UNIVERSITY OF ARIZONA
39001008025606

LES

GRANDS ÉCRIVAINS

DE LA FRANCE

DEUXIÈME SÉRIE

DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES

Publiée sous la Direction

de

GUSTAVE LANSON

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE. — DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. AD. RÉGNIER

Membre de l'Institut.

Bossuet : *Correspondance.* Nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française, par MM. Ch. Urbain et E. Levesque. 15 volumes.

Corneille (P.), par M. Ch. Marty-Laveaux. 12 volumes et un album

Fénelon, par M. A. Cahen. *Les aventures de Télémaque.* Deux volumes.

La Bruyère, par M. G. Servois. 6 volumes et un album.

La Fontaine, par M. Henri Régnier. 11 volumes et un album.

La Rochefoucauld, par MM. D.-L. Gilbert et J. Gourdault. 4 volumes et un album.

Malherbe, par M. Ludovic Lalanne. 4 volumes et un album.

Molière, par MM. Eug. Despois et P. Mesnard. 13 volumes et un album.

Pascal (Blaise) : *Œuvres* publiées suivant l'ordre chronologique, avec documents, introduction et notes. 14 volumes.

Première série : Œuvres jusqu'au Mémorial de 1654 par MM. Léon Brunschwicg et Pierre Boutroux. 3 volumes.

Deuxième série : Œuvres depuis le Mémorial de 1654. Lettres provinciales. Traité de la Roulette, etc., par MM. L. Brunschwicg, Pierre Boutroux et Félix Gazier. 8 volumes.

Troisième série : *Les Pensées*, par M. Léon Brunschwicg. 3 volumes.

Racine (Jean), par M. P. Mesnard. 8 volumes et un album.

Retz (Cardinal de), par MM. A. Feillet, J. Gourdault et R. Chantelauze. 10 volumes.

— Supplément à la Correspondance, par M. Claude Cochin. 1 volume.

Saint Simon : *Mémoires.* Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe et augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de suites et appendices par M. de Boislisle, avec la collaboration de MM. L. Lecestre et J de Boislisle. En vente : Tomes I à XXXVI, et tables des 28 premiers volumes (2 vol.).

Les tomes suivants sont en cours de publication.

Sévigné (Mme de). Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, par M. Monmerqué. 14 volumes et un album.

DEUXIÈME SÉRIE. — XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. G. LANSON

Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
Directeur de l'École Normale supérieure.

Lamartine : *Méditations poétiques*, par M. G. Lanson. 2 volumes.

Victor Hugo : *La Légende des Siècles*, par M. Paul Berret. 2 volumes.

— *La Légende des Siècles* (nouvelle série), par M. Paul Berret. 3 volumes

— *Les Contemplations*, par M. Joseph Vianey. 3 volumes.

Chaque volume ou album. . . 35 fr.

J.-J. ROUSSEAU

LA
NOUVELLE HÉLOÏSE

NOUVELLE ÉDITION

PUBLIÉE

D'APRÈS LES MANUSCRITS ET LES ÉDITIONS ORIGINALES

AVEC DES VARIANTES,

UNE INTRODUCTION, DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

DANIEL MORNET

IV

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1925

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND
Rue Fulbert, 9.

845.56
J9
1925
V.4

LETTRES DE DEUX AMANS

HABITANS D'UNE PETITE VILLE

AU PIED DES ALPES

CINQUIÈME PARTIE

LETTRE I[1]

De Milord Edouard (*).

Sors de l'enfance, ami, réveille-toi. Ne livre point ta vie entière au long sommeil de la raison. L'âge s'écoule, il ne t'en reste plus que pour être sage. A trente ans passés, il est tems de songer à soi; commence donc à rentrer en toi-même, et sois homme une fois avant la mort.

Mon cher, votre cœur vous en a longtems imposé sur vos lumières. Vous avez voulu philosopher avant d'en être capable; vous avez pris le sentiment pour de la raison, et content d'estimer les choses par l'impression qu'elles vous ont faite, vous avez toujours ignoré leur véritable prix. Un cœur droit est, je l'avoue, le premier organe de la vérité; celui qui n'a rien senti ne sait rien apprendre; il ne fait que floter d'erreurs en erreurs, il n'acquiert qu'un vain savoir et de stériles connoissances,

(*) Cette lettre paroît avoir été écritte avant la réception de la précédente.

1. Rousseau a écrit en tête de cette lettre, sur le Brouillon : « Il manque ici du sel. » On ne trouve pas dans ce brouillon une vingtaine de lignes ajoutées dans la Copie personnelle, mais il ne semble guère qu'elles apportent « du sel » ; elles ne font que préciser les arguments psychologiques (*votre force même est un effet de votre faiblesse... qui est bien plus un reste de votre passion qu'un effet de votre caractère* etc., etc...).

215149

parce que le vrai raport des choses à l'homme, qui est sa principale science, lui demeure toujours caché[1]. Mais c'est se borner à la première moitié de cette science que de ne pas étudier encore les raports qu'ont les choses entre elles, pour mieux juger de ceux qu'elles ont avec nous. C'est peu de connoître les passions humaines, si l'on n'en sait apprécier les objets ; et cette seconde étude ne peut se faire que dans le calme de la méditation.

La jeunesse du sage est le tems de ses expériences, ses passions en sont les instrumens ; mais après avoir appliqué son âme aux objets extérieurs pour les sentir, il la retire au dedans de lui pour les considérer, les comparer, les connoître. Voilà le cas où vous devez être plus que personne au monde. Tout ce qu'un cœur sensible peut éprouver de plaisirs et de peines a rempli le vôtre ; tout ce qu'un homme peut voir, vos yeux l'ont vu. Dans un espace de douze ans vous avez épuisé tous les sentimens qui peuvent être épars dans une longue vie, et vous avez aquis, jeune encore, l'expérience d'un vieillard[2]. Vos premières observations se sont portées sur des gens simples et sortant presque des mains de la nature, comme pour vous servir de pièce de comparaison. Exilé dans la capitale du plus célèbre peuple de l'univers, vous êtes sauté, pour ainsi dire à l'autre extrémité : le génie supplée aux intermédiaires. Passé chez la seule nation d'hommes qui reste parmi les troupeaux divers dont la terre est couverte, si vous n'avez pas vu régner les loix, vous les avez vu du moins exister encore ; vous avez appris à quels signes on reconnoît cet organe sacré de la volonté d'un peuple, et comment l'empire de la raison publique est le vrai fondement de la liberté[3]. Vous avez parcouru tous

1. Voir p. 104, n. 2.

2. Rousseau a inscrit en face de ce passage, dans le Brouillon, la phrase suivante qu'il n'a pas utilisée : « La vérité est dans le cœur de l'homme comme une source au fond d'un puits qui devient plus vive et plus pure à mesure qu'on la fait couler et qu'on en tire davantage pour arroser et fertiliser la terre. »

3. Allusion à l'Angleterre où Saint-Preux était passé avant de partir avec l'amiral Anson. Ce jugement favorable sur la raison publique

les climats, vous avez vu toutes les régions que le soleil éclaire. Un spectacle plus rare et digne de l'œil du sage, le spectacle d'une âme sublime et pure, triomphant de ses passions et régnant sur elle-même est celui dont vous jouissez. Le premier objet qui frappa vos regards est celui qui les frappe encore, et votre admiration pour lui n'est que mieux fondée après en avoir contemplé tant d'autres. Vous n'avez plus rien à sentir ni à voir qui mérite de vous occuper. Il ne vous reste plus d'objet à regarder que vous-même, ni de jouissance à goûter que celle de la sagesse. Vous avez vécu de cette courte vie ; songez à vivre pour celle qui doit durer.

Vos passions, dont vous fûtes longtems l'esclave, vous ont laissé vertueux. Voilà toute votre gloire ; elle est grande, sans doute, mais soyez en moins fier. Votre force même est l'ouvrage de votre foiblesse. Savez-vous ce qui vous a fait aimer toujours la vertu ? Elle a pris à vos yeux la figure de cette femme adorable qui la représente si bien, et il seroit difficile qu'une si chère image vous en laissât perdre le goût[1]. Mais ne l'aimerez-vous jamais pour elle seule, et n'irez-vous point au bien par vos propres forces, comme Julie a fait par les siennes ? Entousiaste oisif de ses vertus, vous bornerez-vous sans cesse à les admirer, sans les imiter jamais ? Vous parlez avec chaleur de la manière dont elle remplit ses devoirs d'épouse et de mère ; mais vous, quand remplirez-vous vos devoirs d'homme et d'ami à son exemple ? Une femme a triomphé d'elle-même, et un philosophe a peine à se vaincre ! Voulez-vous donc n'être toujours qu'un discoureur comme les autres, et vous borner à faire de bons livres,

---

et sur les lois anglaises vient de Montesquieu et des conversations de Rousseau beaucoup plus que de Muralt dont les Remarques vont pour la plupart, comme il l'avoue, « au désavantage de ces loix » [(29), p. 119].

1. Rousseau attribuait à Mme d'Houdetot la même influence bienfaisante : « Je le tiens [mon cœur] ouvert aux leçons de la sagesse que vous daignâtes me faire entendre... vous avez conservé mon âme aux vertus qui vous sont chères... vous, qui m'honorez de votre amitié, savez qu'avec un cœur faible je n'ai pas l'âme d'un méchant » (Lettres à Sophie. *Annales J. J. Rousseau* (19), t. II, p. 112).

au lieu de bonnes actions (*) ? Prenez-y garde, mon cher ;

(*) Non, ce siècle de la philosophie ne passera point sans avoir produit un vrai Philosophe. J'en connois un, un seul, j'en conviens ; mais c'est beaucoup encore, et pour comble de bonheur, c'est dans mon pays qu'il existe. L'oserai-je nommer ici, lui dont la véritable gloire est d'avoir su rester peu connu ? Savant et modeste Abauzit, que votre sublime simplicité pardonne à mon cœur un zèle qui n'a point votre nom pour objet. Non, ce n'est pas vous que je veux faire connoître à ce siècle indigne de vous admirer ; c'est Genève que je veux illustrer de votre séjour ; ce sont mes Concitoyens que je veux honorer de l'honneur qu'ils vous rendent. Heureux le pays où le mérite qui se cache en est d'autant plus estimé ! Heureux le peuple où la jeunesse altière vient abbaisser son ton dogmatique et rougir de son vain savoir, devant la docte ignorance du sage ! Vénérable et vertueux vieillard ! vous n'aurez point été prôné par les beaux-esprits ; leurs bruyantes Académies n'auront point retenti de vos éloges ; au lieu de déposer comme eux votre sagesse dans des livres, vous l'aurez mise dans votre vie (*a*) pour l'exemple de la patrie que vous avez daigné vous choisir, que vous aimez, et qui vous respecte. Vous avez vécu comme Socrate ; mais il mourut par la main de ses concitoyens, et vous êtes chéri des vôtres[1].

(*a*) *vous l'avez mise dans votre vie* (Rey, 1763).

1. Rousseau a songé à Abauzit après l'achèvement de la Copie personnelle sur laquelle il inscrit : « Une note sur M. Abauzit ». Abauzit (1679-1767) né à Uzès, en Languedoc, a écrit un *Discours historique sur l'Apocalypse* et des articles de théologie ou d'histoire. Rousseau, le 21 nov. 1758, s'accusait auprès de Vernes de ne pas avoir envoyé sa *Lettre sur les Spectacles* à « cet homme respectable qui passe sa vie à s'oublier soi-même... il fallait oublier tout le monde avant lui ». Il se félicite le 15 décembre qu'il « daigne l'approuver » (*Œuvres*, t. X, pp. 198, 200). Abauzit était fort honoré à Genève. Voltaire le tenait pour « l'un des hommes les plus savants de l'Europe et, à son gré, le mieux savant » (Lettre à d'Argental du 14 nov. 1764). Quand Mme d'Épinay va à Genève, en 1758, elle envoie son fils lui rendre visite en son nom ; il voit « ce vertueux citoyen recevoir les bénédictions du peuple en passant dans les rues » (*Mémoires* (4), t. II, p. 444). Le *Journal helvétique* en analysant la *Nouvelle Héloïse* écrit à propos de cette note : « c'est Apelles qui peint Alexandre » (Février 1761, p. 178). « M. Abauzit, écrit Coindet à Rousseau, a rougi de l'éloge que M. Rousseau en a fait ; il est le seul qui pouvait s'y méconnaître » (Lettre de Neuchâtel). M. P. M. Masson a montré dans son livre sur *La formation religieuse de J. J. Rousseau* (Paris, Hachette, 1916, p. 206) quelles raisons profondes expliquent cette admiration de Jean-Jacques pour Abauzit. Leurs idées religieuses étaient toutes semblables.

il règne encore dans vos lettres un ton de molesse et de langueur qui me déplaît, et qui est bien plus un reste de votre passion qu'un effet de votre caractère. Je hais par tout la foiblesse, et n'en veux point dans mon ami. Il n'y a point de vertu sans force, et le chemin du vice est la lâcheté. Osez-vous bien compter sur vous avec un cœur sans courage? Malheureux ! Si Julie étoit foible, tu succomberois demain et ne serois qu'un vil adultère. Mais te voilà resté seul avec elle ; apprends à la connoître, et rougis de toi[1].

J'espère pouvoir bientôt vous aller joindre. Vous savez à quoi ce voyage est destiné. Douze ans d'erreurs et de troubles me rendent suspect à moi-même ; pour résister j'ai pu me suffire, pour choisir il me faut les yeux d'un ami ; et je me fais un plaisir de rendre tout commun entre nous ; la reconnoissance aussi bien que l'attachement. Cependant, ne vous y trompez pas ; avant de vous accorder ma confiance, j'examinerai si vous en êtes digne, et si vous méritez de me rendre les soins que j'ai pris de vous. Je connois votre cœur, j'en suis content ; ce n'est pas assés ; c'est de votre jugement que j'ai besoin dans un choix où doit présider la raison seule, et où la mienne peut m'abuser. Je ne crains pas les passions qui, nous faisant une guerre ouverte, nous avertissent de nous mettre en deffense, nous laissent, quoiqu'elles fassent, la conscience de toutes nos fautes, et auxquelles on ne cède qu'autant qu'on leur veut céder. Je crains leur illusion qui trompe au lieu de contraindre, et nous fait faire sans le savoir, autre chose que ce que nous voulons. On n'a besoin que de soi pour réprimer ses penchans ; on a quelquefois besoin d'autrui pour discerner ceux qu'il est

1. Rousseau a pu se souvenir ici de sa situation auprès de Mme d'Houdetot : « Le crime est déjà cent fois commis par ma volonté ; s'il est dans la vôtre, je le consomme, et je suis le plus traître et le plus heureux des hommes. » « J'aurais pu commettre le crime ; il a cent fois été commis dans mon cœur. » Mais il ne voulut pas « avilir sa Sophie » et Sophie, si elle ne refusa rien « de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder », « n'accorda rien qui pût la rendre infidèle » (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. II, p. 33. — *Œuvres*, t. VIII, p. 318).

permis de suivre, et c'est à quoi sert l'amitié d'un homme sage qui voit pour nous sous un autre point de vue les objets que nous avons intérêt à bien connoître. Songez donc à vous examiner et dites-vous si toujours en proye à de vains regrets vous serez à jamais inutile à vous et aux autres, ou si reprenant enfin l'empire de vous-même vous voulez mettre une fois votre âme en état d'éclairer celle de votre ami.

Mes affaires ne me retiennent plus à Londres que pour une quinzaine de jours; je passerai par notre armée de Flandres où je compte rester encore autant, de sorte que vous ne devez guère m'attendre avant la fin du mois prochain ou le commencement d'octobre. Ne m'écrivez plus à Londres mais à l'armée sous l'addresse ci-jointe. Continuez vos descriptions; malgré le mauvais ton de vos lettres elles me touchent et m'instruisent; elles m'inspirent des projets de retraite et de repos convenables à mes maximes et à mon âge. Calmez surtout l'inquiétude que vous m'avez donnée sur Madame de Wolmar : si son sort n'est pas heureux, qui doit oser aspirer à l'être? Après le détail qu'elle vous a fait, je ne puis concevoir ce qui manque à son bonheur (*).

LETTRE II[1]

A Milord Edouard.

Oui, Milord, je vous le confirme avec des transports

(*) Le galimathias de cette Lettre me plaît, en ce qu'il est tout à fait dans le caractère du bon Edouard, qui n'est jamais si philosophe que quand il fait des sotises, et ne raisonne jamais tant que quand il ne sait ce qu'il dit (*a*).

(*a*) La note manque dans la Copie personnelle. Elle est supprimée (Rey, 1763).

1. Rappelons pour toute cette lettre ce que nous avons dit à la n. 3, p. 280, t. II, et dans l'*Introduction*, p. 126, sur les séjours de Rousseau dans le pays de Vaud. La lettre est très remaniée dans le Brouillon.

de joye, la scène de Meillerie a été la crise de ma folie et de mes maux. Les explications de M. de Wolmar m'ont entièrement rassuré sur le véritable état de mon cœur. Ce cœur trop foible est guéri tout autant qu'il peut l'être, et je préfère la tristesse d'un regret imaginaire à l'effroi d'être sans cesse assiégé par le crime. Depuis le retour de ce digne ami, je ne balance plus à lui donner un nom si cher et dont vous m'avez si bien fait sentir tout le prix. C'est le moindre titre que je doive à quiconque aide à me rendre à la vertu. La paix est au fond de mon âme comme dans le séjour que j'habite. Je commence à m'y voir sans inquiétude, à y vivre comme chez moi ; et si je n'y prends pas tout à fait l'autorité d'un maître, je sens plus de plaisir encore à me regarder comme l'enfant de la maison. La simplicité, l'égalité que j'y vois régner ont un attrait qui me touche et me porte au respect. Je passe des jours serains entre la raison vivante et la vertu sensible. En fréquentant ces heureux époux, leur ascendant me gagne et me touche insensiblement, et mon cœur se met par degrés à l'unisson des leurs, comme la voix prend sans qu'on y songe le ton des gens avec qui l'on parle.

Quelle retraite délicieuse ! quelle charmante habitation ! Que la douce habitude d'y vivre en augmente le prix ! Et que, si l'aspect en paroît d'abord peu brillant, il est difficile de ne pas l'aimer aussi-tôt qu'on la connoît ! Le goût que prend Madame de Wolmar à remplir ses nobles devoirs, à rendre heureux et bons ceux qui l'approchent, se communique à tout ce qui en est l'objet, à son mari, à ses enfans, à ses hôtes, à ses domestiques. Le tumulte, les jeux bruyans, les longs éclats de rire ne retentissent point dans ce paisible séjour[1] ; mais on y

1. Rousseau avait connu ce tumulte, ces jeux bruyants, ces longs éclats de rire dans les salons de Paris, chez la Pouplinière (voir G. Cucuel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIII^e s.* Paris, 1913), chez d'Holbach (voir les réunions contées par Diderot, *Œuvres* (3o), t. XVIII, pp. 405 et suiv.) et surtout chez Mlle Quinault dont les soupers nous ont été copieusement évoqués dans les *Mémoires* de Mme d'Epinay avec leur « bruit », leurs « éclats de rire », leurs « propos assez gaillards » et les discussions où domine « la voix de tonnerre » de Diderot. René (c'est-à-dire Rousseau) ne sait guère que

trouve partout des cœurs contens et des visages gais. Si quelquefois on y verse des larmes, elles sont d'attendrissement et de joye. Les noirs soucis, l'ennui, la tristesse n'approchent pas plus d'ici que le vice et les remords dont ils sont le fruit.

Pour elle, il est certain qu'excepté la peine secrette qui la tourmente et dont je vous ai dit la cause dans ma précédente lettre (*), tout concourt à la rendre heureuse. Cependant avec tant de raisons de l'être, mille autres se désoleroient à sa place. Sa vie uniforme et retirée leur seroit insupportable ; elles s'impatienteroient du tracas des enfans ; elles s'ennuyeroient des soins domestiques ; elles ne pourroient souffrir la campagne ; la sagesse et l'estime d'un mari peu caressant ne les dédomageroient ni de sa froideur ni de son âge ; sa présence et son attachement même leur seroient à charge. Ou elles trouveroient l'art de l'écarter de chez lui pour y vivre à leur liberté, ou s'en éloignant elles-mêmes, elles mépriseroient les plaisirs de leur état, elles en chercheroient au loin de plus dangereux, et ne seroient à leur aise dans leur propre maison que quand elles y seroient étrangères. Il faut une âme saine pour sentir les charmes de la retraite ; on ne voit guère que des gens de bien se plaire au sein de leur famille et s'y renfermer volontairement ; s'il est au monde une vie heureuse, c'est sans doute celle qu'ils y passent : Mais les instrumens du bonheur ne sont rien pour qui ne sait pas les mettre en œuvre, et l'on ne sent en quoi le vrai bonheur consiste qu'autant qu'on est propre à le goûter.

S'il faloit dire avec précision ce qu'on fait dans cette maison pour être heureux, je croirois avoir bien répondu

(*) Cette précédente lettre ne se trouve point. On en verra ci-après la raison.

---

s'emporter et menacer de sortir (Voir le texte publié par M. P. M. Masson, *Annales J. J. Rousseau* (19), t. IX, pp. 5 et suiv.). Mais Rousseau se retira justement à l'Ermitage par « répugnance pour les sociétés nombreuses » et les « grands soupers » (*Confessions, Œuvres*, t. VIII, p. 294-295).

en disant *on y sait vivre*; non dans le sens qu'on donne en France à ce mot, qui est d'avoir avec autrui certaines manières établies par la mode[1]; mais de la vie de l'homme, et pour laquelle il est né; de cette vie dont vous me parlez, dont vous m'avez donné l'exemple, qui dure au delà d'elle-même, et qu'on ne tient pas pour perdue au jour de la mort.

Julie a un père qui s'inquiète du bien-être de sa famille; elle a des enfans à la subsistance desquels il faut pourvoir convenablement. Ce doit être le principal soin de l'homme sociable, et c'est aussi le premier dont elle et son mari se sont conjointement occupés. En entrant en ménage ils ont examiné l'état de leurs biens; ils n'ont pas tant regardé s'ils étoient proportionnés à leur condition qu'à leurs besoins, et voyant qu'il n'y avoit point de famille honnête qui ne dût s'en contenter, ils n'ont pas eu assés mauvaise opinion de leurs enfans pour craindre que le patrimoine qu'ils ont à leur laisser ne leur pût suffire. Ils se sont donc appliqués à l'améliorer plutôt qu'à l'étendre; ils ont placé leur argent plus sûrement qu'avantageusement; au lieu d'acheter de nouvelles terres, ils ont donné un nouveau prix à celles qu'ils avoient déjà, et l'exemple de leur conduite est le seul trésor dont ils veuillent accroître leur héritage[2].

Il est vrai qu'un bien qui n'augmente point est sujet à diminuer par mille accidens; mais si cette raison est un motif pour l'augmenter une fois, quand cessera-t-elle d'être un prétexte pour l'augmenter toujours? Il faudra le partager à plusieurs enfans; mais doivent-ils rester oisifs? Le travail de chacun n'est-il pas un supplément à

---

1. Allusion au *savoir-vivre*. Gresset dit, en faisant le tableau de la vie parisienne (*Le Méchant*, acte II, sc. VII) :

Les maris savent vivre et sur rien ne contestent.

2. Le Brouillon donne en marge de ce §, sans renvoi : « Les talents qu'on cultive dans les enfants, la bonne éducation qu'on leur donne suffisent pour les dédommager avantageusement de ce qui se partage des biens des pères et mères pour en laisser de moins à chacun d'eux; l'industrie et le travail d'un homme doivent entrer pour beaucoup dans le calcul de ses biens. »

son partage, et son industrie ne doit-elle pas entrer dans le calcul de son bien? L'insatiable avidité fait ainsi son chemin sous le masque de la prudence, et mène au vice à force de chercher la sûreté. C'est en vain, dit M. de Wolmar, qu'on prétend donner aux choses humaines une solidité qui n'est pas dans leur nature. La raison même veut que nous laissions beaucoup de choses au hazard, et si notre vie et notre fortune en dépendent toujours malgré nous, quelle folie de se donner sans cesse un tourment réel pour prévenir des maux douteux et des dangers inévitables! La seule précaution qu'il ait prise à ce sujet a été de vivre un an sur son capital, pour se laisser autant d'avance sur son revenu ; de sorte que le produit anticipe toujours d'une année sur la dépense. Il a mieux aimé diminuer un peu son fond que d'avoir sans cesse à courir après ses rentes. L'avantage de n'être point réduit à des expédiens ruineux au moindre accident imprévu l'a déjà remboursé bien des fois de cette avance[1]. Ainsi l'ordre et la règle lui tiennent lieu d'épargne, et il s'enrichit de ce qu'il a dépensé.

Les maîtres de cette maison jouissent d'un bien médiocre selon les idées de fortune qu'on a dans le monde[2]; mais au fond je ne connois personne de plus opulent qu'eux. Il n'y a point de richesse absolue. Ce mot ne signifie qu'un rapport de surabondance entre les désirs et les facultés de l'homme riche. Tel est riche avec un arpent

1. Tout comme M. de Wolmar, le marquis Alexis Costa voulut, après la mort de son père en 1751, mettre de l'ordre dans sa fortune. Pour ne pas « courir après ses rentes » et parce qu'il n'avait trouvé dans la succession, comme argent liquide, qu'un gros et un petit écu il vendit des objets de luxe (argenterie, meubles, tableaux, etc...) et se constitua une avance de 14 764 l. (Cf. Vermale (33), p. 249). Malgré les relations que Rousseau avait eues à Chambéry, comme maître de musique, avec la famille Costa (voir p. 46, n. 2), malgré l'amitié qui le liait toujours avec M. de Conzié de Chambéry, il est vraisemblable qu'il n'a pas connu les sagesses du marquis. Mais il a pu causer à Chambéry de ces prudences et de ces méthodes.

2. Ce bien médiocre était généralement le partage de la noblesse savoisienne : « 2/3 n'ont pas assez de biens pour soutenir leur caractère. » Et le sage marquis Alexis écrivait en 1760 dans son livre de raison un *Eloge de la médiocrité* (Cf. Vermale (33), pp. 45, 249).

de terre; tel est gueux au milieu de ses monceaux d'or. Le désordre et les fantaisies n'ont point de bornes, et font plus de pauvres que les vrais besoins. Ici la proportion est établie sur un fondement qui la rend inébranlable, savoir le parfait accord des deux époux. Le mari s'est chargé du recouvrement des rentes, la femme en dirige l'emploi, et c'est dans l'harmonie qui règne entre eux qu'est la source de leur richesse.

Ce qui m'a d'abord le plus frappé dans cette maison, c'est d'y trouver l'aisance, la liberté la gaîté au milieu de l'ordre et de l'exactitude. Le grand défaut des maisons bien réglées est d'avoir un air triste et contraint. L'extrême sollicitude des chefs sent toujours un peu l'avarice. Tout respire la gêne autour d'eux; la rigueur de l'ordre a quelque chose de servile qu'on ne supporte point sans peine. Les Domestiques font leur devoir, mais ils le font d'un air mécontent et craintif. Les hôtes sont bien reçus, mais ils n'usent qu'avec défiance de la liberté qu'on leur donne, et comme on s'y voit toujours hors de la règle, on n'y fait rien qu'en tremblant de se rendre indiscret. On sent que ces pères esclaves ne vivent point pour eux, mais pour leurs enfans; sans songer qu'ils ne sont pas seulement pères, mais hommes, et qu'ils doivent à leurs enfans l'exemple de la vie de l'homme et du bonheur attaché à la sagesse. On suit ici des règles plus judicieuses. On y pense qu'un des principaux devoirs d'un bon père de famille n'est pas seulement de rendre son séjour riant afin que ses enfans s'y plaisent, mais d'y mener lui-même une vie agréable et douce, afin qu'ils sentent qu'on est heureux en vivant comme lui, et ne soient jamais tentés de prendre pour l'être une conduite opposée à la sienne. Une des maximes que M. de Wolmar répète le plus souvent au sujet des amusemens des deux Cousines, est que la vie triste et mesquine des pères et mères est presque toujours la première source du désordre des enfans.

Pour Julie, qui n'eut jamais d'autre règle que son cœur et n'en sauroit avoir de plus sûre, elle s'y livre sans scrupule, et pour bien faire, elle fait tout ce qu'il lui

demande. Il ne laisse pas de lui demander beaucoup, et personne ne sait mieux qu'elle mettre un prix aux douceurs de la vie. Comment cette âme si sensible seroit-elle insensible aux plaisirs ? Au contraire, elle les aime, elle les recherche, elle ne s'en refuse aucun de ceux qui la flatent ; on voit qu'elle sait les goûter : mais ces plaisirs sont les plaisirs de Julie. Elle ne néglige ni ses propres comodités ni celles des gens qui lui sont chers, c'est-à-dire, de tous ceux qui l'environnent. Elle ne compte pour superflu rien de ce qui peut contribuer au bien-être d'une personne sensée ; mais elle appelle ainsi tout ce qui ne sert qu'à briller aux yeux d'autrui, de sorte qu'on trouve dans sa maison le luxe de plaisir et de sensualité sans rafinement ni molesse[1]. Quant au luxe de magnificence et de vanité, on n'y en voit que ce qu'elle n'a pu refuser au goût de son père ; encore y reconnoît-on toujours le sien qui consiste à donner moins de lustre et d'éclat que d'élégance et de grâce aux choses. Quand je lui parle des moyens qu'on invente journellement à Paris ou à Londres pour suspendre plus doucement les Carrosses, elle approuve assés cela ; mais quand je lui dis jusqu'à quel prix on a poussé les vernis[2], elle ne me comprend plus, et me demande toujours si ces beaux vernis

1. Sur ce point Julie est d'accord quelque peu avec les raisons que Mme de Warens opposait, quand elle était à Vevey, à son trop rigide directeur de conscience Magny : « Je n'ai jamais souhaité de briller ni de me donner des airs du bien qu'il a plu à Dieu de me dispenser : je sais au contraire que le moyen de lui être agréable est d'user avec modestie des faveurs qu'il nous accorde... mais après cela je crois qu'il nous est permis d'en user avec modération et reconnaissance et de goûter même bien des douceurs qu'une situation aisée fournit d'ordinaire » (F. Mugnier, *Nouvelles lettres de Mme de Warens*. Paris, Champion, 1900, p. 28. J'ai corrigé l'orthographe). On sait que Mme de Warens eut l'art, en goûtant ces douceurs, de passer d'une situation aisée à la misère et que Rousseau le prévit douloureusement ; mais il a du s'accorder avec elle, au moins en théorie, sur « le luxe de plaisir et de sensualité sans raffinement ni mollesse ».

2. C'est en 1748 que l'atelier des frères Martin devint manufacture royale ; à partir de 1750 les inventeurs multiplient les procédés de vernis (Voir H. Havard, *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*. Article *Vernis*).

rendent les Carrosses plus comodes? Elle ne doute pas que je n'exagère beaucoup sur les peintures scandaleuses dont on orne à grands fraix ces voitures au lieu des armes qu'on y mettoit autrefois, comme s'il étoit plus beau de s'annoncer aux passans pour un homme de mauvaises mœurs que pour un homme de qualité! Ce qui l'a surtout révoltée a été d'apprendre que les femmes avoient introduit ou soutenu cet usage, et que leurs Carrosses ne se distinguoient de ceux des hommes que par des tableaux un peu plus lascifs. J'ai été forcé de lui citer là-dessus un mot de votre illustre ami qu'elle a bien de la peine à digérer. J'étois chez lui un jour qu'on lui montroit un vis-à-vis de cette espèce. A peine eut-il jetté les yeux sur les panneaux, qu'il partit en disant au maître, montrez ce Carrosse à des femmes de la Cour; un honnête-homme n'oseroit s'en servir[1].

Comme le premier pas vers le bien est de ne point faire de mal, le premier pas vers le bonheur est de ne point souffrir. Ces deux maximes qui bien entendues épargneroient beaucoup de préceptes de morale, sont chères à Madame de Wolmar. Le mal-être[2] lui est extrêmement sensible et pour elle et pour les autres, et il ne lui seroit

---

1. Rousseau a hésité pour ce développement, depuis « Elle ne doute pas que je n'exagère... ». Il l'a rédigé d'abord, dans le Brouillon, tel qu'il est ici, puis biffé et remplacé par : « Que dirait-elle si j'osais lui parler des peintures scandaleuses dont on orne les panneaux de ces voitures et que les femmes semblent étaler avec plus d'effronterie encore que les hommes ». Saint-Preux n'exagérait pas. « Je ne me lasse point d'admirer ces *culs de singe* qui n'ont rien que d'agréable. L'ouvrier a su les rendre lestes et galants; le Peintre a épuisé les secrets de son art pour les embellir; son voluptueux pinceau nous y représente de petits amours qui folâtrent sur le sein d'une Vénus... Nos modernes Apelles les décorent [les Vis à Vis] de ces aventures amoureuses qui sont bien plus instructives que les actions d'un fougueux Alexandre. Convenons que les Français excellent dans ces petites miniatures » (*Les Délices du jour*. Amsterdam-Paris, Cailleau, 1755, in-12, pp. 22-23). Mirabeau nous apprend qu'on dépensait jusqu'à 16 000 livres pour le vernis d'une voiture (*Ami des hommes* (25bis), t. I, p. 399).

2. Mal être n'est donné ni par le *Dict. de l'Académie* (1762) ni par le *Dict.* de Féraud. Ce n'est pas une expression suisse-romande.

pas plus aisé d'être heureuse en voyant des misérables, qu'à l'homme droit de conserver sa vertu toujours pure, en vivant sans cesse au milieu des méchans[1]. Elle n'a point cette pitié barbare qui se contente de détourner les yeux des maux qu'elle pourroit soulager. Elle les va chercher pour les guérir; c'est l'existence et non la vue des malheureux qui la tourmente : il ne lui suffit pas de ne point savoir qu'il y en a, il faut pour son repos qu'elle sache qu'il n'y en a pas, du moins autour d'elle : car ce seroit sortir des termes de la raison que de faire dépendre son bonheur de celui de tous les hommes. Elle s'informe des besoins de son voisinage avec la chaleur qu'on met à son propre intérêt; elle en connoît tous les habitans; elle y étend, pour ainsi dire, l'enceinte de sa famille, et n'épargne aucun soin pour en écarter tous les sentimens de douleur et de peine auxquels la vie humaine est assujetie[2].

Milord, je veux profiter de vos leçons ; mais pardonnez-moi un enthousiasme que je ne me reproche plus et que vous partagez. Il n'y aura jamais qu'une Julie au monde. La providence a veillé sur elle, et rien de ce qui la regarde n'est un effet du hazard. Le Ciel semble l'avoir donnée à la terre pour y montrer à la fois l'excellence dont une âme humaine est susceptible, et le bonheur dont elle peut jouir dans l'obscurité de la vie privée, sans le secours des vertus éclatantes qui peuvent l'élever au dessus d'elle-même, ni de la gloire qui les peut honorer. Sa faute, si c'en fut une, n'a servi qu'à déployer sa force et son courage. Ses parens, ses amis, ses domestiques, tous heureusement nés, étoient faits pour l'aimer et pour en

1. Voir ce que dit Julie à Saint-Preux des dangers de la mauvaise compagnie (partie II, lettre 27).

2. Notons que Rousseau avait pu trouver en Suisse des exemples de cette bienfaisance. Tissot, dans son *Avis au peuple sur sa santé* (Lausanne, Grasset, 1761) nous parle des « Seigneurs de place » de « l'empressement qu'ils ont à faire soulager les malades de leur village, la générosité avec laquelle ils pourvoient à leurs besoins » et surtout des dames qui ont « une charité plus active, une patience plus soutenue » (pp. 22, 25). Rousseau n'entra d'ailleurs en relations avec Tissot qu'en 1762.

être aimés. Son pays étoit le seul où il lui convînt de naître, la simplicité qui la rend sublime, devoit régner autour d'elle; il lui faloit pour être heureuse vivre parmi des gens heureux. Si pour son malheur elle fût née chez des peuples infortunés qui gémissent sous le poids de l'oppression, et luttent sans espoir et sans fruit contre la misère qui les consume[1], chaque plainte des opprimés eût empoisonné sa vie; la désolation commune l'eût accablée, et son cœur bienfaisant, épuisé de peine et d'ennuis, lui eût fait éprouver sans cesse les maux qu'elle n'eût pu soulager[2].

Au lieu de cela, tout anime et soutient ici sa bonté naturelle. Elle n'a point à pleurer les calamités publiques. Elle n'a point sous les yeux l'image affreuse de la misère et du désespoir. Le Villageois à son aise (*) a plus besoin

(*) Il y a près de Clarens un Village appellé Moutru[3], dont la Commune seule est assés riche pour entretenir tous les Communiers, n'eussent-ils pas un pouce de terre en propre. Aussi la bourgeoisie de ce village est-elle presque aussi difficile à acquérir que celle de

1. Rappel de ce que Jean-Jacques a dit dans la lettre IV, 17, des malheureuses populations du Chablais.

2. C'est ici quelque peu le cœur de Rousseau en même temps que celui de Julie. Voir les *Rêveries*, 6e Promenade (t. IX, p. 371) : « qu'aurais-je pu désirer avec quelque suite ? Une seule chose : c'eût été de voir tous les cœurs contents ».

3. Aujourd'hui Montreux. Au XVIIIe s. on trouve Moustreux ou Moustrus (*Dictionnaire géographique de la Suisse*. Neuchâtel, 1905). Ce qui n'empêchait pas qu'un sixième de la population était assisté (contre un tiers par ex. à Aigle, Yvorne) (Maillefer, *Le pays de Vaud au XVIIIe s.* (24bis), p. 81). Cette abondance de « communs » n'allait d'ailleurs pas sans de graves inconvénients signalés par les contemporains. Quelques communes, à la fin du XVIIIe s., les morcellent et les vendent (Le même, *Histoire du canton de Vaud* (24), p. 341). Sur le droit de bourgeoisie et les privilèges qu'il conférait, voir Maillefer : *Le pays de Vaud sous le régime bernois*, pp. 161 et sq. Ces privilèges étaient considérables à Berne, qui exerçait sur tout le pays un pouvoir à peu près absolu. Dans toutes les communes on pouvait même acheter le droit de bourgeoisie. « Mais les communes rurales étaient féroces sur ce point; elles refusaient le plus souvent, surtout si elles étaient riches et le nombre des communiers peu nombreux » (*Ibid.*, p. 170). Claude Anet était « un paysan de Moutru » ; c'est lui qui a pu renseigner Rousseau sur les bourgeois du pays.

de ses avis que de ses dons[1]. S'il se trouve quelque orphelin trop jeune pour gagner sa vie, quelque veuve oubliée qui souffre en secret, quelque vieillard sans enfants, dont les bras affoiblis par l'âge ne fournissent plus à son entretien, elle ne craint pas que ses bienfaits leur deviennent onéreux, et fassent aggraver sur eux les charges publiques pour en exempter des coquins accrédités. Elle jouit du bien qu'elle fait, et le voit profiter. Le bonheur qu'elle goûte se multiplie et s'étend autour d'elle. Toutes les maisons où elle entre offrent bientôt un tableau de la sienne; l'aisance et le bien-être y sont une de ses moindres influences, la concorde et les mœurs la suivent de ménage en ménage. En sortant de chez elle ses yeux ne sont frapés que d'objets agréables; en y rentrant elle en retrouve de plus doux encore; elle voit par tout ce qui plaît à son cœur, et cette âme si peu sensible à l'amour-propre apprend à s'aimer dans ses bienfaits. Non, Milord, je le

Berne. Quel dommage qu'il n'y ait pas là quelque honnête-homme de subdélégué, pour rendre Messieurs de Moutru plus sociables, et leur bourgeoisie un peu moins chère !

1. On sait qu'à cette date encore chaque paroisse était, pour la taille, taxée à une somme déterminée. Dans la paroisse la somme était répartie et perçue par des collecteurs responsables. En principe la répartition devait être faite selon les ressources de chacun. Dans la pratique elle donnait lieu à toutes sortes d'abus. Les dons faits à une famille pauvre pouvaient attirer la jalousie et servir de prétexte pour accroître sa part. Sur ces abus et sur les avantages réservés aux puissants et aux riches, sur les injustices dont étaient accablés les pauvres, voir l'article de Rousseau pour l'*Encyclopédie* : *Economie politique* (*Œuvres*, t. III, pp. 299-301). Voir également ce que dit Diderot de l'avidité et des vexations dans la répartition des impôts (*Mon père et moi*, *Œuvres* [(20), t. IV, p. 481], ou Mirabeau dans cet *Ami des hommes* que lisait Rousseau [(25bis), t. I, p. 133 et t. IX, p. 68]. Les impôts étaient-ils moins lourds et plus judicieusement répartis dans le pays de Vaud? Ce n'est pas la conclusion de M. Maillefer (*Le pays de Vaud au XVIII^{e} siècle...*, p. 85) : « Le paysan était écrasé sous le poids des charges féodales ». J. J. Cart avait calculé que la valeur intégrale des terres rentrait tous les vingt-cinq ans dans les caisses de LL. EE. [de Berne]. Il y avait aussi maints abus dans le recouvrement. Sur ces témoignages de Rousseau trop favorables au pays de Vaud voir t. III, p. 280, n. 3. La situation était d'ailleurs plutôt meilleure près de Vevey (*Ib.*, p. 81).

répète ; rien de ce qui touche à Julie n'est indifférent pour la vertu. Ses charmes, ses talens, ses goûts, ses combats, ses fautes, ses regrets, son séjour, ses amis, sa famille, ses peines, ses plaisirs et toute sa destinée, font de sa vie un exemple unique, que peu de femmes voudront imiter, mais qu'elles aimeront en dépit d'elles.

Ce qui me plaît le plus dans les soins qu'on prend ici du bonheur d'autrui, c'est qu'ils sont tous dirigés par la sagesse, et qu'il n'en résulte jamais d'abus. N'est pas toujours bienfaisant qui veut, et souvent tel croit rendre de grands services, qui fait de grands maux qu'il ne voit pas, pour un petit bien qu'il apperçoit. Une qualité rare[1] dans les femmes du meilleur caractère et qui brille éminemment dans celui de Madame de Wolmar; c'est un discernement exquis dans la distribution de ses bienfaits, soit par le choix des moyens de les rendre utiles, soit par le choix des gens sur qui elle les répand. Elle s'est fait des règles dont elle ne se départ point. Elle sait accorder et refuser ce qu'on lui demande, sans qu'il y ait ni foiblesse dans sa bonté, ni caprice dans son refus. Quiconque a commis en sa vie une méchante action n'a rien à espérer d'elle que justice, et pardon s'il l'a offensée, jamais faveur ni protection qu'elle puisse placer sur un meilleur sujet. Je l'ai vue refuser assés sèchement à un homme de cette espèce une grâce qui dépendoit d'elle seule. « Je vous souhaite du bonheur » lui dit-elle, « mais « je n'y veux pas contribuer, de peur de faire du mal à « d'autres en vous mettant en état d'en faire. Le monde « n'est pas assés épuisé de gens de bien qui soufrent, « pour qu'on soit réduit à songer à vous ». Il est vrai que cette dureté lui coûte extrêmement et qu'il lui est rare de l'exercer. Sa maxime est de compter pour bons tous ceux dont la méchanceté ne lui est pas prouvée, et il y a bien peu de méchans qui n'aient l'addresse de se mettre à l'abri des preuves. Elle n'a point cette charité paresseuse

1. Le passage depuis « Une qualité rare... » jusqu'à « Elle n'accorde pas non plus... » était d'abord inséré dans la lettre 10 de la 4e partie, à la suite de la phrase : « elle accommode leurs différents.. par de continuels actes de bonté » (t. III, p. 188).

des riches qui payent en argent aux malheureux le droit de rejetter leurs prières, et pour un bienfait imploré ne savent jamais donner que l'aumône. Sa bourse n'est pas inépuisable, et depuis qu'elle est mère de famille, elle en sait mieux régler l'usage[1]. De tous les secours dont on peut soulager les malheureux, l'aumône est à la vérité celui qui coûte le moins de peine ; mais il est aussi le plus passager et le moins solide ; et Julie ne cherche pas à se délivrer d'eux, mais à leur être utile[2].

Elle n'accorde pas non plus indistinctement des recommandations et des services sans bien savoir si l'usage qu'on en veut faire est raisonnable et juste. Sa protection n'est jamais refusée à quiconque en a un véritable besoin et mérite de l'obtenir ; mais pour ceux que l'inquiétude ou l'ambition porte à vouloir s'élever et quiter un état où ils sont bien, rarement peuvent-ils l'engager à se mêler de leurs affaires[3]. La condition naturelle à l'homme est de cultiver la terre et de vivre de ses fruits. Le paisible habitant des champs n'a besoin pour sentir son bonheur que de le connoître. Tous les vrais plaisirs de l'homme sont à sa portée ; il n'a que les peines inséparables de l'humanité, des peines que celui qui croit s'en

---

1. Allusion aux charités de Julie jeune fille (partie I, lettre 17).

2. Il n'est pas probable que Rousseau se souvienne ici de Mme d'Houdetot. Nous savons qu'elle était indulgente et bonne, et non si elle était bienfaisante. Mais il a songé sans doute à Mme de Warens, dont les générosités inconsidérées compromettaient sans cesse les ressources : « J'ai été trompée déjà plusieurs fois depuis que je suis hors de ma patrie par des personnes de mon pays qui sont venues ici profiter des assistances et des charités que j'ai pu leur faire et qui ensuite se sont moqué de moi et ont abusé de ma bonne foi et de ma simplicité. — Je leur donne à tous la passade et je n'ai pas encore pu parvenir à en contenter aucun, quoique je fasse beaucoup au delà de mes facultés » (*Nouvelles Lettres* (6), pp. 37 et 39). Rousseau, le 29 janvier 1760, se plaint de cette « feinte charité du riche » qui n'est « en lui qu'un luxe de plus ; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux » (*Œuvres*, t. X, p. 222).

3. Rappelons qu'un des desseins avoués de la *Nouvelle Héloïse* est de prévenir l'émigration des campagnes vers les villes (2e Préface, t. IV, p. 352 et suiv.).

délivrer ne fait qu'échanger contre d'autres plus cruelles (*). Cet état est le seul nécessaire et le plus utile. Il n'est malheureux que quand les autres le tirannisent par leur violence, ou le séduisent par l'exemple de leurs vices : C'est en lui que consiste la véritable prospérité d'un pays, la force et la grandeur qu'un peuple tire de lui-même, qui ne dépend en rien des autres nations, qui ne contraint jamais d'attaquer pour se soutenir, et donne les plus sûrs moyens de se deffendre. Quand il est question d'estimer la puissance publique, le bel-esprit visite les palais du prince, ses ports, ses troupes, ses arsenaux, ses villes ; le vrai politique parcourt les terres et va dans la chaumière du laboureur. Le premier voit ce qu'on a fait, et le second ce qu'on peut faire[1].

(*) L'homme sorti de sa première simplicité devient si stupide qu'il ne sait pas même désirer. Ses souhaits exaucés le mèneroient tous à la fortune, jamais à la félicité (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Je renvoie pour toute cette partie à ce que j'ai dit de l'engouement pour l'agriculture, de 1750 à 1760, dans mon livre sur *Le Sentiment de la nature en France* [(26), pp. 108 et suivantes]. Les ouvrages ou brochures sont très nombreux et quelques-uns ont un succès retentissant. Rousseau avait lu pour le moins l'article *Agriculture* de Diderot dans l'*Encyclopédie* et l'*Ami des hommes* du marquis de Mirabeau (1757). Il a développé et précisé ses idées sur les bienfaits de la vie rurale dans son *Projet de constitution pour la Corse* (*Œuvres et correspondances inédites*, pp. 64-68, 74). Remarquons qu'à cette date la grande industrie était concentrée dans les parties allemandes du pays de Vaud. La rive du lac était un pays essentiellement agricole (Maillefer, *Histoire du canton de Vaud* (24), p. 343). Cela n'était pas pour déplaire à Rousseau, et explique l'opinion trop avantageuse qu'il avait gardée du bonheur des habitants.

On trouve en marge du Brouillon de la lettre 3, 6e partie, paragraphe commençant par *Peu de jours après j'appris* (p. 201), les phrases suivantes, qui ont pu être suggérées par association d'idées, mais qui n'ont rien à voir avec le paragraphe ou la lettre et qui auraient pu, au contraire, trouver place ici : « C'est parce que les villes regorgent et s'augmentent hors de mesure tandis que la campagne se dépeuple. — Un des meilleurs moyens de faire [?] la population de la campagne est de gêner celle des villes. Si demain Londres, Paris,

Sur ce principe on s'attache ici, et plus encore à Etange, à contribuer autant qu'on peut à rendre aux paysans leur condition douce, sans jamais leur aider[1] à en sortir. Les plus aisés et les plus pauvres ont également la fureur d'envoyer leurs enfans dans les villes, les uns pour étudier et devenir un jour des Messieurs, les autres pour entrer en condition et décharger leurs parens de leur entretien. Les jeunes gens de leur côté aiment souvent à courir ; les filles aspirent à la parure bourgeoise, les garçons s'engagent dans un service étranger ; ils croyent valoir mieux en raportant dans leur village, au lieu de l'amour de la patrie et de la liberté, l'air à la fois rogue et rempant des soldats mercenaires, et le ridicule mépris de leur ancien état. On leur montre à tous l'erreur de ces préjugés, la corruption des enfans, l'abandon des pères, et les risques continuels de la vie de la fortune et des mœurs, où cent périssent pour un qui réussit[2]. S'ils

---

Rome et Vienne n'existaient plus, dans vingt ans l'Europe commencera à se repeupler. »

Ces trois paragraphes, depuis « Au lieu de cela tout anime et soutient... » ont été profondément remaniés et développés dans le Brouillon. Il est d'ailleurs à peu près impossible de voir clair dans ces remaniements. Le progrès essentiel est que Rousseau avait d'abord donné une dissertation abstraite sur la bienfaisance. Il l'a vivifiée en en faisant un récit de la conduite de Julie.

1. Le *Dict. de l'Académie* (1762) donne les deux constructions : *aider quelqu'un* et *aider à quelqu'un*.

2. A. Goudar, en 1756, formulait les mêmes plaintes. Le luxe « a dépeuplé nos campagnes de laboureurs. C'est aux dépens de cette classe, que se sont formées celles des laquais, valets de pied, valets de chambre... » (*Les intérêts de la France mal entendus*. Amsterdam, Cœur, 1756, t. I, p. 411). Pour la Suisse, Tissot (que Rousseau n'a pas pu lire, puisque son livre est de 1761 et qu'il n'est entré en relations avec Jean-Jacques qu'en 1762) est exactement d'accord avec Saint-Preux. Il montre que le goût du luxe se développe en Suisse, qu'on émigre vers les villes et à l'étranger. Il voudrait même qu'on tînt un registre de ces émigrants pour témoigner que sur cent il n'y en a pas cent, comme dit Rousseau, mais quatre vingt dix-huit qui échouent (*Avis au peuple sur sa santé*. Lausanne-Paris, 1761, *Introduction*, pp. 2-13). En 1764, le doyen Muret confirme Tissot, et montre les dangers de l'émigration qui tend à dépeupler le pays de Vaud : « Beau linge, fines dentelles, souliers brodés, habits de soie, tabliers de mousseline, tabatière en poche, boucles d'argent, que sais-je en-

s'obstinent, on ne favorise point leur fantaisie insensée, on les laisse courir au vice et à la misère, et l'on s'applique à dédomager ceux qu'on a persuadés, des sacrifices qu'ils font à la raison. On leur apprend à honorer leur condition naturelle en l'honorant soi-même ; on n'a point avec les paysans les façons des villes, mais on use avec eux d'une honnête et grave familiarité, qui, maintenant chacun dans son état, leur apprend pourtant à faire cas du leur[1]. Il n'y a point de bon paysan qu'on ne porte à se considérer lui-même, en lui montrant la différence qu'on fait de lui à ces petits parvenus qui viennent briller un moment dans leur village et ternir leurs parens de leur éclat. M. de Wolmar et le Baron quand il est ici manquent rarement d'assister aux exercices, aux prix, aux revues du village et des environs[2]. Cette jeunesse déjà naturellement ardente et guerrière, voyant de vieux Officiers se plaire à ses assemblées, s'en estime davantage et prend plus de confiance en elle-même. On lui en donne encore plus en lui montrant des soldats retirés du service étranger en savoir moins qu'elle à tous égards ; car quoiqu'on fasse, jamais cinq sols de paye et la peur des coups de canne[3] ne produiront une émulation pareille à celle que donne à un homme libre et sous les armes la présence de ses parens, de ses voisins, de ses amis, de sa maîtresse, et la gloire de son pays.

La grande maxime de Madame de Wolmar est donc de

---

core ? Elle va voir ses parents ; tout le village, au sortir de l'église, se rassemble à l'entour d'elle » (Cité par Maillefer, *Le pays de Vaud au* XVIII^e *s.* (24^bis), pp. 46-47).

1. Rousseau dit dans son *Projet de constitution pour la Corse :* « Il faut qu'un laboureur ne soit par la naissance inférieur à personne etc... » (*Œuvres inédites* (10), p. 74).

2. Dans le canton de Vaud, au XVIII^e s., « chaque année on inspectait les troupes du bailliage. Les avant-revues et les revues étaient de petites fêtes civiques et nationales qui attiraient un grand concours de peuple, de femmes et d'enfants, d'étrangers même. La revue était suivie d'un joyeux pique-nique, pris à l'ombre des arbres sur la place d'exercice etc... » (P. Maillefer (24), p. 312).

3. « les Suisses sont devenus des hommes à cinq sols, comme les Français à quatre » (*Projet de constitution pour la Corse, Œuvres inédites* (10), p. 80).

ne point favoriser les changemens de condition, mais de contribuer à rendre heureux chacun dans la sienne, et sur tout d'empêcher que la plus heureuse de toutes, qui est celle du villageois dans un Etat libre, ne se dépeuple en faveur des autres.

Je lui faisois là-dessus l'objection des talens divers que la nature semble avoir partagés aux hommes, pour leur donner à chacun leur emploi, sans égard à la condition dans laquelle ils sont nés. A cela elle me répondit qu'il y avoit deux choses à considérer avant le talent, savoir les mœurs, et la félicité. L'homme, dit-elle, est un être trop noble pour devoir servir simplement d'instrument à d'autres, et l'on ne doit point l'employer à ce qui leur convient sans consulter aussi ce qui lui convient à lui-même ; car les hommes ne sont pas faits pour les places, mais les places sont faites pour eux, et pour distribuer convenablement les choses il ne faut pas tant chercher dans leur partage l'emploi auquel chaque homme est le plus propre, que celui qui est le plus propre à chaque homme, pour le rendre bon et heureux autant qu'il est possible. Il n'est jamais permis de détériorer une âme humaine pour l'avantage des autres, ni de faire un scélérat pour le service des honnêtes-gens.

Or de mille sujets qui sortent du Village il n'y en a pas dix qui n'aillent se perdre à la ville, ou qui n'en portent les vices plus loin que les gens dont ils les ont appris. Ceux qui réussissent et font fortune, la font presque tous par les voyes déshonnêtes qui y mènent[1]. Les malheureux qu'elle n'a point favorisés ne reprennent plus leur ancien état et se font mendians ou voleurs, plutôt que de redevenir paysans. De ces mille s'il s'en trouve un seul qui résiste à l'exemple et se conserve honnête-homme, pensez-vous qu'à tout prendre celui-là passe une

1. Voir le commentaire que donne Rousseau de cette phrase dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, p. 168). Il conclut qu'en apprenant un métier manuel « vous n'avez plus besoin d'être lâche et menteur devant les grands, souple et rampant devant les fripons, vil complaisant de tout le monde, emprunteur ou voleur, ce qui est à peu près la même chose quand on n'a rien ».

vie aussi heureuse qu'il l'eût passée à l'abri des passions violentes, dans la tranquille obscurité de sa première condition ?

Pour suivre son talent il le faut connoître. Est-ce une chose aisée de discerner toujours les talens des hommes, et à l'âge où l'on prend un parti si l'on a tant de peine à bien connoître ceux des enfans qu'on a le mieux observés, comment un petit paysan saura-t-il de lui-même distinguer les siens? Rien n'est plus équivoque que les signes d'inclination qu'on donne dès l'enfance ; l'esprit imitateur y a souvent plus de part que le talent ; ils dépendront plutôt d'une rencontre fortuite que d'un penchant décidé, et le penchant même n'annonce pas toujours la disposition. Le vrai talent, le vrai génie a une certaine simplicité qui le rend moins inquiet, moins remuant, moins prompt à se montrer qu'un apparent et faux talent qu'on prend pour véritable, et qui n'est qu'une vaine ardeur de briller, sans moyens pour y réussir. Tel entend un tambour et veut être Général ; un autre voit bâtir et se croit Architecte. Gustin mon jardinier[1] prit le goût du dessein pour m'avoir vu dessiner ; je l'envoyai apprendre à Lausanne ; il se croyoit déjà peintre, et n'est qu'un jardinier. L'occasion, le désir de s'avancer, décident de l'état qu'on choisit. Ce n'est pas assés de sentir son génie, il faut aussi vouloir s'y livrer.

1. Gustin était le nom d'un jardinier de Groslay (Voir *Introduction*, p. 114).

Rousseau a repris et développé l'idée au livre III de l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, p. 170) : « Une erreur commune... et dont il faut vous préserver, c'est d'attribuer à l'ardeur du talent l'effet de l'occasion, et de prendre pour une inclination marquée vers tel ou tel art l'esprit imitatif commun à l'homme et au singe etc... ». Il y raconte l'histoire d'un laquais, qu'il avait connu, et qui « voyant peindre et dessiner son maître se mit dans la tête d'être peintre et dessinateur ». « Il faut des observations plus fines qu'on ne pense pour s'assurer du vrai génie et du vrai goût d'un enfant... ». Au début de l'*Emile*, Rousseau explique que, « dans l'ordre social où toutes les places sont marquées, chacun doit être élevé pour la sienne... », mais qu'il ne se soucie ni d'ordre social, ni de place, et qu'il veut former Emile pour l' « état d'homme » en général, qui le rendra propre à tous les états particuliers (*Œuvres*, t. II, p. 8).

Un Prince ira-t-il se faire cocher, parce qu'il mène bien son carrosse ? Un Duc se fera-t-il Cuisinier parce qu'il invente de bons ragoûts ? On n'a des talens que pour s'élever, personne n'en a pour descendre ; pensez-vous que ce soit là l'ordre de la nature ? Quand chacun connoîtroit son talent et voudroit le suivre, combien le pourroient ? Combien surmonteroient d'injustes obstacles ? combien vaincroient d'indignes Concurrens ? Celui qui sent sa foiblesse appelle à son secours le manège et la brigue, que l'autre plus sûr de lui dédaigne[1]. Ne m'avez-vous pas cent fois dit vous même que tant d'établissemens en faveur des arts ne font que leur nuire ? En multipliant indiscrètement les Sujets on les confond, le vrai mérite reste étouffé dans la foule, et les honneurs dus au plus habile sont tous pour le plus intrigant. S'il existoit une société où les emplois et les rangs fussent exactement mesurés sur les talens et le mérite personnel, chacun pourroit aspirer à la place qu'il sauroit le mieux remplir ; mais il faut se conduire par des règles plus sûres et renoncer au prix des talens, quand le plus vil de tous est le seul qui mène à la fortune.

Je vous dirai plus, continua-t-elle ; j'ai peine à croire que tant de talens divers doivent être tous dévelopés (*a*) ; car il faudroit pour cela que le nombre de ceux qui les possèdent fût exactement proportionné aux besoins de la société, et si l'on ne laissoit au travail de la terre que ceux qui ont éminemment le talent de l'agriculture, ou qu'on enlevât à ce travail tous ceux qui sont plus propres à un autre, il ne resteroit pas assés de laboureurs pour la cultiver et nous faire vivre. Je penserois que les talens

(*a*) La première édition donnait *tout dévelopés*. Faute évidente corrigée par Rey, 1763.

1. Le Brouillon donnait un texte curieusement atténué : « ... appelle à son secours l'industrie et la brigue que l'autre plus sûr de lui dédaigne le plus souvent. C'est une ressource que la nature nous a ménagée au besoin, mais à laquelle il ne faut jamais recourir sans nécessité, car quand elle n'est pas nécessaire elle est nuisible. »

des hommes sont comme les vertus des drogues que la nature nous donne pour guérir nos maux, quoique son intention soit que nous n'en ayons pas besoin. Il y a des plantes qui nous empoisonnent, des animaux qui nous dévorent, des talens qui nous sont pernicieux. S'il faloit toujours employer chaque chose selon ses principales propriétés, peut-être feroit-on moins de bien que de mal aux hommes. Les peuples bons et simples n'ont pas besoin de tant de talens ; ils se soutiennent mieux par leur seule simplicité que les autres par toute leur industrie. Mais à mesure qu'ils se corrompent leurs talens se développent comme pour servir de supplément aux vertus qu'ils perdent, et pour forcer les méchans eux-mêmes d'être utiles en dépit d'eux[1].

Une autre chose sur laquelle j'avois peine à tomber d'accord avec elle étoit l'assistance des mendians. Comme c'est ici une grande route, il en passe beaucoup, et l'on ne refuse l'aumône à aucun[2]. Je lui représentai que ce

---

1. Tout ce développement depuis : « Pour suivre le talent il le faut connaître... » a été très remanié sur et depuis le Brouillon. C'est évidemment l'une des dissertations accessoires que Rousseau a ajoutées au premier jet de son roman. Le Brouillon donnait, soit à la suite de « être utiles en dépit d'eux », soit en marge, les développements suivants : « s'il existait une société où les emplois et les rangs fussent exactement mesurés sur les talents et le mérite personnel, chacun pourrait aspirer à la place qu'il saurait le mieux remplir ; mais il faut se conduire par des règles plus sûres et renoncer au prix des talents quand le plus vil de tous est le seul qui mène à la fortune. — Très peu surmonteraient d'injustes obstacles ; très peu vaincraient d'indignes concurrents. Celui qui sent sa faiblesse appelle à son secours l'industrie et la brigue que l'autre, plus sûr de lui, dédaigne le plus souvent. C'est une ressource que la nature nous a ménagée au besoin, mais à laquelle il ne faut jamais recourir sans nécessité, car quand elle n'est pas nécessaire elle est nuisible. — Tant d'établissements en faveur des arts ne font que leur nuire. N'est-ce pas vous qui l'avez dit ? En multipliant indirectement les sujets on les confond ; le vrai mérite reste étouffé dans la foule, et les honneurs dus au plus habile sont tous pour le plus intrigant ».

2. Sur les générosités de Mme de Warens, voir p. 18, n. 2.

Le paupérisme et la mendicité étaient une des grandes plaies des campagnes vaudoises (Voir Maillefer, *Histoire du canton de Vaud* (24), p. 81). Un mémoire de la Société économique d'Yverdon

n'étoit pas seulement un bien jetté à pure perte, et dont on privoit ainsi le vrai pauvre ; mais que cet usage contribuoit à multiplier les gueux et les vagabonds qui se plaisent à ce lâche métier, et, se rendant à charge à la société, la privent encore du travail qu'ils y pourroient faire.

Je vois bien, me dit-elle, que vous avez pris dans les grandes villes les maximes dont de complaisans raisoneurs[1] aiment à flater la dureté des riches ; vous en avez

---

signale qu'en 1759 « la ville d'Yverdon avait vainement essayé d'empêcher le concours de mendiants qui affluaient chaque jour chez elle... la mendicité devint une profession... dans certaines saisons les écoles restaient désertes » (Cité par Verdeil (32), t. III, p. 252). A Genève on édicte, de 1747 à 1759, cinq règlements contre les mendiants (E. Rivoire, *Bibliographie historique de Genève au* XVIII^e^ *s.* dans *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1897, t. I, pp. 87, 89, 95, 96, 106).

1. Quels sont ces raisonneurs ? Helvétius écrit dans l'*Esprit* : « Les femmes sages, en faisant des largesses à des mendiants ou à des criminels, sont donc moins bien conseillées par leurs directeurs que les femmes galantes par le désir de plaire : celles-ci nourrissent des citoyens utiles ; et celles-là des hommes inutiles, ou même les ennemis de cette nation » ; conclusion d'un raisonnement où il démontre que les femmes galantes font vivre les industries de luxe, « utiles à l'Etat » ; ces femmes font évidemment partie des « professions inutiles dont plusieurs ne servent qu'à corrompre et gâter les mœurs », alléguées par Rousseau. Mais il faut rappeler que l'*Esprit* est du mois d'août 1758 et qu'à cette date le roman est, à peu près certainement, achevé (Voir *Introduction*, p. 81 et suiv.). Toussaint dans *Les Mœurs* défend brièvement la charité (pp. 352-353). Diderot n'a pas attaqué l'aumône faite, comme celle de Julie, sans discernement. Dans les *Saisons* (parues en 1769) Saint-Lambert a célébré la bienfaisance judicieuse : « C'est en rendant le pauvre meilleur, c'est en lui inspirant le goût du travail, qu'on le tire de la misère ; il ne faut être que machinalement sensible à la pitié pour faire l'aumône, mais il faut être bon et éclairé pour faire le bien » (*Les Saisons*. Amsterdam, 1769, in-8°, p. 159, et note, p. 182). Il n'est pas impossible qu'il ait discuté la question avec Rousseau, mais ce n'est qu'une hypothèse. Voltaire n'a jamais critiqué directement l'aumône. Mais il avait montré brièvement, dès 1738, les dangers de la mendicité : « Je pense qu'il n'y a point de ville moins barbare que Paris, et pourtant où il y ait plus de mendiants. C'est une vermine qui s'attache à la richesse ; les fainéants accourent du bout du royaume à Paris pour y mettre à contribution l'opulence et la bonté » (*Observa-*

même pris les termes. Croyez-vous dégrader un pauvre de sa qualité d'homme, en lui donnant le nom méprisant de gueux? compatissant comme vous l'êtes, comment avez-vous pu vous résoudre à l'employer? Renoncez-y, mon ami, ce mot ne va point dans votre bouche; il est plus déshonorant pour l'homme dur qui s'en sert que pour le malheureux qui le porte. Je ne déciderai point si ces détracteurs de l'aumône ont tort ou raison; ce que je sais, c'est que mon mari qui ne cède point en bon sens à vos philosophes, et qui m'a souvent rapporté tout ce qu'ils disent là-dessus pour étouffer dans le cœur la pitié naturelle et l'exercer à l'insensibilité, m'a toujours paru mépriser ces discours et n'a point désaprouvé ma conduite. Son raisonnement est simple. On souffre, dit-il, et l'on entretient à grands fraix des multitudes de professions inutiles dont plusieurs ne servent qu'à corrompre et gâter les mœurs. A ne regarder l'état de mendiant que comme un métier, loin qu'on en ait rien de pareil à craindre, on n'y trouve que de quoi nourrir en nous les sentimens d'intérêt et d'humanité qui devroient unir tous les hommes. Si l'on veut le considérer par le talent, pourquoi ne récompenserois-je pas l'éloquence de ce mendiant qui me remue le cœur et me porte à le secourir, comme je paye un Comédien qui me fait verser quelques larmes stériles? Si l'un me fait aimer les bonnes actions d'autrui, l'autre me porte à en faire moi-même : tout ce qu'on sent à la

tions sur MM. Jean Lass, Melon et Dutot..., *Œuvres* (34), t. XXII, p. 361). Rousseau a lu ce passage (paru d'ailleurs pendant qu'il était aux Charmettes, où « rien de tout ce qu'écrivait Voltaire ne nous échappait » (*Œuvres*, t. VIII, p. 152). Voir, en effet, plus bas (p. 28) la note : « J'ai lu quelque part que les mendiants sont une vermine qui s'attache aux riches »; l'expression ne peut appartenir qu'à Voltaire qui la revendique en la reprenant dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771 : « La gueuserie, ai-je dit autrefois, est une vermine qui s'attache à l'opulence. » C'est donc à Voltaire qu'il en a, et sans doute aussi à des arguments qui avaient été développés devant lui dans ces discussions « philosophiques » au milieu desquelles il a vécu avant de s'isoler à l'Ermitage, chez Diderot, chez Helvétius, chez Mlle Quinault, etc... Notons qu'en 1758, ou même 1760, Voltaire n'avait pas encore commencé à traiter Rousseau de gueux. Il n'y pas dans la discussion indirecte de ressentiment personnel.

tragédie s'oublie à l'instant qu'on en sort; mais la mémoire des malheureux qu'on a soulagés donne un plaisir qui renaît sans cesse. Si le grand nombre des mendians est onéreux à l'Etat, de combien d'autres professions qu'on encourage et qu'on tolère n'en peut-on pas dire autant? C'est au Souverain de faire en sorte qu'il n'y ait point de mendians : mais pour les rebuter de leur profession (*) faut-il rendre les citoyens inhumains et dénaturés? Pour moi, continua Julie, sans savoir ce que

(*) Nourrir les mendians c'est, disent-ils, former des pépinières de voleurs; et tout au contraire, c'est empêcher qu'ils ne le deviennent. Je conviens qu'il ne faut pas encourager les pauvres à se faire mendians, mais quand une fois ils le sont, il faut les nourrir, de peur qu'ils ne se fassent voleurs. Rien n'engage tant à changer de profession que de ne pouvoir vivre dans la sienne : or tous ceux qui ont une fois goûté de ce métier oiseux[1] prennent tellement le travail en aversion qu'ils aiment mieux voler et se faire pendre, que de reprendre l'usage de leurs bras. Un liard est bientôt demandé et refusé, mais vingt liards auroient payé le soupé d'un pauvre que vingt refus peuvent impatienter. Qui est-ce qui voudroit jamais refuser une si légère aumône[2] s'il songeoit qu'elle peut sauver deux hommes, l'un du crime et l'autre de la mort? J'ai lu quelque part[3] que les mendians sont une vermine qui s'attache aux riches. Il est naturel que les enfans s'attachent aux pères; Mais ces pères opulens et durs les méconnoissent, et laissent aux pauvres le soin de les nourrir[4].

1. Le *Dictionnaire de l'Académie* donne *oiseux*, en 1762, comme synonyme de *oisif*, sans remarque. Celui de Féraud donne des indications d'où il résulte qu'en 1788 le mot commençait à vieillir et que son emploi avait été, pendant tout le siècle, incertain.

2. Le liard valait le quart d'un sou.

3. « Quelque part », c'est dans Voltaire : « Je pense qu'il n'y a point de ville moins barbare que Paris, et pourtant où il y ait plus de mendiants. C'est une vermine qui s'attache à la richesse » (*Observations sur MM^rs Jean Lass, Melon et Dutot, sur le commerce, le luxe, les monnaies et les impôts*, 1738. *Œuvres* (34), t. XXII, p. 361). Rousseau a-t-il réellement oublié que la phrase est de Voltaire? C'est possible. Mais à cette date (fin 1757 ou commencement de 1758), même si l'on suppose la note rédigée avant la publication de l'article *Genève* au tome VII de l'*Encyclopédie* (début de 1758), Rousseau sans être ouvertement brouillé avec Voltaire est en fait son adversaire et redoute son influence sur Genève. Il a très bien pu oublier avec intention de se souvenir.

4. La note manque dans le Brouillon.

les pauvres sont à l'Etat je sais qu'ils sont tous mes frères, et que je ne puis sans une inexcusable dureté leur refuser le foible secours qu'ils me demandent. La plupart sont des vagabonds, j'en conviens; mais je connois trop les peines de la vie pour ignorer par combien de malheurs un honnête homme peut se trouver réduit à leur sort, et comment puis-je être sûre que l'inconnu qui vient implorer au nom de Dieu mon assistance et mendier un pauvre morceau de pain n'est pas, peut-être, cet honnête homme prêt à périr de misère, et que mon refus va réduire au désespoir[1] ? L'aumône que je fais donner à la porte est légère. Un demi-crutz (*) et un morceau de pain sont ce qu'on ne refuse à personne, on donne une ration double à ceux qui sont évidemment estropiés. S'ils en trouvent autant sur leur route dans chaque maison aisée, cela suffit pour les faire vivre en chemin, et c'est tout ce qu'on doit au mendiant étranger qui passe. Quand ce ne seroit pas pour eux un secours réel, c'est au moins un témoignage qu'on prend part à leur peine, un adoucissement à la dureté du refus, une sorte de salutation qu'on leur rend. Un demi-crutz et un morceau de pain ne coûtent guère plus à donner et sont une réponse plus honnête qu'un, *Dieu vous assiste* ; comme si les dons de Dieu

(*) Petite monnoye du pays[2].

---

1. Rousseau n'a jamais « imploré au nom de Dieu » ni « mendié un morceau de pain ». Du moins il ne l'avoue pas. Mais il a été l'inconnu, l'honnête homme, prêt à périr de misère. Dans un petit village près de Lausanne, il entra dans un cabaret, et demanda à souper, sans un « crutz » pour payer le cabaretier (ce qui est pis sans doute que de mendier) (*OEuvres*, t. VIII, p. 103). A Lyon, un peu plus tard, il couchoit à l'occasion dans la rue, pour économiser ses dernières ressources (*Ib.*, p. 119). Il se souvient certainement de ces jours de misère en justifiant l'aumône faite au passant.

2. Le crutz valait un quart de batz qui était lui-même le quart du florin (pour comparaison : un dîner valait en moyenne 6 batz ou 16 sols. Rousseau près de Lausanne paye 7 batz [*OEuvres*, t. VIII, p. 103]). (R. Blanchet, *Mémoires sur les monnaies des pays voisins du Leman*. Lausanne, Bridel, 1854, pp. 155-157). Sur le mot crutz, voir A. François, *Les provincialismes* (19[bis]), p. 36.

n'étoient pas dans la main des hommes, et qu'il eût d'autres greniers sur la terre que les magazins des riches? Enfin, quoiqu'on puisse penser de ces infortunés, si l'on ne doit rien au gueux qui mendie, au moins se doit-on à soi-même de rendre honneur à l'humanité souffrante ou à son image, et de ne point s'endurcir le cœur à l'aspect de ses misères.

Voilà comment j'en use avec ceux qui mendient, pour ainsi dire, sans prétexte et de bonne foi : à l'égard de ceux qui se disent ouvriers et se plaignent de manquer d'ouvrage, il y a toujours ici pour eux des outils et du travail qui les attendent. Par cette méthode on les aide, on met leur bonne volonté à l'épreuve, et les menteurs le savent si bien qu'il ne s'en présente plus chez nous[1].

C'est ainsi, Milord, que cette âme angélique trouve toujours dans ses vertus dequoi combattre les vaines subtilités dont les gens cruels pallient leurs vices. Tous ces soins et d'autres semblables sont mis par elle au rang de ses plaisirs, et remplissent une partie du tems que lui laissent ses devoirs les plus chéris. Quand, après s'être acquitée de tout ce qu'elle doit aux autres elle songe ensuite à elle-même, ce qu'elle fait pour se rendre la vie agréable peut encore être compté parmi ses vertus; tant son motif est toujours louable et honnête, et tant il y a de tempérance et de raison dans tout ce qu'elle accorde à ses désirs! Elle veut plaire à son mari qui aime à la voir contente et gaye; elle veut inspirer à ses enfans le goût des innocens plaisirs que la modération l'ordre et la simplicité font valoir, et qui détournent le cœur des passions impétueuses. Elle s'amuse pour les amuser, comme la colombe amolit dans son estomac le grain dont elle veut nourrir ses petits[2].

---

1. Le paragraphe, depuis « Voilà comment j'en use... », a été ajouté par Rousseau en marge du Brouillon, pour répondre à une objection trop naturelle.

2. Ce détail d'histoire naturelle est exact. Aux Charmettes, avant midi, « si le dîner n'était pas prêt », Rousseau allait « faire visite à ses amis les pigeons ». Il a donc pu les observer par lui-même (*Œuvres*, t. VIII, p. 171).

Julie a l'âme et le corps également sensibles. La même délicatesse règne dans ses sentimens et dans ses organes. Elle étoit faite pour connoître et goûter tous les plaisirs, et longtems elle n'aima si chèrement la vertu même que comme la plus douce des voluptés[1]. Aujourd'hui qu'elle

1. Dans cette étude de la vertueuse et sage volupté de Julie, Rousseau se souvient peut-être de Mme d'Houdetot : « Le goût des plaisirs, lui écrit-il, ne vous est pas étranger ; la retenue et la modération vous sont encore plus naturelles... » (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. II, p. 114). Il se souvient peut-être de Mme de Warens qui goûtait avec lui les plaisirs simples des Charmettes, les promenades, les dîners sur l'herbe à Montagnole, les soupers sous le berceau, la récolte des fruits, les vendanges, etc... auxquels « maman prenait le même plaisir » que lui. Mais il se souvient surtout de lui-même. « J'aime à manger sans être avide ; je suis sensuel et non pas gourmand » (*Œuvres*, t. VIII, p. 23). « Sa sensualité quoique vive n'est jamais fougueuse... S'il aime à jouir c'est seulement après avoir désiré ; et il n'attend pas pour cesser que le désir cesse » (*Ibid.*, t. IX, pp. 197-198. Tout le passage serait à voir). Plus exactement, Julie est une « dévote » qui croit qu'elle peut accorder sa dévotion et son goût des plaisirs sages et mesurés. C'était le sentiment même de Rousseau au moment de cette crise violente de dévotion qui lui faisait, aux Charmettes, redouter si cruellement l'enfer : « Les dévots ont pour l'ordinaire une petite sensualité très vive qui leur fait savourer avec délices les plaisirs innocents qui leur sont permis. Les mondains leur en font un crime, je ne sais pourquoi, ou plutôt je le sais bien ; c'est qu'ils envient aux autres la jouissance des plaisirs simples dont eux-mêmes ont perdu le goût. Je l'avais, ce goût, et je trouvais charmant de le satisfaire en sûreté de conscience » (*Ibid.*, t. VIII, p. 174). Toute cette étude de la sensualité vertueuse aurait pu prendre place dans ce traité que Rousseau avait médité et qu'il devait intituler *La Morale sensitive ou le Matérialisme du sage* (*Œuvres*, t. VIII, pp. 292-293). Julie n'a pas été la seule — avec Jean-Jacques — à unir la vertu et le bonheur. Il y a eu, pendant ces soixante premières années du XVIII^e^ s., un lent et puissant mouvement de réaction contre les doctrines austères qui imposent, au nom de la religion, « ces privations pénibles et douloureuses qui blessent la nature et dont son auteur dédaigne l'hommage insensé ». On affirme de plus en plus qu'être pieux c'est suivre l'instinct du cœur et celui du bonheur. Voir, sur ce mouvement des esprits et des doctrines : P. M. Masson, *La formation religieuse de Rousseau* (4^bis^), ch. VII, § 3. Ajoutons à ce qu'il dit ce seul fait : Levesque de Pouilly avait publié une *Théorie des sentiments agréables* qui en était, pour le moins, en 1758, à sa 5^e^ édition, et était, par conséquent, un des livres les plus lus. Or ce traité était un traité de religion et de morale comme la fin du titre l'indique, « où,

sent en paix cette volupté suprême, elle ne se refuse aucune de celles qui peuvent s'associer avec celle-là ; mais sa manière de les goûter ressemble à l'austérité de ceux qui s'y refusent, et l'art de jouir[1] est pour elle celui des privations ; non de ces privations pénibles et douloureuses qui blessent la nature et dont son auteur dédaigne l'hommage insensé (*a*), mais des privations passagères et modérées, qui conservent à la raison son empire, et servant d'assaisonement au plaisir en préviennent le dégoût et l'abus. Elle prétend que tout ce qui tient au sens et n'est pas nécessaire à la vie change de nature aussi-tôt qu'il tourne en habitude, qu'il cesse d'être un plaisir en devenant un besoin, que c'est à la fois une chaîne qu'on se donne et une jouissance dont on se prive, et que prévenir toujours les désirs n'est pas l'art de les contenter mais de les éteindre. Tout celui qu'elle employe à donner du prix aux moindres choses est de se les refuser vingt fois pour en jouir une. Cette âme simple se conserve ainsi son premier ressort ; son goût ne s'use point ; elle n'a jamais besoin de le ranimer par des excès, et je la vois souvent savourer avec délice un plaisir d'enfant, qui seroit insipide à tout autre.

Un objet plus noble qu'elle se propose encore en cela,

(*a*) Les mots : *et dont son auteur dédaigne l'hommage insensé* sont supprimés dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 408).

après avoir indiqué les règles que la Nature suit dans la distribution du plaisir, on établit les principes de la Théologie naturelle et de la philosophie morale ». Rousseau a pu causer morale et plaisir avec Diderot. L'article *Plaisir* que Diderot a écrit (postérieurement à 1760) pour l'*Encyclopédie* s'accorderait avec les idées de Levesque de Pouilly et, dans son ensemble, avec celles de Julie : « le plaisir naît du sein de la vertu... soyons justes et bienfaisants ; la morale nous l'ordonne ; la théorie des sentiments nous y invite... » (*Œuvres* (20), t. XVI, pp. 295-302).

1. Rousseau méditait sans doute un *Art de jouir*. L'expression se trouve, en titre, sur un feuillet manuscrit de la bibliothèque de Neuchâtel (Fragments divers, n° 7843). Mais les quelques lignes qui suivent, sur la solitude, prouvent que le fragment est postérieur à l'affaire de l'*Emile*, et que l'Art de jouir aurait été sans doute, pour Rousseau, celui de se consoler des hommes par la nature et la méditation.

est de rester maîtresse d'elle-même, d'accoutumer ses passions à l'obéissance, et de plier tous ses désirs à la règle. C'est un nouveau moyen d'être heureuse, car on ne jouit sans inquiétude que de ce qu'on peut perdre sans peine, et si le vrai bonheur appartient au sage, c'est parce qu'il est de tous les hommes celui à qui la fortune peut le moins ôter.

Ce qui me paroît le plus singulier dans sa tempérance, c'est qu'elle la suit sur les mêmes raisons qui jettent les voluptueux dans l'excès. La vie est courte, il est vrai, dit-elle; c'est une raison d'en user jusqu'au bout, et de dispenser avec art sa durée afin d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible. Si un jour de satiété nous ôte un an de jouissance, c'est une mauvaise philosophie d'aller toujours jusqu'où le désir nous mène, sans considérer si nous ne serons point plutôt au bout de nos facultés que de notre carrière, et si notre cœur épuisé ne mourra point avant nous. Je vois que ces vulgaires Epicuriens pour ne vouloir jamais perdre une occasion les perdent toutes, et toujours ennuyés au sein des plaisirs n'en savent jamais trouver aucun. Ils prodiguent le tems qu'ils pensent économiser, et se ruinent comme les avares pour ne savoir rien perdre à propos. Je me trouve bien de la maxime opposée, et je crois que j'aimerois encore mieux sur ce point trop de sévérité que de relâchement. Il m'arrive quelquefois de rompre une partie de plaisir par la seule raison qu'elle m'en fait trop; en la renouant j'en jouis deux fois. Cependant, je m'exerce à conserver sur moi l'empire de ma volonté, et j'aime mieux être taxée de caprice que de me laisser dominer par mes fantaisies.

Voilà sur quel principe on fonde ici les douceurs de la vie, et les choses de pur agrément. Julie a du penchant à la gourmandise, et dans les soins qu'elle donne à toutes les parties du ménage, la cuisine surtout n'est pas négligée. La table se sent de l'abondance générale, mais cette abondance n'est point ruineuse; il y règne une sensualité sans raffinement; tous les mets sont communs, mais excellens dans leurs espèces, l'apprêt en est simple et

pourtant exquis. Tout ce qui n'est que d'appareil, tout ce qui tient à l'opinion, tous les plats fins et recherchés, dont la rareté fait tout le prix et qu'il faut nommer pour les trouver bons, en sont bannis à jamais, et même dans la délicatesse et le choix de ceux qu'on se permet, on s'abstient journellement de certaines choses qu'on réserve pour donner à quelques repas un air de fête qui les rend plus agréables sans être plus dispendieux. Que croiriez-vous que sont ces mets si sobrement ménagés ? Du gibier rare ? du poisson de mer ? des productions étrangères ? Mieux que tout cela. Quelque excellent légume du pays, quelqu'un des savoureux herbages qui croissent dans nos jardins, certains poissons du lac apprêtés d'une certaine manière, certains laitages de nos montagnes[1], quelque pâtisserie à l'allemande, à quoi l'on joint quelque pièce de la chasse des gens de la maison ; voilà tout l'extraordinaire qu'on y remarque ; voilà ce qui couvre et orne la table, ce qui excite et contente notre appétit les jours de réjouissance ; le service est modeste et champêtre, mais propre et riant, la grâce et le plaisir y sont, la joye et l'appétit l'assaisonent ; des surtouts dorés autour desquels on meurt de faim, des cristaux pompeux chargés de fleurs pour tout dessert ne remplissent point la place des mets, on n'y sait point l'art de nourrir l'estomac par les yeux ; mais on y sait celui d'ajouter du charme à la bonne chère, de manger beaucoup sans s'incomoder, de s'égayer à boire sans altérer sa raison, de tenir table longtems sans ennui, et d'en sortir toujours sans dégoût.

Il y a au premier étage une petite salle à manger différente de celle où l'on mange ordinairement laquelle est au rez-de-chaussée. Cette salle particulière est à l'angle de la maison et éclairée de deux côtés. Elle donne par l'un sur le jardin au delà duquel on voit le lac à travers les arbres ; par l'autre on apperçoit ce grand coteau de vignes qui commence d'étaler aux yeux les richesses qu'on y

1. « Il [Rousseau] aimoit à se rappeler les bons laitages de la Suisse, entre autres de celui qu'on mange en quelques endroits du bord du lac de Genève » (Bernardin de Saint-Pierre, *La vie et les ouvrages* (17), p. 51).

recueillira dans deux mois. Cette pièce est petite mais ornée de tout ce qui peut la rendre agréable et riante. C'est là que Julie donne ses petits festins à son père, à son mari, à sa cousine, à moi, à elle-même, et quelquefois à ses enfans. Quand elle ordonne d'y mettre le couvert, on sait davance ce que cela veut dire, et M. de Wolmar l'appelle en riant le salon d'Apollon; mais ce salon ne diffère pas moins de celui de Lucullus par le choix des Convives que par celui des mets. Les simples hôtes n'y sont point admis ; jamais on n'y mange quand on a des étrangers ; c'est l'azile inviolable de la confiance, de l'amitié, de la liberté. C'est la société des cœurs qui lie en ce lieu celle de la table ; elle est une sorte d'initiation à l'intimité, et jamais il ne s'y rassemble que des gens qui voudroient n'être plus séparés. Milord, la fête vous attend, et c'est dans cette salle que vous ferez ici votre premier repas.

Je n'eus pas d'abord le même honneur. Ce ne fut qu'à mon retour de chez Madame d'Orbe que je fus traitté dans le salon d'Apollon. Je n'imaginois pas qu'on pût rien ajouter d'obligeant à la réception qu'on m'avoit faite : Mais ce souper me donna d'autres idées. J'y trouvai je ne sais quel délicieux mélange de familiarité, de plaisir, d'union, d'aisance, que je n'avois point encore éprouvé. Je me sentois plus libre sans qu'on m'eût averti de l'être ; il me sembloit que nous nous entendions mieux qu'auparavant. L'éloignement des domestiques m'invitoit à n'avoir plus de réserve au fond de mon cœur, et c'est là qu'à l'instance de Julie je repris l'usage quitté depuis tant d'années de boire avec mes hôtes du vin pur à la fin du repas[1].

1. Saint-Preux avait renoncé à boire du vin à la suite « d'étranges discours » qu'il avait tenus à Julie après un bon repas (Partie I, lettre 50). Rousseau, lui aussi, s'était mis à l'eau, mais pour sa santé, aux Charmettes (Voir t. II, n. 1 et 3, p. 83). Mais il était vite revenu à l'usage du vin, d'ailleurs très modérément. Dans sa vieillesse il fut moins réservé : « Autrefois, me disait-il, nous buvions, ma femme et moi, un quart de bouteille de vin à notre souper ; ensuite est venue la demi-bouteille ; à présent nous buvons la bouteille toute entière. Cela nous réchauffe » (Bernardin de Saint-Pierre, *La vie et les ou-*

Ce souper m'enchanta. J'aurois voulu que tous nos repas se fussent passés de même. Je ne connoissois point cette charmante salle, dis-je à Madame de Wolmar ; pourquoi n'y mangez-vous pas toujours ? voyez, dit-elle, elle est si jolie ! ne seroit-ce pas domage de la gâter ? Cette réponse me parut trop loin de son caractère pour n'y pas soupçonner quelque sens caché. Pourquoi du moins, repris-je, ne rassemblez-vous pas toujours autour de vous les mêmes comodités qu'on trouve ici, afin de pouvoir éloigner vos domestiques et causer plus en liberté ? C'est, me répondit-elle encore, que cela seroit trop agréable, et que l'ennui d'être toujours à son aise est enfin le pire de tous. Il ne m'en falut pas davantage pour concevoir son système, et je jugeai qu'en effet, l'art d'assaisonner les plaisirs n'est que celui d'en être avare.

Je trouve qu'elle se met avec plus de soin qu'elle ne faisoit autrefois. La seule vanité qu'on lui ait jamais reprochée étoit de négliger son ajustement. L'orgueilleuse avoit ses raisons, et ne me laissoit point de prétexte pour méconnoître son empire. Mais elle avoit beau faire, l'enchantement étoit trop fort pour me sembler naturel ; je m'opiniâtrois à trouver de l'art dans sa négligence ; elle se seroit coiffée d'un sac, que je l'aurois accusée de coquéterie. Elle n'auroit pas moins de pouvoir aujourd'hui ; mais elle dédaigne de l'employer, et je dirois qu'elle affecte une parure plus recherchée pour ne sembler plus qu'une jolie femme, si je n'avois découvert la cause de ce nouveau soin. J'y fus trompé les premiers jours, et sans songer qu'elle n'étoit pas mise autrement qu'à mon arrivée où je n'étois point attendu, j'osai m'attribuer l'honneur de cette recherche. Je me désabusai durant l'absence de M. de Wolmar. Dès le lendemain ce n'étoit plus cette élégance de la veille dont l'œil ne pouvoit se lasser, ni cette simplicité touchante et voluptueuse qui m'enivroit autrefois. C'étoit une certaine modestie qui

---

vrages (17), p. 51). Confidence qui est d'accord avec le « demi-setier » qu'il buvait avec Thérèse à l'hôtel du Languedoc (*Œuvres*, t. VIII, p. 251).

parle au cœur par les yeux, qui n'inspire que du respect, et que la beauté rend plus imposante. La dignité d'épouse et de mère régnoit sur tous ses charmes ; ce regard timide et tendre étoit devenu plus grave ; et l'on eût dit qu'un air plus grand et plus noble avoit voilé la douceur de ses traits. Ce n'étoit pas qu'il y eût la moindre altération dans son maintien ni dans ses manières ; son égalité sa candeur ne connurent jamais les simagrées. Elle usoit seulement du talent naturel aux femmes de changer quelquefois nos sentimens et nos idées par un ajustement différent, par une coëffure d'une autre forme, par une robe d'une autre couleur, et d'exercer sur les cœurs l'empire du goût en faisant de rien quelque chose. Le jour qu'elle attendoit son mari de retour, elle retrouva l'art d'animer ses grâces naturelles sans les couvrir ; elle étoit éblouissante en sortant de sa toilette ; je trouvai qu'elle ne savoit pas moins effacer la plus brillante parure qu'orner la plus simple, et je me dis avec dépit en pénétrant l'objet de ses soins : En fit-elle jamais autant pour l'amour[1] ?

Ce goût de parure s'étend de la maîtresse de la maison à tout ce qui la compose. Le maître, les enfans, les domestiques, les chevaux, les bâtimens, les jardins, les meubles, tout est tenu avec un soin qui marque qu'on n'est pas au dessous de la magnificence, mais qu'on la dédaigne. Ou plutôt, la magnificence y est en effet, s'il est vrai qu'elle consiste moins dans la richesse de certaines choses que dans un bel ordre du tout, qui marque le concert des parties et l'unité d'intention de l'ordonna-

---

1. Voir ce que dit Rousseau de son goût pour l' « ajustement » féminin : « Ce n'est pourtant pas du tout la vanité de l'état et du rang qui m'attire ; c'est un teint mieux conservé, de plus belles mains, une parure plus gracieuse, un air de délicatesse et de propreté sur toute la personne, plus de goût dans la manière de se mettre et de s'exprimer, une robe plus fine et mieux faite, une chaussure plus mignonne, des rubans, de la dentelle, des cheveux mieux ajustés. Je préférerais toujours la moins jolie ayant plus de tout cela. Je trouve moi-même cette préférence très ridicule, mais mon cœur la donne malgré moi » (*Œuvres*, t. VIII, p. 94).

teur (*). Pour moi je trouve au moins que c'est une idée plus grande et plus noble de voir dans une maison simple et modeste un petit nombre de gens heureux d'un bonheur commun que de voir régner dans un palais la discorde et le trouble, et chacun de ceux qui l'habitent chercher sa fortune et son bonheur dans la ruine d'un autre et dans le désordre général. La maison bien réglée est une, et forme un tout agréable à voir : dans le palais on ne trouve qu'un assemblage confus de divers objets, dont la liaison n'est qu'apparente. Au premier coup d'œil on croit voir une fin commune ; en y regardant mieux on est bientôt détrompé.

A ne consulter que l'impression la plus naturelle, il sembleroit que pour dédaigner l'éclat et le luxe on a moins besoin de modération que de goût. La simétrie et la régu-

(*) Cela me paroît incontestable. Il y a de la magnificence dans la simétrie d'un grand Palais ; il n'y en a point dans une foule de maisons confusément entassées. Il y a de la magnificence dans l'uniforme d'un Régiment en bataille ; il n'y en a point dans le peuple qui le regarde ; quoiqu'il ne s'y trouve peut-être pas un seul homme dont l'habit en particulier ne vaille mieux que celui d'un soldat. En un mot, la véritable magnificence n'est que l'ordre rendu sensible dans le grand ; ce qui fait que de tous les spectacles imaginables le plus magnifique est celui de la nature [1].

1. Cette définition de la magnificence semble bien appartenir à Rousseau. Mais il ne fait que transporter au « grand » une idée familière à tous ceux qui discutent autour de lui de la nature du beau. Voir l'article *Beau* de Diderot dans l'*Encyclopédie*. Il y analyse les caractères du Beau selon Crousaz : variété, unité, régularité, ordre, proportion ; selon Hutcheson : l'uniformité dans la variété ; selon le P. André : la régularité, l'ordre, la proportion, la symétrie. Il y donne sa définition du Beau : tout ce qui réveille en nous l'idée de rapports. Quant à l'ordre de la création, qui en fait le plus magnifique des spectacles imaginables c'est également une idée tout à fait banale à cette date et la Profession de foi du Vicaire savoyard n'ajoute à peu près rien, sur ce point, aux livres de Nieuwentyt, de Pluche (que Rousseau avait lus) et de beaucoup d'autres. Voir sur cette question : P. M. Masson, *La formation religieuse de Rousseau* (4bis), pp. 106, 240 et mon livre sur *Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle*. Paris, Colin, 1911, pp. 29-33. Voir aussi ce que dit l'article de Diderot du beau dans la nature (*Œuvres* (20), . X, pp. 15, 41).

larité plaît[1] à tous les yeux. L'image du bien-être et de la félicité touche le cœur humain qui en est avide : mais un vain appareil qui ne se rapporte ni à l'ordre ni au bonheur et n'a pour objet que de frapper les yeux, quelle idée favorable à celui qui l'étale peut-il exciter dans l'esprit du spectateur? L'idée du goût? Le goût ne paroît-il pas cent fois mieux dans les choses simples que dans celles qui sont offusquées de richesse[2]. L'idée de la comodité? Y a-t-il rien de plus incomode que le faste (*)?

(*) Le bruit des gens d'une maison trouble incessamment le repos du maître ; Il ne peut rien cacher à tant d'Argus. La foule de ses créanciers lui fait payer cher celle de ses admirateurs. Ses appartemens sont si superbes qu'il est forcé de coucher dans une bouge[3] pour être à son aise, et son singe est quelquefois mieux logé que lui. S'il veut dîner, il dépend de son cuisinier et jamais de sa faim ; s'il veut sortir, il est à la merci de ses chevaux ; mille embarras l'arrêtent dans les rues ; il brûle d'arriver et ne sait plus qu'il a des jambes. Chloé l'attend, les boues le retiennent, le poids de l'or de son habit l'accable, et il ne peut faire vingt pas à pied : mais s'il perd un rendez-vous avec sa maîtresse, il en est bien dédomagé par les passans : chacun remarque sa livrée, l'admire, et dit tout haut que c'est Monsieur un tel[4].

---

1. *Plaît* est le texte du Brouillon, de la Copie personnelle et de la Copie Luxembourg. C'est celui de la 1re édition et de celle de Rey, 1763. *Plaisent* est une correction arbitraire de l'édition Duchesne, 1764. Sur cet accord du verbe avec plusieurs sujets coordonnés, voir t. II, la n. 2, p. 40.

2. « *Offusquer*... signifie aussi, en même temps, empêcher de voir et empêcher d'être vu ; comme dans cette phrase : *Ces arbres offusquent votre maison* » (*Dict. de l'Académie*, 1762). Le sens est donc, très régulièrement : « celles qui sont empêchées d'être vues par la richesse ».

3. Les manuscrits donnent bien *une bouge*. C'est une faute de Rousseau. Tous les dictionnaires donnaient le mot comme masculin. Féraud explique : « *un bouge* et pas non *une bouge* comme on dit en Provence et ailleurs. »

4. Dans le Brouillon cette note faisait partie du texte. On trouverait sans peine des critiques analogues contre l'ostentation chez beaucoup de contemporains de Rousseau. Citons seulement celle-ci que Rousseau lisait dans l'*Esprit* d'Helvétius en achevant son roman : « lorsqu'on paraît en public couvert d'un habit brodé et traîné dans un char brillant on n'éprouve pas des plaisirs physiques, qui sont les seuls plaisirs réels ; on est, tout au plus, affecté d'un plaisir de vanité dont la privation serait peut-être insupportable, mais dont la jouis-

L'idée de la grandeur? C'est précisément le contraire. Quand je vois qu'on a voulu faire un grand palais, je me demande aussitôt pourquoi ce palais n'est pas plus grand[1]? Pourquoi celui qui a cinquante domestiques n'en a-t-il pas cent? Cette belle vaisselle d'argent pourquoi n'est-elle pas d'or? Cet homme qui dore son Carrosse pourquoi ne dore-t-il pas ses lambris? Si ses lambris sont dorés pourquoi son toit ne l'est-il pas? Celui qui voulut bâtir une haute tour faisoit bien de la vouloir porter jusqu'au Ciel; autrement il eût eu beau l'élever; le point où il se fût arrêté n'eût servi qu'à donner de plus loin la preuve de son impuissance. O homme petit et vain, montre-moi ton pouvoir, je te montrerai ta misère!

Au contraire, un ordre de choses où rien n'est donné à l'opinion[2], où tout a son utilité réelle et qui se borne aux vrais besoins de la nature n'offre pas seulement un spectacle approuvé par la raison, mais qui contente les yeux et le cœur, en ce que l'homme ne s'y voit que sous des rapports agréables, comme se suffisant à lui-même, que l'image de sa foiblesse n'y paroît point, et que ce riant tableau n'excite jamais de réflexions attristantes. Je défie aucun homme sensé de contempler une heure durant le palais d'un prince et le faste qu'on y voit briller sans tomber dans la mélancolie et déplorer le sort de l'humanité. Mais l'aspect de cette maison et de la vie uniforme et simple de ses habitans répand dans l'âme des spectateurs un charme secret qui ne fait qu'augmenter sans cesse. Un petit nombre de gens doux et paisibles, unis par des besoins mutuels et par une réciproque bienveuillance y concourt par divers soins à une fin commune :

---

sance est insipide » [(23), t. I, p. 48]. Rousseau d'ailleurs n'acceptait pas le principe du plaisir physique « seul plaisir réel ».

1. Les éditions courantes portent : *Je me demande aussitôt : « Pourquoi ce palais n'est-il pas plus grand?...* » Correction arbitraire. Le texte de 1761 est celui de la Copie personnelle, de la Copie Luxembourg et de l'édition de 1763.

2. Rapprocher ce passage de la première lettre à Sophie : « ces coteaux ombragés où la plus petite vallée du monde étalait à nos yeux toutes les richesses de la nature comme pour nous dégoûter des faux biens de l'opinion » (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. II, p. 116).

chacun trouvant dans son état tout ce qu'il faut pour en être content et ne point désirer d'en sortir, on s'y attache comme y devant rester toute la vie, et la seule ambition qu'on garde est celle d'en bien remplir les devoirs. Il y a tant de modération dans ceux qui commandent et tant de zèle dans ceux qui obéissent que des égaux eussent pu distribuer entre eux les mêmes emplois, sans qu'aucun se fût plaint de son partage. Ainsi nul n'envie celui d'un autre ; nul ne croit pouvoir augmenter sa fortune que par l'augmentation du bien commun ; Les maîtres mêmes ne jugent de leur bonheur que par celui des gens qui les environnent. On ne sauroit qu'ajouter ni que retrancher ici, parce qu'on n'y trouve que les choses utiles et qu'elles y sont toutes, en sorte qu'on n'y souhaite rien de ce qu'on n'y voit pas, et qu'il n'y a rien de ce qu'on y voit dont on puisse dire, pourquoi n'y en a-t-il pas davantage ? Ajoutez y du galon, des tableaux, un lustre, de la dorure, à l'instant vous appauvrirez tout. En voyant tant d'abondance dans le nécessaire, et nulle trace de superflu, on est porté à croire que s'il n'y est pas c'est qu'on n'a pas voulu qu'il y fût, et que si on le vouloit, il y régneroit avec la même profusion : En voyant continuellement les biens refluer au dehors par l'assistance du pauvre, on est porté à dire ; cette maison ne peut contenir toutes ses richesses. Voilà, ce me semble, la véritable magnificence[1].

1. On trouverait des idées analogues sur le véritable bien-être et sur les dangers du luxe dans l'*Ami des hommes* de Mirabeau (25bis). (Voir notamment le ch. I de la 1re Partie, *Société, Richesses*, et le ch. V de la 2^{e} Partie : *Du Luxe*). Ses conclusions sont très violentes : « les consommations en superfluités sont un crime contre la Société qui tient au meurtre et à l'homicide... D'où naît que la principale attention du Gouvernement doit être de porter, par l'aiguillon de l'honneur et par la force de l'exemple, l'orgueil humain vers la frugalité et une sorte de modestie relative à chaque profession » (T. I, p. 43). Rousseau d'ailleurs, en lisant le livre, n'y trouvait que la confirmation de ses idées sur le luxe (Voir notamment sa note au *Discours sur l'origine de l'inégalité. Œuvres*, t. I, p. 136).

Le Brouillon donne, en marge de ce §, sans renvoi : « En note : Les grands et les riches veulent qu'on les croie humains et compatissants. Sur ce pied là, quand on voit un gueux affamé et demi-nu

Cet air d'opulence m'effraya moi-même, quand je fus instruit de ce qui servoit à l'entretenir. Vous vous ruinez, dis-je à M. et Made de Wolmar. Il n'est pas possible qu'un si modique revenu suffise à tant de dépenses. Ils se mirent à rire, et me firent voir que, sans rien retrancher dans leur maison, il ne tiendroit qu'à eux d'épargner beaucoup et d'augmenter leur revenu plutôt que de se ruiner. Notre grand secret pour être riches, me dirent-ils est d'avoir peu d'argent, et d'éviter autant qu'il se peut dans l'usage de nos biens les échanges intermédiaires entre le produit et l'emploi. Aucun de ces échanges ne se fait sans perte, et ces pertes multipliées réduisent presque à rien d'assés grands moyens, comme à force d'être brocantée une belle boëte d'or devient un mince colifichet. Le transport de nos revenus s'évite en les employant sur le lieu, l'échange s'en évite encore en les consomant en nature, et dans l'indispensable conversion de ce que nous avons de trop en ce qui nous manque, au lieu des ventes et des achats pécuniaires qui doublent le préjudice, nous cherchons des échanges réels où la comodité de chaque contractant tienne lieu de profit à tous deux[1].

Je conçois, leur dis-je, les avantages de cette méthode; mais elle ne me paroît pas sans inconvénient. Outre les soins importuns auxquels elle assujetit, le profit doit être plus apparant que réel, et ce que vous perdez dans le détail de la régie de vos biens l'emporte probablement sur le gain que feroient avec vous vos Fermiers : car le travail se fera toujours avec plus d'économie et la récolte avec plus de soin par un paysan que par vous. C'est une erreur, me répondit Wolmar; le paysan se soucie moins

---

pousser d'inutiles plaintes à la porte d'un palais, peut-on s'empêcher de juger que le maître du palais est un gueux lui-même ? »

1. Ici encore on pourrait comparer avec les idées de l'*Ami des hommes* qui proteste contre le rôle et la surabondance de l'argent (1re partie, ch. 1) et distingue le « commerce de propriétaire » ou échange direct, qu'il accepte, du « commerce de mercenaire » qui « trafique du produit d'autrui » et qu'il considère, en citant l'exemple de l'Espagne et en contestant la prospérité des Anglais, comme tout à fait nuisible (2e partie, ch. 1 : *Commerce*).

d'augmenter le produit que d'épargner sur les fraix, parce que les avances lui sont plus pénibles que les profits ne lui sont utiles; comme son objet n'est pas tant de mettre un fond en valeur que d'y faire peu de dépense, s'il s'assure un gain actuel c'est bien moins en améliorant la terre qu'en l'épuisant, et le mieux qui puisse arriver est qu'au lieu de l'épuiser il la néglige. Ainsi pour un peu d'argent content[1] recueilli sans embarras, un propriétaire oisif prépare à lui ou à ses enfans de grandes pertes, de grands travaux, et quelquefois la ruine de son patrimoine[2].

D'ailleurs, poursuivit M. de Wolmar, je ne disconviens pas que je ne fasse la culture de mes terres à plus grands fraix que ne feroit un fermier ; mais aussi le profit du fermier c'est moi qui le fais, et cette culture étant beaucoup meilleure le produit est beaucoup plus grand; de sorte qu'en dépensant davantage, je ne laisse pas de gagner encore. Il y a plus; cet excès de dépense n'est qu'apparent et produit réellement une très grande économie : car, si d'autres cultivoient nos terres, nous serions oisifs; il faudroit demeurer à la ville, la vie y seroit plus chère, il nous faudroit des amusemens qui nous coûteroient beaucoup plus que ceux que nous trouvons ici et nous seroient moins sensibles. Ces soins que vous appellez importuns font à la fois nos devoirs et nos plaisirs; grâce à la prévoyance avec laquelle on les ordonne, ils ne sont jamais pénibles; ils nous tiennent lieu d'une foule de fantaisies ruineuses dont la vie champêtre prévient ou détruit le goût, et tout ce qui contribue à notre bien-être devient pour nous un amusement.

Jettez les yeux tout autour de vous, ajoutoit ce judicieux père de famille, vous n'y verrez que des choses utiles, qui

---

1. Je n'ai pas trouvé d'autre exemple de « argent content » pour « argent comptant ».

2. Le marquis de Mirabeau, dans l'*Ami des hommes*, oppose l'ancien propriétaire qui résidait sur sa terre et y vivait bien au « riche qui lui succède », réside à Paris, « attend qu'on vienne le chercher », se fait voler par l'intendant et le fermier et « ne trouve au bout de l'an que du papier en recette et dépense » [(25bis), t. I, pp. 148-150].

ne nous coûtent presque rien et nous épargnent mille vaines dépenses. Les seules denrées du cru couvrent notre table, les seules étoffes du pays composent presque nos meubles et nos habits : rien n'est méprisé parce qu'il est commun, rien n'est estimé parce qu'il est rare. Comme tout ce qui vient de loin est sujet à être déguisé ou falsifié, nous nous bornons, par délicatesse autant que par modération au choix de ce qu'il y a de meilleur auprès de nous et dont la qualité n'est pas suspecte. Nos mets sont simples, mais choisis. Il ne manque à notre table pour être somptueuse que d'être servie loin d'ici ; car tout y est bon, tout y seroit rare, et tel gourmand trouveroit les truites du lac bien meilleures, s'il les mangeoit à Paris[1].

La même règle a lieu dans le choix de la parure, qui comme vous voyez n'est pas négligée ; mais l'élégance y préside seule, la richesse ne s'y montre jamais, encore moins la mode. Il y a une grande différence entre le prix que l'opinion donne aux choses et celui qu'elles ont réellement. C'est à ce dernier seul que Julie s'attache, et quand il est question d'une étoffe, elle ne cherche pas tant si elle est ancienne ou nouvelle que si elle est bonne et si elle lui sied. Souvent même la nouveauté seule est pour elle un motif d'exclusion, quand cette nouveauté donne aux choses un prix qu'elles n'ont pas ou qu'elles ne sauroient garder.

Considérez encore qu'ici l'effet de chaque chose vient moins d'elle même que de son usage et de son accord avec le reste, de sorte qu'avec des parties de peu de valeur Julie a fait un tout d'un grand prix. Le goût aime à créer, à donner seul la valeur aux choses. Autant la loi de la mode est inconstante et ruineuse, autant la sienne est économe et durable. Ce que le bon goût approuve une fois est toujours bien ; s'il est rarement à la mode, en revanche il n'est jamais ridicule, et dans la modeste

1. On pourra comparer certains passages du chapitre sur *le Luxe* du marquis de Mirabeau, résumés par sa définition du luxe : « *le déplacement dans l'extérieur de la dépense* » (*Ami des hommes* (25bis), t. II, p. 197).

simplicité il tire de la convenance des choses des règles inaltérables et sûres, qui restent quand les modes ne sont plus.

Ajoutez enfin que l'abondance du seul nécessaire ne peut dégénérer en abus; parce que le nécessaire a sa mesure naturelle, et que les vrais besoins n'ont jamais d'excès. On peut mettre la dépense de vingt habits en un seul, et manger en un repas le revenu d'une année; mais on ne sauroit porter deux habits en même tems ni dîner deux fois en un jour. Ainsi l'opinion est illimitée, au lieu que la nature nous arrête de tous côtés, et celui qui dans un état médiocre se borne au bien-être ne risque point de se ruiner.

Voilà, mon cher, continuoit le sage Wolmar, comment avec de l'économie et des soins on peut se mettre au dessus de sa fortune. Il ne tiendroit qu'à nous d'augmenter la nôtre sans changer notre manière de vivre; car il ne se fait ici presque aucune avance qui n'ait un produit pour objet, et tout ce que nous dépensons nous rend de quoi dépenser beaucoup plus.

Hébien, Milord, rien de tout cela ne paroît au premier coup d'œil. Par tout un air de profusion couvre l'ordre qui le donne; il faut du tems pour appercevoir des loix somptuaires qui mènent à l'aisance et au plaisir, et l'on a d'abord peine à comprendre comment on jouit de ce qu'on épargne. En y réfléchissant le contentement augmente, parce qu'on voit que la source en est intarissable et que l'art de goûter le bonheur de la vie sert encore à le prolonger. Comment se lasseroit-on d'un état si conforme à la nature ? Comment épuiseroit-on son héritage en l'améliorant tous les jours ? Comment ruineroit-on sa fortune en ne consomant que ses revenus ? Quand chaque année on est sûr de la suivante, qui peut troubler la paix de celle qui court ? Ici le fruit du labeur passé soutient l'abondance présente, et le fruit du labeur présent annonce l'abondance à venir; on jouit à la fois de ce qu'on dépense et de ce qu'on recueille, et les divers tems se rassemblent pour affermir la sécurité du présent.

Je suis entré dans tous les détails du ménage et j'ai partout vu régner le même esprit. Toute la broderie et

la dentelle sortent du gynécée ; toute la toile est filée dans la basse-cour[1] ou par de pauvres femmes que l'on nourrit. La laine s'envoye à des manufactures dont on tire en échange des draps pour habiller les gens ; le vin, l'huile, et le pain se font dans la maison ; on a des bois en coupe réglée autant qu'on en peut consommer[2] ; le boucher se paye en bétail, l'épicier reçoit du bled pour ses fournitures ; le salaire des ouvriers et des domestiques se prend sur le produit des terres qu'ils font valoir ; le loyer des maisons de la ville suffit pour l'ameublement de celles qu'on habite ; les rentes sur les fonds publics fournissent à l'entretien des maîtres, et au peu de vaisselle qu'on se permet, la vente des vins et des bleds qui restent donne un fond qu'on laisse en réserve pour les dépenses extraordinaires ; fond que la prudence de Julie ne laisse jamais tarir, et que sa charité laisse encore moins augmenter. Elle n'accorde aux choses de pur agrément que le profit du travail qui se fait dans sa maison, celui des terres qu'ils ont défrichées, celui des arbres qu'ils ont fait planter etc. Ainsi le produit et l'emploi se trouvant toujours compensés par la nature des choses, la balance ne peut être rompue, et il est impossible de se déranger[3].

Bien plus ; les privations qu'elle s'impose par cette volupté tempérante dont j'ai parlé sont à la fois de nou-

---

1. « On appelle aussi *Basse-cour* une cour séparée de la principale et destinée pour les écuries, les équipages, etc...» (*Dict. de l'académie*, 1762).

2. Le jeune marquis Costa de Beauregard, à partir de 1751, avait réorganisé ses domaines à peu près comme M. de Wolmar. Malgré les relations que Rousseau avait eues à Chambéry avec la famille (comme maître de musique) rien ne prouve, rappelons-le, qu'il ait eu connaissance de cette sage administration. Elle témoigne cependant que les conseils de Rousseau pouvaient être aisément compris. Le marquis installe au château de Villards : « boulangerie, fruitière à fromages tenue par des Suisses, tissage de toile et de serviettes alimenté par les chanvres de la propriété ; magnanerie, tuilerie, service des expéditions muletières des produits pour le marché des villes voisines » (Vermale (33), p. 250).

3. Un certain nombre de développements manquent dans le Brouillon pour tout ce passage (depuis « La même règle a lieu dans le choix... »).

veaux moyens de plaisir et de nouvelles ressources d'économie. Par exemple elle aime beaucoup le caffé ; chez sa mère elle en prenoit tous les jours. Elle en a quitté l'habitude pour en augmenter le goût ; elle s'est bornée à n'en prendre que quand elle a des hôtes, et dans le salon d'Apollon, afin d'ajouter cet air de fête à tous les autres. C'est une petite sensualité qui la flate plus, qui lui coûte moins, et par laquelle elle aiguise et règle à la fois sa gourmandise[1]. Au contraire, elle met à deviner et satisfaire les goûts de son père et de son mari une attention sans relâche, une prodigalité naturelle et pleine de grâces qui leur fait mieux goûter ce qu'elle leur offre par le plaisir qu'elle trouve à le leur offrir. Ils aiment tous deux à prolonger un peu la fin du repas, à la Suisse : Elle ne manque jamais après le soupé de faire servir une bouteille de vin plus délicat, plus vieux que celui de l'ordinaire. Je fus d'abord la dupe des noms pompeux qu'on donnoit à ces vins, qu'en effet je trouve excellens, et, les buvant comme étant des lieux dont ils portoient les noms, je fis la guerre à Julie d'une infraction si manifeste à ses maximes ; mais elle me rappella en riant un passage de Plutarque, où Flaminius compare les troupe-Asiatiques d'Antiochus sous mille noms barbares, aux ragoûts divers sous lesquels un ami lui avoit déguisé la même viande[2]. Il en est de même, dit-elle, de ces vins étrangers que vous me reprochez. Le rancio, le cherez, le malaga, le chassaigne, le siracuse[3] dont vous buvez

1. Voir p. 30, n. 1.

2. Plutarque, *Vie de Titus Quintius Flaminius*. C'est une réflexion sarcastique de Flaminius tandis que les ambassadeurs d'Antiochus énumèrent pompeusement devant les Achéens les troupes de leur maître.

3. Chassaigne est une commune de Bourgogne, à 14 kilomètres de Beaune. L'*Encyclopédie* donne des détails sur le *Cherez* (qu'elle écrit Xérès) et le malaga ; elle ne dit rien des autres vins. Je n'ai rien trouvé non plus dans Briand, *Dictionnaire des aliments, vins et liqueurs*. Paris, Gissey et Bordelet, 1750, ni dans N. Chomel, *Dictionnaire économique*. Paris, 1743 (4e éd.). Rousseau s'est sans doute instruit par la pratique. Le Brouillon donnait d'ailleurs « la malvoisie, le verdet au lieu de « le rancio, le cherez, le malaga ».

avec tant de plaisir ne sont en effet que des vins de Lavaux diversement préparés, et vous pouvez voir d'ici le vignoble qui produit toutes ces boissons lointaines. Si elles sont inférieures en qualités aux vins fameux dont elles portent les noms, elles n'en ont pas les inconvéniens, et comme on est sûr de ce qui les compose, on peut au moins les boire sans risque. J'ai lieu de croire, continua-t-elle, que mon père et mon mari les aiment autant que les vins les plus rares. Les siens, me dit alors M. de Wolmar ont pour nous un goût dont manquent tous les autres ; c'est le plaisir qu'elle a pris à les préparer. Ah, reprit-elle, ils seront toujours exquis !

Vous jugez bien qu'au milieu de tant de soins divers le désœuvrement et l'oisiveté qui rendent nécessaires la compagnie les visites et les sociétés extérieures, ne trouvent guère ici de place. On fréquente les voisins, assés pour entretenir un commerce agréable, trop peu pour s'y assujetir. Les hôtes sont toujours bien venus et ne sont jamais désirés. On ne voit précisément qu'autant de monde qu'il faut pour se conserver le goût de la retraite ; les occupations champêtres tiennent lieu d'amusemens, et pour qui trouve au sein de sa famille une douce société, toutes les autres sont bien insipides. La manière dont on passe ici le tems est trop simple et trop uniforme pour tenter beaucoup de gens (*) ; mais c'est par la disposi-

(*) Je crois qu'un de nos beaux-esprits voyageant dans ce pays-là, reçu et caressé dans cette maison à son passage, feroit ensuite à ses amis une relation bien plaisante de la vie de manans qu'on y mène. Au reste, je vois par les lettres de Miladi Catesby que ce goût n'est pas particulier à la France, et que c'est apparemment aussi l'usage en Angleterre de tourner ses hôtes en ridicules, pour prix de leur hospitalité (*a*)[1].

(*a*) Note supprimée (Rey, 1763).

1. La note manque dans le Brouillon et la Copie personnelle. Comme les *Lettres de Milady Juliette Catesby à mylady Henriette Campley son amie* par Mme Riccoboni sont de 1759, Rousseau dont le roman était terminé dès 1758, a dû l'ajouter sur la copie expédiée (pour cette 5e partie en décembre 1760) à Rey. Rousseau fait allusion aux lettres du début du roman où Milady Catesby raille, non sans

tion du cœur de ceux qui l'ont adoptée qu'elle leur est intéressante. Avec une âme saine, peut-on s'ennuyer à remplir les plus chers et les plus charmans devoirs de l'humanité, et à se rendre mutuellement la vie heureuse? Tous les soirs Julie contente de sa journée n'en désire point une différente pour le lendemain, et tous les matins elle demande au Ciel un jour semblable à celui de la veille : elle fait toujours les mêmes choses parce qu'elles sont bien, et qu'elle ne connoît rien de mieux à faire. Sans doute elle jouit ainsi de toute la félicité permise à l'homme. Se plaire dans la durée de son état n'est-ce pas un signe assuré qu'on y vit heureux[1]?

Si l'on voit rarement ici de ces tas de désœuvrés qu'on appelle bonne compagnie, tout ce qui s'y rassemble intéresse le cœur par quelque endroit avantageux, et rachette quelques ridicules par mille vertus. De paisibles campagnards sans monde et sans politesse; mais bons, simples, honnêtes et contens de leur sort; d'anciens officiers retirés du service; des commerçans ennuyés de s'enrichir; de sages mères de famille qui amènent leurs filles à l'école de la modestie et des bonnes mœurs; voilà le cortège que Julie aime à rassembler autour d'elle. Son mari n'est pas fâché d'y joindre quelquefois de ces avanturiers corrigés par l'âge et l'expérience, qui, devenus sages à leurs dépends, reviennent sans chagrin cultiver le champ de leur père qu'ils voudroient n'avoir point quitté. Si quel-

quelque agrément, les hôtes des châteaux où elle voyage pour se distraire d'un chagrin d'amour. L'œuvre eut un succès assez considérable et fut rééditée (Voir la Bibliographie).

1. Assurément ce n'est pas là exactement un portrait de Mme d'Houdetot, qui est femme du monde et va au spectacle « pour son amusement et sa dissipation ». Mais on peut se souvenir, malgré tout, qu'elle écrivait à Rousseau, le 2 décembre 1757 : « Mon occupation, la plus chère, la plus continue, la plus délicieuse, c'est de me livrer aux sentiments de mon cœur, de les méditer, de m'en nourrir, de les exprimer à ce qui me les donne. Voilà ce qui compose ma véritable vie et qui me fait sentir le plaisir d'exister. Tous mes jours sont uniformes d'après ce tableau et vous en pouvez juger; voilà ce qui m'occupe après mes devoirs dans ma maison et pour mes enfants que j'aime et pour lesquels mes soins sont si doux » (Streckeisen-Moultou, *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (18), t. I, p. 391).

qu'un récite à table les évènemens de sa vie, ce ne sont point les avantures merveilleuses du riche Sindbad racontant au sein de la molesse orientale comment il a gagné ses trésors : Ce sont les relations plus simples de gens sensés que les caprices du sort et les injustices des hommes ont rebutés des faux biens vainement poursuivis, pour leur rendre le goût des véritables.

Croiriez-vous que l'entretien même des paysans a des charmes pour ces âmes élevées avec qui le sage aimeroit à s'instruire ? Le judicieux Wolmar trouve dans la naïveté villageoise des caractères plus marqués, plus d'hommes pensans par eux-mêmes que sous le masque uniforme des habitans des villes, où chacun se montre comme sont les autres, plutôt que comme il est lui-même. La tendre Julie trouve en eux des cœurs sensibles aux moindres caresses[1], et qui s'estiment heureux de l'intérêt qu'elle prend à leur bonheur. Leur cœur ni leur esprit ne sont point façonnés par l'art ; ils n'ont point appris à se former sur nos modèles, et l'on n'a pas peur de trouver en eux l'homme de l'homme, au lieu de celui de la nature[2].

Souvent dans ses tournées M. de Wolmar rencontre quelque bon Vieillard dont le sens et la raison le frapent,

---

1. Rappelons le sens constant de *caresse* et *caresser* à cette date : « Témoignage d'affection que l'on marque à quelqu'un par ses actions ou par ses paroles » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

2. La convention littéraire et philosophique qui oppose la vie simple et heureuse des champs à la vie corrompue et misérable des villes s'est surtout développée après 1760. Mais elle n'est pas neuve à cette date (Voir mon ouvrage sur *Le Sentiment de la nature en France* (26), pp. 70 et suiv.). Toutefois il semble bien que Rousseau ait été le premier à ne pas faire des paysans des bergers d'idylles et à faire de leur esprit cet éloge relativement judicieux et mesuré. Il a pu se souvenir seulement des *Alpes* de Haller, très connues à cette date (Voir mon *Sentiment de la nature en France*, p. 260). Haller y chante ces entretiens d'hiver dans les chalets qui « méritent l'attention d'un philosophe », les propos de « l'oracle du hameau », ceux d'un vieillard dont les « cheveux gris ajoutent un nouveau poids à ses discours intéressants », d'un deuxième vieillard qui est « la loi vivante et la règle de son peuple », d'un troisième vieillard qui « sonde la nature et qui en connaît toutes les beautés » (*Poésies de M. de Haller*. Berne, Aux dépens de la Société, 1760, pp. 40-42).

et qu'il se plaît à faire causer. Il l'amène à sa femme ; elle lui fait un accueil charmant, qui marque, non la politesse et les airs de son état, mais la bienveuillance et l'humanité de son caractère. On retient le bon-homme à dîner. Julie le place à côté d'elle, le sert, le caresse, lui parle avec intérêt, s'informe de sa famille, de ses affaires, ne sourit point de son embarras, ne donne point une attention gênante à ses manières rustiques, mais le met à son aise par la facilité des siennes, et ne sort point avec lui de ce tendre et touchant respect dû à la vieillesse infirme qu'honore une longue vie passée sans reproche. Le vieillard enchanté se livre à l'épanchement de son cœur ; il semble reprendre un moment la vivacité de sa jeunesse. Le vin bu à la santé d'une jeune Dame en réchauffe mieux son sang à demi-glacé. Il se ranime à parler de son ancien tems, de ses amours, de ses campagnes, des combats où il s'est trouvé, du courage de ses compatriotes, de son retour au pays, de sa femme, de ses enfans, des travaux champêtres, des abus qu'il a remarqués, des remèdes qu'il imagine. Souvent des longs discours de son âge sortent d'excellens préceptes moraux, ou des leçons d'agriculture ; et quand il n'y auroit dans les choses qu'il dit que le plaisir qu'il prend à les dire, Julie en prendroit à les écouter[1].

1. Je ne connais pas d'exemple à cette date d'une aussi touchante humanité. Les « bons vieillards » des villages n'étaient pas reçus à la table du seigneur ni dans la vie ni dans la littérature. Mais du moins on ne craignait pas de se mêler à leurs divertissements et à leurs affaires, pour s'occuper de leur bonheur. Aux Charmettes, Rousseau avec Mme de Warens dînait à l'occasion chez un paysan et partageait un repas dont la famille les « bénissait de bon cœur » (*Œuvres*, t. VIII, p. 175). A la Chevrette le jour de la fête du village ou du seigneur de la Chevrette, les gens du château se mêlaient à ceux des chaumières, et Rousseau en était (*Œuvres*, t. IX, p. 395. Voir aussi Diderot, *Œuvres* (20), t. XVIII, p. 452). M. de la Pouplinière, chez qui Jean-Jacques fréquentait, se plaisait à être le « bienfaiteur » des mariages de son village de Passy et à y assister. Rousseau y vint, avec plaisir (G. Cucuel, *La Pouplinière et la musique de chambre au XVIII^e s.* Paris, Fischbacher, 1913, p. 149). Dans le pays de Vaud (si toutefois Rousseau a essayé de s'en souvenir), Tissot vante « les seigneurs de place... l'empressement qu'ils ont à faire soulager les

Elle passe après le dîné dans sa chambre et en rapporte un petit présent de quelque nippe[1] convenable à la femme ou aux filles du vieux bon-homme. Elle le lui fait offrir par les enfans, et réciproquement il rend aux enfans quelque don simple et de leur goût dont elle l'a secrètement chargé pour eux. Ainsi se forme de bonne heure l'étroite et douce bienveuillance qui fait la liaison des états divers. Les enfans s'accoutument à honorer la vieillesse, à estimer la simplicité, et à distinguer le mérite dans tous les rangs. Les paysans, voyant leurs vieux pères fêtés dans une maison respectable et admis à la table des maîtres, ne se tiennent point offensés d'en être exclus; ils ne s'en prennent point à leur rang mais à leur âge; ils ne disent point, nous sommes trop pauvres, mais, nous sommes trop jeunes pour être ainsi traittés : l'honneur qu'on rend à leurs vieillards et l'espoir de le partager un jour les consolent d'en être privés et les excitent à s'en rendre dignes.

Cependant, le vieux bon-homme, encore attendri des caresses qu'il a reçues, revient dans sa chaumière, empressé de montrer à sa femme et à ses enfans les dons qu'il leur apporte. Ces bagatelles répandent la joye dans

---

malades de leurs villages, la générosité avec laquelle ils pourvoient à leurs besoins » (*Avis au peuple sur sa santé.* Lausanne-Paris, 1761, p. 22). Dans la littérature, il y a une fête champêtre, dans les *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Grafigny (Amsterdam, 1751, in-12, p. 174) que Rousseau lisait puisqu'il avait été l'un des intimes de l'auteur. Dans les *Lettres de Miladi Juliette Catesby* (lettre 32) que Rousseau venait de lire (voir plus haut, p. 48, n. 1), Miladi marie de « simples et tendres amans » de village, en donnant un bal où tout le monde assistera (lettre 32). Dans *Le Poirier* de Vadé (1752) M. de Bonsecours, seigneur d'un village voisin, marie Claudine et Lubin etc... C'est d'ailleurs après 1760 que ces pastorales, conventionnelles ou sincères, deviennent surtout à la mode (Voir mon *Sentiment de la nature en France...*, 2e partie, livre I). Voir enfin dans le « Si j'étais riche » de l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, p. 325), les projets de repas champêtres où l'on offre au paysan qui passe quelque coup de bon vin, et l'intention d'assister aux fêtes et mariages de village.

1. *Nippe* « se dit tant des habits que des meubles et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure. Son usage le plus ordinaire est au pluriel » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

toute une famille qui voit qu'on a daigné s'occuper d'elle. Il leur raconte avec emphase la réception qu'on lui a faite, les mets dont on l'a servi, les vins dont il a goûté, les discours obligeans qu'on lui a tenus, combien on s'est informé d'eux, l'affabilité des maîtres, l'attention des serviteurs, et généralement ce qui peut donner du prix aux marques d'estime et de bonté qu'il a reçues ; en le racontant il en jouit une seconde fois, et toute la maison croit jouir aussi des honneurs rendus à son chef. Tous bénissent de concert cette famille illustre et généreuse qui donne exemple aux grands et refuge aux petits, qui ne dédaigne point le pauvre et rend honneur aux cheveux blancs. Voilà l'encens qui plaît aux âmes bienfaisantes. S'il est des bénédictions humaines que le Ciel daigne exaucer, ce ne sont point celles qu'arrache[1] la flaterie et la bassesse en présence des gens qu'on loue ; mais celles que dicte en secret un cœur simple et reconnoissant au coin d'un foyer rustique.

C'est ainsi qu'un sentiment agréable et doux peut couvrir de son charme une vie insipide à des cœurs indifférens : c'est ainsi que les soins, les travaux, la retraite peuvent devenir des amusemens par l'art de les diriger. Une âme saine peut donner du goût à des occupations communes, comme la santé du corps fait trouver bons les alimens les plus simples. Tous ces gens ennuyés qu'on amuse avec tant de peine doivent leur dégoût à leurs vices, et ne perdent le sentiment du plaisir qu'avec celui du devoir. Pour Julie, il lui est arrivé précisément le contraire, et des soins qu'une certaine langueur d'âme lui eût laissé négliger autrefois, lui deviennent intéressans par le motif qui les inspire. Il faudroit être insensible pour être toujours sans vivacité. La sienne s'est développée par les mêmes causes qui la réprimoient autrefois. Son cœur cherchoit la retraite et la solitude pour se livrer en paix aux affections dont il étoit pénétré ; maintenant elle a pris une activité nouvelle en formant de nou-

1. *Arrache* est l'orthographe de Rousseau, comme de Rey, 1763. Voir t. II, p. 40, n. 2.

veaux liens. Elle n'est point de ces indolentes mères de famille, contentes d'étudier quand il faut agir, qui perdent à s'instruire des devoirs d'autrui le tems qu'elles devroient mettre à remplir les leurs. Elle pratique aujourd'hui ce qu'elle aprenoit autrefois. Elle n'étudie plus, elle ne lit plus ; elle agit. Comme elle se lève une heure plus tard que son mari, elle se couche aussi plus tard d'une heure. Cette heure est le seul tems qu'elle donne encore à l'étude, et la journée ne lui paroît jamais assés longue pour tous les soins dont elle aime à la remplir.

Voilà, Milord, ce que j'avois à vous dire sur l'économie de cette maison, et sur la vie privée des maîtres qui la gouvernent. Contens de leur sort, ils en jouissent paisiblement ; contens de leur fortune, ils ne travaillent pas à l'augmenter pour leurs enfans ; mais à leur laisser avec l'héritage qu'ils ont reçu, des terres en bon état, des domestiques affectionnés, le goût du travail, de l'ordre, de la modération, et tout ce qui peut rendre douce et charmante à des gens sensés la jouissance d'un bien médiocre, aussi sagement conservé qu'il fut honnêtement acquis.

LETTRE III (*)

A Milord Edouard.

Nous avons eu des hôtes ces jours derniers. Ils sont repartis hier, et nous recommençons entre nous trois une société d'autant plus charmante qu'il n'est rien resté dans

(*) Deux Lettres écrites en différens tems rouloient sur le sujet de celle-ci, ce qui occasionnoit bien des répétitions inutiles. Pour les retrancher, j'ai réuni ces deux Lettres en une seule. Au reste ; sans prétendre justifier l'excessive longueur de plusieurs des lettres dont ce recueil est composé, je remarquerai que les lettres des solitaires sont longues et rares ; celles des gens du monde fréquentes et courtes. Il ne faut qu'observer cette différence pour en sentir à l'instant la raison [1].

1. Il est évident que cette note (maintenue dans l'édition de Rey, 1763) n'est faite que pour justifier Rousseau contre une critique qui

le fond des cœurs qu'on veuille se cacher l'un à l'autre. Quel plaisir je goûte à reprendre un nouvel être qui me rend digne de votre confiance ! Je ne reçois pas une marque d'estime de Julie et de son mari, que je ne me dise avec une certaine fierté d'âme ; enfin j'oserai me montrer à lui. C'est par vos soins, c'est sous vos yeux que j'espère honorer mon état présent de mes fautes passées. Si l'amour éteint jette l'âme dans l'épuisement, l'amour subjugué lui donne avec la conscience de sa victoire une élévation nouvelle, et un attrait plus vif pour tout ce qui est grand et beau[1]. Voudroit-on perdre le fruit d'un sacrifice qui nous a coûté si cher ? Non, Milord, je sens qu'à votre exemple mon cœur va mettre à profit tous les ardens sentimens qu'il a vaincus. Je sens qu'il faut avoir été ce que je fus pour devenir ce que je veux être.

Après six jours perdus aux entretiens frivoles des gens indifférens, nous avons passé aujourd'hui une matinée à l'angloise, réunis et dans le silence, goûtant à la fois le plaisir d'être ensemble et la douceur du recueillement. Que les délices de cet état sont connues de peu de gens ! Je n'ai vu personne en France en avoir la moindre idée[2].

---

lui avait été faite oralement par quelqu'un de ceux à qui il lisait son roman (Deleyre, Diderot, etc...) et pour le justifier lui-même contre un reproche que lui adressaient ses correspondants. Ses lettres étaient généralement « longues et rares ». Il n'aimait pas écrire étant presque toujours obligé d'établir d'abord et de raturer des brouillons. Deleyre lui écrivait justement, le 26 août 1756 : « Savez-vous, mon cher reclus, que votre silence est plus rigoureux que celui de la Trappe et de la Grande Chartreuse ! Car enfin, si l'on n'y parle pas, au moins peut-on y écrire, et vous, ni ne parlez, ni n'écrivez ; je ne sais pas même si vous pensez à nous... » (Streckeisen-Moultou, *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (18), t. p. I, 141).

1. Rousseau n'a pas exactement le mérite d'avoir « subjugué » son amour pour Sophie. Il avoue lui-même que la victoire de la vertu est due à la fermeté de Mme d'Houdetot. Mais il lui a cependant ardemment attesté qu'il n'était pas « un vil séducteur » et qu'il devait à cette victoire une « élévation nouvelle ». « Mes désirs, loin de s'attiédir en changeant d'objet, n'en deviennent que plus ardents en devenant plus honnêtes... Mon esprit s'éclaire au feu de mon cœur ; j'éprouve en moi l'invincible impulsion du génie » (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. II, pp. 111, 113, 115).

2. Rousseau nous a dit dans les *Confessions* (t. VIII, p. 169) qu'il

La conversation des amis ne tarit jamais, disent-ils. Il est vrai, la langue fournit un babil facile aux attachemens médiocres. Mais l'amitié, Milord, l'amitié ! sentiment vif et céleste, quels discours sont dignes de toi ? Quelle langue ose être ton interprète ? Jamais ce qu'on dit à son ami peut-il valoir ce qu'on sent à ses côtés ? Mon Dieu ! qu'une main serrée, qu'un regard animé, qu'une étreinte contre la poitrine, que le soupir qui la suit disent de choses, et que le premier mot qu'on prononce est froid après tout cela ! O veillées de Besançon ! momens consacrés au silence et recueillis par l'amitié[1] ! O Bomston ! âme grande, ami sublime ! Non, je n'ai point avili ce que tu fis pour moi, et ma bouche ne t'en a jamais rien dit.

Il est sûr que cet état de contemplation fait un des grands charmes des hommes sensibles. Mais j'ai toujours trouvé que les importuns empêchoient de le goûter, et que les amis ont besoin d'être sans témoin pour pouvoir ne se rien dire, à leur aise. On veut être recueillis,

préférait « l'usage d'Angleterre et de Suisse où le déjeuner est un vrai repas qui rassemble tout le monde, à celui de France où chacun déjeûne seul » ; il n'a pas parlé des « matinées ». D'où vient l'expression même de « matinée à l'anglaise » et cette idée que ces réunions intimes, libres et silencieuses, se placent chez les Anglais le matin ? Muralt dit simplement : « Une autre preuve de bon sens dans leur conversation, c'est le silence dont ils l'entremêlent... Les Anglais se sont fort bien aperçus que, quand on ne parle que pour parler, on ne manque guère de dire des sottises, et que la conversation doit être un commerce de sentiments et non pas de paroles ; et comme, sur ce pied-là, on n'a pas toujours de quoi s'entretenir, il leur arrive quelquefois de se taire assez longtemps. » Il faut assurément ajouter à cette remarque de Muralt le souvenir de quelque conversation avec des Anglais ou au sujet des Anglais chez Mme de Grafigny, Helvétius, le baron d'Holbach, etc... J'ai déjà constaté que Rousseau en parlant des Anglais devait se souvenir de ses conversations en même temps que de ses lectures. Cette vie « à l'anglaise » commence à devenir à la mode. Mlle de Lespinasse dans la *Suite du Voyage sentimental* met une « table à l'anglaise » (*Lettres* pub. p. Ch. Henry. Paris, 1877, p. 250). Morellet fait un « déjeuner à l'anglaise » avec « toute sa petite famille » (*Lettres* publ. p. Fitz Maurice. Paris, Plon-Nourrit, 1896, p. 183).

1. Allusion au séjour fait à Besançon avec milord Edouard lorsqu'on décide Saint-Preux à quitter Vevey pour ne pas compromettre Julie plus longtemps (2e Partie. Lettres 2 et suivantes).

pour ainsi dire, l'un dans l'autre : les moindres distractions sont désolantes, la moindre contrainte est insupportable. Si quelquefois le cœur porte un mot à la bouche, il est si doux de pouvoir le prononcer sans gêne. Il semble qu'on n'ose penser librement ce qu'on n'ose dire de même : il semble que la présence d'un seul étranger retienne le sentiment, et comprime des âmes qui s'entendroient si bien sans lui[1].

Deux heures se sont ainsi écoulées entre nous dans cette immobilité d'extase, plus douce mille fois que le froid repos des Dieux d'Epicure. Après le déjeuné, les enfans sont entrés comme à l'ordinaire dans la chambre de leur mère ; mais au lieu d'aller ensuite s'enfermer avec eux dans le gynécée selon sa coutume ; pour nous dédomager en quelque sorte du tems perdu sans nous voir, elle les a fait rester avec elle, et nous ne nous sommes point quités

---

1. Il est certain que cet état de contemplation sentimentale était tout à fait du goût de Rousseau, à cette date. Il a expliqué qu'il n'était pas fait pour briller dans les conversations de société : « Je ne comprends pas même comment on ose parler dans un cercle... Dans le tête-à-tête il y a un autre inconvénient que je trouve pire, la nécessité de parler toujours : quand on vous parle il faut répondre, et si l'on ne dit mot il faut relever la conversation. » Aussi préférait-il les réunions intimes. Chez Mme de Grafigny il était prié presque seul et il lui arrivait même de ne pas venir quand il avait (dès cette date de 1750) quelque accès de « noir » (G. Noël, *Madame de Grafigny*. Paris, Plon, 1913, p. 293). Chez Mme d'Epinay il avait été convenu qu'on respecterait sa « répugnance pour les sociétés nombreuses » et qu'il viendrait chaque fois « qu'elle serait seule ou à peu près ». « Sa conversation, quoique assez agréable en cercle, était aride en particulier ; la mienne qui n'était pas fleurie n'était pas pour elle d'un grand secours. Honteux d'un trop long silence, je m'évertuais pour relever l'entretien ». Dans le cas de Mme d'Epinay, Rousseau, il est vrai, ajoute : « et, quoiqu'il [l'entretien] me fatiguât souvent, il ne m'ennuyait jamais ». Le sentiment « vif et céleste » de l'amitié intervenait sans doute encore entre elle et lui, et c'était bien là pour lui l'essentiel. « Je sais que le bruit du monde effarouche les cœurs aimants et tendres, qu'ils se resserrent et se compriment dans la foule, qu'ils se dilatent et s'épanchent entre eux, qu'il n'y a de véritable effusion que dans le tête à tête, et qu'enfin cette intimité délicieuse qui fait la véritable puissance de l'amitié ne peut guère se former et se nourrir que dans la retraite » (*Œuvres*, t. IX, p. 202).

jusqu'au dîner. Henriette qui commence à savoir tenir l'aiguille, travailloit assise devant la Fanchon qui faisoit de la dentelle, et dont l'oreiller[1] posoit sur le dossier de sa petite chaise. Les deux garçons feuilletoient sur une table un recueil d'images, dont l'aîné expliquoit les sujets au cadet. Quand il se trompoit, Henriette attentive et qui sait le recueil par cœur avoit soin de le corriger. Souvent feignant d'ignorer à quelle estampe ils étoient, elle en tiroit un prétexte de se lever, d'aller et venir de sa chaise à la table et de la table à sa chaise. Ces promenades ne lui déplaisoient pas et lui attiroient toujours quelque agacerie de la part du petit mali ; quelquefois même il s'y joignoit un baiser, que sa bouche enfantine sait mal appliquer encore, mais dont Henriette, déjà plus savante, lui épargne volontiers la façon. Pendant ces petites leçons qui se prenoient et se donnoient sans beaucoup de soin, mais aussi sans la moindre gêne, le cadet comptoit furtivement des onchets[2] de buis, qu'il avoit cachés sous le livre.

Madame de Wolmar brodoit près de la fenêtre vis à vis des enfans ; nous étions son mari et moi encore autour de la table à thé lisans la gazette, à laquelle elle prêtoit assés peu d'attention. Mais à l'article de la maladie du Roi de France et de l'attachement singulier de son peuple[3], qui n'eut jamais d'égal que celui des Romains pour Germanicus, elle a fait quelques réflexions sur le bon naturel de cette nation douce et bienveuillante que toutes haïssent et qui n'en hait aucune, ajoutant qu'elle n'envioit du rang

1. L'oreiller ou coussin qui lui servait pour sa dentelle. La phrase : « qui faisait... petite chaise » manque dans la Copie personnelle. Elle a été ajoutée par souvenir de l'estampe.

2. Aucun des dictionnaires du XVII^e^ ou du XVIII^e^ s. que j'ai consultés ne donne cette forme *onchets* qui est bien celle de la Copie Luxembourg, et qui est répétée d'ailleurs dans la description de la 9^e^ estampe. Mais Littré indique que « L'Académie dit sur ce mot dans sa dernière édition : « Quelques-uns disent *honchets* » quoiqu'elle n'eût admis que *jonchets* dans sa première édition [ou plus exactement dans la 2^e^ ; le mot n'est pas dans la première]. M. de Monmerqué dit de son côté, sur la phrase citée plus haut de Tallemant : « C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le jeu des *onchets*. » — On voit par ces textes de Rousseau que le mot tendait à s'altérer dès le XVIII^e^ s.

3. Voir l'*Appendice* sur la *Chronologie du roman*, t. I, p. 315.

suprême, que le plaisir de s'y faire aimer. N'enviez rien, lui a dit son mari d'un ton qu'il m'eût du laisser prendre ; il y a longtems que nous sommes tous vos sujets. A ce mot, son ouvrage est tombé de ses mains ; elle a tourné la tête, et jetté sur son digne époux un regard si touchant, si tendre, que j'en ai tressailli moi-même. Elle n'a rien dit : qu'eût-elle dit qui valût ce regard ? Nos yeux se sont aussi rencontrés. J'ai senti à la manière dont son mari m'a serré la main que la même émotion nous gagnoit tous trois, et que la douce influence de cette âme expansive agissoit autour d'elle, et triomphoit de l'insensibilité même.

C'est dans ces dispositions qu'a commencé le silence dont je vous parlois ; vous pouvez juger qu'il n'étoit pas de froideur et d'ennui. Il n'étoit interrompu que par le petit manège des enfans ; encore, aussi-tôt que nous avons cessé de parler, ont-ils modéré par imitation leur caquet, comme craignant de troubler le recueillement universel. C'est la petite Surintendante qui la première s'est mise à baisser la voix, à faire signe aux autres, à courrir sur la pointe du pied, et leurs jeux sont devenus d'autant plus amusans que cette légère contrainte y ajoutoit un nouvel intérêt. Ce spectacle qui sembloit être mis sous nos yeux pour prolonger notre attendrissement a produit son effet naturel.

Ammutiscon le lingue, e parlan l'alme[1].

Que de choses se sont dites sans ouvrir la bouche ! Que d'ardens sentimens se sont communiqués sans la froide entremise de la parole ! Insensiblement Julie s'est laissée absorber à celui qui dominoit tous les autres. Ses yeuxse sont tout à fait fixés sur ses trois enfans, et son cœur ravi dans une si délicieuse extase animoit son charmant visage de tout ce que la tendresse maternelle eut jamais de plus touchant.

1. Le vers est en marge dans la Copie personnelle et placé après la phrase : « Que de choses se sont dites sans ouvrir la bouche. » « Les langues se taisent mais les cœurs parlent. » Traduction de Rousseau dans l'exemplaire Duchesne-Coindet. J'ignore l'auteur de ce vers que Rousseau donne comme étant de Marini. Je ne l'ai trouvé ni dans l'*Adone*, ni dans les *Poésies diverses*.

Livrés nous-mêmes à cette double contemplation, nous nous laissions entraîner Wolmar et moi à nos rêveries, quand les enfans, qui les causoient, les ont fait finir. L'aîné, qui s'amusoit aux images, voyant que les onchets empêchoient son frère d'être attentif, a pris le tems qu'il les avoit rassemblés, et lui donnant un coup sur la main, les a fait sauter par la chambre. Marcellin s'est mis à pleurer, et sans s'agiter pour le faire taire, Mad^e^ de Wolmar a dit à Fanchon d'emporter les onchets. L'enfant s'est tu sur le champ, mais les onchets n'ont pas moins été emportés, sans qu'il ait recommencé de pleurer comme je m'y étois attendu. Cette circonstance qui n'étoit rien m'en a rappellé beaucoup d'autres auxquelles je n'avois fait nulle attention, et je ne me souviens pas, en y pensant, d'avoir vu d'enfans à qui l'on parlât si peu et qui fussent moins incomodes. Ils ne quitent presque jamais leur mère, et à peine s'apperçoit-on qu'ils soient là. Ils sont vifs, étourdis, sémillans, comme il convient à leur âge, jamais importuns ni criards, et l'on voit qu'ils sont discrets avant de savoir ce que c'est que discrétion. Ce qui m'étonnoit le plus dans les réflexions où ce sujet m'a conduit, c'étoit que cela se fît comme de soi-même, et qu'avec une si vive tendresse pour ses enfans, Julie se tourmentât si peu autour d'eux[1]. En effet, on ne la voit jamais s'empresser à les faire parler ou taire, ni à leur prescrire ou deffendre ceci ou cela. Elle ne dispute point avec eux, elle ne les contrarie point dans leurs amusemens ; on diroit qu'elle se contente de les voir et de les aimer, et que quand ils ont passé leur journée avec elle, tout son devoir de mère est rempli.

Quoique cette paisible tranquilité me parût plus douce à considérer que l'inquiète sollicitude des autres mères, je n'en étois pas moins frapé d'une indolence qui s'accordoit mal avec mes idées. J'aurois voulu qu'elle n'eût pas encore été contente avec tant de sujets de l'être : une activité superflue sied si bien à l'amour maternel ! Tout

1. Je n'ai pas trouvé d'autre exemple de « se tourmenter autour... ». La construction semble familière.

ce que je voyois de bon dans ses enfans, j'aurois voulu l'attribuer à ses soins ; j'aurois voulu qu'ils dussent moins à la nature et davantage à leur mère, je leur aurois presque désiré des défauts pour la voir plus empressée à les corriger.

Après m'être occupé longtems de ces réflexions en silence, je l'ai rompu pour les lui communiquer. Je vois, lui ai-je dit, que le Ciel récompense la vertu des mères par le bon naturel des enfans : mais ce bon naturel veut être cultivé. C'est dès leur naissance que doit commencer leur éducation. Est-il un tems plus propre à les former, que celui où ils n'ont encore aucune forme à détruire ? Si vous les livrez à eux-mêmes dès leur enfance, à quel âge attendrez-vous d'eux de la docilité ? Quand vous n'auriez rien à leur apprendre, il faudroit leur apprendre à vous obéir. Vous appercevez-vous, a-t-elle répondu, qu'ils me désobéissent ? Cela seroit difficile, ai-je dit, quand vous ne leur commandez rien. Elle s'est mise à sourire en regardant son mari, et me prenant par la main, elle m'a mené dans le cabinet, où nous pouvions causer tous trois sans être entendus des enfans.

C'est là que m'expliquant à loisir ses maximes, elle m'a fait voir sous cet air de négligence la plus vigilante attention qu'ait jamais donné la tendresse maternelle. Longtems m'a-t-elle dit, j'ai pensé comme vous sur les instructions prématurées, et durant ma première grossesse, effrayée de tous mes devoirs et des soins que j'aurois bientôt à remplir, j'en parlois souvent à M. de Wolmar avec inquiétude. Quel meilleur guide pouvois-je prendre en cela qu'un observateur éclairé, qui joignoit à l'intérêt d'un père le sens-froid d'un philosophe ? Il remplit et passa mon attente ; il dissipa mes préjugés et m'apprit à m'assurer avec moins de peine un succès beaucoup plus étendu. Il me fit sentir que la première et plus importante éducation, celle précisément que tout le monde oublie (*) est de rendre un enfant propre à être élevé

(*) Locke lui-même, le sage Locke l'a oubliée ; il dit bien plus ce qu'on doit exiger des enfans, que ce qu'il faut faire pour l'obtenir [1].

1. La note manque encore dans la Copie personnelle. Sur la signi-

Une erreur commune à tous les parens qui se piquent de lumières est de supposer leurs enfans raisonnables dès leur naissance, et de leur parler comme à des hommes avant même qu'ils sachent parler[1]. La raison est

---

fication de cette critique voir la note suivante et toutes celles où j'oppose la méthode de Rousseau à celle de Locke.

1. Sur ce point Rousseau est en opposition formelle avec tous les pédagogues qu'il pouvait connaître, Morelly excepté.

Notons, une fois pour toutes, à propos des lectures pédagogiques de Rousseau qu'il avait assidûment pratiqué Montaigne et Locke (Voir : P. Villey, *L'Influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau*. Paris, Hachette, 1911, in-12. Comme je n'ai rien à ajouter à l'étude sur Montaigne je renverrai à cet ouvrage et non au texte de Montaigne. Je citerai au contraire Locke directement, puisque j'ajoute quelques rapprochements). Il avait lu également Fénelon, Rollin (voir *Œuvres*, t. II, p. 95 ; III, 43), le *Traité du choix et de la méthode des études* de Fleury (t. II, pp. 19, 95), et Crousaz (t. II, p. 95 ; IV, 179 — sans doute son *Traité de l'éducation des enfants*). Il avait lu vraisemblablement l'*Essai sur l'esprit humain ou principes naturels de l'éducation* de Morelly, dont il connaissait *La Basiliade* et *Le Code dé la nature* (Voir P. M. Masson, *Rousseau et Morelly* dans *Revue d'histoire littéraire*, 1912, pp. 414-415).

La Bruyère écrit : « Qui doute que les enfants ne conçoivent, qu'ils ne jugent, qu'ils ne raisonnent conséquemment etc... » (*Caractères*, ch. xi, § 58). Montaigne estime qu'un enfant est capable de comprendre la philosophie « au partir de la nourrisse » (Villey, p. 190). Fénelon enseigne qu'il faut « mener les filles par la raison autant qu'on le peut » (*De l'éducation des filles*). Il y a chez Locke tout un développement dont le principe est qu' « il faut convaincre les enfants par voie de raisonnement (*De l'éducation des enfants*, trad. par Coste, 6e éd. Lausanne, Bousquet, 1746, 2 v. in-12. M. Villey a montré que Rousseau s'est sans doute servi de la 5e éd. La 6e est identique. T. I, p. 172 ; voir aussi t. I, pp. 59, 91, 95, etc...). « Parler raison aux enfants » est un des articles essentiels de la pédagogie de Rollin : « Les enfants sont capables d'entendre raison plus tôt qu'on ne pense, et ils aiment à être traités en gens raisonnables dès l'âge le plus tendre » (*Traité des études*. Nouv. éd. Paris, 1821, t. IV, p. 113. Livre 7, article 7e). Crousaz les confirme : « On regarde ordinairement les enfants comme de petites machines ; on en use avec eux comme avec des êtres qui ne raisonnent point ; c'est une grande erreur » (*Traité de l'éducation des enfants*. La Haye, Vaillant et Prévost, 1722, 2 v. in-12, t. I, pp. 134 et suiv.). L'abbé de Saint-Pierre veut qu'on rende l'enfant « accoutumé à délibérer » qu'on l'exerce « au discernement de la vérité » (*Projet pour perfectionner l'éducation* dans *Ouvrages sur divers sujets*. Paris, Briasson, 1728. Pré-

l'instrument qu'on pense employer à les instruire, au lieu que les autres instrumens doivent servir à former

face et ch. XI). Le *Mercure de France,* que Rousseau continuait peut-être à lire, publia en 1756 une *Lettre à une dame occupée sérieusement de l'éducation de ses enfants* dont l'un des principes est « qu'il n'est point d'âge où l'on doive la [raison] cacher à l'homme » (Juin, pp. 34, 35, 36). C'est en s'adressant à leur raison que Duclos, ami de Rousseau et de Mme d'Epinay et Mme d'Epinay elle-même voulaient élever les enfants et les propres enfants de Mme d'Epinay. Il ne faut jamais rien ordonner « sans en dire la raison ». Mme d'Epinay écrit deux « lettres à son fils » pour lui rendre raison des principes sur lesquels elle a réglé son éducation (*Mémoires de Mme d'Epinay,* pub. par P. Boiteau. Paris, Charpentier, 1891, t. I, p. 319; t. II, pp. 7, 23, 27). Picardet (que Rousseau d'ailleurs n'a sans doute pas lu) estime qu'un enfant raisonne même avant de parler et que la raison se développe « à l'âge de deux ans au plus tard » (*Essai sur l'éducation des petits enfants.* Dijon, Hucherot, 1756, in-12, pp. 35-37, 51).

Rousseau, qui doit tant, dans le détail, à ses prédécesseurs, prend tout de suite le contre-pied de leur méthode. Elever les enfants ne sera plus former leur esprit et leur caractère en s'aidant de leur intelligence; ce sera les laisser se développer librement, selon leur nature, et en ne leur opposant que la nécessité qui les oblige à se résigner devant une force supérieure à la leur. Rousseau, dès 1754, écrivait à Mme d'Epinay pour la dissuader de faire lire à son fils des « maximes », « trop fortes » pour son âge; mieux vaut les remplacer par des contes et des fables (*Mémoires,* t. II, pp. 23-24). La discussion est reprise et précisée par Rousseau dans l'*Emile* : « Raisonner avec les enfants était la grande maxime de Locke... »; la maxime est longuement réfutée (*Œuvres,* t. II, pp. 57 et suiv.). Cette pédagogie a ses racines très clairement dans la philosophie essentielle de Rousseau. Elle s'inspire peut-être cependant de Morelly qui croyait lui aussi à la nature, à sa bonté, à la nécessité de la suivre. Son *Essai sur l'esprit humain ou principes naturels de l'éducation* (Paris, Delespine, 1743) est construit tout entier sur cette idée qu'il ne faut pas faire appel à la raison et à la volonté que les enfants n'ont pas, mais diriger seulement leurs penchants. L'éducation est « 1° l'art de former promptement de bonnes habitudes dans l'homme. 2° Elle ne doit point avoir d'autre règle ni suivre d'autre méthode que celle de la nature même. 3° Elle doit aider et accélérer ses mouvements et non pas les forcer, etc... 6° Les ressorts sont d'abord l'imagination et le sentiment, seuls mobiles qu'il faut remuer jusqu'à ce qu'ils aient formé la mémoire, puis s'aider d'eux pour former le jugement » (Résumé des pp. 31-33). Ce 6° montre quelle est la différence qui sépare Morelly de Rousseau. Rousseau ne veut pas qu'on s'aide de rien. La première éducation est purement négative. Elle laisse aller l'enfant.

celui-là, et que de toutes les instructions propres à l'homme, celle qu'il acquiert le plus tard et le plus difficilement est la raison même. En leur parlant dès leur bas âge une langue qu'ils n'entendent point, on les accoutume à se payer de mots, à en payer les autres, à controller tout ce qu'on leur dit, à se croire aussi sages que leurs maîtres, à devenir disputeurs et mutins, et tout ce qu'on pense obtenir d'eux par des motifs raisonnables, on ne l'obtient en effet que par ceux de crainte ou de vanité qu'on est toujours forcé d'y joindre.

Il n'y a point de patience que ne lasse enfin l'enfant qu'on veut élever ainsi ; et voilà comment, ennuyés, rebutés, excédés de l'éternelle importunité dont ils leur ont donné l'habitude eux-mêmes, les parens ne pouvant plus supporter le tracas des enfans sont forcés de les éloigner d'eux en les livrant à des maîtres ; comme si l'on pouvoit jamais espérer d'un Précepteur plus de patience et de douceur que n'en peut avoir un père.

La nature, a continué Julie, veut que les enfans soient enfans avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur, et ne tarderont point à se corrompre ; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfans. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres. Rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres, et j'aimerois autant exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut que du jugement à dix ans.

La raison ne commence à se former qu'au bout de plusieurs années, et quand le corps a pris une certaine consistance. L'intention de la nature est donc que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce. Les enfans sont toujours en mouvement; le repos et la réflexion sont l'aversion de leur âge ; une vie appliquée et sédentaire les empêche de croître et de profiter; leur esprit ni leur corps ne peuvent supporter la contrainte. Sans cesse enfermés dans une chambre avec des livres, ils perdent toute leur vigueur; ils deviennent délicats, foibles, malsains, plutôt hébétés que raisonnables ; et l'âme se sent toute la vie du dépérissement du corps.

Quand toutes ces instructions prématurées profiteroient à leur jugement autant qu'elles y nuisent, encore y auroit-il un très grand inconvénient à les leur donner indistinctement, et sans égard à celles qui conviennent par préférence au génie de chaque enfant. Outre la constitution commune à l'espèce chacun apporte en naissant un tempérament particulier qui détermine son génie et son caractère, et qu'il ne s'agit ni de changer ni de contraindre, mais de former et de perfectionner[1]. Tous les

1. La Copie personnelle ajoute en marge ce passage (rédigé dans l'écriture hâtive des brouillons de Rousseau) qui n'a été repris nulle part : « Si l'auteur du livre de l'*Esprit* eût considéré la question par ce côté, je doute qu'il ait avancé cette proposition insoutenable que tous les esprits sont égaux par eux-mêmes et ne tirent leur différence que de l'éducation ; il prouve en détail que la différence d'organes ne fait point ceci ou cela ; mais s'il prétend que l'éducation fait tout il doit prouver que c'est elle aussi qui fait la différence des tempéraments, des teints, des statures, car tout cela se tient mais par une chaîne que nous ne voyons pas, et les différences sensibles et naturelles nous montrent qu'il y a d'autres différences non moins naturelles qu'on n'aperçoit que par leurs effets. » J'ai prouvé dans mon Introduction (t. I, p. 83) que cette addition était postérieure à la rédaction de la *Nouvelle Héloïse* et de l'ensemble de cette lettre. Sur cette doctrine d'Helvétius, voir plus bas, p. 67, n. 1. Le paradoxe de l'égalité des esprits à leur naissance n'a été défendu que par Helvétius. Les pédagogues du XVIII^e^ s. croient, comme Rousseau, que les enfants apportent en naissant un tempérament particulier. Voir, par exemple, Rollin : « le premier soin du maître est de bien étudier et approfondir le génie et le caractère des enfants : car c'est sur quoi il doit régler sa conduite » (*Traité des Etudes*, livre 7, article 2 ; t. IV, p. 89). Locke croit à la très grande puissance de l'éducation : « c'est de là que vient la grande différence des hommes » (*De l'Education*, t. I, pp. 3, 57). Mais il écrit tout un chapitre pour montrer « qu'on doit avoir égard au tempérament des Enfants » et qu' « il faut tâcher de connaître la passion dominante des enfants » (T. I, pp. 237 et suiv.). Morelly établit que « la différente délicatesse des organes est cause de la variété des caractères » (*Op. cit.*, ch. III). C'était également l'opinion de Duclos et de Mme d'Epinay : « il ne faut pas vouloir changer le caractère d'un enfant ; sans compter qu'on n'y réussit jamais... » (*Mémoires de Mme d'Epinay*, t. I, p. 316 ; t. II, p. 266 et *Considérations sur les mœurs. Op. cit.*, t. I, p. 17). Bonnet, compatriote de Rousseau et qui avait discuté en 1755 le *Discours sur l'Inégalité* (Voir la réponse de Rousseau, *Œuvres*, t. I, p. 153) avait montré dans son *Essai de psychologie* (1754) que la sagesse de l'éducation

caractères sont bons et sains en eux-mêmes, selon M. de Wolmar. Il n'y a point, dit-il, d'erreurs dans la nature (*). Tous les vices qu'on impute au naturel sont l'effet des mauvaises formes qu'il a reçues. Il n'y a point de scélérat dont les penchans mieux dirigés n'eussent produit de grandes vertus. Il n'y a point d'esprit faux dont on n'eût tiré des talens utiles en le prenant d'un certain biais, comme ces figures difformes et monstrueuses qu'on rend belles et bien proportionnées en les mettant à leur point de vue. Tout concourt au bien commun dans le sistème universel. Tout homme a sa place assignée dans le meilleur ordre des choses, il s'agit de trouver cette place et de ne pas pervertir cet ordre[1]. Qu'arrive-t-il d'une éducation commencée dès le berceau et toujours sous une même formule, sans égard à la prodigieuse diversité des esprits? Qu'on donne à la plupart des instructions nuisibles ou déplacées, qu'on les prive de

(*) Cette doctrine si vraye me surprend dans M. de Wolmar; on verra bientôt pourquoi (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

est dans « la manière dont elle démêle les dispositions naturelles de l'esprit et dont elle les met en œuvre » (*Œuvres*. Neuchâtel, Fauche, 1783, t. XVIII, ch. LXXI). Rousseau n'a pas pu discuter du livre de l'*Esprit* avec Diderot, puisqu'ils étaient brouillés quand il le lut. Notons pourtant que Diderot combattra le paradoxe comme Rousseau (Réflexions sur le livre de l'*Esprit*, *Œuvres*, t. II, p. 270).

Rousseau développe la « considération du génie particulier de l'enfant » dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, pp. 61 et suiv.).

1. Ce développement soulève deux grandes questions qui ont passionné les philosophes et les moralistes du XVIII^e s. et que nous ne pouvons qu'indiquer : celle de l'utilité des penchants ou passions à laquelle croient Fontenelle, Saint-Hyacinthe, Remond le Grec, les déistes anglais, Voltaire, Montesquieu, Toussaint, Vauvenargues, Duclos, Maupertuis, etc... et ceux qui ont été ou sont plus ou moins amis de Rousseau, Duclos, Mably, Diderot, etc... Et celle de l'optimisme, du meilleur des mondes possibles, du « meilleur ordre de choses » qui avait été âprement discutée par Voltaire, Rousseau et les contemporains à propos du désastre de Lisbonne (1755. Voir sur cette dernière question l'édition du *Candide* de Voltaire par M. A. Morize (Paris, Hachette, 1913). Rousseau s'était fait, contre Voltaire, le défenseur ardent de l'optimisme.

celles qui leur conviendroient, qu'on gêne de toutes parts la nature, qu'on efface les grandes qualités de l'âme, pour en substituer de petites et d'apparentes qui n'ont aucune réalité ; qu'en exerçant indistinctement aux mêmes choses tant de talens divers on efface les uns par les autres, on les confond tous ; qu'après bien des soins perdus à gâter dans les enfans les vrais dons de la nature, on voit bientôt ternir cet éclat passager et frivole qu'on leur préfère, sans que le naturel étouffé revienne jamais ; qu'on perd à la fois ce qu'on a détruit et ce qu'on a fait ; qu'enfin pour le prix de tant de peine indiscrètement prise, tous ces petits prodiges deviennent des esprits sans force et des hommes sans mérite, uniquement remarquables par leur foiblesse et par leur inutilité.

J'entends ces maximes, ai-je dit à Julie ; mais j'ai peine à les accorder avec vos propres sentimens sur le peu d'avantage qu'il y a de développer le génie et les talens naturels de chaque individu, soit pour son propre bonheur, soit pour le vrai bien de la société[1]. Ne vaut-il pas infiniment mieux former un parfait modèle de l'homme raisonnable et de l'honnête homme ; puis rapprocher chaque enfant de ce modèle par la force de l'éducation, en excitant l'un, en retenant l'autre, en réprimant les passions, en perfectionnant la raison, en corrigeant la nature.... Corriger la nature ! a dit Wolmar en m'interrompant ; ce mot est beau ; mais avant que de l'employer, il faloit répondre à ce que Julie vient de vous dire.

Une réponse[2] très péremptoire, à ce qu'il me sembloit,

1. Ces sentiments ont été développés dans la lettre précédente où Julie montrait qu'il ne faut pas tant chercher « l'emploi auquel chaque homme est le plus propre que celui qui est le plus propre à chaque homme pour le rendre bon et heureux autant qu'il est possible ».

2. Tout ce qui suit jusqu'à la p. 70 : « Platon votre maître ne soutenait-il pas que tout le savoir humain... » ne se trouve ni dans la Copie Luxembourg ni dans la Copie personnelle, première version. C'est une addition faite en marge, en écriture de brouillon, et très remaniée. J'ai montré dans mon Introduction que cette addition, suggérée par la lecture d'Helvétius, était postérieure à l'achèvement de la *Nouvelle Héloïse* et de cette lettre 3. Le raccord se faisait par

étoit de nier le principe ; c'est ce que j'ai fait. Vous supposés toujours que cette diversité d'esprits et de génies qui distinguent les individus est l'ouvrage de la nature ; et cela n'est rien moins qu'évident. Car enfin, si les esprits sont différents ils sont inégaux, et si la nature les a rendus inégaux, c'est en douant les uns préférablement aux autres d'un peu plus de finesse de sens, d'étendue de mémoire, ou de capacité d'attention. Or quant aux sens et à la mémoire, il est prouvé, par l'expérience que leurs divers degrés d'étendue et de perfection ne sont point la mesure de l'esprit des hommes ; et quant à la capacité d'attention, elle dépend uniquement de la force des passions qui nous animent, et il est encore prouvé que tous les hommes sont par leur nature susceptibles de passions assés fortes pour les douer du degré d'attention auquel est attachée la supériorité de l'esprit.

Que si la diversité des esprits, au lieu de venir de la

---

cette phrase : « Pour moi je pense que tout le savoir humain... ».

Saint-Preux prend à son compte les expressions mêmes d'Helvétius : « aussi la nature ne pourrait donner aux hommes plus ou moins de disposition à l'esprit qu'en douant les uns préférablement aux autres d'un peu plus de finesse de sens, d'étendue de mémoire et de capacité d'attention » (Conclusion du ch. I du Discours III). La fin du paragraphe : « Or quant aux sens et à la mémoire... pour les douer du degré d'attention auquel est attachée la supériorité de l'esprit » résume l'argumentation du ch. II d'Helvétius (*De la finesse des sens*), du ch. III (*De l'étendue de la mémoire*) et du ch. IV (*De l'inégale capacité d'attention*). Le paragraphe suivant prend à son compte la conclusion générale du Discours III, que la « différence d'esprit qu'on remarque entre eux [les hommes] dépend des *diverses circonstances* dans lesquelles ils se trouvent placés, et de l'*éducation différente* qu'ils reçoivent » [Voir Table sommaire, t. III, p. 296]. Dans ce passage de la *Nouvelle Héloïse* M. de Wolmar ne répond à Saint-Preux-Helvétius que par un argument d'observation : les différences invincibles de tempérament que l'on constate chez les animaux et chez les enfants. Dans ses notes à l'*Esprit* et dans la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* Rousseau s'efforce de montrer que le paradoxe d'Helvétius repose sur ce principe « que les jugements humains sont purement passifs », que juger et sentir sont deux mots qui désignent une même opération de l'esprit ; ce n'est là, conclut-il, qu'un « sophisme très subtil » [Voir l'édition P. M. Masson (4ter), p. 87 et son article : *Rousseau contre Helvétius* dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XVIII (1911)].

nature, étoit un effet de l'éducation, c'est-à-dire, des diverses idées, des divers sentimens qu'excitent en nous dès l'enfance les objets qui nous frapent, les circonstances où nous nous trouvons, et toutes les impressions que nous recevons ; bien loin d'attendre pour élever les enfans qu'on connût le caractère de leur esprit, il faudroit au contraire se hâter de déterminer convenablement ce caractère, par une éducation propre à celui qu'on veut leur donner.

A cela il m'a répondu que ce n'étoit pas sa méthode de nier ce qu'il voyoit, lorsqu'il ne pouvoit l'expliquer. Regardez, m'a-t-il dit, ces deux chiens qui sont dans la cour. Ils sont de la même portée ; ils ont été nourris et traittés de même ; ils ne se sont jamais quittés : cependant l'un des deux est vif, gai, caressant, plein d'intelligence : l'autre lourd, pesant, hargneux, et jamais on n'a pu lui rien apprendre. La seule différence des tempéramens a produit en eux celle des caractères, comme la seule différence de l'organisation intérieure produit en nous celle des esprits ; tout le reste a été semblable .... semblable ? ai-je interrompu ; quelle différence ? Combien de petits objets ont agi sur l'un et non pas sur l'autre ! combien de petites circonstances les ont frappés diversement, sans que vous vous en soyez apperçu[1] ! Bon, a-t-il repris ; vous voilà raisonant comme les astrologues. Quand on leur opposoit que deux hommes nés sous le même aspect[2] avoient des fortunes si diverses, ils rejetoient bien

1. L'idée est indiquée par Helvétius : « chacun a, si je l'ose dire, pour précepteur, et la forme du gouvernement sous lequel il vit, et ses amis, et ses maîtresses, et les gens dont il est entouré, et ses lectures, et enfin le hasard, c'est-à-dire une infinité d'événements dont notre ignorance ne nous permet pas d'apercevoir l'enchaînement et les causes... si l'on comprend sous le mot d'éducation généralement tout ce qui sert à notre instruction, ce même hasard doit nécessairement y avoir la plus grande part ; et que personne n'étant exactement placé dans le même concours de circonstances, personne ne reçoit précisément la même éduction » (De l'*Esprit*, discours III, ch. 1, t. II, pp. 8, 12).

2. « *Aspect*. Terme d'astronomie. C'est la situation qu'ont les étoiles et les planètes les unes à l'égard des autres en diverses parties du zodiaque » (*Dict. de Furetière-Trévoux*. Paris, 1732).

loin cette identité. Ils soutenoient que, vu la rapidité des cieux, il y avoit une distance immense du thême[1] de l'un de ces hommes à celui de l'autre, et que, si l'on eût pu marquer les deux instans précis de leurs naissances, l'objection se fût tournée en preuve.

Laissons je vous prie toutes ces subtilités, et nous en tenons à l'observation. Elle nous apprend qu'il y a des caractères qui s'annoncent presque en naissant, et des enfans qu'on peut étudier sur le sein de leur nourrice. Ceux-là font une classe à part, et s'élèvent en commençant de vivre. Mais quant aux autres qui se développent moins vite, vouloir former leur esprit avant de le connoître, c'est s'exposer à gâter le bien que la nature a fait et à faire plus mal à sa place. Platon votre maître[2] ne soutenoit-il pas que tout le savoir humain, toute la philosophie ne pouvoit tirer d'une âme humaine que ce que la nature y avoit mis; comme toutes les opérations chymiques n'ont jamais tiré d'aucun mixte[3] qu'autant d'or qu'il en contenoit déjà? Cela n'est vrai ni de nos sentimens ni de nos idées ; mais cela est vrai de nos dispositions à les acquérir. Pour changer un esprit, il faudroit changer l'organisation intérieure[4]; pour changer un

1. « En termes d'astrologie, on appelle *thème céleste* ou simplement thème, la position où se trouvent les astres par rapport au moment de la naissance de quelqu'un et au lieu où il est né et sur laquelle les astrologues tirent des conjectures qu'ils appellent *horoscope* » (*Dict. de l'Académie* de 1762).

2. J'ai dit que les mots « Platon votre maître ne soutenait-il pas... » sont remplacés dans la Copie personnelle par : « Pour moi je pense... » « Platon votre maître » est justifié par les citations et allusions du roman. Voir t. II, p. 153, t. III, p. 100, t. IV, p. 315. Je n'ai pas trouvé dans Platon d'opinion formulée dans les termes où Rousseau l'expose ; et les historiens de la philosophie ancienne que j'ai consultés m'ont confirmé que la phrase de Rousseau ne peut pas être une traduction de Platon. C'est sans doute une allusion à la théorie bien connue de la « réminiscence » selon laquelle nos idées étaient en nous avant que l'âme fût unie au corps. Cette théorie de la réminiscence est résumée par Diderot dans l'article *Platonisme* de l'*Encyclopédie*.

3. « *Mixte* est aussi substantif ; et dans cette acception il ne se dit que d'un corps mixte. *Toutes les parties d'un mixte. Réduire les mixtes à leurs principes* » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

4. La phrase : « Cela n'est vrai... à les acquérir » manque dans

caractère, il faudroit changer le tempérament dont il dépend. Avez-vous jamais ouï dire qu'un emporté soit devenu flegmatique, et qu'un esprit méthodique et froid ait acquis de l'imagination ? Pour moi je trouve qu'il seroit tout aussi aisé de faire un blond d'un brun, et d'un sot un homme d'esprit. C'est donc en vain qu'on prétendroit refondre les divers esprits sur un modèle commun. On peut les contraindre et non les changer : on peut empêcher les hommes de se montrer tels qu'ils sont, mais non les faire devenir autres ; et s'ils se déguisent dans le cours ordinaire de la vie, vous les verrez dans toutes les occasions importantes reprendre leur caractère originel, et s'y livrer avec d'autant moins de règle, qu'ils n'en connoissent plus en s'y livrant. Encore une fois il ne s'agit point de changer le caractère et de plier le naturel, mais au contraire de le pousser aussi loin qu'il peut aller, de le cultiver et d'empêcher qu'il ne dégénère ; car c'est ainsi qu'un homme devient tout ce qu'il peut être, et que l'ouvrage de la nature s'achève en lui par l'éducation. Or avant de cultiver le caractère il faut l'étudier, attendre paisiblement qu'il se montre, lui fournir les occasions de se montrer, et toujours s'abstenir de rien faire, plutôt que d'agir mal à propos[1]. A tel génie il faut donner des ailes, à d'autres des entraves ; l'un veut être pressé, l'autre retenu ; l'un veut qu'on le flate, et l'autre qu'on l'intimide ; il faudroit tantôt éclairer, tantôt abrutir. Tel homme est fait pour porter la connoissance humaine jusqu'à son dernier terme ; à tel autre il est même funeste

---

la Copie personnelle. La phrase suivante : « Pour changer... organisation intérieure », est ajoutée dans l'interligne. Il est possible que Rousseau ait voulu préciser, après la lecture d'Helvétius qui avait réussi malgré tout à montrer le rôle de l'expérience et de l'habitude dans la formation des idées et des sentiments.

1. C'est l'éducation négative ou passive dont le principe ne se retrouve ni chez Locke, ni chez Fleury, Rollin, Crousaz, etc... Montaigne a noté la différence naturelle des esprits, la nécessité d'étudier le tempérament de chaque enfant, d'adapter sans cesse la méthode d'éducation. Ce n'est pas encore, à beaucoup près, l'éducation négative ; c'était tout de même une suggestion pour Rousseau dont le développement reste d'ailleurs original.

de savoir lire. Attendons la première étincelle de la raison ; c'est elle qui fait sortir le caractère et lui donne sa véritable forme ; c'est par elle aussi qu'on le cultive, et il n'y a point avant la raison de véritable éducation pour l'homme.

Quant aux maximes de Julie que vous mettez en opposition, je ne sais ce que vous y voyez de contradictoire : Pour moi, je les trouve parfaitement d'accord. Chaque homme apporte en naissant un caractère, un génie, et des talens qui lui sont propres. Ceux qui sont destinés à vivre dans la simplicité champêtre n'ont pas besoin pour être heureux du dévelopement de leurs facultés, et leurs talens enfouis sont comme les mines d'or du Valais que le bien public ne permet pas qu'on exploite[1]. Mais dans l'état civil où l'on a moins besoin de bras que de tête[2], et où chacun doit compte à soi-même et aux autres de tout son prix, il importe d'apprendre à tirer des hommes tout ce que la nature leur a donné, à les diriger du côté où ils peuvent aller le plus loin, et sur tout à nourrir leurs inclinations de tout ce qui peut les rendre utiles. Dans le premier cas on n'a d'égard qu'à l'espèce, chacun fait ce que font tous les autres, l'exemple est la seule règle, l'habitude est le seul talent, et nul n'exerce de son âme que la partie commune à tous. Dans le second, on s'applique à l'individu : A l'homme en général on ajoute en lui tout ce qu'il peut avoir de plus qu'un autre ; on le suit aussi loin que la nature le mène, et l'on en fera le plus grand des hommes s'il a ce qu'il faut pour le devenir. Ces maximes se contredisent si peu que la pratique en est la même pour le premier âge. N'instruisez point l'enfant du villageois, car il ne lui convient pas d'être instruit[3] ; N'instruisez pas l'enfant du Citadin, car

1. La même remarque se trouve dans la 1re partie, lettre 23, p. 83.

2. Telle est bien l'orthographe de *téte* dans la Copie Luxembourg et la Copie personnelle.

3. Rousseau pose et résout en une phrase le problème de l'instruction du peuple. Il a été très discuté au XVIIIe siècle et surtout depuis que la Déclaration de 1724 prescrivait l'organisation d'une école dans toutes les paroisses. On trouvera un résumé des opinions

vous ne savez encore quelle instruction lui convient. En tout état de cause, laissez former le corps, jusqu'à ce que la raison commence à poindre : Alors c'est le moment de la cultiver.

Tout cela me paroîtroit fort bien, ai-je dit, si je n'y voyois un inconvénient qui nuit fort aux avantages que vous attendez de cette méthode ; c'est de laisser prendre aux enfans mille mauvaises habitudes qu'on ne prévient que par les bonnes. Voyez ceux qu'on abandonne à eux-mêmes ; ils contractent bientôt tous les défauts dont l'exemple frape leurs yeux, parce que cet exemple est commode à suivre, et n'imitent jamais le bien, qui coûte plus à pratiquer. Accoutumés à tout obtenir, à faire en toute occasion leur indiscrette volonté, ils deviennent mutins, têtus, indomptables .... mais, a repris M. de Wolmar, il me semble que vous avez remarqué le contraire dans les nôtres, et que c'est ce qui a donné lieu à cet entretien. Je l'avoue, ai-je dit, et c'est précisément ce qui m'étonne. Qu'a-t-elle fait pour les rendre dociles ? Comment s'y est-elle prise ? Qu'a-t-elle substitué au joug de la discipline ? Un joug bien plus inflexible, a-t-il dit à l'instant ; celui de la nécessité : mais en vous détaillant sa conduite, elle vous fera mieux entendre ses vues. Alors il l'a engagée à m'expliquer sa méthode, et après une courte pause, voici à peu près comme elle m'a parlé.

Heureux les enfans bien nés[1], mon aimable ami ! Je ne présume pas autant de nos soins que M. de Wolmar. Malgré ses maximes, je doute qu'on puisse jamais tirer un bon parti d'un mauvais caractère, et que tout naturel puisse être tourné à bien : mais au surplus convaincue de la bonté de sa méthode, je tâche d'y conformer en

---

contradictoires des contemporains de Rousseau dans J. Delvaille, *La Chalotais éducateur*. Paris, Alcan, 1911, pp. 113 et suiv. L'abbé Fleury, Duclos, Voltaire, la Chalotais lui-même, etc... sont d'accord avec Rousseau. D'Alembert, Diderot, puis d'autres demandent au contraire la diffusion de l'instruction.

1. La première édition imprime (suivie par Rey, 1763, Duchesne, 1764) par faute d'impression : « Heureux les bien nés... ». Le texte exact est donné par la Copie personnelle.

tout ma conduite dans le gouvernement de la famille. Ma première espérance est que des méchans ne seront pas sortis de mon sein ; la seconde est d'élever assés bien les enfans que Dieu m'a donnés, sous la direction de leur père, pour qu'ils aient un jour le bonheur de lui ressembler. J'ai tâché pour cela de m'approprier les règles qu'il m'a prescrittes, en leur donnant un principe moins philosophique et plus convenable à l'amour maternel ; c'est de voir mes enfans heureux [1]. Ce fut le premier vœu de mon cœur en portant le doux nom de mère, et tous les soins de mes jours sont destinés à l'accomplir. La première fois que je tins mon fils aîné dans mes bras, je songeai que l'enfance est presque un quart des plus longues vies, qu'on parvient rarement aux trois autres quarts, et que c'est une bien cruelle prudence de rendre cette première

1. Ce que dit Rousseau du bonheur de l'enfance et de la « cruelle prudence » qui les tourmente dès le premier âge se retrouverait plus ou moins chez Montaigne, chez Locke qui demande « qu'on leur rende la vie aussi agréable qu'il est possible », avec cette réserve qu'on ne leur accorde ces plaisirs « que comme des suites de l'approbation qu'ils ont acquise par leur bonne conduite » (*Education*, t. I, p. 92). Il y a des intentions chez Rollin (*Traité des études*. Livre I, ch. 1, § 1 et 2) ; chez Turgot qui proteste contre « notre sévérité à l'égard de ces pauvres enfants » et demande qu'on emploie la tendresse plutôt que l'autorité (Lettre à Mme de Grafigny, *Œuvres* pub. par Schelle. Paris, Alcan, 1913, t, I, p. 252). (Rousseau rencontrait Turgot chez Mme de Grafigny où ils étaient reçus tous les deux dans l'intimité). La Condamine dont Rousseau avait lu pour le moins la Relation de voyage (Voir *Œuvres*, t. II, p. 241) demande qu'on apprenne aux enfants les langues et le latin même, en leur parlant, sans effort (*Lettre critique sur l'éducation*. Paris, Prault, 1751, p. 31). Il y a cependant entre eux cette différence que Rousseau va jusqu'au bout de ses conséquences et n'impose à l'enfant aucun travail sinon celui qu'il recherche de lui-même, tandis que Montaigne, Locke, Turgot et surtout Rollin finissent tout de même par exiger un effort et imposer une contrainte allégée. La méthode la plus proche de celle de Rousseau serait celle de Morelly qui ne fait appel qu'au plaisir, aux inclinations naturelles de l'enfant, n'exige rien « à la rigueur » de la mémoire, transforme l'éducation en un « jeu » etc... (*Essai sur l'esprit humain*, 1re partie, ch. III).

La différence est que ce jeu enseigne à l'enfant de la religion, de l'histoire, des langues à un âge où Emile n'est encore qu'un animal bien portant sachant lire et écrire seulement.

portion malheureuse pour assurer le bonheur du reste, qui peut-être ne viendra jamais. Je songeai que durant la foiblesse du premier âge, la nature assujetit les enfans de tant de manières, qu'il est barbare d'ajouter à cet assujetissement l'empire de nos caprices, en leur ôtant une liberté si bornée, et dont ils peuvent si peu abuser. Je résolus d'épargner au mien toute contrainte autant qu'il seroit possible, de lui laisser tout l'usage de ses petites forces, et de ne gêner en lui nul des mouvemens de la nature. J'ai déjà gagné à cela deux grands avantages ; l'un d'écarter de son âme naissante le mensonge, la vanité, la colère, l'envie, en un mot tous les vices qui naissent de l'esclavage, et qu'on est contraint de fomenter dans les enfans, pour obtenir d'eux ce qu'on en exige : l'autre de laisser fortifier librement son corps par l'exercice continuel que l'instinct lui demande. Accoutumé tout comme les paysans à courir tête nue au soleil, au froid, à s'essouffler, à se mettre en sueur, il s'endurcit comme eux aux injures de l'air, et se rend plus robuste en vivant plus content. C'est le cas de songer à l'âge d'homme et aux accidens de l'humanité. Je vous l'ai déjà dit, je crains cette pusillanimité meurtrière qui, à force de délicatesse et de soins, affoiblit, efféminе un enfant, le tourmente par une éternelle contrainte, l'enchaîne par mille vaines précautions, enfin l'expose pour toute sa vie aux périls inévitables dont elle veut le préserver un moment, et pour lui sauver quelques rhumes dans son enfance, lui prépare de loin des fluxions de poitrine, des pleurésies, des coups de soleil, et la mort étant grand[1].

Ce qui donne aux enfans livrés à eux-mêmes la plupart des défauts dont vous parliez, c'est lorsque non con-

1. Ce souci de l'éducation physique de l'enfant n'est pas, on le sait, particulier à Rousseau. Il est déjà chez Montaigne (Cf. Villey, *L'influence de Montaigne* etc..., p. 172), chez l'abbé Fleury (*Traité*, § xx. *Qu'il faut avoir soin du corps*), chez Locke (*De l'Education*, t. I. I. *De la Santé. Précautions nécessaires pour la conserver aux Enfants*). Fleury, plus brièvement, Locke avec plus de détails estiment, comme Rousseau, qu'il convient de fortifier librement le corps par le jeu, le grand air, l'endurcissement à la fatigue, etc... Cette méthode d'éducation est développée dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, pp. 28 et suiv.).

tens de faire leur propre volonté, ils la font encore faire aux autres, et cela, par l'insensée indulgence des mères à qui l'on ne complaît qu'en servant toutes les fantaisies de leur enfant[1]. Mon ami, je me flate que vous n'avez rien vu dans les miens qui sentît l'empire et l'autorité, même avec le dernier domestique, et que vous ne m'avez pas vu, non plus, applaudir en secret aux fausses complaisances qu'on a pour eux. C'est ici que je crois suivre une route nouvelle[2] et sûre pour rendre à la fois un enfant libre, paisible, carressant, docile, et cela par un moyen fort simple, c'est de le convaincre qu'il n'est qu'un enfant.

A considérer l'enfance en elle-même, y a-t-il au monde un être plus foible, plus misérable, plus à la merci de tout ce qui l'environne, qui ait si grand besoin de pitié, d'amour, de protection qu'un enfant? Ne semble-t-il pas que c'est pour cela que les premières voix qui lui sont suggérées par la nature sont les cris et les plaintes, qu'elle lui a donné une figure si douce et un air si touchant, afin que tout ce qui l'approche s'intéresse à sa foiblesse et s'empresse à le secourir? Qu'y a-t-il donc de plus choquant, de plus contraire à l'ordre, que de voir un enfant impérieux et mutin, commander à tout ce qui l'entoure[3], prendre inpudemment un ton de maître avec ceux qui n'ont qu'à l'abandonner pour le faire périr, et d'aveugles parens approuvant cette audace l'exercer à devenir le tiran de sa nourrice, en attendant qu'il devienne le leur.

---

1. Il y a chez Locke tout un développement (t. I, § 39) pour montrer qu' « il ne faut point contenter les vaines fantaisies des enfants ».

2. C'est bien en effet la route nouvelle de la pédagogie de Rousseau. Il se rencontre sur certains points, que nous verrons, avec ses prédécesseurs. Mais il est le premier à avoir organisé méthodiquement cette éducation par les nécessités muettes auxquelles se heurte la faiblesse de l'enfant.

3. Même développement chez Locke au § cité (39) : « Moins ils ont de raison plus il est nécessaire qu'ils soient soumis à l'absolue puissance et à la direction de ceux entre les mains desquels ils se trouvent. »

Quant à moi je n'ai rien épargné pour éloigner de mon fils la dangereuse image de l'empire et de la servitude, et pour ne jamais lui donner lieu de penser qu'il fût plutôt servi par devoir que par pitié. Ce point est, peut-être, le plus difficile et le plus important de toute l'éducation, et c'est un détail qui ne finiroit point que celui de toutes les précautions qu'il m'a falu prendre, pour prévenir en lui cet instinct si prompt à distinguer les services mercenaires des domestiques, de la tendresse des soins maternels.

L'un des principaux moyens que j'aye employés a été, comme je vous l'ai dit, de le bien convaincre de l'impossibilité où le tient son âge de vivre sans notre assistance. Après quoi je n'ai pas eu peine à lui montrer que tous les secours qu'on est forcé de recevoir d'autrui sont des actes de dépendance, que les domestiques ont une véritable supériorité sur lui, en ce qu'il ne sauroit se passer d'eux, tandis qu'il ne leur est bon à rien ; de sorte que, bien loin de tirer vanité de leurs services, il les reçoit avec une sorte d'humiliation, comme un témoignage de sa foiblesse, et il aspire ardemment au tems où il sera assés grand et assés fort pour avoir l'honneur de se servir lui-même[1].

Ces idées, ai-je dit, seroient difficiles à établir dans des maisons ou le père et la mère se font servir comme des enfans : Mais dans celle-ci où chacun, à commencer par vous, a ses fonctions à remplir, et où le rapport des valets aux maîtres n'est qu'un échange perpétuel de services et de soins, je ne crois pas cet établissement impossible. Cependant il me reste à concevoir comment des enfans accoutumés à voir prévenir leurs besoins n'étendent pas ce droit à leurs fantaisies, ou comment ils ne souffrent pas quelquefois de l'humeur d'un domestique qui traittera de fantaisie un véritable besoin ?

---

1. Duclos était partisan d'une méthode analogue. Comme Linant, précepteur du fils de Mme d'Epinay, se plaignait que son élève eût parlé insolemment à son laquais : « Il n'y a qu'à le lui ôter, répondit-il, il verra qu'il ne peut s'en passer ; cela lui apprendra comme il faut se comporter avec ceux dont on a besoin » (*Mémoires de Mme d'Epinay* (4), t. I, p. 312).

Mon ami, a repris Madame de Wolmar, une mère peu éclairée se fait des monstres de tout. Les vrais besoins sont très bornés dans les enfans comme dans les hommes, et l'on doit plus regarder à la durée du bien-être qu'au bien-être d'un seul moment. Pensez-vous qu'un enfant qui n'est point géné, puisse assés souffrir de l'humeur de sa gouvernante sous les yeux d'une mère, pour en être incomodé? Vous supposez des inconvéniens qui naissent de vices déjà contractés, sans songer que tous mes soins ont été d'empêcher ces vices de naître. Naturellement les femmes aiment les enfans. La mésintelligence ne s'élève entre eux que quand l'un veut assujetir l'autre à ses caprices. Or cela ne peut arriver ici, ni sur l'enfant, dont on n'exige rien, ni sur la gouvernante à qui l'enfant n'a rien à commander. J'ai suivi en cela tout le contrepied des autres mères, qui font semblant de vouloir que l'enfant obéisse au domestique, et veulent en effet que le domestique obéisse à l'enfant. Personne ici ne commande ni n'obéit. Mais l'enfant n'obtient jamais de ceux qui l'approchent qu'autant de complaisance qu'il en a pour eux. Par là, sentant qu'il n'a sur tout ce qui l'environne d'autre autorité que celle de la bienveuillance, il se rend docile et complaisant; en cherchant à s'attacher les cœurs des autres le sien s'attache à eux à son tour; car on aime en se faisant aimer; c'est l'infaillible effet de l'amour-propre, et, de cette affection réciproque, née de l'égalité, résultent sans effort les bonnes qualités qu'on prêche sans cesse à tous les enfans, sans jamais en obtenir aucune.

J'ai pensé que la partie la plus essentielle de l'éducation d'un enfant, celle dont il n'est jamais question dans les éducations les plus soignées, c'est de lui bien faire sentir sa misère, sa foiblesse, sa dépendance, et, comme vous a dit mon mari, le pesant joug de la nécessité que la nature impose à l'homme; et cela, non seulement afin qu'il soit sensible à ce qu'on fait pour lui alléger ce joug, mais surtout afin qu'il connoisse de bonne heure en quel rang l'a placé la providence, qu'il ne s'élève point au dessus de sa portée, et que rien d'humain ne lui semble étranger à lui.

Induits dès leur naissance par la molesse dans laquelle ils sont nourris, par les égards que tout le monde a pour eux, par la facilité d'obtenir tout ce qu'ils désirent, à penser que tout doit céder à leurs fantaisies, les jeunes gens entrent dans le monde avec cet impertinent préjugé, et souvent ils ne s'en corrigent qu'à force d'humiliations, d'affronts et de déplaisirs ; or je voudrois bien sauver à mon fils cette seconde et mortifiante éducation en lui donnant par la première une plus juste opinion des choses. J'avois d'abord résolu de lui accorder tout ce qu'il demanderoit, persuadée que les premiers mouvemens de la nature sont toujours bons et salutaires. Mais je n'ai pas tardé de connoître qu'en se faisant un droit d'être obéis les enfans sortoient de l'état de nature presque en naissant, et contractoient nos vices par notre exemple, les leurs par notre indiscrétion. J'ai vu que si je voulois contenter toutes ses fantaisies, elles croîtroient avec ma complaisance, qu'il y auroit toujours un point où il faudroit s'arrêter, et où le refus lui deviendroit d'autant plus sensible qu'il y seroit moins accoutumé. Ne pouvant donc, en attendant la raison lui sauver tout chagrin, j'ai préféré le moindre et le plutôt passé. Pour qu'un refus lui fût moins cruel je l'ai plié d'abord au refus ; et pour lui épargner de longs déplaisirs, des lamentations, des mutineries, j'ai rendu tout refus irrévocable[1]. Il est vrai

1. Rollin a montré lui aussi qu'il fallait résister systématiquement aux désirs des enfants et à leurs pleurs : « Si on ne leur donnait jamais ce qu'ils auraient demandé en pleurant, ils apprendraient à s'en passer ; ils n'auraient garde de criailler et de se dépiter... » (*Traité*, t. IV, p. 93). Il empruntait d'ailleurs son conseil au bon sens sans doute mais aussi à Locke dont il copie parfois les expressions. Locke revient sans cesse sur l'importance de cette méthode. « Il ne faut point contenter les vaines fantaisies des Enfants » ; « Il ne faut pas satisfaire les désirs des enfants » ; « qu'il ne faut pas souffrir que les enfants s'accoutument à pleurer » (*De l'Education*, §§ 39, 107, section XIII). L'*Emile* développe copieusement cette idée de Mme de Wolmar (Voir *Œuvres*, t. II, pp. 14, 15, 34-35, 37, 59). Rousseau indique d'ailleurs que ce n'est pas « naturellement », comme le croit Locke, que les enfants cherchent à imposer leur empire, mais par la mauvaise éducation qu'on leur donne (Voir Villey, *op. cit.*, p. 217). Et il est, répétons-le, le seul à avoir opposé aussi méthodiquement à l'en

que j'en fais le moins que je puis, et que j'y regarde à deux fois avant que d'en venir là. Tout ce qu'on lui accorde est accordé sans condition dès la première demande, et l'on est très indulgent là-dessus : mais il n'obtient jamais rien par importunité ; les pleurs et les flateries sont également inutiles. Il en est si convaincu qu'il a cessé de les employer ; du premier mot il prend son parti, et ne se tourmente pas plus de voir fermer un cornet de bonbons qu'il voudroit manger, qu'envoler un oiseau qu'il voudroit tenir ; car il sent la même impossibilité d'avoir l'un et l'autre. Il ne voit rien dans ce qu'on lui ôte sinon qu'il ne l'a pu garder, ni dans ce qu'on lui refuse, sinon qu'il n'a pu l'obtenir, et loin de battre la table contre laquelle il se blesse, il ne battroit pas la personne qui lui résiste. Dans tout ce qui le chagrine il sent l'empire de la nécessité, l'effet de sa propre foiblesse, jamais l'ouvrage du mauvais vouloir d'autrui .... un moment ! dit-elle un peu vivement, voyant que j'allois répondre ; je pressens votre objection ; j'y vais venir à l'instant.

Ce qui nourrit les criailleries des enfans, c'est l'attention qu'on y fait, soit pour leur céder, soit pour les contrarier. Il ne leur faut quelquefois pour pleurer tout un jour, que s'appercevoir qu'on ne veut pas qu'ils pleurent. Qu'on les flate ou qu'on les menace, les moyens qu'on prend pour les faire taire sont tous pernicieux et presque toujours sans effet. Tant qu'on s'occupe de leurs pleurs, c'est une raison pour eux de les continuer ; mais ils s'en corrigent bientôt quand ils voyent qu'on n'y prend pas garde ; car grands et petits, nul n'aime à prendre une peine inutile. Voilà précisément ce qui est arrivé à mon aîné. C'étoit d'abord un petit criard qui étourdissoit tout le monde, et vous êtes témoin qu'on ne l'entend pas plus à présent dans la maison que s'il n'y avoit point d'enfant. Il pleure quand il souffre ; c'est la voix de la nature qu'il ne faut jamais contraindre ; mais

---

fant et à ses criailleries non l'autorité mais « l'empire de la nécessité, l'effet de sa propre faiblesse ».

il se tait à l'instant qu'il ne souffre plus. Aussi fais-je une très-grande attention à ses pleurs, bien sûre qu'il n'en verse jamais en vain. Je gagne à cela de savoir à point nommé quand il sent de la douleur et quand il n'en sent pas, quand il se porte bien et quand il est malade ; avantage qu'on perd avec ceux qui pleurent par fantaisie, et seulement pour se faire appaiser. Au reste, j'avoue que ce point n'est pas facile à obtenir des Nourrices et des gouvernantes : car comme rien n'est plus ennuyeux que d'entendre toujours lamenter un enfant, et que ces bonnes femmes ne voyent jamais que l'instant présent, elles ne rongent pas qu'à faire taire l'enfant aujourd'hui il en pleusera demain davantage. Le pis est que l'obstination qu'il contracte tire à conséquence dans un âge avancé. La même cause qui le rend criard à trois ans, le rend mutin à douze, querelleur à vingt, impérieux à trente, et insupportable toute sa vie.

Je viens maintenant à vous ; me dit-elle en souriant. Dans tout ce qu'on accorde aux enfans, ils voyent aisément le désir de leur complaire ; dans tout ce qu'on en exige ou qu'on leur refuse, ils doivent supposer des raisons sans les demander. C'est un autre avantage qu'on gagne à user avec eux d'autorité plutôt que de persuasion dans les occasions nécessaires : car comme il n'est pas possible qu'ils n'apperçoivent quelquefois la raison qu'on a d'en user ainsi, il est naturel qu'ils la supposent encore quand ils sont hors d'état de la voir. Au contraire, dès qu'on a soumis quelque chose à leur jugement, ils prétendent juger de tout, ils deviennent sophistes, subtils, de mauvaise foi, féconds en chicanes, cherchant toujours à réduire au silence ceux qui ont la foiblesse de s'exposer à leurs petites lumières[1]. Quand on est contraint de leur rendre compte des choses qu'ils ne sont point en état d'entendre, ils attribuent au caprice la conduite la plus

1. Rollin et Locke opposent comme Rousseau aux exigences des enfants l'autorité et non la persuasion. Mais ils ne montrent pas comme Rousseau le danger de « s'exposer à leurs petites lumières ». Ils ne l'ont pas vu nettement sans doute puisqu'ils s'efforcent de raisonner avec les enfants (Voir p. 62, n. 1).

prudente, sitôt qu'elle est au dessus de leur portée. En un mot, le seul moyen de les rendre dociles à la raison n'est pas de raisonner avec eux, mais de les bien convaincre que la raison est au dessus de leur âge : car alors ils la supposent du côté où elle doit être, à moins qu'on ne leur donne un juste sujet de penser autrement. Ils savent bien qu'on ne veut pas les tourmenter quand ils sont sûrs qu'on les aime, et les enfans se trompent rarement là-dessus. Quand donc je refuse quelque chose aux miens, je n'argumente point avec eux, je ne leur dis point pourquoi je ne veux pas, mais je fais en sorte qu'ils le voyent, autant qu'il est possible, et quelquefois après coup. De cette manière ils s'accoutument à comprendre que jamais je ne les refuse sans en avoir une bonne raison, quoiqu'ils ne l'apperçoivent pas toujours.

Fondée sur le même principe, je ne souffrirai pas, non plus, que mes enfans se mêlent dans la conversation des gens raisonnables, et s'imaginent sotement y tenir leur rang comme les autres quand on y souffre leur babil indiscret. Je veux qu'ils répondent modestement et en peu de mots quand on les interroge sans jamais parler de leur chef, et surtout sans qu'ils s'ingèrent à questionner hors de propos les gens plus âgés qu'eux, auxquels ils doivent du respect[1].

---

1. Sur ce point Rousseau n'est pas d'accord avec tous ses devanciers. Sans doute ni les uns ni les autres ne cherchent à développer le « babil indiscret » des enfants et ne les poussent à croire qu'ils peuvent « tenir leur rang » dans la conversation des grandes personnes. Mais comme ils pensent qu'on peut et doit raisonner avec les enfants ils encouragent la curiosité et les questions sans insister, comme Rousseau, sur celles qui sont ineptes. Il faut, dit Fleury, répondre « à toutes leurs questions avec la même simplicité qu'ils les proposent » (*Op. cit.*, p. 96). Locke écrit un chapitre (XVI) sur *La Curiosité des enfants, comment elle doit être mise à profit...* « Quelques questions qu'un enfant puisse faire, il n'en faut rejeter aucune avec mépris, ni permettre qu'on en fasse des railleries. Au contraire, il faut répondre à tout ce qu'il demande... » (T. I, p. 301). Morelly lui-même veut qu'on ne reproche aux enfants que de « n'avoir pas demandé autant de fois qu'ils ne se sont pas souvenus » (*Op. cit.*, p. 57). Crousaz seul, sans rien dire d'ailleurs des questions judicieuses qu'un enfant peut poser estime que « le plaisir qu'on trouve à faire

En vérité, Julie, dis-je en l'interrompant, voilà bien de la rigueur pour une mère aussi tendre ! Pitagore n'étoit pas plus sévère à ses disciples que vous l'êtes aux vôtres[1]. Non seulement vous ne les traittez pas en hommes, mais on diroit que vous craignez de les voir cesser trop tôt d'être enfans. Quel moyen plus agréable et plus sûr peuvent-ils avoir de s'instruire, que d'interroger sur les choses qu'ils ignorent les gens plus éclairés qu'eux? Que penseroient de vos maximes les Dames de Paris, qui trouvent que leurs enfans ne jasent jamais assés tôt ni assés longtems, et qui jugent de l'esprit qu'ils auront étant grands par les sotises qu'ils débitent étant jeunes? Wolmar me dira que cela peut être bon dans un pays où le premier mérite est de bien babiller, et où l'on est dispensé de penser pourvu qu'on parle. Mais vous qui voulez faire à vos enfans un sort si doux, comment accorderez-vous tant de bonheur avec tant de contrainte, et que devient, parmi toute cette gêne, la liberté que vous prétendez leur laisser?

Quoi donc? a-t-elle repris à l'instant : est-ce gêner leur liberté que de les empêcher d'attenter à la nôtre, et ne sauroient-ils être heureux à moins que toute une compagnie en silence n'admire leurs puérilités? Empêchons leur vanité de naître, ou du moins arrêtons en les progrès ; c'est là vraiment travailler à leur félicité : Car la vanité de l'homme est la source de ses plus grandes peines, et il n'y a personne de si parfait et de si fêté, à qui elle ne donne encore plus de chagrins que de plaisirs (*).

(*) Si jamais la vanité fit quelque heureux sur la terre, à coup sûr cet heureux-là n'étoit qu'un sot.

---

causer des enfants est suivi d'un grand nombre d'inconvénients... on les amuse à des bagatelles, afin qu'elles leur fournissent matière de parler ; on applaudit à leur hardiesse, à leur feu, à leur vivacité ; on en conçoit de grandes espérances ; mais on s'y trouve presque toujours trompé » (*Op. cit.*, t. I, p. 104). Rousseau a insisté sur cette méthode dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, pp. 74-75).

1. Souvenir de Plutarque (*De la curiosité*, XIV) d'après qui Pythagore imposait aux jeunes gens ses disciples un silence, une *Echemythie*, de cinq ans.

Que peut penser un enfant de lui-même, quand il voit autour de lui tout un cercle de gens sensés l'écouter, l'agacer, l'admirer, attendre avec un lâche empressement les oracles qui sortent de sa bouche, et se récrier avec des retentissemens de joye à chaque impertinence qu'il dit? La tête d'un homme auroit bien de la peine à tenir à tous ces faux applaudissemens; jugez de ce que deviendra la sienne! Il en est du babil des enfans comme des prédictions des Almanacs. Ce seroit un prodige si sur tant de vaines paroles, le hazard ne fournissoit jamais une rencontre heureuse. Imaginez ce que font alors les exclamations de la flaterie sur une pauvre mère déjà trop abusée par son propre cœur, et sur un enfant qui ne sait ce qu'il dit et se voit célébrer! Ne pensez pas que pour démêler l'erreur, je m'en garantisse. Non, je vois la faute, et j'y tombe. Mais si j'admire les réparties de mon fils, au moins je les admire en secret; il n'apprend point en me les voyant applaudir à devenir babillard et vain, et les flateurs en me les faisant répéter n'ont pas le plaisir de rire de ma foiblesse.

Un jour qu'il nous étoit venu du monde, étant allé donner quelques ordres, je vis en rentrant quatre ou cinq grands nigauds occupés à jouer avec lui, et s'apprêtant à me raconter d'un air d'emphase je ne sais combien de gentillesses qu'ils venoient d'entendre, et dont ils sembloient tout émerveillés. Messieurs, leur dis-je assés froidement, je ne doute pas que vous ne sachiez faire dire à des marionettes de fort jolies choses : mais j'espère qu'un jour mes enfans seront hommes, qu'ils agiront et parleront d'eux-mêmes, et alors j'apprendrai toujours dans la joye de mon cœur tout ce qu'ils auront dit et fait de bien. Depuis qu'on a vu que cette manière de faire sa cour ne prenoit pas, on joue avec mes enfans comme avec des enfans, non comme avec Polichinelle; il ne leur vient plus de compère, et ils en valent sensiblement mieux depuis qu'on ne les admire plus.

A l'égard des questions, on ne les leur défend pas indistinctement. Je suis la première à leur dire de demander doucement en particulier à leur père ou à moi

tout ce qu'ils ont besoin de savoir. Mais je ne souffre pas qu'ils coupent un entretien sérieux pour occuper tout le monde de la première impertinence qui leur passe par la tête. L'art d'interroger n'est pas si facile qu'on pense. C'est bien plus l'art des maîtres que des disciples ; il faut avoir déjà beaucoup appris de choses pour savoir demander ce qu'on ne sait pas. Le savant sait et s'enquiert, dit un proverbe Indien ; mais l'ignorant ne sait pas même dequoi s'enquérir[1] (*). Faute de cette science préliminaire les enfans en liberté ne font presque jamais que des questions ineptes qui ne servent à rien, ou profondes et scabreuses dont la solution passe leur portée, et puisqu'il ne faut pas qu'ils sachent tout, il importe qu'ils n'aient pas le droit de tout demander. Voilà pourquoi, généralement parlant, ils s'instruisent mieux par les interrogations qu'on leur fait que par celles qu'ils font eux-mêmes.

Quand cette méthode leur seroit aussi utile qu'on croit, la première et la plus importante science qui leur convient, n'est-elle pas d'être discrets et modestes, et y en a-t-il quelque autre qu'ils doivent apprendre au préjudice de celle-là ? Que produit donc dans les enfans cette émancipation de parole avant l'âge de parler, et ce droit de soumettre effrontément les hommes à leur interrogatoire ? De petits questionneurs babillards, qui questionnent moins pour s'instruire que pour importuner, pour occuper d'eux tout le monde, et qui prennent encore plus de goût à ce babil par l'embarras où ils s'apperçoivent que jettent quelquefois leurs questions indiscrètes, en sorte que chacun est inquiet aussi-tôt qu'ils ouvrent la bouche. Ce n'est pas tant un moyen de les instruire que de les

(*) Ce proverbe est tiré de Chardin. Tome 5, p. 170, in-12 (*a*)[2].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. La phrase : « Le savant sait... de quoi s'enquérir » est ajoutée en marge dans la copie personnelle, ainsi que la note.

2. « Le savant sait et s'enquiert ; l'ignorant ne sait pas même de quoi s'enquérir » (*Voyages de M. le chevalier Chardin en Perse* etc... Paris, Mazuel, 1723, t. V, p. 170. La référence de Rousseau est exacte).

rendre étourdis et vains ; inconvénient plus grand à mon avis que l'avantage qu'ils acquièrent par là n'est utile ; car par degrés l'ignorance diminue, mais la vanité ne fait jamais qu'augmenter.

Le pis qui pût arriver de cette réserve trop prolongée seroit que mon fils en âge de raison eût la conversation moins légère, le propos moins vif et moins abondant, et en considérant combien cette habitude de passer sa vie à dire des riens rétrécit l'esprit, je regarderois plutôt cette heureuse stérilité comme un bien que comme un mal. Les gens oisifs toujours ennuyés d'eux-mêmes s'efforcent de donner un grand prix à l'art de les amuser, et l'on diroit que le savoir vivre consiste à ne dire que de vaines paroles, comme à ne faire que des dons inutiles : mais la société humaine a un objet plus noble et ses vrais plaisirs ont plus de solidité. L'organe de la vérité, le plus digne organe de l'homme, le seul dont l'usage le distingue des animaux, ne lui a point été donné pour n'en pas tirer un meilleur parti qu'ils ne font de leurs cris. Il se dégrade au dessous d'eux quand il parle pour ne rien dire, et l'homme doit être homme jusques dans ses délassemens. S'il y a de la politesse à étourdir tout le monde d'un vain caquet, j'en trouve une bien plus véritable à laisser parler les autres par préférence, à faire plus grand cas de ce qu'ils disent que de ce qu'on diroit soi-même, et à montrer qu'on les estime trop pour croire les amuser par des niaiseries. Le bon usage du monde, celui qui nous y fait le plus rechercher et chérir n'est pas tant d'y briller que d'y faire briller les autres, et de mettre, à force de modestie leur orgueil plus en liberté. Ne craignons pas qu'un homme d'esprit qui ne s'abstient de parler que par retenue et discrétion, puisse jamais passer pour un sot. Dans quelque pays que ce puisse être il n'est pas possible qu'on juge un homme sur ce qu'il n'a pas dit, et qu'on le méprise pour s'être tu. Au contraire on remarque en général que les gens silencieux en imposent, qu'on s'écoute devant eux, et qu'on leur donne beaucoup d'attention quand ils parlent ; ce qui, leur laissant le choix des occasions et faisant qu'on ne perd rien

de ce qu'ils disent, met tout l'avantage de leur côté. Il est si difficile à l'homme le plus sage de garder toute sa présence d'esprit dans un long flux de paroles, il est si rare qu'il ne lui échape des choses dont il se repent à loisir, qu'il aime mieux retenir le bon que risquer le mauvais. Enfin, quand ce n'est pas faute d'esprit qu'il se tait, s'il ne parle pas, quelque discret qu'il puisse être, le tort en est à ceux qui sont avec lui[1].

Mais il y a bien loin de six ans à vingt; mon fils ne sera pas toujours enfant, et à mesure que sa raison commencera de naître, l'intention de son père est bien de la laisser exercer. Quant à moi, ma mission ne va pas jusques là. Je nourris des enfans et n'ai pas la présomption de vouloir former des hommes. J'espère, dit-elle en regardant son mari, que de plus dignes mains se chargeront de ce noble emploi. Je suis femme et mère, je sais me tenir à mon rang. Encore une fois, la fonction dont je suis chargée n'est pas d'élever mes fils, mais de les préparer pour être élevés.

Je ne fais même en cela que suivre de point en point le sistême de M. de Wolmar, et plus j'avance, plus j'éprouve combien il est excellent et juste, et combien il s'accorde avec le mien. Considérez mes enfans et surtout l'aîné; en connoissez-vous de plus heureux sur la terre, de plus gais, de moins importuns? Vous les voyez sauter, rire, courir toute la journée sans jamais incomoder personne. De quels plaisirs, de quelle indépendance leur âge est-il susceptible, dont ils ne jouissent pas ou dont ils abusent[2]? Ils se contraignent aussi peu devant moi qu'en

1. Il est à peine nécessaire de rappeler, à propos de cet éloge du silence, que Rousseau était, de son propre aveu, un médiocre causeur, qu'il n'avait, comme il le dit, que « l'esprit de l'escalier » et que, dans le monde, « n'étant pas un sot » il a souvent « passé pour l'être » (Voir notamment *Œuvres*, t. VIII, pp. 80-82).

2. Locke avait insisté, lui aussi, pour qu'on permît aux enfants de s'amuser « absolument et sans aucune restriction », pour qu'on leur laissât « la liberté de suivre leur fantaisie dans leurs divertissements » (*Op. cit.*, t. I, pp. 105, 146, 252). Cette question du bonheur des enfants assuré par leur liberté est reprise dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, p. 54 et passim).

mon absence. Au contraire, sous les yeux de leur mère ils ont toujours un peu plus de confiance, et quoique je sois l'auteur de toute la sévérité qu'ils éprouvent, ils me trouvent toujours la moins sévère : car je ne pourrois supporter de n'être pas ce qu'ils aiment le plus au monde.

Les seules loix qu'on leur impose auprès de nous sont celles de la liberté même, savoir de ne pas plus gêner la compagnie qu'elle ne les gêne, de ne pas crier plus haut qu'on ne parle, et comme on ne les oblige point de s'occuper de nous, je ne veux pas, non plus, qu'ils prétendent nous occuper d'eux. Quand ils manquent à de si justes loix, toute leur peine est d'être à l'instant renvoyés, et tout mon art pour que c'en soit une, de faire qu'ils ne se trouvent nulle part aussi bien qu'ici. A cela près, on ne les assujetit à rien ; on ne les force jamais de rien apprendre ; on ne les ennuye point de vaines corrections ; jamais on ne les reprend ; les seules leçons qu'ils reçoivent sont des leçons de pratique prises dans la simplicité de la nature. Chacun bien instruit là-dessus se conforme à mes intentions avec une intelligence et un soin qui ne me laissent rien à désirer, et si quelque faute est à craindre, mon assiduité la prévient ou la répare aisément.

Hier, par exemple, l'aîné ayant ôté un tambour au cadet, l'avoit fait pleurer. Fanchon ne dit rien, mais une heure après, au moment que le ravisseur du tambour en étoit le plus occupé, elle le lui reprit ; il la suivoit en le redemandant, et pleurant à son tour. Elle lui dit ; vous l'avez pris par force à votre frère ; je vous le reprends de même ; qu'avez-vous à dire ? Ne suis-je pas la plus forte ? Puis elle se mit à battre la caisse à son imitation, comme si elle y eût pris beaucoup de plaisir. Jusques là tout étoit à merveilles. Mais quelque tems après elle voulut rendre le tambour au cadet, alors je l'arrêtai ; car ce n'étoit plus la leçon de la nature, et de là pouvoit naître un premier germe d'envie entre les deux frères. En perdant le tambour le cadet supporta la dure loi de la nécessité, l'aîné sentit son injustice, tous deux connurent leur foiblesse et furent consolés le moment d'après.

Un plan si nouveau et si contraire aux idées reçues

m'avoit d'abord effarouché. A force de me l'expliquer ils m'en rendirent enfin l'admirateur, et je sentis que pour guider l'homme, la marche de la nature est toujours la meilleure. Le seul inconvénient que je trouvois à cette méthode, et cet inconvénient me parut fort grand, c'étoit de négliger dans les enfans la seule faculté qu'ils ayent dans toute sa vigueur et qui ne fait que s'affoiblir en avançant en âge. Il me sembloit que selon leur propre sistème, plus les opérations de l'entendement étoient foibles insuffisantes, plus on devoit exercer et fortifier la mémoire, si propre alors à soutenir le travail. C'est-elle, disois-je qui doit suppléer à la raison jusqu'à sa naissance, et l'enrichir quand elle est née. Un esprit qu'on n'exerce à rien devient lourd et pesant dans l'inaction. La semence ne prend point dans un champ mal préparé, et c'est une étrange préparation pour apprendre à devenir raisonable que de commencer par être stupide. Comment, stupide ! s'est écriée aussi-tôt Mad^e. de Wolmar. Confondriez-vous deux qualités aussi différentes et presque aussi contraires que la mémoire et le jugement (*) ? Comme si la quantité des choses mal digérées et sans liaison dont on remplit une tête encore foible, n'y faisoit pas plus de tort que de profit à la raison ! J'avoue que de toutes les facultés de l'homme, la mémoire est la première qui se dévelope et la plus comode à cultiver dans les enfans : mais à votre avis lequel est à préférer de ce qu'il leur est le plus aisé d'apprendre, ou de ce qu'il leur importe le plus de savoir[1] ?

(*) Cela ne me paroît pas bien vu. Rien n'est si nécessaire au jugement que la mémoire : il est vrai que ce n'est pas la mémoire des mots.

1. Avant Rousseau bien des pédagogues avaient protesté contre le vain effort qu'on impose à la mémoire des enfants. Montaigne se plaint de ce qu'on travaille « à remplir la mémoire » tandis qu'on laisse « l'entendement et la conscience vides » (Voir Villey, *op. cit.*, p. 199). Locke met « le *Savoir* au dernier rang des choses nécessaires à un enfant bien élevé » et gémit sur « l'esclavage de galérien » auquel on assujettit les écoliers (*Op. cit.*, t. II, pp. 372, 443). Morelly explique qu' « il faut piquer la curiosité et ne rien exiger à la rigueur

Regardez à l'usage qu'on fait en eux de cette facilité, à la violence qu'il faut leur faire, à l'éternelle contrainte où il les faut assujetir pour mettre en étalage leur mémoire, et comparez l'utilité qu'ils en retirent au mal qu'on leur fait souffrir pour cela. Quoi ! Forcer un enfant d'étudier des langues qu'il ne parlera jamais, même avant qu'il ait bien appris la sienne ; lui faire incessamment répéter et construire des vers qu'il n'entend point, et dont toute l'harmonie n'est pour lui qu'au bout de ses doigts ; embrouiller son esprit de cercles et de sphères dont il n'a pas la moindre idée ; l'accabler de mille noms de villes et de rivières qu'il confond sans cesse et qu'il rapprend tous les jours ; est-ce cultiver sa mémoire au profit de son jugement, et tout ce frivole acquis vaut-il une seule des larmes qu'il lui coûte ?

Si tout cela n'étoit qu'inutile, je m'en plaindrois moins ; mais n'est-ce rien que d'instruire un enfant à se payer de mots, et à croire savoir ce qu'il ne peut comprendre ? se pourroit-il qu'un tel amas ne nuisît point aux premières idées dont on doit meubler une tête humaine, et ne vaudroit-il pas mieux n'avoir point de mémoire, que de la remplir de tout ce fatras au préjudice des connoissances nécesaires dont il tient la place ?

Non, si la nature a donné au cerveau des enfans cette souplesse qui le rend propre à recevoir toutes sortes d'impressions, ce n'est pas pour qu'on y grave des noms de Rois, des dates, des termes de blazon, de sphère, de géographie, et tous ces mots sans aucun sens pour leur âge et sans aucune utilité pour quelque âge que ce soit dont on accable leur triste et stérile enfance ; mais c'est

---

de la mémoire » (*Op. cit.*, pp. 57, 136). Mais Montaigne, Locke, Morelly même blâment surtout l'abus ; et s'ils se refusent à imposer brutalement la science ils veulent l'insinuer par la curiosité, le jeu, « l'habitude », « l'imitation », en « badinant ». Leurs élèves commencent à savoir le latin, le français, voire l'histoire, la géographie ou la géométrie à l'âge où Emile n'aura rien appris qu'à lire et écrire et quelques vérités d'expérience (Voir *Emile*, *Œuvres*, t. II, pp. 75 et suiv. et notamment pp. 80-81. Cf. la n. 1, p. 74). Locke a protesté contre « la mauvaise coutume établie dans les Ecoles de faire faire des vers latins aux enfants » (*Op. cit.*, t. II, p. 440).

pour que toutes les idées relatives à l'état de l'homme, toutes celles qui se raportent à son bonheur et l'éclairent sur ses devoirs s'y tracent de bonne heure en caractères inéfacables, et lui servent à se conduire pendant sa vie d'une manière convenable à son être et à ses facultés.

Sans étudier dans les livres, la mémoire d'un enfant ne reste pas pour cela oisive : tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend le frape, et il s'en souvient ; il tient registre en lui-même des actions des discours des hommes, et tout ce qui l'environne est le livre dans lequel sans y songer il enrichit continuellement sa mémoire, en attendant que son jugement puisse en profiter. C'est dans le choix de ces objets, c'est dans le soin de lui présenter sans cesse ceux qu'il doit connoître et de lui cacher ceux qu'il doit ignorer que consiste le véritable art de cultiver la première de ses facultés, et c'est par là qu'il faut tâcher de lui former un magazin de connoissances qui serve à son éducation durant la jeunesse, et à sa conduite dans tous les tems. Cette méthode, il est vrai, ne forme point de petits prodiges, et ne fait pas briller les gouvernantes et les précepteurs ; mais elle forme des hommes judicieux, robustes, sains de corps et d'entendement, qui, sans s'être fait admirer étant jeunes, se font honorer étant grands[1].

Ne pensez pas, pourtant, continua Julie, qu'on néglige ici tout à fait ces soins dont vous faites un si grand cas. Une mère un peu vigilante tient dans ses mains les passions de ses enfans. Il y a des moyens pour exciter et nourrir en eux le désir d'apprendre ou de faire telle ou telle chose ; et autant que ces moyens peuvent se concilier avec la plus entière liberté de l'enfant et n'engendrent

---

1. Ces deux derniers paragraphes (depuis : « Non, si la nature a donné... ») ont été repris presque textuellement dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, pp. 80-81). Les seules corrections sont les suivantes : au lieu de *l'éclairent sur ses devoirs* Rousseau écrit *doivent l'éclairer un jour* (à cet âge on n'a jamais parlé de morale à Emile) ; au lieu de *la mémoire d'un enfant, l'espèce de mémoire* ; au lieu de *ceux qu'il doit connaître, ceux qu'il peut connaître* (formule qui ménage mieux la liberté de l'enfant).

en lui nulle semence de vice, je les employe assés volontiers, sans m'opiniâtrer quand le succès n'y répond pas ; car il aura toujours le tems d'apprendre, mais il n'y a pas un moment à perdre pour lui former un bon naturel ; et M. de Wolmar a une telle idée du premier dévelopement de la raison, qu'il soutient que quand son fils ne sauroit rien à douze ans, il n'en seroit pas moins instruit à quinze ; sans compter que rien n'est moins nécessaire que d'être savant, et rien plus que d'être sage et bon.

Vous savez que notre aîné lit déjà passablement. Voici comment lui est venu le goût d'apprendre à lire. J'avois dessein de lui dire de tems en tems quelque fable de la Fontaine pour l'amuser, et j'avois déjà commencé, quand il me demanda si les corbeaux parloient ? A l'instant je vis la difficulté de lui faire sentir bien nettement la différence de l'apologue au mensonge, je me tirai d'affaire comme je pus, et convaincue que les fables sont faites pour les hommes, mais qu'il faut toujours dire la vérité nue aux enfans, je supprimai la Fontaine[1]. Je lui substituai un recueil de petites histoires interressantes et instructives, la plupart tirées de la bible ; puis voyant que l'enfant prenoit goût à mes contes, j'imaginai de les lui rendre encore plus utiles, en essayant d'en composer moi-même d'aussi amusans qu'il me fut possible, et les appropriant toujours au besoin du moment. Je les écrivois à mesure, dans un beau livre orné d'images, que je tenois bien enfermé, et dont je lui lisois de tems en tems quelques contes, rarement, peu longtems, et répétant souvent les mêmes avec des commentaires, avant de passer à de nouveaux. Un enfant oisif est sujet à l'ennui ; les petits contes servoient de ressource ; mais quand je le voyois le plus avidement attentif, je me souvenois quelquesfois d'un ordre à donner, et je le quittois à l'endroit

1. On sait que Rousseau a démontré copieusement dans l'*Emile* que les fables de La Fontaine n'étaient pas faites pour les enfants (Voir *Œuvres*, t. II, pp. 86 et suiv.). Le paradoxe lui appartient. Locke se sert des fables (*Op. cit.*, t. II, p. 387), comme Rollin (*Op. cit.*, t. I, p. 110), comme Crousaz qui les défend contre le reproche de donner le goût du merveilleux (*Op. cit.*, t. I, p. 242).

le plus intéressant en laissant négligemment le livre. Aussi-tôt il alloit prier sa Bonne ou Fanchon ou quelqu'un d'achever la lecture : mais comme il n'a rien à commander à personne et qu'on étoit prévenu, l'on n'obéissoit pas toujours. L'un refusoit, l'autre avoit à faire, l'autre balbutioit lentement et mal, l'autre laissoit à mon exemple un conte à moitié. Quand on le vit bien ennuyé de tant de dépendance, quelqu'un lui suggéra secrètement d'apprendre à lire, pour s'en délivrer et feuilleter le livre à son aise. Il goûta ce projet. Il falut trouver des gens assés complaisans pour vouloir lui donner leçon ; nouvelle difficulté qu'on n'a poussée qu'aussi loin qu'il faloit. Malgré toutes ces précautions, il s'est lassé trois ou quatre fois ; on l'a laissé faire. Seulement je me suis efforcée de rendre les contes encore plus amusans, et il est revenu à la charge avec tant d'ardeur que quoiqu'il n'y ait pas six mois qu'il a tout de bon commencé d'apprendre, il sera bientôt en état de lire seul le recueil[1].

---

1. Il y a dans la méthode de Rousseau pour apprendre à lire deux principes, ou deux étapes. La première est qu'il ne faut pas contraindre l'enfant à s'y appliquer. Cette étape est celle que recommandent tous ses prédécesseurs. Locke part de cette idée « qu'il ne faut pas contraindre les enfants à s'occuper aux choses qu'on veut leur faire apprendre » (*Op. cit.*, ch. XVIII). Pour leur apprendre à lire on se servira de dés ou de boules à facettes (T. II, pp. 380 et suiv.). Rollin veut que la lecture soit « un jeu et un amusement » et qu'on le leur enseigne à l'aide de cartes (*Op. cit.*, t. I, p. 96) ou du « Bureau typographique ». Morelly recommande le même *Bureau typographique* du sieur Damas qui est « comme une casse d'imprimeur » (*Op. cit.*, pp. 61 et suiv.). Bonnet demande qu'on utilise la curiosité, le jeu, le plaisir (*Op. cit.*, p. 220). Mais Rousseau franchit une autre étape. Il proteste justement dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, p. 86) contre les bureaux, l'atelier d'imprimerie, les cartes, et les dés de Locke. Il fait appel non plus au divertissement mais au principe de tout son système, à la nécessité. Le principe est de lui, mais il en a vraisemblablement pris l'application particulière dans Crousaz : « Une gouvernante ou une autre personne lui dira qu'elle a un conte nouveau des plus jolis à lui faire, mais qu'elle a besoin de l'étudier encore pour le savoir bien. Il s'impatientera, il lui mettra le livre dans les mains, il la priera de le lire avec une grande attention afin que rien ne lui échappe ; on lui obéira, on étudiera ; on sourira en lisant ; on rira si l'occasion s'en présente. L'impatience d'un enfant croîtra ; il voudrait

C'est à peu près ainsi que je tâcherai d'exciter son zèle et sa bonne volonté pour acquérir les connoissances qui demandent de la suite et de l'application, et qui peuvent convenir à son âge; mais quoi qu'il apprenne à lire, ce n'est point des livres qu'il tirera ces connoissances ; car elles ne s'y trouvent point, et la lecture ne convient en aucune manière aux enfans. Je veux aussi l'habituer de bonne heure à nourrir sa tête d'idées et non de mots ; c'est pourquoi je ne lui fais jamais rien apprendre par cœur.

Jamais? Interrompis-je : C'est beaucoup dire ; car encore faut-il bien qu'il sache son catéchisme et ses prières. C'est ce qui vous trompe, reprit-elle. A l'égard de la prière, tous les matins et tous les soirs je fais la mienne à haute voix dans la chambre de mes enfans, et c'est assés pour qu'ils l'apprennent sans qu'on les y oblige : quant au catéchisme, ils ne savent ce que c'est. Quoi, Julie ! vos enfans n'apprennent pas leur catéchisme? Non, mon ami ; mes enfans n'apprennent pas leur catéchisme. Comment ! ai-je dit tout étonné, une mère si pieuse ! .... je ne vous comprends point. Et pourquoi vos enfans n'apprennent-ils pas leur catéchisme? Afin qu'ils le croyent un jour, dit-elle, j'en veux faire un jour des Chrétiens. Ah, j'y suis ! m'écriai-je ; vous ne voulez pas que leur foi ne soit qu'en paroles, ni qu'ils sachent seulement leur Religion, mais qu'ils la croyent, et vous pensez avec raison qu'il est impossible à l'homme de croire ce qu'il n'entend point[1]. Vous êtes bien difficile, me dit en souriant M. de Wolmar ; seriez-vous Chrétien, par

---

savoir lire pour se satisfaire plutôt. On le contentera enfin. Après quoi on lui fera comprendre que s'il savait lire il serait tout autrement heureux de ne devoir son plaisir qu'à lui-même et de pouvoir lire plus d'histoires et de contes agréables, mieux dits, mieux tournés, que quatre personnes ne lui en pourraient réciter. On laissera échapper tout exprès quelque circonstance intéressante ; on s'exprimera mal dans quelques endroits ; on aura recours au livre pour se corriger. Tout cela le disposera à regarder la lecture comme un secours des plus utiles de la vie et une occupation des plus agréables » (*Op. cit.*, t. I, p. 233).

1. Rousseau est le seul pédagogue à ne pas enseigner la religion dès l'enfance. Fleury et Rollin bien entendu, et Crousaz, qui est aussi

hazard ? Je m'efforce de l'être, lui dis-je avec fermeté. Je crois de la Religion tout ce que j'en puis comprendre, et respecte le reste sans le rejetter. Julie me fit un signe d'approbation, et nous reprîmes le sujet de notre entretien (*a*).

Après être entrée dans d'autres détails qui m'ont fait concevoir combien le zèle maternel est actif infatigable et prévoyant, elle a conclu, en observant que sa méthode se rapportoit exactement aux deux objets qu'elle s'étoit proposés, savoir de laisser développer le naturel des enfans, et de l'étudier. Les miens ne sont gênés en rien, dit-elle, et ne sauroient abuser de leur liberté ; leur caractère ne peut ni se dépraver ni se contraindre ; on laisse en paix renforcer leur corps[1] et germer leur jugement ; l'esclavage n'avilit point leur âme, les regards d'autrui ne font point fermenter leur amour-propre, ils ne se croyent ni des hommes puissans ni des animaux enchaînés, mais des enfans heureux et libres. Pour les garantir des vices qui ne sont pas en eux, ils ont, ce me semble, un préservatif plus fort que des discours qu'ils n'entendroient point, ou dont ils seroient bientôt ennuyés. C'est l'exemple des mœurs de tout ce qui les environne ; ce sont les entretiens qu'ils entendent, qui sont ici naturels à tout le monde et qu'on n'a pas besoin de composer exprès pour eux ; c'est la paix et l'union dont ils sont témoins ; c'est l'accord qu'ils voyent régner sans cesse et dans la conduite respective de tous, et dans la conduite et les discours de chacun.

(*a*) Toute la fin du §, depuis « Vous êtes bien difficile... » est retranchée dans l'édition de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 163 et la réponse de Rousseau, *Œuvres* (9), t. V, p. 88 et suiv.) (Il faut lire, pour le nom du libraire, Guérin et non Génin).

---

pieux qu'eux, lui donnent une large place [Crousaz demande seulement qu'on leur en fasse comprendre les dogmes et préceptes avant de les faire apprendre (*Op. cit.*, t. II, pp. 240 et suiv.]. Locke recommande le catéchisme du Dr Worthington (*Op. cit.*, t. II, p. 294). Seul Morelly insinue qu'il faut surtout les instruire dans la religion « par pratique et par imitation » (*Op. cit.*, pp. 154 et suiv.).

1. Voir t. II, la n. 2, p. 93.

Nourris encore dans leur première simplicité, d'où leur viendroient des vices dont ils n'ont point vu d'exemple, des passions qu'ils n'ont nulle occasion de sentir, des préjugés que rien ne leur inspire? Vous voyez qu'aucune erreur ne les gagne, qu'aucun mauvais penchant ne se montre en eux. Leur ignorance n'est point entêtée, leurs désirs ne sont point obstinés ; les inclinations au mal sont prévenues, la nature est justifiée, et tout me prouve que les défauts dont nous l'accusons ne sont point son ouvrage mais le nôtre.

C'est ainsi que livrés au penchant de leur cœur, sans que rien le déguise ou l'altère, nos enfans ne reçoivent point une forme extérieure et artificielle, mais conservent exactement celle de leur caractère originel : c'est ainsi que ce caractère se dévelope journellement à nos yeux sans réserve, et que nous pouvons étudier les mouvemens de la nature jusques dans leurs principes les plus secrets. Sûrs de n'être jamais ni grondés ni punis, ils ne savent ni mentir, ni se cacher, et dans tout ce qu'ils disent soit entre eux soit à nous, ils laissent voir sans contrainte tout ce qu'ils ont au fond de l'âme. Libres de babiller entre eux toute la journée, ils ne songent pas même à se gêner un moment devant moi. Je ne les reprends jamais, ni ne les fais taire, ni ne feins de les écouter, et ils diroient les choses du monde les plus blâmâbles que je ne ferois pas semblant d'en rien savoir : mais en effet, je les écoute avec la plus grande attention sans qu'ils s'en doutent; je tiens un régistre exact de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent ; ce sont les productions naturelles du fond qu'il faut cultiver. Un propos vicieux dans leur bouche est une herbe étrangère dont le vent apporta la graine ; si je la coupe par une réprimande, bientôt elle repoussera : au lieu de cela j'en cherche en secret la racine, et j'ai soin de l'arracher. Je ne suis, m'a-t-elle dit en riant, que la servante du Jardinier ; je sarcle le jardin, j'en ôte la mauvaise herbe, c'est à lui de cultiver la bonne.

Convenons aussi qu'avec toute la peine que j'aurois pu prendre, il faloit être aussi bien secondée pour espérer

de réussir, et que le succès de mes soins dépendoit d'un concours de circonstances qui ne s'est peut-être jamais trouvé qu'ici. Il faloit les lumières d'un père éclairé, pour démêler à travers les préjugés établis le véritable art de gouverner les enfans dès leur naissance ; il faloit toute sa patience pour se prêter à l'exécution, sans jamais démentir les leçons par sa conduite ; il faloit des enfans bien nés en qui la nature eût assés fait pour qu'on pût aimer son seul ouvrage ; il faloit n'avoir autour de soi que des domestiques intelligens et bien intentionnés, qui ne se lassassent point d'entrer dans les vues des maîtres ; un seul valet brutal ou flateur eût suffi pour tout gâter. En vérité, quand on songe combien de causes étrangères peuvent nuire aux meilleurs desseins et renverser les projets les mieux concertés, on doit remercier la fortune de tout ce qu'on fait de bien dans la vie, et dire que la sagesse dépend beaucoup du bonheur.

Dites, me suis-je écrié, que le bonheur dépend encore plus de la sagesse ! Ne voyez-vous pas que ce concours dont vous vous félicitez est votre ouvrage, et que tout ce qui vous approche est contraint de vous ressembler ? Mères de famille ! Quand vous vous plaignez de n'être pas secondées, que vous connoissez mal votre pouvoir ! soyez tout ce que vous devez être, vous surmonterez tous les obstacles ; vous forcerez chacun de remplir ses devoirs si vous remplissez bien tous les vôtres. Vos droits ne sont-ils pas ceux de la nature ? Malgré les maximes du vice, ils seront toujours chers au cœur humain. Ah veuillez être femmes et mères, et le plus doux empire qui soit sur la terre sera aussi le plus respecté !

En achevant cette conversation, Julie a remarqué que tout prenoit une nouvelle facilité depuis l'arrivée d'Henriette. Il est certain, dit-elle, que j'aurois besoin de beaucoup moins de soins et d'addresse, si je voulois introduire l'émulation entre les deux frères ; mais ce moyen me paroît trop dangereux ; j'aime mieux avoir plus de peine et ne rien risquer. Henriette supplée à cela ; comme elle est d'un autre sexe, leur aînée, qu'ils l'aiment tous deux à la folie, et qu'elle a du sens au dessus de son

âge, j'en fais en quelque sorte leur première gouvernante, et avec d'autant plus de succès que ses leçons leur sont moins suspectes.

Quant à elle, son éducation me regarde; mais les principes en sont si différens qu'ils méritent un entretien à part. Au moins puis-je bien dire d'avance qu'il sera difficile d'ajouter en elle aux dons de la nature, et qu'elle vaudra sa mère elle-même, si quelqu'un au monde la peut valoir.

Milord, on vous attend de jour en jour, et ce devroit être ici ma dernière Lettre. Mais je comprends ce qui prolonge votre séjour à l'armée, et j'en frémis. Julie n'en est pas moins inquiète; elle vous prie de nous donner plus souvent de vos nouvelles, et vous conjure de songer en exposant votre personne, combien vous prodiguez le repos de vos amis. Pour moi, je n'ai rien à vous dire. Faites votre devoir; un conseil timide ne peut non plus sortir de mon cœur qu'approcher du vôtre. Cher Bomston, je le sais trop; la seule mort digne de ta vie seroit de verser ton sang pour la gloire de ton pays; mais ne dois-tu nul compte de tes jours à celui qui n'a conservé les siens que pour toi?

LETTRE IV

De Milord Edouard.

Je vois par vos deux dernières lettres qu'il m'en manque une antérieure à ces deux-là, apparemment la première que vous m'ayez écrite à l'armée, et dans laquelle étoit l'explication des chagrins secrets de Madame de Wolmar. Je n'ai point reçu cette Lettre, et je conjecture qu'elle pouvoit être dans la malle d'un Courier qui nous a été enlevé. Répétez-moi donc, mon ami, ce qu'elle contenoit; ma raison s'y perd et mon cœur s'en inquiète: Car encore une fois, si le bonheur et la paix ne sont pas dans l'âme de Julie, où sera leur azile ici bas?

Rassurez-la sur les risques auxquels elle me croit exposé ; nous avons à faire à un ennemi trop habile pour nous en laisser courir. Avec une poignée de monde, il rend toutes nos forces inutiles, et nous ôte par tout les moyens de l'attaquer. Cependant, comme nous sommes confians, nous pourrions bien lever des difficultés insurmontables pour de meilleurs Généraux et forcer à la fin les François de nous battre. J'augure que nous payerons cher nos premiers succès, et que la bataille gagnée à Dettingue[1] nous en fera perdre une en Flandres. Nous avons en tête un grand Capitaine ; ce n'est pas tout ; il a la confiance de ses trouppes, et le soldat françois qui compte sur son Général est invincible[2]. Au contraire, on en a si bon marché quand il est commandé par des Courtisans qu'il méprise, et cela arrive si souvent, qu'il ne faut qu'attendre les intrigues de Cour et l'occasion, pour vaincre à coup sûr la plus brave nation du continent. Ils le savent fort bien eux-mêmes. Milord Marlboroug voyant la bonne mine et l'air guerrier d'un soldat pris à Blenheim (*)[3], lui dit ; s'il y eût eu cinquante mille hommes comme toi à l'armée françoise, elle ne se fût pas ainsi laissé battre. Eh morbleu ! repartit le grenadier, nous avions assés d'hommes comme moi ; il ne nous en manquoit qu'un comme vous. Or cet homme comme lui commande à présent l'armée de France[5] et

(*) C'est le nom que les Anglois donnent à la bataille d'Hochstet[4].

1. Victoire remportée par les Anglais et les Autrichiens sur les Français, le 27 juin 1743.

2. La Copie personnelle porte ici, en note : « Ceci paraît supposer encore quelques autres conditions. »

3. Le Brouillon et la Copie personnelle donnent Ramillies. Comme il y a dans le Brouillon des corrections pour ce dialogue de Marborough et du grenadier il est vraisemblable que Rousseau, s'il n'invente pas l'anecdote, la raconte de mémoire et ne la copie pas dans quelque ouvrage.

4. « Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'Hochstedt, en Allemagne de Pleintheim, et en Angleterre de Bleinheim » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*).

5. Cet « homme comme lui » est le maréchal de Saxe. En note dans la Copie personnelle : « Le maréchal de Saxe qui avait passé sa vie à

manque à la nôtre ; mais nous ne songeons guère à cela.

Quoiqu'il en soit, je veux voir les manœuvres du reste de cette campagne, et j'ai résolu de rester à l'armée jusqu'à ce qu'elle entre en quartiers. Nous gagnerons tous à ce délai. La saison étant trop avancée pour traverser les monts, nous passerons l'hiver où vous êtes, et n'irons en Italie qu'au commencement du Printems. Dites à M. et Mad^e^. de Wolmar que je fais ce nouvel arrangement pour jouir à mon aise du touchant spectacle que vous décrivez si bien, et pour voir Mad^e^. d'Orbe établie avec eux. Continuez, mon cher, à m'écrire avec le même soin, et vous me ferez plus de plaisir que jamais : Mon équipage a été pris, et je suis sans livres ; mais je lis vos lettres.

LETTRE V

A Milord Edouard.

Quelle joye vous me donnez en m'annonçant que nous passerons l'hiver à Clarens ! mais que vous me la faites payer cher en prolongeant votre séjour à l'armée ! Ce qui me déplaît sur tout, c'est de voir clairement qu'avant notre séparation le parti de faire la campagne étoit déjà pris, et que vous ne m'en voulûtes rien dire. Milord, je sens la raison de ce mistère et ne puis vous en savoir bon gré. Me mépriseriez-vous assés pour croire qu'il me fût bon de vous survivre, ou m'avez-vous connu des attachemens si bas que je les préfère à l'honneur de mourir avec mon ami ? Si je ne méritois pas de vous suivre, il faloit me laisser à Londres, vous m'auriez moins offensé que de m'envoyer ici.

Il est clair par la dernière de vos lettres qu'en effet une des miennes s'est perdue, et cette perte a dû vous rendre

étudier son métier devait être un homme bien extraordinaire et bien ignoble aux yeux des Français. Ce qu'il y a d'incompréhensible, c'est qu'avec toute cette étude si roturière il ne laissait pas de battre ses ennemis. »

les deux lettres suivantes fort obscures à bien des égards ; mais les éclaircissemens nécessaires pour les bien entendre viendront à loisir[1]. Ce qui presse le plus à présent est de vous tirer de l'inquiétude où vous êtes sur le chagrin secret de Madame de Wolmar.

Je ne vous redirai point la suite de la conversation que j'eus avec elle après le départ de son mari. Il s'est passé depuis bien des choses qui m'en ont fait oublier une partie, et nous la reprîmes tant de fois durant son absence que je m'en tiens au sommaire pour épargner des répétitions.

Elle m'apprit donc que ce même Epoux qui faisoit tout pour la rendre heureuse étoit l'unique auteur de toute sa peine, et que plus leur attachement mutuel étoit sincère, plus il lui donnoit à souffrir. Le diriez-vous, Milord ? Cet homme si sage, si raisonnable, si loin de toute espèce de vice, si peu soumis aux passions humaines, ne croit rien de ce qui donne un prix aux vertus, et, dans l'innocence d'une vie irréprochable, il porte au fond de son cœur l'affreuse paix des méchans[2]. La réflexion qui naît de ce contraste augmente la douleur de Julie, et il semble qu'elle lui pardonneroit plutôt de méconnoître l'Auteur de son être, s'il avoit plus de motifs pour le craindre ou plus d'orgueil pour le braver. Qu'un coupable appaise sa conscience aux dépends de sa raison, que l'honneur de penser autrement que le vulgaire anime celui qui dogmatise, cette erreur au moins se conçoit[3] ; mais, poursuit-

1. Cette explication, fort inutile pour le lecteur, se rattache au dessein général de Rousseau de donner à son roman l'apparence d'une correspondance authentique. Voir t. I, p. 312 et t. II, p. 1, n. 1.

2. Par « affreuse paix » il faut entendre évidemment une paix plus apparente que réelle, car s'il est un point sur lequel Rousseau n'a jamais varié c'est sur la réalité de la conscience et des remords. Voir le long développement de l'*Emile* : « On voudrait étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment... Le méchant se craint et se fuit ; il s'égare en se jetant hors de lui-même... » (*Profession de foi...* pub. par P. M. Masson (4ter), p. 251). Voir également l'importante lettre de direction à M. d'Offreville, du 4 oct. 1761 : « Il est sûr encore que les méchants sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent... » (*Œuvres*, t. X, p. 268).

3. Sur cet orgueil des gens qui dogmatisent voir ce que dit Rousseau t. III, p. 166, n. 1.

elle en soupirant, pour un si honnête homme et si peu vain de son savoir, c'étoit bien la peine d'être incrédule!

Il faut être instruit du caractère des deux époux, il faut les imaginer concentrés dans le sein de leur famille, et se tenant l'un à l'autre lieu du reste de l'univers; il faut connoître l'union qui règne entre eux dans tout le reste, pour concevoir combien leur différent sur ce seul point est capable d'en troubler les charmes. M. de Wolmar, élevé dans le rite grec, n'étoit pas fait pour supporter l'absurdité d'un culte aussi ridicule[1]. Sa raison trop supérieure à l'imbécille joug qu'on lui vouloit imposer le secoua bientôt avec mépris, et rejettant à la fois tout ce qui lui venoit d'une autorité si suspecte, forcé d'être impie il se fit athée[2].

Dans la suite[3] ayant toujours vécu dans des pays catholiques il n'apprit pas à concevoir une meilleure opinion de la foi Chrétienne par celle qu'on y professe. Il n'y vit d'autre religion que l'intérêt de ses ministres[4]. Il vit que tout y consistoit encore en vaines simagrées, plâtrées un peu plus subtilement par des mots qui ne signifioient rien, il s'apperçut que tous les *honnêtes gens* y étoient unanimement de son avis et ne s'en cachoient guère, que le clergé même, un peu plus discrètement, se moquoit en secret de ce qu'il enseignoit en public, et il m'a protesté souvent qu'après bien du tems et des recherches, il n'avoit trouvé de sa vie que trois Prêtres qui crussent en Dieu (*)[5].

(*) A Dieu ne plaise que je veuille approuver ces assertions dures

1. On se souvient que M. de Wolmar était russe.

2. L'édition de Paris supprime dans ce § : « Sa raison trop supérieure... le secoua bientôt avec mépris, » et « forcé d'être impie » (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 409).

3. Tout ce § est supprimée dans l'éd. de Paris qui fait ainsi le raccord : « Dans la suite voulant s'éclaircir de bonne foi sur ces matières... » (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 409).

4. Cette phrase manque dans le Brouillon.

5. Le Brouillon et la Copie personnelle portaient « qu'un seul prêtre... » On voit que Rousseau a adouci son jugement. Mais il ne l'a fait que par prudence ou si l'on veut par tolérance. Il répond à M. de Malesherbes, au sujet des « grands retranchements » faits dans tout ce passage que « ce serait un grand hasard s'il y avait un seul

En voulant s'éclaircir de bonne foi sur ces matières, il s'étoit enfoncé dans les ténèbres de la métaphysique où

et téméraires ; j'affirme seulement qu'il y a des gens qui les font[1] et dont la conduite du clergé de tous les pays et de toutes les sectes n'autorise que trop souvent l'indiscrétion. Mais loin que mon dessein dans cette note soit de me mettre lâchement à couvert, voici bien nettement mon propre sentiment sur ce point. C'est que nul vrai croyant ne sauroit être intolérant ni persécuteur. Si j'étois magistrat, et que la loi portât peine de mort contre les athées, je commencerois par faire brûler comme tel quiconque en viendroit dénoncer un autre[2].

Chrétien sur la terre ». L'*Emile* affirmera que « très peu de gens ont de la religion » (*Profession de foi...* pub. par P. M. Masson (4ter), p. 461 et note).

1. Rousseau ne prend donc pas l'assertion à son compte. Mais quels sont ces « gens qui les font ». Ce ne sont pas, vraisemblablement, les auteurs que Rousseau a pu lire soit dans les ouvrages imprimés soit dans ces manuscrits dont M. Lanson a montré la diffusion dès la première moitié du XVIIIe s. (*Rev. d'hist. litt. de la France*, janvier-mars, avril-juin 1912). Il n'y a rien de tel ni chez d'Argens, ni chez La Mettrie, ni chez P. Cuppée, ni chez le curé Meslier, ni dans les *Nouvelles libertés de penser*, ni dans la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* de Fréret. *L'analyse de la religion chrétienne* de Dumarsais, le *Militaire philosophe* ou l'*Examen de la religion chrétienne attribué à M. de Saint Evremond* sont très violents sans doute contre les prêtres. Ils en dénoncent les « crimes », la cruauté, la fourberie, l'avarice, l'ambition, la lubricité, et l'*Examen* conclut : « s'ils en étaient persuadés [de leur religion], ils la pratiqueraient ; ils ne la pratiquent point : donc elle n'a pas de preuves qui persuadent » (Edition de Londres, Cook, 1761, p. 32). Mais la conclusion est moins brutale que celle de Wolmar. Rousseau aurait pu entendre le propos et non le lire. Pourtant il n'y a rien d'équivalent dans les œuvres de d'Holbach (qui s'en tient lui aussi aux vices des prêtres). Diderot dira à Catherine de Russie, qu'il y a « peu de Sorbonnistes qui ne recèlent sous leur fourrure ou le déisme, ou l'athéisme » (*Œuvres*, t. III, p. 438). Ce n'est pas le propos de Wolmar. Rousseau se souvient sans doute de conversations de table comme ce souper chez Mlle Quinault étudié par M. Masson (*Annales J. J. Rousseau*, 1913, p. 49).

2. La suite des idées dans cette note, qui manque dans le Brouillon, est évidemment obscure : 1° Rousseau affirme qu'il y a des gens pour croire et dire qu'on ne peut trouver trois prêtres qui croient en Dieu. 2° Il énonce nettement son propre sentiment *sur ce point* ; et ce sentiment est qu'il faudrait brûler comme athée quiconque dénoncerait un autre athée. Mais blâmer l'incrédulité des prêtres n'est pas nécessairement être athée puisque la conduite du clergé « autorise » ces

l'homme n'a d'autres guides que les sistèmes qu'il y porte, et ne voyant par tout que doutes et contradictions, quand enfin il est venu parmi des Chrétiens il y est venu trop tard, sa foi s'étoit déjà fermée à la vérité, sa raison n'étoit plus accessible à la certitude ; tout ce qu'on lui prouvoit détruisant plus un sentiment qu'il n'en établissoit un autre[1], il a fini par combattre également les dogmes de toute espèce, et n'a cessé d'être athée que pour devenir sceptique[2].

---

critiques. On peut d'abord préciser le sens de la deuxième idée par le texte de la Copie personnelle qui ajoutait : « Tout vengeur de Dieu ne croit point en Dieu. Tout homme pieux laisse au ciel le soin de sa cause ». Il faut noter ensuite que la phrase : « et dont la conduite... trop souvent l'indiscrétion » a été ajoutée en marge dans cette Copie. Le raisonnement est donc vraisemblablement : Les assertions de M. de Wolmar, et celles de ceux qui parlent comme lui sont dures et téméraires. [Comment faut-il se conduire vis-à-vis de cette témérité ?]. Mon sentiment sur ce point est que tout homme pieux laisse au ciel le soin de sa vengeance et qu'il ne faut pas sévir contre elle [tant qu'elle ne cherchera pas à troubler l'ordre de la cité]. Car Rousseau on le sait n'admet ni l'« intolérance civile » qui poursuit et punit les *opinions* contraires aux dogmes d'une religion, ni l' « intolérance théologique » qui renonce aux sanctions temporelles mais condamne les hérétiques aux châtiments de l'autre vie. Mais il admet une intolérance « sociale » qui laissant chacun libre de *penser* comme il le veut, en son for intérieur, lui interdit, sous peine de mort, de *parler* et d'*agir* contrairement aux dogmes « utiles » sur lesquels repose l'ordre moral de la cité où il a accepté de vivre et au « contrat » de laquelle il a souscrit (Voir sur ces points : P. M. Masson, *La Profession de foi de Jean-Jacques* (4bis), pp. 191-193. Le même, *Profession de foi du vicaire savoyard* (4ter), p. 423. G. Beaulavon, Edition du *Contrat social*. Paris, 1903, in-12, pp. 34-35, 330-331). Rousseau avait déjà exposé ses idées sur l'intolérance dans sa lettre à Voltaire du 18 août 1756 (*Œuvres*, t. X, pp. 129-132). Il y proteste à la fois contre les prêtres et les dévots qui « damnent impitoyablement » ceux qui ne pensent pas comme eux, et contre les « fanatiques intolérants » tout prêts à persécuter « tout aussi cruellement » les croyants. Il réclame seulement dans chaque état « un code moral, ou une espèce de profession de foi civile ».

1. La phrase « tout ce qu'on lui prouvait... établissait un autre » est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 409).

2. Ce dédain des « ténèbres de la métaphysique » et des « systèmes » qui ne peuvent conduire qu'aux « doutes » et aux « contra-

Voilà le mari que le Ciel destinoit à cette Julie en qui vous connoissez une foi si simple et une piété si douce : mais il faut avoir vécu aussi familièrement avec elle que sa cousine et moi, pour savoir combien cette âme tendre est naturellement portée à la dévotion. On diroit que rien de terrestre ne pouvant suffire au besoin d'aimer dont elle est dévorée, cet excès de sensibilité soit forcé de remonter à sa source. Ce n'est point, comme S^te^. Thérèse[1], un cœur amoureux qui se donne le change et veut se tromper d'objet[2] ; c'est un cœur vraiment intarissable

---

dictions » est toute la philosophie religieuse de Rousseau. Nous renvoyons à l'édition critique de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* de M. P. M. Masson (4^ter^), notamment p. 53 et suiv. (« Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions, etc... »), et aux conclusions où il a lumineusement résumé les résultats de son enquête (*La Profession de foi de Jean-Jacques* (4^bis^), pp. 86-96). Rousseau dédaigne les raisonnements qui ne peuvent que nous « égarer d'erreurs en erreurs ». « Sachons être ignorants » ; du moins pour tout ce qui n'est pas nécessaire au bonheur de notre vie. Car un seul problème importe, celui d'échapper à l'éternelle inquiétude du sceptique. Il faut être heureux. Et ce bonheur nous le trouverons dans les vérités qui ne dépendent pas de la raison mais du cœur. Ce que le cœur « sentira » sera plus sûr que toutes les démonstrations des « philosophes ». On a bien souvent noté d'ailleurs que Rousseau s'était enfoncé lui aussi dans les ténèbres de la métaphysique. Toute la première partie de la *Profession de foi* s'efforce de résoudre les problèmes de la pensée, de la matière et du mouvement, de la nature et du plan qu'elle révèle etc... P. M. Masson montre que la contradiction, réelle dans les termes, se résout cependant par le dessein de Jean-Jacques d'être « utile » au bonheur des hommes. La raison n'est pas le guide sûr qu'il nous faut pour aller jusqu'au terme. Mais elle est un guide pratiquement utile pour cheminer vite et commodément sur certaines parties de notre route. On pourrait ajouter, croyons-nous — et sans qu'il y ait lieu d'insister ici sur ce point — que certains de ces problèmes sont posés en langage rationaliste et « philosophe » mais que Rousseau dévie et s'achemine vers une conclusion qui tire sa force pour une part de « l'instinct divin », ou par des raccourcis que seul cet instinct pourrait prendre.

1. Les mots « comme Sainte-Thérèse » sont supprimés dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 409).

2. Rousseau a-t-il emprunté ce jugement sur sainte Thérèse ? Je n'ai rien trouvé d'analogue ni dans Bayle, ni dans Chaufepié, ni dans Voltaire, ni dans Diderot, ni chez les mystiques que lisait ou pouvait

que l'amour ni l'amitié n'ont pu épuiser, et qui porte ses affections surabondantes au seul Etre digne de les absorber (*). L'amour de Dieu ne la détache point des créatures; il ne lui donne ni dureté ni aigreur. Tous ces attachemens produits par la même cause, en s'animant l'un par l'autre en deviennent plus charmans et plus doux, et pour moi je crois qu'elle seroit moins dévote, si elle aimoit moins tendrement son père, son mari, ses enfans, sa cousine, et moi-même.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que plus elle l'est, moins elle croit l'être, et qu'elle se plaint de sentir en elle-même une âme aride qui ne sait point aimer Dieu. On a beau faire, dit-elle souvent, le cœur ne s'attache

(*) Comment ! Dieu n'aura donc que les restes des créatures ? Au contraire, ce que les créatures peuvent occuper du cœur humain est si peu de chose, que quand on croit l'avoir rempli d'elles, il est encore vuide. Il faut un objet infini pour le remplir[1].

---

lire Rousseau, Muralt, Marie Huber, Mme Guyon, Fénelon (ces deux derniers d'ailleurs favorables à sainte Thérèse). Il est vraisemblable que Rousseau s'est formé son opinion lui-même ou par des conversations. La traduction des œuvres de sainte Thérèse par Arnauld d'Andilly (1re édition, 1670), était très répandue.

1. La note manque dans le Brouillon et a été ajoutée en marge dans la Copie personnelle. C'est l'âme même de Rousseau qui s'exprime dans cette analyse de la piété de Julie et dans cette note. Je renvoie ici encore au livre de M. P. M. Masson (*La Profession de foi de Jean-Jacques* (4bis), pp. 27-33). Les preuves abondent qui témoignent de l'élan de Jean-Jacques vers cet amour infini capable de remplir le vide de son cœur trompé par les amours terrestres. « Celui qui devait m'aimer comme je sais aimer est encore à naître, et moi je suis prêt à finir ». Et pourtant il est « dévoré du besoin d'aimer et d'être aimé ». Il sent en lui « un vide inexplicable » (Voir Lettre à M. de Malesherbes du 26 janvier 1762). Il se tourne alors vers celui qui ne trompe pas et rassâsie des cœurs comme le sien, vers le « Grand être » et l' « étourdissante extase » ; et pour mieux la nourrir en lui-même il compose, dans les derniers mois de 1757, une première rédaction de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* (M. Masson rapproche ce passage du *Discours sur les passions de l'amour* qui est à peu près certainement de Pascal. Il nous semble douteux que Rousseau ait subi l'influence, sur ce point, d'une œuvre où je verrais surtout, avec M. L. Brunschvicg, une analyse toute intellectuelle, écrite avec un sang-froid parfait et plus « galante » que « passionnée »).

que par l'entremise des sens ou de l'imagination qui les représente, et le moyen de voir ou d'imaginer l'immensité du grand Etre (*) ! Quand je veux m'élever à lui, je ne sais où je suis ; n'appercevant aucun rapport entre lui et moi, je ne sais par où l'atteindre, je ne vois ni ne sens plus rien, je me trouve dans une espèce d'anéantissement, et si j'osois juger d'autrui par moi-même, je craindrois que les extases des mystiques[2] ne vinssent moins d'un cœur plein que d'un cerveau vuide.

Que faire donc, continue-t-elle, pour me dérober aux fantômes d'une raison qui s'égare ? Je substitue un culte grossier mais à ma portée à ces sublimes contemplations qui passent mes facultés. Je rabbaisse à regret la majesté divine ; j'interpose entre elle et moi des objets sensibles ; ne la pouvant contempler dans son essence, je la contemple au moins dans ses œuvres, je l'aime dans ses bienfaits ; mais de quelque manière que je m'y prenne, au lieu de l'amour pur qu'elle exige, je n'ai qu'une reconnoissance intéressée à lui présenter[3].

(*) Il est certain qu'il faut se fatiguer l'âme pour l'élever aux sublimes idées de la divinité ; un culte plus sensible repose l'esprit du peuple. Il aime qu'on lui offre des objets de piété qui le dispensent de penser à Dieu. Sur ces maximes les catholiques ont-ils mal fait de remplir leurs Légendes, leurs Calendriers, leurs Eglises, de petits Anges, de beaux garçons, et de jolies saintes ? L'enfant Jésus entre les bras d'une mère charmante et modeste, est en même tems un des plus touchans et des plus agréables spectacles que la dévotion Chrétienne puisse offrir aux yeux des fidèles[1].

---

1. La note manque dans le Brouillon ; elle est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 409, et la réponse de Rousseau dans *Œuvres* (9), t. V, p. 88 et suiv.)

2. Le Brouillon portait « des ascétiques ».

3. Julie, ici, n'est pas exactement Rousseau. Il y a sans doute des traits essentiels qui sont communs. Voir la *Profession de foi du Vicaire savoyard* (pub. par P. M. Masson, p. 293) : « Pour m'élever d'avance autant qu'il se peut à cet état de bonheur, de force et de liberté, je m'exerce aux sublimes contemplations. Je médite sur l'ordre de l'Univers, non pour l'expliquer par de vains systèmes, mais pour l'admirer sans cesse, pour adorer le sage Auteur qui s'y fait sentir. Je converse avec lui, je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence ; je m'attendris à ses bienfaits, je le bénis de ses dons. »

C'est ainsi que tout devient sentiment dans un cœur sensible. Julie ne trouve dans l'univers entier que sujets d'attendrissement et de gratitude. Par tout elle apperçoit la bienfaisante main de la providence ; ses enfans sont le cher dépôt qu'elle en a reçu ; elle recueille ses dons dans les productions de la terre ; elle voit sa table couverte par ses soins ; elle s'endort sous sa protection ; son paisible réveil lui vient d'elle ; elle sent ses leçons dans les disgrâces, et ses faveurs dans les plaisirs ; les biens dont jouit tout ce qui lui est cher sont autant de nouveaux sujets d'hommages ; si le Dieu de l'univers échape à ses foibles yeux, elle voit par tout le père commun des

---

On voit que la contemplation, comme celle de Julie, n'est pas un effort intellectuel pour *comprendre* « l'essence » divine, mais une admiration du cœur aidée par le spectacle que voient les yeux. « Sitôt que je veux le [Dieu] contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe et mon esprit troublé n'aperçoit rien » (*Ibid.*, p. 145). Mais cette attitude sentimentale est précisée par la lettre à M. de Malesherbes du 18 janvier 1762 : « Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit ; j'étouffais dans l'univers : j'aurais voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que, si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : « O grand Etre ! ô grand Etre ! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus ». La contemplation de Julie est donc moins « étourdissante » ; elle s'élance moins haut vers l'infini. Elle pense quelque chose de plus que « ô grand Etre » et elle se résigne à « rabaisser la majesté divine » en se tournant non vers sa splendeur mais vers celle de ses œuvres terrestres. J'aurai l'occasion de montrer (Voir p. 228, n. 1) que Julie n'est pas toujours l'exact reflet de la religion de Rousseau. Rousseau, qui se partageait d'ailleurs entre elle et Saint-Preux, a su, tout au moins sur ce point, lui laisser sa vie propre. — Sur les mystiques et l'attitude de Jean-Jacques à leur égard, voir pp. 252-253 et les notes.

hommes. Honorer ainsi ses bienfaits suprêmes, n'est-ce pas servir autant qu'on peut l'Etre infini[1]?

Concevez, Milord, quel tourment c'est de vivre dans la retraite avec celui qui partage notre existence, et ne peut partager l'espoir qui nous la rend chère! De ne pouvoir avec lui ni bénir les œuvres de Dieu, ni parler de l'heureux avenir que nous promet sa bonté! de le voir insensible en faisant le bien à tout ce qui le rend agréable à faire, et par la plus bizarre inconséquence penser en impie et vivre en Chrétien! Imaginez Julie à la prome-

1. Cette gratitude pour la Providence qui se manifeste dans l'Univers, cette reconnaissance pour le Père commun des hommes sont les sentiments mêmes de Jean-Jacques. Voir dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* (4[tor]) la partie que M. P. M. Masson intitule « La Nature et l'intelligence ordonnatrice » (pp. 121-153) et celle qui suit : « La place de l'homme dans la nature » (pp. 153-165). « Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté puissante et sage; je le vois ou plutôt je le sens... J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres, je le sens en moi, je le vois tout autour de moi... De mon premier retour sur moi naît dans mon cœur un sentiment de reconnaissance et de bénédiction pour l'Auteur de mon espèce... » Cette foi dans la Providence et dans l'excellence de son œuvre était fort ancienne chez Rousseau. Il l'avait précisée dès les Charmettes par la lecture de *L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* de Nieuwentyt (1727) ou du *Spectacle de la nature* de Pluche (1732). Il l'avait reprise et développée dans sa discussion sur l'optimisme avec Voltaire à propos du poème sur *Le Désastre de Lisbonne*. Il n'avait d'ailleurs sur ces points rien inventé. Les livres de Nieuwentyt et Pluche étaient célèbres. Il y en avait dix autres pour développer les mêmes thèmes. Le détail même des arguments de Rousseau dans la *Profession de foi* rappelle des arguments familiers à beaucoup de savants ou philosophes déistes. Voir les notes de P. M. Masson pour les parties citées plus haut de la *Profession*, son livre sur la *Formation religieuse de Rousseau* [(4[bis]), pp. 105-107 et 239-241] et mon ouvrage sur *Les sciences de la nature en France au XVIII[e] s.*, pp. 29-33. Rousseau a développé les arguments qu'il oppose à cette combinaison fortuite dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* (pub. par P. M. Masson, pp. 121-153). Il tente d'y réfuter les arguments de ceux qui veulent expliquer l'organisation de l'univers par un jet fortuit et heureux d'atomes après une quantité illimitée d'autres jets. Les notes de M. Masson prouvent abondamment que la discussion et les arguments étaient, à cette date, d'une assez grande banalité. Diderot notamment l'avait ébauchée dans ses *Pensées philosophiques* et Rousseau en avait été vivement frappé.

nade avec son mari ; l'une admirant dans la riche et brillante parure que la terre étale l'ouvrage et les dons de l'Auteur de l'univers ; l'autre ne voyant en tout cela qu'une combinaison fortuite où rien n'est lié que par une force aveugle : Imaginez deux époux sincèrement unis, n'osant de peur de s'importuner mutuellement se livrer, l'un aux réflexions l'autre aux sentimens que leur inspirent les objets qui les entourent[1], et tirer de leur attachement même le devoir de se contraindre incessamment. Nous ne nous promenons presque jamais Julie et moi, que quelque vue frapante et pittoresque ne lui rappelle ces idées douloureuses. Hélas ! dit-elle avec attendrissement ; le spectacle de la nature, si vivant si animé pour nous, est mort aux yeux de l'infortuné Wolmar, et dans cette grande harmonie des êtres, où tout parle de Dieu d'une voix si douce, il n'apperçoit qu'un silence éternel.

Vous qui connoissez Julie, vous qui savez combien cette âme communicative aime à se répandre, concevez ce qu'elle souffriroit de ces réserves, quand elles n'auroient d'autre inconvénient qu'un si triste partage entre ceux à qui tout doit être commun. Mais des idées plus funestes s'élèvent malgré qu'elle en ait à la suite de celle-là. Elle a beau vouloir rejetter ces terreurs involontaires, elles reviennent la troubler à chaque instant. Quelle horreur pour une tendre épouse d'imaginer l'Etre suprême vengeur de sa divinité méconnue, de songer que le bonheur de celui qui fait le sien doit finir avec sa vie, et de ne voir qu'un réprouvé dans le père de ses enfans ! A cette affreuse image, toute sa douceur la garantit à peine du désespoir, et la Religion, qui lui rend amère l'incrédulité de son mari lui donne seule la force de la supporter[2]. Si le Ciel, dit-elle souvent, me refuse la conversion de cet honnête homme, je n'ai plus qu'une grâce à lui demander ; c'est de mourir la première.

1. L'opposition entre les « réflexions » de Wolmar et les « sentiments » de Julie peut résumer ce que je disais plus haut (p. 107, n. 3) de la religion sentimentale et non rationnelle de Rousseau.

2. Julie se guérira de la crainte que son mari soit jamais un réprouvé, même s'il ne se convertit pas. Voir p. 273 et la note.

Telle est, Milord, la trop juste cause de ses chagrins secrets ; telle est la peine intérieure qui semble charger sa conscience de l'endurcissement d'autrui, et ne lui devient que plus cruelle par le soin qu'elle prend de la dissimuler. L'athéisme qui marche à visage découvert chez les papistes[1], est obligé de se cacher dans tout pays où la raison permetant de croire en Dieu, la seule excuse des incrédules leur est ôtée[2]. Ce Sistème est naturellement

---

1. L'athéisme ne marchait pas exactement à visage découvert chez les papistes. Les deux livres de la Mettrie, *Histoire naturelle de l'âme* et *L'Homme machine* avaient été imprimés à l'étranger et leur circulation en France était sévèrement interdite. D'autres ouvrages athées circulaient, mais en manuscrit. Rousseau avait eu pour le moins entre les mains l'*Examen de la Religion dont on cherche l'éclaircissement de bonne foi* du pseudo Saint Evremond et la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* de Fréret (Voir *Profession de foi* pub. par P. M. Masson (4ter), pp. 562, 565). Mais les copies ou même le prêt de ces copies se payaient assez cher (Voir Lanson, *Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1912, pp. 1-29, 293-317) et ce régal d'athéisme était réservé à un petit nombre de gens riches. L'*Esprit* d'Helvétius est sans doute, dans son fond, un livre athée, mais l'athéisme n'y est pas avoué et la condamnation du livre avait été retentissante. Rousseau fait plutôt allusion à la liberté extrême des conversations que l'on pouvait tenir chez d'Holbach, par exemple, ou Helvétius, etc... Mme d'Epinay (aidée de Diderot) nous a laissé dans ses *Mémoires* le récit d'un dîner chez Mlle Quinault, que j'ai cité plus haut (t. II, p. 200, n. 2) où se rencontrent, avec elle, Saint-Lambert, Duclos, Rousseau. Rousseau indigné des propos qu'on y tient menace de quitter la salle. Cette liberté des conversations « papistes » était évidemment très différente de la surveillance qui s'exerçait encore à Genève sur la vie privée des citoyens. David Noiret, maître de danse, qui devait être l'associé du père de Rousseau, avait été « grièvement censuré » pour « propos et paroles scandaleuses » contre la religion dans une conversation avec « quelques bourgeois » ; ce qui remontait à 1685. Mais, en 1740, on « réduit dans les prisons » un tailleur qui, dans une cave, « en présence de beaucoup de gens » a dit « qu'il n'y avait point de Dieu » (Voir P. M. Masson, *La formation religieuse de Rousseau* (4bis), pp. 4-16). En 1762, le colonel Pictet sera censuré par le Magnifique conseil pour une lettre *privée* où il n'était pas d'accord avec ce conseil sur la religion de l'*Emile*.

2. Cette phrase, dans l'éd. de Paris, est ainsi réduite : « L'athéisme est obligé de se cacher » (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 409).

désolant ; s'il trouve des partisans chez les Grands et les riches qu'il favorise, il est par tout en horreur au peuple opprimé et misérable, qui voyant délivrer ses tyrans du seul frein propre à les contenir, se voit encore enlever dans l'espoir d'une autre vie la seule consolation qu'on lui laisse en celle-ci. Madame de Wolmar sentant donc le mauvais effet que feroit ici le pyrrhonisme de son mari, et voulant sur tout garantir ses enfans d'un si dangereux exemple, n'a pas eu de peine à engager au secret un homme sincère et vrai, mais discret, simple, sans vanité, et fort éloigné de vouloir ôter aux autres un bien dont il est fâché d'être privé lui-même. Il ne dogmatise jamais, il vient au temple avec nous, il se conforme aux usages établis ; sans professer de bouche une foi qu'il n'a pas, il évite le scandale[1], et fait sur le culte réglé par les loix tout ce que l'Etat peut exiger d'un Citoyen[2].

Depuis près de huit ans[3] qu'ils sont unis, la seule Mad^e^. d'Orbe est du secret parce qu'on le lui a confié. Au surplus, les apparences sont si bien sauvées, et avec si peu d'affectation, qu'au bout de six semaines passées ensemble dans la plus grande intimité, je n'avois pas même conçu le moindre soupçon, et n'aurois peut-être jamais pénétré la vérité sur ce point, si Julie elle-même ne me l'eût apprise.

Plusieurs motifs l'ont déterminée à cette confidence. Premièrement quelle réserve est compatible avec l'amitié qui règne entre nous ? N'est-ce pas aggraver ses chagrins

1. Le Vicaire savoyard, à la différence de Wolmar, croit en Dieu. Mais il ne croit pas strictement à tout ce qu'il doit enseigner et à tous les rites qu'il doit pratiquer. Pourtant, lui aussi, il évite le scandale. Il remplit « avec toute l'exactitude possible » les soins qui lui sont prescrits. Il suit « avec soin tous les Rites » bien qu'il soit convaincu que ceux du catholicisme ne viennent pas plus de Dieu que ceux des calvinistes. Voir *Profession de foi du Vicaire Savoyard* pub. par P. M. Masson (4^ter^), pp. 415-431, et les notes.

2. Sur ce culte réglé par les lois et que l'Etat peut exiger d'un citoyen je renvoie à ce que dit Rousseau dans son chapitre « de la Religion civile » du *Contrat social* (éd. G. Beaulavon, p. 315). Voir également p. 104, ma note *in fine*.

3. Le Brouillon et la Copie personnelle portaient « depuis huit ans entiers ». Sur la correction voir l'*Introduction*, t. I, p. 316.

à pure perte que s'ôter la douceur de les partager avec un ami ? De plus, elle n'a pas voulu que ma présence fût plus longtems un obstacle aux entretiens qu'ils ont souvent ensemble sur un sujet qui lui tient si fort au cœur. Enfin, sachant que vous deviez bientôt venir nous joindre, elle a désiré, du consentement de son mari, que vous fussiez d'avance instruit de ses sentimens ; car elle attend de votre sagesse un supplément à nos vains efforts, et des effets dignes de vous.

Le tems qu'elle choisit pour me confier sa peine m'a fait soupçonner une autre raison dont elle n'a eu garde de me parler. Son mari nous quittoit ; nous restions seuls ; nos cœurs s'étoient aimés ; ils s'en souvenoient encore ; s'ils s'étoient un instant oubliés tout nous livroit à l'opprobre. Je voyois clairement qu'elle avoit craint ce tête-à-tête et tâché de s'en garantir, et la scène de Meillerie m'a trop appris que celui des deux qui se défioit le moins de lui-même devoit seul s'en défier.

Dans l'injuste crainte que lui inspiroit sa timidité naturelle, elle n'imagina point de précaution plus sûre que de se donner incessamment un témoin qu'il falût respecter, d'appeller en tiers le juge intègre et redoutable qui voit les actions secrettes et sait lire au fond des cœurs. Elle s'environnoit de la majesté suprême ; je voyois Dieu sans cesse entre elle et moi. Quel coupable désir eût pu franchir une telle sauvegarde ? mon cœur s'épuroit au feu de son Zèle, et je partageois sa vertu[1].

1. C'est déjà la Providence que Julie avait remerciée de l'heureuse révolution morale qui fit d'elle une épouse vertueuse au lieu d'une amante coupable : « La voix secrète qui ne cessait de murmurer au fond de mon cœur s'élève et tonne avec plus de force au moment où j'étais prête à périr. L'auteur de toute vérité n'a point souffert que je sortisse de sa présence coupable d'un vil parjure » (t. III, p. 65). Dieu « témoin » se confond d'ailleurs avec la conscience : « écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement » ; « un cœur juste est le vrai temple de la Divinité » (*Profession de foi du Vicaire savoyard* pub. par P. M. Masson (4[tor]), pp. 307, 343 ; sur l'importance donnée par Rousseau à cette conscience témoin et juge : pp. 231-273 ; et les notes prouvant qu'il n'y a pas là chez Rousseau une doctrine originale mais seulement une ardeur et un accent nouveaux).

Ces graves entretiens remplirent presque tous nos tête-à-têtes durant l'absence de son mari, et depuis son retour nous les reprenons fréquemment en sa présence. Il s'y prête comme s'il étoit question d'un autre, et sans mépriser nos soins, il nous donne souvent de bons conseils sur la manière dont nous devons raisonner avec lui. C'est cela-même qui me fait désespérer du succès; car s'il avoit moins de bonne-foi, l'on pourroit attaquer le vice de l'âme qui nourriroit son incrédulité[1]; mais s'il n'est question que de convaincre, où chercherons-nous des lumières qu'il n'ait point eues et des raisons qui lui aient échapé? Quand j'ai voulu disputer avec lui, j'ai vu que tout ce que je pouvois employer d'argumens avoit été déjà vainement épuisé par Julie, et que ma sécheresse étoit bien loin de cette éloquence du cœur et de cette douce persuasion qui coule de sa bouche. Milord, nous ne ramènerons jamais cet homme; il est trop froid et n'est point méchant, il ne s'agit pas de le toucher; la preuve intérieure ou de sentiment lui manque, et celle-là seule peut rendre invincibles toutes les autres[2].

1. Rousseau a insisté à plusieurs reprises sur la différence entre les incrédules de mauvaise foi (qui sont, le plus souvent, selon lui, des « philosophes ») et ceux qui, comme lui Rousseau, et comme le Vicaire savoyard, sont de bonne foi lorsqu'ils préfèrent la religion « naturelle » aux obscurités des dogmes « révélés ». Voir *Profession de foi du Vicaire Savoyard* pub. par P. M. Masson (4ter), p. 437 et note 1. Sur les philosophes « systématiques » et l'orgueil qui les pousse vers l'erreur voir t. III, p. 166, n. 1.

2. Dans le Brouillon on trouve, au lieu de « et celle là seule peut rendre invincibles toutes les autres », cette phrase : « la seule voie du raisonnement ne fournit aucune démonstration rigoureuse des vérités qu'il rejette ». Le sens est le même, et ces formules pourraient servir à résumer la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* et toute la philosophie religieuse de Rousseau. Sans doute il y a dans la *Profession* un effort de discussion pour mettre en ordre les preuves rationnelles qui, de l'examen de la pensée, de la matière, de la nature, nous conduisent à admettre l'existence de Dieu, de la conscience, de la liberté, etc... Mais cette discussion (dont la rédaction et même l'idée sont, pour une part, postérieures à la rédaction de la *Nouvelle Héloïse*) n'est pas pour Rousseau l'essentiel. La vérité ne se démontre pas, « elle se sent » ; et le dernier effort de la raison c'est que « la règle de nous livrer au sentiment plus qu'à la raison est confirmée par la raison

Quelque soin que prenne sa femme de lui déguiser sa tristesse, il la sent et la partage : ce n'est pas un œil aussi clairvoyant qu'on abuse. Ce chagrin dévoré ne lui en est que plus sensible. Il m'a dit avoir été tenté plusieurs fois de céder en apparence, et de feindre pour la tranquiliser des sentimens qu'il n'avoit pas ; mais une telle bassesse d'âme est trop loin de lui. Sans en imposer à Julie, cette dissimulation n'eût été qu'un nouveau tourment pour elle. La bonne foi, la franchise, l'union des cœurs qui console de tant de maux se fût éclipsée entre eux. Etoit-ce en se faisant moins estimer de sa femme qu'il pouvoit la rassurer sur ses craintes ? Au lieu d'user de déguisement avec elle, il lui dit sincèrement ce qu'il pense ; mais il le dit d'un ton si simple, avec si peu de mépris des opinions vulgaires, si peu de cette ironique fierté des esprits-forts, que ces tristes aveux donnent bien plus d'affliction que de colère à Julie, et que, ne pouvant transmettre à son mari ses sentimens et ses espérances, elle en cherche avec plus de soin à rassembler autour de lui ces douceurs passagères auxquelles il borne sa félicité. Ah ! dit-elle avec douleur, si l'infortuné fait son paradis en ce monde, rendons-le lui du moins aussi doux qu'il est possible ! (*)

(*) Combien ce sentiment plein d'humanité n'est-il pas plus naturel que le zèle affreux des persécuteurs, toujours occupés à tourmenter les incrédules, comme pour les danner dès cette vie, et se faire les précurseurs des démons ? Je ne cesserai jamais de le redire ; c'est que ces persécuteurs-là ne sont point des croyans ; ce sont des fourbes [1].

---

même ». Voir sur ce point P. M. Masson, *La profession de foi de Jean-Jacques* (4^bis), notamment pp. 86-96 et toute son édition de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* (4^ter). Rousseau qui sentait l'importance de la formule l'a remaniée. La phrase « et celle-là seule... toutes les autres » remplace celle-ci de la Copie personnelle : « et la seule voie du raisonnement ne fournit pour nous aucune démonstration rigoureuse des vérités qu'il rejette » et, dans l'interligne, « comme toutes matières sont au-dessus de l'intelligence humaine ».

1. La note a été ajoutée par Rousseau après réflexion. Elle manque dans la Copie personnelle. Elle n'est d'ailleurs qu'une redite. Compa-

Le voile de tristesse dont cette opposition de sentimens couvre leur union, prouve mieux que toute autre chose l'invincible ascendant de Julie par les consolations dont cette tristesse est mêlée, et qu'elle seule au monde étoit peut-être capable d'y joindre. Tous leurs démêlés, toutes leurs disputes sur ce point important, loin de se tourner en aigreur, en mépris, en querelles, finissent toujours par quelque scène attendrissante, qui ne fait que les rendre plus chers l'un à l'autre.

Hier l'entretien s'étant fixé sur ce texte qui revient souvent quand nous ne sommes que nous trois, nous tombâmes sur l'origine du mal, et je m'efforçois de montrer que non seulement il n'y avoit point de mal absolu et général dans le sistème des êtres, mais que même les maux particuliers étoient beaucoup moindres qu'ils ne le semblent au premier coup d'œil, et qu'à tout prendre ils étoient surpassés de beaucoup par les biens particuliers et individuels. Je citois à M. de Wolmar son propre exemple, et pénétré du bonheur de sa situation, je la peignois avec des traits si vrais qu'il en parut ému lui-même[1]. Voilà, dit-il en m'interrompant, les séductions de Julie. Elle met toujours le sentiment à la place des raisons, et le rend si touchant qu'il faut toujours l'embrasser pour toute réponse : seroit-ce point de son maître de philosophie, ajouta-t-il en riant, qu'elle auroit appris cette manière d'argumenter ?

Deux mois plutôt, la plaisanterie m'eût déconcerté cruellement, mais le tems de l'embarras est passé ; je n'en fis que rire à mon tour, et quoique Julie eût un

---

rer la note de la p. 102 où il déclare que si la loi portait peine de mort contre les athées il commencerait par « faire brûler comme tel quiconque en viendrait dénoncer un autre », et ma note. La note est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 409 et la réponse de Rousseau, *Œuvres* (9), t. V, p. 88 et suiv.).

1. Rousseau se souvient peut-être ici de ce qu'il écrivait à Voltaire en défendant l'optimisme et la Providence (voir sur cette lettre la note de la page suivante) : « Rassasié de gloire et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance... et si le corps ou le cœur souffre vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre » (*Œuvres*, t. X, p. 133).

peu rougi, elle ne parut pas plus embarrassée que moi. Nous continuâmes[1]. Sans disputer sur la quantité du mal, Wolmar se contentoit de l'aveu qu'il falut bien faire que, peu ou beaucoup, enfin le mal existe ; et de cette seule existence il déduisoit défaut de puissance d'intelligence ou de bonté dans la première cause. Moi de mon côté je tâchois de montrer l'origine du mal physique dans la nature de la matière, et du mal moral dans la liberté de l'homme. Je lui soutenois que Dieu pouvoit tout faire, hors de créer d'autres substances aussi parfaites que la sienne et qui ne laissassent aucune prise au mal[2]. Nous étions dans la chaleur de la dispute quand je m'apperçus que Julie avoit disparu. Devinez où elle

1. Toute la suite est supprimée dans l'éd. de Paris qui fait ainsi le raccord : « Nous continuâmes... et nous étions dans la chaleur de la dispute... » (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 410, et la réponse de Rousseau, *Œuvres* (9), t. V, p. 88 et suiv.).

2. La phrase « Je lui soutenais... aucune prise au mal » manque dans le Brouillon. Toute cette discussion sur le problème du mal avait été longuement développée par Rousseau dans sa lettre à Voltaire sur le *Poème du Désastre de Lisbonne* (18 août 1756. *Œuvres*, t. X, p. 122). Il était donc, en rédigeant cette partie du roman, encore tout plein de son argumentation, de sa distinction entre « le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence » et le « mal général » que nie l'optimisme, des raisons qu'il donne pour établir que le mal moral a sa source « dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu » et que le « mal physique s'explique par la nature de la matière qu'on ne peut supposer sensible et impassible » sans une contradiction. La discussion était d'ailleurs banale à cette époque. Voltaire s'en prenait à l'optimisme de Leibnitz et à celui de Pope déjà discuté par ce Crousaz qu'avait lu Rousseau (voir t. II, p. 356, n. 1). La lettre était une lettre privée ; mais Rousseau l'avait écrite en vue d'une publication. Il demandera à Voltaire, qui la refusera, l'autorisation de la faire imprimer. Rousseau justifiera à nouveau l'optimisme et la Providence dans un long passage de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* (pub. par P. M. Masson (4^{tor}), pp. 191-199.) Noter que la phrase « Je lui soutenais que Dieu... aucune prise au mal » est une réflexion assez tardive de Rousseau. Elle est ajoutée en marge dans la Copie personnelle. Et cet argument subtil ne se rencontre ni dans la lettre à Voltaire, ni dans la *Profession de foi*, ni dans la *Lettre à M. de Franquières* (1769) où la discussion est reprise (*Profession de foi du Vicaire Savoyard...* pub. par P. M. Masson, pp. 521-522).

est, me dit son mari voyant que je la cherchois des yeux ? Mais, dis-je, elle est allée donner quelque ordre dans le ménage. Non, dit-il, elle n'auroit point pris pour d'autres affaires le tems de celle-ci. Tout se fait sans qu'elle me quite, et je ne la vois jamais rien faire. Elle est donc dans la chambre des enfans ? Tout aussi peu ; ses enfans ne lui sont pas plus chers que mon salut. Hébien, repris-je, ce qu'elle fait, je n'en sais rien ; mais je suis très sûr qu'elle ne s'occupe qu'à des soins utiles. Encore moins, dit-il froidement ; venez, venez ; vous verrez si j'ai bien deviné.

Il se mit à marcher doucement ; je le suivis sur la pointe du pied. Nous arrivâmes à la porte du cabinet ; elle étoit fermée. Il l'ouvrit brusquement. Milord, quel spectacle ! Je vis Julie à genoux, les mains jointes, et toute en larmes. Elle se lève avec précipitation, s'essuyant les yeux, se cachant le visage, et cherchant à s'échaper : on ne vit jamais une honte pareille. Son mari ne lui laissa pas le tems de fuir. Il courut à elle dans une espèce de transport. Chère épouse ! lui dit-il en l'embrassant ; l'ardeur même de tes vœux trahit ta cause. Que leur manque-t-il pour être efficaces ? Va, s'ils étoient entendus, ils seroient bientôt exaucés. Ils le seront, lui dit-elle d'un ton ferme et persuadé ; j'en ignore l'heure et l'occasion. Pussai-je l'acheter aux dépends de ma vie ! mon dernier jour seroit le mieux employé.

Venez, Milord, quittez vos malheureux combats, venez remplir un devoir plus noble. Le sage préfère-t-il l'honneur de tuer des hommes aux soins qui peuvent en sauver un ? (*)

(*) Il y avoit ici une grande Lettre de Milord Edouard à Julie. Dans la suite il sera parlé de cette Lettre ; mais pour de bonnes raisons j'ai été forcé de la supprimer [1].

1. La note, qui manque dans la Copie personnelle, a été ajoutée seulement par Rousseau dans la copie pour l'imprimeur.

LETTRE VI

A Milord Edouard.

Quoi ! même après la séparation de l'armée, encore un voyage à Paris ! Oubliez-vous donc tout à fait Clarens, et celle qui l'habite ? Nous êtes-vous moins cher qu'à Milord Hyde[1] ? Êtes-vous plus nécessaire à cet ami qu'à ceux qui vous attendent ici ? Vous nous forcez à faire des vœux opposés aux vôtres, et vous me faites souhaiter d'avoir du crédit à la Cour de France pour vous empêcher d'obtenir les passeports que vous en attendez. Contentez-vous, toutefois : allez voir votre digne compatriote. Malgré lui, malgré vous, nous serons vengés de cette préférence, et quelque plaisir que vous goûtiez à vivre avec lui, je sais que quand vous serez avec nous vous regreterez le tems que vous ne nous aurez pas donné.

En recevant votre lettre j'avois d'abord soupçonné qu'une commission secrette .... quel plus digne médiateur de paix ? .... mais les Rois donnent-ils leur confiance à des hommes vertueux ? Osent ils écouter la vérité ? savent-ils même honorer le vrai mérite ? ..... Non, non, cher Edouard, vous n'êtes pas fait pour le ministère, et je pense trop bien de vous pour croire que si vous n'étiez pas né Pair d'Angleterre, vous le fussiez jamais devenu.

Viens, Ami, tu seras mieux à Clarens qu'à la Cour[2]. O quel hiver nous alons passer tous ensemble, si l'espoir de notre réunion ne m'abuse pas ! Chaque jour la pré-

1. Milord Hyde, vicomte Cornbury, membre de la chambre des communes, puis de celle des lords, ami de Pope et de Bolingbroke. Il fit de fréquents séjours en France à partir de 1740. Il mourut à Paris, le 20 avril 1753, d'une chute de cheval. Mme du Deffand le tenait pour un homme « d'un rare mérite » (*Lettres à H. Walpole*. Ed. Paget Toynbee, t. II, p. 358.) Rousseau l'avait connu : « J'ai oui raconter à feu milord Hyde... » (*Emile*, *Œuvres*, t. II, p. 135).

2. Tout le passage depuis « En recevant votre lettre... » jusqu'à : « O quel hiver nous allons passer... » manque dans le Brouillon. Il est ajouté en marge et interligne dans la Copie personnelle. Rousseau n'a songé que tardivement à ce témoignage de scepticisme politique.

pare en ramenant ici quelqu'une de ces âmes privilégiées qui sont si chères l'une à l'autre, qui sont si dignes de s'aimer, et qui semblent n'attendre que vous pour se passer du reste de l'univers. En apprenant quel heureux hazard a fait passer ici la partie adverse du Baron d'Etange, vous avez prévu tout ce qui devoit arriver de cette rencontre (*), et ce qui est arrivé réellement. Ce vieux plaideur, quoiqu'inflexible et entier presque autant que son adversaire, n'a pu résister à l'ascendant qui nous a tous subjugués. Après avoir vu Julie, après l'avoir entendue, après avoir conversé avec elle, il a eu honte de plaider contre son père. Il est parti pour Berne si bien disposé, et l'accomodement est actuellement en si bon train, que sur la dernière lettre du Baron nous l'attendons de retour dans peu de jours.

Voilà ce que vous aurez déjà su par M. de Wolmar. Mais ce que probablement vous ne savez point encore, c'est que Mad^e^. d'Orbe ayant enfin terminé ses affaires est ici depuis Jeudi, et n'aura plus d'autre demeure que celle de son amie[2]. Comme j'étois prévenu du jour de son arrivée, j'allai au devant d'elle à l'inçu[3] de Mad^e^. de Wolmar qu'elle vouloit surprendre, et l'ayant rencontrée au deça de Lutri[4], je revins sur mes pas avec elle.

Je la trouvai plus vive et plus charmante que jamais, mais inégale, distraite, n'écoutant point, répondant encore moins, parlant sans suite et par saillies, enfin

(*) On voit qu'il manque ici plusieurs lettres intermédiaires, ainsi qu'en beaucoup d'autres endroits. Le lecteur dira qu'on se tire fort comodément d'affaire avec de pareilles omissions, et je suis tout-à-fait de son avis[1].

---

1. La note manque dans le Brouillon. Elle est ajoutée en marge dans la Copie personnelle.

2. Le Brouillon ajoutait ici : « L'inséparable compte ne s'en plus séparer ». Rousseau a renoncé à une figure de style trop facile.

3. La seule orthographe donnée par le *Dict. de l'Académie* (1762) est « à l'insçu ». Le *Dict. de Féraud* (1787) donne la même orthographe mais en signalant qu'on devrait écrire « à l'insu », comme « su ».

4. Lutri est à 4^km^,5 à l'Est de Lausanne, sur le bord du lac.

livrée à cette inquiétude dont on ne peut se deffendre sur le point d'obtenir ce qu'on a fortement désiré. On eût dit à chaque instant qu'elle trembloit de retourner en arrière. Ce départ, quoique longtems différé, s'étoit fait si à la hâte que la tête en tournoit à la maîtresse et aux domestiques. Il régnoit un désordre risible dans le menu bagage qu'on amenoit. A mesure que la femme-de-chambre craignoit d'avoir oublié quelque chose, Claire assuroit toujours l'avoir fait mettre dans le coffre du Carrosse, et le plaisant quand on y regarda, fut qu'il ne s'y trouva rien du tout.

Comme elle ne vouloit pas que Julie entendît sa voiture, elle descendit dans l'avenue, traversa la cour en courant comme une folle, et monta si précipitamment qu'il falut respirer après la première rampe[1] avant d'achever de monter. M. de Wolmar vint au devant d'elle; elle ne put lui dire un seul mot.

En ouvrant la porte de la chambre, je vis Julie assise vers la fenêtre et tenant sur ses genoux la petite Henriette, comme elle faisoit souvent. Claire avoit médité un beau discours à sa manière mêlé de sentiment et de gaîté; mais en mettant le pied sur le seuil de la porte, le discours, la gaîté, tout fut oublié; elle vole à son amie en s'écriant avec un emportement impossible à peindre; Cousine, toujours, pour toujours, jusqu'à la mort! Henriette appercevant sa mère saute et court au devant d'elle en criant aussi; *Maman! maman!* de toute sa force, et la rencontre si rudement que la pauvre petite tomba du coup. Cette subite aparition, cette chute, la joye, le trouble saisirent Julie à tel point, que s'étant levée en étendant les bras avec un cri très-aigu, elle se laissa retomber et se trouva mal. Claire voulant relever sa fille, voit pâlir son amie, elle hésite, elle ne sait à laquelle courrir. Enfin, me voyant relever Henriette, elle s'élance pour secourir Julie défaillante, et tombe sur elle dans le même état.

---

1. C'est le premier sens : « La partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

Henriette les appercevant toutes deux sans mouvement se mit à pleurer et pousser des cris qui firent accourir la Fanchon ; l'une court à sa mère, l'autre à sa maîtresse. Pour moi, saisi, transporté, hors de sens, j'errois à grands pas par la chambre sans savoir ce que je faisois, avec des exclamations interrompues, et dans un mouvement convulsif dont je n'étois pas le maître. Wolmar lui-même, le froid Wolmar se sentit ému. O sentiment, sentiment ! douce vie de l'âme ! quel est le cœur de fer que tu n'as jamais touché ? quel est l'infortuné mortel à qui tu n'arrachas jamais de larmes ? Au lieu de courir à Julie, cet heureux époux se jetta sur un fauteuil pour contempler avidement ce ravissant spectacle. Ne craignez rien, dit-il, en voyant notre empressement. Ces Scènes de plaisir et de joye n'épuisent un instant la nature que pour la ranimer d'une vigueur nouvelle ; elles ne sont jamais dangereuses. Laissez-moi jouir du bonheur que je goûte et que vous partagez. Que doit-il être pour vous ? Je n'en connus jamais de semblable, et je suis le moins heureux des six [1].

Milord, sur ce premier moment vous pouvez juger du reste. Cette réunion excita dans toute la maison un retentissement d'allégresse, et une fermentation qui n'est pas

1. Sur les « délices du sentiment » je renvoie à mon *Introduction*, pour le roman ; et pour les mœurs à mon *Romantisme en France au XVIII^e s.* [(28), 2^e Partie, ch. 1]. Mais il faut noter qu'on ne trouverait pas avant Rousseau, ni dans le roman, ni dans la vie, une scène analogue à celle-ci : deux amies se trouvant mal par la joie de se retrouver, un ami errant à grand pas sans savoir ce qu'il fait et un « froid mari » se jetant sur un fauteuil pour contempler « avidement ce ravissant spectacle ». Seule la passion de l'amour avait servi de prétexte à des ravissements aussi tumultueux. Rousseau ne se souvient ici que de lui-même et des troubles violents où toutes les émotions du cœur, même les plus douces et les plus sûres, le jetaient. Souvenons-nous du moment où il put revoir Diderot, autorisé à recevoir ses amis dans le château de Vincennes : « Moment inexprimable !... En entrant je ne vis que lui ; je ne fis qu'un saut, un cri ; je collai mon visage sur le sien, je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs et mes sanglots ; j'étouffais de tendresse et de joie » (*Œuvres*, t. VIII, p. 248) (Il faut faire seulement cette restriction que les « caresses « de l'amitié, même entre hommes, étaient beaucoup plus démonstratives aux XVII^e et XVIII^e s. qu'aujourd'hui).

encore calmée. Julie hors d'elle-même étoit dans une agitation où je ne l'avois jamais vue ; il fut impossible de songer à rien de toute la journée qu'à se voir et s'embrasser sans cesse avec de nouveaux transports. On ne s'avisa pas même du salon d'Apollon, le plaisir étoit par tout, on n'avoit pas besoin d'y songer. A peine le lendemain eut-on assés de sang-froid pour préparer une fête. Sans Wolmar tout seroit allé de travers : chacun se para de son mieux. Il n'y eut de travail permis que ce qu'il en faloit pour les amusemens. La fête fut célébrée, non pas avec pompe, mais avec délire ; il y régnoit une confusion qui la rendoit touchante, et le désordre en faisoit le plus bel ornement.

La matinée se passa à mettre Mad^e^. d'Orbe en possession de son emploi d'Intendante ou de maîtresse d'hôtel, et elle se hâtoit d'en faire les fonctions avec un empressement d'enfant qui nous fit rire. En entrant pour dîner dans le beau Salon les deux Cousines virent de tous côtés leurs chiffres unis, et formés avec des fleurs. Julie devina dans l'instant d'où venoit ce soin ; elle m'embrassa dans un saisissement de joye. Claire contre son ancienne coutume hésita d'en faire autant. Wolmar lui en fit la guerre ; elle prit, en rougissant, le parti d'imiter sa cousine. Cette rougeur, que je remarquai trop, me fit un effet que je ne saurois dire ; mais je ne me sentis pas dans ses bras sans émotion.

L'après-midi il y eut une belle colation dans le gynécée, où pour le coup le maître et moi fûmes admis. Les hommes tirèrent au blanc[1] une mise donnée par Mad^e^. d'Orbe. Le nouveau venu l'emporta, quoique moins exercé que les autres ; Claire ne fut pas la dupe de son addresse. Hanz lui-même ne s'y trompa pas, et refusa d'accepter le prix ; mais tous ses camarades l'y

1. « *Blanc* se dit aussi du but où l'on tire. Tirer au blanc... » (*Dict. de l'Académie*, 1762). M. A. François remarque que le langage suisse-romand, auquel Rousseau a emprunté tant de provincialismes dans son roman, ne connaissait vraisemblablement que l'expression « tirer à la cible » ou « à la cibe » (all. *Scheibe*) (*Les Provincialismes de J. J. Rousseau* (19^bis^), p. 29).

forcèrent, et vous pouvez juger que cette honnêteté de leur part ne fut pas perdue.

Le soir, toute la maison, augmentée de trois personnes, se rassembla pour danser. Claire sembloit parée par la main des grâces; elle n'avoit jamais été si brillante que ce jour-là. Elle dansoit, elle causoit, elle rioit, elle donnoit ses ordres, elle suffisoit à tout. Elle avoit juré de m'excéder de fatigue, et après cinq ou six contredanses très-vives tout d'une haleine, elle n'oublia pas le reproche ordinaire que je dansois comme un philosophe. Je lui dis, moi, qu'elle dansoit comme un lutin, qu'elle ne faisoit pas moins de ravage, et que j'avois peur qu'elle ne me laissât reposer ni jour ni nuit : Au contraire, dit-elle, voici dequoi vous faire dormir tout d'une pièce; et à l'instant, elle me reprit pour danser.

Elle étoit infatigable; mais il n'en étoit pas ainsi de Julie; elle avoit peine à se tenir; les genoux lui tremblolent en dansant; elle étoit trop touchée pour pouvoir être gaye. Souvent on voyoit des larmes de joye couler de ses yeux; elle contemploit sa Cousine avec une sorte de ravissement; elle aimoit à se croire l'étrangère à qui l'on donnoit la fête, et à regarder Claire comme la maîtresse de la maison, qui l'ordonnoit[1]. Après le souper[2], je tirai des fusées que j'avois apportées de la chine, et qui firent beaucoup d'effet. Nous veillâmes fort avant dans la nuit; il falut enfin se quitter; Mad^e^. d'Orbe étoit lasse ou devoit l'être, et Julie voulut qu'on se couchât de bonne heure.

Insensiblement le calme renaît, et l'ordre avec lui. Claire, toute folâtre quelle est, sait prendre, quand il lui plaît, un ton d'autorité qui en impose. Elle a d'ailleurs du sens, un discernement exquis, la pénétration de Wolmar, la bonté de Julie, et quoiqu'extrêmement libérale, elle ne laisse pas d'avoir aussi beaucoup de pru-

1. Le passage : « Elle était infatigable... » jusqu'à « Après le souper... » est ajouté en marge dans le Brouillon.

2. Le passage : « Après le souper... » jusqu'à « Insensiblement le calme renaît... » manque dans le Brouillon et est ajouté en marge dans la Copie personnelle.

dence. En sorte que restée Veuve si jeune, et chargée de la garde-noble[1] de sa fille, les biens de l'une et de l'autre n'ont fait que prospérer dans ses mains ; ainsi l'on n'a pas lieu de craindre que sous ses ordres la maison soit moins bien gouvernée qu'auparavant. Cela donne à Julie le plaisir de se livrer toute entière à l'occupation qui est le plus de son goût, savoir l'éducation des enfans, et je ne doute pas qu'Henriette ne profite extrêmement de tous les soins dont une de ses mères aura soulagé l'autre. Je dis, ses mères ; car à voir la manière dont elles vivent avec elle, il est difficile de distinguer la véritable, et des étrangers qui nous sont venus aujourd'hui sont ou paroissent là-dessus encore en doute. En effet, toutes deux l'appellent, Henriette, ou, ma fille, indifféremment. Elle appelle, *maman* l'une, et l'autre *petite maman* ; la même tendresse règne de part et d'autre ; elle obéit également à toutes deux. S'ils demandent aux Dames à laquelle elle appartient, chacune répond, à moi. S'ils interrogent Henriette, il se trouve qu'elle a deux mères ; on seroit embarrassé à moins. Les plus clairvoyans se décident pourtant à la fin pour Julie. Henriette dont le père étoit blond est blonde comme elle et lui ressemble beaucoup. Une certaine tendresse de mère se peind encore mieux dans ses yeux si doux que dans les regards plus enjoués de Claire. La petite prend auprès de Julie un air plus respectueux, plus attentif sur elle-même. Machinalement elle se met plus souvent à ses côtés, parce que Julie a plus souvent quelque chose à lui dire. Il faut avouer que toutes les apparences sont en faveur de la petite maman, et je me suis apperçu que cette erreur est si agréable aux deux Cousines, qu'elle pourroit bien être quelquefois volontaire, et devenir un moyen de leur faire sa cour.

Milord, dans quinze jours il ne manquera plus ici

1. « *Garde-noble.* Le droit qu'un père ou une mère nobles survivant l'un à l'autre, ont de jouir du bien de leurs enfants, venant de la succession du père décédé, jusqu'à ce qu'ils aient atteint un certain âge, à la charge de les nourrir, de les entretenir, et de payer toutes les dettes sans être tenus de rendre aucun compte » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

que vous. Quand vous y serez, il faudra mal penser de tout homme dont le cœur cherchera sur le reste de la terre des vertus des plaisirs qu'il n'aura pas trouvés dans cette maison.

LETTRE VII

A Milord Edouard.

Il y a trois jours[1] que j'essaye chaque soir de vous écrire. Mais après une journée laborieuse, le sommeil me gagne en rentrant : le matin dès le point du jour il faut retourner à l'ouvrage. Une ivresse plus douce que celle du vin me jette au fond de l'âme un trouble délicieux, et je ne puis dérober un moment à des plaisirs devenus tout nouveaux pour moi.

Je ne conçois pas[2] quel séjour pourroit me déplaire avec la société que je trouve dans celui-ci : mais savez-vous en quoi Clarens me plaît pour lui-même ? C'est que je m'y sens vraiment à la campagne, et que c'est presque la première fois que j'en ai pu dire autant. Les gens de ville ne savent point aimer la Campagne ; il ne savent pas même y être : à peine quand ils y sont savent-ils ce qu'on y fait. Ils en dédaignent les travaux, les plaisirs, ils les ignorent ; ils sont chez eux comme en pays étranger, je ne m'étonne pas qu'ils s'y déplaisent. Il faut être villageois au village, ou n'y point aller ; car qu'y va-t-on

---

1. La Copie personnelle donnait : « Il y a huit jours... »

2. Tout le long passage sur la vie rustique depuis « Je ne conçois pas quel séjour... » jusqu'à « Depuis un mois les chaleurs de l'automne... » n'appartient pas à la première rédaction. Il est ajouté en marge dans la Copie personnelle. Voici les corrections qui intéressent en outre le travail de la pensée de Rousseau. La phrase : « ils ne savent pas y être... savent-ils ce qu'on y fait » manque. Les mots : « et des troupeaux épars dans l'éloignement » manquent. La phrase : « O temps de l'amour et de l'innocence... vivaient contents » manque. Le passage : « Non, jamais la beauté... je reviens à vous » se trouve (sans renvoi) sur un feuillet suivant.

faire? Les habitans de Paris qui croyent aller à la campagne, n'y vont point; ils portent Paris avec eux. Les chanteurs, les beaux-esprits, les auteurs, les parasites sont le cortège qui les suit. Le jeu, la musique, la comédie y sont leur seule occupation (*). Leur table est couverte comme à Paris ; ils y mangent aux mêmes heures, on leur y sert les mêmes mets, avec le même appareil, ils n'y font que les mêmes choses ; autant valoit y rester ; car quelque riche qu'on puisse être et quelque soin qu'on ait pris, on sent toujours quelque privation, et l'on ne sauroit apporter avec soi Paris tout entier. Ainsi cette variété qui leur est si chère ils la fuyent ; il ne connoissent jamais qu'une manière de vivre, et s'en ennuyent toujours [2].

(*) Il y faut ajouter la chasse. Encore la font ils si comodément qu'ils n'en ont pas la moitié de la fatigue ni du plaisir. Mais je n'entame point ici cet article de la chasse ; il fournit trop pour être traité dans une note. J'aurai peut-être l'occasion d'en parler ailleurs (*a*) [1].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. « J'aurai peut-être occasion d'en parler ailleurs. » Cet *ailleurs* est l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, pp. 324-327). Rousseau y accepte la chasse des roturiers telle que la pratiquait son père « seul avec son chien, chargé de son fusil, de son carnier, de son fourniment, de sa petite proie ». Il proteste contre la chasse des riches, gardée, qui oblige le cultivateur à passer la nuit pour chasser avec « des tambours, des cornets, des sonnettes », qui entraîne la prison et les galères pour les braconniers etc...

2. Ces gens de ville qui ne savent point aimer la campagne sont les riches avec qui Rousseau a vécu, chez le baron d'Holbach, chez M. de la Pouplinière, à Chenonceaux chez Mme Dupin, à la Chevrette chez Mme d'Epinay, etc... Voir le long passage des *Confessions* (*Œuvres*, t. VIII, p. 295). « Quoique depuis quelques années j'allasse assez fréquemment à la campagne, c'était presque sans la goûter ; et ces voyages toujours faits avec des gens à prétentions, toujours gâtés par la gêne, ne faisaient qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques, dont je n'entrevoyais de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étais si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres, et des plus ennuyeux montreurs de tout cela etc... » La critique aurait atteint bien des gens, même après Rousseau, et jusqu'à la Révolution. J'ai cité de nombreux exemples de ces villégiatures d'Opéra-Comique dans mon *Sentiment de la nature* [(6), pp. 98-100]. Toutefois, à côté de ces « montreurs » et de ces mondains impénitents, il y avait dès 1757-1760, bien des cœurs plus

Le travail de la campagne est agréable à considérer, et n'a rien d'assés pénible en lui-même pour émouvoir à compassion. L'objet de l'utilité publique et privée le rend intéressant ; et puis, c'est la première vocation de l'homme, il rapelle à l'esprit une idée agréable, et au cœur tous les charmes de l'âge d'or[1]. L'imagination ne

---

sincères qui auraient vécu avec plaisir le *Si j'étais riche* de l'*Emile* et savaient être « campagnards aux champs » (*Œuvres*, t. II, p. 324) : des bourgeois que Rousseau a fréquentés, MM. Minard et Ferrand qui louaient pour l'été un petit appartement à Montmorency et « faisaient leur ménage eux-mêmes, sans domestique et sans commissionnaire » (*Œuvres*, t. VIII, p. 363) ; M. Leblond à Briche ; ou le libraire Guérin à Saint-Brice (*Ibid.*, pp. 361, 364). On pourrait leur ajouter bien d'autres noms. Je renvoie sur ce point à mon *Sentiment de la nature en France* (26), pp. 19-27 et 98-107 (les exemples cités dans ces dernières pages dépassant d'ailleurs la date de 1760). Rappelons seulement qu'on y compterait des gens de lettres, Desforges-Maillard, Lezay-Marnezia, Chabanon, Marmontel, Colardeau, Delille, Raynal, Thomas, d'Alembert, Deleyre, Diderot, Trublet, Duclos, Hénault, Morellet, Voisenon, Fréron, Guibert ; ou même des grands seigneurs : Helvétius, le baron d'Holbach, le duc de Croÿ et celles que connut Rousseau, Mme Dupin, Mme de Chenonceaux, Mme d'Houdetot, Mme de Verdelin. Pour tous ces noms, et pour d'autres, des textes précis prouvent qu'ils n'ont pas été à la campagne « comme en pays étranger » mais qu'ils y ont, au moins pour une part, vécu comme Saint-Preux et M. et Mme de Wolmar, pour des joies « rustiques », le « silence, la solitude et le repos », « les promenades, les fleurs, les ouvrages et ouvriers, et la vie champêtre », les « ermitages », la « vie patriarcale », etc... Rousseau a créé un certain sentiment de la nature. Il n'a pas créé le goût de la vie rustique. Il est seulement un de ceux qui ont contribué à sa diffusion.

1. Rousseau et ses contemporains ont goûté les charmes de l'âge d'or. Ils y ont même cru non comme à la chimère illusoire des poètes mais comme au souvenir d'un passé véritable et qui pouvait en partie renaître. J'ai étudié ces goûts dans mon *Sentiment de la nature en France* [(26), 2e Partie, Livre I, ch. I, III et IV]. J'en résume les Conclusions « Tout ce qui lui rappelait, dit d'Escherny de Rousseau, l'innocence des premiers âges avait des charmes pour lui ». Dans ses voyages errants, comme aux Charmettes, à l'Ermitage, etc... il revient sans cesse au rêve de « ses chères bergeries », « cuves de lait et de crème », « oisiveté charmante », « paix » et « simplicité ». Il écrit le *Devin du village*, pastorale qu'il ne distingue pas clairement de la *Julie* : « Colette intéresse et touche comme Julie, sans magie de situations, sans apprêts d'événements romanesques ; même naturel, même douceur, même accent : elles sont sœurs ou je serais bien

reste point froide à l'aspect du labourage et des moissons. La simplicité de la vie pastorale et champêtre a toujours quelque chose qui touche. Qu'on regarde les prés couverts de gens qui fanent et chantent, et des troupeaux épars dans l'éloignement : insensiblement on se sent attendrir sans savoir pourquoi. Ainsi quelquefois encore la voix de la nature amolit nos cœurs farouches, et quoiqu'on l'entende avec un regret inutile, elle est si douce qu'on ne l'entend jamais sans plaisir.

J'avoue que la misère qui couvre les champs en certains pays où le publicain dévore les fruits de la terre, l'âpre avidité d'un fermier[1] avare, l'inflexible rigueur d'un maître inhumain ôtent beaucoup d'attrait à ces tableaux. Des chevaux étiques prêts d'expirer sous les coups ; de malheureux paysans exténués de jeûne excédés de fatigue et couverts de haillons, des hameaux de mazures, offrent un triste spectacle à la vue ; on a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang[2]. Mais quel charme de voir de bons et sages régisseurs[3] faire de la culture de leurs terres

---

trompé. » Il lit deux fois *l'Astrée, Tarsis et Zélie,* l'*Arcadie* de Sannazar, compose ou composera le *Petit Savoyard,* les *Amours de Claire et de Marcellin* et les tableaux d'églogue qui ouvrent et ferment le *Lévite d'Ephraïm.*

Sa chimère était d'accord avec celle de ses contemporains. Ils découvrent, avant 1761, des hameaux rustiques et heureux comme le furent des pasteurs d'Arcadie. Ils persistent, pour une part, à admirer Fontenelle, Mme Deshoulières, à lire l'*Astrée,* les idylles de l'abbé Mangenot. Ils s'éprennent surtout ardemment des œuvres de Gessner, de la *Mort d'Abel,* dès 1759, des *Idylles* à partir de 1762. Le *Devin du village* et ce qu'il y a d'idyllique dans la *Nouvelle Héloïse* eurent leur part d'influence dans l'obstination qu'on mit à goûter et perfectionner les chimères d'églogue. On fit des concessions sans doute à la « vérité » et à la « nature ». Gessner remplaça généralement Fontenelle, et la pastorale en tablier et sabots celle en paniers ; mais on continua à donner son cœur, avec une ardeur renouvelée, à ces charmes dont le Petit Trianon perpétue pour nous le souvenir (Voir également mon *Introduction* et les notes à la Lettre sur le Valais, t. II, pp. 75 et suiv.).

1. *Fermier,* bien entendu, avec son sens de fermier des impôts.
2. Sur la misère des campagnes voir t. II, n. 3, p. 280,
3. Je n'ai pas trouvé pour le mot, à cette date, d'autre sens que le

l'instrument de leurs bienfaits, leurs amusemens, leurs plaisirs, verser à pleines mains les dons de la providence ; engraisser tout ce qui les entoure, hommes et bestiaux, des biens dont regorgent leurs granges, leurs caves, leurs greniers ; accumuler l'abondance et la joye autour d'eux, et faire du travail qui les enrichit une fête continuelle ! Comment se dérober à la douce illusion que ces objets font naître ? On oublie son siècle et ses contemporains ; on se transporte au tems des patriarches ; on veut mettre soi-même la main à l'œuvre, partager les travaux rustiques, et le bonheur qu'on y voit attaché. O tems de l'amour et de l'innocence, où les femmes étoient tendres et modestes, où les hommes étoient simples et vivoient contens ! O Rachel ! fille charmante et si constamment aimée, heureux celui qui pour t'obtenir ne regretta pas quatorze ans d'esclavage ! O douce élève de Noémi, heureux le bon vieillard dont tu réchauffois les pieds et le cœur[1] ! Non, jamais la beauté ne règne avec plus d'empire qu'au milieu des soins champêtres. C'est là que les grâces sont sur leur trône, que la simplicité les pare, que la gaîté les anime, et qu'il faut les adorer malgré soi. Pardon, Milord, je reviens à nous.

Depuis un mois les chaleurs de l'autonne apprêtoient d'heureuses vendanges ; les premières gelées en ont amené

---

sens actuel, non « celui qui régit », mais « celui qui régit par commission et à la charge de rendre compte » (*Dict. de l'Académie*, 1762). Il faut donc supposer, ou bien que Rousseau donne au mot son sens étymologique de « celui qui gouverne » ou bien qu'il entend « régisseurs des dons de la Providence ».

1. Rousseau, né à Genève et calviniste, avait pris l'habitude de lire la *Bible*. Il nous dit que (en 1762) sa « lecture ordinaire du soir était la Bible ». Quand il rédige les *Confessions* il l'a lue « entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon » (*Œuvres*, t. IX, p. 27). Allusions à l'histoire de Jacob qui garda quatorze ans les moutons de Laban pour mériter Rachel, et à celle de Ruth (élève de Noémi) et Booz. Notons d'ailleurs qu'on avait l'habitude à cette date lorsqu'on « oubliait son siècle » de se transporter à l'âge d'or des poètes grecs et non au temps des patriarches de la Bible. On ne pourrait citer que la traduction de la *Mort d'Abel* de Gessner (1759). Après Rousseau on exploitera plus souvent la *Bible*. Florian écrira, par exemple, l'églogue de *Ruth*.

l'ouverture(*) ; le pampre grillé laissant la grape à découvert étale aux yeux les dons du père Lyée[1], et semble inviter les mortels à s'en emparer. Toutes les vignes chargées de ce fruit bienfaisant que le Ciel offre aux infortunés pour leur faire oublier leur misère[2] ; le bruit des tonneaux, des Cuves, des Légrefass[3] (**) qu'on relie[4] de toutes parts ; le chant des vendangeuses dont ces coteaux retentissent ; la marche continuelle de ceux qui portent la vendange au pressoir ; le rauque son des instrumens rustiques qui les anime au travail ; l'aimable et touchant tableau d'une allégresse générale qui semble en ce moment étendu sur la face de la terre ; enfin le voile de brouillard que le soleil élève au matin comme une toile de théâtre pour découvrir à l'œil un si charmant spectacle ; tout conspire à lui donner un air de fête, et cette fête n'en devient que plus belle à la réflexion, quand on songe qu'elle est la seule où les hommes aient su joindre l'agréable à l'utile.

M. de Wolmar dont ici le meilleur terrain consiste en vignobles a fait d'avance tous les préparatifs nécessaires. Les cuves, le pressoir, le cellier, les futailles n'attendoient que la douce liqueur pour laquelle ils sont desti-

(*) On vendange fort tard dans le pays de vaud ; parce que la principale récolte est en vins blancs, et que la gelée leur est salutaire.

(**) Sorte de foudre ou de grand tonneau du pays.

---

1. *Lyée* était un des surnoms de Bacchus (grec λυαῖος), dieu qui délivre des soucis, surnom qui convient particulièrement ici puisqu'il représente le « fruit bienfaisant que le ciel offre aux infortunés pour leur faire oublier leur misère ». Le surnom n'est pas expliqué par Rousseau mais il faut se souvenir que l'histoire « mythologique » ou « poétique » était enseignée en grand détail dans tous les collèges.

2. Sur le vin et l'usage du vin voir t. II, p. 83, n. 1 et 3.

3. Le légrefass (allemand : Laegerfass) était un grand tonneau pouvant contenir « quarante, cinquante, jusqu'à cent muids » (Voir A. François, *Les provincialismes* (19bis), p. 36).

4. « *Relier*... Il signifie aussi remettre, ou simplement mettre des cercles, des cerceaux à un muid, à un tonneau... » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

nés. Mad^e. de Wolmar s'est chargée de la récolte, le choix des ouvriers, l'ordre et la distribution du travail la regardent. Mad^e. d'Orbe préside aux festins de vendange, et au salaire des journaliers selon la police établie, dont les loix ne s'enfreignent jamais ici. Mon inspection, à moi, est de faire observer au pressoir les directions de Julie dont la tête ne supporte pas la vapeur des cuves, et Claire n'a pas manqué d'applaudir à cet emploi, comme étant tout à fait du ressort d'un buveur.

Les tâches ainsi partagées, le métier commun pour remplir les vuides est celui de vendangeur. Tout le monde est sur pied de grand matin ; on se rassemble pour aller à la vigne. Mad^e. d'Orbe, qui n'est jamais assés occupée au gré de son activité, se charge pour surcroît, de faire avertir et tancer les paresseux, et je puis me vanter qu'elle s'acquite envers moi de ce soin avec une maligne vigilance. Quant au vieux Baron, tandis que nous travaillons tous, il se promène avec un fusil, et vient de tems en tems m'ôter aux vendangeuses pour aller avec lui tirer des grives, à quoi l'on ne manque pas de dire que je l'ai secrètement engagé, si bien que j'en perds peu à peu le nom de philosophe pour gagner celui de fainéant, qui dans le fond n'en diffère pas de beaucoup[1].

---

1. La phrase « qui dans le fond n'en diffère pas de beaucoup » manque dans le Brouillon. Elle est en interligne dans la Copie personnelle. J'ai dit que la rédaction de la *Nouvelle Héloïse* avait été très probablement achevée fin 1757. Mais certaines lettres des dernières parties (dont la description de l'Elysée et la promenade sur le lac) dataient du printemps de 1757. Or la querelle qui brouilla Rousseau avec Diderot, Grimm, Mme d'Epinay, etc... et par contre-coup avec tout le parti des « philosophes » commence en mars 1757 pour aboutir au départ de l'Ermitage, en décembre. Il est possible que le récit des vendanges ait été composé avant que la querelle n'ait dégénéré en brouille, et il est certain que la phrase a été ajoutée pour préciser la rupture définitive avec les « philosophistes ». Une évolution semblable se marque dans la rédaction de la *Profession de foi...* où Rousseau qui tenait d'abord la balance à peu près égale entre les dévots et les philosophes a remanié son texte pour ménager les uns et accabler les autres (Voir P. M. Masson, *La Profession de foi de Jean-Jacques* (4^bis), pp. 40-41). Par contre le Brouillon ajoutait ce texte que Rousseau a supprimé : « Il est vrai qu'en toute chose un soin trop

Vous voyez par ce que je viens de vous marquer du Baron, que notre réconciliation est sincère, et que Wolmar a lieu d'être content de sa seconde épreuve(*). Moi de la haine pour le père de mon amie ! Non, quand j'aurois été son fils, je ne l'aurois pas plus parfaitement honoré. En vérité, je ne connois point d'homme plus droit, plus franc, plus généreux, plus respectable à tous égards que ce bon gentilhomme. Mais la bizarrerie de ses préjugés est étrange. Depuis qu'il est sûr que je ne saurois lui appartenir[1], il n'y a sorte d'honneur qu'il ne me fasse ; et pourvu que je ne sois pas son gendre, il se mettroit volontiers au dessous de moi. La seule chose que je ne puis lui pardonner, c'est quand nous sommes seuls de railler quelquefois le prétendu philosophe sur ses an-

(*) Ceci s'entendra mieux par l'extrait suivant d'une Lettre de Julie, qui n'est pas dans ce recueil.

« Voilà, me dit M. de Wolmar en me tirant à part, la seconde « épreuve que je lui destinois. S'il n'eût pas caressé votre père je « me serois défié de lui. Mais, dis-je, comment concilier ces caresses « et votre épreuve avec l'antipathie que vous avez vous-même trouvée « entre eux ? Elle n'existe plus, reprit-il ; les préjugés de votre père « ont fait à St. Preux tout le mal qu'ils pouvoient lui faire : Il n'en « a plus rien à craindre, il ne les hait plus, il les plaint. Le Baron « de son côté ne le craint plus ; il a le cœur bon, il sent qu'il lui a « fait bien du mal, il en a pitié. Je vois qu'ils seront fort bien « ensemble, et se verront avec plaisir. Aussi dès cet instant, je compte « sur lui tout à fait (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763) sans que le début de ce § soit modifié.

assidu m'ennuie, mais je me garde de négliger ceux dont je suis nommément chargé, car si cela m'arrivait il n'y aurait plus de plaisanterie. Julie m'en reprendrait tout de bon ». Les « soins trop assidus » ont ennuyé Rousseau comme Saint-Preux. « Il faut que je ne sois pas né pour l'étude, car une longue application me fatigue à tel point qu'il m'est impossible de m'occuper une demi-heure de suite avec force du même sujet... Il n'y a rien de grand, de beau, de généreux, dont par élans il ne soit capable, mais il se lasse bien vite, et retombe aussitôt dans son inertie... la paresse et la timidité qui succèdent bientôt le retiennent, l'anéantissent » (*Œuvres*, t. VIII, p. 167 ; t. IX, p. 201).

1. « *Appartenir*... Il signifie encore Etre parent... *L'honneur que j'ai de vous appartenir* » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

ciennes leçons. Ces plaisanteries me sont amères et je les reçois toujours fort mal ; mais il rit de ma colère, et dit ; allons tirer des grives, c'est assés pousser d'argumens. Puis il crie en passant ; Claire, Claire ! un bon souper à ton maître, car je lui vais faire gagner de l'appétit. En effet, à son âge il court les vignes avec son fusil tout aussi vigoureusement que moi, et tire incomparablement mieux. Ce qui me vange un peu de ses railleries, c'est que devant sa fille il n'ose plus souffler, et la petite écolière n'en impose guères moins à son père même qu'à son précepteur. Je reviens à nos vendanges[1].

Depuis huit jours que cet agréable travail nous occupe on est à peine à la moitié de l'ouvrage. Outre les vins destinés pour la vente et pour les provisions ordinaires, lesquels n'ont d'autre façon que d'être recueillis avec soin, la bienfaisante fée en prépare d'autres plus fins pour nos buveurs, et j'aide aux opérations magiques dont je vous ai parlé, pour tirer d'un même vignoble des vins de tous les pays. Pour l'un elle fait tordre la grape quand elle est meure et la laisse flétrir au soleil sur la souche ; pour l'autre elle fait égraper le raisin et trier les grains avant de les jetter dans la cuve ; pour un autre elle fait cueillir avant le lever du soleil du raisin rouge, et le porter doucement sur le pressoir couvert encore de sa fleur et de sa rosée, pour en exprimer du vin blanc ; elle prépare un vin de liqueur en mêlant dans les tonneaux du mout réduit en sirop sur le feu, un vin sec en l'empê-

1. Tout le paragraphe, depuis : « Vous voyez, par ce que je viens de vous marquer... » jusqu'à : « Depuis huit jours... » manque dans le Brouillon et est ajouté en marge dans la Copie personnelle. Pour la « première épreuve » voir la lettre 7 de la IV^e^ partie. Il est vraisemblable qu'en écrivant, dans cette lettre, le passage où il parlait d'une « seconde épreuve » Rousseau n'était pas très fixé sur ce qu'elle serait. A la réflexion il a ajouté (partie IV, lettre 7) d'abord la note qu'on trouve dans la Copie personnelle : « La lettre où il était question de cette seconde épreuve a été supprimée » note qui esquivait la difficulté. Puis il s'est décidé à imaginer, péniblement, cette épreuve, a ajouté à cette note dans le texte imprimé : « mais j'aurai soin d'en parler dans l'occasion » et intercalé, ici, dans cette V^e^ partie tout le paragraphe.

chant de cuver, un vin d'absynthe pour l'estomac (*), un vin muscat avec des simples. Tous ces vins différens ont leur apprêt particulier ; toutes ces préparations sont saines et naturelles : c'est ainsi qu'une économe industrie supplée à la diversité des terrains, et rassemble vingt climats en un seul[1].

Vous ne sauriez concevoir avec quel zèle, avec quelle gaîté tout cela se fait. On chante, on rit toute la journée,

(*) En Suisse on boit beaucoup de vin d'absynthe ; et en général, comme les herbes des Alpes ont plus de vertus que dans les plaines, on y fait plus d'usage des infusions.

---

1. Il est probable que Rousseau a acquis cette science vinicole avec Mme de Warens et Claude Anet, fort curieux tous les deux de simples et de chimie. Elle n'était pourtant pas exceptionnelle. Voici des recettes de la célèbre *Nouvelle maison rustique ou économie générale de tous les biens de la campagne,* du sieur Liger (7e édition. Paris, 1755, 2 v. in-4°) : « Pour faire une excellente cuvée, après avoir bien examiné le point de maturité des raisins, il faut tâcher de ne vendanger que les jours qu'il y a bien de la rosée... cette rosée donne aux raisins une fleur en dehors qu'on appelle *azur*... et il faut faire en sorte que le raisin ait encore sa fleur sous le pressoir. Quand les pressoirs sont auprès des vignes, il est plus aisé d'empêcher que le vin n'ait de la couleur, parce qu'on y porte doucement et proprement les raisins en peu de temps » (t. II, pp. 502-503). « Vin d'absinthe. — Prenez cent drachmes d'absinthe, c'est-à-dire le poids d'un peu plus d'une livre ; pilez-la et la liez bien dans un linge clair et net ; mettez-la ensuite dans un baril de moût ou de vin blanc ; puis laissez-la tremper l'espace de deux mois, et buvez-en. Ce vin est excellent pour l'estomac, pour la digestion, pour uriner, etc... » (t. II, p. 493). « Vin Muscat. — Il faut, lorsque le vin blanc bout encore, faire infuser dans le tonneau un sachet de fleurs et semences d'orvale, ou bien un sachet de fleurs de sureau, et retirer le sachet au bout de douze ou quinze jours » (t. II, p. 491). Liger donne une recette de vin doux (qui n'est pas celle du vin de liqueur de Rousseau). Il ne dit rien des autres procédés indiqués par Saint-Preux. Le « vin d'absinthe pour l'estomac » a d'ailleurs été ajouté dans la Copie personnelle. Recettes du *Dictionnaire économique* de N. Chomel (4e éd. revue par J. Martel). Commercy, Thomas, 1741, 2 vol. in-folio : *Du Vin Muscat* : « Quand le raisin muscat est bien mûr, on en tord la grappe, on les laisse quelque temps se rôtir ainsi à l'ardeur du soleil »... *Pour donner au vin le goût de muscat* : « On fait infuser dans le vin nouveau des feuilles d'éclaire ou d'hormium, et des fleurs de sureau » (T. II, pp. 353, 355).

et le travail n'en va que mieux. Tout vit dans la plus grande familiarité ; tout le monde est égal, et personne ne s'oublie. Les Dames sont sans airs, les paysanes sont décentes, les hommes badins et non grossiers. C'est à qui trouvera les meilleures chansons, à qui fera les meilleurs contes, à qui dira les meilleurs traits[1]. L'union même engendre les folâtres querelles[2], et l'on ne s'agace mutuellement que pour montrer combien on est sûr les uns des autres. On ne revient point ensuite faire chez soi les messieurs ; on passe aux vignes toute la journée ; Julie y a fait faire une loge où l'on va se chauffer quand on a froid, et dans laquelle on se réfugie en cas de pluye. On dîne avec les paysans et à leur heure, aussi bien qu'on travaille avec eux. On mange avec appétit leur soupe un peu grossière, mais bonne, saine, et chargée d'excellens égumes. On ne ricane point orgueilleusement de leur air gauche et de leurs compliments rustauds ; pour les mettre à leur aise on s'y prête sans affectation. Ces complaisances ne leur échapent pas ; ils y sont sensibles, et voyant qu'on veut bien sortir pour eux de sa place, ils s'en tiennent d'autant plus volontiers dans la leur. A dîner, on amène les enfans, et ils passent le reste de la journée à la vigne. Avec quelle joye ces bons villageois les voyent arriver ! O bienheureux enfans, disent-ils en les pressant dans leurs bras robustes, que le bon Dieu prolonge vos jours aux dépends des nôtres ! ressemblez à vos père et mères[3], et soyez comme eux la bénédiction du pays ! Souvent en songeant que la plupart de ces hommes ont porté les armes et savent manier l'épée et le mousquet aussi bien que la serpette et la houe ; en

1. Le passage : « Les dames sont sans airs... à qui dira les meilleurs traits » est ajouté en marge dans le Brouillon.

2. Les « folâtres querelles » sont sans doute un souvenir de celles qu'il avait avec Mme de Warens : « Tout en disputant je l'entraînais à son clavecin ; on s'y oubliait ; l'extrait de genièvre ou d'absinthe était calciné ; elle m'en barbouillait le visage, et tout cela était délicieux » (*Œuvres*, t. VIII, p. 128).

3. *Père et mères* est bien l'orthographe des manuscrits et de cette 1re édition. Entendons que le père d'Henriette d'Orbe est mort et n'est pas connu des villageois.

voyant Julie au milieu d'eux, si charmante et si respectée, recevoir, elle et ses enfans, leurs touchantes acclamations, je me rappelle l'illustre et vertueuse Agrippine montrant son fils aux troupes de Germanicus[1]. Julie ! femme incomparable ! vous exercez dans la simplicité de la vie privée[2] le despotique empire de la sagesse et des bienfaits : vous êtes pour tout le pays un dépôt cher et sacré que chacun voudroit deffendre et conserver au prix de son sang, et vous vivez plus sûrement, plus honorablement au milieu d'un peuple entier qui vous aime, que les Rois entourés de tous leurs soldats.

Le soir on revient gaîment tous ensemble. On nourrit et loge les ouvriers tout le tems de la vendange, et même le dimanche après le prêche du soir on se rassemble avec eux et l'on danse jusqu'au souper. Les autres jours on ne se sépare point non plus en rentrant au logis, hors le Baron qui ne soupe jamais et se couche de fort bonne heure, et Julie qui monte avec ses enfans chez lui jusqu'à ce qu'il s'aille coucher[3]. A cela près, depuis le moment

---

1. La phrase de Rousseau semblerait indiquer qu'Agrippine présenta volontairement son fils aux troupes de Germanicus. Or il n'y a rien de semblable ni dans Tacite, ni dans Suétone (*Vie de Tibère — Vie de Caïus Caligula*), ni dans Dion Cassius, ni dans Plutarque, ni dans de Beaufort, *Histoire de Germanicus*, 1741. W. Liebeman n'en parle pas dans ses articles : *Zur tradition über Germanicus* (*Neue Jahrbücher für Philologie und Paedagogik*, t. 243, 1891). Tacite raconte seulement (confirmé d'ailleurs par Suétone) que Germanicus inquiet de la révolte des légions voulut éloigner sa femme et son fils. Elle partit, portant son fils dans ses bras. Les soldats l'aperçurent et ce spectacle éveilla chez eux la honte et la pitié (*Annales*, I, 40-41). Il est probable que Rousseau cite de mémoire et sa mémoire le trompe. Il est possible qu'il ait brouillé ce passage de Tacite avec celui où l'Agrippine, femme de Claude, et mère de Néron, organise une mise en scène pour que Néron puisse se présenter aux troupes et se faire nommer empereur au moment même où l'on annonce la mort de Claude. Rappelons que Rousseau avait cité une anecdote de mémoire en l'attribuant, par erreur, à Aulu-Gelle (partie II, lettre 23).

2. Les mots « femme incomparable », « dans la simplicité de la vie privée » manquent dans le Brouillon.

3. La phrase « hors le baron... depuis le moment qu'on prend », manque dans le Brouillon. La phrase « et Julie qui monte... s'aille coucher » est ajoutée en interligne dans la Copie personnelle.

qu'on prend le métier de vendangeur jusqu'à celui qu'on le quite, on ne mêle plus la vie citadine à la vie rustique. Ces saturnales sont bien plus agréables et plus sages que celles des Romains. Le renversement qu'ils affectoient étoit trop vain pour instruire le maître ni l'esclave : mais la douce égalité qui règne ici rétablit l'ordre de la nature, forme une instruction pour les uns, une consolation pour les autres et un lien d'amitié pour tous (*).

Le lieu d'assemblée est une Sale à l'antique avec une grande cheminée où l'on fait bon feu. La pièce est éclairée de trois lampes, auxquelles M. de Wolmar a seulement fait ajouter des capuchons de fer-blanc pour intercepter la fumée et réfléchir la lumière. Pour préveni l'envie et les regrets on tâche de ne rien étaler aux yeux de ces bonnes gens qu'ils ne puissent retrouver chez eux, de ne leur montrer d'autre opulence que le choix du bon dans les choses communes et un peu plus de largesse dans la distribution. Le souper est servi sur deux longues tables. Le luxe et l'appareil des festins n'y sont pas, mais l'abondance et la joye y sont. Tout le monde se met à table, maîtres, journaliers, domestiques ; chacun se lève indifféremment pour servir, sans exclusion, sans préférence, et le service se fait toujours avec grâce et avec plaisir. On boit à discrétion, la liberté n'a point d'autres bornes que l'honnêteté. La présence de maîtres si respec-

(*) Si de là naît un commun état de fête, non moins doux à ceux qui descendent qu'à ceux qui montent, ne s'ensuit-il pas que tous les états sont presque indifférens par eux-mêmes, pourvu qu'on puisse et qu'on veuille en sortir quelquefois ? Les gueux sont malheureux parce qu'ils sont toujours gueux ; les Rois sont malheureux parce qu'ils sont toujours Rois. Les états moyens, dont on sort plus aisément offrent des plaisirs au dessus et au dessous de soi ; ils étendent aussi les lumières de ceux qui les remplissent, en leur donnant plus de préjugés à connoître et plus de degrés à comparer. Voilà, ce me semble, la principale raison pourquoi c'est généralement dans les conditions médiocres qu'on trouve les hommes les plus heureux et du meilleur sens [1].

1. La note manque dans le Brouillon. Elle est en marge dans la Copie personnelle avec cette annotation : « N. B. En note pour ne pas couper la narration. »

tés contient tout le monde et n'empêche pas qu'on ne soit à son aise et gai. Que s'il arrive à quelqu'un de s'oublier, on ne trouble point la fête par des réprimandes, mais il est congédié sans rémission dès le lendemain[1].

Je me prévaux aussi des plaisirs du pays et de la saison. Je reprends la liberté de vivre à la Valaisane, et de boire assés souvent du vin pur : mais je n'en bois point qui n'ait été versé de la main d'une des deux Cousines. Elles se chargent de mesurer ma soif à mes forces et de ménager ma raison. Qui sait mieux qu'elles comment il la faut gouverner, et l'art de me l'ôter et de me la rendre? Si le travail de la journée, la durée et la gaîté du repas donnent plus de force au vin versé de ces mains chéries, je laisse exhaler mes transports sans contrainte ; ils n'ont plus rien que je doive taire, rien que gêne la présence du sage Wolmar. Je ne crains point que son œil éclairé lise au fond de mon cœur ; et quand un tendre souvenir y veut renaître, un regard de Claire lui donne le change, un regard de Julie m'en fait rougir[2].

Après le souper on veille encore une heure ou deux en teillant du chanvre ; chacun dit sa chanson tour à tour. Quelquefois les vendangeuses chantent en chœur toutes ensemble, ou bien alternativement à voix seule et en refrain. La plupart de ces chansons sont de vieilles romances dont les airs ne sont pas piquans ; mais ils ont je ne sais quoi d'antique et de doux qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes ; elles plaisent pourtant. Nous ne pouvons nous empêcher, Claire de sourire, Julie de rougir, moi de soupirer, quand nous retrouvons dans ces chansons des tours et des expressions dont nous nous sommes servis autrefois. Alors en jettant les yeux sur elles et me rappellant les tems éloignés, un tressaillement me prend, un poids insuportable me tombe tout à coup sur le cœur, et me laisse une impression

1. Les phrases « et n'empêche qu'on ne soit à son aise et gai » ; « on ne trouble point la fête par des réprimandes, mais... » manquent dans le Brouillon.

2. Tout ce paragraphe est ajouté en marge dans le Brouillon, les mots « et de ménager ma raison » manquant.

funeste qui ne s'efface qu'avec peine[1]. Cependant je trouve à ces veillées une sorte de charme que je ne puis vous expliquer, et qui m'est pourtant fort sensible. Cette réunion des différens états, la simplicité de cette occupation, l'idée de délassement d'accord de tranquillité, le sentiment de paix qu'elle porte à l'âme, a quelque chose d'attendrissant qui dispose à trouver ces chansons plus intéressantes. Ce concert des voix de femmes n'est pas non plus sans douceur. Pour moi, je suis convaincu que de toutes les harmonies, il n'y en a point d'aussi agréable que le chant à l'unisson, et que s'il nous faut des accords, c'est parce que nous avons le goût dépravé[2]. En effet, toute l'harmonie ne se trouve-t-elle pas dans un son quelconque? et qu'y pouvons nous ajouter sans altérer les proportions que la nature a établies dans la force relative des sons harmonieux? En doublant les uns et non pas les autres, en ne les renforçant pas en même raport, n'ôtons-nous pas à l'instant ces proportions[3]? La nature a tout fait le mieux qu'il étoit possible ; mais nous voulons mieux faire encore, et nous gâtons tout.

Il y a une grande émulation pour ce travail du soir aussi bien que pour celui de la journée, et la filouterie que j'y voulois employer m'attira hier un petit affront. Comme je ne suis pas des plus adroits à teiller et que j'ai souvent des distractions, ennuyé d'être toujours noté pour avoir fait le moins d'ouvrage, je tirois doucement avec le pied des chénevotes de mes voisins pour grossir mon tas; mais cette impitoyale Madame d'Orbe s'en étant apperçue fit signe à Julie, qui m'ayant pris sur le fait, me tança sévèrement. Monsieur le fripon, me dit-

1. La phrase : « Alors, en jetant les yeux sur elle... ne s'efface qu'avec peine » manque dans le Brouillon et est ajoutée en marge dans la Copie personnelle.

2. Voir le *Dictionnaire de musique* : « tous ceux qui, sans habitude de l'harmonie, n'ont, si j'ose parler ainsi, nul préjugé dans l'oreille, portent un jugement contraire ; l'*unisson* seul leur plaît, ou, tout au plus, l'octave ; tout autre intervalle leur paraît discordant » (*Œuvres*, t. VIII, p. 337). Voir la Lettre sur l'Opéra (t. II, p. 387).

3. La phrase : « En doublant les uns... à l'instant ces proportions » manque dans le Brouillon.

elle tout haut, point d'injustice, même en plaisantant ; c'est ainsi qu'on s'accoutume à devenir méchant tout de bon, et qui pis est, à plaisanter encore (*).

Voilà comment se passe la soirée. Quand l'heure de la retraite approche, Mad^e. de Wolmar dit, alons tirer le feu d'artifice. A l'instant, chacun prend son pacquet de chénevotes, signe honorable de son travail ; on les porte en triomphe au milieu de la Cour, on les rassemble en un tas, on en fait un trophée[2], on y met le feu ; mais n'a pas cet honneur qui veut ; Julie l'adjuge, en présentant le flambeau à celui ou celle qui a fait ce soir-là le plus d'ouvrage ; fût-ce elle-même, elle se l'attribue sans façon. L'auguste cérémonie est accompagnée d'acclamations et de batemens de mains. Les chénevotes font un feu clair et brillant qui s'élève jusqu'aux nues, un vrai feu de joye autour duquel on saute, on rit. Ensuite on offre à boire à toute l'assemblée ; chacun boit à la santé du vainqueur et va se coucher content d'une journée passée dans le travail, la gaîté, l'innocence, et qu'on ne seroit pas fâché de recommencer le lendemain, le surlendemain, et toute sa vie[3].

(*) L'homme au beure ! Il me semble que cet avis vous iroit assés bien (*a*)[1].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763). Sur cette suppression voir l'*Introduction*, p. 152).

1. Un panier, contenant entre autres choses, vingt livres de beurre avait été expédié de Blois à la mère Levasseur. Le panier parvint, on ne sait comment, à Mme de Menars, puis à son gendre le comte de Lastic qui le garda et qui fit, selon Rousseau, chasser la mère Levasseur, en se moquant d'elle, lorsqu'elle vint le réclamer. Nous savons, par Mme de Chenonceaux, qu'il y avait eu « un moment de malentendu » et qu'elle avait été chargée de le faire oublier par « les excuses et les honnêtetés » de M. de Lastic (Voir *Œuvres, Correspondance*, t. X, pp. 93-94 et Streckeisen-Moultou, *Œuvres et correspondances inédites*... (10), t. II, p. 230).

2. Les mots « on en fait un trophée » manquent dans le Brouillon.

3. Rousseau vers la fin du live II de l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, p. 130) a fait une peinture de l'automne et des vendanges qui n'est pas d'accord avec cette lettre : « La terre, parée des trésors de l'automne, étale une richesse que l'œil admire : mais cette admiration

LETTRE VIII

A M. de Wolmar.

Jouissez, cher Wolmar, du fruit de vos soins. Recevez les homages d'un cœur épuré, qu'avec tant de peine vous avez rendu digne de vous être offert. Jamais homme n'entreprit ce que vous avez entrepris, jamais homme ne tenta ce que vous avez exécuté ; jamais âme reconnoissante et sensible ne sentit ce que vous m'avez inspiré. La mienne avoit perdu son ressort, sa vigueur, son être ; vous m'avez tout rendu[1]. J'étois mort aux vertus ainsi qu'au bonheur : je vous dois cette vie morale à laquelle je me sens renaître. O mon Bienfaiteur ! ô mon Père ! En me donnant à vous tout entier, je ne puis vous offrir, comme à Dieu même, que les dons que je tiens de vous.

Faut-il vous avouer ma foiblesse et mes craintes ? Jusqu'à présent je me suis toujours défié de moi. Il n'y a pas huit jours que j'ai rougi de mon cœur et cru toutes vos bontés perdues[2]. Ce moment fut cruel, et décourageant pour la vertu ; grâce au Ciel, grâce à vous, il est

---

n'est point touchante ; elle vient plus de la réflexion que du sentiment. Au printemps, la campagne, presque nue, n'est encore couverte de rien ; les bois n'offrent point d'ombre, la verdure ne fait que de poindre, et le cœur est touché à son aspect. En voyant renaître ainsi la nature, on se sent ranimer soi-même, l'image du plaisir nous environne : ces compagnes de la volupté, ces douces larmes, toujours prêtes à se joindre à tout sentiment délicieux, sont déjà sur le bord de nos paupières : mais l'aspect des vendanges a beau être animé, vivant, agréable, on le voit toujours d'un œil sec. » Toutefois Rousseau pourrait répondre que Saint-Preux vante non l'aspect des vendanges, mais les joies de leur tâche, non les méditations du promeneur mais les satisfactions du travail et de l'harmonie sociale.

1. Dans la marge du Brouillon de ce passage on trouve, sans signe de renvoi : « O Lucrèce, ô Brutus, Virginius, Scipion, grandes et sublimes âmes qui sûtes régner sur vous, ce fut ici votre patrie. »

2. La phrase est expliquée par ce que Saint-Preux appelle plus bas « sa dernière faute » c'est-à-dire son retour dans sa chambre de Sion vers les « délices des premières amours », son rêve, son retour à Clarens, etc... Voir lettre IX.

passé pour ne plus revenir[1]. Je ne me crois plus guéri seulement parce que vous me le dites, mais parce que je le sens. Je n'ai plus besoin que vous me répondiez de moi. Vous m'avez mis en état d'en répondre moi-même. Il m'a falu séparer de vous et d'elle pour savoir ce que je pouvois être sans votre appui. C'est loin des lieux qu'elle habite que j'apprends à ne plus craindre d'en approcher[2].

J'écris à Madame d'Orbe le détail de notre voyage. Je ne vous le répéterai point ici. Je veux bien que vous connoissiez toutes mes foiblesses, mais je n'ai pas la force de vous les dire. Cher Wolmar, c'est ma dernière faute ; je m'en sens déjà si loin que je n'y songe point sans fierté ; mais l'instant en est si près encore que je ne puis l'avouer sans peine[3]. Vous qui sûtes pardonner mes égaremens, comment ne pardonneriez-vous pas la honte qu'a produit leur repentir ?

Rien ne manque plus à mon bonheur, Milord m'a tout dit. Cher ami, je serai donc à vous ? J'élèverai donc vos enfans ? L'aîné des trois élèvera les deux autres ? Avec quelle ardeur je l'ai désiré ! Combien l'espoir d'être trouvé digne d'un si cher emploi redoubloit mes soins pour répondre aux vôtres ! combien de fois j'osai montrer là-dessus mon empressement à Julie ! Qu'avec plaisir j'interprétois souvent en ma faveur vos discours et les siens ! Mais quoiqu'elle fût sensible à mon zèle et qu'elle en parût approuver l'objet, je ne la vis point entrer assés précisément dans mes vues pour oser en parler plus ouvertement. Je sentis qu'il faloit mériter cet honneur et ne pas le demander. J'attendois de vous et d'elle ce gage de votre confiance et de votre estime. Je n'ai point été trompé dans mon espoir : mes amis, croyez-moi, vous ne serez point trompés dans le vôtre.

---

1. En marge, dans le Brouillon, sans signe de renvoi : « ô le plus respectable des hommes, digne et véritable ami que le ciel me donna. »

2. En marge, dans le Brouillon, sans signe de renvoi : « vous êtes tous des Dieux bienfaisants. »

3. En marge, dans le Brouillon, sans signe de renvoi : « C'est à vous que je dois tout mon être. »

Vous savez qu'à la suite de nos conversations sur l'éducation de vos enfans j'avois jetté sur le papier quelques idées qu'elles m'avoient fournies et que vous approuvâtes. Depuis mon départ il m'est venu de nouvelles réflexions sur le même sujet, et j'ai réduit le tout en une espèce de sistème que je vous communiquerai quand je l'aurai mieux digéré, afin que vous l'examiniez à votre tour. Ce n'est qu'après notre arrivée à Rome que j'espère pouvoir le mettre en état de vous être montré. Ce sistème commence où finit celui de Julie, ou plutôt il n'en est que la suite et le dévelopement; car tout consiste à ne pas gâter l'homme de la nature en l'appropriant à la société[1].

J'ai recouvré ma raison par vos soins; redevenu libre et sain de cœur, je me sens aimé de tout ce qui m'est cher; l'avenir le plus charmant se présente à moi; ma situation devroit être délicieuse, mais il est dit que je n'aurai jamais l'âme en paix. En approchant du terme de notre voyage, j'y vois l'époque du sort de mon illustre ami; c'est moi qui dois, pour ainsi dire, en décider. Saurai-je faire au moins une fois pour lui ce qu'il a fait si souvent pour moi? Saurai-je remplir dignement le plus grand le plus important devoir de ma vie? Cher Wolmar, j'emporte au fond de mon cœur toutes vos leçons, mais pour savoir les rendre utiles que ne puis-je de même emporter votre sagesse! Ah! si je puis voir un jour Edouard heureux; si selon son projet et le vôtre, nous nous rassemblons tous pour ne nous plus séparer, quel vœu me restera-t-il à faire? Un seul, dont l'accomplissement ne dépend ni de vous, ni de moi, ni de personne au monde; mais de celui qui doit un prix aux vertus de votre épouse, et compte en secret vos bienfaits.

---

1. Rousseau, à la date où il écrivait ces lignes, avait commencé ou allait commencer à écrire l'*Emile*.

LETTRE IX

A Mad^e. d'Orbe.

Où êtes-vous, charmante Cousine ? Où êtes-vous, aimable confidente de ce foible cœur que vous partagez à tant de titres, et que vous avez consolé tant de fois ? venez, qu'il verse aujourd'hui dans le vôtre l'aveu de sa dernière erreur. N'est-ce pas à vous qu'il appartient toujours de le purifier, et sait-il se reprocher encore les torts qu'il vous a confessés ? Non, je ne suis plus le même, et ce changement vous est dû : c'est un nouveau cœur que vous m'avez fait, et qui vous offre ses prémices ; mais je ne me croirai délivré de celui que je quite qu'après l'avoir déposé dans vos mains. O vous qui l'avez vu naître, recevez ses derniers soupirs !

L'eussiez-vous jamais pensé ? le moment de ma vie où je fus le plus content de moi-même fut celui où je me séparai de vous. Revenu de mes longs égaremens, je fixois à cet instant la tardive époque de mon retour à mes devoirs. Je commençois à payer enfin les immenses dettes de l'amitié en m'arrachant d'un séjour si chéri pour suivre un bienfaiteur, un sage, qui feignant d'avoir besoin de mes soins, mettoit le succès des siens à l'épreuve. Plus ce départ m'étoit douloureux, plus je m'honorois d'un pareil sacrifice. Après avoir perdu la moitié de ma vie à nourrir une passion malheureuse, je consacrois l'autre à la justifier, à rendre par mes vertus un plus digne hommage à celle qui reçut si longtems tous ceux de mon cœur. Je marquois hautement le premier de mes jours où je ne faisois rougir de moi, ni vous, ni elle, ni rien de tout ce qui m'étoit cher.

Milord Edouard avoit craint l'attendrissement des adieux, et nous voulions partir sans être apperçus : mais tandis que tout dormoit encore, nous ne pûmes tromper votre vigilante amitié. En appercevant votre porte entr'ouverte et votre femme de chambre au guet, en vous

voyant venir au devant de nous, en entrant et trouvant une table à thé préparée, le raport des circonstances me fit songer à d'autres tems, et comparant ce départ à celui dont il me rappeloit l'idée, je me sentis si différent de ce que j'étois alors, que me félicitant d'avoir Edouard pour témoin de ces différences, j'espérai bien lui faire oublier à Milan l'indigne scène de Besançon. Jamais je ne m'étois senti tant de courage; je me faisois une gloire de vous le montrer; je me parois auprès de vous de cette fermeté que vous ne m'aviez jamais vue, et je me glorifiois en vous quitant de paroître un moment à vos yeux tel que j'allois être. Cette idée ajoutoit à mon courage, je me fortifiois de votre estime, et peut-être vous eussai-je dit adieu d'un œil sec, si vos larmes coulant sur ma joue n'eussent forcé les miennes de s'y confondre.

Je partis le cœur plein de tous mes devoirs, pénétré sur tout de ceux que votre amitié m'impose, et bien résolu d'employer le reste de ma vie à la mériter. Edouard passant en revue toutes mes fautes, me remit devant les yeux un tableau qui n'étoit pas flatté, et je connus par sa juste rigueur à blâmer tant de foiblesses, qu'il craignoit peu de les imiter. Cependant il feignoit d'avoir cette crainte ; il me parloit avec inquiétude de son voyage de Rome et des indignes attachemens qui l'y rappelloient malgré lui; mais je jugeai facilement qu'il augmentoit ses propres dangers pour m'en occuper davantage, et m'éloigner d'autant plus de ceux auxquels j'étois exposé[1].

Comme nous approchions de Villeneuve, un laquais qui montoit un mauvais cheval se laissa tomber et se fit une légère contusion à la tête. Son maître le fit saigner et voulut coucher là cette nuit. Ayant dîné de bonne heure, nous prîmes des chevaux pour aller à Bex voir la

1. La Copie personnelle ajoutait ici : « Je fus en même tems charmé de lui retrouver toute cette ancienne âpreté que Julie avait d'abord remarquée et que nos malheurs avoient fait disparaître. J'ai vu renaître sa confiance avec cette humeur rêche qu'il retint si long-temps par pitié pour moi, et je suis sûr enfin du retour de son estime, puisque ses ménagemens humilians ont cessé. »

Saline, et Milord ayant des raisons particulières qui lui rendoient cet examen intéressant, je pris les mesures et le dessein du bâtiment de graduation[1] ; nous ne rentrâmes à Villeneuve qu'à la nuit[2]. Après le soupé, nous causâmes en buvant du punch, et veillâmes assés tard. Ce fut alors qu'il m'apprit quels soins m'étoient confiés, et ce qui avoit été fait pour rendre cet arrangement pratiquable. Vous pouvez juger de l'effet que fit sur moi cette nouvelle ; une telle conversation n'amenoit pas le sommeil[3]. Il falut pourtant enfin se coucher.

En entrant dans la chambre qui m'étoit destinée, je la reconnus pour la même que j'avois occupée autrefois en allant à Sion. A cet aspect, je sentis une impression que j'aurois peine à vous rendre. J'en fus si vivement frappé que je crus redevenir à l'instant tout ce que j'étois alors : Dix années s'effacèrent de ma vie[4] et tous mes malheurs furent oubliés. Hélas ! cette erreur fut courte, et le second instant me rendit plus accablant le poids de toutes mes anciennes peines. Quelles tristes réflexions succédèrent à ce premier enchantement ! Quelles comparaisons douloureuses s'offrirent à mon esprit ! Charmes de la première jeunesse, délices des premières amours, pourquoi vous

---

1. Rousseau était passé à Bex en revenant d'Italie (1744) par le Simplon. Il est à peu près certain qu'il y était retourné en 1754, pendant son séjour à Genève, dans une excursion, que nous avons déjà signalée, du 22 au 28 septembre, et qu'il fit avec la famille Deluc et Thérèse Levasseur. Il a noté sur un carnet de voyage, aujourd'hui perdu, mais publié par M. de la Rochefoucauld « Mardi, couché à Bex ». Toutefois M. Th. Dufour a signalé que les indications du carnet ne pouvaient pas s'accorder entre elles et que leur chronologie était contradictoire (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. II, pp. 156-157). Sur les salines de Bex voir le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, par Knapp, Borel, etc... Neuchâtel, Attinger, 1902, article *Bex*. On exploitait au XVIII^e^ s. non la roche mais la source salée, qu'on évaporait dans le bâtiment de graduation.

2. La phrase : « nous ne rentrâmes à Villeneuve qu'à la nuit » manque dans le Brouillon.

3. Le passage : « Ce fut alors... n'amenait pas le sommeil » se trouve dans le Brouillon. Il manquait (volontairement ou par oubli) dans la Copie personnelle et a été ajouté dans l'interligne.

4. Sur ces dix années voir l'*Introduction*, p. 314.

retracer encore à ce cœur accablé d'ennuis et surchargé de lui-même? O tems, tems heureux, tu n'es plus! J'aimois, j'étois aimé. Je me livrois dans la paix de l'innocence aux transports d'un amour partagé : Je savourois à longs traits le délicieux sentiment qui me faisoit vivre : La douce vapeur de l'espérance enivroit mon cœur. Une extase, un ravissement, un délire absorboit toutes mes facultés : Ah! sur les rochers de Meillerie, au milieu de l'hiver et des glaces, d'affreux abîmes devant les yeux, quel être au monde jouissoit d'un sort comparable au mien? .... et je pleurois! et je me trouvois à plaindre! et la tristesse osoit aprocher de moi! .... que serai-je donc aujourd'hui que j'ai tout possédé, tout perdu? .... J'ai bien mérité ma misère, puisque j'ai si peu senti mon bonheur! .... je pleurois alors? .... tu pleurois? .... Infortuné, tu ne pleures plus .... tu n'as pas même le droit de pleurer .... Que n'est-elle morte! osai-je m'écrier dans un transport de rage ; oui, je serois moins malheureux : j'oserois me livrer à mes douleurs ; j'embrasserois sans remords sa froide tombe, mes regrets seroient dignes d'elle ; je dirois ; elle entend mes cris, elle voit mes pleurs, mes gémissemens la touchent, elle approuve et reçoit mon pur hommage .... j'aurois au moins l'espoir de la rejoindre .... Mais elle vit; elle est heureuse! .... elle vit, et sa vie est ma mort, et son bonheur est mon supplice, et le Ciel après me l'avoir arrachée, m'ôte jusqu'à la douceur de la regretter! .... elle vit, mais non pas pour moi : elle vit pour mon désespoir. Je suis cent fois plus loin d'elle que si elle n'étoit plus[1].

1. Rousseau avait eu l'intention de changer tout le caractère de cette méditation lyrique. Il inscrit en marge du Brouillon (En face de « ô temps, temps heureux etc... ») : « N. B. Plus simplement, sans exclamations et finir par les idées de la mort. » En fait, depuis « Charmes de la première jeunesse... » jusqu'à « Et je pleurais... » il n'y a eu que de menues corrections. Depuis « et je pleurais... » jusqu'à la fin les remaniements de style sont nombreux dans le Brouillon mais ils laissent subsister dans ce brouillon, dans la Copie personnelle, dans le texte définitif, et les exclamations et la place donnée aux « idées de la mort ». La phrase : « Ah! sur les rochers

Je me couchai dans ces tristes idées. Elles me suivirent durant mon sommeil, et le remplirent d'images funèbres. Les amères douleurs, les regrets, la mort se peignirent dans mes songes, et tous les maux que j'avois soufferts reprenoient à mes yeux cent formes nouvelles, pour me tourmenter une seconde fois. Un rêve sur tout, le plus cruel de tous, s'obstinoit à me poursuivre, et de phantôme en phantôme, toutes leurs apparitions confuses finissoient toujours par celui-là.

Je crus voir la digne mère de votre amie, dans son lit expirante, et sa fille à genoux devant elle, fondant en larmes, baisant ses mains et recueillant ses derniers soupirs. Je revis cette scène que vous m'avez autrefois dépeinte, et qui ne sortira jamais de mon souvenir. O ma mère, disoit Julie d'un ton à me nâvrer l'âme, celle qui vous doit le jour vous l'ôte! Ah! reprenez votre bienfait, sans vous il n'est pour moi qu'un don funeste. Mon enfant, répondit sa tendre mère, ... il faut remplir son sort .... Dieu est juste .... tu seras mère à ton tour .... elle ne put achever.... Je voulus lever les yeux sur elle; je ne la vis plus. Je vis Julie à sa place; je la vis, je la reconnus, quoique son visage fût couvert d'un voile. Je fais un cri; je m'élance pour écarter le voile; je ne pus l'atteindre; j'étendois les bras, je me tourmentois et ne touchois rien. Ami, calme toi; me dit-elle d'une voix foible. Le voile redoutable me couvre, nulle main ne peut l'écarter. A ce mot, je m'agite et fais un nouvel effort; cet effort me réveille : je me trouve dans mon lit, accablé de fatigue, et trempé de sueur et de larmes.

Bientôt ma frayeur se dissipe, l'épuisement me rendort; le même songe me rend les mêmes agitations; je m'éveille, et me rendors une troisième fois. Toujours ce spectacle lugubre, toujours ce même appareil de mort; toujours ce voile impénétrable échape à mes mains et dérobe à mes yeux l'objet expirant qu'il couvre.

---

de Meillerie, au milieu de l'hiver et des glaces, d'affreux abîmes devant les yeux » manque dans le Brouillon et dans la Copie personnelle.

A ce dernier réveil ma terreur fut si forte que je ne la pus vaincre étant éveillé. Je me jette à bas de mon lit, sans savoir ce que je faisois. Je me mets à errer par la chambre, effrayé comme un enfant des ombres de la nuit, croyant me voir environné de phantômes, et l'oreille encore frappée de cette voix plaintive dont je n'entendis jamais le son sans émotion. Le crépuscule[1] en commençant d'éclairer les objets, ne fit que les transformer au gré de mon imagination troublée. Mon effroi redouble et m'ôte le jugement : après avoir trouvé ma porte avec peine, je m'enfuis de ma chambre ; j'entre brusquement dans celle d'Edouard : J'ouvre son rideau et me laisse tomber sur son lit en m'écriant hors d'haleine : C'en est fait, je ne la verrai plus ! Il s'éveille en sursaut, il saute à ses armes, se croyant surpris par un voleur. A l'instant, il me reconnoît; je me reconnois moi-même, et pour la seconde fois de ma vie, je me vois devant lui dans la confusion que vous pouvez concevoir.

Il me fit asseoir, me remettre et parler. Sitôt qu'il sut dequoi il s'agissoit, il voulut tourner la chose en plaisanterie; mais voyant que j'étois vivement frappé, et que cette impression ne seroit pas facile à détruire, il changea de ton. Vous ne méritez ni mon amitié ni mon estime, me dit-il assés durement; si j'avois pris pour mon laquais le quart des soins que j'ai pris pour vous, j'en aurois fait un homme; mais vous n'êtes rien. Ah ! lui dis-je, il est trop vrai. Tout ce que j'avois de bon me venoit d'elle : je ne la reverrai jamais ; je ne suis plus rien. Il sourit, et m'embrassa. Tranquilisez-vous aujourd'hui, me dit-il, demain vous serez raisonnable. Je me charge de l'évènement. Après cela, changeant de conversation, il me proposa de partir. J'y consentis, on fit mettre les chevaux, nous nous habillâmes : En entrant dans la chaise, Milord dit un mot à l'oreille au postillon, et nous partîmes.

Nous marchions sans rien dire. J'étois si occupé de mon

1. « *Crépuscule*... Il signifie aussi le temps qui est depuis la fin de la nuit jusqu'au lever du soleil. *Le crépuscule du matin* » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

funeste rêve que je n'entendois et ne voyois rien. Je ne fis pas même attention que le lac, qui la veille étoit à ma droite, étoit maintenant à ma gauche. Il n'y eut qu'un bruit de pavé qui me tira de ma létargie, et me fit appercevoir, avec un étonnement facile à comprendre, que nous rentrions dans Clarens. A trois cent pas de la grille Milord fit arrêter, et me tirant à l'écart, vous voyez, me dit-il, mon projet; il n'a pas besoin d'explication. Alez, visionnaire, ajouta-t-il en me serrant la main; alez la revoir. Heureux de ne montrer vos folies qu'à des gens qui vous aiment! Hâtez-vous, je vous attends; mais sur tout ne revenez qu'après avoir déchiré ce fatal voile tissu dans votre cerveau.

Qu'aurois-je dit? Je partis sans répondre. Je marchois d'un pas précipité que la réflexion ralentit en approchant de la maison. Quel personage alois-je faire? Comment oser me montrer? De quel prétexte couvrir ce retour imprévu? Avec quel front irois-je alléguer mes ridicules terreurs, et supporter le regard méprisant du généreux Wolmar? Plus j'approchois, plus ma frayeur me paroissoit puérile, et mon extravagance me faisoit pitié. Cependant un noir pressentiment m'agitoit encore, et je ne me sentois point rassuré. J'avançois toujours quoique lentement, et j'étois déjà près de la cour, quand j'entendis ouvrir et refermer la porte de l'Elisée. N'en voyant sortir personne, je fis le tour en dehors, et j'allai par le rivage côtoyer la volière autant qu'il me fut possible. Je ne tardai pas de juger qu'on en approchoit. Alors prêtant l'oreille, je vous entendis parler toutes deux, et, sans qu'il me fût possible de distinguer un seul mot, je trouvai dans le son de votre voix je ne sais quoi de languissant et de tendre qui me donna de l'émotion, et dans la sienne un accent affectueux et doux à son ordinaire, mais paisible et serein, qui me remit à l'instant, et qui fit le vrai réveil de mon rêve.

Sur le champ je me sentis tellement changé, que je me moquai de moi-même et de mes vaines allarmes. En songeant que je n'avois qu'une haye et quelques buissons à franchir pour voir pleine de vie et de santé celle que

j'avois cru ne revoir jamais, j'abjurai pour toujours mes craintes, mon effroi, mes chimères, et je me déterminai sans peine à repartir, même sans la voir. Claire, je vous le jure, non seulement je ne la vis point; mais je m'en retournai fier de ne l'avoir point vue, de n'avoir pas été foible et crédule jusqu'au bout, et d'avoir au moins rendu cet honneur à l'ami d'Edouard, de le mettre au dessus d'un songe[1].

Voilà, chère Cousine, ce que j'avois à vous dire et le dernier aveu qui me restoit à vous faire. Le détail du reste de notre voyage n'a plus rien d'intéressant; il me suffit de vous protester que depuis lors non seulement Milord est content de moi; mais que je le suis encore plus moi-même qui sens mon entière guérison, bien mieux qu'il ne la peut voir. De peur de lui laisser une défiance inutile, je lui ai caché que je ne vous avois point vues. Quand il me demanda si le voile étoit levé, je l'affirmai sans balancer, et nous n'en avons plus parlé. Oui, Cousine, il est levé pour jamais, ce voile dont ma raison fut longtems offusquée. Tous mes transports inquiets sont éteints. Je vois tous mes devoirs et je les aime. Vous m'êtes toutes deux plus chères que jamais; mais mon cœur ne distingue plus l'une de l'autre, et ne sépare point les inséparables.

Nous arrivâmes avant hier à Milan. Nous en repartons après demain. Dans huit jours nous comptons être à Rome, et j'espère y trouver de vos nouvelles en arrivant.

1. Cependant le songe de Saint-Preux se trouvera vérifié. Il ne reverra pas Julie vivante. Ce qui semble indiquer que Rousseau croyait ou était porté à croire aux songes. Il n'en a pas parlé ailleurs dans son œuvre, mais il avait certainement tendance à ces croyances impulsives et irraisonnées. Rappelons qu'aux Charmettes pour savoir s'il serait damné il lui arriva de se dire : « Je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi : si je le touche, signe de salut; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi je jette ma pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur... Je ne sais, en me rappelant ce trait, si je dois rire ou gémir sur moi-même. Vous autres grands hommes qui riez sûrement, félicitez-vous; mais n'insultez pas à ma misère, car je vous jure que je la sens bien » (*Œuvres, Confessions*, t. VIII, p. 173). J'ai indiqué dans l'*Introduction* que des gens graves discutaient encore au XVIII^e^ s. sur la véracité des songes (t. I, p. 107.)

Qu'il me tarde de voir ces deux étonantes personnes qui troublent depuis si longtems le repos du plus grand des hommes. O Julie ! ô Claire ! il faudroit votre égale pour mériter de le rendre heureux.

LETTRE X

Réponse de Mad^e. d'Orbe.

Nous attendions tous de vos nouvelles avec impatience, et je n'ai pas besoin de vous dire combien vos lettres ont fait de plaisir à la petite communauté : mais ce que vous ne devinerez pas de même, c'est que de toute la maison je suis peut-être celle qu'elles ont le moins réjouie. Ils ont tous appris que vous aviez heureusement passé les Alpes ; moi, j'ai songé que vous étiez au delà.

A l'égard du détail que vous m'avez fait, nous n'en avons rien dit au Baron, et j'en ai passé à tout le monde quelques soliloques fort inutiles[1]. M. de Wolmar a eu l'honnêteté de ne faire que se moquer de vous : Mais Julie n'a pu se rappeller les derniers momens de sa mère sans de nouveaux regrets et de nouvelles larmes. Elle n'a remarqué de votre rêve que ce qui ranimoit ses douleurs[2].

Quant à moi, je vous dirai, mon cher Maître, que je ne suis plus surprise de vous voir en continuelle admiration de vous même, toujours achevant quelque folie, et toujours commençant d'être sage : car il y a longtems que vous passez votre vie à vous reprocher le jour de la veille, et à vous applaudir pour le lendemain.

Je vous avoue aussi que ce grand effort de courage, qui, si près de nous vous a fait retourner comme vous

---

1. La phrase : « et j'en ai passé à tout le monde quelques soliloques fort inutiles » manque dans le Brouillon et dans la Copie personnelle.

2. La phrase : « Elle n'a remarqué de votre rêve que ce qui ranimait ses douleurs » manque dans le Brouillon.

étiez venu, ne me paroît pas aussi merveilleux qu'à vous. Je le trouve plus vain que sensé, et je crois qu'à tout prendre j'aimerois autant moins de force avec un peu plus de raison. Sur cette manière de vous en aler pourroit-on vous demander ce que vous êtes venu faire? Vous avez eu honte de vous montrer, et c'étoit de n'oser vous montrer qu'il faloit avoir honte ; comme si la douceur de voir ses amis n'effaçoit pas cent fois le petit chagrin de leur raillerie ! N'étiez-vous pas trop heureux de venir nous offrir votre air effaré pour nous faire rire? Hébien donc, je ne me suis pas moquée de vous alors ; mais je m'en moque tant plus[1] aujourd'hui ; quoique n'ayant pas le plaisir de vous mettre en colère, je ne puisse pas rire de si bon cœur.

Malheureusement, il y a pis encore ; C'est que j'ai gagné toutes vos terreurs sans me rassurer comme vous. Ce rêve a quelque chose d'effrayant qui m'inquiette et m'attriste malgré que j'en aye. En lisant votre lettre, je blâmois vos agitations ; en la finissant, j'ai blâmé votre sécurité. L'on ne sauroit voir à la fois pourquoi vous étiez si ému, et pourquoi vous êtes devenu si tranquille. Par quelle bizarrerie avez-vous gardé les plus tristes pressentimens jusqu'au moment où vous avez pu les détruire et ne l'avez pas voulu. Un pas, un geste, un mot, tout étoit fini. Vous vous étiez allarmé sans raison, vous vous êtes rassuré de même ; mais vous m'avez transmis la frayeur que vous n'avez plus, et il se trouve qu'ayant eu de la force une seule fois en votre vie, vous l'avez eue à mes dépends. Depuis votre fatale lettre un serrement de cœur ne m'a pas quitée ; je n'approche point de Julie sans trembler de la perdre. A chaque instant je crois voir sur son visage la pâleur de la mort, et ce matin la pressant dans mes bras, je me suis sentie en pleurs sans savoir pourquoi. Ce voile! Ce voile! .... Il a je ne sais quoi de sinistre qui me trouble chaque fois que j'y pense.

---

1. *Tant plus* pour d'*autant plus* (employé également par Rousseau dans une lettre à Zinzendorf de 1764) est un provincialisme suisse-romand (Voir A. François [(19bis), p. 65].

Non, je ne puis vous pardonner d'avoir pu l'écarter sans l'avoir fait, et j'ai bien peur de n'avoir plus désormais un moment de contentement que je ne vous revoye auprès d'elle. Convenez aussi qu'après avoir si longtems parlé de philosophie, vous vous êtes montré philosophe à la fin bien mal-à-propos. Ah ! rêvez, et voyez vos amis ; cela vaut mieux que de les fuir et d'être un sage.

Il paroît par la Lettre de Milord à M. de Wolmar qu'il songe sérieusement à venir s'établir avec nous. Sitôt qu'il aura pris son parti là-bas, et que son cœur sera décidé, revenez tous deux heureux et fixés ; c'est le vœu de la petite communauté, et surtout celui de votre amie,

Claire d'Orbe.

P. S.[1] Au reste, s'il est vrai que vous n'avez rien entendu de notre conversation dans l'élisée, c'est peut-être tant mieux pour vous ; car vous me savez assés alerte pour voir les gens sans qu'ils m'apperçoivent, et assés maligne pour persifler les écouteurs[2].

LETTRE XI

Réponse de M. de Wolmar.

J'écris à Milord Edouard, et je lui parle de vous si au long, qu'il ne me reste en vous écrivant à vous-même

1. Le Brouillon et la Copie personnelle ajoutaient ici ce passage biffé dans la copie : « Vers la fin de votre Lettre je trouve un article un peu louche, et si j'étais en train de rire, il m'en fournirait un assez bon sujet. Mais soit que vous m'éleviez au rang de Julie, ou que vous la rabaissiez au mien, je vous remercie de cette égalité. Je m'honorerai toujours d'être à côté d'elle, même ailleurs que dans votre cœur. »

2. On trouve, en marge de la lettre 13 (Brouillon) les lignes suivantes qui étaient évidemment destinées à cette fin de lettre : « pauvre cousine, la joie d'avoir reçu des nouvelles voudrait te rendre plaisante ; mais cela ne va pas. Un moment après tu oublies ton rôle et tu te remets à pleurer ».

qu'à vous renvoyer à sa lettre. La vôtre exigeroit peut-être de ma part un retour d'honnêtetés ; mais vous appeller dans ma famille ; vous traitter en frère, en ami, faire votre sœur de celle qui fut votre amante ; vous remettre l'autorité paternelle sur mes enfans ; vous confier mes droits après avoir usurpé les vôtres ; voilà les complimens dont je vous ai cru digne. De votre part, si vous justifiez ma conduite et mes soins, vous m'aurez assés loué. J'ai tâché de vous honorer par mon estime, honorez-moi par vos vertus. Tout autre éloge doit être banni d'entre nous.

Loin d'être surpris de vous voir frappé d'un songe, je ne vois pas trop pourquoi vous vous reprochez de l'avoir été. Il me semble que pour un homme à sistèmes ce n'est pas une si grande affaire qu'un rêve de plus[1].

Mais ce que je vous reprocherois volontiers, c'est moins l'effet de votre songe que son espèce, et cela par une raison fort différente de celle que vous pourriez pen-

1. Sur le dédain de Rousseau pour les « hommes à systèmes » voir t. III, p. 156 et la note. Noter cependant ici que l'homme à système est Saint-Preux c'est-à-dire plus ou moins Rousseau et que Wolmar fait partie de ces athées dont Rousseau a violemment attaqué l'orgueil systématique. Mais il a pris soin de préciser les caractères de l'athéisme de Wolmar dans la lettre 5 de la V^e^ partie. Il n'est pas de ceux qui « dogmatisent » et que « l'honneur de penser autrement que le vulgaire anime ». Il n'est pas « vain de son savoir ». Il est « discret, simple, sans vanité ». Il se conforme extérieurement au culte réglé par les lois. Son « système » est plutôt de ne croire à aucun système, pas plus à celui des « dévots » qu'à ceux des « philosophes ». Il n'a « cessé d'être athée que pour devenir sceptique ». Il n'entend dans la nature qu'un « silence éternel ». Il est « pyrrhonien ». Rousseau a dit (2^e^ Préface) qu'un des desseins de son roman était de réconcilier les dévots et les philosophes. Et M. P. M. Masson a montré que, dans une première rédaction de la conclusion de la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*, Rousseau, en les attaquant, avait d'abord tenu la balance à peu près égale entre les erreurs et les fautes des philosophes et celles des dévots, puis dans la rédaction définitive, fait silence sur les dévots pour s'acharner sur les philosophes [(4^ter^), p. 445]. Il n'y a pas là nécessairement un changement profond d'attitude. Les philosophes que la *Nouvelle Héloïse* doit réconcilier avec les croyants ne sont pas tous les philosophes mais seulement ceux qui ressemblent à M. de Wolmar, qui sont sincères, n'ont pas d'orgueil, ceux qui, n'ayant aucune foi, n'ont pas davantage celle de leur « système », et ignorent la vérité sans prêcher avec ostentation « leur vérité ».

ser. Un Tiran fit autrefois mourir un homme qui dans un songe avoit cru le poignarder. Rappellez-vous la raison qu'il donna de ce meurtre, et faites vous en l'application[1]. Quoi! vous alez décider du sort de votre ami et vous songez à vos anciennes amours! sans les conversations du soir précédent, je ne vous pardonnerois jamais ce rêve-là. Pensez le jour à ce que vous alez faire à Rome, vous songerez moins la nuit à ce qui s'est fait à Vevai.

La Fanchon est malade; cela tient ma femme occupée et lui ôte le tems de vous écrire. Il y a ici quelqu'un qui supplée volontiers à ce soin. Heureux jeune homme! Tout conspire à votre bonheur: tous les prix de la vertu vous recherchent pour vous forcer à les mériter. Quant à celui de mes bienfaits n'en chargez personne que vous même; c'est de vous seul que je l'attends.

LETTRE XII[2]

A M. de Wolmar.

Que cette Lettre demeure entre vous et moi. Qu'un profond secret cache à jamais les erreurs du plus vertueux des hommes. Dans quel pas dangereux je me

1. Rousseau a pu lire l'anecdote soit dans Plutarque, *Vie de Denys*, soit dans Montesquieu (*Esprit des lois*, l. XII, ch. XI) : « un Marsias songea qu'il coupait la gorge à Denys. Celui-ci le fit mourir, disant qu'il n'y aurait pas songé la nuit, s'il n'y eût pensé le jour. »

2. Il semble bien qu'à peu près aucun romancier du XVIII[e] s. n'ait tenté avant Rousseau la demi-réhabilitation de la courtisane qu'on trouve dans cette lettre et les suivantes. Je ne vois guère que la Florella du *Bal de Venise* de Baculard d'Arnaud qui oublie la débauche pour l'amour. Évidemment Rousseau se souvient ici de son aventure à Venise avec l' « aimable » et « charmante » Zulietta qui n'était pas une Lauretta Pisana mais qui avait « une naïve fierté » et à laquelle il ne se consolait pas de n'avoir laissé qu'un « souvenir méprisant ». Un peu plus tard Diderot racontera dans *Jacques le Fataliste* l'histoire de « la d'Aisnon » qui devenue Mme des Arcis, par la vengeance de Mme de la Pommeraye, fut « une des meilleures femmes qu'il y eût au monde ».

trouve engagé? O mon sage et bienfaisant ami! que n'ai-je tous vos conseils dans la mémoire, comme j'ai vos bontés dans le cœur! Jamais je n'eus si grand besoin de prudence, et jamais la peur d'en manquer ne nuisit tant au peu que j'en ai. Ah! où sont vos soins paternels, où sont vos leçons, vos lumières? Que deviendrai-je sans vous? Dans ce moment de crise, je donnerois tout l'espoir de ma vie pour vous avoir ici durant huit jours.

Je me suis trompé dans toutes mes conjectures; Je n'ai fait que des fautes jusqu'à ce moment. Je ne redoutois que la Marquise. Après l'avoir vue, effrayé de sa beauté, de son addresse, je m'efforçois d'en détacher tout-à-fait l'âme noble de son ancien amant. Charmé de le ramener du côté d'où je ne voyois rien à craindre, je lui parlois de Laure avec l'estime et l'admiration qu'elle m'avoit inspirée; en relâchant son plus fort attachement par l'autre, j'espérois les rompre enfin tous les deux.

Il se prêta d'abord à mon projet; il outra même la complaisance, et voulant peut-être punir mes importunités par un peu d'allarmes, il affecta pour Laure encore plus d'empressement qu'il ne croyoit en avoir. Que vous dirai-je aujourd'hui? son empressement est toujours le même, mais il n'affecte plus rien. Son cœur épuisé par tant de combats s'est trouvé dans un état de foiblesse dont elle a profité. Il seroit difficile à tout autre de feindre longtems de l'amour auprès d'elle, jugez pour l'objet même de la passion qui la consume. En vérité, l'on ne peut voir cette infortunée sans être touché de son air et de sa figure; une impression de langueur et d'abatement qui ne quite point son charmant visage, en éteignant la vivacité de sa phisionomie, la rend plus intéressante, et comme les rayons du soleil échapés à travers les nuages, ses yeux ternis par la douleur lancent des feux plus piquans. Son humiliation même a toutes les grâces de la modestie : en la voyant on la plaint, en l'écoutant on l'honore; enfin je dois dire à la justification de mon ami que je ne connois que deux hommes au monde qui puissent rester sans risque auprès d'elle.

Il s'égare, ô Wolmar! je le vois, je le sens; je vous

l'avoue dans l'amertume de mon cœur. Je frémis en songeant jusqu'où son égarement peut lui faire oublier ce qu'il est et ce qu'il se doit. Je tremble que cet intrépide amour de la vertu, qui lui fait mépriser l'opinion publique, ne le porte à l'autre extrémité, et ne lui fasse braver encore les loix sacrées de la décence et de l'honnêteté. Edouard Bomston faire un tel mariage! .... vous concevez! .... sous les yeux de son ami! .... qui le permet! .... qui le souffre! et qui lui doit tout! .... Il faudra qu'il m'arrache le cœur de sa main avant de la profaner ainsi.

Cependant, que faire? Comment me comporter? Vous connoissez sa violence. On ne gagne rien avec lui par les discours, et les siens depuis quelque tems ne sont pas propres à calmer mes craintes. J'ai feint d'abord de ne pas l'entendre. J'ai fait indirectement parler la raison en maximes générales : à son tour il ne m'entend point. Si j'essaye de le toucher un peu plus au vif, il répond des sentences, et croit m'avoir réfuté. Si j'insiste, il s'emporte, il prend un ton qu'un ami devroit ignorer, et auquel l'amitié ne sait point répondre. Croyez que je ne suis en cette occasion ni craintif, ni timide; quand on est dans son devoir, on n'est que trop tenté d'être fier; mais il ne s'agit pas ici de fierté, il s'agit de réussir, et de fausses tentatives peuvent nuire aux meilleurs moyens. Je n'ose presque entrer avec lui dans aucune discussion ; car je sens tous les jours la vérité de l'avertissement que vous m'avez donné, qu'il est plus fort que moi de raisonnement, et qu'il ne faut point l'enflammer par la dispute.

Il paroît d'ailleurs un peu refroidi pour moi. On diroit que je l'inquiète. Combien avec tant de supériorité à tous égards un homme est rabbaissé par un moment de foiblesse! Le grand, le sublime Edouard a peur de son ami, de sa créature, de son élève ! Il semble même, par quelques mots jettés sur le choix de son séjour s'il ne se marie pas, vouloir tenter ma fidélité par mon intérêt. Il sait bien que je ne dois ni ne veux le quiter[1]. O Wol-

1. La phrase : « Il sait bien que je ne dois ni ne veux le quitter » manque dans le Brouillon.

mar, je ferai mon devoir et suivrai partout mon bienfaiteur. Si j'étois lâche et vil, que gagnerois-je à ma perfidie? Julie et son digne époux confieroient-ils leurs enfans à un traître?

Vous m'avez dit souvent que les petites passions ne prennent jamais le change et vont toujours à leur fin; mais qu'on peut armer les grandes contre elles-mêmes. J'ai cru pouvoir ici faire usage de cette maxime. En effet, la compassion, le mépris des préjugés, l'habitude, tout ce qui détermine Edouard en cette occasion, échape à force de petitesse et devient presque inattaquable. Au lieu que le véritable amour est inséparable de la générosité, et que par elle on a toujours sur lui quelque prise. J'ai tenté cette voye indirecte, et je ne désespère pas du succès. Ce moyen paroît cruel; je ne l'ai pris qu'avec répugnance. Cependant, tout bien pesé, je crois rendre service à Laure elle-même. Que feroit-elle dans l'état auquel elle peut monter, qu'y montrer son ancienne ignominie? Mais qu'elle peut être grande en demeurant ce qu'elle est! Si je connois bien cette étrange fille, elle est faite pour jouir de son sacrifice, plus que du rang qu'elle doit refuser.

Si cette ressource me manque, il m'en reste une de la part du gouvernement à cause de la Religion; mais ce moyen ne doit être employé qu'à la dernière extrémité et au défaut de tout autre: quoiqu'il en soit, je n'en veux épargner aucun pour prévenir une alliance indigne et déshonnête. O respectable Wolmar! je suis jaloux de votre estime durant tous les momens de ma vie: Quoi que puisse vous écrire Edouard, quoi que vous puissiez entendre dire, souvenez-vous qu'à quelque prix que ce puisse être, tant que mon cœur battra dans ma poitrine, jamais *Lauretta Pisana* ne sera Ladi Bomston.

Si vous approuvez mes mesures, cette Lettre n'a pas besoin de réponse. Si je me trompe, instruisez-moi. Mais hâtez-vous, car il n'y a pas un moment à perdre. Je ferai mettre l'addresse par une main étrangère. Faites de même en me répondant. Après avoir examiné ce qu'il faut faire, brûlez ma lettre et oubliez ce qu'elle contient.

Voici le premier et le seul secret que j'aurai eu de ma vie à cacher aux deux Cousines : si j'osois me fier davantage à mes lumières, vous-même n'en sauriez jamais rien (*).

LETTRE XIII

De Mad^e. de Wolmar à Mad^e. d'Orbe.

Le Courrier d'Italie sembloit n'attendre pour arriver que le moment de ton départ, comme pour te punir de ne l'avoir différé qu'à cause de lui. Ce n'est pas moi qui ai fait cette jolie découverte ; c'est mon mari qui a remarqué qu'ayant fait mettre les chevaux à huit heures, tu tardas de partir jusqu'à onze, non pour l'amour de nous, mais après avoir demandé vingt fois s'il en étoit dix, parce que c'est ordinairement l'heure où la poste passe.

Tu es prise, pauvre Cousine, tu ne peux plus t'en dédire. Malgré l'augure de la Chaillot, cette Claire si folle, ou plutôt si sage, n'a pu l'être jusqu'au bout ; te voilà dans les mêmes las (**) dont tu pris tant de peine à me dégager, et tu n'as pu conserver pour toi la liberté

(*) Pour bien entendre cette lettre et la 3^e de la VI^e partie, il faudroit savoir les avantures de Milord Edouard ; et j'avois d'abord résolu de les ajouter à ce recueil. En y repensant, je n'ai pu me résoudre à gâter la simplicité de l'histoire des deux amans par le romanesque de la sienne. Il vaut mieux laisser quelque chose à deviner au lecteur [1].

(**) Je n'ai pas voulu laisser *lacs*, à cause de la prononciation génevoise remarquée par Mad^e. d'Orbe. VI^e. partie ; lettre V, p. 64 (*a*) [2].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. La note manque dans le Brouillon. Elle est en marge dans la copie personnelle.

2. La note manque dans le Brouillon. La Copie personnelle écrit successivement *lacs* et *las* et donne la note. P. 64 désigne la page de la 1^re édition.

que tu m'as rendue. Mon tour de rire est-il donc venu ? Chère amie, il faudroit avoir ton charme et tes grâces pour savoir plaisanter comme toi, et donner à la raillerie elle-même l'accent tendre et touchant des caresses. Et puis, quelle différence entre nous ! De quel front pourrois-je me jouer d'un mal dont je suis la cause et que tu t'es fait pour me l'ôter. Il n'y a pas un sentiment dans ton cœur qui n'offre au mien quelque sujet de reconnoissance, et tout jusqu'à ta foiblesse est en toi l'ouvrage de ta vertu. C'est cela même qui me console et m'égaye. Il faloit me plaindre et pleurer de mes fautes ; mais on peut se moquer de la mauvaise honte qui te fait rougir d'un attachement aussi pur que toi.

Revenons au Courrier d'Italie, et laissons un moment les moralités. Ce seroit trop abuser de mes anciens titres ; car il est permis d'endormir son auditoire, mais non pas de l'impatienter. Hébien donc, ce Courrier que je fais si lentement arriver, qu'a-t-il apporté ? Rien que de bien sur la santé de nos amis, et de plus une grande Lettre pour toi. Ah bon ! je te vois déjà sourire et reprendre haleine ; la lettre venue te fait attendre plus patiemment ce qu'elle contient.

Elle a pourtant bien son prix encore, même après s'être fait désirer ; car elle respire une si[1] .... mais je ne

1. Le passage, depuis *elle respire une si...* jusqu'à : *J'y trouve des situations bizarres*, était remplacé dans le Brouillon par le passage suivant : « car elle respire une amitié si tendre que quelqu'un plus difficile en amour que tu ne prétends l'être eût pu s'en contenter autrefois ; et ces témoignages qui ne sont ni nouveaux ni indifférens sont suivis d'un long détail des événemens qui ont (?) le mariage de milord Edouard et de la conclusion de cette épineuse affaire ; il en parle, tu peux bien le croire, avec la chaleur d'un homme qui y prend le plus vif intérêt, et pourtant d'une manière aussi simple que s'il n'en avoit été que spectateur. Mais cette lettre en contenoit une autre pour moi de Milord Edouard dans laquelle il prend un ton bien différent et prétend lui devoir son repos et le bonheur de sa vie. On diroit qu'importuné du titre de bienfaiteur de son ami, il trouve du soulagement à lui être obligé lui-même ; et sur les faits qu'il rapporte il faut avouer aussi que notre hôte a mis à cette affaire le zèle et la fermeté dont elle avoit besoin pour être heureusement terminée ; il n'a fait que son devoir, mais il l'a fait en homme qui le connoît et

veux te parler que de nouvelles, et sûrement ce que j'allois dire n'en est pas une.

Avec cette Lettre, il en est venu une autre de Milord Edouard pour mon mari, et beaucoup d'amitiés pour nous. Celle-ci contient véritablement des nouvelles, et d'autant moins attendues que la première n'en dit rien. Ils devoient le lendemain partir pour Naples, où Milord a quelques affaires, et d'où ils iront voir le Vésuve. ..... Conçois-tu, ma chère, ce que cette vue a de si attrayant? Revenus à Rome, Claire, pense, imagine .... Edouard est sur le point d'épouser .... non, grâce au Ciel cette indigne Marquise; il marque, au contraire, qu'elle est fort mal. Qui donc? .... Laure, l'aimable Laure; qui .... mais pourtant .... quel mariage! .... Notre ami n'en dit pas un mot. Aussi-tôt après ils partiront tous trois, et viendront ici prendre leurs derniers arrangemens. Mon mari ne m'a pas dit quels; mais il compte toujours que St. Preux nous restera.

Je t'avoue que son silence m'inquiète un peu. J'ai peine à voir clair dans tout cela. J'y trouve des situations bizarres, et des jeux du cœur humain qu'on n'entend guères. Comment un homme aussi vertueux a-t-il pu se prendre d'une passion si durable pour une aussi méchante femme que cette Marquise? Comment elle même avec un caractère violent et cruel a-t-elle pu concevoir et nourrir un amour aussi vif pour un homme qui lui ressembloit si peu; si tant est cependant qu'on puisse honorer du nom d'amour une fureur capable d'inspirer des crimes? Comment un jeune cœur aussi généreux, aussi tendre, aussi désintéressé que celui de Laure a-t-il pu supporter ses premiers désordres? Comment s'en est-il retiré par ce

---

l'aime. Ils étaient dignes tous deux de faire beaucoup l'un pour l'autre, et nous ne pouvons que nous honorer d'avoir Edouard pour ami.

« Je t'avoue que cet heureux dénouement me tire d'une inquiétude que je t'ai souvent cachée pour ne pas augmenter la tienne et même à présent que tout est fait, j'y vois dans le passé des difficultés qui m'effrayent encore pour celui qui les a su vaincre. Conviens qu'il y avoit dans tout cela des situations bizarres... »

penchant trompeur fait pour égarer son sexe, et comment l'amour qui perd tant d'honnêtes femmes a-t-il pu venir à bout d'en faire une[1] ? Di-moi, ma Claire, désunir deux cœurs qui s'aimoient sans se convenir ; joindre ceux qui se convenoient sans s'entendre ; faire triompher l'amour de l'amour-même ; du sein du vice et de l'opprobre tirer le bonheur et la vertu ; délivrer son ami d'un monstre en lui créant, pour ainsi dire, une compagne.... infortunée[2], il est vrai, mais aimable, honnête même, au moins si, comme je l'ose croire, on peut le redevenir : Di ; celui qui auroit fait tout cela seroit-il coupable ? celui qui l'auroit souffert seroit-il à blâmer ?

Ladi Bomston viendra donc ici ? Ici, mon ange ? Qu'en penses-tu ? Après tout, quel prodige ne doit pas être cette étonante fille que son éducation perdit, que son cœur a sauvée, et pour qui l'amour fut la route de la vertu ? Qui doit plus l'admirer que moi qui fis tout le contraire, et que mon penchant seul égara, quand tout

---

1. Le Brouillon ajoute ici : « Il y a dans cette fatale intrigue bien d'autres exigences aussi pénibles à concevoir. Hé bien, ma chère, voilà pourtant les difficultés que notre aimable ami a surmontées. »

2. Le passage depuis *infortunée...* jusqu'à *que son éducation perdit* est remplacé dans le Brouillon par celui que voici : « ... une compagne digne de lui : il a fait un honnête homme heureux ; juge s'il doit l'être lui-même.

« Dans la même Lettre Milord Edouard entre dans le détail de ses arrangemens, il me dit qu'il va partir avec notre ami pour Naples où il a quelques affaires, qu'ils iront ensemble voir le Vésuve ; je ne sais pas ce que cette vue a de si attrayant. Qu'ensuite, revenus à Rome prendre sa nouvelle Epouse, ils en partiront tous trois pour nous venir joindre. Que continuant son voyage en Angleterre il nous laissera sa femme et son ami pour gages de son retour, et qu'après avoir réglé ses affaires il reviendra vivre avec nous, élever ses enfans avec les nôtres, jusqu'à ce qu'ils puissent un jour dans sa patrie honorer le rang qui leur est destiné.

« Mon Père et mon Mari sont fort contents de cet arrangement et je n'imagine pas que tu le désapprouves. Quant à moi je serais charmée de voir Miladi Bomston. Quel prodige doit être cette aimable personne pour avoir su par sa propre force s'arracher au désordre de sa première jeunesse et, par huit ans de constance et d'épreuves effacer l'infamie où la plongèrent d'indignes parents ; son éducation a perdit... »

concouroit à me bien conduire ? Je m'avilis moins, il est vrai ; mais me suis-je élevée comme elle ? Ai-je évité tant de pièges et fait tant de sacrifices ? Du dernier degré de la honte elle a su remonter au premier degré de l'honneur ; elle est plus respectable cent fois que si jamais elle n'eût été coupable. Elle est sensible et vertueuse : que lui faut-il de plus pour nous ressembler ? S'il n'y a point de retour aux fautes de la jeunesse, quel droit ai-je à plus d'indulgence, devant qui dois-je espérer de trouver grâce, et à quel honneur pourrois-je prétendre en refusant de l'honorer ?

Hébien, Cousine[1], quand ma raison me dit cela, mon cœur en murmure, et, sans que je puisse expliquer pourquoi, j'ai peine à trouver bon qu'Edouard ait fait ce mariage, et que son ami s'en soit mêlé. O l'opinion, l'opinion ! Qu'on a de peine à secouer son joug ! Toujours elle nous porte à l'injustice : le bien passé s'efface par le mal présent ; le mal passé ne s'effacera-t-il jamais par aucun bien ?

J'ai laissé voir à mon mari mon inquiétude sur la conduite de St. Preux dans cette affaire. Il semble, ai-je dit, avoir honte d'en parler à ma Cousine. Il est incapable de lâcheté, mais il est foible .... trop d'indulgence pour les fautes d'un ami.... Non, m'a-t-il dit ; il a fait son devoir ; il le fera, je le sais ; je ne puis rien vous dire de plus : mais St. Preux est un honnête garçon. Je réponds de lui, vous en serez contente .... Claire, il est impossible que Wolmar me trompe, et qu'il se trompe. Un discours si positif m'a fait rentrer en moi-même : j'ai compris que tous mes scrupules ne venoient que de fausse délicatesse, et que si j'étois moins vaine et plus équitable, je trouverois Ladi Bomston plus digne de son rang.

Mais laissons un peu Ladi Bomston et revenons à nous. Ne sens-tu point trop en lisant cette lettre que nos amis reviendront plutôt qu'ils n'étoient attendus, et le cœur ne te dit-il rien ? Ne bat il point à présent plus fort

---

1. Le passage depuis *Hé bien, Cousine...* jusqu'à *plus digne de son rang* manque dans le Brouillon.

qu'à l'ordinaire, ce cœur trop tendre et trop semblable au mien? Ne songe-t-il point au danger de vivre familièrement avec un objet chéri? de le voir tous les jours? de loger sous le même toit? et si mes erreurs ne m'ôtèrent point ton estime, mon exemple ne te fait-il rien craindre pour toi? Combien dans nos jeunes ans la raison, l'amitié, l'honneur t'inspirèrent pour moi de craintes que l'aveugle amour me fit mépriser! C'est mon tour, maintenant, ma douce amie, et j'ai de plus pour me faire écouter la triste autorité de l'expérience. Ecoute-moi donc tandis qu'il est tems, de peur qu'après avoir passé la moitié de ta vie à déplorer mes fautes, tu ne passes l'autre à déplorer les tiennes. Surtout, ne te fie plus à cette gaîté folâtre qui garde celles qui n'ont rien à craindre, et perd celles qui sont en danger. Claire, Claire! tu te moquois de l'amour une fois, mais c'est parce que tu ne le connoissois pas, et pour n'en avoir pas senti les traits, tu te croyois au dessus de ses atteintes. Il se vange, et rit à son tour. Apprends à te défier de sa traîtresse joye, ou crains qu'elle ne te coûte un jour bien des pleurs. Chère amie, il est tems de te montrer à toi-même; car jusqu'ici tu ne t'es pas bien vue : tu t'es trompée sur ton caractère, et n'as pas su t'estimer ce que tu valois. Tu t'es fiée aux discours de la Chaillot ; sur ta vivacité badine elle te jugea peu sensible ; mais un cœur comme le tien étoit au-dessus de sa portée. La Chaillot n'étoit pas faite pour te connoître ; personne au monde ne t'a bien connue, excepté moi seule. Notre ami même a plutôt senti que vu tout ton prix. Je t'ai laissé ton erreur tant qu'elle a pu t'être utile ; à présent qu'elle te perdroit il faut te l'ôter.

Tu es vive, et te crois peu sensible. Pauvre enfant, que tu t'abuses! ta vivacité même prouve le contraire. N'est-ce pas toujours sur des choses de sentiment qu'elle s'exerce? N'est-ce pas de ton cœur que viennent les grâces de ton enjoûment? Tes railleries sont des signes d'intérêt plus touchans que les complimens d'un autre ; tu caresses quand tu folâtres ; tu ris, mais ton rire pénètre l'âme ; tu ris, mais tu fais pleurer de tendresse,

et je te vois presque toujours sérieuse avec les indifférens.

Si tu n'étois que ce que tu prétends être, dis-moi ce qui nous uniroit si fort l'une à l'autre? où seroit entre nous le lien d'une amitié sans exemple? par quel prodige un tel attachement seroit-il venu chercher par préférence un cœur si peu capable d'attachement? Quoi! celle qui n'a vécu que pour son amie ne sait pas aimer? Celle qui voulut quitter père, époux, parens, et son pays pour la suivre ne sait préférer l'amitié à rien? Et qu'ai-je donc fait, moi qui porte un cœur sensible? Cousine, je me suis laissée aimer, et j'ai beaucoup fait, avec toute ma sensibilité, de te rendre une amitié qui valût la tienne.

Ces contradictions t'ont donné de ton caractère l'idée la plus bizarre qu'une folle comme toi pût jamais concevoir; c'est de te croire à la fois ardente amie et froide amante. Ne pouvant disconvenir du tendre attachement dont tu te sentois pénétrée, tu crus n'être capable que de celui-là. Hors ta Julie, tu ne pensois pas que rien pût t'émouvoir au monde; comme si les cœurs naturellement sensibles pouvoient ne l'être que pour un objet, et que, ne sachant aimer que moi, tu m'eusses pu bien aimer moi-même. Tu demandois plaisamment si l'âme avoit un sexe? Non, mon enfant, l'âme n'a point de sexe; mais ses affections les distinguent, et tu commences trop à le sentir. Parce que le premier amant qui s'offrit ne t'avoit pas émue, tu crus aussi-tôt ne pouvoir l'être; parce que tu manquois d'amour pour ton soupirant, tu crus n'en pouvoir sentir pour personne. Quand il fut ton mari tu l'aimas pourtant, et si fort, que notre intimité même en souffrit; cette âme si peu sensible sut trouver à l'amour un supplément encore assés tendre pour satisfaire un honnête homme.

Pauvre Cousine! C'est à toi désormais de résoudre tes propres doutes, et s'il est vrai

Ch' un freddo amante è mal sicuro amico (*)[1].

(*) Ce vers est renversé de l'original, et, n'en déplaise aux belles Dames, le sens de l'auteur est plus véritable et plus beau.

1. « Qu'un froid amant est un peu sûr ami » (Trad. de Rousseau

j'ai grand peur d'avoir maintenant une raison de trop pour compter sur toi : mais il faut que j'achève de te dire là dessus tout ce que je pense.

Je soupçonne que tu as aimé sans le savoir, bien plutôt que tu ne crois, ou du moins, que le même penchant qui me perdit t'eût séduite si je ne t'avois prévenue. Conçois-tu qu'un sentiment si naturel et si doux puisse tarder si longtems à naître ? Conçois-tu qu'à l'âge où nous étions on puisse impunément se familiariser avec un jeune homme aimable, ou qu'avec tant de conformité dans tous nos goûts celui-ci seul ne nous eût pas été commun? Non, mon ange, tu l'aurois aimé j'en suis sûre, si je ne l'eusse aimé la première. Moins foible et non moins sensible, tu aurois été plus sage que moi sans être plus heureuse. Mais quel penchant eût pu vaincre dans ton âme honnête l'horreur de la trahison et de l'infidélité? l'amitié te sauva des pièges de l'amour ; tu ne vis plus qu'un ami dans l'amant de ton amie, et tu rachettas ainsi ton cœur aux dépends du mien.

Ces conjectures ne sont pas même si conjectures que tu penses, et si je voulois rappeller des tems qu'il faut oublier, il me seroit aisé de trouver dans l'intérêt que tu croyois ne prendre qu'à moi seule un intérêt non moins vif pour ce qui m'étoit cher. N'osant l'aimer, tu voulois que je l'aimasse; tu jugeas chacun de nous nécessaire au bonheur de l'autre, et ce cœur, qui n'a point d'égal au monde, nous en chérit plus tendrement tous les deux. Sois sûre que sans ta propre foiblesse tu m'aurois été moins indulgente; mais tu te serois reprochée sous le nom de jalousie une juste sévérité. Tu ne te sentois pas en droit de combattre en moi le penchant qu'il eût falu vaincre, et craignant d'être perfide plutôt que sage, en

---

dans l'exemplaire Duchesne-Coindet). Citation de l'*Eroe Cinese* de Métastase (acte III, sc. 5). Le texte exact (comme l'indique Rousseau) est :

Un freddo amico è mal sicuro amante.

Minteo répond à son amante qui le détourne de risquer sa vie pour sauver un ami.

immolant ton bonheur au nôtre tu crus avoir assés fait pour la vertu.

Ma Claire, voilà ton histoire ; voilà comment ta tirannique amitié me force à te savoir gré de ma honte, et à te remercier de mes torts. Ne croi pas, pourtant, que je veuille t'imiter en cela. Je ne suis pas plus disposée à suivre ton exemple que toi le mien, et comme tu n'as pas à craindre mes fautes, je n'ai plus, grâce au Ciel, tes raisons d'indulgence. Quel plus digne usage ai je à faire de la vertu que tu m'as rendue, que de t'aider à la conserver ?

Il faut donc te dire encore mon avis sur ton état présent. La longue absence de notre maître n'a pas changé tes dispositions pour lui. Ta liberté recouvrée, et son retour ont produit une nouvelle époque dont l'amour a su profiter. Un nouveau sentiment n'est pas né dans ton cœur, celui qui s'y cacha si longtems n'a fait que se mettre plus à l'aise. Fière d'oser te l'avouer à toi-même, tu t'es pressée de me le dire. Cet aveu te sembloit presque nécessaire pour le rendre tout à fait innocent ; en devenant un crime pour ton amie il cessoit d'en être un pour toi, et peut-être ne t'es-tu livrée au mal que tu combatois depuis tant d'années, que pour mieux achever de m'en guérir.

J'ai senti tout cela, ma chère ; je me suis peu allarmée d'un penchant qui me servoit de sauvegarde, et que tu n'avois point à te reprocher. Cet hiver que nous avons passé tous ensemble au sein de la paix et de l'amitié m'a donné plus de confiance encore, en voyant que loin de rien perdre de ta gaîté, tu semblois l'avoir augmentée. Je t'ai vue tendre, empressée, attentive ; mais franche dans tes caresses, naïve dans tes jeux, sans mistère, sans ruse en toute chose, et dans tes plus vives agaceries la joye de l'innocence réparoit tout.

Depuis notre entretien de l'élisée je ne suis plus si contente de toi. Je te trouve triste et rêveuse. Tu te plais seule autant qu'avec ton amie ; tu n'as pas changé de langage mais d'accent ; tes plaisanteries sont plus timides ; tu n'oses plus parler de lui si souvent ; on diroit que tu

crains toujours qu'il ne t'écoute, et l'on voit à ton inquiétude que tu attends de ses nouvelles plutôt que tu n'en demandes.

Je tremble, bonne Cousine, que tu ne sentes pas tout ton mal, et que le trait ne soit enfoncé plus avant que tu n'as paru le craindre. Crois-moi, sonde bien ton cœur malade; dis-toi bien, je le répète, si, quelque sage qu'on puisse être, on peut sans risque demeurer longtems avec ce qu'on aime, et si la confiance qui me perdit est tout à fait sans danger pour toi; Vous êtes libres tous deux; c'est précisément ce qui rend les occasions plus suspectes. Il n'y a point, dans un cœur vertueux, de foiblesse qui cède au remord, et je conviens avec toi qu'on est toujours assés forte contre le crime; mais hélas! qui peut se garantir d'être foible? Cependant, regarde les suites, songe aux effets de la honte. Il faut s'honorer pour être honorée, comment peut-on mériter le respect d'autrui sans en avoir pour soi-même, et où s'arrêtera dans la route du vice celle qui fait le premier pas sans effroi? Voilà ce que je dirois à ces femmes du monde pour qui la morale et la religion ne sont rien, et qui n'ont de toi que l'opinion d'autrui. Mais toi, femme vertueuse et chrétienne; toi qui vois ton devoir et qui l'aimes; toi qui connois et suis d'autres règles que les jugemens publics, ton premier honneur est celui que te rend ta conscience, et c'est celui-là qu'il s'agit de conserver.

Veux-tu savoir quel est ton tort en toute cette affaire? C'est, je te le redis, de rougir d'un sentiment honnête que tu n'as qu'à déclarer pour le rendre innocent[1] (*) :

(*) Pourquoi l'Editeur laisse-t-il les continuelles répétitions dont cette Lettre est pleine, ainsi que beaucoup d'autres? Par une raison fort simple; c'est qu'il ne se soucie point du tout que ces Lettres plaisent à ceux qui feront cette question[2].

1. Rousseau écrit en marge du Brouillon : « Je suis persuadée que ce qui te fait le plus de mal est la honte d'avouer ce sentiment qui te domine; il agit d'autant plus en dedans qu'il n'oserait s'exhaler et sa force est moins en lui-même que dans tes soins pour le cacher ».

2. La note manque dans le Brouillon. Elle est en marge dans la Copie personnelle. Rousseau a eu d'ailleurs quelque mal à rédiger

mais avec toute ton humeur folâtre, rien n'est si timide que toi. Tu plaisantes pour faire la brave, et je vois ton pauvre cœur tout tremblant. Tu fais avec l'amour dont tu feins de rire, comme ces enfans qui chantent la nuit quand ils ont peur. O chère amie ! Souviens-toi de l'avoir dit mille fois ; c'est la fausse honte qui mène à la véritable, et la vertu ne fait rougir que de ce qui est mal. L'amour en lui-même est-il un crime ? N'est-il pas le plus pur ainsi que le plus doux penchant de la nature ? N'a-t-il pas une fin bonne et louable ? Ne dédaigne-t-il pas les âmes basses et rempantes ? N'anime-t-il pas les âmes grandes et fortes ? N'annoblit-il pas tous leurs sentimens ? Ne double-t-il pas leur être ? Ne les élève-t-il pas au dessus d'elles-mêmes ? Ah ! si pour être honnête et sage, il faut être inaccessible à ses traits, dis, que reste-t-il pour la vertu sur la terre ? Le rebut de la nature, et les plus vils des mortels.

Qu'as-tu donc fait que tu puisses te reprocher ? N'as-tu pas fait choix d'un honnête homme ? N'est-il pas libre ? Ne l'es-tu pas ? Ne mérite-t-il pas toute ton estime ? N'as-tu pas toute la sienne ? Ne seras-tu pas trop heureuse de faire le bonheur d'un ami si digne de ce nom, de payer de ton cœur et de ta personne les anciennes dettes de ton amie, et d'honorer en l'élevant à toi le mérite outragé par la fortune ?

Je vois les petits scrupules qui t'arrêtent. Démentir une résolution prise et déclarée, donner un successeur au défunt, montrer sa foiblesse au public, épouser un avanturier ; car les âmes basses, toujours prodigues de titres flétrissans, sauront bien trouver celui-ci. Voilà donc les raisons sur lesquelles tu aimes mieux te reprocher ton penchant que le justifier, et couver tes feux au fond de ton cœur que les rendre légitimes ? Mais, je te prie, la honte est-elle d'épouser celui qu'on aime ou de l'aimer sans l'épouser ? Voilà le choix qui te reste à faire. L'hon-

---

cette lettre de subtilités sentimentales. Certains passages (par exemple, le paragraphe *Je soupçonne que tu as aimé...*) sont très remaniés. Un certain nombre de phrases sont jetées dans les marges des pages précédentes avant d'être reprises dans un développement suivi.

neur que tu dois au défunt est de respecter assés sa Veuve pour lui donner un mari plutôt qu'un amant, et si ta jeunesse te force à remplir sa place, n'est-ce pas rendre encore hommage à sa mémoire, de choisir un homme qui lui fut cher.

Quant à l'inégalité, je croirois t'offenser de combattre une objection si frivole, lorsqu'il s'agit de sagesse et de bonnes mœurs. Je ne connois d'inégalité déshonorante que celle qui vient du caractère ou de l'éducation[1]. A quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est toujours honteux de s'allier à lui. Mais un homme élevé dans des sentimens d'honneur est l'égal de tout le monde, il n'y a point de rang où il ne soit à sa place. Tu sais quel étoit l'avis de ton père même quand il fut question de moi pour notre ami. Sa famille est honnête quoiqu'obscure. Il jouit de l'estime publique, il la mérite. Avec cela fût-il le dernier des hommes, encore ne faudroit-il pas balancer ; car il vaut mieux déroger à la noblesse qu'à la vertu, et la femme d'un Charbonnier est plus respectable que la maîtresse d'un Prince[2].

---

1. Le passage *A quelque état...* jusqu'à *il n'y a point de rang où il ne soit à sa place* manque dans le Brouillon.

2. On sait que dans ses dialogues, *Rousseau juge de Jean-Jacques*, Rousseau a dressé la liste des extraits de ses œuvres qui constituent pour ses ennemis des « crimes irrémissibles » et font de lui « le plus odieux de tous les monstres et l'horreur du genre humain ». Cette dernière phrase y figure (*OEuvres*, t. IX, p. 279). Il savait depuis longtemps qu'elle était périlleuse : « Il est dit quelque part, dans cet ouvrage, que la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. Cette phrase m'était venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage je vis qu'on ferait cette application. Cependant, par la très imprudente maxime de ne rien ôter par égard aux applications qu'on pouvait faire, quand j'avais dans ma conscience le témoignage de ne les avoir pas faites en écrivant, je ne voulus point ôter cette phrase, et je me contentai de substituer le mot *prince* au mot *roi* que j'avais d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de Malesherbes : il retrancha la phrase entière dans un carton qu'il fit imprimer exprès et coller aussi proprement qu'il fut possible dans l'exemplaire de Mme de Pompadour. Elle n'ignora pas ce tour de passe-passe. Il se trouva de bonnes âmes qui l'en instruisirent. Pour

J'entrevois bien encore une autre espèce d'embarras dans la nécessité de te déclarer la première ; car comme tu dois le sentir, pour qu'il ose aspirer à toi, il faut que tu le lui permettes ; et c'est un des justes retours de l'inégalité, qu'elle coûte souvent au plus élevé des avances mortifiantes. Quant à cette difficulté, je te la pardonne, et j'avoue même qu'elle me paroîtroit fort grave si je ne prenois soin de la lever : J'espère que tu comptes assés sur ton amie pour croire que ce sera sans te compromettre ; de mon côté je compte assés sur le succès pour m'en charger avec confiance ; car quoi que vous m'ayez dit autrefois tous deux sur la difficulté de transformer une amie en maîtresse, si je connois bien un cœur dans lequel j'ai trop appris à lire, je ne crois pas qu'en cette occasion l'entreprise exige une grande habileté de ma part. Je te propose donc de me laisser charger de cette négociation, afin que tu puisses te livrer au plaisir que te fera son retour, sans mistère, sans regrets, sans danger, sans honte. Ah Cousine ![1] quel charme pour moi de réunir à jamais deux cœurs si bien faits l'un pour l'autre, et qui se confondent depuis si longtems dans le mien. Qu'ils s'y confondent mieux encore, s'il est possible ; ne soyez plus qu'un pour vous et pour moi. Oui, ma Claire, tu serviras encore ton amie en couronnant ton amour, et j'en serai plus sûre de mes propres sentimens quand je ne pourrai plus les distinguer entre vous.

Que si, malgré mes raisons, ce projet ne te convient

---

moi, je ne l'appris que longtemps après, lorsque je commençais d'en sentir les suites. N'est-ce point encore ici la première origine de la haine couverte mais implacable d'une autre dame [sans doute Mme de Boufflers, maîtresse du prince de Conti], qui était dans un cas pareil sans que j'en susse rien etc... » (*Confessions*, t. VIII, p. 367). Les manuscrits confirment ce passage des *Confessions*. Rousseau écrit dans le Brouillon : « cent fois plus respectable que la maîtresse du plus grand Roi ». Dans la Copie personnelle il recopie le premier texte, puis biffe *cent fois* et corrige *du plus grand Roi* par *d'un prince*.

La phrase est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 410).

1. Le passage *Ah Cousine...* jusqu'à *Je prends le parti* a été très remanié par Rousseau dans le Brouillon.

pas, mon avis est qu'à quelque prix que ce soit nous écartions de nous cet homme dangereux, toujours redoutable à l'une ou à l'autre ; car, quoi qu'il arrive, l'éducation de nos enfans nous importe encore moins que la vertu de leurs mères[1]. Je te laisse le tems de réfléchir sur tout ceci durant ton voyage. Nous en parlerons après ton retour.

Je prends le parti de t'envoyer cette Lettre en droiture à Genève, parce que tu n'as du coucher qu'une nuit à Lausanne et qu'elle ne t'y trouveroit plus. Apporte moi bien des détails de la petite République. Sur tout le bien qu'on dit de cette ville charmante, je t'estimerois heureuse de l'aller voir, si je pouvois faire cas des plaisirs qu'on achette aux dépends de ses amis. Je n'ai jamais aimé le luxe, et je le hais maintenant de t'avoir ôtée à moi pour je ne sais combien d'années[2]. Mon enfant, nous n'allâmes ni l'une ni l'autre faire nos emplettes de noce à Genève ; mais quelque mérite que puisse avoir ton frère, je doute que ta Belle-sœur soit plus heureuse avec sa dentelle de Flandre et ses étoffes des Indes, que nous dans notre simplicité. Je te charge pourtant, malgré ma rancune, de l'engager à venir faire la noce à Clarens. Mon père écrit au tien, et mon mari à la mère de l'épouse pour les en prier : voilà les lettres, donne-les, et soutiens l'invitation de ton crédit renaissant ; c'est tout ce que je puis faire pour que la fête ne se fasse pas sans moi : car je te déclare qu'à quelque prix que ce soit je ne veux pas quiter ma famille. Adieu, Cousine ; un mot de tes nouvelles, et que je sache au moins quand je dois t'attendre. Voici le deuxième jour depuis ton départ, et je ne sais plus vivre si longtems sans toi.

P. S. Tandis que j'achevois cette lettre interrompue, Mademoiselle Henriette se donnoit les airs d'écrire aussi de son côté. Comme je veux que les enfans disent tou-

1. La phrase : « car, quoi qu'il arrive... de leurs mères » manque dans le Brouillon. Elle est en marge dans la Copie personnelle.

2. Le Brouillon portait *pour huit jours*. Il explique que le *Je ne sais combien d'années* est une hyperbole de l'impatience de Julie.

jours ce qu'ils pensent et non ce qu'on leur fait dire, j'ai laissé la petite curieuse écrire tout ce qu'elle a voulu, sans y changer un seul mot. Troisième Lettre ajoutée à la mienne. Je me doute bien que ce n'est pas encore celle que tu cherchois du coin de l'œil en furetant ce pacquet. Pour celle-là dispense-toi de l'y chercher plus longtems, car tu ne la trouveras pas. Elle est addressée à Clarens; c'est à Clarens qu'elle doit être lue; arrange-toi là-dessus.

LETTRE XIV

D'Henriette à sa mère.

Où êtes-vous donc, Maman? On dit que vous êtes à Genève, et que c'est si loin, si loin, qu'il faudroit marcher deux jours tout le jour pour vous atteindre: voulez-vous donc faire aussi le tour du monde? Mon petit papa est parti ce matin pour Etange; mon petit grand-papa est à la chasse; ma petite maman vient de s'enfermer pour écrire; il ne reste que ma mie Pernette et ma mie Fanchon. Mon Dieu! je ne sais plus comment tout va, mais depuis le départ de notre bon ami, tout le monde s'éparpille. Maman, vous avez commencé la première. On s'ennuyoit déjà bien quand vous n'aviez plus personne à faire endèver; Oh! c'est encore pis depuis que vous êtes partie; car la petite maman n'est pas, non plus de si bonne humeur que quand vous y êtes. Maman, mon petit mali se porte bien, mais il ne vous aime plus, parce que vous ne l'avez pas fait sauter hier comme à l'ordinaire. Moi, je crois que je vous aimerois encore un peu si vous reveniez bien vite, afin qu'on ne s'ennuyât pas tant. Si vous voulez m'appaiser tout-à-fait, apportez à mon petit mali quelque chose qui lui fasse plaisir. Pour l'appaiser, lui, vous aurez bien l'esprit de trouver aussi ce qu'il faut faire. Ah mon Dieu! si notre bon ami étoit ici comme il l'auroit déjà deviné! mon bel éventail est tout

brisé ; mon ajustement bleu n'est plus qu'un chiffon ; ma pièce de blonde est en loques ; mes mitaines à jour ne valent plus rien[1]. Bon jour, Maman ; il faut finir ma Lettre, car la petite maman vient de finir la sienne et sort de son cabinet. Je crois qu'elle a les yeux rouges, mais je n'ose le lui dire ; mais en lisant ceci elle verra bien que je l'ai vu. Ma bonne Maman, que vous êtes méchante, si vous faites pleurer ma petite Maman !

P. S. J'embrasse mon grand-papa, j'embrasse mes oncles, j'embrasse ma nouvelle tante et sa maman ; j'embrasse tout le monde excepté vous. Maman, vous m'entendez bien ; je n'ai pas pour vous de si longs bras[2].

Fin de la Cinquième partie[3].

---

1. La phrase : « mon bel éventail... ne valent plus rien » manque dans le Brouillon et la Copie personnelle.

2. Le P. S. manque dans le Brouillon.

3. Le Brouillon et la Copie personnelle s'arrêtent, comme l'édition Rey, à cette lettre XIV. Mais on trouve plus loin dans le Brouillon, reliée par erreur avec la 6e partie, cette réponse de Claire à sa fille (qu'on rencontre dans les éditions actuelles). (La fin de cette lettre, depuis *Elle est si enfant...* se trouve rédigée un peu plus brièvement, dans la marge de la lettre 2, 6e partie, § commençant par : *En vérité, je ne sais après tout cela...*).

De Claire à Henriette.

« Tu fais bien, mignonne, de m'aimer encore un peu ; pour moi, je t'aime à la folie, mais je trouve que tu te plains de mon absence de manière à la faire durer longtemps ; car ta lettre m'en fait désirer beaucoup de semblables, et tu grondes de trop bonne grâce pour me donner envie de t'appaiser. Quant au petit mali, qu'il ne faut point tant appeler le tien, je veux l'appaiser, lui, de peur qu'il ne boude, et l'on n'a jamais bonne grâce à bouder. Tu dis que j'aurai bien l'esprit de savoir pour cela ce qu'il faut faire. Ah ! je le crois. J'emporterai d'ici tout plein d'ajustemens avec lesquels je me ferai si jolie, qu'aussitôt qu'il m'aura vue il n'aura plus le courage d'être en colère, et ne songera plus à toi. N'est-ce pas cela, ma mignonne ?

« Ne parlons point de ton bon ami, je t'en prie. Depuis qu'il t'a promis des coquilles, je sais qu'il t'a mise de son parti. Mais patience : Genève a ses coquilles aussi bien que Rome, et tu verras que si je ne vends pas les miennes, je ne les donne pas légèrement.

« Ne m'accuses-tu point de faire pleurer ta petite maman, de peur

que je ne t'en accuse la première ? A ton avis, de laquelle de nous deux est-elle plus souvent mécontente ? Elle est si enfant, ta petite maman ; elle aura pleuré de ce que sa poupée n'étoit pas sage. Tu m'entends. Prends donc soin de la faire taire. Embrasse-la, caresse-la, traite-la en enfant gâté. Tu dois savoir comme il faut s'y prendre. Enfin dis-lui que je la connois bien, sa poupée, et qu'elle ne veut point que ta petite maman pleure. »

Au verso de la dernière page de la 5e partie, dans la Copie personnelle, Rousseau a ébauché, avec de nombreuses corrections, une *romance* sur Julie et Saint-Preux :

Auprès de Meillerie
En un réduit désert,
Oui jadis pour Julie
Saint-Preux a tant souffert.
Le chiffre de la belle
Sur les rochers tracé
Par un amant fidèle
Ne s'est point effacé.

Dans ce lieu solitaire
Il la conduit un jour.
D'une si pure flamme
Ces anciens monuments
Rappellent à son âme
Ses premiers sentiments.

LETTRES DE DEUX AMANS
HABITANS D'UNE PETITE VILLE
AU PIED DES ALPES

SIXIÈME PARTIE

LETTRE I

De Mad^e. d'Orbe à Mad^e. de Wolmar.

Avant de partir de Lausanne il faut t'écrire un petit mot pour t'apprendre que j'y suis arrivée; non pas pourtant aussi joyeuse que j'espérois. Je me faisois une fête de ce petit voyage qui t'a toi-même si souvent tentée; mais en refusant d'en être tu me l'as rendu presque importun; car quelle ressource y trouverai-je? S'il est ennuyeux, j'aurai l'ennui pour mon compte; et s'il est agréable, j'aurai le regret de m'amuser sans toi. Si je n'ai rien à dire contre tes raisons, crois-tu pour cela que je m'en contente? Ma foi, Cousine, tu te trompes bien fort, et c'est encore ce qui me fâche, de n'être pas même en droit de me fâcher. Dis, mauvaise, n'as-tu pas honte d'avoir toujours raison avec ton amie, et de résister à ce qui lui fait plaisir, sans lui laisser même celui de gronder? Quand tu aurois planté là pour huit jours ton mari, ton ménage, et tes marmots, ne diroit-on pas que tout eût été perdu? Tu aurois fait une étourderie, il est vrai; mais tu en vaudrois cent fois mieux; au lieu qu'en te mêlant d'être parfaite, tu ne seras plus bonne à rien, et tu n'auras qu'à te chercher des amis parmi les anges.

Malgré les mécontentemens passés, je n'ai pu sans attendrissement me retrouver au milieu de ma famille; j'y ai été reçue avec plaisir, ou du moins avec beaucoup de caresses. J'attends pour te parler de mon frère que j'aye fait connoissance avec lui. Avec une assés belle

figure, il a l'air empesé du pays d'où il vient. Il est sérieux et froid ; je lui trouve même un peu de morgue : j'ai grand peur pour la petite personne, qu'au lieu d'être un aussi bon mari que les nôtres, il ne tranche un peu du Seigneur et maître.

Mon père a été si charmé de me voir qu'il a quitté pour m'embrasser la relation d'une grande bataille que les François viennent de gagner en Flandres, comme pour vérifier la prédiction de l'ami de notre ami[1]. Quel bonheur qu'il n'ait pas été là ! Imagines-tu le brave Edouard voyant fuir les Anglois, et fuyant lui-même ? .... jamais, jamais ! ... il se fût fait tuer cent fois.

Mais à propos de nos amis, il y a longtems qu'ils ne nous ont écrit. N'étoit-ce pas hier, je crois, jour de Courrier ? Si tu reçois de leurs Lettres, j'espère que tu n'oublieras pas l'intérêt que j'y prends.

Adieu, Cousine, il faut partir. J'attends de tes nouvelles à Genève, où nous comptons arriver demain pour dîner. Au reste, je t'avertis que de manière ou d'autres la noce ne se fera pas sans toi, et que si tu ne veux pas venir à Lausanne, moi je viens avec tout mon monde mettre Clarens au pillage, et boire les vins de tout l'univers[2].

LETTRE II

De Mad^e. d'Orbe à Mad^e. de Wolmar.

A merveilles, sœur prêcheuse ! mais tu comptes un peu trop, ce me semble, sur l'effet salutaire de tes sermons : sans juger s'ils endormoient beaucoup autrefois ton ami, je t'avertis qu'il n'endorment point aujourd'hui ton amie ;

1. C'est la victoire de Fontenoy (11 mai 1745). La prédiction de « l'ami de notre ami », Milord Edouard, est à la lettre 4 de la V^e partie.

2. Allusion aux préparations ingénieuses grâce auxquelles Julie sait « tirer d'un même vignoble des vins de tous les pays » (partie V, lettre 7, p. 135).

et celui que j'ai reçu hier au soir, loin de m'exciter au sommeil, me l'a ôté durant la nuit entière. Gare la paraphrase de mon argus, s'il voit cette lettre ! mais j'y mettrai bon ordre, et je te jure que tu te brûleras les doigts plutôt que de la lui montrer.

Si j'allois te récapituler point par point, j'empiéterois sur tes droits ; il vaut mieux suivre ma tête ; et puis, pour avoir l'air plus modeste et ne pas te donner trop beau jeu, je ne veux pas d'abord parler de nos voyageurs et du Courrier d'Italie. Le pis aller, si cela m'arrive, sera de récrire ma lettre, et de mettre le commencement à la fin. Parlons de la prétendue Ladi Bomston[1].

Je m'indigne à ce seul titre[2]. Je ne pardonnerois pas plus à St. Preux de le laisser prendre à cette fille, qu'à Edouard de le lui donner, et à toi de le reconnoître Julie de Wolmar recevoir *Lauretta Pisana* dans sa maison ! la souffrir auprès d'elle ! Eh mon enfant, y penses-tu ? Quelle douceur cruelle est cela ? Ne sais-tu pas que l'air qui t'entoure est mortel à l'infamie ? La pauvre malheureuse oseroit-elle mêler son haleine à la tienne, oseroit-elle respirer près de toi ? Elle y seroit plus mal-à-son aise qu'un possédé touché par des reliques ; ton seul regard la feroit rentrer en terre ; ton ombre seule la tueroit.

Je ne méprise point Laure ; à Dieu ne plaise : au con-

---

1. Au XVII^e^ s., *la prétendue Ladi Bomston* pouvait signifier : *la fiancée qui sera ladi Bomston* (dans *le Malade imaginaire*, II, sc. 4, *prétendu mari* signifie : *le fiancé qui sera son mari*). Mais le *Dict. de l'Académie* de 1762 ne donne plus ce sens. Celui de Féraud signale l'expression *ma femme prétendue* pour *ma fiancée* comme très mauvaise. Il est possible que le sens soit ici : *celle que l'on prétend devoir être Ladi Bomston.*

2. Claire ne s'est indignée qu'à la réflexion. Tout le développement, depuis *Je m'indigne...* jusqu'à *Ah ça ! Ne voilà-t-il pas déjà...*, est remplacé dans le Brouillon par ces lignes : « Mais pour cette aimable Miladi Bomston, on peut au moins sans scrupule l'aimer aussi tendrement qu'on voudra. Je voudrais bien savoir pourquoi tu te mêles d'en faire les honneurs comme si elle t'appartenait plus qu'à moi. Ah ! qu'elle vienne seulement et bien vite ; nous verrons après qui de nous la caressera le plus. Je le crois, dirait ton espion d'homme ; elle ne viendra pas seule, et puis elle est du choix de leur ami. »

traire, je l'admire et la respecte d'autant plus qu'un pareil retour est héroïque et rare. En est-ce assés pour autoriser les comparaisons basses avec lesquelles tu t'oses profaner toi-même; comme si dans les plus grandes foiblesses le véritable amour ne gardoit pas la personne, et ne rendoit pas l'honneur plus jaloux[1]. Mais je t'entends, et je t'excuse. Les objets éloignés et bas se confondent maintenant à ta vue; dans ta sublime élévation tu regardes la terre, et n'en vois plus les inégalités. Ta dévote humilité sait mettre à profit jusqu'à ta vertu.

Hébien que sert tout cela? Les sentimens naturels en reviennent-ils moins? L'amour-propre en fait-il moins son jeu? Malgré toi tu sens ta répugnance, tu la taxes d'orgueil, tu la voudrois combattre, tu l'imputes à l'opinion. Bonne fille! et depuis quand l'opprobre du vice n'est-il que dans l'opinion? Quelle société conçois-tu possible avec une femme devant qui l'on ne sauroit nommer la chasteté, l'honnêteté, la vertu, sans lui faire verser des larmes de honte, sans ranimer ses douleurs, sans insulter presque à son repentir? Croi-moi, mon ange, il faut respecter Laure et ne la point voir. La fuir est un égard que lui doivent d'honnêtes femmes; elle auroit trop à souffrir avec nous.

Ecoute. Ton cœur te dit que ce mariage ne se doit point faire? N'est-ce pas te dire qu'il ne se fera point?... Notre ami, dis tu, n'en parle pas dans sa lettre? ... dans la lettre que tu dis qu'il m'écrit? ... et tu dis que cette lettre est fort longue? ... et puis vient le discours de ton mari... il est mistérieux, ton mari!... Vous êtes un couple de fripons qui me jouez d'intelligence; mais... son sentiment, au reste, n'étoit pas ici fort nécessaire... sur tout pour toi qui as vu la lettre... ni pour moi qui ne l'ai pas vue... car je suis plus sûre de ton ami, du mien, que de toute la philosophie.

Ah ça! Ne voilà-t-il pas déjà cet importun qui revient,

1. Le passage : « comme si... l'honneur plus jaloux » a été très remanié dans la copie personnelle. La première forme était : « comme si jamais un moment de sa vie Julie d'Etanges eût pu être une fille sans honneur ».

on ne sait comment? Ma foi, de peur qu'il ne revienne encore, puisque je suis sur son chapitre, il faut que je l'épuise, afin de n'en pas faire à deux fois[1].

N'alons point nous perdre dans le pays des chimères. Si tu n'avois pas été Julie, si ton ami n'eût pas été ton amant, j'ignore ce qu'il eût été pour toi; je ne sais ce que j'aurois été moi-même. Tout ce que je sais bien, c'est que si sa mauvaise étoile me l'eût addressé d'abord, c'étoit fait de sa pauvre tête, et, que je sois folle ou non, je l'aurois infailliblement rendu fou. Mais qu'importe ce que je pouvois être? Parlons de ce que je suis. La première chose que j'ai faite a été de t'aimer. Dès nos premiers ans mon cœur s'absorba dans le tien. Toute tendre et sensible que j'eusse été, je ne sus plus aimer ni sentir par moi-même. Tous mes sentimens me vinrent de toi; toi seule me tins lieu de tout, et je ne vécus que pour être ton amie. Voilà ce que vit la Chaillot; voilà sur quoi elle me jugea; répond, Cousine, se trompa-t-elle?

Je fis mon frère de ton ami, tu le sais: l'amant de mon amie me fut comme la fils de ma mère. Ce ne fut point ma raison, mais mon cœur qui fit ce choix. J'eusse été plus sensible encore, que je ne l'aurois pas autrement aimé. Je t'embrassois en embrassant la plus chère moitié de toi-même; j'avois pour garant de la pureté de mes caresses leur propre vivacité. Une fille traite-t-elle ainsi ce qu'elle aime? Le traitois-tu toi-même ainsi? Non, Julie, l'amour chez nous est craintif et timide; la réserve et la honte sont ses avances, il s'annonce par ses refus, et sitôt

1. Rousseau a inscrit sur le verso de la feuille qui fait face au début de cette lettre un certain nombre de phrases; il en a repris deux dans la discussion qui va suivre sur les sentiments de Claire pour Saint-Preux. Voici celles qu'il n'a pas utilisées: « Je ne t'aimais point dans une place que tu ne devais plus occuper; en voulant la prendre pour te l'ôter je sentis sans y songer que je m'y serais bien trouvée [?]. — S'il est vrai que c'est quand je te boude que je ne te désole pas, je voudrais bien quelquefois te mettre en colère; mais au lieu de t'impatienter tu me baises; que diantre veux-tu qu'on fasse à cela? — Je suis libre et ma maîtresse, non pour braver les discours en faisant mal, mais pour faire ce qui est bon et honnête, sans me soucier qu'on m'approuve ou non. »

qu'il transforme en faveurs les caresses, il en sait bien distinguer le prix. L'amitié est prodigue, mais l'amour est avare.

J'avoue que de trop étroites liaisons sont toujours périlleuses à l'âge où nous étions lui et moi ; mais tous deux le cœur plein du même objet, nous nous accoutumâmes tellement à le placer entre nous, qu'à moins de t'anéantir nous ne pouvions plus arriver l'un à l'autre. La familiarité même dont nous avions pris la douce habitude, cette familiarité dans tout autre cas si dangereuse, fut alors ma sauvegarde. Nos sentimens dépendent de nos idées, et quand elles ont pris un certain cours, elles en changent difficilement. Nous en avions trop dit sur un ton pour recommencer sur un autre ; nous étions déjà trop loin pour revenir sur nos pas. L'amour veut faire tout son progrès lui-même, il n'aime point que l'amitié lui épargne la moitié du chemin. Enfin, je l'ai dit autrefois, et j'ai lieu de le croire encore ; on ne prend guères de baisers coupables sur la même bouche où l'on en prit d'innocens [1].

A l'appui de tout cela vint celui que le Ciel destinoit à faire le court bonheur de ma vie. Tu le sais, Cousine, il étoit jeune, bienfait, honnête, attentif, complaisant ; il ne savoit pas aimer comme ton ami ; mais c'était moi qu'il aimoit, et quand on a le cœur libre, la passion qui s'addresse à nous a toujours quelque chose de contagieux. Je lui rendis donc du mien tout ce qu'il en restoit à prendre, et sa part fut encore assés bonne pour ne lui pas laisser de regret à son choix. Avec cela, qu'avois-je à redouter ? J'avoue même que les droits du sexe joints à

1. Rousseau se souvient peut-être pour ces distinctions sentimentales de ses amours avec Mme de Warens : « Jamais je ne l'aimai plus tendrement que quand je désirais si peu de la posséder... La longue habitude de vivre ensemble et d'y vivre innocemment, loin d'affaiblir mes sentiments pour elle, les avait renforcés, mais leur avait en même temps donné une autre tournure qui les rendait plus affectueux, plus tendres peut-être, mais plus sensuels... » (*Confessions. Œuvres*, t. VIII, p. 139). Il ne semble pas que Rousseau ait connu l'amitié amoureuse.

ceux du devoir portèrent un moment préjudice aux tiens, et que livrée à mon nouvel état je fus d'abord plus épouse qu'amie; mais en revenant à toi je te rapportai deux cœurs au lieu d'un, et je n'ai pas oublié depuis, que je suis restée seule chargée de cette double dette.

Que te dirai-je encore ma douce amie? Au retour de notre ancien maître, c'étoit, pour ainsi dire, une nouvelle connoissance à faire: je crus le voir avec d'autres yeux; je crus sentir en l'embrassant un frémissement qui jusques là m'avoit été inconnu; plus cette émotion me fut délicieuse, plus elle me fit de peur: je m'allarmai comme d'un crime d'un sentiment qui n'existoit peut-être que parce qu'il n'étoit plus criminel. Je pensai trop que ton amant ne l'étoit plus et qu'il ne pouvoit plus l'être; je sentis trop qu'il étoit libre et que je l'étois aussi. Tu sais le reste, aimable Cousine, mes frayeurs, mes scrupules te furent connus aussi-tôt qu'à moi. Mon cœur sans expérience s'intimidoit tellement d'un état si nouveau pour lui, que je me reprochois mon empressement de te rejoindre, comme s'il n'eût pas précédé le retour de cet ami. Je n'aimois point qu'il fût précisément où je désirois si fort d'être, et je crois que j'aurois moins souffert de sentir ce désir plus tiède que d'imaginer qu'il ne fût pas tout pour toi.

Enfin, je te rejoignis, et je fus presque rassurée. Je m'étois moins reproché ma foiblesse après t'en avoir fait l'aveu. Près de toi je me la reprochois moins encore; je crus m'être mise à mon tour sous ta garde, et je cessai de craindre pour moi. Je résolus, par ton conseil même, de ne point changer de conduite avec lui. Il est constant qu'une plus grande réserve eût été une espèce de déclaration, et ce n'étoit que trop de celles qui pouvoient m'échaper malgré moi, sans en faire une volontaire. Je continuai donc d'être badine par honte, et familière par modestie: mais peut-être tout cela se faisant moins naturellement ne se faisoit-il plus avec la même mesure. De folâtre que j'étois, je devins tout à fait folle, et ce qui m'en accrut la confiance fut de sentir que je pouvois l'être impunément. Soit que l'exemple de ton retour à toi-même me

donnât plus de force pour t'imiter; soit que ma Julie épure tout ce qui l'approche; je me trouvai tout-à-fait tranquille, et il ne me resta de mes premières émotions qu'un sentiment très doux, il est vrai, mais calme et paisible, et qui ne demandoit rien de plus à mon cœur que la durée de l'état où j'étois.

Oui, chère amie, je suis tendre et sensible aussi-bien que toi; mais je le suis d'une autre manière. Mes affections sont plus vives; les tiennes sont plus pénétrantes. Peut-être avec des sens plus animés ai-je plus de ressources pour leur donner le change, et cette même gaîté qui coûte l'innocence à tant d'autres me l'a toujours conservée. Ce n'a pas toujours été sans peine, il faut l'avouer. Le moyen de rester veuve à mon âge, et de ne pas sentir quelquefois que les jours ne sont que la moitié de la vie? Mais comme tu l'as dit, et comme tu l'éprouves, la sagesse est un grand moyen d'être sage; car avec toute ta bonne contenance, je ne te crois pas dans un cas fort différent du mien. C'est alors que l'enjouement vient à mon secours et fait plus, peut-être, pour la vertu que n'eussent fait les graves leçons de la raison. Combien de fois dans le silence de la nuit où l'on ne peut s'échapper à soi-même, j'ai chassé des idées importunes en méditant des tours pour le lendemain! Combien de fois j'ai sauvé les dangers d'un tête-à-tête par une saillie extravagante? Tien, ma chère, il y a toujours, quand on est foible, un moment où la gaîté devient sérieuse, et ce moment ne viendra point pour moi. Voilà ce que je crois sentir, et dequoi je t'ose répondre.

Après cela, je te confirme librement tout ce que je t'ai dit dans l'Elisée sur l'attachement que j'ai senti naître, et sur tout le bonheur dont j'ai joui cet hiver. Je m'en livrois de meilleur cœur au charme de vivre avec ce que j'aime, en sentant que je ne désirois rien de plus. Si ce tems eût duré toujours, je n'en aurois jamais souhaitté un autre. Ma gaîté venoit de contentement et non d'artifice. Je tournois en espièglerie le plaisir de m'occuper de lui sans cesse. Je sentois qu'en me bornant à rire je ne m'apprêtois point de pleurs.

Ma foi, Cousine, j'ai cru m'appercevoir quelques fois que le jeu ne lui déplaisoit pas trop à lui-même. Le rusé n'étoit pas fâché d'être fâché, et il ne s'appaisoit avec tant de peine que pour se faire appaiser plus longtems. J'en tirois occasion de lui tenir des propos assés tendres en paroissant me moquer de lui ; c'étoit à qui des deux seroit le plus enfant. Un jour qu'en ton absence il jouoit aux échecs avec ton mari, et que je jouois au volant avec la Fanchon dans la même salle, elle avoit le mot et j'observois notre philosophe. A son air humblement fier et à la promptitude de ses coups, je vis qu'il avoit beau jeu. La table étoit petite, et l'échiquier débordoit. J'attendis le moment, et sans paroître y tâcher, d'un revers de raquette je renversai l'échec-et-mat. Tu ne vis de tes jours pareille colère ; il étoit si furieux que lui ayant laissé le choix d'un soufflet ou d'un baiser pour ma pénitence, il se détourna quant je lui présentai la joue. Je lui demandai pardon ; il fut inflexible : il m'auroit laissée à genoux si je m'y étois mise. Je finis par lui faire une autre pièce qui lui fit oublier la première, et nous fûmes meilleurs amis que jamais.

Avec une autre méthode, infailliblement je m'en serois moins bien tirée, et je m'apperçus une fois que si le jeu fût devenu sérieux, il eût pu trop l'être. C'étoit un soir qu'il nous accompagnoit ce duo si simple et si touchant de Leo, *vado a morir, ben mio*[1]. Tu chantois avec assés de négligence, je n'en faisois pas de même ; et, comme j'avois une main appuyée sur le Clavecin, au moment le plus pathétique et où j'étois moi-même émue, il appliqua sur cette main un baiser que je sentis sur mon cœur. Je ne connois pas bien les baisers de l'amour, mais ce que

1. Léonard Leo est né, en 1694, dans le royaume de Naples et mort en 1746. Il a écrit de nombreux opéras, de la musique d'église dont une partie est encore manuscrite. C'est M. P. E. Brunold, organiste de Saint-Gervais et savant musicographe, qui a identifié pour moi cet air de Leo. Il se trouve dans un recueil manuscrit de la bibliothèque du conservatoire de Paris, *Airs italiens, Leonardo Leo.* Volume E, n° 6471. C'est un air, et non un duo, écrit pour soprano avec accompagnement de deux violons, une viole et la basse continue. Il ne figure dans aucun opéra gravé de Leo. M. Brunold ne pense pas qu'il puisse être tiré d'un opéra inédit.

je peux te dire, c'est que jamais l'amitié, pas même la nôtre, n'en a donné ni reçu de semblable à celui-là. Hé-bien, mon enfant, après de pareils momens que devient-on quand on s'en va rêver seule, et qu'on emporte avec soi leur souvenir? Moi, je troublai la musique, il falut danser, je fis danser le philosophe, on soupa presque en l'air, on veilla fort avant dans la nuit, je fus me coucher bien lasse, et je ne fis qu'un sommeil.

J'ai donc de fort bonnes raisons pour ne point gêner mon humeur ni changer de manières. Le moment qui rendra ce changement nécessaire est si près, que ce n'est pas la peine d'anticiper. Le tems ne viendra que trop tôt d'être prude et réservée; tandis que je compte encore par vingt, je me dépêche d'user de mes droits; car passé la trentaine on n'est plus folle mais ridicule, et ton épilogueur d'homme ose bien me dire qu'il ne me reste que six mois encore à retourner la salade avec les doigts[1]. Patience! pour payer ce sarcasme je prétends la lui retourner dans six ans, et je te jure qu'il faudra qu'il la mange; mais revenons[2].

Si l'on n'est pas maître de ses sentimens, au moins

---

1. Je n'avais rien trouvé, pour expliquer ce qui pouvait être un proverbe, dans A. Oudin: *Curiosités françoises*. Paris, 1656. — *Les illustres proverbes nouveaux et historiques*. Paris, 1665. — *Dictionnaire* de Furetière. — Dubois, *Dictionnaire des proverbes français*. Amsterdam, 1728. — G. de Backer, *Dictionnaire des proverbes français*. Bruxelles, de Backer, 1710. — J. Panckoucke, *Dictionnaire des proverbes français*. Paris, Savoye, 1748. Le proverbe pouvait être genevois ou vaudois. Mais M. A. François (dont j'ai si souvent cité l'étude sur les provincialismes de Rousseau) en ignorait et le sens et l'existence. M. L. Herr, que j'interrogeais, a cherché tout bonnement dans Littré qui explique: « Fig. Retourner la salade avec les doigts, être encore jeune en parlant d'une femme; dans le siècle dernier, les jeunes femmes retournaient la salade avec les doigts; cette locution a disparu avec l'usage lui-même. Il ne me reste que six mois à retourner la salade avec les doigts. J. J. Rouss., *Hél.*, VI, 2. » Reste à savoir si Littré pour prouver cet usage a une autre autorité que Rousseau. Je ne l'ai trouvé signalé nulle part.

2. Tout le paragraphe: « J'ai donc de fort bonnes... mais revenons » est ajouté en marge dans la Copie personnelle. Il est donné dans le Brouillon, mais la phrase: *Patience... qu'il la mange* manque.

on l'est de sa conduite. Sans doute, je demanderois au Ciel un cœur plus tranquille ; mais puissai-je à mon dernier jour offrir au Souverain juge une vie aussi peu criminelle que celle que j'ai passée cet hiver ! En vérité, je ne me reprochois rien auprès du seul homme qui pouvoit me rendre coupable. Ma chère, il n'en est pas de même depuis qu'il est parti ; en m'accoutumant à penser à lui dans son absence, j'y pense à tous les instans du jour, et je trouve son image plus dangereuse que sa personne. S'il est loin, je suis amoureuse ; s'il est près, je ne suis que folle ; qu'il revienne, et je ne le crains plus[1].

Au chagrin de son éloignement s'est jointe l'inquiétude de son rêve. Si tu as tout mis sur le compte de l'amour, tu t'es trompée ; l'amitié avoit part à ma tristesse. Depuis leur départ je te voyois pâle et changée ; à chaque instant je pensois te voir tomber malade. Je ne suis pas crédule mais craintive. Je sais bien qu'un songe n'amène pas un évènement, mais j'ai toujours peur que l'évènement n'arrive à sa suite. A peine ce maudit rêve m'a-t-il laissé une nuit tranquille, jusqu'à ce que je t'aye vue bien remise et reprendre tes couleurs. Dussai-je avoir mis sans le savoir un intérêt suspect à cet empressement, il est sûr que j'aurois donné tout au monde pour qu'il se fût montré quand il s'en retourna comme un imbécille. Enfin ma vaine terreur s'en est allée aver ton mauvais visage. Ta santé, ton appétit ont plus fait que tes plaisanteries, et je t'ai vu si bien argumenter à table contre mes frayeurs, qu'elles se sont tout à fait dissipées. Pour surcroît de bonheur il revient, et j'en suis charmée à tous égards. Son retour ne m'allarme point, il me rassure ; et sitôt que nous le verrons, je ne craindrai plus rien pour tes jours

1. Rousseau se souvient peut-être ici qu'il quittait Mme de Warens pour mieux l'aimer (Voir l'*Introduction*. p. 79). En marge de ce paragraphe, Rousseau a inscrit, dans le Brouillon, le passage suivant : « N'imitez point ces audacieux prêtres qui dans l'âge des passions faisant le téméraire vœu de n'être pas hommes, tentent Dieu et méritent d'être abandonnés par lui aux tentations qu'ils ont recherchées. » La phrase a été reprise, avec des remaniements, dans la lettre 6 de cette 6e partie, p. 224.

ni pour mon repos. Cousine, conserve-moi mon amie, et ne sois point en peine de la tienne; je réponds d'elle tant qu'elle t'aura.... Mais, mon Dieu, qu'ai-je donc qui m'inquiette encore, et me serre le cœur sans savoir pourquoi? Ah, mon enfant, faudra-t-il un jour qu'une des deux survive à l'autre? Malheur à celle sur qui doit tomber un sort si cruel! Elle restera peu digne de vivre, ou sera morte avant sa mort[1].

Pourrois-tu me dire à propos de quoi je m'épuise en sotes lamentations? Foin de ces terreurs paniques qui n'ont pas le sens commun! Au lieu de parler de mort, parlons de mariage; cela sera plus amusant. Il y a longtems que cette idée est venue à ton mari, et s'il ne m'en eût jamais parlé, peut-être ne me fût-elle point venue à moi-même[2]. Depuis lors j'y ai pensé quelquefois, et toujours avec dédain. Fi! cela vieillit une jeune veuve; si j'avois des enfans d'un second lit, je me croirois la grand-mère de ceux du premier. Je te trouve aussi fort bonne de faire avec légèreté les honneurs de ton amie, et de regarder cet arrangement comme un soin de ta bénigne charité. Oh bien je t'apprends, moi, que toutes les raisons fondées sur tes soucis obligeans ne valent pas la moindre des miennes contre un second mariage.

Parlons sérieusement; je n'ai pas l'âme assés basse pour faire entrer dans ces raisons la honte de me rétracter d'un engagement téméraire pris avec moi seule, ni la crainte du blâme en faisant mon devoir, ni l'inégalité des fortunes dans un cas où tout l'honneur est pour celui des deux à qui l'autre veut bien devoir la sienne: mais sans répéter ce que je t'ai dit tant de fois sur mon humeur indépendante et sur mon éloignement naturel pour le joug du mariage, je me tiens à une seule objection, et je la tire de cette voix si sacrée que personne au monde ne res-

1. Rousseau avait d'abord rédigé ainsi cette phrase (Brouillon): « malheur à celle des deux qui doit survivre à l'autre; sa vie ne sera plus qu'une longue mort ».

2. En marge de ce passage Rousseau a inscrit la phrase (Brouillon): « Hélas, j'usais durant ma courte jeunesse l'enjouement de ma vie entière. »

pecte autant que toi; lève cette objection, Cousine, et je me rends. Dans tous ces jeux qui te donnent tant d'effroi ma conscience est tranquille. Le souvenir de mon mari ne me fait point rougir; j'aime à l'appeller à témoin de mon innocence, et pourquoi craindrois-je de faire devant son image tout ce que je faisois autrefois devant lui? En seroit-il de même, ô Julie! si je violois les saints engagemens qui nous unirent, que j'osasse jurer à un autre l'amour éternel que je lui jurai tant de fois, que mon cœur indignement partagé dérobât à sa mémoire ce qu'il donneroit à son successeur, et ne pût sans offenser l'un des deux remplir ce qu'il doit à l'autre? Cette même image qui m'est si chère ne me donneroit qu'épouvante et qu'effroi, sans cesse elle viendroit empoisonner mon bonheur, et son souvenir qui fait la douceur de ma vie en seroit le tourment. Comment oses-tu me parler de donner un successeur à mon mari, après avoir juré de n'en jamais donner au tien? comme si les raisons que tu m'allègues t'étoient moins applicables en pareil cas! Ils s'aimèrent? C'est pis encore. Avec quelle indignation verroit-il un homme qui lui fut cher usurper ses droits et rendre sa femme infidelle! Enfin quand il seroit vrai que je ne lui dois plus rien à lui-même, ne dois-je rien au cher gage de son amour, et puis-je croire qu'il eût jamais voulu de moi, s'il eût prévu que j'eusse un jour exposé sa fille unique à se voir confondue avec les enfans d'un autre?

Encore un mot, et j'ai fini. Qui t'a dit que tous les obstacles viendroient de moi seule? En répondant de celui que cet engagement regarde, n'as-tu point plutôt consulté ton désir que ton pouvoir? Quand tu serois sûre de son aveu, n'aurois-tu donc aucun scrupule de m'offrir un cœur usé par une autre passion? Crois-tu que le mien dût s'en contenter, et que je pusse être heureuse avec un homme que je ne rendrois pas heureux? Cousine, penses-y mieux; sans exiger plus d'amour que je n'en puis ressentir moi-même, tous les sentimens que j'accorde je veux qu'ils me soient rendus, et je suis trop honnête femme pour pouvoir me passer de plaire à mon mari. Quel garant as-tu donc de tes espérances? Un certain plaisir à se voir qui

peut être l'effet de la seule amitié ; un transport passager qui peut naître à notre âge de la seule différence du sexe ; tout cela suffit-il pour les fonder ? si ce transport eût produit quelque sentiment durable est-il croyable qu'il s'en fût tu, non seulement à moi, mais à toi, mais à ton mari de qui ce propos n'eût pu qu'être favorablement reçu ? En a-t-il jamais dit un mot à personne ? Dans nos tête-à-tête a-t-il jamais été question que de toi ? a-t-il jamais été question de moi dans les vôtres ? Puis-je penser que s'il avoit eu là-dessus quelque secret pénible à garder, je n'aurois jamais apperçu sa contrainte, ou qu'il ne lui seroit jamais échapé d'indiscrétion ? Enfin, même depuis son départ, de laquelle de nous deux parle-t-il le plus dans ses lettres, de laquelle est-il occupé dans ses songes ? Je t'admire de me croire sensible et tendre, et de ne pas imaginer que je me dirai tout cela ! Mais j'apperçois vos ruses, ma mignone. C'est pour vous donner droit de représailles que vous m'accusez d'avoir jadis sauvé mon cœur aux dépends du vôtre. Je ne suis pas la dupe de ce tour-là[1].

Voilà toute ma confession, Cousine. Je l'ai faite pour t'éclairer, et non pour te contredire. Il me reste à te déclarer ma résolution sur cette affaire. Tu connois à présent mon intérieur aussi-bien et peut être mieux que moi-même ; mon honneur, mon bonheur te sont chers autant qu'à moi, et dans le calme des passions, la raison te fera mieux voir où je dois trouver l'un et l'autre. Charge-toi donc de ma conduite, je t'en remets l'entière direction. Rentrons dans notre état naturel et changeons entre nous de métier, nous nous en tirerons mieux toutes deux. Gouverne, je serai docile ; c'est à toi de vouloir ce que je dois faire, à moi de faire ce que tu voudras. Tien mon âme à couvert dans la tienne, que sert aux inséparables d'en avoir deux ?

Ah ça ! Revenons à présent à nos voyageurs ; mais j'ai déjà tant parlé de l'un que je n'ose plus parler de l'autre,

1. Le passage « Mais j'aperçois vos ruses... dupe de ce tour là » manque dans le Brouillon. Il est ajouté en marge dans la Copie personnelle.

de peur que la différence du stile ne se fît un peu trop sentir, et que l'amitié même que j'ai pour l'Anglois ne dît trop en faveur du Suisse. Et puis, que dire sur des Lettres qu'on n'a pas vues? Tu devois bien au moins m'envoyer celle de Milord Edouard; mais tu n'as osé l'envoyer sans l'autre, et tu as fort bien fait... tu pouvois pourtant faire mieux encore.... Ah vivent les Duègnes de vingt ans! elles sont plus traitables qu'à trente.

Il faut au moins que je me venge en t'aprenant ce que tu as opéré par cette belle réserve? C'est de me faire imaginer la Lettre en question,.... cette lettre si.... cent fois plus si qu'elle ne l'est réellement. De dépit, je me plais à la remplir de choses qui n'y sauroient être. Va, si je n'y suis pas adorée, c'est à toi que je ferai payer tout ce qu'il en faudra rabatre.

En vérité, je ne sais après tout cela comment tu m'oses parler du Courrier d'Italie. Tu prouves que mon tort ne fut pas de l'attendre, mais de ne pas l'attendre assés longtems. Un pauvre petit quart d'heure de plus, j'allois au devant du paquet, je m'en emparois la première, je lisois le tout à mon aise, et c'étoit mon tour de me faire valoir. Les raisins sont trop verds; on me retient deux lettres; mais j'en ai deux autres que, quoique tu puisses croire, je ne changerois sûrement pas contre celles-là, quand tous les *si* du monde y seroient. Je te jure que si celle d'Henriette ne tient pas sa place à côté de la tienne c'est qu'elle la passe, et que ni toi ni moi n'écrirons de la vie rien d'aussi joli. Et puis on se donnera les airs de traiter ce prodige de petite impertinente! Ah, c'est assurément pure jalousie. En effet, te voit-on jamais à genoux devant elle lui baiser humblement les deux mains l'une après l'autre? Grâce à toi, la voilà modeste comme une vierge, et grave comme un Caton; respectant tout le monde, jusqu'à sa mère; il n'y a plus le mot pour rire à ce qu'elle dit; à ce qu'elle écrit, passe encore. Aussi depuis que j'ai découvert ce nouveau talent, avant que tu gâtes ses lettres comme ses propos, je compte établir de sa chambre à la mienne un Courrier d'Italie, dont on n'escamotera point les paquets.

Adieu, petite Cousine, voilà des réponses qui t'apprendront à respecter mon crédit renaissant. Je voulois te parler de ce pays et de ses habitans, mais il faut mettre fin à ce volume, et puis tu m'as toute brouillée avec tes fantaisies, et le mari m'a presque fait oublier les hôtes[1]. Comme nous avons encore cinq ou six jours[2] à rester ici et que j'aurai le tems de mieux revoir le peu que j'ai vu, tu ne perdras rien pour attendre, et tu peux compter sur un second tome avant mon départ.

LETTRE III

De Milord Edouard
A M. de Wolmar.

Non, cher Wolmar, vous ne vous êtes point trompé; le jeune homme est sûr; mais moi je ne le suis guère, et j'ai failli payer cher l'expérience qui m'en a convaincu. Sans lui, je succombois moi-même à l'épreuve que je lui avois destinée[3]. Vous savez que pour contenter sa reconnoissance et remplir son cœur de nouveaux objets, j'affectois de donner à ce voyage plus d'importance qu'il n'en avoit réellement. D'anciens penchans à flater, une vieille habitude à suivre encore une fois, voilà avec ce qui se rapportoit à St. Preux tout ce qui m'engageoit à l'entreprendre. Dire les derniers adieux aux attachemens de ma jeunesse, ramener un ami parfaitement guéri, voilà tout le fruit que j'en voulois recueillir.

Je vous ai marqué que le songe de Villeneuve m'avoit laissé des inquiétudes. Ce songe me rendit suspects les transports de joye auxquels il s'étoit livré quand je lui avois annoncé qu'il étoit le maître d'élever vos enfans et

1. La Copie personnelle ajoutait ici : « pour lui me voilà devenue à moitié papiste et j'étais moins à Genève qu'à Rome en t'écrivant. »

2. Le Brouillon portait *deux ou trois*.

3. Tout ce qui suit, depuis « Vous savez... » jusqu'à « que j'en voulais recueillir » manque dans le Brouillon.

de passer sa vie avec vous. Pour mieux l'observer dans les effusions de son cœur, j'avois d'abord prévenu ses difficultés ; en lui déclarant que je m'établirois moi-même avec vous, je ne laissois plus à son amitié d'objections à me faire ; mais de nouvelles résolutions me firent changer de langage.

Il n'eut pas vu trois fois la Marquise que nous fûmes d'accord sur son compte. Malheureusement pour elle, elle voulut le gagner, et ne fit que lui montrer ses artifices[1]. L'infortunée ! Que de grandes qualités sans vertu ! que d'amour sans honneur ! Cet amour ardent et vrai me touchoit, m'attachoit, nourrissoit le mien ; mais il prit la teinte de son âme noire, et finit par me faire horreur. Il ne fut plus question d'elle.

Quand il eut vu Laure, qu'il connut son cœur, sa beauté, son esprit, et cet attachement sans exemple trop fait pour me rendre heureux, je résolus de me servir d'elle pour bien éclaircir l'état de St. Preux. Si j'épouse Laure, lui dis-je, mon dessein n'est point de la mener à Londres où quelqu'un pourroit la reconnoître ; mais dans des lieux où l'on sait honorer la vertu par tout où elle est ; vous remplirez votre emploi, et nous ne cesserons point de vivre ensemble. Si je ne l'épouse pas, il est tems de me recueillir[2]. Vous connoissez ma maison d'Oxfort-Shire, et vous choisirez d'élever les enfans d'un de vos amis, ou d'accompagner l'autre dans sa solitude. Il me fit la réponse à laquelle je pouvois m'attendre ; mais je voulois l'observer par sa conduite : Car si pour vivre à Clarens il favorisoit un mariage qu'il eût dû blâmer, ou si dans cette occasion délicate il préféroit à son bonheur la gloire de son ami, dans l'un et dans l'autre cas l'épreuve étoit faite, et son cœur étoit jugé.

---

1. Cette phrase est en marge dans la Copie personnelle. La même copie ajoutait ici cette phrase, biffée par Rousseau : « Elle l'eût peut-être intéressé par son adresse et par sa beauté, mais elle tenta de le séduire. »

2. Emploi assez particulier du mot avec un sens à la fois matériel, *se retirer dans la solitude* et moral, *chercher le recueillement*. Je n'en ai pas trouvé d'autre exemple au XVIII^e^ ni même au XVII^e^ s.

Je le trouvai d'abord tel que je le désirois ; ferme contre le projet que je feignois d'avoir, et armé de toutes les raisons qui devoient m'empêcher d'épouser Laure. Je sentois ces raisons mieux que lui, mais je la voyois sans cesse, et je la voyois affligée et tendre. Mon cœur tout à fait détaché de la Marquise, se fixa par ce commerce assidu. Je trouvai dans les sentimens de Laure dequoi redoubler l'attachement qu'elle m'avoit inspiré. J'eus honte de sacrifier à l'opinion, que je méprisois, l'estime que je devois à son mérite ; ne devois-je rien aussi à l'espérance que je lui avois donnée, sinon par mes discours, au moins par mes soins? sans avoir rien promis, ne rien tenir c'étoit la tromper ; cette tromperie étoit barbare. Enfin joignant à mon penchant une espèce de devoir[1], et songeant plus à mon bonheur qu'à ma gloire, j'achevai de l'aimer par raison ; je résolus de pousser la feinte aussi loin qu'elle pouvoit aller, et jusqu'à la réalité même, si je ne pouvois m'en tirer autrement sans injustice.

Cependant je sentis augmenter mon inquiétude sur le compte du jeune homme, voyant qu'il ne remplissoit pas dans toute sa force le rolle dont il s'étoit chargé. Il s'opposoit à mes vues, il improuvoit[2] le nœud que je voulois former ; mais il combatoit mal mon inclination naissante, et me parloit de Laure avec tant d'éloges, qu'en paroissant me détourner de l'épouser, il augmentoit mon penchant pour elle. Ces contradictions m'allarmèrent. Je ne le trouvois point aussi ferme qu'il auroit dû l'être. Il sembloit n'oser heurter de front mon sentiment, il molissoit contre ma résistance, il craignoit de me fâcher, il n'avoit point à mon gré pour son devoir l'intrépidité qu'il inspire à ceux qui l'aiment.

---

1. Le passage depuis « ne devois-je rien aussi... » jusqu'à « une espèce de devoir » manque dans le Brouillon. Celui qui va de : « sans avoir rien promis » à « une espèce de devoir » est en marge dans la Copie personnelle.

2. Le *Dict. de l'Académie* de 1762 donne *improuver* comme synonyme de *désapprouver*, sans remarque. Mais le *Dict.* de Féraud signale que le mot « n'est pas ancien dans la langue et n'est pas encore d'un usage universel ».

D'autres observations augmentèrent ma défiance ; je sus qu'il voyoit Laure en secret, je remarquois entre eux des signes d'intelligence. L'espoir de s'unir à celui qu'elle avoit tant aimé ne la rendoit point gaye. Je lisois bien la même tendresse dans ses regards, mais cette tendresse n'étoit plus mêlée de joye à mon abord, la tristesse y dominoit toujours. Souvent dans les plus doux épanchemens de son cœur, je la voyois jetter sur le jeune homme un coup d'œil à la dérobée, et ce coup d'œil étoit suivi de quelques larmes qu'on cherchoit à me cacher. Enfin le mistère fut poussé au point que j'en fus allarmé. Jugez de ma surprise. Que pouvois-je penser ? N'avois-je réchauffé qu'un serpent dans mon sein ? Jusqu'où n'osois-je point porter mes soupçons et lui rendre son ancienne injustice ? Foibles et malheureux que nous sommes, c'est nous qui faisons nos propres maux ! Pourquoi nous plaindre que les méchans nous tourmentent, si les bons se tourmentent encore entre eux ?

Tout cela ne fit qu'achever de me déterminer. Quoique j'ignorasse le fond de cette intrigue, je voyois que le cœur de Laure étoit toujours le même, et cette épreuve ne me la rendoit que plus chère. Je me proposois d'avoir une explication avec elle avant la conclusion ; mais je voulois attendre jusqu'au dernier moment, pour prendre auparavant par moi-même tous les éclaircissemens possibles[1]. Pour lui, j'étois résolu de me convaincre, de le convaincre, enfin d'aller jusqu'au bout avant que de lui rien dire ni de prendre un parti par raport à lui, prévoyant une rupture infaillible, et ne voulant pas mettre un bon naturel et vingt ans d'honneur en balance avec des soupçons.

La Marquise n'ignoroit rien de ce qui se passoit entre nous. Elle avoit des épies[2] dans le Couvent de Laure, et

---

1. La phrase : « Je me proposais... éclaircissements possibles » est en marge dans la Copie personnelle.

2. Le mot, synonyme d'espion, était déjà signalé comme vieux par Furetière à la fin du XVII^e s. Il n'est pas dans le *Dict. de l'Académie* de 1762. Toutefois le *Dict.* de Féraud le donne : « on l'a dit anciennement pour espion ». On sait que le goût du « vieux style » et du « langage gaulois », à partir de 1750, remet en usage un certain

parvint à savoir qu'il étoit question de mariage. Il n'en falut pas davantage pour réveiller ses fureurs ; elle m'écrivit des lettres menaçantes. Elle fit plus que d'écrire ; mais comme ce n'étoit pas la première fois et que nous étions sur nos gardes, ses tentatives furent vaines[1]. J'eus seulement le plaisir de voir dans l'occasion, que St. Preux savoit payer de sa personne, et ne marchandoit pas sa vie pour sauver celle d'un ami.

Vaincue par les transports de sa rage, la Marquise tomba malade, et ne se releva plus. Ce fut là le terme de ses tourmens (*) et de ses crimes. Je ne pus apprendre son état sans en être affligé. Je lui envoyai le Docteur Eswin ; St. Preux y fut de ma part ; elle ne voulut voir ni l'un ni l'autre[3] ; elle ne voulut pas même entendre parler de moi, et m'accabla d'imprécations horribles chaque fois qu'elle entendit prononcer mon nom. Je gémis sur elle, et sentis mes blessures prêtes à se rouvrir ; la raison vainquit encore, mais j'eusse été le dernier des hommes de songer au mariage, tandis qu'une femme qui me fut si chère étoit à l'extrémité. St. Preux, craignant qu'enfin je ne pusse résister au désir de la voir, me proposa le voyage de Naples, et j'y consentis.

(*) Par la lettre de Milord Edouard ci-devant supprimée, on voit qu'il pensoit qu'à la mort des méchans leurs âmes étoient anéanties[2] (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

nombre de mots anciens. Toutefois M. Gohin (34[1]) n'a rencontré *épie* que dans Rousseau. Il est certain que Rousseau l'a employé par choix. Il écrit, dans la Copie personnelle, *espions* qu'il biffe et remplace par *épies*.

1. Le Brouillon précise ce roman feuilleton : « elle essaya de nouveau d'empoisonner sa rivale ; elle attenta derechef à mes jours. »

2. Cette opinion était celle de Rousseau lui-même : « il se pourrait bien que les âmes des méchants fussent anéanties à leur mort » (Lettre à Vernes du 18 février 1758) (Voir sur ce point la note de la *Profession de foi*, édition P. M. Masson, p. 215, note 1). La note manque dans la Copie personnelle.

3. Rousseau a changé d'avis. Le Brouillon portait : « Saint-Preux y fut de ma part et lui dit tout ce qu'il [?] le plus propre à calmer son désespoir et à lui faire aimer la vie ; tout fut inutile. »

Le surlendemain de notre arrivée, je le vis entrer dans ma chambre avec une contenance ferme et grave, et tenant une Lettre à la main. Je m'écriai, la Marquise est morte! Plût à Dieu! reprit-il froidement: il vaut mieux n'être plus, que d'exister pour mal faire; mais ce n'est pas d'elle que je viens vous parler; écoutez-moi. J'attendis en silence.

Milord, me dit-il, en me donnant le saint nom d'ami, vous m'apprîtes à le porter. J'ai rempli la fonction dont vous m'avez chargé, et vous voyant prêt à vous oublier, j'ai dû vous rappeller à vous-même. Vous n'avez pu rompre une chaîne que par une autre. Toutes deux étoient indignes de vous. S'il n'eût été question que d'un mariage inégal, je vous aurois dit: Songez que vous êtes Pair d'Angleterre, et renoncez aux honneurs du monde, ou respectez l'opinion. Mais un mariage abject!.... vous!.... choisissez mieux votre épouse. Ce n'est pas assés qu'elle soit vertueuse; elle doit être sans tache.... la femme d'Edouard Bomston n'est pas facile à trouver. Voyez ce que j'ai fait.

Alors il me remit la lettre. Elle étoit de Laure. Je ne l'ouvris pas sans émotion. *L'amour a vaincu*, me disoit-elle; *vous avez voulu m'épouser; je suis contente. Votre ami m'a dicté mon devoir; je le remplis sans regret. En vous déshonorant j'aurois vécu malheureuse: en vous laissant votre gloire je crois la partager. Le sacrifice de tout mon bonheur à un devoir si cruel me fait oublier la honte de ma jeunesse*[1]. *Adieu; dès cet instant je cesse d'être en votre pouvoir et au mien. Adieu pour jamais. O Edouard! ne portez pas le désespoir dans ma retraite; écoutez mon dernier vœu. Ne donnez à nul autre une place que je n'ai pu remplir. Il fut au monde un cœur fait pour vous, et c'étoit celui de Laure.*

L'agitation m'empêchoit de parler. Il profita de mon silence pour me dire qu'après mon départ elle avoit pris le voile dans le Couvent où elle étoit pensionnaire; que

1. Le Brouillon ajoutait: « J'ai nourri dix ans ma passion sans espoir; je la nourrirai le reste de ma vie. »

la Cour de Rome informée qu'elle devoit épouser un Luthérien avoit donné des ordres pour m'empêcher de la revoir, et il m'avoua franchement qu'il avoit pris tous ces soins de concert avec elle. Je ne m'opposai point à vos projets, continua-t-il, aussi vivement que je l'aurois pu, craignant un retour à la Marquise, et voulant donner le change à cette ancienne passion par celle de Laure. En vous voyant aller plus loin qu'il ne faloit, je fis d'abord parler la raison ; mais ayant trop acquis par mes propres fautes le droit de me défier d'elle, je sondai le cœur de Laure, et y trouvant toute la générosité qui est inséparable du véritable amour, je m'en prévalus pour la porter au sacrifice qu'elle vient de faire. L'assurance de n'être plus l'objet de votre mépris lui releva le courage et la rendit plus digne de votre estime. Elle a fait son devoir ; il faut faire le vôtre.

Alors s'approchant avec transport, il me dit en me serrant contre sa poitrine. Ami, je lis dans le sort commun que le Ciel nous envoye la loi commune qu'il nous prescrit. Le règne de l'amour est passé, que celui de l'amitié commence ; mon cœur n'entend plus que sa voix sacrée, il ne connoît plus d'autre chaîne que celle qui me lie à toi. Choisis le séjour que tu veux habiter. Clarens, Oxfort, Londres, Paris, ou Rome ; tout me convient, pourvu que nous y vivions ensemble. Va, viens où tu voudras ; cherche un azile en quelque lieu que ce puisse être, je te suivrais par tout. J'en fais le serment solemnel à la face du Dieu vivant, je ne te quite plus qu'à la mort.

Je fus touché. Le zèle et le feu de cet ardent jeune-homme éclatoient dans ses yeux. J'oubliai la Marquise et Laure. Que peut-on regretter au monde quand on y conserve un ami ? Je vis aussi par le parti qu'il prit sans hésiter dans cette occasion qu'il étoit guéri véritablement et que vous n'aviez pas perdu vos peines ; enfin j'osai croire, par le vœu qu'il fit de si bon cœur de rester attaché à moi, qu'il l'étoit plus à la vertu qu'à ses anciens penchans. Je puis donc vous le ramener en toute confiance ; oui, cher Wolmar, il est digne d'élever des hommes, et qui plus est, d'habiter votre maison.

Peu de jours après j'appris la mort de la Marquise ; il y avoit longtems pour moi qu'elle était morte : cette perte ne me toucha plus. Jusqu'ici j'avois regardé le mariage comme une dette que chacun contracte à sa naissance envers son espèce, envers son pays[1], et j'avois résolu de me marier, moins par inclination que par devoir : j'ai changé de sentiment. L'obligation de se marier n'est pas commune à tous : elle dépend pour chaque homme de l'état où le sort l'a placé ; c'est pour le peuple, pour l'artisan, pour le villageois, pour les hommes vraiment utiles que le célibat est illicite : pour les ordres qui dominent les autres, auxquels tout tend sans cesse, et qui ne sont toujours que trop remplis, il est permis et même convenable. Sans cela, l'Etat ne fait que se dépeupler par la multiplication des sujets qui lui sont à charge. Les hommes auront toujours assés de maîtres, et l'Angleterre manquera plutôt de Laboureurs que de Pairs.

Je me crois donc libre et maître de moi dans la condition où le Ciel m'a fait naître. A l'âge où je suis on ne répare plus les pertes que mon cœur a faites. Je le dévoue à cultiver ce qui me reste, et ne puis mieux le rassembler qu'à Clarens. J'accepte donc toutes vos offres, sous les conditions que ma fortune y doit mettre, afin qu'elle ne me soit pas inutile. Après l'engagement qu'a pris St. Preux, je n'ai plus d'autre moyen de le tenir auprès de vous que d'y demeurer moi-même, et si jamais il y est de trop, il me suffira d'en partir. Le seul embarras qui me reste est pour mes voyages d'Angleterre ; car quoique je n'aye plus aucun crédit dans le Parlement, il me suffit d'en être membre pour faire mon devoir jusqu'à la fin. Mais j'ai un collègue et un ami sûr, que je puis charger de ma voix dans les affaires courantes. Dans les occasions où je croirai devoir m'y trouver moi-même notre élève

1. Diderot avait sur le mariage la même idée : « Il regarde le célibat comme un attentat contre la nature, et le mariage comme une dette que chacun doit payer à la société » (*Introduction aux grands principes. Œuvres* (20), t. II, p. 80). Voir également le long article *Célibat* de l'*Encyclopédie* qui est de Diderot et qui résume toute une polémique contemporaine à propos du mariage des prêtres.

pourra m'accompagner, même avec les siens quand ils seront un peu plus grands et que vous voudrez bien nous les confier. Ces voyages ne sauroient que leur être utiles, et ne seront pas assés longs pour affliger beaucoup leur mère.

Je n'ai point montré cette lettre à St. Preux : Ne la montrez pas entière à vos Dames ; il convient que le projet de cette épreuve ne soit jamais connu que de vous et de moi. Au surplus ne leur cachez rien de ce qui fait honneur à mon digne ami, même à mes dépends. Adieu, cher Wolmar. Je vous envoye les desseins de mon Pavillon. Réformez, changez comme il vous plaira, mais faites y travailler dès à présent, s'il se peut. J'en voulois ôter le salon de musique, car tous mes goûts sont éteints, et je ne me soucie plus de rien. Je le laisse à la prière de St. Preux qui se propose d'exercer dans ce salon vos enfans. Vous recevrez aussi quelques livres pour l'augmentation de votre bibliothèque. Mais que trouverez-vous de nouveau dans des livres? O Wolmar, il ne vous manque que d'apprendre à lire dans celui de la nature, pour être le plus sage des mortels.

LETTRE IV

Réponse.

Je me suis attendu, cher Bomston, au dénouement de vos longues avantures. Il eût paru bien étrange qu'ayant résisté si longtems à vos penchans vous eussiez attendu pour vous laisser vaincre qu'un ami vînt vous soutenir ; quoiqu'à vrai dire on soit souvent plus foible en s'appuyant sur un autre, que quand on ne compte que sur soi. J'avoue pourtant que je fus allarmé de votre dernière lettre où vous m'annonciez votre mariage avec Laure comme une affaire absolument décidée. Je doutai de l'évènement malgré votre assurance, et si mon attente eût été trompée, de mes jours je n'aurois revu St. Preux. Vous avez fait tous

deux ce que j'avois espéré de l'un et de l'autre, et vous avez trop bien justifié le jugement que j'avois porté de vous, pour que je ne sois pas charmé de vous voir reprendre nos premiers arrangemens. Venez, hommes rares, augmenter et partager le bonheur de cette maison. Quoiqu'il en soit de l'espoir des Croyans dans l'autre vie, j'aime à passer avec eux celle-ci, et je sens que vous me convenez tous mieux tels que vous êtes que si vous aviez le malheur de penser comme moi[1].

Au reste vous savez ce que je vous dis sur son sujet à votre départ. Je n'avois pas besoin pour le juger de votre épreuve ; car la mienne étoit faite, et je crois le connoître autant qu'un homme en peut connoître un autre. J'ai d'ailleurs plus d'une raison de compter sur son cœur, et de bien meilleures cautions de lui que lui-même. Quoique dans votre renoncement au mariage il paroisse vouloir vous imiter, peut-être trouverez-vous ici dequoi l'engager à changer de sistème. Je m'expliquerai mieux après votre retour.

Quant à vous, je trouve vos distinctions sur le célibat toutes nouvelles et fort subtiles. Je les crois même judicieuses pour le politique qui balance les forces respectives de l'Etat, afin d'en maintenir l'équilibre. Mais je ne sais si dans vos principes ces raisons sont assés solides pour dispenser les particuliers de leur devoir envers la nature. Il sembleroit que la vie est un bien qu'on ne reçoit qu'à la charge de le transmettre, une sorte de substitution qui doit passer de race en race, et que quiconque eut un père est obligé de le devenir. C'étoit votre sentiment jusqu'ici, c'étoit une des raisons de votre voyage[2] ; mais je sais d'où vous vient cette nouvelle philosophie, et j'ai vu dans le billet de Laure un argument auquel votre cœur n'a point de réplique.

La petite Cousine est depuis huit ou dix jours à Genève

1. La phrase « Quoi qu'il en soit de l'espoir des croyants... » est supprimée dans l'édition de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 410).

2. « C'était une des raisons de votre voyage » manque dans la Copie personnelle.

avec sa famille pour des emplettes et d'autres affaires. Nous l'attendons de retour de jour en jour. J'ai dit à ma femme de votre lettre tout ce qu'elle en devoit savoir. Nous avions appris par M. Miol que le mariage étoit rompu ; mais elle ignoroit la part qu'avoit St. Preux à cet évènement. Soyez sûr qu'elle n'apprendra jamais qu'avec la plus vive joye[1] tout ce qu'il fera pour mériter vos bienfaits et justifier votre estime. Je lui ai montré les desseins de votre pavillon ; elle les trouve de très bon goût ; nous y ferons pourtant quelques changemens que le local exige et qui rendront votre logement plus comode ; vous les approuverez sûrement. Nous attendons l'avis de Claire avant d'y toucher ; car vous savez qu'on ne peut rien faire sans elle. En attendant j'ai déjà mis du monde en œuvre, et j'espère qu'avant l'hiver la maçonnerie sera fort avancée[2].

Je vous remercie de vos livres ; mais je ne lis plus ceux que j'entends, et il est trop tard pour apprendre à lire ceux que je n'entends pas. Je suis pourtant moins ignorant que vous ne m'accusez de l'être. Le vrai livre de la nature est pour moi le cœur des hommes, et la preuve que j'y sais lire est dans mon amitié pour vous[3].

---

1. « Qu'avec la plus vive joie » remplace le texte de la Copie personnelle : « avec indifférence ».

2. Les phrases : *La petite cousine... de jour en jour. — mais elle ignorait... justifier votre estime... — Nous attendons l'avis... sera fort avancée* manquent dans le Brouillon. La Copie personnelle ajoutait : « et quoique nous soyons presque à la fin de l'été », puis corrigeait : « quoique l'été soit plus d'à moitié passé, j'espère... ».

3. Le dernier paragraphe est très différent dans le Brouillon : « Je vous remercie de vos livres et de vos souhaits quoique je n'aie point reçu les uns ni senti l'accomplissement des autres. Il nous est venu hier des matrones du pays qui voyaient je ne sais combien de belles choses dans des tasses barbouillées de marc de café. Pour moi, je me suis trouvé si bête que je n'ai jamais rien su voir de tout cela. » L'intention de Rousseau en parlant de ces devineresses n'était pas claire. Il voulait sans doute répondre au souhait de milord Edouard : « il ne vous manque que d'apprendre à lire dans celui de la nature » ; Wolmar répliquait que bien loin de lire dans le livre de la nature, il ne sait même pas lire dans le marc de café.

LETTRE V[1]

De Mad^e. d'Orbe à Mad^e. de Wolmar.

J'ai bien des griefs, Cousine, à la charge de ce séjour Le plus grave est qu'il me donne envie d'y rester. La ville est charmante, les habitans sont hospitaliers[2], les mœurs sont honnêtes, et la liberté, que j'aime sur toutes choses, semble s'y être réfugiée. Plus je contemple ce petit Etat, plus je trouve qu'il est beau d'avoir une patrie, et Dieu garde de mal tous ceux qui pensent en avoir une, et n'ont pourtant qu'un pays ! Pour moi, je sens que si j'étois née dans celui-ci, j'aurois l'âme toute Romaine. Je n'oserois pourtant pas trop dire à présent ;

Rome n'est plus à Rome, elle est toute où je suis[3].

car j'aurois peur que dans ta malice tu n'allasses penser le contraire. Mais pourquoi donc Rome, et toujours Rome[4] ? Restons à Genève.

Je ne te dirai rien de l'aspect du pays. Il ressemble au nôtre, excepté qu'il est moins montueux, plus champê-

1. Dans le Brouillon Rousseau a mis, en tête de la lettre, cette note : « Imparfaite et peut-être à retrancher. »

2. C'était l'opinion du marquis d'Argens : « [Les Genevois] passent pour être de mauvaise humeur et peu hospitaliers ; mais on leur fait tort de leur donner ce caractère : ils sont polis et affables beaucoup plus que tous leurs voisins » (*Lettres Juives*. N^lle édition. La Haye, Paupie, 1764, t. III, p. 58 [1^re éd^on, 1738]) et de Grignon d'Auzouer (ou Grignon Vandebergue) : « Le Citoyen de Genève a peint sa patrie et les Genevois avec ses traits si ressemblants... La ville est charmante ; les habitants, etc... » (*Voyages de Genève et de la Touraine*. Orléans et Paris, 1779, p. 123). Par contre, un certain Buisson de Genève écrira à Rousseau pour lui affirmer que « la description de nos mœurs ne paraît pas assez exacte » (Ms. à la Bibl. de Neuchâtel, n° 7902).

3. Vers du *Sertorius* de Corneille (III, 1). Le vers exact est d'ailleurs : « Rome n'est plus dans Rome... »

4. La plaisanterie, qui n'est pas très claire, s'explique parce que Saint-Preux est à Rome avec milord Edouard et que Julie croit à l'amour de Claire pour lui.

tre, et qu'il n'a pas des Chalets si voisins (*). Je ne te dirai rien, non plus, du gouvernement. Si Dieu ne t'aide, mon père t'en parlera de reste : il passe toute la journée à politiquer avec les magistrats dans la joye de son cœur, et je le vois déjà très mal édifié que la gazette[2] parle si peu de Genève. Tu peux juger de leurs conférences par mes lettres. Quand ils m'excèdent, je me dérobe, et je t'ennuye pour me désennuyer.

Tout ce qui m'est resté de leurs longs entretiens, c'est beaucoup d'estime pour le grand sens qui règne en cette ville. A voir l'action et réaction mutuelles de toutes les parties de l'Etat qui le tiennent en équilibre, on ne peut douter qu'il n'y ait plus d'art et de vrai talent employés au gouvernement de cette petite République, qu'à celui des plus vastes Empires, où tout se soutient par sa propre masse[3], et où les rênes de l'Etat peuvent tomber entre les mains d'un sot, sans que les affaires cessent d'aller. Je te réponds qu'il n'en seroit pas de même ici. Je n'entends jamais parler à mon père de tous ces grands ministres des grandes cours, sans songer à ce pauvre musicien qui bar-

(*) L'éditeur les croit un peu rapprochés (*a*)[1].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Rappelons que cette lettre est censée écrite en 1745 et que le roman est publié en 1761. Les chalets se sont rapprochés en quinze ans. Le *Journal helvétique* (août 1746, p. 144, et décembre 1753, p. 602) signale aux environs de Genève les « jolies maisons » et les « maisons de campagne bâties avec tant de goût et d'élégance ». La note manque dans la Copie personnelle.

2. *La Gazette* (qui ne prend le titre de *Gazette de France* qu'en 1762). C'est celle où Julie lit (p. 58) l'annonce de la maladie du roi de France et le père de Claire le récit de la bataille de Fontenoy (t. IV, p. 180).

3. C'était déjà l'avis de Rousseau dans une lettre à Vernes du 2 avril 1755 (*Œuvres*, t. X, p. 95) : « Genève est le pays de la sagesse et de la raison. » La Copie personnelle précisait d'abord, puis biffe : « le grand sens de l'administration qui règne en cette ville ». « Où tout se soutient par sa propre masse » est en marge dans la Copie personnelle.

bouilloit si fièrement sur notre grand Orgue (*) à Lausanne, et qui se croyoit un fort habile homme parce qu'il faisoit beaucoup de bruit. Ces gens-ci n'ont qu'une petite épinette, mais ils en savent tirer une bonne harmonie, quoiqu'elle soit souvent assés mal d'accord[2].

(*) Il y avoit, *grande Orgue*. Je remarquerai pour ceux de nos Suisses et Genevois qui se piquent de parler correctement, que le mot *orgue* est masculin au singulier, féminin au plurier, et s'employe également dans les deux nombres ; mais le singulier est plus élégant(*a*)[1].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. M. A. François cite en effet un placard genevois de 1756 où l'on imprime *une orgue* (*Les provincialismes suisses-romands de J. J. Rousseau* (19^bis), p. 14). Notons d'ailleurs que les Genevois avaient quelque excuse. L'Académie en 1762 donne la règle de Rousseau. Mais le *Dict.* de Féraud en 1788 semble moins décidé ; il note que Richelet fait le mot des deux genres au singulier et que l'Académie l'avait d'abord marqué féminin dans les deux nombres. Aucun dictionnaire, à ma connaissance, ne signale que « le singulier est plus élégant ». La note manque dans la Copie personnelle bien qu'elle écrive *grand orgue*.

2. Pour l'exactitude de ce jugement de Rousseau sur l' « équilibre » et la « bonne harmonie » du gouvernement de Genève à cette date, nous renvoyons au livre de M. Ed. Rod : *L'affaire J. J. Rousseau* (Paris, Perrin, 1906). Il a montré que l'équilibre était fort instable et l'harmonie toute prête à se rompre. Et ce sont justement le *Contrat social* et l'*Emile* qui allaient provoquer la rupture. Mais Rousseau vivait sur ses souvenirs de jeunesse, sur l'accueil qu'on lui avait fait à Genève, à son voyage de 1754, et sur l'admiration qu'on avait dans toutes les classes sociales pour ses œuvres. Les désaccords auxquels Rousseau fait allusion sont ceux qui opposaient l'aristocratie et le peuple. Des troubles avaient éclaté, assez violents, en 1734, et n'avaient été apaisés qu'en 1738 (l'action de la *Nouvelle Héloïse* se déroule entre 1734-1744) par l'édit de médiation ; il avait d'ailleurs inauguré « une ère de prospérité, de paix et de concorde qui dura près de vingt-cinq ans » (H. Fazy, cité par E. Rod, p. 3). D'Alembert jugeait aussi favorablement Genève dans l'*Encyclopédie* : « Le gouvernement de Genève a tous les avantages et aucun des inconvénients de la démocratie. » — Le Brouillon, à la place du développement : « Je n'entends jamais parler à mon père... souvent assez mal d'accord », donnait celui-ci : « La seule faute grave qu'ils aient commise est de souffrir que les étrangers se soient mêlés dans leurs querelles. [Quelques mots illisibles] à l'homme, pour vaincre son adversaire il sent trop tard qu'il vaut mieux avoir un ennemi qu'un maître :

Je ne te dirai rien non plus.... mais à force de ne te rien dire, je ne finirois pas. Parlons de quelque chose pour avoir plutôt fait. Le Génevois est de tous les peuples du monde celui qui cache le moins son caractère, et qu'on connoît le plus promptement. Ses mœurs, ses vices mêmes sont mêlés de franchise. Il se sent naturellement bon, et cela lui suffit pour ne pas craindre de se montrer tel qu'il est[1]. Il a de la générosité, du sens, de la pénétration ; mais il aime trop l'argent; défaut que j'attribue à sa situation qui le lui rend nécessaire; car le territoire ne suffiroit pas pour nourrir les habitans[2].

Il arrive de là que les Génevois épars dans l'Europe pour s'enrichir imitent les grands airs des étrangers[3], et après avoir pris les vices des pays où ils ont vécu (*), les rap-

(*) Maintenant on ne leur donne plus la peine de les aller chercher, on les leur porte[4].

---

encore une médiation, et adieu la liberté; il est à croire que l'expérience les rendra sages. »

1. On sait que Mme d'Epinay fit, en 1758 (alors que la *Nouvelle Héloïse* était achevée), un voyage à Genève pour se faire soigner par Tronchin. On trouve dans ses *Mémoires* ses impressions. Elle est sur ce point d'accord avec Rousseau : « Je suis tout émerveillée de leur pureté et de leur innocence » (t. II, p. 417). La sagesse des Genevois sera louée également par l'auteur des *Voyages de Genève et de la Touraine* (Crignon d'Auzouer ou Crignon Vandebergue), pp. 123-125 (où il donne des extraits de cette lettre de Rousseau), par *Le Voyageur français* de de La Porte (t. XXIV. Paris, Allot, 1778, p. 511), par W. Coxe (*Lettres sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, trad. par Ramond. Paris, Belin, 1781, t. II, p. 281), par Moore (*Lettres d'un Voyageur anglais sur la France, la Suisse*, etc. (tr. par H. Rieu). Genève, 1781, t. I, pp. 129, 130) par L. A. de Caraccioli (*Voyage de la raison en Europe*, Paris, 1771, ch. 25. *De la Suisse*).

2. Mme d'Epinay explique en effet que la « chambre des blés » doit faire venir tous les ans soixante mille sacs de blé (*Op. cit.*, t. II, p. 417).

3. Au lieu de « imitent les grands airs des étrangers », le Brouillon donne « au lieu de s'honorer de leur patrie en ont honte ».

4. Allusion évidente à la présence de Voltaire aux Délices et à ses efforts pour installer un théâtre à Genève. Le 31 juillet 1755, le Conseil avait délibéré sur le projet de Voltaire de faire jouer des tragédies chez lui et défendu aux Genevois d'y participer. Notons toutefois que Voltaire s'était soumis, à la date où la *Nouvelle Héloïse* est

portent chez eux en triomphe avec leurs trésors. Ainsi le luxe des autres peuples leur fait mépriser leur antique simplicité ; la fière liberté leur paroît ignoble ; ils se forgent des fers d'argent, non comme une chaîne, mais comme un ornement[1].

Hé-bien ! ne me voilà-t-il pas encore dans cette maudite politique ? Je m'y perds, je m'y noye, j'en ai par dessus la tête, je ne sais plus par où m'en tirer. Je n'entens parler ici d'autre chose, si ce n'est quand mon père n'est pas avec nous, ce qui n'arrive qu'aux heures des Courriers[2].

---

composée et imprimée. Il ne donne des représentations que dans sa résidence de Montrion, près Lausanne. L'article *Genève* de l'*Encyclopédie* est de novembre 1757. Mais la lettre de Rousseau à Vernes, du 18 février 1758, semble bien prouver que Rousseau ne l'avait pas lu à cette date où la *Nouvelle Héloïse* est terminée (« Si l'article dont vous me parlez est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, etc... ». *Œuvres*, t. X, p. 180). La note manque dans la Copie personnelle.

1. Ces plaintes sur la décadence des mœurs n'étaient pas particulières à Rousseau. « Quoiqu'il y ait, dit Mme d'Epinay, quelques citoyens qui crient à la corruption » (*Op. cit.*, t. II, p. 417). On peut ranger, parmi ces citoyens, Tronchin qui déclare à Rousseau que son tableau des mœurs genevoises dans la *Lettre à d'Alembert* est bien flatté (Streckeisen (18), t. I, p. 325) ; Moultou : « il y a cependant encore des mœurs parmi nous, mais ce n'est pas chez le plus grand nombre... Les riches, depuis longtemps corrompus, ont commencé à corrompre les pauvres en les avilissant, etc... » (Streckeisen-Moultou (18), t. I, p. 2) ; et Tronchin : « les mœurs de notre peuple dépérissent à vue d'œil... » (*Ibid.*, p. 326). Ces opinions, développées dans des lettres à Rousseau, sont postérieures à l'achèvement de la *Nouvelle Héloïse*. Mais bien avant Rousseau les pasteurs, enclins d'ailleurs par profession à la sévérité, gémissaient sur la décadence des mœurs. Voir les sermons de Turretin, Gallatin, Léger, etc. [vers 1720] étudiés par P. M. Masson (4bis), pp. 9 et suiv. Mme Roland insistera sur l'abaissement de la moralité qu'elle a constaté dans son voyage en Suisse, trente ans plus tard, en 1787 (*Œuvres*, pub. p. Champagneux. Paris, an VIII, t. III, p. 288). Sur les défauts réels de ces mœurs, fuite des garçons ou même des gens mariés qui vont prendre du service en pays étranger, enlèvement des jeunes filles, même dans les familles bourgeoises, voir du Bois-Melly, *Les mœurs genevoises* de 1700 à 1760, 2^{e} éd. Genève et Bâle, Georg, 1882, pp. 86, 100.

2. Mme d'Epinay a été également frappée par ce goût de la discussion politique : « on y [dans les cercles] politique à perte de vue,

C'est nous, mon enfant, qui portons par tout notre influence; car d'ailleurs, les entretiens du pays sont utiles et variés, et l'on n'apprend rien de bon dans les livres qu'on ne puisse apprendre ici dans la conversation. Comme autrefois les mœurs angloises ont pénétré jusqu'en ce pays les hommes y vivant encore un peu plus séparés des femmes que dans le nôtre[1] contractent entre eux un ton plus grave, et généralement plus de solidité dans leurs discours. Mais aussi cet avantage a son inconvénient qui se fait bientôt sentir. Des longueurs toujours excédentes, des argumens, des exordes, un peu d'apprêt, quelquefois des phrases, rarement de la légèreté, jamais de cette simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée[2], et fait si bien valoir ce qu'elle dit. Au lieu que le François écrit comme il parle[3], ceux-ci parlent comme ils écrivent, ils dissertent au lieu de causer ; On les croiroit toujours prêts à soutenir thèse[4]. Ils distinguent, ils divisent, ils traittent la conversation par points ; ils mettent dans leurs propos la même méthode que dans leurs livres ; ils sont Auteurs, et toujours Auteurs. Ils semblent lire en parlant, tant ils observent bien les étymologies, tant ils font sonner toutes les Lettres avec soin. Ils articulent le *marc* du raisin comme *Marc* nom d'homme ; ils disent exactement du *taba-k* et non pas du *taba,* un *pare-sol* et non pas un *parasol, avan-t-hier* et non pas *avanhier, Secrétaire* et non pas *Segretaire,* un *lac-d'amour* où l'on se noye et non pas où l'on s'étrangle ; par tout les *s* finales, par tout les *r* des infinitifs[5] ; enfin leur

---

etc... » (*Op. cit.*, t. II, p. 419). Mme d'Epinay l'explique par ce fait que les Genevois ont leurs fonds placés en France, Angleterre et Hollande.

1. Sur cette séparation de la vie des hommes et des femmes, voir t. III, p. 195.

2. « Qui dit le sentiment avant la pensée » remplace la leçon de la Copie personnelle : « qui surprend avec tant de charmes ».

3. La copie personnelle ajoutait : « et porte dans le cabinet la frivolité des cercles. »

4. C'était déjà l'opinion de d'Argens : « [ils] tâchent de paraître d'une gravité singulière. Cette passion les fait tomber souvent dans un excès ridicule » (*Op. cit.*, t. III, p. 58).

5. Voir la lettre 13 de la 5e partie (p. 161) où Rousseau ortho-

parler est toujours soutenu, leurs discours sont des harangues, et ils jasent comme s'ils prêchoient.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avec ce ton dogmatique et froid, ils sont vifs, impétueux, et ont les passions très ardentes[1]; ils diroient même assés bien les choses de sentiment s'ils ne disoient pas tout, ou s'ils ne parloient qu'à des oreilles. Mais leurs points leurs virgules sont tellement insupportables, ils peignent si posément des émotions si vives, que quand ils ont achevé leur dire, on chercheroit volontiers autour d'eux où est l'homme qui sent ce qu'ils ont écrit.

Au reste il faut t'avouer que je suis un peu payée pour bien penser de leurs cœurs, et croire qu'ils ne sont pas de mauvais goût. Tu sauras en confidence qu'un joli Monsieur à marier et, dit-on, fort riche, m'honore de ses attentions, et qu'avec des propos assés tendres, il ne m'a point fait chercher ailleurs l'Auteur de ce qu'il me disoit. Ah! s'il étoit venu il y a dix-huit mois, quel plaisir j'aurois pris à me donner un Souverain pour esclave, et à faire tourner la tête à un magnifique Seigneur[2]. Mais à présent la mienne n'est plus assés droite pour que le jeu me soit agréable, et je sens que toutes mes folies s'en vont avec ma raison.

Je reviens à ce goût de lecture qui porte les Génevois à

---

graphie *las* pour éviter qu'on ne prononce à la genevoise, et A. François, *les Provincialismes* (19bis), p. 11. Le texte de Rousseau prouve que la prononciation *segrétaire* (on trouve cette orthographe chez Malherbe) était à la mode à Paris; mais le *Dict.* de Féraud ne donne, en 1788, que la prononciation *sekrétère*. Dans le Brouillon, on ne trouve pas la partie de la phrase [« *avan-t-hier... ou l'on s'étrangle*; ».

1. Rousseau a repris ce point dans la *Lettre à d'Alembert* : « les hommes n'y sont que trop capables de sentir des passions violentes, les femmes de les inspirer, etc... » (*Œuvres*, t. I, p. 258). Le pasteur Roustan, l'ami de Rousseau, était du même avis : « Avez-vous oublié que, sous sa froideur apparente, le Genevois cache une âme ardente et sensible » (Lettre inédite de Neuchâtel du 19 février 1761, ms. n° 7902).

2. « Magnifiques seigneurs » était le terme officiel quand on écrivait au gouvernement de Genève, au Petit Conseil recruté dans l'aristocratie. Le *Discours sur l'origine de l'inégalité* est précédé d'une dédicace « à la République de Genève. Magnifiques, très honorés et souverains seigneurs ».

penser. Il s'étend à tous les états, et se fait sentir dans tous avec avantage. Le François lit beaucoup ; mais il ne lit que les livres nouveaux, ou plutôt il les parcourt, moins pour les lire, que pour dire qu'il les a lus. Le Génevois ne lit que les bons livres ; il les lit, il les digère[1] ; il ne les juge pas, mais il les sait ; Le jugement et le choix se font à Paris, les livres choisis sont presque les seuls qui vont à Genève. Cela fait que la lecture y est moins mêlée et s'y fait avec plus de profit. Les femmes dans leur retraitte (*) lisent de leur côté, et leur ton s'en ressent aussi mais d'une autre manière. Les belles Madames[2] y sont petites-maîtresses et beaux-esprits tout comme chez nous. Les petites Citadines elles-mêmes prennent dans les livres un babil plus arrangé, et certain choix d'expressions qu'on est étonné d'entendre sortir de leur bouche, comme quelquefois de celle des enfans. Il faut tout le bon sens des hommes, toute la gaîté des femmes, et tout l'esprit qui leur est commun, pour qu'on ne trouve pas les premiers un peu pédans et les autres un peu précieuses[3].

Hier vis-à-vis de ma fenêtre deux filles d'ouvriers, fort jolies, causoient devant leur boutique d'un air assés enjoué pour me donner de la curiosité. Je prêtai l'oreille, et j'entendis qu'une des deux proposoit en riant d'écrire leur journal. Oui, reprit l'autre à l'instant ; le journal tous les matins, et tous les soirs le commentaire. Qu'en dis-tu, Cousine? Je ne sais si c'est là le ton des filles d'artisans, mais je sais qu'il faut faire un furieux emploi du tems pour ne tirer du cours des journées que le commentaire

(*) On se souviendra que cette Lettre est de vieille date, et je crains bien que cela ne soit trop facile à voir.

---

1. « Il les lit, il les digère » remplace le texte de la Copie personnelle : « ils lui arrivent choisis ».

2. Une version biffée du Brouillon ajoutait : « avec leurs airs français ».

3. Rousseau avait loué les Genevoises sans les accuser de préciosité dans la Dédicace du *Discours sur l'Inégalité* : « Aimables et vertueuses citoyennes, etc... » (*Œuvres*, t. I, p. 77). Mme d'Epinay trouve comme lui aux Genevois « un petit vernis de pédantisme » (*Op. cit.*, t. II, p. 420).

de son journal. Assurément la petite personne avoit lu les avantures des mille-et-une nuits[1] !

Avec ce stile un peu guindé, les génevoises ne laissent pas d'être vives et piquantes, et l'on voit autant de grandes passions ici qu'en ville du monde. Dans la simplicité de leur parure elles ont de la grâce et du goût ; elles en ont dans leur entretien, dans leurs manières ; comme les hommes sont moins galans que tendres, les femmes sont moins coquettes que sensibles, et cette sensibilité donne, même aux plus honnêtes un tour d'esprit agréable et fin qui va au cœur, et qui en tire toute sa finesse. Tant que les Génevoises seront Génevoises, elles seront les plus aimables femmes de l'Europe ; mais bientôt elles voudront être Françoises, et alors les Françoises vaudront mieux qu'elles[2].

---

1. Voltaire, dans une lettre à Linguet du 5 mars 1767, dit qu'on voit « dans plusieurs villes de Suisse et surtout dans Genève, presque tous ceux qui sont employés aux manufactures, passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail ». Trois textes des Anglais Moore et W. Coxe et d'un *Roman philosophique ou traité de morale moderne* confirment ce goût des artisans pour les lectures sérieuses : « Il est assez ordinaire de trouver de simples ouvriers qui, dans les moments de loisir que leur laissent leurs occupations, se délassent en lisant les œuvres de Locke, de Newton, de Montesquieu, et d'autres ouvrages du même genre. » Le texte est d'ailleurs de 1779 (Moore, *Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie*, trad. par H. Rieu. Genève, 1781, t. I, p. 127. Edition anglaise en 1779). « Jusqu'à ceux qui composent les classes inférieures du peuple, tout est instruit... J'ai goûté un plaisir réel à converser avec plusieurs petits marchands sur différents sujets littéraires ou politiques et je ne pouvais me lasser d'admirer dans cet ordre d'hommes un fond de connaissances aussi peu commun » (Coxe, *op. cit.*, t. II, p. 265). « Dans cette ville, je vis les artisans discuter des points de métaphysique que leurs théologiens ignoraient » (*Roman philosophique...* Londres. s. n, 1773. Bibl. de l'Arsenal. B. L. 15346, p. 166).

2. « Ce coup de patte et de griffe, dit M. G. Vallette (*J. J. Rousseau genevois* (18bis), p. 167) s'adresse directement aux femmes genevoises qui ornaient la cour de Voltaire. » La remarque est exacte. Voir pourtant ma note 4 de la p. 208. L'affluence chez Voltaire ne fut considérable, n'inquiéta les pasteurs et le Conseil et ne fut par conséquent bien connue du public qu'à partir du moment où Voltaire fait installer un théâtre à Tournay et y joue devant de nombreux Genevois, en octobre 1760. A cette date la *Nouvelle Héloïse* est im-

Ainsi tout dépérit avec les mœurs. Le meilleur goût tient à la vertu même ; il disparoît avec elle, et fait place à un goût factice et guindé qui n'est plus que l'ouvrage de la mode. Le véritable esprit est presque dans le même cas. N'est-ce pas[1] la modestie de notre sexe qui nous oblige d'user d'addresse pour repousser les agaceries des hommes, et s'ils ont besoin d'art pour se faire écouter, nous en faut-il moins pour savoir ne les pas entendre ? N'est-ce pas eux qui nous délient l'esprit et la langue, qui nous rendent plus vives à la riposte (*), et nous forcent de nous moquer

(*) Il faloit *risposte*, de l'italien *risposta*, toutefois *riposte* se dit aussi, et je le laisse. Ce n'est au pis aller qu'une faute de plus (*a*)[2].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

primée. En 1786, de Mayer est plus sévère que Rousseau. Il proteste contre le tableau fait de Genève par Jean-Jacques, dans sa *Lettre à d'Alembert* et sa *Nouvelle Héloïse* et notamment contre l'éloge des Genevoises qui n'ont point de « vertus citoyennes » (*Voyage de M. de Mayer en Suisse en 1784*, Amsterdam-Paris, Leroy, 1786, t. II, pp. 98-109). Il est vrai que Brissot, se souvenant de son voyage en Suisse, écrivait : « Hommage aux Genevois de 1782 ! Nul pays (car alors je n'avais pas vu les Etats-Unis) ne m'offrit de figures plus séduisantes... », ajoutant il est vrai : « on m'assure que depuis elles ont bien changé ; elles sont devenues françaises » (*Mémoires* publ. p. Cl. Perroud. Paris, Picard, s. d., t. I, p. 273). La phrase : « Tant que les Génevoises vaudront mieux qu'elles » manque dans le Brouillon et est en interligne dans la Copie personnelle. Cette copie ajoutait en marge : « car il faut s'exercer longtemps au mépris des bonnes mœurs pour savoir les tourner avec grâce en ridicule. Au fond les avantages de ce mépris dans l'art de plaire me semblent toujours compensés ; et les honnêtes femmes ont aussi les leurs. N'y a-t-il pas une sorte de bon goût qui tient à la vertu ? » Le passage est biffé et remplacé par : « Au fond les avantages de ce merveilleux talent sont-ils même si bien décidés ? N'y a-t-il pas enfin une sorte de bon goût qui tient à la vertu et qu'on perd toujours avec elle ? » Passage biffé à nouveau et remplacé par : « Rien, dit Saint-Preux, ne forme mieux un ingénieur que d'attaquer ou défendre des places fortes où les premières approches se font de très loin. Mais qu'apprend-on dans celles qui ne valent pas qu'on y perde son temps, dans celles qu'il ne faut que sommer de se rendre et qu'on enlève ou qu'on laisse du premier moment. Un guerrier doit être plus en garde contre les surprises qu'une jolie femme de bien. »

1. Tout ce qui suit est extrêmement remanié dans le Brouillon.

2. « Dans le commencement de ce siècle on écrivait encore *ris-*

d'eux? Car enfin, tu as beau dire, une certaine coquéterie maligne et railleuse désoriente encore plus les soupirans que le silence ou le mépris. Quel plaisir de voir un beau Céladon tout déconcerté, se confondre se troubler se perdre à chaque répartie, de s'environner contre lui de traits moins brûlans mais plus aigus que ceux de l'amour[1], de le cribler de pointes de glace, qui piquent à l'aide du froid! Toi-même qui ne fais semblant de rien, crois-tu que tes manières naïves et tendres, ton air timide et doux, cachent moins de ruse et d'habileté que toutes mes étourderies? Ma foi, Mignonne, s'il faloit compter les galans que chacune de nous a persifflés, je doute fort qu'avec ta mine hypocrite, ce fut toi qui serois en reste! Je ne puis m'empêcher de rire encore en songeant à ce pauvre Conflans, qui venoit tout en furie me reprocher que tu l'aimois trop. Elle est si caressante, me disoit-il, que je ne sais dequoi me plaindre : elle me parle avec tant de raison que j'ai honte d'en manquer devant elle, et je la trouve si fort mon amie que je n'ose être son amant.

Je ne crois pas qu'il y ait nulle part au monde des époux plus unis et de meilleurs ménages que dans cette ville, la vie domestique y est[2] agréable et douce; on y voit des maris complaisans et presque d'autres Julies[3]. Ton sistème

---

poste, risposter. L'Académie disait alors que quelques-uns écrivaient *riposte, riposter*, avec une seule *s*, et La Touche prévoyait que cette prononciation l'emporterait; ce qui est arrivé » (*Dict.* de Féraud). La remarque de Rousseau pourrait se justifier, à la rigueur, si l'on suppose qu'il transcrit une lettre de 1745. Mais le *Dict. de l'Académie* de 1762 ne donne que *riposte*, sans observation. L'étymologie *risposta* est exacte.

1. Le Brouillon notait ici, en marge : « ils sont fort plaisants ces h. ; ils se plaignent de notre caquet qu'ils ont pris soin d'affiler eux-mêmes. »

2. La Copie personnelle ajoutait d'abord « y est généralement », corrigé par « y est dans quelques familles ».

3. C'était aussi l'avis de d'Alembert : « Il n'y a peut-être point de ville où il y ait plus de mariages heureux. Genève est sur ce point à deux cents ans de nos mœurs » (Article *Genève* de l'*Encyclopédie*). Tout ce développement, depuis « Ton système... » avait d'abord été placé, dans le Brouillon, à la suite du § « Avec ce style un peu

se vérifie très-bien ici. Les deux sexes gagnent de toutes manières à se donner des travaux et des amusemens différens qui les empêchent de se rassasier l'un de l'autre, et font qu'ils se retrouvent avec plus de plaisir. Ainsi s'aiguise la volupté du sage : s'abstenir pour jouir c'est la philosophie ; c'est l'épicuréisme de la raison[1].

Malheureusement cette antique modestie commence à décliner. On se rapproche, et les cœurs s'éloignent. Ici comme chez nous tout est mêlé de bien et de mal ; mais à différentes mesures. Le Génevois tire ses vertus de lui même, ses vices lui viennent d'ailleurs. Non seulement il voyage beaucoup, mais il adopte aisément les mœurs et les manières des autres peuples[2] ; il parle avec facilité toutes les langues ; il prend sans peine leurs divers accens, quoiqu'il ait lui-même un accent traînant très sensible, surtout dans les femmes qui voyagent moins. Plus humble de sa petitesse que fier de sa liberté, il se fait chez les nations étrangères une honte de sa patrie ; il se hâte pour ainsi dire de se naturaliser dans le pays où il vit, comme pour faire oublier le sien ; peut-être la réputation qu'il a d'être âpre au gain contribue-t-elle à cette coupable honte[3]. Il vaudroit mieux, sans doute, effacer par son désintéressement l'opprobre du nom génevois, que de l'avilir encore en craignant de le porter : mais le Génevois le méprise,

---

guindé... ». On lisait : « ... et qui en tire toute sa finesse. Ton système... ».

1. Voir sur ce « système » de Julie la lettre 10, partie IV. Ce passage (depuis « Ton système... ») avait d'abord été rédigé dans la marge du § : « Ainsi tout dépérit... »

2. Le pasteur Gallatin, en 1720, se plaignait déjà des effets pernicieux des voyages : « Le prétexte des affaires ou de la connaissance du monde fait qu'on les [les jeunes patriciens] laisse échapper à la sage conduite de leurs parents... Corrompus par des esprits superficiels, ils en prennent les manières, les faux airs, la vanité ; ils nous apportent ici tous ces vices... » (Cité par P. M. Masson (4bis), *La formation religieuse de Rousseau*, p. 12).

3. Voltaire a contribué à cette réputation :

> Noble cité, riche, fière et sournoise ;
> On y calcule, et jamais on n'y rit ;
> L'art de Barême est le seul qui fleurit...
>
> (*La guerre civile de Genève*, *Œuvres* (34), t. IX, p. 516.)

même en le rendant estimable, et il a plus de tort encore de ne pas honorer son pays de son propre mérite[1].

Quelque avide qu'il puisse être, on ne le voit guère[2] aller à la fortune par des moyens serviles et bas ; il n'aime point[3] s'attacher aux Grands et ramper dans les Cours : L'esclavage personnel ne lui est pas moins odieux que l'esclavage civil. Flexible et liant comme Alcibiade, il supporte aussi peu la servitude, et quand il se plie aux usages des autres, il les imite sans s'y assujetir. Le commerce étant de tous les moyens de s'enrichir le plus compatible avec la liberté, est aussi celui que les Génevois préfèrent. Ils sont presque tous marchans ou banquiers, et ce grand objet de leurs désirs leur fait souvent enfouir de rares talens que leur prodiga la nature. Ceci me ramène au commencement de ma Lettre. Ils ont du génie et du courage, ils sont vifs et pénétrans, il n'y a rien d'honnête et de grand au dessus de leur portée : Mais plus passionnés d'argent que de gloire, pour vivre dans l'abondance ils meurent dans l'obscurité, et laissent à leurs enfans pour tout exemple l'amour des trésors qu'ils leur ont acquis.

Je tiens tout cela des Génevois mêmes ; car ils parlent d'eux fort impartialement. Pour moi, je ne sais comment ils sont chez les autres, mais je les trouve aimables chez eux, et[4] je ne connois qu'un moyen de quitter sans regret Genève. Quel est ce moyen, Cousine? oh! ma foi tu as beau prendre ton air humble ; si tu dis ne l'avoir pas déjà

---

1. Le Brouillon ajoutait : « ô ta France! ta France! elle empoisonne et corrompt tous ses voisins ; elle a plus d'une manière de faire des conquêtes, et ses armes sont moins à craindre que ses mœurs. »

2. Le Brouillon donne d'abord : « on le voit rarement », puis « on ne le voit point ». La Copie personnelle biffe : « on ne le voit point... » et adopte : « on ne le voit guère ».

3. La Copie personnelle donne : « on le voit rarement... »

4. Toute la fin de la lettre est substituée à ce texte du Brouillon : « et je crois, n'en déplaise à notre maître, que j'aimerais encore mieux parler ici de politique que de verser à boire aux grandes barbes du palais ; car j'aime mieux la simplicité de la sagesse que celle de la grossièreté. Je t'avoue que je ne serais pas fâchée de nous voir tous ici rassemblés quelquefois. A la campagne, il faut vivre à Clarens, mais à la ville il faut vivre à Genève. »

deviné, tu ments[1]. C'est après demain que s'embarque la bande joyeuse dans un joli Brigantin appareillé de fête ; car nous avons choisi l'eau à cause de la saison, et pour demeurer tous rassemblés. Nous comptons coucher le même soir à Morges, le lendemain à Lausanne (*) pour la Cérémonie, et le surlendemain.... tu m'entends. Quand tu verras de loin briller des flammes, flotter des banderolles, quand tu entendras ronfler le canon ; cours par toute la maison comme une folle, en criant armes ! armes ! Voici les ennemis ! voici les ennemis[3] !

P. S. Quoique la distribution des logemens entre incontestablement dans les droits de ma charge, je veux bien m'en désister en cette occasion. J'entends seulement que mon Père soit logé chez Milord Edouard à cause des cartes de géographie, et qu'on achève d'en tapisser du haut en bas tout l'appartement.

LETTRE VI

De Mad^e. de Wolmar.

Quel sentiment délicieux j'éprouve en commençant cette lettre ! Voici la première fois de ma vie où j'ai pu vous écrire sans crainte et sans honte. Je m'honore de l'amitié qui nous joint comme d'un retour sans exemple. On étouffe

(*) Comment cela ? Lausanne n'est pas au bord du lac ; il y a du port à la ville une demi-lieue de fort mauvais chemin ; et puis il faut un peu supposer que tous ces jolis arrangemens ne seront point contrariés par le vent (*a*)[2].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Le texte de la Copie personnelle remplace les phrases : « Quel est ce moyen... tu mens. » par : « C'est d'en partir pour se rendre à Clarens. »

2. La fin de la note : « et puis il faut, etc... » manque dans la Copie personnelle.

3. La Copie personnelle ajoutait, puis biffe : « qui vont mettre Clarens au pillage et boire les vins de tout l'univers ».

de grandes passions ; rarement on les épure. Oublier ce qui nous fut cher quand l'honneur le veut, c'est l'effort d'une âme honnête et commune ; mais après avoir été ce que nous fûmes être ce que nous sommes aujourd'hui, voilà le vrai triomphe de la vertu. La cause qui fait cesser d'aimer peut être un vice, celle qui change un tendre amour en une amitié non moins vive ne sauroit être équivoque.

Aurions-nous jamais fait ce progrès par nos seules forces ? Jamais, jamais mon bon ami, le tenter même étoit une témérité. Nous fuir étoit pour nous la première loi du devoir, que rien ne nous eût permis d'enfreindre. Nous nous serions toujours estimés, sans doute ; mais nous aurions cessé de nous voir, de nous écrire ; nous nous serions efforcés de ne plus penser l'un à l'autre, et le plus grand honneur que nous pouvions nous rendre mutuellement étoit de rompre tout commerce entre nous.

Voyez, au lieu de cela, quelle est notre situation présente. En est-il au monde une plus agréable, et ne goûtons-nous pas mille fois le jour le prix des combats qu'elle nous a coûtés ? Se voir, s'aimer, le sentir, s'en féliciter, passer les jours ensemble dans la familiarité fraternelle et dans la paix de l'innocence, s'occuper l'un de l'autre, y penser sans remords, en parler sans rougir, et s'honorer à ses propres yeux du même attachement qu'on s'est si longtems reproché ; voilà le point où nous en sommes. O ami ! quelle carrière d'honneur nous avons déjà parcourue ! Osons nous en glorifier pour savoir nous y maintenir, et l'achever comme nous l'avons commencée.

A qui devons-nous un bonheur si rare ? Vous le savez. J'ai vu votre cœur sensible, plein des bienfaits du meilleur des hommes, aimer à s'en pénétrer ; et comment nous seroient-ils à charge, à vous et à moi ? Ils ne nous imposent point de nouveaux devoirs, ils ne font que nous rendre plus chers ceux qui nous étoient déjà si sacrés. Le seul moyen de reconnoître ses soins est d'en être dignes, et tout leur prix est dans leur succès. Tenons-nous en donc là dans l'effusion de notre zèle. Payons de nos vertus celles de notre bienfaiteur ; voilà tout ce que nous lui devons. Il

a fait assés pour nous et pour lui s'il nous a rendus à nous-mêmes. Absens ou présens, vivans ou morts, nous porterons par tout un témoignage qui ne sera perdu pour aucun des trois.

Je faisois ces réflexions en moi-même quand mon mari vous destinoit l'éducation de ses enfans. Quand Milord Edouard m'annonça son prochain retour et le vôtre, ces mêmes réflexions revinrent et d'autres encore qu'il importe de vous communiquer, tandis qu'il est tems de les faire.

Ce n'est point de moi qu'il est question c'est de vous ; je me crois plus en droit de vous donner des conseils depuis qu'ils sont tout à fait désintéressés et que n'ayant plus ma sûreté pour objet ils ne se rapportent qu'à vous-même. Ma tendre amitié ne vous est pas suspecte, et je n'ai que trop acquis de lumières pour faire écouter mes avis.

Permettez-moi de vous offrir le tableau de l'état où vous allez être, afin que vous examiniez vous-même s'il n'a rien qui vous doive effrayer. O bon jeune homme ! Si vous aimez la vertu, écoutez d'une oreille chaste les conseils de votre amie. Elle commence en tremblant un discours qu'elle voudroit taire ; mais comment le taire sans vous trahir ? sera-t-il temps de voir les objets que vous devez craindre quand ils vous auront égaré ! Non, mon ami, je suis la seule personne au monde assés familière avec vous pour vous les présenter. N'ai-je pas le droit de vous parler au besoin comme une sœur[1], comme une mère ? Ah ! si les leçons d'un cœur honnête étoient capables de souiller le vôtre, il y a longtems que je n'en aurois plus à vous donner.

Votre carrière, dites-vous, est finie. Mais convenez qu'elle est finie avant l'âge. L'amour est éteint ; les sens lui survivent, et leur délire est d'autant plus à craindre que le seul sentiment qui le bornoit n'existant plus, tout est occasion de chute à qui ne tient plus à rien. Un homme ardent et sensible, jeune et garçon, veut être continent et chaste ; il sait, il sent, il l'a dit mille fois, que la force de

1. « Comme une sœur » manque dans le Brouillon.

l'âme qui produit toutes les vertus tient à la pureté qui les nourrit toutes[1]. Si l'amour le préserva des mauvaises mœurs dans sa jeunesse, il veut que la raison l'en préserve dans tous les tems; il connoît pour les devoirs pénibles un prix qui console de leur rigueur, et s'il en coûte des combats quand on veut se vaincre, fera-t-il moins aujourd'hui pour le Dieu qu'il adore qu'il ne fit pour la maîtresse qu'il servit autrefois? Ce sont là, ce me semble, des maximes de votre morale; ce sont donc aussi des règles de votre conduite; car vous avez toujours méprisé ceux qui contens de l'apparence parlent autrement qu'ils n'agissent, et chargent les autres de lourds fardeaux auxquels ils ne veulent pas toucher eux-mêmes.

Quel genre de vie a choisi cet homme sage pour suivre les loix qu'il se prescrit? Moins philosophe encore qu'il n'est vertueux et chrétien, sans doute il n'a point pris son orgueil pour guide: il sait que l'homme est plus libre d'éviter les tentations que de les vaincre, et qu'il n'est pas question de réprimer les passions irritées, mais de les empêcher de naître. Se dérobe-t-il donc aux occasions dangereuses? fuit-il les objets capables de l'émouvoir? fait-il d'une humble défiance de lui-même la sauve-garde de sa vertu? Tout au contraire; il n'hésite pas à s'offrir aux plus téméraires combats. A trente ans il va s'enfermer dans une solitude avec des femmes de son âge[2], dont une lui fut trop chère pour qu'un si dangereux souvenir se puisse effacer, dont l'autre vit avec lui dans une étroitte familiarité, et dont une troisième lui tient encore par les droits qu'ont les bienfaits sur les âmes reconnoissantes[3]. Il va

1. C'est pour le moins un honneur de Rousseau d'avoir été le seul parmi les philosophes à tenir un pareil langage. Il a développé cet éloge de la « pureté» dans l'*Emile* (*Œuvres*, t. II, p. 297 et suiv.) et démontré dans *Rousseau juge de Jean-Jacques* qu'ayant écrit la *Nouvelle Héloïse*, il ne pouvait pas être de ces débauchés dont le sang est « appauvri » et « dépouillé de cet esprit de vie qui du cœur porte au cerveau ces charmantes images d'où naît l'ivresse de l'amour ».

2. La Copie personnelle donne : « A trente-deux ans... avec des femmes plus jeunes que lui ». Sur cette correction, voir l'*Appendice II*, t. I, p. 315.

3. Il s'agit de Fanchon Regard.

s'exposer à tout ce qui peut réveiller en lui des passions mal éteintes ; il va s'enlacer dans les pièges qu'il devroit le plus redouter. Il n'y a pas un raport dans sa situation qui ne dût le faire défier de sa force, et pas un qui ne l'avilît à jamais s'il étoit foible un moment. Où est-elle donc, cette grande force d'âme à laquelle il ose tant se fier ? Qu'a-t-elle fait jusqu'ici qui lui réponde de l'avenir ? Le tira-t-elle à Paris de la maison du colonel ? Est-ce elle qui lui dicta l'été dernier[1] la Scène de Meillerie ? L'a-t-elle bien sauvé cet hiver des charmes d'un autre objet, et ce printems des frayeurs d'un rêve ? S'est-il vaincu pour elle au moins une fois, pour espérer de se vaincre sans cesse ? Il sait, quand le devoir l'exige combattre les passions d'un ami ; mais les siennes ?.... Hélas sur la plus belle moitié de sa vie, qu'il doit penser modestement de l'autre !

On supporte un état violent, quand il passe. Six mois, un an ne sont rien ; on envisage un terme et l'on prend courage. Mais quand cet état doit durer toujours, qui est-ce qui le supporte ? Qui est-ce qui sait triompher de lui-même jusqu'à la mort ? O mon ami ! si la vie est courte pour le plaisir, qu'elle est longue pour la vertu ! Il faut être incessamment sur ses gardes. L'instant de jouir passe et ne revient plus ; celui de mal faire passe et revient sans cesse : On s'oublie un moment, et l'on est perdu. Est-ce dans cet état effrayant qu'on peut couler des jours tranquilles, et ceux mêmes qu'on a sauvés du péril n'offrent-ils pas une raison de n'y plus exposer les autres ?

Que d'occasions peuvent renaitre, aussi dangereuses que celles dont vous avez échappé[2], et qui pis est, non moins imprévues ! Croyez-vous que les monumens à craindre n'existent qu'à Meillerie ? Ils existent par tout où nous sommes ; car nous les portons avec nous. Eh ! vous savez trop qu'une âme attendrie intéresse l'univers entier à sa passion, et que même après la guérison, tous les objets de la nature nous rappellent encore ce qu'on sentit autre-

1. La Copie personnelle porte « l'hiver dernier » puis corrige.

2. Construction courante jusqu'à la fin du XVIII^e s. « *Echaper* prend l'auxiliaire *avoir*. *Il a échapé le* danger, ou *du* danger » (*Dict.* de Féraud, 1787).

fois en les voyant. Je crois pourtant, oui j'ose le croire, que ces périls ne reviendront plus, et mon cœur me répond du vôtre. Mais pour être au dessus d'une lâcheté, ce cœur facile est-il au dessus d'une foiblesse, et suis-je la seule ici qu'il lui en coûtera peut-être de respecter? Songez, St. Preux, que tout ce qui m'est cher doit être couvert de ce même respect que vous me devez; songez que vous aurez sans cesse à porter innnocemment les jeux innocens d'une femme charmante; songez aux mépris éternels que vous auriez mérités, si jamais votre cœur osoit s'oublier un moment, et profaner ce qu'il doit honorer à tant de titres.

Je veux que le devoir, la foi, l'ancienne amitié vous arrêtent; que l'obstacle opposé par la vertu vous ôte un vain espoir, et qu'au moins par raison vous étouffiez des vœux inutiles, serez-vous pour cela délivré de l'empire des sens, et des pièges de l'imagination? Forcé de nous respecter toutes deux et d'oublier en nous notre sexe, vous le verrez dans celles qui nous servent, et en vous abbaissant vous croirez vous justifier: mais serez-vous moins coupable en effet, et la différence des rangs change-t-elle ainsi la nature des fautes? Au contraire vous vous avilirez d'autant plus que les moyens de réussir seront moins honnêtes. Quels moyens! Quoi! vous?.... Ah périsse l'homme indigne qui marchande un cœur, et rend l'amour mercenaire! C'est lui qui couvre la terre des crimes que la débauche y fait commettre. Comment ne seroit pas toujours à vendre celle qui se laisse achetter une fois? et dans l'opprobre où bientôt elle tombe, lequel est l'auteur de sa misère, du brutal qui la maltraitte en un mauvais lieu, ou du séducteur qui l'y traîne, en mettant le premier ses faveurs à prix[1]?

---

1. Voir la n. 2, p. 157. Il semble bien que Rousseau ait été, sinon le premier, tout au moins un des premiers, au XVIII^e^ s., à avoir parlé des prostituées comme de victimes. Ni Montesquieu, ni Diderot, ni Voltaire, ni Mably ne semblent s'être intéressés à ce problème social. Par contre d'Holbach, dans son *Système social* (1773, 3^e^ partie, ch. 10), protestera contre « les lois qui laissent sans châtiment des séducteurs aussi cruels que les assassins les plus déterminés » et qui

Oserai-je ajouter une considération qui vous touchera, si je ne me trompe? Vous avez vu quels soins j'ai pris pour établir ici la règle et les bonnes mœurs; la modestie et la paix y règnent, tout y respire le bonheur et l'innocence. Mon ami, songez à vous, à moi, à ce que nous fûmes, à ce que nous sommes, à ce que nous devons être. Faudra-t-il que je dise un jour en regrettant mes peines perdues; c'est de lui que vient le désordre de ma maison?

Disons tout, s'il est nécessaire, et sacrifions la modestie elle-même au véritable amour de la vertu. L'homme n'est pas fait pour le célibat, et il est bien difficile qu'un état si contraire à la nature n'amène pas quelque désordre public ou caché. Le moyen d'échaper toujours à l'ennemi qu'on porte sans cesse avec soi. Voyez en d'autres pays [1] ces téméraires qui font vœu de n'être pas hommes. Pour les punir d'avoir tenté Dieu, Dieu les abandonne; ils se disent saints et sont déshonnêtes; leur feinte continence n'est que souillure, et pour avoir dédaigné l'humanité, ils s'abbaissent au dessous d'elle. Je comprends qu'il en coûte peu de se rendre difficile sur des loix qu'on n'observe qu'en apparence (*); mais celui qui veut être sincèrement vertueux se sent assés chargé des devoirs de l'homme sans s'en imposer de nouveaux. Voilà, cher St. Preux, la véri-

(*) Quelques hommes sont continens sans mérite, d'autres le sont par vertu, et je ne doute point que plusieurs Prêtres Catholiques ne soient dans ce dernier cas: mais imposer le célibat à un corps aussi nombreux que le Clergé de l'Eglise Romaine, ce n'est pas tant lui deffendre de n'avoir point de femmes, que lui ordonner de se contenter de celles d'autrui. Je suis surpris que dans tout pays où les bonnes mœurs sont encore en estime, les loix et les magistrats tolèrent un vœu si scandaleux [2].

---

abandonnent leurs victimes « à la triste nécessité de persister dans le déréglement ».

1. « En d'autres pays » manque dans le Brouillon. Cette phrase et la suivante, jusqu'à « s'abaissent au-dessous d'elle » sont supprimées dans l'éd. de Paris, ainsi que la note « Quelques hommes... » (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 410, et la réponse de Rousseau, *Œuvres* (9), t. V, pp. 88 et suiv.).

2. La note est, dans la Copie personnelle, d'une écriture prouvant qu'elle a été ajoutée postérieurement à la copie.

table humilité du Chrétien ; c'est de trouver toujours sa tâche au dessus de ses forces, bien loin d'avoir l'orgueil de la doubler. Faites-vous l'application de cette règle, et vous sentirez qu'un état qui devroit seulement allarmer un autre homme doit par mille raisons vous faire trembler. Moins vous craignez, plus vous avez à craindre, et si vous n'êtes point effrayé de vos devoirs, n'espérez pas de les remplir.

Tels sont les dangers qui vous attendent ici. Pensez-y tandis qu'il en est tems. Je sais que jamais de propos délibéré vous ne vous exposerez à mal faire, et le seul mal que je crains de vous est celui que vous n'aurez pas prévu. Je ne vous dis donc pas de vous déterminer sur mes raisons, mais de les peser. Trouvez-y quelque réponse dont vous soyez content et je m'en contente ; osez compter sur vous, et j'y compte. Dites-moi, je suis un ange, et je vous reçois à bras ouverts.

Quoi ! toujours des privations et des peines ! toujours des devoirs cruels à remplir ! toujours fuir les gens qui nous sont chers ! Non, mon aimable ami. Heureux qui peut dès cette vie offrir un prix à la vertu ! J'en vois un digne d'un homme qui sut combattre et souffrir pour elle. Si je ne présume pas trop de moi, ce prix que j'ose vous destiner acquitera tout ce que mon cœur redoit au vôtre, et vous aurez plus que vous n'eussiez obtenu si le Ciel eût béni nos premières inclinations. Ne pouvant vous faire ange vous-même, je vous en veux donner un qui garde votre âme, qui l'épure, qui la ranime, et sous les auspices duquel vous puissiez vivre avec nous dans la paix du séjour céleste. Vous n'aurez pas, je crois, beaucoup de peine à deviner qui je veux dire ; c'est l'objet qui se trouve à peu près établi d'avance dans le cœur qu'il doit remplir un jour, si mon projet réussit.

Je vois toutes les difficultés de ce projet sans en être rebutée ; car il est honnête. Je connois tout l'empire que j'ai sur mon amie et ne crains point d'en abuser en l'exerçant en votre faveur. Mais ses résolutions vous sont connues, et avant de les ébranler je dois m'assurer de vos dispositions, afin qu'en l'exhortant de vous permettre

d'aspirer à elle, je puisse répondre de vous et de vos sentimens ; car si l'inégalité que le sort a mise entre l'un et l'autre vous ôte le droit de vous proposer vous-même, elle permet encore moins que ce droit vous soit accordé sans savoir quel usage vous en pourrez faire.

Je connois toute votre délicatesse, et si vous avez des objections à m'opposer, je sais qu'elles seront pour elle bien plus que pour vous. Laissez ces vains scrupules. Serez-vous plus jaloux que moi de l'honneur de mon amie? Non, quelque cher que vous me puissiez être, ne craignez point que je préfère votre intérêt à sa gloire. Mais autant je mets de prix à l'estime des gens sensés, autant je méprise les jugemens téméraires de la multitude, qui se laisse éblouir par un faux éclat, et ne voit rien de ce qui est honnête. La différence fût elle cent fois plus grande[1], il n'est point de rang auquel les talens et les mœurs n'ayent droit d'atteindre[2], et à quel titre une femme oseroit-elle dédaigner pour époux celui qu'elle s'honore d'avoir pour ami? Vous savez quels sont là-dessus nos principes à toutes deux. La fausse honte, et la crainte du blâme inspirent plus de mauvaises actions que de bonnes, et la vertu ne fait rougir que de ce qui est mal[3].

A votre égard, la fierté que je vous ai quelquefois connue ne sauroit être plus déplacée que dans cette occasion, et ce seroit à vous une ingratitude de craindre d'elle un bienfait de plus. Et puis, quelque difficile que vous puissiez être, convenez qu'il est plus doux et mieux séant de devoir sa fortune à son épouse qu'à son ami ; car on devient le protecteur de l'une et le protégé de l'autre, et quoique l'on puisse dire, un honnête homme n'aura jamais de meilleur ami que sa femme.

Que s'il reste au fond de votre âme quelque répugnance à former de nouveaux engagemens, vous ne pouvez trop vous hâter de la détruire pour votre honneur et pour mon repos ; car je ne serai jamais contente de vous et de moi,

1. Ce début de phrase manque dans la Copie personnelle.

2. La Copie personnelle ajoutait : « et puisqu'il n'y a que l'éducation qui distingue réellement les états, à quel titre... ».

3. Sur le préjugé nobiliaire, voir t. t. II, pp. 215, 251-252.

que quand vous serez en effet tel que vous devez être, et que vous aimerez les devoirs que vous avez à remplir. Eh, mon ami ! je devrois moins craindre cette répugnance qu'un empressement trop relatif à vos anciens penchans[1]. Que ne fais-je point pour m'acquiter auprès de vous ? Je tiens plus que je n'avois promis. N'est-ce pas aussi Julie que je vous donne ? n'aurez-vous pas la meilleure partie de moi-même, et n'en serez-vous pas plus cher à l'autre ? Avec quel charme alors je me livrerai sans contrainte à tout mon attachement pour vous ! Oui, portez-lui la foi que vous m'avez jurée ; que votre cœur remplisse avec elle tous les engagemens qu'il prit avec moi : qu'il lui rende s'il est possible tout ce que vous redevez au mien. O St. Preux ! je lui transmets cette ancienne dette. Souvenez-vous qu'elle n'est pas facile à payer[2].

Voilà, mon ami, le moyen que j'imagine de nous réunir sans danger, en vous donnant dans notre famille la même place que vous tenez dans nos cœurs. Dans le nœud cher et sacré qui nous unira tous, nous ne serons plus entre nous que des sœurs et des frères; vous ne serez plus votre propre ennemi ni le nôtre : les plus doux sentimens devenus légitimes ne seront plus dangereux ; quand il ne faudra plus les étouffer on n'aura plus à les craindre. Loin de résister à des sentimens si charmans, nous en ferons à la fois nos devoirs et nos plaisirs ; c'est alors que nous nous aimerons tous plus parfaitement, et que nous goûterons véritablement réunis les charmes de l'amitié de l'amour et de l'innocence. Que si dans l'emploi dont vous vous chargez le Ciel récompense du bonheur d'être père le soin que vous prendrez de nos enfans, alors vous connoîtrez par vous même le prix de ce que vous aurez fait pour nous. Comblé des vrais biens de l'humanité, vous apprendrez à porter avec plaisir le doux fardeau d'une vie utile à vos proches ; vous sentirez, enfin, ce que la vaine sagesse des méchans

---

1. La phrase donnée par la Copie personnelle est : « Eh ! mon ami, pourquoi cette répugnance ? »

2. Toute la fin, depuis : « Oui, portez lui... » a été remaniée à plusieurs reprises dans la Copie personnelle.

n'a jamais pu croire; qu'il est un bonheur réservé dès ce monde aux seuls amis de la vertu.

Réfléchissez à loisir sur le parti que je vous propose; non pour savoir s'il vous convient, je n'ai pas besoin là-dessus de votre réponse, mais s'il convient à Madame d'Orbe, et si vous pouvez faire son bonheur, comme elle doit faire le vôtre. Vous savez comment elle a rempli ses devoirs dans tous les états de son sexe; sur ce qu'elle est jugez de ce qu'elle a droit d'exiger. Elle aime comme Julie, elle doit être aimée comme elle. Si vous sentez pouvoir la mériter, parlez; mon amitié tentera le reste et se promet tout de la sienne: mais si j'ai trop espéré de vous, au moins vous êtes honnête homme, et vous connoissez sa délicatesse; vous ne voudriez pas d'un bonheur qui lui coûteroit le sien: que votre cœur soit digne d'elle, ou qu'il ne lui soit jamais offert.

Encore une fois, consultez-vous bien. Pesez votre réponse avant de la faire. Quand il s'agit du sort de la vie, la prudence ne permet pas de se déterminer légèrement; mais toute délibération légère est un crime quand il s'agit du destin de l'âme et du choix de la vertu. Fortifiez la vôtre, ô mon bon ami, de tous les secours de la sagesse. La mauvaise honte m'empêcheroit-elle de vous rappeller le plus nécessaire? Vous avez de la Religion; mais j'ai peur que vous n'en tiriez pas tout l'avantage qu'elle offre dans la conduite de la vie, et que la hauteur philosophique ne dédaigne la simplicité du Chrétien. Je vous ai vu sur la prière des maximes que je ne saurois goûter[1]. Selon vous, cet acte d'humilité ne nous est d'aucun fruit, et Dieu nous ayant donné dans la conscience

1. Les arguments que Julie développe dans cette justification de la prière n'ont pas été acceptés par Rousseau. Voir *la Profession de foi du Vicaire savoyard* : « Je le bénis [Dieu] de ses dons, mais je ne le prie pas, etc... » et l'étude de ce passage par M. P. M. Masson, dans son édition [(4ter), pp. 203-204]. Dans sa jeunesse Rousseau faisait (et composait), comme Julie, des *prières de demande*. Puis il n'a plus accepté que les *prières d'hommage* et *d'adoration* que ce texte de la *Profession* n'exclut pas. Se reporter bien entendu à la réponse de Saint-Preux, p. 245 et suiv.

tout ce qui peut nous porter au bien, nous abandonne ensuite à nous-mêmes et laisse agir notre liberté. Ce n'est pas là vous le savez la doctrine de St. Paul [1] ni celle qu'on professe dans notre Eglise. Nous sommes libres, il est vrai, mais nous sommes ignorans, foibles, portés au mal, et d'où nous viendroient la lumière et la force, si ce n'est de celui qui en est la source, et pourquoi les obtiendrions-nous si nous ne daignons pas les demander? Prenez garde, mon ami, qu'aux idées sublimes que vous vous faites du grand Etre, l'orgueil humain ne mêle des idées basses qui se rapportent à l'homme, comme si les moyens qui soulagent notre foiblesse convenoient à la puissance divine, et qu'elle eût besoin d'art comme nous pour généraliser les choses, afin de les traitter plus facilement. Il semble, à vous entendre, que ce soit un embarras pour elle de veiller sur chaque individu; vous craignez qu'une attention partagée et continuelle ne la fatigue, et vous trouvez bien plus beau qu'elle fasse tout par des loix générales, sans doute parce qu'elles lui coûtent moins de soin. O grands Philosophes, que Dieu vous est obligé de lui fournir ainsi des méthodes comodes, et de lui abréger le travail [2]!

A quoi bon lui rien demander, dites-vous encore, ne connoît-il pas tous nos besoins? N'est-il pas notre Père pour y pourvoir? Savons-nous mieux que lui ce qu'il

1. La Copie personnelle donne: « la doctrine de l'Evangile ». Il n'y a nulle part chez saint Paul de distinction entre la « prière d'hommage » et la « prière de demande ». Mais saint Paul reconnaît implicitement l'utilité de la prière, puisqu'il recommande de prier « sans cesse » (I Thess. V, 17), « en tous temps » (Ephes. VI, 17), etc... Les théologiens ont discuté d'ailleurs sur le sens de *sans cesse, en tous temps*.

2. Cette défiance des lois générales était aussi celle de Rousseau. Voir la *Profession de foi* : « S'il faut admettre des lois générales dont je n'aperçois point les rapports essentiels avec la matière, de quoi serai-je avancé? etc... » et l'étude du divertissement par P. M. Masson (4ter), pp. 105 et suiv. Il partage cette défiance avec des écrivains tels que Pluche, dans son *Histoire du Ciel*, et reproche à Newton comme à Descartes de donner les lois du mouvement sans expliquer la naissance du mouvement. Il faut supposer, au-dessus des tourbillons ou de la gravitation, une volonté qui « meut l'univers et anime la nature ».

nous faut, et voulons-nous notre bonheur plus véritablement qu'il ne le veut lui-même? Cher St. Preux, que de vains sophismes! Le plus grand de nos besoins, le seul auquel nous pouvons pourvoir, est celui de sentir nos besoins, et le premier pas pour sortir de notre misère est de la connoître. Soyons humbles pour être sages; voyons notre foiblesse, et nous serons forts. Ainsi s'accorde la justice avec la clémence; ainsi règnent à la fois la grâce et la liberté. Esclaves par notre foiblesse nous sommes libres par la prière; car il dépend de nous de demander et d'obtenir la force qu'il ne dépend pas de nous d'avoir par nous-mêmes[1].

Apprenez donc à ne pas prendre toujours conseil de vous seul dans les occasions difficiles, mais de celui qui joint le pouvoir à la prudence, et sait faire le meilleur parti du parti qu'il nous fait préférer. Le grand défaut de la sagesse humaine, même de celle qui n'a que la vertu pour objet, est un excès de confiance qui nous fait juger de l'avenir par le présent, et par un moment de la vie entière. On se sent ferme un instant et l'on compte n'être jamais ébranlé. Plein d'un orgueil que l'expérience confond tous les jours, on croit n'avoir plus à craindre un piège une fois évité. Le modeste langage de la vaillance est, je fus brave un tel jour; mais celui qui dit, je suis brave, ne sait ce qu'il sera demain, et tenant pour sienne une valeur qu'il ne s'est pas donnée, il mérite de la perdre au moment de s'en servir.

Que tous nos projets doivent être ridicules, que tous nos raisonnemens doivent être insensés devant l'Etre pour qui les tems n'ont point de succession ni les lieux de distance! Nous comptons pour rien ce qui est loin de nous, nous ne voyons que ce qui nous touche: quand nous aurons changé de lieu nos jugemens seront tout contraires, et ne seront pas mieux fondés. Nous réglons l'avenir sur ce qui nous convient aujourd'hui, sans savoir s'il nous conviendra demain; nous jugeons de nous comme étant toujours les mêmes, et nous changeons tous les jours. Qui

1. Sur la liberté et la grâce, voir la réponse de Saint-Preux, p. 246.

sait si nous aimerons ce que nous aimons, si nous voudrons ce que nous voulons, si nous serons ce que nous sommes, si les objets étrangers et les altérations de nos corps n'auront pas autrement modifié nos âmes, et si nous ne trouverons pas notre misère dans ce que nous aurons arrangé pour notre bonheur? Montrez-moi la règle de la sagesse humaine, et je vais la prendre pour guide. Mais si sa meilleure leçon est de nous apprendre à nous défier d'elle, recourons à celle qui ne trompe point et faisons ce qu'elle nous inspire. Je lui demande d'éclairer mes conseils, demandez-lui d'éclairer vos résolutions. Quelque parti que vous preniez, vous ne voudrez que ce qui est bon et honnête; je le sais bien: Mais ce n'est pas assés encore; il faut vouloir ce qui sera toujours; et ni vous ni moi n'en sommes les juges.

LETTRE VII

Réponse.

Julie! une lettre de vous!.... après sept ans de silence[1].... oui c'est elle; je le vois, je le sens: mes yeux méconnoîtroient-ils des traits que mon cœur ne peut oublier? Quoi? vous vous souvenez de mon nom? vous le savez encore écrire?.... en formant ce nom (*) votre main n'a-t-elle point tremblé?.... Je m'égare, et c'est votre faute. La forme, le pli, le cachet, l'addresse, tout dans cette lettre m'en rappelle de trop différentes. Le cœur et la main semblent se contredire. Ah! deviez-vous

(*) On a dit que *St. Preux* étoit un nom controuvé. Peut-être le véritable étoit il sur l'addresse (*a*)[2].

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

---

1. La Copie personnelle donnait d'abord « six ans ». Sur cette correction, voir *Appendice II*, t. I, p. 314.

2. La note manque dans le Brouillon et dans la Copie personnelle.

employer la même écriture pour tracer d'autres sentimens?

Vous trouverez, peut-être que songer si fort à vos anciennes lettres, c'est trop justifier la dernière. Vous vous trompez. Je me sens bien; je ne suis plus le même, ou vous n'êtes plus la même; et ce qui me le prouve est qu'excepté les charmes et la bonté, tout ce que je retrouve en vous de ce que j'y trouvois autrefois m'est un nouveau sujet de surprise. Cette observation répond d'avance à vos craintes. Je ne me fie point à mes forces, mais au sentiment qui me dispense d'y recourir. Plein de tout ce qu'il faut que j'honore en celle que j'ai cessé d'adorer, je sais à quels respects doivent s'élever mes anciens hommages[1]. Pénétré de la plus tendre reconnoissance, je vous aime autant que jamais, il est vrai; mais ce qui m'attache le plus à vous est le retour de ma raison. Elle vous montre à moi telle que vous êtes; elle vous sert mieux que l'amour même. Non, si j'étois resté coupable vous ne me seriez pas aussi chère[2].

Depuis que j'ai cessé de prendre le change et que le pénétrant Wolmar m'a éclairé sur mes vrais sentimens j'ai mieux appris à me connoître, et je m'allarme moins de ma foiblesse. Qu'elle abuse mon imagination, que cette erreur me soit douce encore, il suffit pour mon repos qu'elle ne puisse plus vous offenser, et la chimère qui m'égare à sa poursuite me sauve d'un danger réel.

O Julie! il est des impressions éternelles que le tems ni les soins n'effacent point. La blessure guérit, mais la marque reste, et cette marque est un sceau respecté qui préserve le cœur d'une autre atteinte. L'inconstance et l'amour sont incompatibles: l'amant qui change, ne change pas;

---

1. La phrase « Je sais à quels respects doivent s'élever mes anciens hommages » manque dans le Brouillon. Elle est ajoutée en marge dans la Copie personnelle.

2. Dans la marge de ce paragraphe, Rousseau (Brouillon) a inscrit ce passage qu'on ne peut pas rapporter exactement à un développement de la lettre: « que ne donnerait-on pas quand on rentre dans la carrière de la vertu pour commencer de vivre et pour n'avoir point à porter le poids de son existence passée? »; puis cet autre, qui se rattache au début: « elle songe à moi dans mon absence; elle s'intéresse à mon bonheur, à ma vertu ».

il commence ou finit d'aimer. Pour moi, j'ai fini; mais en cessant d'être à vous, je suis resté sous votre garde. Je ne vous crains plus ; mais vous m'empêchez d'en craindre une autre. Non, Julie, non, femme respectable, vous ne verrez jamais en moi que l'ami de votre personne et l'amant de vos vertus : mais nos amours, nos premières et uniques amours ne sortiront jamais de mon cœur. La fleur de mes ans ne se flétrira point dans ma mémoire. Dussai-je vivre des siècles entiers, le doux tems de ma jeunesse ne peut ni renaître pour moi, ni s'effacer de mon souvenir. Nous avons beau n'être plus les mêmes, je ne puis oublier ce que nous avons été[1]. Mais parlons de votre Cousine.

Chère Amie, il faut l'avouer : depuis que je n'ose plus contempler vos charmes, je deviens plus sensible aux siens. Quels yeux peuvent errer toujours de beautés en beautés sans jamais se fixer sur aucune? Les miens l'ont revue avec trop de plaisir peut-être, et depuis mon éloignement ses traits déjà gravés dans mon cœur y font une impression plus profonde[2]. Le sanctuaire est fermé, mais son image est dans le temple. Insensiblement je deviens pour elle ce que j'aurois été si je ne vous avois jamais vue, et il n'appartenoit qu'à vous seule de me faire sentir la différence de ce qu'elle m'inspire à l'amour. Les sens, libres de cette passion terrible se joignent au doux sentiment de l'amitié. Devient-elle amour pour cela? Julie, ah quelle différence ! Où est l'enthousiasme? où est l'idolâtrie? Où sont ces divins égaremens de la raison, plus brillans, plus sublimes, plus forts, meilleurs cent fois que la raison même[3]? Un feu passager m'embrase, un

1. Tout ce passage depuis : « Non, Julie, non... » manque dans le Brouillon. Il est inscrit en marge de la Copie personnelle. Rousseau l'avait rédigé puis effacé en marge du paragraphe qu'on trouvera plus loin (« Avant d'achever cette lettre... », p. 243). Il était donc incertain sur la place qu'il devait lui donner.

2. Dans la marge du Brouillon, Rousseau inscrit ici cette phrase qu'on ne peut rattacher à aucun développement de la lettre : « elles embrasent et dévorent l'âme; les peines l'amusent et la séduisent ».

3. Les mêmes mots n'ont pas toujours chez Rousseau exactement le même sens. Il l'a d'ailleurs avoué : « Il est impossible dans un

délire d'un moment me saisit, me trouble, et me quite. Je retrouve entre elle et moi deux amis qui s'aiment tendrement et qui se le disent. Mais deux amans s'aiment-ils l'un l'autre? Non; *vous* et *moi* sont des mots proscrits de leur langue; ils ne sont plus deux, ils sont un.

Suis-je donc tranquille en effet? Comment puis-je l'être? Elle est charmante, elle est votre amie et la mienne: la reconnoissance m'attache à elle; elle entre dans mes souvenirs les plus doux; que de droits sur une âme sensible, et comment écarter un sentiment plus tendre de tant de sentimens si bien dûs! Hélas! il est dit qu'entre elle et vous, je ne serai jamais un moment paisible!

Femmes; femmes! objets chers et funestes, que la nature orna pour notre supplice, qui punissez quand on vous brave, qui poursuivez quand on vous craint, dont la haine et l'amour sont également nuisibles, et qu'on ne peut ni rechercher ni fuir impunément! Beauté, charme, attrait, simpathie! être ou chimère inconcevable, abîme de douleurs et de voluptés! beauté, plus terrible aux mortels que l'élément où l'on t'a fait naître, malheureux qui se livre à ton calme trompeur! C'est toi qui produis les

---

long ouvrage de donner toujours les mêmes sens aux mêmes mots... » (*Emile, Œuvres*, t. II, p. 76). Il en est ainsi des mots *vertu, nature*, etc... et *raison*. Son système s'élève constamment contre une certaine sorte de *raison*, celle des philosophes que toute la *Profession de foi du Vicaire savoyard* combat. Mais il accepte une autre *raison* dont le sens est tout proche pour lui de celui du mot *conscience* : « les plus grandes idées de la Divinité nous viennent par la raison seule. Voyez le spectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement... (*Emile, Œuvres*, t. II, p. 267). — De tous les sophistes, notre propre raison est presque toujours celui qui nous abuse le moins (*Nouv. Héloïse*, partie I, lettre 12) ». Une lettre à Sophie précise la distinction qu'il faut faire entre le raisonnement et la raison (Streckeisen-Moultou, *Œuvres et Corr. inéd.*, p. 145). Ainsi s'explique que l'amour puisse devenir ici un « divin égarement de la raison ». M. de Wolmar avait tenu le même langage et avoué la supériorité de la passion sur la seule raison (Cf. *supra*, p. IV, lettre 12). Voir également sur les sens du mot raison, p. 245, n, 3 et 246, n. 2.

tempêtes qui tourmentent le genre humain[1]. O Julie! ô

1. Voici la rédaction dans le Brouillon, de cette apostrophe célèbre aux femmes (les parenthèses sont les mots biffés) : « F. f. objets chers et (funestes) (nuisibles) funestes que la nature orna (a parés) pour notre supplice, qui (tourmentez) punissez quand (celui qui) on vous brave, qui (tyrannisez) (tourmentez) désolez quand (celui qui) on vous craint, qui perdez celui qui vous cherche, qui poursuivez celui qui vous évite, dont la haine (ou) (et) et l'amour (sont également terribles) sont également (funestes) nuisibles (expose au même risque) et qu'on ne peut ni fuir ni suivre impunément. (Grâce) Beauté (fatale) trompeuse plus (dangereuse) (fatale) nuisible aux mortels que (la) l'élément où l'on t'a (fit) fait naître, c'est toi qui produis toutes les tempêtes qui tourmentent le genre humain. » En outre, Rousseau a inscrit plus bas, en marge du paragraphe : *Dans cet état qu'ai-je à craindre...*, ce passage : « sexe orgueilleux qui ne comptes que tes peines. Ah, jette un œil d'équité sur tes victimes et vois où sont les maux dont il faut gémir ».

La rédaction de la Copie personnelle offre encore les corrections suivantes (les parenthèses sont les mots biffés, les [ ] les adjonctions en marge) : « ... qui (désolez poursuivez qui perdez celui ceux qui vous cherchent qui poursuivez cherchez celui ceux qui vous fuient évitent)... et qu'on ne peut ni fuir ni (suivre) chercher impunément ! [Beauté, charme, etc... de douleurs et de voluptés]... beauté (trompeuse)... [malheureux qui se livre à ton calme trompeur]. C'est toi qui produis les plus horribles tempêtes... »

Il est incontestable que la plupart des corrections sont faites non pour le sens, mais pour le rythme. M. P. M. Masson a étudié le rythme de la version définitive dans un article sur *La Prose métrique dans la Nouvelle Héloïse* (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. V, p. 264 et suiv.). Je crois, comme lui, qu'il y a là un véritable fragment de poème en prose. Le poème en prose, fort discuté depuis *Télémaque*, était toujours fort à la mode (Voir mon *Sentiment de la nature en France de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre* (26), p. 408) ; et Rousseau en a écrit un (*Le lévite d'Ephraïm*). Mais les lois cachées du rythme de cette prose métrique sont fort subtiles et il serait dangereux de trop vouloir préciser, comme l'a fait M. Masson, les intentions de Rousseau. Ses corrections établissent deux octosyllabes (après des tâtonnements trop nombreux pour être un calcul de syllabes) : *qui punissez quand on vous brave — qui poursuivez quand on vous craint* (au lieu de : *qui tourmentez celui qui vous brave, qui tyrannisez celui qui vous craint*). Mais elles suppriment deux alexandrins en écrivant : *dont la haine et l'amour sont également nuisibles* et *qu'on ne peut ni rechercher ni fuir impunément* (au lieu de : *dont la haine et l'amour expose au même risque — et qu'on ne peut ni fuir ni suivre impunément*) ; et pourtant Rousseau laisse un autre alexandrin : *malheureux qui se livre à ton calme trompeur.*

La *Correspondance secrète* dite de Métra a publié en 1783 des *Vers*

Claire ! que vous me vendez cher cette amitié cruelle[1] dont vous osez vous vanter à moi[2] !.... J'ai vécu dans l'orage et c'est toujours vous qui l'avez excité ; mais quelles agitations diverses vous avez fait éprouver à mon cœur ! Celles du lac de Genève ne ressemblent pas plus aux flots du vaste océan. L'un n'a que des ondes vives et courtes dont le perpétuel tranchant agite, émeut, sumerge quelquefois, sans jamais former de longs cours. Mais sur la mer tranquille en apparence, on se sent élevé, porté doucement et loin par un flot lent et presque insensible ; on croit ne pas sortir de la place, et l'on arrive au bout du monde.

Telle est la différence de l'effet qu'ont produit sur moi vos attraits et les siens. Ce premier cet unique amour qui fit le destin de ma vie et que rien n'a pu vaincre que lui même, étoit né sans que je m'en fusse apperçu ; il m'entraînoit que je l'ignorois encore : je me perdis sans croire m'être égaré. Durant le vent j'étois au Ciel ou dans les abîmes ; le calme vient, je ne sais plus où je suis. Au contraire, je vois je sens mon trouble auprès d'elle, et me le figure plus grand qu'il n'est ; j'éprouve des transports passagers et sans suite, je m'emporte un moment et suis paisible un moment après : l'onde tourmente en vain le

---

attribués à J. J. Rousseau sur la femme, recueillis dans les *Œuvres* (t. VI, p. 28) et qui sont évidemment imités de ce passage :

> Objet séduisant et funeste
> Que j'adore et que je déteste, etc...

M. Th. Dufour estime qu'ils ne sont pas de Rousseau. M. P. M. Masson (dans l'article cité) incline à les croire authentiques et y verrait un « poème » dont Rousseau se serait souvenu en écrivant la *Nouvelle Héloïse*. Le Brouillon ne semble pas confirmer cette hypothèse ; ou du moins on n'y trouve aucune expression différente du texte définitif qui soit identique au texte des vers, ou même en puisse sembler l'écho. L'authenticité reste très douteuse.

1. Le Brouillon porte : « amitié si parfaite ».

2. Julie ne répond pas à cette apostrophe aux femmes et à ces plaintes sur l'amitié cruelle, mais Rousseau semble avoir songé à cette réponse. Il a inscrit en marge de ce passage (Brouillon) : « Ingrat, compte les maux que tu m'as faits, les larmes que tu m'as coûtées. »

vaisseau, le vent n'enfle point les voiles ; mon cœur content de ses charmes ne leur prête point son illusion ; je la vois plus belle que je ne l'imagine, et je la redoute plus de près que de loin[1] ; c'est presque l'effet contraire à celui qui me vient de vous, et j'éprouvois constamment l'un et l'autre à Clarens.

Depuis mon départ, il est vrai qu'elle se présente à moi quelquefois avec plus d'empire. Malheureusement, il m'est difficile de la voir seule. Enfin je la vois, et c'est bien assés ; elle ne m'a pas laissé de l'amour, mais de l'inquiétude.

Voilà fidèlement ce que je suis pour l'une et pour l'autre. Tout le reste de votre sexe ne m'est plus rien ; mes longues peines me l'ont fait oublier ;

E fornito 'l mio tempo a mezzo gli anni[2].

Le malheur m'a tenu lieu de force pour vaincre la nature et triompher des tentations. On a peu de désirs quand on souffre, et vous m'avez appris à les éteindre en leur résistant. Une grande passion malheureuse est un grand moyen de sagesse. Mon cœur est devenu, pour ainsi dire, l'organe de tous mes besoins[3] ; je n'en ai point quand il est tranquille. Laissez-le en paix l'une et l'autre, et désormais il l'est pour toujours.

Dans cet état qu'ai-je à craindre de moi-même, et par quelle précaution cruelle voulez-vous m'ôter mon bonheur pour ne pas m'exposer à le perdre? Quel caprice de m'avoir fait combattre et vaincre, pour m'enlever le prix après la victoire ! N'est-ce pas vous qui rendez blâmable un danger bravé sans raison? Pourquoi m'avoir appellé

1. La phrase : « Je la vois plus belle... de près que de loin » a remplacé cette phrase du Brouillon : « elle est ma maîtresse quand je la vois et mon amie dans son absence. » En outre Rousseau avait inscrit dans la marge : « Toute aimable qu'elle est l'illusion du cœur manque à ses charmes. » Dans la Copie personnelle, toute la phrase depuis : « mon cœur content .. » est très remaniée.

2. La citation manque dans le Brouillon. Je n'en ai pas trouvé l'auteur.

3. Le Brouillon ajoute ces mots : « le devoir a beau les lui refuser, je n'en, etc... ».

près de vous avec tant de risques, ou pourquoi m'en bannir quand je suis digne d'y rester? Deviez-vous laisser prendre à votre mari tant de peine à pure perte? Que ne le faisiez vous renoncer à des soins que vous aviez résolu de rendre inutiles! que ne lui disiez-vous, laissez-le au bout du monde, puisqu'aussi bien je l'y veux renvoyer? Hélas! plus vous craignez pour moi, plus il faudroit vous hâter de me rappeller. Non, ce n'est pas près de vous qu'est le danger, c'est en votre absence, et je ne vous crains qu'où vous n'êtes pas. Quand cette redoutable Julie me poursuit, je me réfugie auprès de Madame de Wolmar et je suis tranquille; où fuirai-je si cet azile m'est ôté? Tous les tems tous les lieux me sont dangereux loin d'elle; par tout je trouve Claire ou Julie. Dans le passé, dans le présent l'une et l'autre m'agite à son tour; ainsi mon imagination toujours troublée ne se calme qu'à votre vue, et ce n'est qu'auprès de vous que je suis en sûreté contre moi. Comment vous expliquer le changement que j'éprouve en vous abordant? Toujours vous exercez le même empire, mais son effet est tout opposé; en réprimant les transports que vous causiez autrefois, cet empire est plus grand plus sublime encore; la paix la sérénité succède au trouble des passions; mon cœur toujours formé sur le vôtre aima comme lui, et devient paisible à son exemple[1]. Mais ce repos passager n'est qu'une trêve, et j'ai beau m'élever jusqu'à vous en votre présence; je retombe en moi-même en vous quittant. Julie, en vérité je crois avoir deux âmes, dont la bonne est en dépôt dans vos mains. Ah voulez vous me séparer d'elle[2]?

Mais les erreurs des sens vous allarment? vous craignez les restes d'une jeunesse éteinte par les ennuis? vous craignez pour les jeunes personnes qui sont sous votre garde? vous craignez de moi ce que le sage Wolmar n'a pas

1. Rousseau a inscrit dans le Brouillon, en marge de ce passage : « Vous ne m'appelez jamais mon ami que je ne me dise en moi-même : ah! souviens-toi de ne jamais rien faire ni penser qui te rende indigne d'un si beau titre. »

2. Rousseau n'a jamais fait valoir d'arguments de ce genre quand Mme d'Houdetot s'est insensiblement éloignée de lui.

craint ! O Dieu ! que toutes ces frayeurs m'humilient[1] ! Estimez-vous donc votre ami moins que le dernier de vos gens ? Je puis vous pardonner de mal penser de moi, jamais de ne vous pas rendre à vous-même l'honneur que vous vous devez. Non non, les feux dont j'ai brûlé m'ont purifié ; je n'ai plus rien d'un homme ordinaire. Après ce que je fus, si je pouvois être vil un moment, j'irois me cacher au bout du monde, et ne me croirois jamais assés loin de vous.

Quoi ! je troublerois cet ordre aimable que j'admirois avec tant de plaisir ? Je souillerois ce séjour d'innocence et de paix que j'habitois avec tant de respect ? Je pourrois être assés lâche... eh comment le plus corrompu des hommes ne seroit-il pas touché d'un si charmant tableau ? comment ne reprendroit-il pas dans cet azile l'amour de l'honnêteté ? Loin d'y porter ses mauvaises mœurs, c'est là qu'il iroit s'en défaire.... qui ? moi, Julie, moi ?... si tard ?.... sous vos yeux ?.... Chère amie, ouvrez-moi votre maison sans crainte ; elle est pour moi le temple de la vertu ; par tout j'y vois son simulacre[2] auguste, et ne puis servir qu'elle auprès de vous. Je ne suis pas un ange, il est vrai ; mais j'habiterai leur demeure, j'imiterai leurs exemples ; on les fuit quand on ne leur veut pas ressembler.

Vous le voyez, j'ai peine à venir au point principal de votre Lettre, le premier auquel il faloit songer, le seul dont je m'occuperois si j'osois prétendre au bien qu'il m'annonce. O Julie ! âme bienfaisante, amie incomparable ! en m'offrant la digne moitié de vous-même, et le plus précieux trésor qui soit au monde après vous, vous

1. Rousseau a inscrit dans la marge du Brouillon du paragraphe précédent ces lignes qui auraient pu prendre place dans ce développement : « je ne serai jamais un moment de ma vie sans eux, sans lui, sans elle ou sans vous. Qu'aurai-je donc à craindre de moi. »

2. *Simulacre* ne semble pas avoir eu au XVIII^e^ s. un sens différent de celui qu'il a aujourd'hui : « Image, statue, idole, représentation d'une fausse divinité... » (*Dict. de l'Académie*, 1762). Le *Dict.* de Féraud accepte le même sens. Le sens étymologique de *statue*, sans idée défavorable, ne semble pas non plus avoir été usité au XVII^e^ s. C'est donc une audace ou inadvertance de Rousseau.

faites plus s'il est possible, que vous ne fîtes jamais pour moi. L'amour, l'aveugle amour put vous forcer à vous donner, mais donner votre amie est une preuve d'estime non suspecte. Dès cet instant je crois vraiment être homme de mérite; car je suis honoré de vous; mais que le témoignage de cet honneur m'est cruel! En l'acceptant, je le démentirois, et pour le mériter il faut que j'y renonce. Vous me connoissez; jugez-moi. Ce n'est pas assés que votre adorable Cousine soit aimée; elle doit l'être comme vous, je le sais; le sera-t-elle? le peut-elle être? et dépend il de moi de lui rendre sur ce point ce qui lui est dû? Ah si vous vouliez m'unir avec elle que ne me laissiez-vous un cœur à lui donner, un cœur auquel elle inspirât des sentimens nouveaux dont il lui pût offrir les prémices! En est-il un moins digne d'elle que celui qui sut vous aimer[1]? Il faudroit avoir l'âme libre et paisible du bon et sage d'Orbe pour s'occuper d'elle seule à son exemple. Il faudroit le valoir pour lui succéder; autrement la comparaison de son ancien état lui rendroit le dernier plus insupportable, et l'amour foible et distrait d'un second époux loin de la consoler du premier le lui feroit regretter davantage. D'un ami tendre et reconnoissant elle auroit fait un mari vulgaire. Gagneroit-elle à cet échange? elle y perdroit doublement. Son cœur délicat et sensible sentiroit trop cette perte, et moi comment supporterois-je le spectacle continuel d'une tristesse dont je serois cause, et dont je ne pourrois la guérir; Hélas! j'en mourrois de douleur même avant elle. Non Julie, je ne ferai point mon bonheur aux dépends du sien. Je l'aime trop pour l'épouser.

Mon bonheur? Non. Serois-je heureux moi-même en

---

1. Ce passage avait d'abord été rédigé plus haut dans le Brouillon, en marge du § qui commence par : « Chère amie, il faut l'avouer, depuis que je n'ose plus... », sous cette forme : « il lui faut un cœur qui n'ait aimé qu'elle, un cœur au moins auquel elle inspire quelque sentiment nouveau dont il lui puisse offrir les prémices. Le moins digne d'elle est celui qui put vous aimer ». On trouve en outre, dans la marge du paragraphe même, ces lignes : « que la part qu'elle en a lui suffise, elle ne peut pas plus augmenter que lui être ôtée ».

ne la rendant pas heureuse? l'un des deux peut-il se faire un sort exclusif dans le mariage? les biens les maux n'y sont-ils pas communs malgré qu'on en ait, et les chagrins qu'on se donne l'un à l'autre ne retombent-ils pas toujours sur celui qui les cause? Je serois malheureux par ses peines sans être heureux pas ses bienfaits. Grâces, beauté, mérite, attachement, fortune, tout concourroit à ma félicité; mon cœur, mon cœur seul empoisonneroit tout cela, et me rendroit misérable au sein du bonheur[1].

Si mon état présent est plein de charme auprès d'elle, loin que ce charme pût augmenter par une union plus étroite, les plus doux plaisirs que j'y goûte me seroient ôtés. Son humeur badine peut laisser un aimable essor à son amitié, mais c'est quand elle a des témoins de ses caresses. Je puis avoir quelque émotion trop vive auprès d'elle, mais c'est quand votre présence me distrait de vous. Toujours entre elle et moi dans nos tête-à-têtes, c'est vous qui nous les rendez délicieux. Plus notre attachement augmente, plus nous songeons aux chaînes qui l'ont formé; le doux lien de notre amitié se resserre, et nous nous aimons pour parler de vous[2]. Ainsi mille souvenirs chers à votre amie, plus chers à votre ami, les réunissent; unis par d'autres nœuds, il y faudra renoncer. Ces souvenirs trop charmans ne seroient-ils pas autant d'infidélités envers elle? et de quel front prendrois-je une épouse respectée et chérie pour confidente des outrages que mon cœur lui feroit malgré lui? Ce cœur n'oseroit donc plus s'épancher dans le sien, il se fermeroit à son abord. N'osant plus lui parler de vous[3], bientôt je ne lui parlerois plus de moi. Le devoir, l'honneur, en m'imposant pour elle une réserve nouvelle me rendroient ma femme étrangère, et je n'aurois plus ni guide ni conseil pour éclairer mon âme et corriger mes erreurs. Est-ce là l'hommage qu'elle

1. Le § et le début du § suivant ont des remaniements de style importants dans le Brouillon.

2. La phrase : « le doux lien... parler de vous » manque dans le Brouillon.

3. La Copie personnelle donne : « Ne pouvant lui parler que d'elle. »

doit attenddre ? Est-ce là le tribut de tendresse et de reconnaissance que j'irois lui porter? Est-ce ainsi que je ferois son bonheur et le mien?

Julie, oubliâtes-vous mes sermens avec les vôtres? Pour moi, je ne les ai point oubliés. J'ai tout perdu ; ma foi seule m'est restée ; elle me restera jusqu'au tombeau. Je n'ai pu vivre à vous ; je mourrai libre. Si l'engagement en étoit à prendre, je le prendrois aujourd'hui : Car si c'est un devoir de se marier, un devoir plus indispensable encore est de ne faire le malheur de personne, et tout ce qui me reste à sentir en d'autres nœuds, c'est l'éternel regret de ceux auxquels j'osai prétendre. Je porterois dans ce lien sacré l'idée de ce que j'espérois y trouver une fois. Cette idée seroit mon supplice et celui d'une infortunée. Je lui demanderois compte des jours heureux que j'attendis de vous. Quelles comparaisons j'aurois à faire ! Quelle femme au monde les pourroit soutenir ? Ah ! comment me consolerois-je à la fois de n'être pas à vous, et d'être à une autre ?

Chère amie, n'ébranlez point des résolutions dont dépend le repos de mes jours ; ne cherchez point à me tirer de l'anéantissement où je suis tombé ; de peur qu'avec le sentiment de mon existence je ne reprenne celui de mes maux, et qu'un état violent ne rouvre toutes mes blessures. Depuis mon retour j'ai senti sans m'en allarmer l'intérêt plus vif que je prenois à votre amie ; car je savois bien que l'état de mon cœur ne lui permettroit jamais d'aller trop loin, et voyant ce nouveau goût ajouter à l'attachement déjà si tendre que j'eus pour elle dans tous les tems, je me suis félicité d'une émotion qui m'aidoit à prendre le change, et me faisoit supporter votre image avec moins de peine. Cette émotion a quelque chose des douceurs de l'amour et n'en a pas les tourmens. Le plaisir de la voir n'est point troublé par le désir de la posséder ; content de passer ma vie entière comme j'ai passé cet hiver, je trouve entre vous deux cette situation paisible (*) et douce qui tempère l'austérité de la vertu et

(*) Il a dit précisément le contraire quelques pages auparavant. Le

rend ses leçons aimables. Si quelque vain transport m'agite un moment, tout le réprime et le fait taire : j'en ai trop vaincu de plus dangereux pour qu'il m'en reste aucun à craindre. J'honore votre amie comme je l'aime, et c'est tout dire. Quand je ne songerois qu'à mon intérêt, tous les droits de la tendre amitié me sont trop chers auprès d'elle pour que je m'expose à les perdre en cherchant à les étendre, et je n'ai pas même eu besoin de songer au respect que je lui dois pour ne jamais lui dire un seul mot dans le tête-à-tête, qu'elle eût besoin d'interpréter ou de ne pas entendre. Que si peut-être elle a trouvé quelquefois un peu trop d'empressement dans mes manières, sûrement elle n'a point vu dans mon cœur la volonté de le témoigner. Tel que je fus six mois auprès d'elle, tel je serai toute ma vie. Je ne connois rien après vous de si parfait qu'elle ; mais fût-elle plus parfaite que vous encore, je sens qu'il faudroit n'avoir jamais été votre amant pour pouvoir devenir le sien.

Avant d'achever cette lettre, il faut vous dire ce que je pense de la vôtre. J'y trouve avec toute la prudence de la vertu, les scrupules d'une âme craintive qui se fait un devoir de s'épouvanter, et croit qu'il faut tout craindre pour se garantir de tout. Cette extrême timidité a son danger ainsi qu'une confiance excessive. En nous montrant sans cesse des monstres où il n'y en a point, elle nous épuise à combattre des chimères, et à force de nous effaroucher sans sujet, elle nous tient moins en garde contre les périls véritables et nous les laisse moins discerner. Relisez quelquefois la lettre que Milord Edouard vous écrivit l'année dernière au sujet de votre mari ; vous y trouverez de bons avis à votre usage à plus d'un égard. Je ne blâme point votre dévotion, elle est touchante, aimable et douce comme vous, elle doit plaire à votre mari même. Mais prenez garde qu'à force de vous rendre

pauvre philosophe entre deux jolies femmes me paroît dans un plaisant embarras. On diroit qu'il veut n'aimer ni l'une ni l'autre, afin de les aimer toutes deux [1].

1. La note manque dans la copie personnelle.

timide et prévoyante elle ne vous mène au quiétisme par une route opposée, et que vous montrant par tout du risque à courir, elle ne vous empêche enfin d'acquiescer à rien[1]. Chère amie, ne savez-vous pas que la vertu est un état de guerre, et que pour y vivre on a toujours quelque combat à rendre contre soi? Occupons-nous moins des dangers que de nous, afin de tenir notre âme prette à tout évènement. Si chercher les occasions c'est mériter d'y succomber, les fuir avec trop de soin c'est souvent nous refuser à de grands devoirs, et il n'est pas bon de

1. On sait quelle était l'admiration profonde de Rousseau pour Fénelon et l'influence qu'il a subie (Voir P. M. Masson (4bis), *La formation religieuse de Rousseau*, pp. 101-102, et A. Chérel, *Fénelon au XVIIIe siècle en France*. Paris, Hachette, 1917, pp. 393 et suiv.). M. Chérel marque bien que, malgré ses vives sympathies, Rousseau n'accepte pas tous les principes ou tendances du quiétisme de Fénelon. Il ne croit pas notamment que la piété soit un abandon total à la volonté de Dieu. Ni lui ni M. Masson ne citent ce passage. La signification n'en est pas très claire. Julie fuit sans cesse les tentations; elle prend l'habitude de « n'acquiescer à rien » de ce que la vie lui offre sans doute d'agréable mais de périlleux. C'est un peu la doctrine de la vie claustrale et vouée tout entière aux austérités et à la piété. Cette défiance de soi et ces scrupules d'austérité ne sont pas particuliers au quiétisme. Ils étaient poussés encore plus loin par les jansénistes. Mais les adversaires du quiétisme lui reprochaient de réduire toute la piété à une sorte de prière extatique et toute la vie à une sorte d'union passive avec Dieu, de ne vouloir « ni efforts pour se vaincre, ni vertus éclatantes, ni ferveur » (Voir Chérel, pp. 249 et suiv.). Mme Guyon pensait en effet qu'il ne fallait pas combattre directement les tentations; on ne fait ainsi que les accroître; il faut seulement en détourner sa vue et s'approcher de Dieu « comme un petit enfant qui, voyant un monstre, ne s'amuse pas à le combattre, ni même à le regarder, mais s'enfonce doucement dans le sein de sa mère » (Voir Guerrier, *Mme Guyon*. Orléans, Herluison, 1881, in-8, p. 106). C'est peut-être à un quiétisme de ce genre que pense Rousseau. Mais Julie ne détourne pas sa vue de la tentation quand elle se présente; elle enseigne seulement qu'il faut l'éviter; et c'est autre chose. M. Lanson me suggère cette explication : « Tout le sens est dans les mots *par une route opposée*. Le quiétisme est d'acquiescer à tout; d'où la cessation d'action totale. Julie n'acquiesce à rien; d'où encore cessation d'action; par ce côté, une sorte de quiétisme sur des principes contraires. En réalité il y a plus d'opposition que d'analogie entre la défiance puritaine de Julie et la confiance quiétiste de Fénelon. »

songer sans cesse aux tentations, même pour les éviter. On ne me verra jamais rechercher des momens dangereux ni des tête-à-têtes avec des femmes; mais dans quelque situation que me place désormais la providence, j'ai pour sûreté de moi les huit mois que j'ai passés à Clarens, et ne crains plus que personne m'ôte le prix que vous m'avez fait mériter. Je ne serai pas plus foible que je l'ai été, je n'aurai pas de plus grands combats à rendre; j'ai senti l'amertume des remords, j'ai goûté les douceurs de la victoire, après de telles comparaisons on n'hésite plus sur le choix; tout jusqu'à mes fautes passées m'est garant de l'avenir.

Sans vouloir[1] entrer avec vous dans de nouvelles discussions sur l'ordre de l'univers et sur la direction des êtres qui le composent, je me contenterai de vous dire que sur des questions si fort au-dessus de l'homme, il ne peut juger des choses qu'il ne voit pas que par induction sur celles qu'il voit, et que toutes les analogies sont pour ces loix générales que vous semblez rejetter[2]. La raison même[3] et les plus saines idées que nous pouvons nous former de l'Etre suprême sont très favorables à cette opinion; car bien que sa puissance n'ait pas besoin de méthode pour abréger le travail, il est digne de sa sagesse de préférer

---

1. Tout ce qui suit est écrit par Rousseau, dans le Brouillon, de l'écriture soignée de ses copies. Il est certain que ce Brouillon n'est pas la première rédaction.

2. Réponse à ce qu'écrit Julie, p. 229. Saint-Preux semblerait donc être en contradiction non seulement avec Julie, mais avec Rousseau qui se défie des « lois générales ». Mais il faut entendre qu'il reproche seulement aux lois générales de ne pas se suffire à elles-mêmes et qu'il veut, tout en les acceptant, les dépasser pour remonter jusqu'à Dieu dont elles prouvent et la sagesse et l'action.

3. Ici le mot *raison* a bien son sens courant de « réflexion méthodique de l'intelligence » (Sur d'autres sens qu'il peut avoir chez Rousseau, voir p. 233, n. 3 et p. 246, n. 2). C'est à cette raison que faisaient d'ailleurs appel tous les défenseurs de la religion comme les philosophes qui la combattaient. M. P. M. Masson a fortement montré dans son édition de la *Profession de foi* (4[ter]) que Rousseau, tout en s'élevant violemment contre l'usage que les philosophes font de cette raison et tout en lui opposant l'évidence du cœur, est tenté sans cesse lui aussi, de s'en servir et s'en sert par des détours.

pourtant les voyes les plus simples, afin qu'il n'y ait rien d'inutile dans les moyens non plus que dans les effets. En créant l'homme il l'a doué de toutes les facultés nécessaires pour accomplir ce qu'il exigeoit de lui, et quand nous lui demandons le pouvoir de bien faire, nous ne lui demandons rien qu'il ne nous ait déjà donné. Il nous a donné la raison pour connoître ce qui est bien, la conscience pour l'aimer (*), et la liberté pour le choisir[2]. C'est dans ces dons sublimes que consiste la grâce divine, et comme nous les avons tous reçus, nous en sommes tous comptables.

J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes; parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le

(*) St. Preux fait de la conscience morale un sentiment et non pas un jugement, ce qui est contre les définitions des philosophes. Je crois pourtant qu'en ceci leur prétendu confrère a raison[1].

---

1. La note manque dans le Brouillon et la Copie personnelle. Ce point est développé dans la *Profession de foi* : « les actes de la conscience ne sont pas des jugements mais des sentiments, etc... » (éd. P. M. Masson, p. 265). Je renvoie aux notes de P. M. Masson (notamment à la note 3 de la page 269) qui montrent l'opposition de cette doctrine de Rousseau à celles des philosophes contemporains.

2. Cette phrase est ainsi rédigée dans le Brouillon : « il nous a donné la liberté pour suivre notre volonté, la conscience pour vouloir ce qui est bien et la raison pour le connaître. » La Copie personnelle transcrit d'abord le Brouillon, puis corrige : « Il nous a donné la liberté pour choisir ce qui est bien, la raison pour le connaître et la conscience pour l'aimer. » On voit le progrès réel de la rédaction de Rousseau : 1° la conscience nous fait aimer le bien et non pas le vouloir (si on distingue, comme le fait Saint-Preux, la conscience morale du jugement moral), d'où cette correction de la copie. 2° Il faut connaître avant de choisir, d'où l'ordre plus logique du texte imprimé. M. P. M. Masson, dans une note ingénieuse de son édition de la *Profession de foi* (4ter), p. 295, rapproche la formule de celle du Vicaire : « Ne m'a-t-il pas donné la conscience pour aimer le bien, la raison pour le connaître, la liberté pour le choisir. » Il pense, en s'appuyant sur un texte de Rousseau, que cette raison-là (le mot est encore pris dans un sens un peu différent) n'est capable, selon Rousseau, que de « faire connaître » le bien, connaissance inerte et stérile tant que la conscience ne l'a pas « reconnu » et aimé.

sentiment intérieur, plus fort que tous ses argumens les dément sans cesse[1], et quelque parti que je prenne dans quelque délibération que ce soit, je sens parfaitement qu'il ne tient qu'à moi de prendre le parti contraire. Toutes ces subtilités de l'école sont vaines précisément parce qu'elles prouvent trop, qu'elles combatent tout aussi bien la vérité que le mensonge, et que soit que la liberté existe ou non, elles peuvent servir également à prouver qu'elle n'existe pas. A entendre ces gens-là Dieu même ne seroit pas libre, et ce mot de liberté n'auroit aucun sens[2]. Ils triomphent, non d'avoir résolu la question, mais d'avoir mis à sa place une chimère. Ils commencent par supposer que tout être intelligent est purement passif, et puis ils déduisent de cette supposition des conséquen-

---

1. D'après M. P. M. Masson (*Revue d'histoire littéraire*, janvier-mars 1911, p. 114), ce *raisonneur* serait *Helvétius*. Helvétius a en effet écrit, dans l'*Esprit* : « En ce sens on ne peut donc attacher aucune idée nette à ce mot de liberté, etc... » Il est certain que Rousseau dans la *Profession de foi* a voulu réfuter précisément Helvétius, qu'il nomme dans la note d'un manuscrit (édition Masson (4ter), p. 184 et suiv.). Pour la *Nouvelle Héloïse*, il y a une difficulté que j'ai étudiée dans mon Introduction (p. 83). J'ai montré que le roman était achevé fin 1757 et au plus tard au début de 1758. Tout ce passage n'est pas surajouté; il existe dans le Brouillon et la Copie personnelle. Or l'*Esprit* parut fin juillet ou au début d'août 1758. Rousseau, le 22 octobre, ne l'a pas encore lu. Il faut ou bien renoncer, pour ce rapprochement vague, à tous les faits et textes que j'ai allégués, ou bien remarquer que Rousseau ne parle pas seulement d'un raisonneur (c'est-à-dire : un raisonneur quelconque), mais de l'*école* et de *ces gens-là*. Ces gens-là, c'est aussi bien Spinoza, et dix autres, dont son ami Diderot qui écrivait à Landois (29 juin 1756) : « le mot liberté est un mot vide de sens » (*Œuvres* (20), t. XX, p. 435).

2. C'est notamment la théorie de Spinoza. Rousseau connaît Spinoza. Dans la marge de ce paragraphe (Brouillon), Rousseau inscrit ce développement, biffé par la suite : « S'il est bien vrai que l'homme ait une âme, ce qu'il m'est également impossible de démontrer et de révoquer en doute, il faut nécessairement que cette âme soit active et capable de produire par elle-même une volonté (indépendante de toute détermination physique). Autrement je n'entends plus rien à ce mot d'âme ; il n'a plus aucun sens pour moi ; je comprends bien que quand une âme est unie à un corps... »

ces pour prouver qu'il n'est pas actif[1] ; la comode méthode qu'ils ont trouvée là[2] ! S'ils accusent leurs adversaires de raisonner de même, ils ont tort. Nous ne nous supposons point actifs et libres ; nous sentons que nous le sommes. C'est à eux de prouver non seulement que ce sentiment pourroit nous tromper, mais qu'il nous trompe en effet[3] (*). L'Evêque de Cloyne[4] a démontré que sans rien

(*). Ce n'est pas de tout cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si la volonté se détermine sans cause, ou quelle est la cause qui détermine la volonté[5] ?

---

1. Passage fort obscur si on ne l'éclaire pas par la théorie du jugement que Rousseau développe dans la *Profession de foi* (édition Masson (4ter), pp. 79 et suiv. et n. 1 ; p. 87 ; n. 2 de la p. 187). « Juger et sentir ne sont pas la même chose... C'est que je suis actif quand je juge... » Dans cette théorie Rousseau s'oppose évidemment à la doctrine d'Helvétius dont le principe, dit-il dans une note à *l'Esprit*, « est que les jugements humains sont purement passifs ». Nous rencontrons donc la même difficulté : *la Nouvelle Héloïse* est vraisemblablement achevée en 1757 ou au début de 1758 ; l'*Esprit* est publié fin juillet ou début d'août 1758, et lu par Rousseau après octobre. Mais M. Masson lui-même a montré (*Profession de foi*, p. 79, n. 1) que cette théorie de la passivité du jugement se rencontre avant Helvétius, chez La Mettrie par exemple, que Rousseau avait lu (*Ibid.*, p. 562). Condillac, ami de Rousseau, avait démontré (dans le *Traité des sensations*, 1754) que la statue, d'abord passive, devient active à partir d'un certain moment. Il le démontrait contre la théorie opposée. On peut donc croire qu'ici, comme plus haut, ce n'est pas d'Helvétius qu'il s'agit. On peut supposer aussi que Rousseau ou Diderot avaient entendu discuter ces questions dans le salon d'Helvétius, dont le livre, selon Mme de Grafigny, n'était que les balayures.

2. Le Brouillon ajoutait ici : « où serait donc enfin le premier mobile. Dans la nécessité des choses ? En ce cas Dieu devient un ressort tout à fait inutile. Tant il est vrai que ces deux questions de l'existence de Dieu et de la liberté de l'homme sont inséparables. »

3. Cette doctrine est développée dans la *Profession de foi* : « On a beau me disputer cela, je le sens etc... » (édition Masson, p. 183 et n. 1). M. Masson montre que cette démonstration de la liberté par le sens intime est déjà chez Berkeley et sera reprise, en 1760, par l'abbé de Lignac, etc...

4. L'évêque de Cloyne, c'est Berkeley, que Rousseau cite encore dans une lettre à M. de Franquières (édition Masson de la *Profession de foi*, p. 519).

5. La note manque dans le Brouillon et la Copie personnelle. Cette

changer aux apparences[1], la matière et les corps pourroient ne pas exister; est-ce assés pour affirmer qu'ils n'existent pas? En tout ceci la seule apparence coûte plus que la réalité; je m'en tiens à ce qui est plus simple.

Je ne crois donc pas[2] qu'après avoir pourvu de toute manière aux besoins de l'homme, Dieu accorde à l'un plutôt qu'à l'autre des secours extraordinaires, dont celui qui abuse des secours communs à tous est indigne, et dont celui qui en use bien n'a pas besoin. Cette acception de personnes est injurieuse à la justice divine[3]. Quand cette dure et décourageante doctrine se déduiroit de l'Ecriture elle-même, mon premier devoir n'est-il pas d'honorer Dieu? Quelque respect que je doive au texte sacré, j'en dois plus encore à son Auteur, et j'aimerois mieux croire la Bible falsifiée ou inintelligible[4] que Dieu

---

étude de la cause qui détermine la volonté a été faite par Rousseau dans la *Profession de foi* (édition Masson, p. 187 et note 2). Rousseau pense que c'est (comme Locke le pensait déjà) le jugement, et un jugement actif, donc libre.

1. Les mots *sans rien changer aux apparences* manquent dans le Brouillon, et sont ajoutés en interligne dans la Copie personnelle.

2. Tout ce § (jusqu'à « S'ensuit-il de là... ») est supprimé dans l'éd. de Paris [Voir Streckeisen (18), t. II, p. 410, et la réponse de Rousseau. *Œuvres* (9), t. V, pp. 88 et suiv.].

3. Voir la note relative aux idées de Julie sur la prière, p. 228. Rappelons (après M. Masson) que Rousseau a précisé et défendu ses idées sur la prière dans l'*Emile* et dans la *3e Lettre de la Montagne*. Il croit bon ne pas faire à Dieu de demande particulière, la meilleure prière étant l'adoration et la résignation à ses volontés. Mais il « ne désapprouve point qu'on le fasse » (*Œuvres*, t III, p. 163).

4. Les mots *ou inintelligible* manquent dans le Brouillon et la Copie personnelle. Par contre Rousseau ajoutait, dans la marge du Brouillon : « Tant que la révélation n'établit que des faits et que ces faits n'ont rien d'absurde, on est sans contredit obligé de les croire; mais la révélation même ne peut autoriser un raisonnement faux. Car si une fois quelque raisonnement faux peut établir la vérité, comment saurai-je si celui qui rejette la révélation n'établit pas ainsi la vérité et n'est pas aussi bon contre la révélation que celui qu'elle autorise contre le sens commun? Sitôt que la révélation choque la raison elle détruit elle-même le principe dont elle tire sa preuve. » Le passage a été sans doute supprimé par prudence; on sait que Rousseau a été plus audacieux dans l'*Emile* lorsqu'il discute les religions révélées. Il y a repris, sous une forme différente, l'idée de ce

injuste ou malfaisant. St. Paul ne veut pas que le vase dise au potier, pourquoi m'as-tu fait ainsi? Cela est fort bien si le potier n'exige du vase que des services qu'il l'a mis en état de lui rendre; mais s'il s'en prenoit au vase de n'être pas propre à un usage pour lequel il ne l'auroit pas fait, le vase auroit-il tort de lui dire, pourquoi m'as-tu fait ainsi[1]?

S'ensuit-il de là que la prière soit inutile? A Dieu ne plaise que je m'ôte cette ressource contre mes foiblesses. Tous les actes de l'entendement qui nous élèvent à Dieu nous portent au dessus de nous mêmes; en implorant son secours nous aprenons à le trouver. Ce n'est pas lui qui nous change, c'est nous qui nous changeons en nous élevant à lui[2] (*). Tout ce qu'on lui demande comme il faut,

(*) Notre galant philosophe après avoir imité la conduite d'Abélard semble en vouloir prendre aussi la doctrine. Leurs sentimens sur la prière ont beaucoup de raport[3]. Bien des gens relevant cette hérésie trouveront qu'il eût mieux valu persister dans l'égarement que de tomber dans l'erreur; je ne pense pas ainsi. C'est un petit mal de se tromper; c'en est un grand de se mal conduire. Ceci ne contredit point, à mon avis, ce que j'ai dit ci-devant sur le danger

---

passage supprimé : « M'apprendre que ma raison me trompe, n'est-ce pas réfuter ce qu'elle m'aura dit pour vous? Quiconque veut récuser la raison doit convaincre sans se servir d'elle. Car, supposons qu'en raisonnant vous m'ayez convaincu; comment saurai-je si ce n'est point ma raison corrompue par le péché qui me fait acquiescer à ce que vous me dites! etc... » (édit. Masson (4ter), p. 353).

1. La fin de ce passage sur le vase et le potier (depuis *mais s'il s'en prenait...*) avait d'abord été rédigée, dans le Brouillon, dans un style différent, à la marge du paragraphe qui commence par : *Avant d'achever cette lettre...*

2. Cette dernière phrase avait d'abord été rédigée (Brouillon) dans la marge du paragraphe : *J'entends beaucoup raisonner...*

3. Je n'ai rien trouvé dans Abélard qui rappelle les idées de Saint-Preux. Abélard insiste au contraire sur l'efficacité de la prière *de demande*, même pour des grâces temporelles (Voir sa lettre III, édition Gréard, pp. 85 et suiv.). Je n'ai rien trouvé non plus ni dans l'étude de Rémusat sur Abélard, ni dans tous ceux qui pouvaient renseigner Rousseau sur lui, Bayle, Moreri, Niceron, l'*Encyclopédie* (article de Diderot), Brucker, les *Vies* par Bussy-Rabutin, Gervaise, le *Nouveau Recueil contenant la vie, les amours, les infortunes et les lettres d'Héloïse et d'Abélard.*

on se le donne, et, comme vous l'avez dit, on augmente sa force en reconnoissant sa foiblesse. Mais si l'on abuse de l'oraison et qu'on devienne mistique, on se perd à force de s'élever ; en cherchant la grâce on renonce à la raison ; pour obtenir un don du Ciel on en foule aux pieds un autre ; en s'obstinant à vouloir qu'il nous éclaire on s'ôte les lumières qu'il nous a données. Qui sommes-nous pour vouloir forcer Dieu de faire un miracle[2] ?

Vous le savez ; il n'y a rien de bien qui n'ait un excès blâmable ; même la dévotion qui tourne en délire. La vôtre est trop pure pour arriver jamais à ce point : mais l'excès qui produit l'égarement commence avant lui, et c'est de ce premier terme que vous avez à vous défier. Je vous ai souvent entendu blâmer les extases des ascétiques ; savez-vous comment elles viennent ? En prolongeant le tems qu'on donne à la prière plus que ne le permet la foiblesse humaine. Alors l'esprit s'épuise, l'imagination s'allume et donne des visions, on devient inspiré, prophète, et il n'y a plus ni sens ni génie qui garantisse du fanatisme. Vous vous enfermez fréquemment dans votre cabinet ; vous vous recueillez, vous priez sans cesse : vous ne voyez pas encore les piétistes (*), mais vous lisez leurs livres. Je

des fausses maximes de morale. Mais il faut laisser quelque chose à faire au lecteur (*a*) [1].

(*) Sorte de foux qui avoient la fantaisie d'être Chrétiens, et de suivre l'Evangile à la lettre : à peu près comme sont aujourd'hui les méthodistes en Angleterre, les moraves en Allemagne, les Jansénistes en France ; excepté pourtant qu'il ne manque à ces derniers que

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. La première partie de la note jusqu'à : « Ceci ne contredit point... » manque dans le Brouillon. Elle est ajoutée en marge dans la Copie personnelle, d'une écriture de brouillon, postérieure à la copie. La 2e partie manque dans le Brouillon et la copie. La note est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 411, et la réponse de Rousseau dans notre t. IV, p. (VII).

2. Cet argument se retrouve dans le passage, déjà signalé, de la *Profession de foi* sur la prière : « que lui demanderais-je ? qu'il changeât pour moi le cours des choses, qu'il fît des miracles en ma faveur ! etc... » (édit. Masson, p. 293). Par contre il n'y est pas question du mysticisme.

n'ai jamais blâmé votre goût pour les écrits du bon Féne-

d'être les maîtres, pour être plus durs et plus intolérans que leurs ennemis[1].

---

1. Rousseau aux Charmettes était devenu, dit-il, « à demi-janséniste ». Mais Mme de Warens et des Jésuites, le P. Hemet, le P. Coppier l'avaient « tranquillisé ». Si bien qu'il ne put jamais « haïr sincèrement » les Jésuites. La note manque dans le Brouillon. Elle doit donc être datée sans doute du 2e semestre de 1757. Voici où en était à cette date la querelle des Jésuites et des Jansénistes, des défenseurs et adversaires de la « Constitution ». Presque tous les prêtres ou évêques jansénistes se sont soumis ou ont été chassés. Mais les parlementaires (jansénistes) qui avaient démissionné en masse à la suite des Déclarations du roi, du 13 décembre 1756, qui brisaient leur autorité, avaient été rappelés et l'exécution des Déclarations suspendue. Le Parlement de Toulouse condamne la *Théologie morale* du jésuite Busenbaum (9 sept. 1757) et celui de Paris l'imite (6 déc.). Il semble donc que les Jansénistes l'emportent. Et leur autorité ne fera que grandir dans le courant de l'année 1758. La note de Rousseau est donc courageuse ; il s'attaque au parti victorieux. Dans sa lettre à Christophe de Beaumont il affirme que cette note est la « véritable source » de tous ses malheurs et que l'archevêque a été conduit sans s'en douter par les Jansénistes (*Œuvres*, t. III, pp. 62-63). M. Masson a montré [(4ter) dans *Rousseau et la restauration religieuse*, p. 46] que cette hostilité janséniste était douteuse. Si l'on admet, contre toute vraisemblance (voir *Introduction*, p. 84) que la *Nouvelle Héloïse* n'est terminée que fin 1758 la note peut être une allusion à l'arrêt du Conseil supprimant l'*Esprit* d'Helvétius (10 août 1758), au mandement de l'archevêque le condamnant (22 nov. 1758), aux intrigues qui menaçaient sérieusement l'*Encyclopédie* (les 2 premiers tomes des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie* de Chaumeix sont de 1758), à tout ce qui devait conduire à la condamnation de l'*Esprit*, de *la Religion naturelle*, etc... le 6 février 1759, à la suppression du *Privilège* de l'*Encyclopédie*, le 8 mars.

Il est difficile d'indiquer où Rousseau s'est renseigné sur les méthodistes anglais dont ni Voltaire ni Diderot ne parlent. Quant aux Moraves ils avaient des disciples à Genève. En 1739 et 1741 des manifestations violentes avaient eu lieu contre le comte de Zinzendorf qui avait réorganisé la secte (Voir G. Vallette, *J. J. Rousseau Genevois* (18bis), p. 10). Un peu plus tard (1764) Rousseau sera en correspondance avec Zinzendorf (1764, *Œuvres*, t. XI, p. 165 et lettres de Zinzendorf dans Streckeisen-Moultou, *J. J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (18), t. II, p. 223).

La note manque dans le Brouillon. Elle est inscrite, en marge, d'une écriture postérieure, dans la Copie personnelle. Cette copie ajoutait d'ailleurs : « ... les Jansénistes en France. La morale de

lon : mais que faites-vous de ceux de sa disciple[1] ? Vous lisez Muralt, je le lis aussi ; mais je choisis ses lettres, et vous choisissez son instinct divin. Voyez comment il a fini, déplorez les égaremens de cet homme sage, et songez à vous. Femme pieuse et chrétienne, allez-vous n'être plus qu'une dévote[2] ?

Chère et respectable amie, je reçois vos avis avec la docilité d'un enfant et vous donne les miens avec le zèle

---

l'Evangile, cette morale véritablement angélique (et sublime) sera toujours belle à prêcher... et plus intolérants que personne. Chacun a son fanatisme ; je sens que j'ai aussi le mien mais qui ne sera jamais suivi ; c'est celui de la tolérance ».

La note est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 411).

1. Voir ce que dit Rousseau de Mme Guyon, p. 269. L'influence de Mme Guyon s'était exercée non seulement en France mais dans le pays romand, avec celle des piétistes (Voir P. M. Masson (4bis), *La formation religieuse de Rousseau*, p. 70). Sur Rousseau et Fénelon, voir plus haut, p. 244 et n. 1. Le Brouillon et la Copie personnelle portent : « avec la tendresse ».

2. M. P. M. Masson a étudié l'influence des piétistes (Muralt et Marie Huber) sur Rousseau qui leur doit plus que ne le pourrait faire supposer cette vive critique contre les « sortes de fous » (*La formation religieuse de Rousseau*, pp. 207-213, 226-230 et *Profession de foi*, p. 273). Marie Huber et Muralt, comme Rousseau, mettaient l'essentiel de la religion dans l'élan de l'âme vers Dieu, dans l' « instinct divin », se défiaient des pratiques extérieures et des raisonnements de la raison. Les *Lettres* ce sont les *Lettres sur les Anglais, les Français et les Voyages* (Le Brouillon écrit d'ailleurs : *ses Lettres sur les Anglais* (1725). L'Instinct divin c'est l'*Instinct divin recommandé aux hommes* (1727). Rousseau avait fait des extraits de Muralt. Voir la *Profession de foi*, édit. Masson (4ter), p. 556 et mon *Introduction*, p. 101).

Le sens de « Voyez comment il a fini, déplorez les égaremens de cet homme sage... » n'est pas clair. Muralt entra en lutte avec les autorités religieuses et fut banni successivement de Berne, puis de Genève. L'égarement serait alors l'orgueil dogmatique qui pousse à l'hérésie. D'autre part il y a lieu de croire, d'après une lettre de sa femme, que vers la fin de sa vie, Muralt, sous l'influence d'une mystique, Mme Dorothée, devint un peu fou. Rousseau aurait-il entendu parler de ces dernières années de Muralt qui ne nous sont connues que par des recherches contemporaines d'érudition ? (Voir O. Greyerz, *Beat Ludwig v. Muralt*. Frauenfeld, 1888, in-8°, pp. 97-98). Il est difficile d'en décider.

d'un père. Depuis que la vertu loin de rompre nos liens les a rendus indissolubles, ses devoirs se confondent avec les droits de l'amitié. Les mêmes leçons nous conviennent, le même intérêt nous conduit. Jamais nos cœurs ne se parlent, jamais nos yeux ne se rencontrent sans offrir à tous deux un objet d'honneur et de gloire qui nous élève conjointement, et la perfection de chacun de nous importera toujours à l'autre. Mais si les délibérations sont communes, la décision ne l'est pas, elle appartient à vous seule. O vous qui fites toujours mon sort, ne cessez point d'en être l'arbitre, pesez mes réflexions, prononcez; quoique vous ordonniez de moi je me soumets, je serai digne au moins que vous ne cessiez pas de me conduire. Dussai-je ne vous plus revoir, vous me serez toujours présente, vous présiderez toujours à mes actions; dussiez-vous m'ôter l'honneur d'élever vos enfans, vous ne m'ôterez point les vertus que je tiens de vous; ce sont les enfans de votre âme, la mienne les adopte, et rien ne les lui peut ravir[1].

Parlez-moi sans détour, Julie. A présent que je vous ai bien expliqué ce que je sens et ce que je pense, dites-moi ce qu'il faut que je fasse. Vous savez à quel point mon sort est lié à celui de mon illustre ami. Je ne l'ai point consulté dans cette occasion; je ne lui ai montré ni cette lettre ni la vôtre. S'il apprend que vous désaprouviez son projet ou plutôt celui de votre époux, il le désaprouvera lui-même, et je suis bien éloigné d'en vouloir tirer une objection contre vos scrupules; il convient seulement qu'il les ignore jusqu'à votre entière décision. En attendant je trouverai pour différer notre départ des prétex-

1. Dans la marge de ce § et du § précédent (Brouillon) Rousseau a inscrit ces fragments dont les deux premiers ne peuvent intéresser que les lettres sur la mort de Julie, et dont le troisième peut se rapporter soit à ces lettres soit à ce que dit plus haut Saint-Preux de la certitude où il est de vivre chastement dans la maison de Julie : « O mort des croyants tu me fais aimer leur vie — Elle n'est pas morte; elle a commencé de vivre sur la terre; elle n'était pas à sa place; cet ange était fait pour le ciel — Et ne comptez-vous pour rien ces enfants chéris qui m'entoureront sans cesse ».

tes qui pourront le surprendre, mais auxquels il acquiescera sûrement. Pour moi j'aime mieux ne vous plus voir que de vous revoir pour vous dire un nouvel adieu. Apprendre à vivre chez vous en étranger, est une humiliation que je n'ai pas méritée [1].

LETTRE VIII

De Mad^e. de Wolmar.

Hébien ! ne voilà-t-il pas encore votre imagination effarouchée? et sur quoi, je vous prie? Sur les plus vrais témoignages d'estime et d'amitié que vous ayez jamais reçus de moi ; sur les paisibles réflexions que le soin de votre vrai bonheur m'inspire ; sur la proposition la plus obligeante, la plus avantageuse, la plus honorable qui vous ait jamais été faite ; sur l'empressement indiscret, peut-être, de vous unir à ma famille par des nœuds indis-

1. Ce dernier § était remplacé dans le Brouillon par le suivant, prouvant que Rousseau avait d'abord songé à marier Milord Bomston et Laure : « Au reste je dois vous dire que votre lettre m'a jeté dans une inquiétude dont vous ne sauriez me tirer trop tôt. A présent que je vous ai bien expliqué ce que je sens et ce que je pense, dites plus précisément vos intentions afin que je m'y conforme : car j'ai résolu de ne point retourner à Clarens que je ne sache si vous aurez du plaisir à m'y voir. Quelque estime que j'aie pour Miladi Bomston elle ne sait rien de moi sinon que je suis l'ami de son mari et le vôtre. Edouard lui-même a jugé que ni lui ni moi n'étions désormais les maîtres de mes propres secrets et qu'il n'appartient qu'à votre mari d'en disposer... Comme les nouveaux époux sont inséparables et qu'il ne faut pas faire soupçonner à Miladi que son mari lui fait des mystères, je n'ai point consulté mon ami dans cette occasion, et je me contenterai, s'il le faut, de chercher, pour différer notre voyage des prétextes qui pourront le surprendre, mais auxquels il acquiescera sûrement. Il est déjà convenu que nous passerons à Florence et que nous y resterons quelque temps. Pour moi, quoi qu'il arrive, si je continue avec eux sur la route jusqu'à Milan je n'irai pas plus loin que je n'aie une réponse de vous. J'aime autant ne vous pas revoir que vous revoir pour vous quitter encore ; apprendre à vivre chez vous en étranger est une humiliation que je n'ai pas méritée ».

solubles ; sur le désir de faire mon allié, mon parent[1], d'un ingrat qui croit ou qui feint de croire que je ne veux plus de lui pour ami. Pour vous tirer de l'inquiétude où vous paroissés être, il ne faloit que prendre ce que je vous écris dans son sens le plus naturel. Mais il y a longtems que vous aimez à vous tourmenter par vos injustices[2]. Votre lettre est comme votre vie, sublime et rampante, pleine de force et de puérilités. Mon cher Philosophe, ne cesserez-vous jamais d'être enfant ?

Où avez-vous donc pris que je songeasse à vous imposer des loix, à rompre avec vous, et pour me servir de vos termes, à vous renvoyer au bout du monde ? De bonne foi, trouvez-vous là l'esprit de ma Lettre ? Tout au contraire. En jouissant d'avance du plaisir de vivre avec vous, j'ai craint les inconvéniens qui pouvoient le troubler ; je me suis occupée des moyens de prévenir ces inconvéniens d'une manière agréable et douce, en vous faisant un sort digne de votre mérite et de mon attachement pour vous. Voilà tout mon crime ; il n'y avoit pas là, ce me semble, dequoi vous allarmer si fort.

Vous avez tort, mon ami, car vous n'ignorez pas combien vous m'êtes cher ; mais vous aimez à vous le faire redire, et comme je n'aime guères moins à le répéter, il vous est aisé d'obtenir ce que vous voulez sans que la plainte et l'humeur s'en mêlent.

Soyez donc bien sûr que si votre séjour ici vous est

1. La Copie personnelle ajoute, puis biffe : « mon frère ».

2. Dans la querelle qui le brouille avec Diderot et Mme d'Epinay c'est le reproche que Rousseau fait à Diderot : « ... vous êtes défiant, ombrageux, pesant à la rigueur les mots lâchés inconsidérément, et sujet à donner à mille choses simples un sens subtil auquel on n'a pas songé » (*OEuvres*, t. X, p. 147). Mais Mme d'Houdetot conseillait à Rousseau de « calmer cette impétuosité » qui lui est « si contraire » (H. Buffenoir, *La comtesse d'Houdetot* (3), p. 169). Rousseau pensait (et il le lui disait à l'occasion) que Mme d'Houdetot elle-même écrivait dans un « style équivoque et louche », qu'il interprétait, avec une « puérile franchise », dans son « langage rustique » (*Ibid.*, p. 222). Mais il se rendait plus de justice en avouant, dans une autre lettre, que trop de choses allumaient son « incorrigible imagination » (*Ibid.*, p. 166). Il est probable qu'ici Saint-Preux c'est un peu lui-même.

agréable, il me l'est tout autant qu'à vous, et que de tout ce que M. de Wolmar a fait pour moi, rien ne m'est plus sensible que le soin qu'il a pris de vous appeller dans sa maison, et de vous mettre en état d'y rester. J'en conviens avec plaisir, nous sommes utiles l'un à l'autre. Plus propres à recevoir de bons avis qu'à les prendre de nous-mêmes, nous avons tous deux besoin de guides, et qui saura mieux ce qui convient à l'un, que l'autre qui le connoît si bien? Qui sentira mieux le danger de s'égarer, par tout ce que coûte un retour pénible? Quel objet peut mieux nous rappeller ce danger[1]? Devant qui rougirions-nous autant d'avilir un si grand sacrifice? Après avoir rompu de tels liens, ne devons-nous pas à leur mémoire de ne rien faire d'indigne du motif qui nous les fit rompre? Oui, c'est une fidélité que je veux vous garder toujours, de vous prendre à témoin de toutes les actions de ma vie, et de vous dire à chaque sentiment qui m'anime; voilà ce que je vous ai préféré. Ah mon ami! je sais rendre honneur à ce que mon cœur a si bien senti: Je puis être foible devant toute la terre; mais je réponds de moi devant vous.

C'est dans cette délicatesse qui survit toujours au véritable amour, plutôt que dans les subtiles distinctions de M. de Wolmar, qu'il faut chercher la raison de cette élévation d'âme et de cette force intérieure que nous éprouvons l'un près de l'autre, et que je crois sentir comme vous. Cette explication du moins est plus naturelle, plus honorable à nos cœurs que la sienne, et vaut mieux pour s'encourager à bien faire; ce qui suffit pour la préférer. Ainsi croyez que loin d'être dans la disposition bizarre où vous me supposez, celle où je suis est directement contraire. Que s'il faloit renoncer au projet de nous réunir, je regarderois ce changement comme un grand malheur pour vous, pour moi, pour mes enfans, et pour mon mari même qui, vous le savez, entre pour beaucoup dans les raisons que j'ai de vous désirer ici. Mais pour ne parler que de mon inclination particulière, souvenez-

1. La phrase « Quel objet... » manque dans le Brouillon.

vous du moment de votre arrivée, marquai-je moins de joye à vous voir que vous n'en eûtes en m'abordant? Vous a-t-il paru que votre séjour à Clarens me fût ennuyeux ou pénible? avez-vous jugé que je vous en visse partir avec plaisir? Faut-il aller jusqu'au bout, et vous parler avec ma franchise ordinaire? Je vous avouerai sans détour que les six derniers mois que nous avons passés ensemble ont été le tems le plus doux de ma vie, et que j'ai goûté dans ce court espace tous les biens dont ma sensibilité m'ait fourni l'idée.

Je n'oublierai jamais un jour de cet hiver, où, après avoir fait en commun la lecture de vos voyages et celle des avantures de votre ami, nous soupâmes dans la salle d'Apollon, et où, songeant à la félicité que Dieu m'envoyoit en ce monde, je vis tout autour de moi, mon père, mon mari, mes enfans, ma cousine, Milord Edouard, vous; sans compter la Fanchon qui ne gâtoit rien au tableau; et tout cela rassemblé pour l'heureuse Julie. Je me disois; cette petite chambre contient tout ce qui est cher à mon cœur, et peut-être tout ce qu'il y a de meilleur sur la terre; Je suis environnée de tout ce qui m'intéresse, tout l'univers est ici pour moi; je jouis à la fois de l'attachement que j'ai pour mes amis, de celui qu'ils me rendent, de celui qu'ils ont l'un pour l'autre; leur bienveuillance mutuelle ou vient de moi ou s'y rapporte; je ne vois rien qui n'étende mon être, et rien qui le divise; il est dans tout ce qui m'environne, il n'en reste aucune portion loin de moi; mon imagination n'a plus rien à faire, je n'ai rien à désirer; sentir et jouir sont pour moi la même chose; je vis à la fois dans tout ce que j'aime, je me rassasie de bonheur et de vie: O mort, viens quand tu voudras! je ne te crains plus, j'ai vécu, je t'ai prévenue, je n'ai plus de nouveaux sentimens à connoître, tu n'as plus rien à me dérober.

Plus j'ai senti le plaisir de vivre avec vous, plus il m'étoit doux d'y compter, et plus aussi tout ce qui pouvoit troubler ce plaisir m'a donné d'inquiétude. Laissons un moment à part cette morale craintive et cette prétendue dévotion que vous me reprochez. Convenez, du

moins, que tout le charme de la société qui régnoit entre nous est dans cette ouverture de cœur qui met en commun tous les sentimens, toutes les pensées, et qui fait que chacun se sentant tel qu'il doit être se montre à tous tel qu'il est. Supposez un moment quelque intrigue secrette, quelque liaison qu'il faille cacher, quelque raison de réserve et de mistère; à l'instant tout le plaisir de se voir s'évanouit, on est contraint l'un devant l'autre, on cherche à se dérober, quand on se rassemble on voudroit se fuir : la circonspection, la bienséance amènent la défiance et le dégoût. Le moyen d'aimer longtems ceux qu'on craint? on se devient importuns l'un à l'autre.... Julie importune!.... importune à son ami!.... non non, cela ne sauroit être; on n'a jamais de maux à craindre que ceux qu'on peut supporter.

En vous exposant naïvement mes scrupules, je n'ai point prétendu changer vos résolutions, mais les éclairer; de peur que, prenant un parti dont vous n'auriez pas prévu toutes les suites, vous n'eussiez peut-être à vous en repentir quand vous n'oseriez plus vous en dédire. A l'égard des craintes que M. de Wolmar n'a pas eues, ce n'est pas à lui de les avoir, c'est à vous : Nul n'est juge du danger qui vient de vous que vous-même. Réfléchissés-y bien, puis dites-moi qu'il n'existe pas, et je n'y pense plus : car je connois votre droiture et ce n'est pas de vos intentions que je me défie. Si votre cœur est capable d'une faute imprévue, très sûrement le mal prémédité n'en approcha jamais. C'est ce qui distingue l'homme fragile du méchant homme.

D'ailleurs, quand mes objections auroient plus de solidité que je n'aime à le croire, pourquoi mettre d'abord la chose au pis comme vous faites? Je n'envisage point les précautions à prendre, aussi sévèrement que vous. S'agit-il pour cela de rompre aussi-tôt tous vos projets, et de nous fuir pour toujours? Non, mon aimable ami, de si tristes ressources ne sont point nécessaires. Encore enfant par la tête, vous êtes déjà vieux par le cœur. Les grandes passions usées dégoûtent des autres : la paix de l'âme qui leur succède est le seul sentiment qui s'accroît

par la jouissance. Un cœur sensible craint le repos qu'il ne connoît pas ; qu'il le sente une fois, il ne voudra plus le perdre. En comparant deux états si contraires on apprend à préférer le meilleur ; mais pour les comparer il les faut connoître. Pour moi, je vois le moment de votre sûreté plus près, peut-être, que vous ne le voyez vous-même. Vous avez trop senti pour sentir longtems ; vous avez trop aimé pour ne pas devenir indifférent : on ne rallume plus la cendre qui sort de la fournaise, mais il faut attendre que tout soit consumé. Encore quelques années d'attention sur vous-même, et vous n'avez plus de risque à courir.

Le sort que je voulois vous faire eût anéanti ce risque ; mais indépendamment de cette considération, ce sort étoit assés doux pour devoir être envié pour lui-même, et si votre délicatesse vous empêche d'oser y prétendre, je n'ai pas besoin que vous me disiez ce qu'une telle retenue a pu vous coûter. Mais j'ai peur qu'il ne se mêle à vos raisons des prétextes plus spécieux que solides ; j'ai peur qu'en vous piquant de tenir des engagemens dont tout vous dispense et qui n'intéressent plus personne, vous ne vous fassiez une fausse vertu de je ne sais quelle vaine constance plus à blâmer qu'à louer, et désormais tout à fait déplacée. Je vous l'ai déjà dit autrefois, c'est un second crime de tenir un serment criminel ; si le vôtre ne l'étoit pas, il l'est devenu ; c'en est assés pour l'annuler. La promesse qu'il faut tenir sans cesse est celle d'être honnête-homme et toujours ferme dans son devoir ; changer quand il change, ce n'est pas légèreté, c'est constance. Vous fîtes bien, peut-être, alors de promettre ce que vous feriez mal aujourd'hui de tenir. Faites dans tous les tems ce que la vertu demande, vous ne vous démentirez jamais.

Que s'il y a parmi vos scrupules quelque objection solide, c'est ce que nous pourrons examiner à loisir. En attendant, je ne suis pas trop fâchée que vous n'ayez pas saisi mon idée avec la même avidité que moi, afin que mon étourderie vous soit moins cruelle, si j'en ai fait une. J'avois médité ce projet durant l'absence de ma

Cousine. Depuis son retour et le départ de ma Lettre, ayant eu avec elle quelques conversations générales sur un second mariage, elle m'en a paru si éloignée, que, malgré tout le penchant que je lui connois pour vous, je craindrois qu'il ne falût user de plus d'autorité qu'il ne me convient pour vaincre sa répugnance, même en votre faveur; car il est un point où l'empire de l'amitié doit respecter celui des inclinations et les principes que chacun se fait sur des devoirs arbitraires en eux-mêmes, mais relatifs à l'état du cœur qui se les impose.

Je vous avoue pourtant que je tiens encore à mon projet; il nous convient si bien à tous, il vous tireroit si honorablement de l'état précaire où vous vivez dans le monde, il confondroit tellement nos intérêts, il nous feroit un devoir si naturel de cette amitié qui nous est si douce, que je n'y puis renoncer tout-à-fait. Non, mon ami, vous ne m'appartiendrez jamais de trop près; ce n'est pas même assés que vous soyez mon cousin; Ah! je voudrois que vous fussiez mon frère!

Quoiqu'il en soit de toutes ces idées, rendez plus de justice à mes sentimens pour vous. Jouissez sans réserve de mon amitié, de ma confiance, de mon estime. Souvenez-vous que je n'ai plus rien à vous prescrire, et que je ne crois point en avoir besoin. Ne m'ôtez pas le droit de vous donner des conseils, mais n'imaginez jamais que j'en fasse des ordres. Si vous sentez pouvoir habiter Clarens sans danger, venez-y, demeurez-y, j'en serai charmée. Si vous croyez devoir donner encore quelques années d'absence aux restes toujours suspects d'une jeunesse impétueuse, écrivez-moi souvent, venez nous voir quand vous voudrez, entretenons la correspondance la plus intime. Quelle peine n'est pas adoucie par cette consolation? Quel éloignement ne supporte-t-on pas par l'espoir de finir ses jours ensemble? Je ferai plus; je suis prette à vous confier un de mes enfans; je le croirai mieux dans vos mains que dans les miennes : Quand vous me le ramènerez, je ne sais duquel des deux le retour me touchera le plus. Si tout-à-fait devenu raisonnable vous bannissez enfin vos chimères et voulez mériter ma cousine;

venez, aimez-la, servez-la, achevez de lui plaire; en vérité, je crois que vous avez déjà commencé; triomphez de son cœur et des obstacles qu'il vous oppose, je vous aiderai de tout mon pouvoir : Faites, enfin, le bonheur l'un de l'autre, et rien ne manquera plus au mien. Mais, quelque parti que vous puissiez prendre, après y avoir sérieusement pensé, prenez-le en toute assurance, et n'outragez plus votre amie en l'accusant de se défier de vous.

A force de songer à vous, je m'oublie. Il faut pourtant que mon tour vienne; car vous faites avec vos amis dans la dispute comme avec votre adversaire aux échecs, vous attaquez en vous défendant. Vous vous excusez d'être philosophe en m'accusant d'être dévote; c'est comme si j'avois renoncé au vin lorsqu'il vous eut enivré. Je suis donc dévote, à votre compte, ou prête à le devenir? Soit; les dénominations méprisantes changent-elles la nature des choses? Si la dévotion est bonne, où est le tort d'en avoir? Mais peut-être ce mot est-il trop bas pour vous. La dignité philosophique dédaigne un culte vulgaire; elle veut servir Dieu plus noblement; elle porte jusqu'au Ciel même ses prétentions et sa fierté. O mes pauvres philosophes!.... revenons à moi[1].

J'aimai la vertu dès mon enfance, et cultivai ma raison dans tous les tems. Avec du sentiment et des lumières j'ai voulu me gouverner, et je me suis mal conduite. Avant de m'ôter le guide que j'ai choisi, donnez m'en quelque autre sur lequel je puisse compter. Mon bon ami! toujours de l'orgueil, quoiqu'on fasse; c'est lui qui vous élève, et c'est lui qui m'humilie. Je crois valoir autant qu'une autre, et mille autres ont vécu plus sagement que moi. Elles avoient donc des ressources que je n'avois pas. Pourquoi me sentant bien née ai-je eu besoin de cacher ma vie[2]? Pourquoi haïssois-je le mal que j'ai

1. Rappelons que la *Profession de foi* commence et se termine par des attaques violentes contre les philosophes; mais ce sont les philosophes matérialistes et non pas les déistes comme Saint-Preux.

2. Le Brouillon et la Copie personnelle ajoutent ici : « pourquoi voulais-je le bien que je n'ai pas fait » (Copie : « pas pu faire »).

fait malgré moi? Je ne connoissois que ma force; elle n'a pu me suffire. Toute la résistance qu'on peut tirer de soi je crois l'avoir faite, et toutefois j'ai succombé; comment sont celles qui résistent ? Elles ont un meilleur appui.

Après l'avoir pris à leur exemple, j'ai trouvé dans ce choix un autre avantage auquel je n'avois pas pensé. Dans le règne des passions elles aident à supporter les tourmens qu'elles donnent; elles tiennent l'espérance à côté du désir. Tant qu'on désire on peut se passer d'être heureux; on s'attend à le devenir; si le bonheur ne vient point, l'espoir se prolonge, et le charme de l'illusion dure autant que la passion qui le cause. Ainsi cet état se suffit à lui-même, et l'inquiétude qu'il donne est une sorte de jouissance qui supplée à la réalité.

Qui vaut mieux, peut-être. Malheur à qui n'a plus rien à désirer ! il perd pour ainsi dire tout ce qu'il possède. On jouit moins de ce qu'on obtient que de ce qu'on espère, et l'on n'est heureux qu'avant d'être heureux. En effet, l'homme avide et borné, fait pour tout vouloir et peu obtenir, a reçu du ciel une force consolante qui rapproche de lui tout ce qu'il désire, qui le soumet à son imagination, qui le lui rend présent et sensible, qui le lui livre en quelque sorte, et pour lui rendre cette imaginaire propriété plus douce, le modifie au gré de sa passion. Mais tout ce prestige disparoît devant l'objet même; rien n'embellit plus cet objet aux yeux du possesseur; on ne se figure point ce qu'on voit; l'imagination ne pare plus rien de ce qu'on possède, l'illusion cesse où commence la jouissance. Le pays des chimères est en ce monde le seul digne d'être habité[1], et tel est le néant des choses humaines, qu'hors (*) l'Etre existant par

(*) Il faloit, *que hors*, et sûrement Mad^e. de Wolmar ne l'ignoroit pas. Mais, outre les fautes qui lui échapoient par ignorance ou par inadvertance, il paroît qu'elle avoit l'oreille trop délicate pour s'asservir toujours aux regles mêmes qu'elle savoit. On peut employer

1. Cette phrase, souvent citée, est ajoutée en marge dans le Brouillon.

lui-même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas[2].

Si cet effet n'a pas toujours lieu sur les objets particuliers de nos passions, il est infaillible dans le sentiment commun qui les comprend toutes. Vivre sans peine n'est pas un état d'homme ; vivre ainsi c'est être mort. Celui qui pourroit tout sans être Dieu, seroit une misérable créature ; il seroit privé du plaisir de désirer ; toute autre privation seroit plus supportable (*).

Voilà ce que j'éprouve en partie depuis mon mariage, et depuis votre retour. Je ne vois par tout que sujets de contentement, et je ne suis pas contente. Une langueur secrette s'insinue au fond de mon cœur ; je le sens vuide et gonflé, comme vous disiez autrefois du vôtre ; l'attachement que j'ai pour tout ce qui m'est cher ne suffit pas

un stile plus pur, mais non pas plus doux ni plus harmonieux que le sien[1] (*a*).

(*) D'où il suit que tout Prince qui aspire au despotisme, aspire à l'honneur de mourir d'ennui. Dans tous les Royaumes du monde cherchez-vous l'homme le plus ennuyé du pays ? allez toujours directement au souverain ; surtout s'il est très absolu. C'est bien la peine de faire tant de misérables ! ne sauroit-il s'ennuyer à moindres frais[3] ?

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

---

1. La note manque dans le Brouillon et la Copie personnelle. Voir sur les scrupules et les libertés grammaticales de Rousseau, sur les « fausses négligences » de son style et sa « fausse modestie » l'article de M. A. François, *Les Provincialismes de J. J. Rousseau* (19[bis]), pp. 7-16.

2. Ici Julie c'est évidemment Rousseau. C'est d'après lui-même que Jean-Jacques écrit cet éloge de l'imagination. On le retrouvera constamment dans ses œuvres. Voir sa lettre à M. de Malesherbes : « J'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils [les voluptueux] ne font des réalités », le second *Dialogue* et le tableau qu'il donne des « régions éthérées » où vit Rousseau (*Œuvres*, t. X, p. 305 ; t. IX, p. 203), etc...

3. La note manque dans le Brouillon. Elle est ajoutée en marge, d'une écriture postérieure, dans la Copie personnelle. Elle est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 411). La Copie personnelle précisait, puis biffe : « Ceci me semble contredire ce qu'elle a dit auparavant du goût qu'on prend à l'état de tranquillité. »

pour l'occuper, il lui reste une force inutile dont il ne sait que faire. Cette peine est bizarre, j'en conviens ; mais elle n'est pas moins réelle. Mon ami ; je suis trop heureuse ; le bonheur m'ennuye[1] (*).

Concevez-vous quelque remède à ce dégoût du bien-être ? Pour moi, je vous avoue qu'un sentiment si peu raisonnable et si peu volontaire a beaucoup ôté du prix que je donnois à la vie, et je n'imagine pas quelle sorte de charme on y peut trouver qui me manque ou qui me suffise. Une autre sera-t-elle plus sensible que moi ? Aimera-t-elle mieux son père, son mari, ses enfans, ses amis, ses proches ? En sera-t-elle mieux aimée ? Mènera-t-elle une vie plus de son goût ? Sera-t-elle plus libre d'en choisir une autre ? Jouira-t-elle d'une meilleure santé ? Aura-t-elle plus de ressources contre l'ennui, plus de liens qui l'attachent au monde ? Et toutefois j'y vis inquiette ; mon cœur ignore ce qu'il lui manque ; il désire sans savoir quoi[2].

Ne trouvant donc rien ici-bas qui lui suffise, mon âme

(*) Quoi Julie ! aussi des contradictions ! Ah ! je crains bien, charmante dévote, que vous ne soyez pas, non plus, trop d'accord avec vous-même ! Au reste, j'avoue que cette lettre me paroît le chant du cigne (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Ici encore Julie c'est Rousseau. J'ai indiqué le rapprochement capital dans mon *Introduction* On peut ajouter la 3e Promenade des *Rêveries* : « quand j'aurais obtenu tout ce que je croyais chercher, je n'y aurais point trouvé ce bonheur dont mon cœur était avide sans en savoir démêler l'objet », ou les *Confessions* : « le vide de ce cœur ne fut pourtant jamais bien rempli... » (*Œuvres*, t. IX, p. 339 ; t. VIII, pp. 297, 302). Le Patrice du *Doyen de Killerine* de Prévost éprouvait déjà ce « fond secret de mélancolie et d'inquiétude », « ce besoin dévorant, cette absence d'un bien inconnu ». Après Rousseau le sentiment devient banal (Voir mon *Romantisme en France au XVIIIe s.* (18), pp. 137 et suiv.).

2. Ici encore Julie c'est Jean-Jacques. C'est « l'inquiétude » du *Vicaire Savoyard*, qui le mène à Dieu ; c'est de cette « secrète inquiétude », de ces soupirs « après des biens inconnus » qu'il entretient « Sophie » d'Houdetot pour l'entraîner « dans l'empyrée à côté de Dieu même » (*Profession de foi*, édit. P. M. Masson (4ter), p. 183 et note 4 ; *Annales J. J. Rousseau* (19), t. II, p. 116).

avide cherche ailleurs dequoi la remplir; en s'élevant à la source du sentiment et de l'être, elle y perd sa sécheresse et sa langueur : elle y renaît, elle s'y ranime, elle y trouve un nouveau ressort, elle y puise une nouvelle vie ; elle y prend une autre existence qui ne tient point aux passions du corps, ou plutôt elle n'est plus en moi-même ; elle est toute dans l'Etre immense qu'elle contemple, et dégagée un moment de ses entraves, elle se console d'y rentrer, par cet essai d'un état plus sublime, qu'elle espère être un jour le sien.

Vous souriez ; je vous entens, mon bon ami ; j'ai prononcé mon propre jugement en blâmant autrefois cet état d'oraison que je confesse aimer aujourd'hui. A cela je n'ai qu'un mot à vous dire, c'est que je ne l'avois pas éprouvé. Je ne prétends pas même le justifier de toutes manières. Je ne dis pas que ce goût soit sage, je dis seulement qu'il est doux, qu'il supplée au sentiment du bonheur qui s'épuise, qu'il remplit le vuide de l'âme, et qu'il jette un nouvel intérêt sur la vie passée à le mériter[1]. S'il produit quelque mal, il faut le rejetter sans doute; s'il abuse le cœur par une fausse jouissance, il faut encore le rejetter. Mais enfin lequel tient le mieux à la vertu, du philosophe avec ses grands principes, ou du Chrétien dans sa simplicité? Lequel est le plus heureux dès ce monde, du sage avec sa raison, ou du dévot dans son délire? Qu'ai-je besoin de penser, d'imaginer, dans un moment où toutes mes facultés sont aliénées? L'ivresse a ses plaisirs, disiez-vous ! Eh bien, ce délire en est une[2]. Ou laissez-moi dans un état qui m'est agréable, ou montrez-moi comment je puis être mieux.

J'ai blâmé les extases des mistiques. Je les blâme encore quand elles nous détachent de nos devoirs, et que nous dégoûtant de la vie active par les charmes de la contemplation, elles nous mènent à ce quiétisme dont

1. On trouve dans la marge de ce passage (Brouillon) ce fragment qui n'y saurait trouver place : « on a toujours assez de soi quand on est homme de bien, et je ne tiens pour incrédules que les méchants ».

2. Le passage : « Qu'ai-je besoin... ce délire en est une » manque dans le Brouillon et la Copie personnelle.

vous me croyez si proche, et dont je crois être aussi loin que vous [1].

Servir Dieu, ce n'est point passer sa vie à genoux dans un oratoire, je le sais bien ; c'est remplir sur la terre les devoirs qu'il nous impose ; c'est faire en vue de lui plaire tout ce qui convient à l'état où il nous a mis :

——— il cor gradisce ;
E serve a lui chi'l suo dover compisce [2].

Il faut premièrement faire ce qu'on doit, et puis prier quand on le peut. Voilà la règle que je tâche de suivre ; je ne prends point le recueillement que vous me reprochez comme une occupation, mais comme une recréation, et je ne vois pas pourquoi, parmi les plaisirs qui sont à ma portée, je m'interdirois le plus sensible et le plus innocent de tous.

Je me suis examinée avec plus de soin depuis votre lettre. J'ai étudié les effets que produit sur mon âme ce penchant qui semble si fort vous déplaire, et je n'y sais rien voir jusqu'ici qui me fasse craindre, au moins sitôt, l'abus d'une dévotion mal entendue.

Premièrement je n'ai point pour cet exercice un goût trop vif qui me fasse souffrir quand j'en suis privée, ni qui me donne de l'humeur quand on m'en distrait. Il ne me donne point, non plus, de distractions dans la journée, et ne jette ni dégoût ni impatience sur la pratique de mes devoirs [3]. Si quelquefois mon cabinet m'est néces-

1. Sur Rousseau et le piétisme, voir p. 253, n. 2.

2. Ces vers de Métastase manquent dans le Brouillon et la Copie personnelle. Ils sont empruntés à *la Morte d'Abele*. 1re partie : « Le cœur lui suffit, et qui fait son devoir le prie » (Traduction de Rousseau dans l'exemplaire Duchesne-Coindet). Eve enseigne à Abel et à Caïn qu'ils peuvent plaire à Dieu tous les deux en se livrant à des travaux différents.

3. Dans la marge de ce passage (Brouillon) Rousseau a inscrit ces lignes, inutilisées. Elles prouvent qu'il avait songé à parler de la dévotion de Claire : « quoique plus badine dans son humeur elle est plus grave dans son culte ; elle y porte plus de respect et moins d'attendrissement ; je n'ai que la dévotion d'une femme ; pour elle, elle a la piété du vrai sage. »

saire, c'est quand quelque émotion m'agite et que je serois moins bien par tout ailleurs. C'est là que rentrant en moi-même j'y retrouve le calme de la raison. Si quelque souci me trouble, si quelque peine m'afflige, c'est là que je les vais déposer. Toutes ces misères s'évanouissent devant un plus grand objet. En songeant à tous les bienfaits de la providence, j'ai honte d'être sensible à de si foibles chagrins et d'oublier de si grandes grâces. Il ne me faut des séances ni fréquentes ni longues. Quand la tristesse m'y suit malgré moi, quelques pleurs versés devant celui qui console soulagent mon cœur à l'instant. Mes réflexions ne sont jamais amères ni douloureuses; mon repentir même est exempt d'allarmes; mes fautes me donnent moins d'effroi que de honte; j'ai des regrets et non des remords. Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père[1]; ce qui me touche est sa bonté; elle efface à mes yeux tous ses autres attributs; elle est le seul que je conçois. Sa puissance m'étonne, son immensité me confond, sa justice.... il a fait l'homme foible; puis qu'il est juste, il est clément[2]. Le Dieu vengeur est le Dieu des méchans, je ne puis ni le craindre pour moi, ni l'implorer contre un autre. O Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore! c'est de toi, je le sens, que je suis l'ouvrage, et j'espère te retrouver au dernier jugement tel que tu parles à mon cœur durant ma vie[3].

---

1. Ce qui suit, depuis « ce qui me touche... » jusqu'à « ni l'implorer contre un autre » est supprimé dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 411).

2. La phrase « sa justice... il est clément » est ainsi rédigée dans le Brouillon et la Copie personnelle : « sa justice n'est pas pour l'homme, il est trop faible pour la supporter ».

3. La phrase « et j'espère... durant ma vie » est ainsi rédigée dans le Brouillon : « et je m'endormirai dans ton sein sans avoir peur du réveil ».

Le Dieu de la *Profession de foi* est aussi un « dieu de bonté ». Voir l'édition Masson (4ter), pp. 199, 219 et notes. Toutefois l'accent de confiance et d'abandon est plus marqué dans la bouche de Julie. Le *Vicaire Savoyard* ne dit pas : « [sa bonté] efface à mes yeux tous ses autres attributs ». M. Masson a fort bien marqué (*La Profession de foi de Jean-Jacques*, p. 77) cette « différence sentimentale » entre la religion de Julie et celle de Rousseau et comment Rousseau s'est tout

Je ne saurois vous dire combien ces idées jettent de douceur sur mes jours et de joye au fond de mon cœur. En sortant de mon cabinet ainsi disposée, je me sens plus légère et plus gaye. Toute la peine s'évanouit, tous les embarras disparoissent; rien de rude, rien d'anguleux ; tout devient facile et coulant; tout prend à mes yeux une face plus riante; la complaisance ne me coûte plus rien ; j'en aime encore mieux ceux que j'aime et leur en suis plus agréable. Mon mari même en est plus content de mon humeur. La dévotion prétend-il est un opium pour l'âme[1]. Elle égaye, anime et soutient quand on en prend peu : une trop forte dose endort, ou rend furieux, ou tue; J'espère ne pas aller jusques là.

Vous voyez que je ne m'offense pas de ce titre de dévote autant peut-être que vous l'auriez voulu ; mais je ne lui donne pas non plus tout le prix que vous pourriez croire. Je n'aime point, par exemple, qu'on affiche cet état par un extérieur affecté, et comme une espèce d'emploi qui dispense de tout autre. Ainsi cette Madame Guyon dont vous me parlez eût mieux fait, ce me semble, de remplir avec soin ses devoirs de mère de famille, d'élever chrétiennement ses enfans, de gouverner sagement sa maison, que d'aller composer des livres de dévotion, disputer avec des Evêques, et se faire mettre à la Bastille pour des rêveries où l'on ne comprend rien[2].

---

de même laissé prendre à la « mélancolie exaltante » d'une pareille piété. Les différences entre Julie et Rousseau sont même moins nettes que ne l'indique M. Masson. Certaines des phrases qu'il cite pour apprécier le caractère de Julie sont des phrases que Rousseau a plus ou moins répétées quand il parlait de lui ; mes notes l'ont montré. Voir également p. 272 la discussion de Julie sur les peines éternelles.

En marge de ce § Rousseau a inscrit (Brouillon) ce passage qu'il a fait suivre de l'indication *N. B. à placer* (et qu'il n'a pas placé) : « il est difficile que ma raison s'altère en laissant sur elle à l'imagination si peu d'empire ; je ne cherche point à l'Ecriture des sens extraordinaires ; je ne prends point avec Dieu un langage mystique et figuré ; je m'élève à lui dans la simplicité de mon cœur. »

1. « pour l'âme » remplace « pour les femmes » du Brouillon.

2. Sur Mme Guyon voir p. 244, n. 1 et 253, n. 1. Rousseau fait allusion ici aux discussions qu'eut Mme Guyon avec Bossuet,

Je n'aime pas, non plus, ce langage mistique et figuré qui nourrit le cœur des chimères de l'imagination, et substitue au véritable amour de Dieu des sentimens imités de l'amour terrestre, et trop propres à le réveiller. Plus on a le cœur tendre et l'imagination vive, plus on doit éviter ce qui tend à les émouvoir ; car enfin, comment voir les raports de l'objet mistique, si l'on ne voit aussi l'objet sensuel, et comment une honnête femme ose-t-elle imaginer avec assurance des objets qu'elle n'oseroit regarder[1] ? (*)

(*) Cette objection me paroît tellement solide et sans réplique que si j'avois le moindre pouvoir dans l'Eglise, je l'employerois à faire retrancher de nos livres sacrés le Cantique des Cantiques, et j'aurois bien du regret d'avoir attendu si tard[2].

M. de Noailles, etc., à Issy, lorsqu'elle eut demandé à être publiquement entendue et jugée. On sait que ces conférences se terminèrent par la rédaction des articles d'Issy qui condamnaient Mme Guyon. Comme elle avait continué sa propagande elle fut enfermée quelque temps à la Bastille.

1. Les discussions sur Mme Guyon et le quiétisme étaient loin d'avoir cessé en France vers 1757 et le mysticisme quiétiste avait toujours ses disciples (Voir Chérel, *Fénelon au XVIII^e s.*, pp. 245 et suiv., 345 et suiv.). Notamment la Beaumelle en avait longuement discuté dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon et à celle du siècle passé* (1756). On reproche à l'occasion aux quiétistes de tendre à confondre l'amour divin et l'amour humain (Chérel, p. 249). Mais il semble bien que Rousseau marque plus clairement que ses contemporains le danger de mêler au mysticisme « l'objet sensuel ». M. Masson a montré [(4^bis), *Rousseau et la restauration religieuse*, p. 109] que malgré ses critiques Rousseau avait contribué à développer le goût du mysticisme et de ses « égarements ».

2. Rousseau était sensible au mérite littéraire du *Cantique des Cantiques* (*Œuvres inédites* (10), p. 402). Mais il répétera dans les *Lettres de la montagne* que ce sont des « méditations voluptueuses » (*Œuvres*, t. III, p. 196). Le *Dictionnaire de musique* (article *Cantique*, *Œuvres*, t. VII, p. 18) indique que, selon quelques auteurs, le *Cantique* n'est que l'épithalame du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte. Noter que Mme Guyon avait publié *Le Cantique des cantiques de Salomon interprété selon le sens mystique et la vraie représentation des états intérieurs*. Lyon, Briasson, 1708. La note manque dans le Brouillon et la Copie personnelle. Elle est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 412).

Mais ce qui m'a donné le plus d'éloignement pour les dévots de profession, c'est cette âpreté de mœurs qui les rend insensibles à l'humanité, c'est cet orgueil excessif qui leur fait regarder en pitié le reste du monde. Dans leur élévation sublime s'ils daignent s'abbaisser à quelque acte de bonté, c'est d'une manière si humiliante, ils plaignent les autres d'un ton si cruel, leur justice est si rigoureuse, leur charité est si dure, leur zèle est si amer, leur mépris ressemble si fort à la haine, que l'insensibilité même des gens du monde est moins barbare que leur commisération [1]. L'amour de Dieu leur sert d'excuse pour n'aimer personne, ils ne s'aiment pas même l'un l'autre ; vit-on jamais d'amitié véritable entre les dévots? Mais plus ils se détachent des hommes, plus ils en exigent, et l'on diroit qu'ils ne s'élèvent à Dieu que pour exercer son autorité sur la terre.

Je me sens pour tous ces abus une aversion qui doit naturellement m'en garantir. Si j'y tombe, ce sera sûre-

1. Le même sentiment est exprimé dans la *Professson de foi* : « Je ne le [le *Vicaire savoyard*] voyais point s'inquiéter si ceux qu'il aidait allaient à vêpres ; s'ils se confessaient souvent ; s'ils jeûnaient les jours prescrits ; s'ils faisaient maigre : ni leur imposer d'autres conditions semblables sans lesquelles, dût-on mourir de misère, on n'a nulle assistance à espérer des dévots » (Edit. Masson (4ter), p. 23). Toussaint dans ses *Mœurs* (31) avait déjà fait un portrait analogue de certains dévots : « Théophile est pieux... le dédain qu'il a pour toutes les choses de la terre s'étend sur tous les humains qui l'habitent : excepté le petit cercle d'élus qui le visitent et qu'il édifie, tous les hommes sont à ses yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, et qu'il doit par conséquent haïr, etc... » (*Discours préliminaire*, p. xvii). D'Holbach, chez qui Rousseau avait été reçu, reprendra et aggravera le portrait du dévot haineux. Voir par exemple *Lettres à Eugénie* (1768) dans *Œuvres complètes* de M. Fréret. Londres, s. n., 1775, 4 vol. in-8° : « la dévotion n'est propre qu'à remplir le cœur d'un fiel amer qui doit troubler l'harmonie de la société. D'après de tels principes, nous voyons communément les dévots s'acquitter assez fidèlement du devoir de se tourmenter eux-mêmes et de troubler le repos des autres, etc... » (t. II, pp. 11, 13). Il est presque superflu de rappeler que les querelles furieuses entre les « dévots » partisans de la bulle *Unigenitus* et les « dévots » qui la rejetaient avaient rendu ces plaintes banales et les justifiaient. Sur l'état de la querelle à la date où Rousseau compose son roman, voir p. 252, n. 1.

ment sans le vouloir, et j'espère de l'amitié de tous ceux qui m'environnent que ce ne sera pas sans être avertie. Je vous avoue[1] que j'ai été longtems sur le sort de mon mari d'une inquiétude qui m'eût peut-être altéré l'humeur à la longue. Heureusement la sage lettre de Milord Edouard à laquelle vous me renvoyez avec grande raison, ses entretiens consolans et sensés, les vôtres, ont tout à fait dissipé ma crainte et changé mes principes. Je vois qu'il est impossible que l'intolérance n'endurcisse l'âme. Comment chérir tendrement les gens qu'on réprouve? Quelle charité peut-on conserver parmi des dannés? Les aimer ce seroit haïr Dieu qui les punit. Voulons-nous donc être humains? jugeons les actions et non pas les hommes. N'empiétons point sur l'horrible fonction des Démons[2] : N'ouvrons point si légèrement l'enfer à nos frères. Eh, s'il étoit destiné pour ceux qui se trompent, quel mortel pourroit l'éviter[3]?

---

1. La fin de ce §, et le § suivant (jusqu'à « Ne soyez donc pas étonné... ») sont supprimés dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 412).

2. La phrase : « N'empiétons point sur l'horrible fonction des démons » est biffée dans la Copie personnelle, avec cette note (dont le sens est obscur) : « N. B. à confronter. »

3. M. Masson a rapproché (*La Profession de foi de Jean-Jacques* (4ter), p. 66) ce passage de tous ceux où Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse* attaque les dévots, et de ceux où il raille les philosophes. Il a montré que Rousseau avait voulu dénoncer les excès des deux « fanatismes », et réconcilier les adversaires de bonne foi, en donnant la préférence à une religion éclairée.

Une diatribe contre l' « âpreté » des dévots et contre l'intolérance n'avait rien d'audacieux à cette date. Je ne puis pas, même en résumé, reprendre l'histoire de cette question du « fanatisme » et de la tolérance. Il faudrait passer par Fénelon, Bayle, Montesquieu, Voltaire et dix autres, et par toute la querelle où les partisans et les adversaires de la bulle Unigenitus se persécutent. M. Masson rappelle un certain nombre de textes à propos de ce que dit Rousseau du fanatisme dans la *Profession de foi* (son édition (4ter), p. 453, n. 8). Indiquons seulement, pour nous en tenir aux années 1756-1758, que l'article *Fanatisme*, de Deleyre, dans l'*Encyclopédie*, qui s'élevait violemment contre la « zélotypie infernale » est de 1756. Morellet a maille à partir, en 1758, avec le censeur Tamponet, pour l'article *Gomariste* où il défend la tolérance. La même année Helvétius montre les dangers de l'intolérance dans son *Esprit* (23), t. I, pp. 104 et

O mes amis, de quel poids vous avez soulagé mon cœur ! En m'apprenant que l'erreur n'est point un crime,

---

369, notes. La même année encore, un abbé de Caveirac publie une *Apologie* de Louis XIV, de la révocation de l'Edit de Nantes et même de la Saint-Barthélemy. Il y eut contre lui un concert de clameurs furieuses.

Il serait également trop long d'exposer les idées de Rousseau lui-même sur la tolérance. Il condamne ici non pas seulement l' « intolérance civile » qui persécute pour délit d'opinion et que discutaient seule Deleyre et les autres, mais l'intolérance de cœur qui, même désarmée, déteste et damne. Dans la *Profession de foi*, tout en condamnant encore le fanatisme, « plus pernicieux que l'athéisme », Rousseau prétend y reconnaître une « passion grande et forte qui élève le cœur de l'homme » (Ed. Masson, p. 453). Quand il aura été victime, après l'*Emile* et le *Contrat Social*, de cette passion grande et forte, il écrira au contraire de vigoureuses pages contre l'intolérance (*Lettre à Christophe de Beaumont, Œuvres*, t. III, p. 96 ; *Lettres écrites de la Montagne, Ibid.*, p. 128).

Dans la marge de ce §, Rousseau a écrit (Brouillon) ces lignes, inutilisées : « J'appelle intolérant tout homme qui damne ceux qui ne pensent pas comme lui — nous donnons trop de prix au jugement des hommes. »

Julie semble mettre plus ou moins l'Enfer en doute (Voir également ce qu'elle dit à son lit de mort, p. 299). C'était déjà l'embarras de Mme de Warens : « Ce qu'il y avait de bizarre était que, sans croire à l'Enfer, elle ne laissait pas de croire au purgatoire. Cela venait de ce qu'elle ne savait que faire des âmes des méchants, ne pouvant les damner ni les mettre avec les bons jusqu'à ce qu'ils le fussent devenus : et il faut avouer qu'en effet, et dans ce monde et dans l'autre, les méchants sont toujours bien embarrassants » (*Confessions, Œuvres*, t. VIII, p. 163). Nous avons vu que Milord Edouard, et Rousseau lui-même, plus ou moins, supposaient que les âmes des méchants étaient sans doute anéanties (p. 198). Le *Vicaire Savoyard* laisse la question en suspens : « Ne me demandez pas non plus si les tourments des méchants seront éternels ; je l'ignore encore... » (Edit. Masson de la *Profession* (4ter), p. 215). Le début de la *Lettre* à d'Alembert défend les pasteurs de Genève d'être sociniens parfaits, c'est-à-dire de nier l'Enfer. Ces discussions sur l'Enfer n'étaient pas nouvelles, même dans les livres qui n'étaient pas ouvertement impies. La lettre 43 des *Lettres Juives* de d'Argens est consacrée à démontrer l'injustice et l'absurdité des peines éternelles. Toussaint, dans *Les Mœurs*, estime que la raison lui « insinue » de croire que les châtiments ne sont point éternels [(31), p. 143]. Dans l'*Encyclopédie* (art. *Damnation*) Diderot se soumet, bien entendu, pour conclure, à l'autorité de l'Eglise, mais après avoir résumé les difficultés que peut soulever la raison. D'Argenson (*Mémoires*. Paris, Jan-

vous m'avez délivrée de mille inquiétans scrupules. Je laisse la subtile interprétation des dogmes que je n'entends pas. Je m'en tiens aux vérités lumineuses qui frappent mes yeux et convainquent ma raison, aux vérités de pratique qui m'instruisent de mes devoirs. Sur tout le reste, j'ai pris pour règle votre ancienne réponse à M. de Wolmar (*). Est-on maître de croire ou de ne pas croire? Est-ce un crime de n'avoir pas su bien argumenter? Non; la conscience ne nous dit point la vérité des choses, mais la règle de nos devoirs; elle ne nous dicte point ce qu'il faut penser, mais ce qu'il faut faire; elle ne nous apprend point à bien raisonner, mais à bien agir. En quoi mon mari peut-il être coupable devant Dieu? Détourne-t-il les yeux de lui? Dieu lui-même a voilé sa face. Il ne fuit point la vérité, c'est la vérité qui le fuit. L'orgueil ne le guide point; il ne veut égarer personne, il est bien aise qu'on ne pense pas comme lui[1]. Il aime nos sentimens, il voudroit les avoir, il ne peut. Notre espoir, nos consolations, tout lui échape. Il fait le bien sans attendre de récompense; il est plus vertueux, plus désintéressé que nous. Hélas, il est à plaindre! mais dequoi sera-t-il puni? Non non, la bonté, la droiture, les mœurs, l'honnêteté, la vertu; voilà ce que le Ciel exige et qu'il récompense; voilà le véritable culte que Dieu veut de nous, et qu'il reçoit de lui tous les jours de sa vie. Si Dieu juge la foi par les œuvres, c'est croire en lui que d'être homme de bien. Le vrai Chrétien c'est l'homme juste; les vrais incrédules sont les méchans[2].

(*) Voyez Part. V. lett. III. p. 163.

net, 1858, t. V, p. 202), Montesquieu (*Pensées et fragments inédits*, pub. par G. de Montesquieu, Bordeaux, Gounouilhou, 1901, t. II, p. 488) n'acceptent pas l'Enfer, etc...

1. Rappelons que le *Vicaire Savoyard* qui garde, vis-à-vis du christianisme, un « septicisme involontaire », se conduit, dans la pratique, comme un prêtre convaincu, et « prononce avec respect les mots sacramentaux » (*Profession de foi*, édit. Masson, pp. 415 et suiv. et notes).

2. Rousseau écrivait déjà à Voltaire (18 août 1756, *Œuvres*, t. X, p. 131) : « Je suis bien sûr au moins qu'il (Dieu)... ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux et de bonne foi. » On trou-

Ne soyez donc pas étonné, mon aimable ami, si je ne dispute pas avec vous sur plusieurs points de votre lettre où nous ne sommes pas de même avis. Je sais trop bien ce que vous êtes pour être en peine de ce que vous croyez. Que m'importent toutes ces questions oiseuses sur la liberté! Que je sois libre de vouloir le bien par moi-même, ou que j'obtienne en priant cette volonté, si je trouve enfin le moyen de bien faire, tout cela ne revient-il pas au même? Que je me donne ce qui me manque en le demandant, ou que Dieu l'accorde à ma prière ; s'il faut toujours pour l'avoir que je le demande, ai-je besoin d'autre éclaircissement? Trop heureux de convenir sur les points principaux de notre croyance, que cherchons-nous au delà ? Voulons-nous pénétrer dans ces abîmes de métaphysique qui n'ont ni fond ni rive, et perdre à disputer sur l'essence divine ce tems si court qui nous est donné pour l'honorer? Nous ignorons ce qu'elle est, mais nous savons qu'elle est, que cela nous suffise ; elle se fait voir dans ses œuvres, elle se fait sentir au dedans de nous. Nous pouvons bien disputer contre elle, mais non pas la méconnoître de bonne foi. Elle nous a donné ce degré de sensibilité qui l'apperçoit et la touche : plai-

---

vera le commentaire vivant et précis de cette page et des suivantes dans la *Profession de foi*, les notes de M. P. M. Masson et son livre sur *La Profession de foi de Jean-Jacques* (édition, p. 297 ; et *Religion de J. J. Rousseau* (4^{bis}), t. II, pp. 73-74, 86 et suiv.). Julie, dont l'opinion se confond ici exactement avec celle du *Vicaire* et de Rousseau, estime, comme elle le dit plus loin, qu'il est inutile d'essayer de « pénétrer dans ces abîmes de métaphysique, qui n'ont ni fond ni rive » ; il suffit de « faire notre devoir ». Le *Vicaire* a appris « à borner ses recherches à ce qui l'intéressait immédiatement, à se reposer dans une profonde ignorance sur tout le reste », à s'en tenir aux vérités « utiles », pour accomplir ses devoirs. Et il conclut : « quand les forces me manquent pour aller plus loin [pour atteindre la vérité], de quoi puis-je être coupable ? c'est à elle à s'approcher ». Ce « pragmatisme » était déjà, plus ou moins, celui de Muralt, Pluche, etc... M. Masson étudie d'ailleurs la contradiction qui pousse sans cesse Rousseau, dans la *Profession* et ailleurs, à user de discussions et d'arguments rationnels et à poursuivre une dispute analogue à celle dont il parle plus loin, entre M. de Wolmar et milord Edouard, et que Julie juge inutile.

gnons ceux à qui elle ne l'a pas départi, sans nous flatter de les éclairer à son défaut. Qui de nous fera ce qu'elle n'a pas voulu faire? Respectons ses décrets en silence et faisons notre devoir; c'est le meilleur moyen d'apprendre le leur aux autres.

Connoissez-vous quelqu'un plus plein de sens et de raison que M. de Wolmar? quelqu'un plus sincère, plus droit, plus juste, plus vrai, moins livré à ses passions, qui ait plus à gagner à la justice divine et à l'immortalité de l'âme? Connoissez-vous un homme plus fort, plus élevé, plus grand, plus foudroyant dans la dispute que Milord Edouard? plus digne par sa vertu[1] de deffendre la cause de Dieu, plus certain de son existence, plus pénétré de sa majesté suprême, plus zélé pour sa gloire et plus fait pour la soutenir? Vous avez vu ce qui s'est passé durant trois mois à Clarens; vous avez vu deux hommes pleins d'estime et de respect l'un pour l'autre, éloignés par leur état et par leur goût des pointilleries de collège, passer un hiver entier à chercher dans des disputes sages et paisibles, mais vives et profondes à s'éclairer mutuellement, s'attaquer, se deffendre, se saisir par toutes les prises que peut avoir l'entendement humain, et sur une matière où tous deux n'ayant que le même intérêt ne demandoient pas mieux que d'être d'accord.

Qu'est-il arrivé? Ils ont redoublé d'estime l'un pour l'autre, mais chacun est resté dans son sentiment. Si cet exemple ne guérit pas à jamais un homme sage de la dispute, l'amour de la vérité ne le touche guère; il cherche à briller.

Pour moi j'abandonne à jamais cette arme inutile, et j'ai résolu de ne plus dire à mon mari un seul mot de Religion que quand il s'agira de rendre raison de la mienne. Non que l'idée de la tolérance divine[2] m'ait ren-

1. La Copie personnelle donne : « par son génie et par sa vertu ».

2. L'éd. de Paris modifie ainsi le passage suivant : « Non que je sois devenue indifférente sur le besoin qu'il en a. Je voudrais au prix de mon sang le voir une fois convaincu, non seulement pour son bonheur dans l'autre monde, mais aussi pour son bonheur dans celui-ci » (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 412).

due indifférente sur le besoin qu'il en a. Je vous avoue même que tranquilisée sur son sort à venir, je ne sens point pour cela diminuer mon zèle pour sa conversion. Je voudrois au prix de mon sang le voir une fois convaincu, si ce n'est pour son bonheur dans l'autre monde c'est pour son bonheur dans celui-ci[1]. Car de combien de douceurs n'est-il point privé? Quel sentiment peut le consoler dans ses peines? Quel spectateur anime les bonnes actions qu'il fait en secret? Quelle voix peut parler au fond de son âme? Quel prix peut-il attendre de sa vertu? Comment doit-il envisager la mort[2]? Non, je l'espère, il ne l'attendra pas dans cet état horrible. Il me reste une ressource pour l'en tirer, et j'y consacre le reste de ma vie; ce n'est plus de le convaincre, mais de le toucher; c'est de lui montrer un exemple qui l'entraîne, et de lui rendre la Religion si aimable qu'il ne puisse lui résister. Ah, mon ami! quel argument contre l'incrédule, que la vie du vrai Chrétien! croyez-vous qu'il y ait quelque âme à l'épreuve de celui-là[3]? Voilà désormais la tâche que je m'impose; aidez-moi tous à la remplir. Wolmar est froid, mais il n'est pas insensible[4]. Quel tableau nous pouvons offrir à son cœur, quand ses amis, ses enfans, sa femme, concourront tous à l'instruire en l'édifiant! quand sans lui prêcher Dieu dans leurs discours, ils le lui montreront dans les actions qu'il inspire, dans les vertus

---

1. Rousseau (Brouillon) avait d'abord inscrit la phrase « si ce n'est pour son bonheur dans l'autre monde, c'est pour le sien dans celui-ci » beaucoup plus haut, dans la marge du § qui commence par : « Ne trouvant donc rien ici-bas... » (p. 265).

2. M. P. M. Masson (4bis) signale que ce texte de Rousseau a été utilisé ainsi que plusieurs autres par l'abbé de Gourcy (1777) pour prouver « les ressources de la religion » (*Rousseau et la restauration religieuse*, p. 206).

3. La phrase « Ah mon ami! etc... [variantes : *que la vie du chrétien — des âmes*] avait d'abord été inscrite par Rousseau (Brouillon), plus haut, en marge du § : « Soyez donc bien sûr que, si votre séjour ici vous est agréable... » (p. 256).

4. L'abbé Feller dans son *Catéchisme philosophique* (1773) cite le passage du « philosophe de Genève » qui précède cette note pour réfuter l'athéisme (édition de Paris, Libraires associés, 1804, t. I, p. 197).

dont il est l'auteur, dans le charme qu'on trouve à lui plaire ! quand il verra briller l'image du Ciel dans sa maison ! Quand cent fois le jour il sera forcé de se dire : non, l'homme n'est pas ainsi par lui-même, quelque chose de plus qu'humain règne ici !

Si cette entreprise est de votre goût, si vous vous sentez digne d'y concourir, venez, passons nos jours ensemble et ne nous quitons plus qu'à la mort. Si le projet vous déplait ou vous épouvante, écoutez votre conscience ; elle vous dicte votre devoir. Je n'ai rien de plus à vous dire.

Selon ce que Milord Edouard nous marque, je vous attends tous deux[1] vers la fin[2] du mois prochain. Vous ne reconnoîtrez pas votre appartement ; mais dans les changemens qu'on y a faits, vous reconnoîtrez les soins et le cœur d'une bonne amie, qui s'est fait un plaisir de l'orner. Vous y trouverez aussi un petit assortiment de livres qu'elle a choisis à Genève, meilleurs et de meilleur goût que *l'Adone*, quoiqu'il y soit aussi par plaisanterie[3]. Au reste, soyez discret, car comme elle ne veut pas que vous sachiez que tout cela vient d'elle, je me dépêche de vous l'écrire, avant qu'elle me défende de vous en parler.

Adieu mon ami. Cette partie du Château de Chillon (*)

(*) Le Château de Chillon, ancien séjour des Baillifs de Vevai, est situé dans le lac sur un rocher qui forme une presqu'île, et autour

---

1. « tous trois » dans le Brouillon, puisque, comme nous l'avons déjà vu et comme le prouve la conclusion supprimée, que je donne, Rousseau avait d'abord marié Laure et milord Edouard. Dès ce Brouillon il biffait le passage suivant : « Je ne saurais vous dire quel empressement j'ai de voir et d'embrasser cette femme étonnante. Je vois au ton dont il me parle de sa femme qu'il en est devenu véritablement amoureux ; d'où je conclus que la marquise est tout à fait oubliée, et c'est assurément lui faire grâce. En vérité Miladi méritait bien que sa vertu fut ainsi récompensée, Milord que la sienne ne lui fût plus pénible, et vous méritiez bien aussi d'avoir dans un si doux spectacle le prix de votre courage. »

2. Le Brouillon et la Copie personnelle donnent : « vers le commencement ».

3. L'*Adone* de Marini. Julie nous avait appris (partie II, lettre 15 que Saint-Preux se moquait souvent de ses *traslati*.

que nous devions tous faire ensemble, se fera demain sans vous. Elle n'en vaudra pas mieux, quoiqu'on la fasse avec plaisir. M. le Baillif nous a invités avec nos enfans, ce qui ne m'a point laissé d'excuse; mais je ne sais pourquoi je voudrois être déjà de retour.

duquel j'ai vu sonder à plus de cent cinquante brasses qui font près de 800 pieds, sans trouver le fond. On a creusé dans ce rocher des caves et des cuisines au dessous du niveau de l'eau, qu'on y introduit quand on veut par des robinets. C'est là que fut détenu six ans prisonnier François Bonnivard Prieur de St. Victor (*a*), homme d'un mérite rare, d'une droiture et d'une fermeté à toute épreuve, ami de la liberté quoique Savoyard, et tolérant quoique Prêtre. Au reste, l'année où ces dernières lettres paroissent avoir été écrittes, il y avoit très longtems que les Baillifs de Vevai n'habitoient plus le Château de Chillon. On supposera, si l'on veut, que celui de ce tems-là y étoit allé passer quelques jours [1].

(*a*) L'édition de Rey 1763 ajoute ici : *auteur d'une chronique de Genève.*

1. La note manque dans le Brouillon. La première partie jusqu'à : « Au reste l'année... » manque également dans la Copie personnelle.

Bonivard né dans le Bugey (qui dépendait du duché de Savoie) devint prieur de Saint-Victor, à Genève. Il s'allia à la bourgeoisie de Genève qui défendait son indépendance contre l'évêque et le duc de Savoie. Il finit par être emprisonné au château de Chillon, en 1550. Les Bernois le délivrèrent, six ans après. Il rentra à Genève où il rédigea les *Chroniques* de Genève. On trouvera le commentaire de « ami de la liberté quoique Savoyard », dans la lettre 17 de la 4e partie, où Saint-Preux fait remarquer à Julie le contraste entre le pays de Vaud, libre et prospère, et la rive savoyarde du lac de Genève, esclave et désolée. Les baillis représentaient à Vevey l'autorité du gouvernement de Berne. Le bailli était « préfet, intendant des finances, administrateur des domaines de l'Etat, chef militaire, directeur de la police, président du tribunal, juge de paix et juge d'appel » (P. Maillefer, *Le pays de Vaud sous le régime bernois,* dans *Revue historique vaudoise,* année 1895, pp. 80-83). Celui de Vevey résidait encore à Chillon, en 1730, et sans doute en 1732, quand Rousseau, professeur de musique à Lausanne, vint se promener à Vevey : « C'est là que demeure le Bailly de Vevey qui porte aussi le titre de capitaine de Chillon » (Altmann, *L'Etat et les délices de la Suisse.* Amsterdam, Wetstein et Smith, 1730, t. II, p. 246).

La Copie personnelle donnait d'abord : « il y avait près de trente ans », ce qui était, on le voit, très inexact, puisque la mort de Julie est de 1745. Cette copie ajoutait en outre « ... quelques jours, ou que les noms des lieux soient changés, ou que tout ceci ne soit qu'une fiction ».

LETTRE IX

De Fanchon Anet.

Ah Monsieur! Ah mon bienfaiteur! que me charge-t-on de vous apprendre?.... Madame!.... ma pauvre maîtresse.... O Dieu! je vois déjà votre frayeur.... mais vous ne voyez pas notre désolation.... Je n'ai pas un moment à perdre; il faut vous dire, ... il faut courir.... je voudrois déjà vous avoir tout dit.... Ah que deviendrez-vous quand vous saurez notre malheur[1]?

Toute la famille alla hier dîner à Chillon. Monsieur le Baron, qui alloit en Savoye passer quelques jours au Château de Blonay[2], partit après le dîné. On l'accompagna quelques pas; puis on se promena le long de la digue. Madame d'Orbe et Madame la Baillive marchoient devant avec Monsieur. Madame suivoit, tenant d'une main Henriette et de l'autre Marcellin. J'étois derrière avec l'aîné. Monseigneur le Baillif, qui s'étoit arrêté pour parler à quelqu'un, vint rejoindre la compagnie et offrit le bras à Madame. Pour le prendre elle me renvoye Marcellin; il court à moi, j'accours à lui; en courant l'enfant fait un faux pas, le pied lui manque, il tombe dans l'eau. Je pousse un cri perçant; Madame se retourne, voit tomber son fils, part comme un trait, et s'élance après lui....

Ah! misérable que n'en fis-je autant! que n'y suis-je restée!.... Hélas! je retenois l'aîné qui vouloit sauter après sa mère.... elle se débatoit en serrant l'autre entre ses bras.... on n'avoit là ni gens ni bateau[3], il falut du

---

1. La copie personnelle, au lieu de « il faut vous dire etc... », donne « il faut achever tandis que j'en ai la force ».

2. Il y a deux châteaux, encore existants, appartenant à la famille de Blonay; l'un qui donne son nom à la commune de Blonay, dans le canton de Vaud; l'autre appartenant à la branche catholique de la famille restée en Savoie et qui est situé près d'Evian.

3. « On n'avait là ni gens ni bateau » manque dans la Copie personnelle.

tems pour les retirer.... l'enfant est remis, mais la mère.... le saisissement, la chute, l'état où elle étoit.... qui sait mieux que moi combien cette chute est dangereuse[1] !.... elle resta très longtems sans connoissance. A peine l'eut-elle reprise qu'elle demanda son fils.... avec quels transports de joye elle l'embrassa ! je la crus sauvée; mais sa vivacité ne dura qu'un moment; elle voulut être ramenée ici[2] ; durant la route elle s'est trouvée mal plusieurs fois. Sur quelques ordres qu'elle m'a donnés je vois qu'elle ne croit pas en revenir. Je suis trop malheureuse, elle n'en reviendra pas[3]. Madame d'Orbe est plus changée qu'elle. Tout le monde est dans une agitation.... Je suis la plus tranquille de toute la maison.... dequoi m'inquiéterois-je?.... Ma bonne maîtresse ! Ah si je vous perds, je n'aurai plus besoin de personne.... Oh mon cher Monsieur, que le bon Dieu vous soutienne dans cette épreuve.... Adieu.... le Médecin sort de la chambre. Je cours au devant de lui.... s'il nous donne quelque bonne espérance, je vous le marquerai. Si je ne dis rien....

---

1. La Copie personnelle ajoutait ici : « en l'approchant peu à peu d'un grand feu on lui fit évacuer l'eau qu'elle avait bue. On la mit ensuite dans un (grand) lit bien chaud — en la frottant de linges auprès d'un grand feu on lui fit évacuer peu à peu l'eau qu'elle avait bue. Cette méthode est excellente et sûre ; on devrait la publier partout avec le plus grand soin. On ne saurait croire combien de gens on étouffe par une évacuation trop brusque en les suspendant par les pieds. J'ai vu, à Passy, un homme qu'on tira de la rivière, et qu'on tenait pour noyé, ressusciter pour ainsi dire par les soins de feu M. François Mussard, mon digne compatriote et mon respectable ami [sur le séjour de Rousseau à Passy, chez Mussard, voir *Œuvres*, t. VIII, p. 265 et suiv.]. Il n'employa point pour cela d'autre recette que celle qui est indiquée ici. J'exhorte ceux qui habitent près des rivières de faire traiter de cette manière les gens qu'on tire de l'eau. En sauvant la vie à plusieurs de ces malheureux, on viendra peut-être, à force d'heureux succès, à détruire enfin la vieille routine. »

2. La Copie personnelle ajoute : « On la transporta dans une litière*. *Cette voiture inusitée dans les plaines, à cause de son extrême lenteur, est commune dans les pays de montagne ».

3. Les phrases, depuis « Sur quelques ordres... » manquent dans la Copie personnelle.

LETTRE X

Commencée par Mad^e^ d'Orbe,
et achevée par M. de Wolmar.

C'en est fait. Homme imprudent, homme infortuné, malheureux visionnaire ! Jamais vous ne la reverrez.... le voile.... Julie n'est....[1]

Elle vous a écrit. Attendez sa lettre : honorez ses dernières volontés. Il vous reste de grands devoirs à remplir sur la terre.

LETTRE XI[2]

De M. de Wolmar.

J'ai laissé passer vos premières douleurs en silence ; ma lettre n'eût fait que les aigrir ; Vous n'étiez pas plus en état de supporter ces détails que moi de les faire. Aujourd'hui peut-être nous seront-ils doux à tous deux. Il ne me reste d'elle que des souvenirs, mon cœur se plaît à les recueillir ! Vous n'avez plus que des pleurs à lui donner ; vous aurez la consolation d'en verser pour elle. Ce plaisir des infortunés m'est refusé dans ma misère ; je suis plus malheureux que vous.

Ce n'est point de sa maladie c'est d'elle que je veux vous parler. D'autres mères peuvent se jetter après leur enfant : L'accident, la fièvre, la mort sont de la nature : c'est le sort commun des mortels ; mais l'emploi de ses derniers momens, ses discours, ses sentimens, son âme,

1. Le Brouillon donne au lieu de ce début : « Le voile éternel la couvre. Vous ne la reverrez jamais... Julie n'est... »

2. J'ai indiqué dans l'*Introduction* que Rousseau avait été témoin d'une mort lente et courageuse, celle de Mme de Vercellis.

tout cela n'appartient qu'à Julie. Elle n'a point vécu comme une autre[1] : personne, que je sache, n'est mort comme elle. Voilà ce que j'ai pu seul observer, et que vous n'apprendrez que de moi.

Vous savez que l'effroi, l'émotion, la chute, l'évacuation de l'eau lui laissèrent une longue foiblesse dont elle ne revint tout-à-fait qu'ici. En arrivant, elle redemanda son fils, il vint ; à peine le vit-elle marcher et répondre à ses caresses qu'elle devint tout à fait tranquille, et consentit à prendre un peu de repos. Son sommeil fut court, et comme le Médecin n'arrivoit point encore, en l'attendant elle nous fit asseoir autour de son lit, la Fanchon, sa cousine et moi. Elle nous parla de ses enfans, des soins assidus qu'exigeoit auprès d'eux la forme d'éducation qu'elle avoit prise, et du danger de les négliger un moment. Sans donner une grande importance à sa maladie, elle prévoyoit qu'elle l'empêcheroit quelque tems de remplir sa part des mêmes soins, et nous chargeoit tous de répartir cette part sur les nôtres.

Elle s'étendit sur tous ses projets, sur les vôtres, sur les moyens les plus propres à les faire réussir, sur les observations qu'elle avoit faites et qui pouvoient les favoriser ou leur nuire, enfin sur tout ce qui devoit nous mettre en état de suppléer à ses fonctions de mère, aussi longtems qu'elle seroit forcée à les suspendre. C'étoit, pensai-je, bien des précautions pour quelqu'un qui ne se croyoit privé que durant quelques jours d'une occupation si chère ; mais ce qui m'effraya tout à fait, ce fut de voir qu'elle entroit pour Henriette dans un bien plus grand détail encore. Elle s'étoit bornée à ce qui regardoit la première enfance de ses fils comme se déchargeant sur un autre du soin de leur jeunesse ; pour sa fille elle embrassa tous les tems, et sentant bien que personne ne suppléeroit sur ce point aux réflexions que sa propre expérience lui avoit fait faire, elle nous exposa en abrégé, mais avec

1. Notons que la Copie personnelle avait écrit : « comme une autre », puis corrige « comme un autre ». Sur l'emploi de cette sorte de neutre, voir l'*Introduction*.

force et clarté le plan d'éducation qu'elle avoit fait pour elle, employant près de la mère les raisons les plus vives et les plus touchantes exhortations pour l'engager à le suivre.

Toutes ces idées sur l'éducation des jeunes personnes et sur les devoirs des mères, mêlées de fréquens retours sur elle-même, ne pouvoient manquer de jetter de la chaleur dans l'entretien ; je vis qu'il s'animoit trop. Claire tenoit une des mains de sa Cousine, et la pressoit à chaque instant contre sa bouche en sanglotant pour toute réponse ; la Fanchon n'étoit pas plus tranquile ; et pour Julie, je remarquai que les larmes lui rouloient aussi dans les yeux, mais qu'elle n'osoit pleurer, de peur de nous allarmer davantage. Aussi-tôt je me dis ; elle se voit morte. Le seul espoir qui me resta fut que la frayeur pouvoit l'abuser sur son état et lui montrer le danger plus grand qu'il n'étoit peut-être. Malheureusement je la connoissois trop pour compter beaucoup sur cette erreur. J'avois essayé plusieurs fois de la calmer ; je la priai derechef de ne pas s'agiter hors de propos par des discours qu'on pouvoit reprendre à loisir. Ah, dit elle, rien ne fait tant de mal aux femmes que le silence ! et puis je me sens un peu de fièvre ; autant vaut employer le babil qu'elle donne à des sujets utiles, qu'à battre sans raison la campagne.

L'arrivée du Médecin causa dans la maison un trouble impossible à peindre. Tous les domestiques l'un sur l'autre à la porte de la chambre attendoient, l'œil inquiet et les mains jointes, son jugement sur l'état de leur maîtresse, comme l'arrêt de leur sort. Ce spectacle jetta la pauvre Claire dans une agitation qui me fit craindre pour sa tête. Il falut les éloigner sous différens prétextes pour écarter de ses yeux cet objet d'effroi. Le Médecin donna vaguement un peu d'espérance, mais d'un ton propre à me l'ôter. Julie ne dit pas non plus ce qu'elle pensoit ; la présence de sa Cousine la tenoit en respect. Quand il sortit, je le suivis ; Claire en voulut faire autant, mais Julie la retint et me fit de l'œil un signe que j'entendis. Je me hâtai d'avertir le Médecin que s'il y avoit du

danger il faloit le cacher à Mad^e. d'Orbe avec autant et plus de soin qu'à la malade, de peur que le désespoir n'achevât de la troubler, et ne la mît hors d'état de servir son amie. Il déclara qu'il y avoit en effet du danger, mais que vingt-quatre heures étant à peine écoulées depuis l'accident, il faloit plus de tems pour établir un pronostic assuré, que la nuit prochaine décideroit du sort de la maladie, et qu'il ne pouvoit prononcer que le troisième jour. La Fanchon seule fut témoin de ce discours, et après l'avoir engagée, non sans peine, à se contenir, on convint de ce qui seroit dit à Mad^e. d'Orbe et au reste de la maison.

Vers le soir Julie obligea sa Cousine, qui avoit passé la nuit précédente auprès d'elle et qui vouloit encore y passer la suivante, à s'aller reposer quelques heures. Durant ce tems, la malade ayant su qu'on alloit la saigner du pied et que le Médecin préparoit des ordonnances, elle le fit appeller et lui tint ce discours. « Mon« sieur du Bosson[1], quand on croit devoir tromper un « malade craintif sur son état, c'est une précaution d'hu« manité que j'approuve ; mais c'est une cruauté de « prodiguer également à tous des soins superflus et désa« gréables, dont plusieurs n'ont aucun besoin. Prescri« vez-moi tout ce que vous jugerez m'être véritablement « utile, j'obéirai ponctuellement. Quant aux remèdes « qui ne sont que pour l'imagination, faites m'en grâce ; « c'est mon corps et non mon esprit qui souffre, et je « n'ai pas peur de finir mes jours mais d'en mal employer « le reste. Les derniers momens de la vie sont trop pré« cieux pour qu'il soit permis d'en abuser. Si vous ne « pouvez prolonger la mienne, au moins ne l'abrégez « pas, en m'ôtant l'emploi du peu d'instants qui me sont « laissés par la nature. Moins il m'en reste, plus vous « devez les respecter. Faites-moi vivre ou laissez-moi : « je saurai bien mourir seule ». Voilà comment cette

1. Il y avait eu effectivement à Vevey un docteur du Bosson (Voir mon *Introduction*, Appendice I). Le nom propre manque d'ailleurs dans la Copie personnelle.

femme si timide et si douce dans le commerce ordinaire, savoit trouver un ton ferme et sérieux dans les occasions importantes.

La nuit fut cruelle et décisive. Etouffement, oppression, syncope, la peau sèche et brûlante. Une ardente fièvre, durant laquelle on l'entendoit souvent appeler vivement Marcellin, comme pour le retenir; et prononcer aussi quelquefois un autre nom, jadis si répété dans une occasion pareille. Le lendemain le Médecin me déclara sans détour qu'il n'estimoit pas qu'elle eût trois jours à vivre. Je fus seul dépositaire de cet affreux secret, et la plus terrible heure de ma vie fut celle où je le portai dans le fond de mon cœur, sans savoir quel usage j'en devois faire. J'allai seul errer dans les bosquets, rêvant au parti que j'avois à prendre; non sans quelques tristes réflexions sur le sort qui me ramenoit dans ma vieillesse à cet état solitaire, dont je m'ennuyois, même avant d'en connoître un plus doux.

La veille, j'avois promis à Julie de lui raporter fidellement le jugement du Médecin; elle m'avoit intéressé par tout ce qui pouvoit toucher mon cœur à lui tenir parole. Je sentois cet engagement sur ma conscience : mais quoi! pour un devoir chimérique et sans utilité faloit-il contrister son âme, et lui faire à longs traits savourer la mort? Quel pouvoit être à mes yeux l'objet d'une précaution si cruelle? Lui annoncer sa dernière heure n'étoit-ce pas l'avancer? Dans un intervalle si court que deviennent les désirs, l'espérance, élémens de la vie? Est-ce en jouir encore que de se voir si près du moment de la perdre? Etoit-ce à moi de lui donner la mort?

Je marchois à pas précipités avec une agitation que je n'avois jamais éprouvée. Cette longue et pénible anxiété me suivoit par tout; j'en traînois après moi l'insupportable poids. Une idée vint enfin me déterminer. Ne vous efforcez pas de la prévoir; il faut vous la dire.

Pour qui est-ce que je délibère, est-ce pour elle ou pour moi? Sur quel principe est-ce que je raisonne, est-ce sur son sistème ou sur le mien? Qu'est-ce qui m'est démontré sur l'un ou sur l'autre? Je n'ai pour croire ce que je

crois que mon opinion armée de quelques probabilités[1]. Nulle démonstration ne la renverse, il est vrai, mais quelle démonstration l'établit ? Elle a pour croire ce qu'elle croit son opinion de même, mais elle y voit l'évidence ; cette opinion à ses yeux est une démonstration. Quel droit ai-je de préférer quand il s'agit d'elle, ma simple opinion que je reconnois douteuse à son opinion qu'elle tient pour démontrée? Comparons les conséquences des deux sentimens. Dans le sien, la disposition de sa dernière heure doit décider de son sort durant l'éternité. Dans le mien, les ménagemens que je veux avoir pour elle lui seront indifférens dans trois jours. Dans trois jours, selon moi, elle ne sentira plus rien : Mais si peut-être elle avoit raison, quelle différence ! Des biens ou des maux éternels ! .... Peut-être !.... ce mot est terrible.... malheureux ! risque ton âme et non la sienne.

Voilà le premier doute qui m'ait rendu suspecte l'incertitude que vous avez si souvent attaquée[2]. Ce n'est pas la dernière fois qu'il est revenu depuis ce tems-là. Quoiqu'il en soit, ce doute me délivra de celui qui me tourmentoit. Je pris sur le champ mon parti, et de peur d'en changer, je courus en hâte au lit de Julie. Je fis sortir tout le monde, et je m'assis ; vous pouvez juger avec quelle contenance ! Je n'employai point auprès d'elle les précautions nécessaires pour les petites âmes. Je ne dis

1. Les mots « armée de quelques probabilités » manquent dans la Copie personnelle.

2. La Copie personnelle ajoute en marge de ce développement : « Le premier doute qui fasse flotter un sceptique dans son sentiment ! Ceci me paraît bien près du galimatias. Je crois pourtant entrevoir une espèce de sens. Jusque-là Mr de Wolmar vivait avec sécurité dans ses doutes. Cette vanité s'ébranle. Ses doutes commencent à lui devenir suspects. Il doute s'il lui est permis de douter. Ou bien ne serait-ce point que les prétendus sceptiques sont, au fond, très affirmatifs, très décidés pour l'avis contraire à celui des autres ; sauf à l'abandonner sitôt qu'on le prend. Mais il me semble que M. de Wolmar tel qu'on nous le peint, homme simple et vrai, toujours plein de candeur et de bonne foi n'était pas sceptique dans ce dernier sens. » Rousseau s'est demandé également dans la *Profession de foi* si on peut être sceptique « par système et de bonne foi » (Edition P. M. Masson, p. 51).

rien ; mais elle me vit, et me comprit à l'instant. Croyez-vous me l'apprendre, dit-elle en me tendant la main? Non mon ami, je me sens bien : la mort me presse ; il faut nous quitter.

Alors elle me tint un long discours dont j'aurai à vous parler quelque jour, et durant lequel elle écrivit son testament dans mon cœur. Si j'avois moins connu le sien, ses dernières dispositions auroient suffi pour me le faire connoître[1].

Elle me demanda si son état étoit connu dans la maison. Je lui dis que l'allarme y régnoit, mais qu'on ne savoit rien de positif et que du Bosson[2] s'étoit ouvert à moi seul. Elle me conjura que le secret fût soigneusement gardé le reste de la journée. Claire, ajouta-t-elle, ne supportera jamais ce coup que de ma main ; elle en mourra s'il lui vient d'une autre. Je destine la nuit prochaine à ce triste devoir. C'est pour cela sur tout que j'ai voulu avoir l'avis du Médecin, afin de ne pas exposer sur mon seul sentiment cette infortunée à recevoir à faux une si cruelle atteinte. Faites qu'elle ne soupçonne rien avant le tems, ou vous risquez de rester sans amie et de laisser vos enfans sans mère.

Elle me parla de son père. J'avouai lui avoir envoyé un Exprès ; mais je me gardai d'ajouter que cet homme, au lieu de se contenter de donner ma lettre comme je lui avois ordonné, s'étoit hâté de parler, et si lourdement, que mon vieux ami croyant sa fille noyée étoit tombé d'effroi sur l'escalier, et s'étoit fait une blessure qui le retenoit à Blonay dans son lit. L'espoir de revoir son père la toucha sensiblement, et la certitude que cette espérance étoit vaine ne fut pas le moindre des maux qu'il me falut dévorer.

---

1. Le Brouillon donne, au lieu de : « et durant lequel... », « qui peut-être sortira de ma mémoire durant le cours de ma vie, mais qui, sûrement, y reviendra tout entier à ma dernière heure ».

2. Le Brouillon donne « le médecin » ; la Copie personnelle corrige en « du Bosson », en ajoutant cette note, abandonnée par Rousseau. « Nom d'un médecin de Lausanne, qui était apparemment celui qu'on avait envoyé chercher. »

Le redoublement[1] de la nuit précédente l'avoit extrêmement affoiblie. Ce long entretien n'avoit pas contribué à la fortifier; dans l'accablement où elle étoit elle essaya de prendre un peu de repos durant la journée; je n'appris que le surlendemain qu'elle ne l'avoit pas passée toute entière à dormir.

Cependant la consternation régnoit dans la maison. Chacun dans un morne silence attendoit qu'on le tirât de peine, et n'osoit interroger personne, crainte d'apprendre plus qu'il ne vouloit savoir. On se disoit, s'il y a quelque bonne nouvelle on s'empressera de la dire; s'il y en a de mauvaises, on ne les saura toujours que trop tôt. Dans la frayeur dont ils étoient saisis, c'étoit assés pour eux qu'il n'arrivât rien qui fît nouvelle. Au milieu de ce morne repos, Madame d'Orbe étoit la seule active et parlante. Sitôt qu'elle étoit hors de la chambre de Julie, au lieu de s'aller reposer dans la sienne, elle parcouroit toute la maison, elle arrêtoit tout le monde, demandant ce qu'avoit dit le Médecin, ce qu'on disoit? Elle avoit été témoin de la nuit précédente, elle ne pouvoit ignorer ce qu'elle avoit vu; mais elle cherchoit à se tromper elle-même, et à récuser le témoignage de ses yeux. Ceux qu'elle questionnoit ne lui répondant rien que de favorable, cela l'encourageoit à questionner les autres, et toujours avec une inquiétude si vive, avec un air si effrayant, qu'on eût su la vérité mille fois sans être tenté de la lui dire.

Auprès de Julie elle se contraignoit, et l'objet touchant qu'elle avoit sous les yeux la disposoit plus à l'affliction qu'à l'emportement. Elle craignoit sur tout de lui laisser voir ses allarmes, mais elle réussissoit mal à les cacher. On appercevoit son trouble dans son affectation même à paroître tranquille. Julie de son côté n'épargnoit rien pour l'abuser. Sans exténuer son mal elle en parloit presque comme d'une chose passée, et ne sembloit en

1. « *Redoublement*... Quand on le dit absolument, il s'entend des accès de fièvre qui sont plus violents que la fièvre continue dont on est malade » (*Dict. de Furetière-Trévoux*, édition de 1732).

peine que du tems qu'il lui faudroit pour se remettre. C'étoit encore un de mes supplices de les voir chercher à se rassurer mutuellement, moi qui savois si bien qu'aucune des deux n'avoit dans l'âme l'espoir qu'elle s'efforçoit de donner à l'autre.

Mad^e. d'Orbe avoit veillé les deux nuits prccédentes; il y avoit trois jours qu'elle ne s'étoit déshabillée. Julie lui proposa de s'aller coucher; elle n'en voulut rien faire. Hébien donc, dit Julie, qn'on lui tende un petit lit dans ma chambre, à moins, ajouta-t-elle comme par réflexion, qu'elle ne veuille partager le mien. Qu'en dis-tu, Cousine? mon mal ne se gagne pas, tu ne te dégoûtes pas de moi, couche dans mon lit; le parti fut accepté. Pour moi, l'on me renvoya, et véritablement j'avois besoin de repos.

Je fus levé de bonne heure. Inquiet de ce qui s'étoit passé durant la nuit, au premier bruit que j'entendis j'entrai dans la chambre. Sur l'état où Mad^e. d'Orbe étoit la veille, je jugeai du désespoir où j'allois la trouver et des fureurs dont je serois le témoin. En entrant je la vis assise dans un fauteuil, défaite et pâle, ou plutôt livide, les yeux plombés et presque éteints; mais douce, tranquile, parlant peu, et faisant tout ce qu'on lui disoit, sans répondre. Pour Julie, elle paroissoit moins foible que la veille, sa voix étoit plus ferme, son geste plus animé; elle sembloit avoir pris la vivacité de sa Cousine. Je connus aisément à son teint que ce mieux apparent étoit l'effet de la fièvre : mais je vis aussi briller dans ses regards je ne sais quelle secrette joye qui pouvoit y contribuer, et dont je ne démêlois pas la cause. Le Médecin n'en confirma pas moins son jugement de la veille; la malade n'en continua pas moins de penser comme lui, et il ne me resta plus aucune espérance.

Ayant été forcé de m'absenter pour quelque tems, je remarquai en rentrant que l'appartement étoit arrangé avec soin; il y régnoit de l'ordre et de l'élégance; elle avoit fait mettre des pots de fleurs sur sa cheminée; ses rideaux étoient entr'ouverts et rattachés; l'air avoit été changé; on y sentoit une odeur agréable; on n'eût jamais

cru être dans la chambre d'un malade. Elle avoit fait sa toilette avec le même soin : la grâce et le goût se montroient encore dans sa parure négligée. Tout cela lui donnoit plutôt l'air d'une femme du monde qui attend compagnie, que d'une campagnarde qui attend sa dernière heure[1]. Elle vit ma surprise, elle en sourit, et lisant dans ma pensée elle alloit me répondre, quand on amena les enfans. Alors il ne fut plus question que d'eux, et vous pouvez juger si, se sentant prête à les quiter, ses caresses furent tièdes et modérées ! J'observai même qu'elle revenoit plus souvent et avec des étreintes encore plus ardentes à celui qui lui coûtoit la vie, comme s'il lui fût devenu plus cher à ce prix[2].

Tous ces embrassemens, ces soupirs, ces transports étoient des mistères pour ces pauvres enfans. Ils l'aimoient tendrement, mais c'étoit la tendresse de leur âge ; ils ne comprenoient rien à son état, au redoublement de ses caresses, à ses regrets de ne les voir plus ; ils nous voyoient tristes et ils pleuroient : Ils n'en savoient pas davantage. Quoiqu'on apprenne aux enfans le nom de la mort, ils n'en ont aucune idée ; ils ne la craignent ni pour eux ni pour les autres ; ils craignent de souffrir et non de mourir. Quand la douleur arrachoit quelque plainte à leur mère, ils perçoient l'air de leurs cris[3] ; quand on leur parloit de la perdre ; on les auroit crus stupides. La seule Henriette, un peu plus âgée, et d'un sexe où le sentiment et les lumières se dévelopent plutôt, paroissoit troublée et allarmée de voir sa petite maman dans un lit, elle qu'on voyoit toujours levée avant ses enfans. Je me

1. Ici encore Julie rappelle quelque peu Mme de Vercellis : « Elle était naturellement sérieuse. Sur la fin de sa maladie, elle prit une sorte de gaieté trop égale pour être jouée, et qui n'était qu'un contrepoids donné par la raison même contre la tristesse de son état » (*Confessions, Œuvres*, t. VIII, p. 58).

2. Au lieu de « comme s'il lui fût devenu plus cher à ce prix », la copie personnelle donne : « après la lui avoir donnée il lui était doux de la perdre pour lui ».

3. Le Brouillon et la première version de la Copie personnelle, au lieu de : « ils perçaient l'air de leurs cris », donnent « ils étaient émus et touchés » ; la Copie personnelle corrige dans l'interligne.

souviens qu'à ce propos Julie fit une réflexion tout à fait dans son caractère sur l'imbécille vanité de Vespasien qui resta couché tandis qu'il pouvoit agir, et se leva lorsqu'il ne put plus rien faire (*)[1]. Je ne sais pas, dit-elle, s'il faut qu'un Empereur meure debout, mais je sais bien qu'une mère de famille ne doit s'aliter que pour mourir.

Après avoir épanché son cœur sur ses enfans ; après les avoir pris chacun à part, sur tout Henriette qu'elle tint fort longtems, et qu'on entendoit plaindre[2] et sangloter en recevant ses baisers, elle les appella tous trois, leur donna sa bénédiction, et leur dit en leur montrant Mad^e^. d'Orbe, allez mes enfans, allez vous jetter aux pieds de votre mère : voilà celle que Dieu vous donne, il ne vous a rien ôté. A l'instant ils courent à elle, se mettent à ses genoux, lui prennent les mains, l'appellent leur bonne maman, leur seconde mère. Claire se pencha sur eux ; mais en les serrant dans ses bras elle s'efforça vainement de parler, elle ne trouva que des gémissemens, elle ne put jamais prononcer un seul mot, elle étouffoit. Jugez si Julie étoit émue ! Cette scène commençoit à devenir trop vive ; je la fis cesser.

Ce moment d'attendrissement passé, l'on se remit à causer autour du lit, et quoique la vivacité de Julie se fût un peu éteinte avec le redoublement[3], on voyoit le même air de contentement sur son visage ; elle parloit de tout avec une attention et un intérêt qui montroient un esprit très libre de soins ; rien ne lui échapoit, elle étoit à la

(*) Ceci n'est pas bien exact. Suétone dit que Vespasien travailloit comme à l'ordinaire dans son lit de mort, et donnoit même ses audiences : mais peut-être, en effet, eût-il mieux valu se lever pour donner ses audiences, et se recoucher pour mourir. Je sais que Vespasien sans être un grand homme étoit au moins un grand Prince. N'importe ; quelque rolle qu'on ait pu faire durant sa vie, on ne doit point jouer la comédie à sa mort (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Suétone, *Vie des douze Césars, Vespasien*, § 24 : « Imperatorem ait stantem mori oportere ».

2. Voir t. II, p. 93, n. 2.

3. Voir la n. 1, p. 89.

conversation comme si elle n'avoit eu autre chose à faire. Elle nous proposa de dîner dans sa chambre, pour nous quiter le moins qu'il se pourroit ; vous pouvez croire que cela ne fut pas refusé. On servit sans bruit, sans confusion, sans désordre, d'un air aussi rangé que si l'on eût été dans le salon d'Apollon. La Fanchon, les enfans dînèrent à table. Julie voyant qu'on manquoit d'appétit trouva le secret de faire manger de tout, tantôt prétextant l'instruction de sa cuisinière, tantôt voulant savoir si elle oseroit en goûter, tantôt nous intéressant par notre santé même dont nous avions besoin pour la servir, toujours montrant le plaisir qu'on pouvoit lui faire de manière à ôter tout moyen de s'y refuser, et mêlant à tout cela un enjouement propre à nous distraire du triste objet qui nous occupoit. Enfin une maîtresse de maison, attentive à faire ses honneurs, n'auroit pas en pleine santé pour des étrangers des soins plus marqués, plus obligeans, plus aimables que ceux que Julie mourante avoit pour sa famille. Rien de tout ce que j'avois cru prévoir n'arrivoit, rien de ce que je voyois ne s'arrangeoit dans ma tête. Je ne savois plus qu'imaginer ; je n'y étois plus.

Après le dîné, on annonça Monsieur le Ministre. Il venoit comme ami de la maison, ce qui lui arrivoit fort souvent. Quoique je ne l'eusse point fait appeller, parce que Julie ne l'avoit pas demandé[1], je vous avoue que je fus charmé de son arrivée, et je ne crois pas qu'en pareille circonstance le plus zélé croyant l'eût pu voir avec plus de plaisir. Sa présence alloit éclaircir bien des doutes et me tirer d'une étrange perplexité.

Rappelez-vous le motif qui m'avoit porté à lui annoncer sa fin prochaine. Sur l'effet qu'auroit dû selon moi produire cette affreuse nouvelle, comment concevoir celui qu'elle avoit produit réellement? Quoi ! cette femme dévote qui dans l'état de santé ne passe pas un jour sans se recueillir, qui fait un de ses plaisirs de la prière, n'a plus que deux jours à vivre, elle se voit prête à paroître

1. « Parce que Julie ne l'avait pas demandé » manque dans le Brouillon.

devant le juge redoutable ; et au lieu de se préparer à ce moment terrible, au lieu de mettre ordre à sa conscience, elle s'amuse à parer sa chambre, à faire sa toilette, à causer avec ses amis, à égayer leurs repas ; et dans tous ses entretiens pas un seul mot de Dieu ni du salut! Que devois-je penser d'elle et de ses vrais sentimens? Comment arranger sa conduite avec les idées que j'avois de sa piété? Comment accorder l'usage qu'elle faisoit des derniers momens de sa vie avec ce qu'elle avoit dit au Médecin de leur prix? Tout cela formoit à mon sens une énigme inexplicable[1]. Car enfin quoique je ne m'attendisse pas à lui trouver toute la petite cagoterie des dévotes, il me sembloit pourtant que c'étoit le tems de songer à ce qu'elle estimoit d'une si grande importance, et qui ne souffroit aucun retard. Si l'on est dévot durant le tracas de cette vie, comment ne le sera-t-on pas au moment qu'il[2] la faut quitter, et qu'il ne reste plus qu'à penser à l'autre?

Ces réflexions m'amenèrent à un point où je ne me serois guère attendu d'arriver[3]. Je commençai presque d'être inquiet que mes opinions indiscrètement soutenues n'eussent enfin trop gagné sur elle. Je n'avois pas adopté les siennes, et pourtant je n'aurois pas voulu qu'elle y eût renoncé. Si j'eusse été malade je serois certainement mort dans mon sentiment[4], mais je désirois qu'elle mourût dans le sien, et je trouvois, pour ainsi dire, qu'en elle je ris-

1. Le Brouillon ne donne pas les phrases : « Comment accorder l'usage etc... » On y lit : « ...que j'avais de sa piété, et avec ce qu'elle m'avait dit la veille elle-même. » La Copie personnelle ajoute la première phrase dans l'interligne, et ne donne pas : « Tout cela formait, etc... »

2. Le *Dict.* de Féraud, en 1787, donne encore *dans le moment que...* comme « meilleur » que *dans le moment où.*

3. Dès la première moitié du XVII^e^ siècle l'usage hésite entre *s'attendre à* et *s'attendre de* (cf. Brunot, *Hist. de la langue française,* Paris, Colin, t. III, 1911, p. 552). Le *Dict.* de Féraud donne la construction *s'attendre à* et signale *s'attendre de,* chez Racine et Neuville [Frey de Neuville, vers 1760], comme exceptionnel.

4. La phrase est ainsi modifiée dans l'éd. de Paris : « je crois que je serais mort dans mon sentiment » (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 412).

quois plus qu'en moi[1]. Ces contradictions vous paroîtront extravagantes ; je ne les trouve pas raisonnables, et cependant elles ont existé. Je ne me charge pas de les justifier ; je vous les rapporte.

Enfin le moment vint où mes doutes alloient être éclaircis. Car il étoit aisé de prévoir que tôt ou tard le Pasteur amèneroit la conversation sur ce qui fait l'objet de son ministère ; et quand Julie eût été capable de déguisement dans ses réponses, il lui eût été bien difficile de se déguiser assés pour qu'attentif et prévenu, je n'eusse pas démêlé ses vrais sentimens.

Tout arriva comme je l'avois prévu. Je laisse à part les lieux communs mêlés d'éloges, qui servirent de transitions au ministre pour venir à son sujet ; je laisse encore ce qu'il lui dit de touchant sur le bonheur de couronner une bonne vie[2] par une fin chrétienne. Il ajouta qu'à la vérité[3] il lui avoit quelquefois trouvé sur certains points des sentimens qui ne s'accordoient pas entièrement avec la doctrine de l'Eglise, c'est à dire avec celle que la plus saine raison pouvoit déduire de l'Ecriture ; mais comme elle ne s'étoit jamais aheurtée[4] à les défendre, il espéroit qu'elle vouloit mourir ainsi qu'elle avoit vécu dans la communion des fidelles, et acquiescer en tout à la commune profession de foi.

Comme la réponse de Julie étoit décisive sur mes doutes, et n'étoit pas, à l'égard des lieux communs, dans le cas de l'exhortation, je vais vous la raporter presque mot-à-mot, car je l'avois bien écoutée, et j'allai l'écrire dans le moment.

« Permettez moi, Monsieur, de commencer par vous

---

1. « et je trouvais pour ainsi dire... plus qu'en moi » est ajouté en marge dans le Brouillon.

2. Le Brouillon et la Copie personnelle donnent « une vie pieuse » au lieu d' « une bonne vie ».

3. Toute la fin du § (depuis « Il ajouta... ») est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 412).

4. Le verbe *s'aheurter* dans le sens de *s'opiniâtrer, s'obstiner* est encore d'usage régulier à la fin du XVIIIe siècle. Le *Dict.* de Féraud le donne sans remarque.

« remercier de tous les soins que vous avez pris de me con-
« duire dans la droite route de la morale et de la foi chré-
« tienne, et de la douceur avec laquelle vous avez corrigé
« ou supporté mes erreurs quand je me suis égarée. Péné-
« trée de respect pour votre zèle et de reconnoissance pour
« vos bontés, je déclare avec plaisir que je vous dois toutes
« mes bonnes résolutions, et que vous m'avez toujours
« portée à faire ce qui étoit bien, et à croire ce qui étoit vrai.
« J'ai vécu et je meurs dans la communion protestante
« qui tire son unique règle de l'Ecriture Sainte et de la
« raison[1] ; mon cœur a toujours confirmé ce que pronon-
« çoit ma bouche, et quand je n'ai pas eu pour vos lumières
« toute la docilité qu'il eût falu peut être, c'étoit un effet
« de mon aversion pour toute espèce de déguisement ; ce
« qu'il m'étoit impossible de croire, je n'ai pu dire que
« je le croyois ; j'ai toujours cherché sincèrement ce qui
« étoit conforme à la gloire de Dieu et à la vérité. J'ai pu
« me tromper dans ma recherche ; je n'ai pas l'orgueil
« de penser avoir eu toujours raison ; j'ai peut-être eu
« toujours tort ; mais mon intention a toujours été pure,
« et j'ai toujours cru ce que je disois croire[2]. C'étoit sur

1. Sur cet éloge de la communion protestante, v. p. 309, n. 1.

2. Le Brouillon inscrit dans la marge ce développement qui n'a pas été utilisé par Rousseau : « toute la plus grande docilité qu'on peut avoir en matière de foi c'est de dire à un pasteur ou à une Eglise : « tout ce que vous croyez je voudrais le croire » ; car, quoi qu'on fasse, on ne saurait dire : « tout ce que vous croyez je le crois » sans s'exposer à dire un mensonge, parce qu'on promet plus qu'on n'a le pouvoir de tenir. » Toute la fin de ce § (depuis « mon cœur a toujours... ») et le § suivant (jusqu'à « Quant à la préparation... ») sont supprimés dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 412).

Julie s'exprime exactement comme le Vicaire Savoyard lorsqu'il termine sa Profession de foi : « Je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur, que pouvais-je faire ? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve ; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel ; je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions... Soyez sincère avec vous-même... Celui qui lit au fond de mon cœur sait bien que je n'aime pas mon aveuglement » (Édition Masson, pp. 435, 437 et sa note de la page 437 qui relève tous les passages où le Vicaire savoyard rappelle qu'il se trompe peut-être, mais qu'il est de bonne foi). Sur la franchise de Rousseau voir les affirmations éloquentes, émouvantes et justifiées de la *Lettre à M. de*

« ce point tout ce qui dépendoit de moi. Si Dieu n'a pas « éclairé ma raison au delà, il est clément et juste[1]; « pourroit-il me demander compte d'un don qu'il ne m'a « pas fait[2] ?

« Voilà, Monsieur, ce que j'avois d'essentiel à vous dire « sur les sentimens que j'ai professés. Sur tout le reste « mon état présent vous répond pour moi. Distraite par « le mal, livrée au délire de la fièvre, est-il tems d'essayer « de raisonner mieux que je n'ai fait jouissant d'un enten- « dement aussi sain que je l'ai reçeu? Si je me suis « trompée alors, me tromperois-je moins aujourd'hui, et « dans l'abatement où je suis dépend-il de moi de croire « autre chose que ce que j'ai cru étant en santé? C'est « la raison qui décide du sentiment qu'on préfère, et la « mienne ayant perdu ses meilleures fonctions, quelle « autorité peut donner ce qui m'en reste aux opinions « que j'adopterois sans elle? Que me reste-t-il donc désor- « mais à faire? C'est de m'en rapporter à ce que j'ai cru « ci-devant : car la droiture d'intention est la même, et « j'ai le jugement de moins. Si je suis dans l'erreur, c'est « sans l'aimer; cela suffit pour me tranquilliser sur ma « croyance[3].

« Quant à la préparation à la mort, Monsieur, elle est « faite; mal, il est vrai, mais de mon mieux, et mieux « du moins que je ne la pourrois faire à présent[4]. J'ai

---

Beaumont : « Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre seul; j'ai fréquenté des hommes de toute espèce... si dans quelque temps que ce soit, ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, etc... » (*Œuvres*, t. III, pp. 84 et suiv.).

1. Les mots « il est clément et juste » manquent dans le Brouillon.

2. Sur ce compte que Dieu ne peut pas demander, voir p. 274.

3. La phrase « Si je suis dans l'erreur... sur ma croyance » manque dans le Brouillon et la 1re version de la Copie personnelle. Cette copie donne en marge la première partie « Si je suis... sans l'aimer » (en la rattachant d'ailleurs un peu plus haut).

4. C'est encore l'attitude du Vicaire Savoyard, non parce qu'il est mourant, mais simplement parce que, comme Rousseau, il vieillit : « Si je voulais recommencer un nouvel examen de mes sentiments, je n'y porterais pas un plus pur amour de la vérité, et mon esprit déjà moins actif serait moins en état de la connaître... Plus de la

« tâché de ne pas attendre pour remplir cet important « devoir que j'en fusse incapable. Je priois en santé ; « maintenant je me résigne. La prière du malade est la « patience : La préparation à la mort est une bonne vie ; « je n'en connois point d'autre. Quand je conversois avec « vous, quand je me recueillois seule, quand je m'effor- « çois de remplir les devoirs que Dieu m'impose ; c'est « alors que je me disposois à paroître devant lui ; c'est « alors que je l'adorois de toutes les forces qu'il m'a don- « nées ; que ferois-je aujourd'hui que je les ai perdues ; « Mon âme aliénée est-elle en état de s'élever à lui ? Ces « restes d'une vie à demi-éteinte, absorbés par la souf- « france, sont-ils dignes de lui être offerts ? Non, Mon- « sieur ; il me les laisse pour être donnés à ceux qu'il m'a « fait aimer et qu'il veut que je quitte ; je leur fais mes « adieux pour aller à lui ; c'est d'eux qu'il faut que je « m'occupe : bientôt je m'occuperai de lui seul. Mes der- « niers plaisirs sur la terre sont aussi mes derniers devoirs ; « n'est-ce pas le servir encore et faire sa volonté que de « remplir les soins que l'humanité m'impose, avant « d'abandonner sa dépouille ? Que faire pour appaiser des « troubles que je n'ai pas ? Ma conscience n'est point agi- « tée ; si quelquefois elle m'a donné des craintes, j'en

---

moitié de ma vie est écoulée ; je n'ai plus que le temps qu'il me faut pour en mettre à profit le reste, et pour effacer mes erreurs par mes vertus. » La 3e promenade des *Rêveries* montre que cette histoire du vicaire était exactement celle de Rousseau (*Profession de foi*, édit. Masson, pp. 435, 437 et n. 1 de la p. 437). Après l'*Emile*, et surtout après son départ de Motiers, Rousseau répétera sans cesse qu'il ne ne « veut plus penser » et qu'il lui suffit de « vivre par le cœur » (Voir Masson. *La Profession de foi de Jean-Jacques*, pp. 216 et suiv.).

La Copie personnelle inscrit dans la marge de ce § le développement suivant qui a été ensuite rayé par Rousseau : « Je ne puis m'empêcher de rire quand j'entends célébrer des conversions faites à l'article de la mort, beaucoup [plus] dues au désir d'être laissé tranquille et au délire de la fièvre qu'à l'éloquence du convertisseur. J'ignore ce qu'on fera de moi quand ma tête n'y sera plus et que le peu de force qui me restera sera employée à soutenir les approches de la mort. Je sais bien que, dès à présent, ma résolution est de faire en pareil cas tout ce qu'il faudra pour me délivrer, le plus tôt qu'il sera possible, des importunités d'un criailleur. »

« avois plus en santé qu'aujourd'hui. Ma confiance les « efface ; elle me dit que Dieu est plus clément que je ne suis « coupable, et ma sécurité redouble en me sentant appro- « cher de lui. Je ne lui porte point un repentir impar- « fait, tardif, et forcé, qui, dicté par la peur ne sauroit « être sincère, et n'est qu'un piège pour le tromper. Je « ne lui porte pas le reste et le rebut de mes jours, pleins « de peine et d'ennuis, en proye à la maladie, aux dou- « leurs, aux angoisses de la mort, et que je ne lui don- « nerois que quand je n'en pourrois plus rien faire. Je « lui porte ma vie entière, pleine de péchés et de fautes, « mais exempte des remords de l'impie et des crimes du « méchant.

« A quels tourmens Dieu pourroit-il condanner mon « âme ? Les réprouvés, dit-on, le haïssent[1] ! Il faudroit « donc qu'il m'empêchât de l'aimer ? Je ne crains pas « d'augmenter leur nombre[2]. O grand Etre ! Etre éter- « nel, suprême intelligence, source de vie et de félicité, « créateur, conservateur, père de l'homme et Roi de la « nature, Dieu très puissant, très bon[3], dont je ne doutai « jamais un moment, et sous les yeux duquel j'aimai « toujours à vivre ! Je le sais, je m'en réjouis, je vais « paroître devant ton trône. Dans peu de jours mon âme « libre de sa dépouille commencera de t'offrir plus digne- « ment cet immortel hommage qui doit faire mon bon- « heur durant l'éternité. Je compte pour rien tout ce que « je ferai jusqu'à ce moment. Mon corps vit encore, mais « ma vie morale est finie. Je suis au bout de ma carrière « et déjà jugée sur le passé. Souffrir et mourir est tout ce « qui me reste à faire ; c'est l'affaire de la nature[4]. Mais

1. « Les réprouvés, dit-on, le haïssent » manque dans le Brouillon.

2. « Je ne crains pas d'augmenter leur nombre » manque dans le Brouillon.

3. L'invocation a été très remaniée. Le Brouillon donne simplement : « O grand Etre éternel, source de vie et de félicité » ; la Copie personnelle donne : « O grand Etre, Etre immense, Etre éternel, Dieu très puissant, très bon, très sage, Dieu créateur et roi de la nature. »

4. Les phrases « Mon corps vit encore... c'est l'affaire de la nature » avaient d'abord (Brouillon) été rédigées par Rousseau (sous

« moi j'ai tâché de vivre de manière à n'avoir pas besoin « de songer à la mort, et maintenant qu'elle approche, « je la vois venir sans effroi. Qui s'endort dans le sein « d'un père n'est pas en souci du réveil[1]. »

Ce discours prononcé d'abord d'un ton grave et posé, puis avec plus d'accent et d'une voix plus élevée, fit sur tous les assistans, sans m'en excepter, une impression d'autant plus vive que les yeux de celle qui le prononça brilloient d'un feu surnaturel ; un nouvel éclat animoit son teint, elle paroissoit rayonnante, et s'il y a quelque chose au monde qui mérite le nom de céleste, c'étoit son visage tandis qu'elle parloit.

Le Pasteur lui-même saisi, transporté de ce qu'il venoit d'entendre, s'écria en levant les yeux et les mains au Ciel ; Grand Dieu ! voilà le culte qui t'honore ; daigne t'y rendre propice, les humains t'en offrent peu de pareils.

---

une forme un peu différente) dans la marge des paragraphes : « Enfin le moment vint... », et « Voilà, monsieur... »

1. Cette attitude et cette prière de Julie mourante expriment encore les sentiments profonds de Jean-Jacques. Nous avons deux *Prières* rédigées par lui, entre 1736 et 1740, et dont les termes rappellent déjà ceux de la prière de Julie : « ô mon Dieu... vous avez encore plus de miséricorde que de majesté ; nous nous confions en votre clémence infinie... vous êtes notre Père, nous sommes vos enfants... ô Dieu du ciel, si votre puissance est infinie, votre divine bonté ne l'est pas moins... vous êtes le roi de la nature, mais vous êtes le Père des humains... Je me préparerai à la mort, comme au jour où je devrai vous rendre compte de toutes mes actions, et je l'attendrai sans effroi, comme l'instant qui doit me délivrer de l'assujettissement au corps et me rejoindre à vous pour jamais » (publié par Th. Dufour dans *Annales J.-J. Rousseau* (19), t. I, p. 221 et suiv.). Aux Charmettes Rousseau avait eu, comme il le raconte, des « troubles » et des « alarmes religieuses » : « la peur de l'enfer m'agitait encore souvent. Je me demandais : « En quel état suis-je ? si je mourais à l'instant même, serais-je damné ? » Selon mes Jansénistes la chose était indubitable, mais selon ma conscience il me paraissait que non » (*Œuvres*, t. VIII, p. 173). M. Masson a noté que ce ne sont pas les Jansénistes qui parlent dans les prières, mais la conscience, et que la crainte du châtiment ne trouble plus Rousseau [(4bis), *La formation religieuse*, p. 125]. Cette confiance pieuse, qui n'exclut d'ailleurs ni l'humilité ni le repentir, sera désormais celle de Rousseau. Elle s'exprime tout au long de la *Profession de foi*, des *Rêveries*, etc. Sur la croyance à l'Enfer, voir p. 198, n. 2.

Madame, dit-il en s'approchant du lit, je croyois vous instruire, et c'est vous qui m'instruisez. Je n'ai plus rien à vous dire. Vous avez la véritable foi, celle qui fait aimer Dieu. Emportez ce précieux repos d'une bonne conscience, il ne vous trompera pas; j'ai vu bien des Chrétiens dans l'état où vous êtes, je ne l'ai trouvé qu'en vous seule. Quelle différence d'une fin si paisible à celle de ces pécheurs bourrelés qui n'accumulent tant de vaines et sèches prières que parce qu'ils sont indignes d'être exaucés! Madame, votre mort est aussi belle que votre vie: Vous avez vécu pour la charité[1]; vous mourez martire de l'amour maternel. Soit que Dieu vous rende à nous pour nous servir d'exemple, soit qu'il vous appelle à lui pour couronner vos vertus; puissions-nous tous tant que nous sommes vivre et mourir comme vous! Nous serons bien sûrs du bonheur de l'autre vie.

Il voulut s'en aller; elle le retint. Vous êtes de mes amis, lui dit-elle, et l'un de ceux que je vois avec le plus de plaisir; c'est pour eux que mes derniers momens me sont précieux. Nous alons nous quiter pour si longtems qu'il ne faut pas nous quitter si vite. Il fut charmé de rester, et je sortis là dessus.

En rentrant, je vis que la conversation avoit continué sur le même sujet, mais d'un autre ton, et comme sur une matière indifférente. Le Pasteur parloit de l'esprit faux qu'on donnoit au Christianisme en n'en faisant que la Religion des mourans, et de ses ministres des hommes de mauvais augure. On nous regarde disoit-il, comme des messagers de mort, parce que dans l'opinion commode qu'un quart-d'heure de repentir suffit pour effacer cinquante ans de crimes, on n'aime à nous voir que dans ce tems là. Il faut nous vêtir d'une couleur lugubre; il faut affecter un air sévère; on n'épargne rien pour nous rendre effrayans[2]. Dans les autres cultes[3], c'est pis encore.

---

1. « Vous avez vécu pour la charité » manque dans le Brouillon.

2. La phrase: « Il faut nous vêtir... effrayans » manque dans le Brouillon.

3. Toute la fin de ce § (depuis « Dans les autres cultes... » jus-

Un catholique mourant n'est environné que d'objets qui l'épouvantent, et de cérémonies qui l'enterrent[1] tout vivant. Au soin qu'on prend d'écarter de lui les Démons, il croit en voir sa chambre pleine ; il meurt cent fois de terreur avant qu'on l'achève, et c'est dans cet état d'effroi que l'Eglise aime à le plonger pour avoir meilleur marché de sa bourse. Rendons grâce au Ciel, dit Julie, de n'être point nés dans ces Religions vénales[2] qui tuent les gens pour en hériter, et qui, vendant le paradis aux riches, portent jusqu'en l'autre monde l'injuste inégalité qui règne dans celui-ci. Je ne doute point que toutes ces sombres idées ne fomentent l'incrédulité, et ne donnent une aversion naturelle pour le culte[3] qui les nourrit. J'espère, dit-elle en me regardant, que celui qui doit élever nos enfans prendra des maximes tout opposées, et qu'il ne leur rendra point la Religion lugubre et triste, en y mêlant incessamment des pensées de mort. S'il leur apprend à bien vivre, ils sauront assés bien mourir[4].

Dans la suite de cet entretien, qui fut moins serré et plus interrompu que je ne vous le rapporte, j'achevai de concevoir les maximes de Julie et la conduite qui m'avoit scandalisé. Tout cela tenoit à ce que sentant son état parfaitement désespéré, elle ne songeoit plus qu'à en écarter l'inutile et funèbre appareil dont l'effroi des mourans les

---

qu'à « Dans la suite de cet entretien... ») est supprimée dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 413).

1. Le Brouillon ajoute « pour ainsi dire ».

2. Le Brouillon et la première version de la Copie personnelle donnent « cette religion » ; la copie corrige, pour que l'allusion au catholicisme soit moins claire.

3. Le Brouillon et la première version de la Copie personnelle ajoutent « barbare ».

4. D'Argens avait déjà protesté contre les « lugubres cérémonies » des Papistes, au moment de la mort et pendant les enterrements (*Lettres juives* (36), t. V, p. 195, et *Lettres chinoises*. Nouv. éd. LaHaye, Paupie, 1755, t. I, pp. 47-49). La Lettre XL des *Lettres persanes* proposait de « bannir les pompes funèbres... à quoi servent les cérémonies et l'attirail lugubre » ? Rousseau dans sa lettre à Voltaire sur l'optimisme (18 août 1756) plaignait le sort d'un mourant « à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort ? » (*Œuvres*, t. X, p. 125).

environne ; soit pour donner le change à notre affliction, soit pour s'ôter à elle même un spectacle attristant à pure perte. La mort, disoit-elle, est déjà si pénible ! pourquoi la rendre encore hideuse ? Les soins que les autres perdent à vouloir prolonger leur vie, je les employe à jouir de la mienne jusqu'au bout : il ne s'agit que de savoir prendre son parti ; tout le reste va de lui-même. Ferai-je de ma chambre un hôpital, un objet de dégoût et d'ennui, tandis que mon dernier soin est d'y rassembler tout ce qui m'est cher ? si j'y laisse croupir le mauvais air, il en faudra écarter mes enfans, ou exposer leur santé. Si je reste dans un équipage[1] à faire peur, personne ne me reconnoîtra plus ; je ne serai plus la même, vous vous souviendrez tous de m'avoir aimée, et ne pourrez plus me souffrir. J'aurai, moi vivante, l'affreux spectacle de l'horreur que je ferai même à mes amis, comme si j'étois déjà morte. Au lieu de cela, j'ai trouvé l'art d'étendre ma vie sans la prolonger. J'existe, j'aime, je suis aimée, je vis jusqu'à mon dernier soupir. L'instant de la mort n'est rien ; le mal de la nature est peu de chose ; j'ai banni tous ceux de l'opinion[2].

Tous ces entretiens et d'autres semblables se passoient entre la malade, le pasteur, quelquefois le médecin, la Fanchon, et moi. Mad^e. d'Orbe y étoit toujours présente, et ne s'y mêloit jamais. Attentive aux besoins de son amie, elle étoit prompte à la servir. Le reste du tems, immobile

---

1. Le *Dict. de l'Académie* (1762) donne encore : « *Etre en bon ou mauvais équipage*... être bien ou mal vêtu. » Mais l'expression vieillissait. Le *Dict.* de Féraud (1787) nous dit qu'*équipage* « est encore moins propre pour exprimer la parure d'une femme ».

2. Dans tout ce passage Rousseau se souvient quelque peu de lui-même. Aux Charmettes, il s'était cru atteint d'une maladie mortelle : « Je me crus mort, je me mis au lit... » ; mais après s'être persuadé qu'il avait « peu de temps à vivre », il en prit son parti. « Cette persuasion me tranquillisa pour longtemps sur le soin de guérir. Ne pouvant prolonger ma vie, je résolus de tirer du peu qu'il m'en restait tout le parti qu'il était possible »... Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort. Donnant leur véritable prix aux choses que j'allais quitter, etc... » (*Confessions, Œuvres*, t. VIII, pp. 162-163).

et presque inanimée, elle la regardoit sans rien dire, et sans rien entendre de ce qu'on disoit.

Pour moi ; craignant que Julie ne parlât jusqu'à s'épuiser, je pris le moment que le Ministre et le médecin s'étoient mis à causer ensemble, et m'approchant d'elle, je lui dis à l'oreille ; voilà bien des discours pour une malade ! voilà bien de la raison pour quelqu'un qui se croit hors d'état de raisonner !

Oui, me dit-elle tout bas, je parle trop pour une malade, mais non pas pour une mourante ; bientôt je ne dirai plus rien. A l'égard des raisonnemens, je n'en fais plus, mais j'en ai fait. Je savois en santé qu'il faloit mourir. J'ai souvent réfléchi sur ma dernière maladie ; je profite aujourd'hui de ma prévoyance. Je ne suis plus en état de penser ni de résoudre ; je ne fais que dire ce que j'avois pensé, et pratiquer ce que j'avois résolu.

Le reste de la journée, à quelques accidens près, se passa avec la même tranquilité, et presque de la même manière que quand tout le monde se portoit bien. Julie étoit, comme en pleine santé, douce et caressante ; elle parloit avec le même sens, avec la même liberté d'esprit ; même d'un air serein qui aloit quelquefois jusqu'à la gaîté : Enfin je continuois de démêler dans ses yeux un certain mouvement de joye qui m'inquiétoit de plus en plus, et sur lequel je résolus de m'éclaircir avec elle.

Je n'attendis pas plus tard que le même soir. Comme elle vit que je m'étois ménagé un tête-à-tête, elle me dit, vous m'avez prévenue, j'avois à vous parler. Fort bien, lui dis-je ; mais puisque j'ai pris les devants, laissez moi m'expliquer le premier.

Alors m'étant assis auprès d'elle et la regardant fixement, je lui dis. Julie, ma chère Julie ! vous avez navré mon cœur : hélas, vous avez attendu bien tard ! Oui, continuai-je voyant qu'elle me regardoit avec surprise ; je vous ai pénétrée ; vous vous réjouissez de mourir ; vous êtes bien aise de me quiter. Rapelez-vous la conduite de votre Epoux depuis que nous vivons ensemble ; Ai-je mérité de votre part un sentiment si cruel ? A l'instant elle me prit les mains, et de ce ton qui savoit aller chercher l'âme ;

qui, moi? je veux vous quiter? Est-ce ainsi que vous lisez dans mon cœur? Avez-vous sitôt oublié notre entretien d'hier? Cependant, repris-je, vous mourez contente.... je l'ai vu... je le vois.... Arrêtez, dit-elle; il est vrai, je meurs contente; mais c'est de mourir comme j'ai vécu, digne d'être votre épouse. Ne m'en demandez pas davantage, je ne vous dirai rien de plus; mais voici, continua-t-elle en tirant un papier de dessous son chevet, où vous achéverez d'éclaircir ce mistère. Ce papier étoit une Lettre, et je vis qu'elle vous étoit addressée. Je vous la remets ouverte, ajouta-t-elle en me la donnant, afin qu'après l'avoir lue vous vous déterminiez à l'envoyer ou à la supprimer, selon ce que vous trouverez le plus convenable à votre sagesse et à mon honneur. Je vous prie de ne la lire que quand je ne serai plus, et je suis si sûre de ce que vous ferez à ma prière que je ne veux pas même que vous me le prometiez. Cette Lettre, cher St. Preux, est celle que vous trouverez ci-jointe. J'ai beau savoir que celle qui l'a écrite est morte; j'ai peine à croire qu'elle n'est plus rien.

Elle me parla ensuite de son père avec inquiétude. Quoi! dit-elle, il sait sa fille en danger, et je n'entends point parler de lui! Lui seroit-il arrivé quelque malheur? Auroit-il cessé de m'aimer? Quoi, mon père!... ce père si tendre... m'abandonner ainsi!... me laisser mourir sans le voir!.... sans recevoir sa bénédiction.... ses derniers embrassemens!.... O Dieu! quels reproches amers il se fera quand il ne me trouvera plus!.... Cette réflexion lui étoit douloureuse. Je jugeai qu'elle supporteroit plus aisément l'idée de son père malade, que celle de son père indifférent. Je pris le parti de lui avouer la vérité. En effet, l'allarme qu'elle en conçut se trouva moins cruelle que ses premiers soupçons. Cependant la pensée de ne plus le revoir l'affecta vivement. Hélas, dit-elle, que deviendra-t-il après moi? A quoi tiendra-t-il? Survivre à toute sa famille!.... Quelle vie sera la sienne? Il sera seul; il ne vivra plus. Ce moment fut un de ceux où l'horreur de la mort se faisoit sentir, et où la nature reprenoit son empire. Elle soupira, joignit les mains, leva les yeux,

et je vis qu'en effet elle employoit cette difficile prière qu'elle avoit dit être celle du malade.

Elle revint à moi. Je me sens foible, dit-elle; je prévois que cet entretien pourroit être le dernier que nous aurons ensemble. Au nom de notre union, au nom de nos chers enfans qui en sont le gage, ne soyez plus injuste envers votre épouse. Moi, me réjouir de vous quiter! vous qui n'avez vécu que pour me rendre heureuse et sage; vous de tous les hommes celui qui me convenoit le plus; le seul, peut-être avec qui je pouvois faire un bon ménage, et devenir une femme de bien! Ah, croyez que si je mettois un prix à la vie, c'étoit pour la passer avec vous! Ces mots prononcés avec tendresse m'émurent au point qu'en portant fréquemment à ma bouche ses mains que je tenois dans les miennes, je les sentis se mouiller de mes pleurs. Je ne croyois pas mes yeux faits pour en répandre. Ce furent les premiers depuis ma naissance; ce seront les derniers jusqu'à ma mort. Après en avoir versé pour Julie, il n'en faut plus verser pour rien.

Ce jour fut pour elle un jour de fatigue. La préparation de Made. d'Orbe durant la nuit, la scène des enfans le matin, celle du ministre l'après-midi, l'entretien du soir avec moi l'avoient jettée dans l'épuisement. Elle eut un peu plus de repos cette nuit-là que les précédentes, soit à cause de sa foiblesse, soit qu'en effet la fièvre et le redoublement fussent moindres.

Le lendemain dans la matinée on vint me dire qu'un homme très mal mis demandoit avec beaucoup d'empressement à voir Madame en particulier. On lui avoit dit l'état où elle étoit, il avoit insisté, disant qu'il s'agissoit d'une bonne action, qu'il connoissoit bien Madame de Wolmar, et qu'il savoit que tant qu'elle respireroit, elle aimeroit à en faire de telles. Comme elle avoit établi pour règle inviolable de ne jamais rebuter personne, et sur tout les malheureux, on me parla de cet homme avant de le renvoyer. Je le fis venir. Il étoit presque en guenilles, il avoit l'air et le ton de la misère; au reste, je n'apperçus rien dans sa physionomie et dans ses propos qui me fît mal augurer de lui. Il s'obstinoit à ne vouloir parler qu'à

Julie. Je lui dis que s'il ne s'agissoit que de quelque secours pour lui aider à vivre, sans importuner pour cela une femme à l'extrémité, je ferois ce qu'elle auroit pu faire. Non, dit-il, je ne demande point d'argent, quoique j'en aye grand besoin : Je demande un bien qui m'appartient, un bien que j'estime plus que tous les trésors de la terre, un bien que j'ai perdu par ma faute, et que Madame seule, de qui je le tiens, peut me rendre une seconde fois.

Ce discours, auquel je ne compris rien, me détermina pourtant. Un malhonnête homme eût pu dire la même chose; mais il ne l'eût jamais dite du même ton. Il exigeoit du mistère ni laquais, ni femme de chambre. Ces précautions me sembloient bizarres; toutefois je les pris. Enfin je le lui menai. Il m'avoit dit être connu de Mad^e. d'Orbe ; il passa devant elle ; elle ne le reconnut point, et j'en fus peu surpris. Pour Julie, elle le reconnut à l'instant, et le voyant dans ce triste équipage, elle me reprocha de l'y avoir laissé. Cette reconnoissance fut touchante. Claire éveillée par le bruit s'approche et le reconnoît à la fin, non sans donner aussi quelques signes de joye ; mais les témoignages de son bon cœur s'éteignoient dans sa profonde affliction : un seul sentiment absorboit tout ; elle n'étoit plus sensible à rien.

Je n'ai pas besoin, je crois, de vous dire qui étoit cet homme. Sa présence rappella bien des souvenirs : Mais tandis que Julie le consoloit et lui donnoit de bonnes espérances, elle fut saisie d'un violent étouffement et se trouva si mal qu'on crut qu'elle aloit expirer. Pour ne pas faire scène[1], et prévenir les distractions dans un moment où il ne faloit songer qu'à la secourir, je fis passer l'homme dans le cabinet, l'avertissant de le fermer sur lui ; la Fanchon fut appellée, et à force de tems et de soins la malade revint enfin de sa pâmoison. En nous voyant tous consternés autour d'elle, elle nous dit ; mes

1. M. Gohin (*Les Transformations de la langue française* (21^bis), p. 339) signale l'expression *faire scène* dans Laclos (*Liaisons dangereuses*, 1782).

enfans, ce n'est qu'un essai : cela n'est pas si cruel qu'on pense.

Le calme se rétablit ; mais l'allarme avoit été si chaude qu'elle me fit oublier l'homme dans le cabinet, et quand Julie me demanda tout bas ce qu'il étoit devenu, le couvert étoit mis, tout le monde étoit là. Je voulus entrer pour lui parler, mais il avoit fermé la porte en dedans, comme je lui avois dit ; il falut attendre après le dîné pour le faire sortir.

Durant le repas, du Bosson, qui s'y trouvoit, parlant d'une jeune veuve qu'on disoit se remarier, ajouta quelque chose sur le triste sort des veuves. Il y en a, dis-je, de bien plus à plaindre encore ; ce sont les veuves dont les maris sont vivans. Cela est vrai, reprit Fanchon qui vit que ce discours s'addressoit à elle ; sur tout quand ils leur sont chers. Alors l'entretien tomba sur le sien, et comme elle en avoit parlé avec affection dans tous les tems, il étoit naturel qu'elle en parlât de même au moment où la perte de sa bienfaitrice aloit lui rendre la sienne encore plus rude. C'est aussi ce qu'elle fit en termes très touchans, louant son bon naturel, déplorant les mauvais exemples qui l'avoient séduit, et le regrettant si sincèrement, que déjà disposée à la tristesse, elle s'émut jusqu'à pleurer. Tout à coup le cabinet s'ouvre, l'homme en guenilles en sort impétueusement, se précipite à ses genoux, les embrasse, et fond en larmes. Elle tenoit un verre ; il lui échape : Ah, malheureux, d'où viens-tu ? se laisse aller sur lui, et seroit tombée en foiblesse, si l'on n'eût été prompt à la secourir.

Le reste est facile à imaginer. En un moment on sut par toute la maison que Claude Anet étoit arrivé. Le mari de la bonne Fanchon ! quelle fête ! A peine étoit-il hors de la chambre qu'il fut équipé. Si chacun n'avoit eu que deux chemises, Anet en auroit autant eu lui tout seul, qu'il en seroit resté à tous les autres. Quand je sortis pour le faire habiller, je trouvai qu'on m'avoit si bien prévenu, qu'il falut user d'autorité pour faire tout reprendre à ceux qui l'avoient fourni.

Cependant Fanchon ne vouloit point quiter sa maî-

tresse. Pour lui faire donner quelques heures à son mari, on prétexta que les enfans avoient besoin de prendre l'air, et tous deux furent chargés de les conduire.

Cette scène n'incomoda point la malade, comme les précédentes; elle n'avoit rien eu que d'agréable, et ne lui fit que du bien. Nous passâmes l'après-midi Claire et moi seuls auprès d'elle, et nous eûmes deux heures d'un entretien paisible, qu'elle rendit le plus intéressant, le plus charmant que nous eussions jamais eu.

Elle commença par quelques observations sur le touchant spectacle qui venoit de nous fraper et qui lui rappelloit si vivement les premiers tems de sa jeunesse. Puis suivant le fil des évènemens, elle fit une courte récapitulation de sa vie entière, pour montrer qu'à tout prendre elle avoit été douce et fortunée, que de degrés en degrés elle étoit montée au comble du bonheur permis sur la terre, et que l'accident qui terminoit ses jours au milieu de leur course, marquoit selon toute apparence dans sa carrière naturelle, le point de séparation des biens et des maux.

Elle remercia le Ciel de lui avoir donné un cœur sensible et porté au bien, un entendement sain, une figure prévenante, de l'avoir fait naître dans un pays de liberté et non parmi des esclaves, d'une famille honorable et non d'une race de malfaiteurs, dans une honnête fortune et non dans les grandeurs du monde qui corrompent l'âme, ou dans l'indigence qui l'avilit. Elle se félicita d'être née d'un père et d'une mère tous deux vertueux et bons, pleins de droiture et d'honneur, et qui tempérant les défauts l'un de l'autre, avoient formé sa raison sur la leur, sans lui donner leur foiblesse ou leurs préjugés. Elle vanta l'avantage d'avoir été élevée dans une religion raisonnable et sainte qui, loin d'abrutir l'homme, l'ennoblit et l'élève, qui ne favorisant ni l'impiété ni le fanatisme, permet d'être sage et de croire, d'être humain et pieux tout à la fois[1].

---

1. On trouvera le commentaire précis de cet éloge du calvinisme dans *la Formation religieuse de J. J. Rousseau* de M. Masson (4bis),

Après cela, serrant la main de sa Cousine qu'elle tenoit dans la sienne, et la regardant de cet œil que vous devez connoître et que la langueur rendoit encore plus touchant; tous ces biens, dit-elle, ont été donnés à mille autres; mais celui-ci !.... le ciel ne l'a donné qu'à moi. J'étois femme, et j'eus une amie. Il nous fit naître en même tems; il mit dans nos inclinations un accord qui ne s'est jamais démenti; il fit nos cœurs l'un pour l'autre, il nous unit dès le berceau, je l'ai conservée tout le tems de ma vie, et sa main me ferme les yeux. Trouvez un autre exemple pareil au monde, et je ne me vante plus de rien. Quels sages conseils ne m'a-t-elle pas donnés? De quels périls ne m'a-t-elle pas sauvée? De quels maux ne me consoloit-elle pas? Qu'eussai-je été sans elle? Que n'eût-elle pas fait de moi, si je l'avois mieux écoutée? Je la vaudrois peut-être aujourd'hui! Claire pour toute réponse baissa la tête sur le sein de son amie, et voulut soulager ses sanglots par des pleurs: il ne fut pas possible. Julie la pressa longtems contre sa poitrine en silence. Ces momens n'ont ni mots ni larmes.

Elles se remirent, et Julie continua. Ces biens étoient mêlés d'inconvéniens; c'est le sort des choses humaines. Mon cœur étoit fait pour l'amour, difficile en mérite personnel, indifférent sur tous les biens de l'opinion. Il étoit presque impossible que les préjugés de mon père s'accordassent avec mon penchant. Il me faloit un amant que

---

pp. 188-213. M. Masson montre comment pendant son voyage de Genève, en 1754, Rousseau prit contact avec des théologiens genevois, de « vénérables pasteurs des âmes », qui comme Turrettin, Vernet ou Vernes dédaignaient les discussions théologiques, les « dogmes abstraits et stériles » et voulaient devenir des chrétiens « raisonnables ». Abauzit surtout, dont nous avons vu (p. 4, n. 1) Rousseau faire un éloge pathétique, tempérait sa piété par de la « raison » et s'en tenait à « la méditation des vérités claires et à notre portée ». Les piétistes mêmes, Marie Huber ou Muralt dont nous avons vu l'influence sur Rousseau (p. 253, n. 2) auraient souscrit à cet éloge du calvinisme, et c'est ainsi qu'ils l'entendaient. L'éloge sera repris dans la *Profession de foi* (éd. Masson, p. 439 et n. 2) : « Je la crois de toutes les religions qui sont sur la terre celle dont la morale est la plus pure et dont la raison se contente le mieux. »

j'eusse choisi moi-même. Il s'offrit; je crus le choisir : sans doute le Ciel[1] le choisit pour moi, afin que, livrée aux erreurs de ma passion, je ne le fusse pas aux horreurs du crime, et que l'amour de la vertu restât au moins dans mon âme après elle. Il prit le langage honnête et insinuant avec lequel mille fourbes séduisent tous les jours autant de filles bien nées : mais seul parmi tant d'autres il étoit honnête homme et pensoit ce qu'il disoit[2]. Etoit-ce ma prudence qui l'avoit discerné? Non; je ne connus d'abord de lui que son langage et je fus séduite. Je fis par désespoir ce que d'autres font par effronterie[3] : je me jettai comme disoit mon père à sa tête; il me respecta : Ce fut alors seulement que je pus le connoître. Tout homme capable d'un pareil trait a l'âme belle. Alors on y peut compter; mais j'y comptois auparavant, ensuite j'osai compter sur moi-même[4], et voilà comment on se perd.

Elle s'étendit avec complaisance sur le mérite de cet amant; elle lui rendoit justice, mais on voyoit combien son cœur se plaisoit à la lui rendre. Elle le louoit même à ses propres dépends. A force d'être équitable envers lui elle étoit inique envers elle, et se faisoit tort pour lui faire honneur. Elle alla jusqu'à soutenir qu'il eut plus d'horreur qu'elle de l'adultère, sans se souvenir qu'il avoit lui-même réfuté cela.

Tous les détails du reste de sa vie furent suivis dans le même esprit. Milord Edouard, son mari, ses enfans, votre retour, notre amitié, tout fut mis sous un jour avantageux. Ses malheurs mêmes lui en avoient épargné de plus grands. Elle avoit perdu sa mère au moment que cette perte lui pouvoit être la plus cruelle, mais si le Ciel la lui eût conservée, bientôt il fût survenu du désordre

1. La Copie personnelle donne « la Providence ».

2. « Et pensait ce qu'il disait » manque dans la Copie personnelle.

3. Cette phrase est ajoutée, dans l'interligne, dans la Copie personnelle.

4. « Ensuite j'osai compter sur moi-même » est en interligne dans la Copie personnelle.

dans sa famille. L'appui de sa mère, quelque foible qu'il fût, eût suffi pour la rendre plus courageuse à résister à son père, et delà seroient sortis la discorde et les scandales; peut-être les désastres et le déshonneur; peut-être pis encore si son frère avoit vécu[1]. Elle avoit épousé malgré elle un homme qu'elle n'aimoit point, mais elle soutint qu'elle n'auroit pu jamais être aussi heureuse avec un autre, pas même avec celui qu'elle avoit aimé. La mort de M. d'Orbe lui avoit ôté un ami, mais en lui rendant son amie. Il n'y avoit pas jusqu'à ses chagrins et ses peines qu'elle ne comptât pour des avantages, en ce qu'ils avoient empêché son cœur de s'endurcir aux malheurs d'autrui. On ne sait pas, disoit-elle, quelle douceur c'est de s'attendrir sur ses propres maux et sur ceux des autres. La sensibilité porte toujours dans l'âme un certain contentement de soi-même indépendant de la fortune et des événemens. Que j'ai gémi! que j'ai versé de larmes! Hébien, s'il faloit renaître aux mêmes conditions, le mal que j'ai commis seroit le seul que je voudrois retrancher : celui que j'ai souffert me seroit agréable encore. St. Preux, je vous rends ses propres mots; quand vous aurez lu sa lettre, vous les comprendrez peut-être mieux[2].

Voyez donc, continuoit-elle, à quelle félicité je suis parvenue. J'en avois beaucoup, j'en attendois davantage. La prospérité de ma famille, une bonne éducation pour mes enfans, tout ce qui m'étoit cher rassemblé autour de moi ou prêt à l'être. Le présent, l'avenir me flatoient

1. « Peut-être pis encore si son frère avait vécu » est en interligne dans la Copie personnelle.

2. On retrouve, dans ce calcul des conséquences heureuses de ce qui semble d'abord un malheur, l'esprit de la démonstration que poursuit Rousseau contre Voltaire pour soutenir la doctrine de l'optimisme (lettre du 18 août 1756. *Œuvres*, t. X, p. 122 et suiv.). « Il y a des événements qui nous frappent souvent plus ou moins selon les faces par lesquelles on les considère... une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, etc... » Même argument dans la lettre à M. de ** (15 janvier 1769, *Œuvres*, t. XII, p. 146): « Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aigüe est un plaisir vif et délicieux. »

également; la jouissance et l'espoir se réunissoient pour me rendre heureuse : Mon bonheur monté par degrés étoit au comble, il ne pouvoit plus que déchoir; il étoit venu sans être attendu, il se fût enfui quand je l'aurois cru durable. Qu'eût fait le sort pour me soutenir à ce point? Un état permanent est-il fait pour l'homme? Non, quand on a tout acquis, il faut perdre; ne fût-ce que le plaisir de la possession, qui s'use par elle. Mon père est déjà vieux; mes enfans sont dans l'âge tendre où la vie est encore mal assurée : que de pertes pouvoient m'affliger, sans qu'il me restât plus rien à pouvoir acquérir! L'affection maternelle augmente sans cesse, la tendresse filiale diminue à mesure que les enfans vivent plus loin de leur mère. En avançant en âge, les miens se seroient plus séparés de moi[1]. Ils auroient vécu dans le monde; ils m'auroient pu négliger. Vous en voulez envoyer un en Russie; que de pleurs son départ m'auroit coûtés! Tout se seroit détaché de moi peu-à-peu, et rien n'eût suppléé aux pertes que j'aurois faites. Combien de fois j'aurois pu me trouver dans l'état où je vous laisse! Enfin n'eût-il pas falu mourir? Peut-être mourir la dernière de tous! Peut-être seule et abandonnée! Plus on vit, plus on aime à vivre, même sans jouir de rien : j'aurois eu l'ennui de la vie et la terreur de la mort, suite ordinaire de la vieillesse. Au lieu de cela, mes derniers instans sont encore agréables, et j'ai de la vigueur pour mourir; si même on peut appeler mourir, que laisser vivant ce qu'on aime. Non mes amis, non mes enfans, je ne vous quite pas, pour ainsi dire; je reste avec vous; en vous laissant tous unis mon esprit mon cœur vous demeurent. Vous me verrez sans cesse entre vous; vous vous sentirez sans cesse environnés de moi.... Et puis, nous nous rejoindrons, j'en suis sûre; le bon Wolmar lui-même ne m'échapera pas[2]. Mon retour à Dieu tranquilise mon âme, et m'adoucit un moment pénible; il me promet

1. La Copie personnelle ajoutait : « si ce n'est par le cœur, au moins par la personne ».

2. Sur cette conversion de Wolmar, voir p. 335, n. 1.

pour vous le même destin qu'à moi. Mon sort me suit et s'assure. Je fus heureuse, je le suis, je vais l'être : mon bonheur est fixé, je l'arrache à la fortune ; il n'a plus de bornes que l'éternité.

Elle en étoit là quand le Ministre entra. Il l'honoroit et l'estimoit véritablement. Il savoit mieux que personne combien sa foi étoit vive et sincère. Il n'en avoit été que plus frapé de l'entretien de la veille, et en tout, de la contenance qu'il lui avoit trouvée. Il avoit vu souvent mourir avec ostentation, jamais avec sérénité[1]. Peut-être à l'intérêt qu'il prenoit à elle se joignoit-il un désir secret de voir si ce calme se soutiendroit jusqu'au bout.

Elle n'eut pas besoin de changer beaucoup le sujet de l'entretien pour en amener un convenable au caractère du survenant. Comme ses conversations en pleine santé n'étoient jamais frivoles, elle ne faisoit alors que continuer à traiter dans son lit avec la même tranquillité des sujets intéressans pour elle et pour ses amis ; elle agitoit indifféremment des questions qui n'étoient pas indifférentes.

En suivant le fil de ses idées[2] sur ce qui pouvoit rester d'elle avec nous, elle nous parloit de ses anciennes réflexions sur l'état des âmes séparées des corps. Elle admiroit la simplicité des gens qui promettoient à leurs amis de venir leur donner des nouvelles de l'autre monde. Cela, disoit-elle, est aussi raisonnable que les contes de Revenans qui font mille désordres et tourmentent les bonnes femmes, comme si les esprits avaient des voix pour parler et des mains pour battre (*) ! Comment un

(*) Platon dit qu'à la mort les âmes des justes qui n'ont point contracté de souillure sur la terre, se dégagent seules de la matière

1. Rousseau dira, dans la *Profession de foi*, en parlant de la mort du Christ : « Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? » (Ed. Masson (4[ter]), p. 403).

2. Tout le développement qui suit sur « l'état des âmes séparées des corps », jusqu'à « Ainsi se passèrent les entretiens » (p. 319) a été supprimé dans l'éd. de Paris (Voir Streckeisen (18), t. II, p. 413. Malesherbes y convient que la discussion ne scandalisera d'ailleurs personne et que Rousseau peut la rétablir, s'il le veut).

pur Esprit agiroit-il sur une âme enfermée dans un corps, et qui, en vertu de cette union, ne peut rien appercevoir que par l'entremise de ses organes? Il n'y a pas de sens à cela[2]. Mais j'avoue que je ne vois point ce qu'il y a

dans toute leur pureté. Quant à ceux qui se sont ici-bas asservis à leurs passions, il ajoute que leurs âmes ne reprennent point sitôt leur pureté primitive, mais qu'elles entraînent avec elles des parties terrestres qui les tiennent comme enchaînées autour des débris de leurs corps; voilà, dit-il, ce qui produit ces simulacres sensibles qu'on voit quelquefois errans sur les cimetières, en attendant de nouvelles transmigrations. C'est une manie commune aux philosophes de tous les âges de nier ce qui est, et d'expliquer ce qui n'est pas[1] (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. La note est ajoutée dans la Copie personnelle, d'une écriture postérieure à la copie. Le développement auquel Rousseau fait allusion se trouve dans le *Phédon*. Le résumé n'est d'ailleurs pas rigoureusement exact. Il supprime un *à ce qu'on dit* qui atténue l'affirmation de Platon sur les simulacres sensibles. Il ajoute un *sitôt* (*leurs âmes ne reprennent pas sitôt leur pureté primitive*) qui n'est pas dans le *Phédon*. Platon dit simplement que ces âmes entrent dans des corps d'animaux qui ont leurs vices ou, si elles ont eu des vertus sociales, dans les corps d'abeilles, guêpes, fourmis, ou même des corps humains, et qu'il en résultera des hommes de bien. Mais le retour final, au moins possible, à la pureté primitive se dégage de la doctrine platonicienne. Rousseau, qui ne lisait pas le grec, avait à sa disposition les deux volumes de la traduction de Dacier (Paris, 1699 ou 1701), qui comprennent le *Phédon* (Il n'y a d'ailleurs pas entre le texte de Rousseau et celui de Dacier de correspondance prouvant que Rousseau l'ait eu sous les yeux). Platon est très souvent cité dans les œuvres de Rousseau. Il l'a déjà été trois fois dans la *Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 153 ; t. III, p. 100 ; t. IV, p. 70.

2. Une note de la traduction de Dacier au passage, cité ci-dessus du *Phédon*, montre que Dacier croit à l'existence d'esprits impurs habitant autour des tombeaux ; selon lui, la tradition chrétienne admet que « nos âmes après notre mort peuvent encore être revêtues de leur corps mort et être visibles » (Paris, Anisson, 1701, t. II, pp. 224-225). L'explication va contre la raison de Rousseau : « comment un pur esprit agirait-il sur une âme enfermée dans un corps » ? Le préjugé était fort répandu. Dans le manuscrit Favre de la *Profession de foi* Rousseau écrivait : « depuis quelque temps toutes les nouvelles publiques ne nous parlent que des vampires... » (Edit. Masson (4ter, p. 332). Mais il était, dès cette date, vivement combattu. L'abbé Bordelon avait publié un livre qui eut trois éditions (la dernière en 1754. Paris,

d'absurde à supposer qu'une âme libre d'un corps qui jadis habita la terre puisse y revenir encore, errer, demeurer peut-être autour de ce qui lui fut cher ; non pas pour nous avertir de sa présence ; elle n'a nul moyen pour cela ; non pas pour agir sur nous et nous communiquer ses pensées ; elle n'a point de prise pour ébranler les organes de notre cerveau ; non pas pour appercevoir non plus ce que nous faisons, car il faudroit qu'elle eût des sens ; mais pour connoître elle-même ce que nous pensons et ce que nous sentons, par une communication immédiate, semblable à celle par laquelle Dieu lit nos pensées dès cette vie, et par laquelle nous lirons réciproquement les siennes dans l'autre[1], puisque nous le verrons face-à-face (*) : Car enfin, ajouta-t-elle en regardant le Ministre, à quoi serviroient des sens lorsqu'ils n'au-

(*) Cela me paroît très bien dit : car qu'est-ce que voir Dieu face-à-face, si ce n'est lire dans la suprême intelligence ? (*a*)

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

Duchesne), et qui prendra place dans la collection des *Voyages imaginaires* (tome 36) : *Histoire des imaginations extravagantes de M. Oufle, servant de préservatif contre la lecture des livres qui traitent de la magie... des esprits folets, Génies, Fanthômes et autres revenants,* etc... Toute la deuxième partie ridiculise ces génies, fantômes et autres revenants. M. Oufle allègue justement l'opinion de Platon (2e partie, p. 9), mais rien ne prouve, dans les termes dont il se sert, que Rousseau l'ait lu. La 137e des *Lettres juives* de d'Argens est consacrée à réfuter la croyance aux vampires. Dom Calmet (dont Rousseau avait lu, pour le moins, la *Dissertation sur les vrais et les faux miracles*), publiait, en 1746 (réédition en 1751) des *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits, et sur les revenants et vampires de Hongrie, de Bohême, de Moravie et de Silésie.* Tout en acceptant les apparitions des âmes, il nie formellement les revenants et vampires à forme corporelle. Lenglet du Fresnoy (*Traité historique et dogmatique sur les apparitions,* etc., Avignon, 1751) est encore plus sceptique. L'*Encyclopédie* conclura (art. *Revenans*) comme Rousseau : « On sent toute la petitesse de ce préjugé. Marcher, voir, entendre, parler, se mouvoir, quand on n'a plus ni pieds, ni mains, ni yeux, ni oreilles, ni organes actifs, etc... »

1. La phrase « par laquelle Dieu... les siennes dans l'autre » remplace ce texte de la Copie personnelle « qui aura lieu sans doute entre notre âme et Dieu dans l'autre vie ».

ront plus rien à faire? L'Etre éternel ne se voit ni ne s'entend ; il se fait sentir ; il ne parle ni aux yeux ni aux oreilles, mais au cœur.

Je compris à la réponse du pasteur et à quelques signes d'intelligence, qu'un des points ci-devant contestés entre eux étoit la résurrection des corps. Je m'apperçus aussi que je commençois à donner un peu plus d'attention aux articles de la religion de Julie où la foi se rapprochoit de la raison.

Elle se complaisoit tellement à ces idées que quand elle n'eût pas pris son parti sur ses anciennes opinions, c'eût été une cruauté d'en détruire une qui lui sembloit si douce dans l'état où elle se trouvoit. Cent fois, disoit-elle, j'ai pris plus de plaisir à faire quelque bonne œuvre en imaginant ma mère présente, qui lisoit dans le cœur de sa fille et l'applaudissoit. Il y a quelque chose de si consolant à vivre encore sous les yeux de ce qui nous fut cher ! Cela fait qu'il ne meurt qu'à moitié pour nous. Vous pouvez juger si durant ces discours la main de Claire étoit souvent serrée.

Quoique le Pasteur répondît à tout avec beaucoup de douceur et de modération, et qu'il affectât même de ne la contrarier en rien, de peur qu'on ne prît son silence sur d'autres points pour un aveu, il ne laissa pas d'être Ecclésiastique un moment, et d'exposer sur l'autre vie une doctrine opposée. Il dit que l'immensité, la gloire et les attributs de Dieu seroient le seul objet dont l'âme des bienheureux seroit occupée, que cette contemplation sublime effaceroit tout autre souvenir, qu'on ne se verroit point, qu'on ne se reconnoîtroit point, même dans le Ciel, et qu'à cet aspect ravissant on ne songeroit plus à rien de terrestre.

Cela peut être, reprit Julie, il y a si loin de la bassesse de nos pensées à l'essence divine, que nous ne pouvons juger des effets qu'elle produira sur nous quand nous serons en état de la contempler. Toutefois ne pouvant maintenant raisonner que sur mes idées, j'avoue que je me sens des affections si chères, qu'il m'en coûteroit de penser que je ne les aurai plus. Je me suis même fait

une espèce d'argument qui flate mon espoir. Je me dis qu'une partie de mon bonheur consistera dans le témoignage d'une bonne conscience. Je me souviendrai donc de ce que j'aurai fait sur la terre ; je me souviendrai donc aussi des gens qui m'y ont été chers ; ils me le seront donc encore : ne les voir (*) plus seroit une peine, et le séjour des bienheureux n'en admet point[2]. Au reste, ajouta-t-elle en regardant le ministre d'un air assés gai,

(*) Il est aisé de comprendre que par ce mot *voir* elle entend un pur acte de l'entendement, semblable à celui par lequel Dieu nous voit et par lequel nous verrons Dieu. Les sens ne peuvent imaginer l'immédiate communication des esprits : mais la raison la conçoit très bien, et mieux, ce me semble, que la communication du mouvement dans les corps[1] (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Rousseau a étudié longuement la question de la matière et du mouvement dans la *Profession de foi* (édit. Masson, pp. 93 et suiv. et notes). Mais il se contente de discuter le problème général de la nature du mouvement : est-il essentiel à la matière ou vient-il d'un premier moteur qui est Dieu ? De même Diderot dans ses *Principes philosophiques sur la matière et le mouvement* (*Œuvres* (20), t. II, pp. 64 et suiv.) ne pose et ne résout guère que la même question et ne s'occupe pas de celle de la communication du mouvement. La note manque dans la Copie personnelle.

2. Rousseau a repris ce point dans la *Profession de foi* (édit. Masson (4[ter]), p. 209) : « Je ne saurais me rappeler après ma mort ce que j'ai été durant ma vie que je ne me rappelle aussi ce que j'ai senti, par conséquent ce que j'ai fait, et je ne doute point que ce souvenir ne fasse un jour la félicité des bons et le tourment des méchants. » La conviction consolante de Julie est donc celle de Rousseau. C'est celle qu'il exposera à Mme de Créqui (1764) et il ne songera à Mme de Warens qu'avec l'espérance de la revoir dans l'autre vie (Voir P.-M. Masson (4[bis]), *La Profession de foi de Jean-Jacques*, p. 234). La Copie personnelle ajoutait, en marge, cette note : « Une autre preuve du sentiment de Mme de Wolmar sur ce point est que, pour être *les mêmes* dans l'autre vie il faut nécessairement que nous nous souvenions de ce que nous avons été dans celle-ci. Car on ne conçoit point à quoi ce mot de *même* peut s'appliquer dans un être essentiellement pensant, si ce n'est à la conscience de l'identité et, par conséquent, à la mémoire. S'il ne se souvient plus d'être le même il ne l'est plus. On voit par là que ceux qui disent qu'à la mort d'un homme son âme se résout dans la grande âme du monde ne disent rien qui ait du sens. Ils font un pur galimatias. »

si je me trompe, un jour ou deux d'erreur seront bientôt passés. Dans peu j'en saurai là-dessus plus que vous-même. En attendant, ce qu'il y a pour moi de très sûr, c'est que tant que je me souviendrai d'avoir habité la terre, j'aimerai ceux que j'y ai aimés, et mon pasteur n'aura pas la dernière place.

Ainsi se passèrent les entretiens de cette journée, où la sécurité, l'espérance, le repos de l'âme brillèrent plus que jamais dans celle de Julie, et lui donnoient d'avance, au jugement du Ministre, la paix des bienheureux dont elle alloit augmenter le nombre. Jamais elle ne fut plus tendre, plus vraye, plus caressante, plus aimable, en un mot, plus elle-même. Toujours du sens, toujours du sentiment, toujours la fermeté du sage, et toujours la douceur du chrétien. Point de prétention, point d'apprêt, point de sentence; par tout la naïve expression de ce qu'elle sentoit; par tout la simplicité de son cœur[1]. Si quelquefois elle contraignoit les plaintes que la souffrance auroit dû lui arracher, ce n'étoit point pour jouer l'intrépidité stoïque, c'étoit de peur de navrer ceux qui étoient autour d'elle; et quand les horreurs de la mort faisoient quelque instant pâtir la nature, elle ne cachoit point ses frayeurs, elle se laissoit consoler. Sitôt qu'elle étoit remise, elle consoloit les autres. On voyoit, on sentoit son retour, son air caressant le disoit à tout le monde. Sa gaîté n'étoit point contrainte, sa plaisanterie même étoit touchante; on avoit le sourire à la bouche et les yeux en pleurs. Otez cet effroi qui ne permet pas de jouir de ce qu'on va perdre, elle plaisoit plus, elle étoit plus aimable qu'en santé même; et le dernier jour de sa vie en fut aussi le plus charmant.

Vers le soir elle eut encore un accident qui, bien que moindre que celui du matin, ne lui permit pas de voir longtems ses enfans. Cependant elle remarqua qu'Henriette étoit changée; on lui dit qu'elle pleuroit beaucoup

1. Ce portrait de Julie pourrait être celui que le Vicaire savoyard trace du vrai chrétien. Voir notamment la conclusion de la *Profession*: « Bon jeune homme soyez sincère et vrai, sans orgueil... dans la simplicité de votre cœur, etc... » (édit. Masson (4ter), pp. 457 et suivantes).

et ne mangeoit point. On ne la guérira pas de cela, dit-elle en regardant Claire ; la maladie est dans le sang.

Se sentant bien revenue, elle voulut qu'on soupât dans sa chambre. Le médecin s'y trouva comme le matin. La Fanchon, qu'il faloit toujours avertir, quand elle devoit venir manger à notre table, vint ce soir là sans se faire appeller. Julie s'en apperçut et sourit. Oui, mon enfant, lui dit-elle, soupe encore avec moi ce soir ; tu auras plus longtems ton mari que ta maîtresse. Puis elle me dit, je n'ai pas besoin de vous recommander Claude Anet : Non, repris-je, tout ce que vous avez honoré de votre bienveuillance n'a pas besoin de m'être recommandé.

Le soupé fut encore plus agréable que je ne m'y étois attendu. Julie, voyant qu'elle pouvoit soutenir la lumière, fit approcher la table, et, ce qui sembloit inconcevable dans l'état où elle étoit, elle eut appétit. Le médecin, qui ne voyoit plus d'inconvénient à le satisfaire lui offrit un blanc de poulet ; non, dit-elle, mais je mangerois bien de cette Ferra (*). On lui en donna un petit morceau ; elle le mangea avec un peu de pain et le trouva bon. Pendant qu'elle mangeoit, il faloit voir Mad^e. d'Orbe la regarder ; il faloit le voir, car cela ne peut se dire. Loin que ce qu'elle avoit mangé lui fît mal, elle en parut mieux le reste du soupé. Elle se trouva même de si bonne humeur qu'elle s'avisa de remarquer par forme de reproche qu'il y avoit longtems que je n'avois bu de vin étranger. Donnez, dit-elle, une bouteille de vin d'Espagne à ces Mes-

(*) Excellent poisson particulier au lac de Genève, et qu'on n'y trouve qu'en certain tems [1].

1. La Copie personnelle précise : « ... particulier au lac de Genève. Comme c'est un poisson de passage, ceci montre l'époque en question, vers le commencement de septembre, au plus tard ». Sur la ferra ou ferrat, le *Journal helvétique* donne ce renseignement : « Notre Lac fournit une espèce de Poisson qui lui est particulière, que nous apellons Ferrat. Les Etrangers en font beaucoup de cas, et ils avouent qu'ils n'en ont point vu ailleurs. Outre sa bonté, il est encore extrêmement abondant. On le mange dès le commencement de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Mais c'est proprement en Mai et Juin qu'il a toute sa délicatesse » (*Journal helvétique*, juin 1741, p. 521).

sieurs. A la contenance du Médecin elle vit qu'il s'attendoit à boire de vrai vin d'Espagne[1], et sourit encore en regardant sa Cousine. J'apperçus aussi que, sans faire attention à tout cela, Claire de son côté commençoit de tems à autre à lever les yeux avec un peu d'agitation, tantôt sur Julie et tantôt sur Fanchon à qui ces yeux sembloient dire ou demander quelque chose.

Le vin tardoit à venir. On eut beau chercher la clef de la Cave, on ne la trouva point, et l'on jugea, comme il étoit vrai, que le Valet-de-chambre du Baron, qui en étoit chargé, l'avoit emportée par mégarde. Après quelques autres informations, il fut clair que la provision d'un seul jour en avoit duré cinq, et que le vin manquoit sans que personne s'en fût apperçu, malgré plusieurs nuits de veille (*). Le médecin tomboit des nues. Pour moi, soit qu'il falût attribuer cet oubli à la tristesse ou à la sobriété des Domestiques[3], j'eus honte d'user avec de telles gens des précautions ordinaires. Je fis enfoncer la porte de la cave, et j'ordonnai que désormais tout le monde eût du vin à discrétion.

La bouteille arrivée, on en but. Le vin fut trouvé excel-

(*) Lecteurs à beaux laquais, ne demandez point avec un ris moqueur où l'on avoit pris ces gens-là. On vous a répondu d'avance[2]: on ne les avoit point pris, on les avoit faits. Le problème entier dépend d'un point unique : Trouvez seulement Julie, et tout le reste est trouvé. Les hommes en général ne sont point ceci ou cela, ils sont ce qu'on les fait être.

1. Sur ce vin d'Espagne, voir p. 135, n. 1.

2. Voir la lettre 10 de la IV^e partie.

3. Au XVII^e siècle, Vaugelas admettait les deux constructions *soit que... soit que* et *soit que... ou que*, ne rejetant que *ou soit que... ou que* et *soit que... ou soit que*. Au XVIII^e siècle le *Dict. de l'Académie* de 1762 donne *soit que... soit que* et *soit que... ou que* et le *Dict.* de Féraud admet *soit réflexion, ou instinct, ou hazard*. Ici la phrase de Rousseau est plus compliquée puisqu'il n'y a pas alternative entre deux propositions ou deux substantifs mais entre une proposition : *soit qu'il falût attribuer cet oubli à la tristesse* et un substantif *ou à la sobriété* (qui tient lieu il est vrai d'une proposition : *ou* [qu'il falût l'attribuer] *à la sobriété*). Mais cette construction même était correcte. Féraud cite la phrase : *Soit qu'elles fussent formées ou par le sang ou par un choix libre*, en ne blâmant que le premier *ou*.

lent. La malade en eut envie. Elle en demanda une cuillerée avec de l'eau : le médecin le lui donna dans un verre et voulut qu'elle le but pur. Ici les coups d'œil devinrent plus fréquens entre Claire et la Fanchon ; mais comme à la dérobée et craignant toujours d'en trop dire.

Le jeûne, la foiblesse, le régime ordinaire à Julie donnèrent au vin une grande activité. Ah ! dit-elle, vous m'avez enivrée ! après avoir attendu si tard ce n'étoit pas la peine de commencer, car c'est un objet bien odieux qu'une femme ivre. En effet, elle se mit à babiller, très sensément pourtant, à son ordinaire, mais avec plus de vivacité qu'auparavant. Ce qu'il y avoit d'étonnant, c'est que son teint n'étoit point allumé ; ses yeux ne brilloient que d'un feu modéré par la langueur de la maladie ; à la pâleur près on l'auroit crue en santé. Pour alors[1], l'émotion de Claire devint tout-à-fait visible. Elle élevoit un œil craintif alternativement sur Julie, sur moi, sur la Fanchon, mais principalement sur le médecin : tous ces regards étoient autant d'interrogations qu'elle vouloit et n'osoit faire. On eût dit toujours qu'elle aloit parler, mais que la peur d'une mauvaise réponse la retenoit ; son inquiétude étoit si vive qu'elle en paroissoit oppressée.

Fanchon, enhardie par tous ces signes, hazarda de dire, mais en tremblant et à demi-voix, qu'il sembloit que Madame avoit un peu moins souffert aujourd'hui ;.... que la dernière convulsion avoit été moins forte ;.... que la soirée... elle resta interdite. Et Claire, qui pendant qu'elle avoit parlé trembloit comme la feuille, leva des yeux craintifs sur le médecin, les regards attachés aux siens, l'oreille attentive, et n'osant respirer, de peur de ne pas bien entendre ce qu'il alloit dire.

Il eût falu être stupide pour ne pas concevoir tout cela. Du Bosson se lève, va tâter le pouls de la malade, et dit ; il n'y a point là d'ivresse, ni de fièvre : le pouls est fort bon. A l'instant Claire s'écrie en tendant à demi les deux

1. Les Dictionnaires du XVIII^e^ siècle indiquent que l'on dit « alors » et « pour lors ». Je n'ai pas trouvé d'autre exemple de « pour alors ».

bras ; Hébien Monsieur !... le pouls ?... la fièvre ?.... la voix lui manquoit ; mais ses mains écartées restoient toujours en avant ; ses yeux pétilloient d'impatience[1] ; il n'y avoit pas un muscle à son visage qui ne fût en action. Le médecin ne répond rien, reprend le poignet, examine les yeux, la langue, reste un moment pensif, et dit : Madame, je vous entens bien. Il m'est impossible de dire à présent rien de positif ; mais si demain matin à pareille heure elle est encore dans le même état, je réponds de sa vie. A ce mot, Claire part comme un éclair, renverse deux chaises et presque la table, saute au cou du médecin, l'embrasse, le baise mille fois en sanglotant et pleurant à chaudes larmes, et toujours avec la même impétuosité s'ôte du doigt une bague de prix, la met au sien malgré lui, et lui dit hors d'haleine. Ah Monsieur ! si vous nous la rendez, vous ne la sauverez pas seule.

Julie vit tout cela. Ce spectacle la déchira. Elle regarde son amie, et lui dit d'un ton tendre et douloureux. Ah cruelle ! que tu me fais regreter la vie ! veux-tu me faire mourir désespérée ? Faudra-t-il te préparer deux fois ? Ce peu de mots fut un coup de foudre ; il amortit aussi-tôt les transports de joye ; mais il ne put étouffer tout à fait l'espoir renaissant.

En un instant la réponse du Médecin fut sue par toute la maison. Ces bonnes gens crurent déjà leur maîtresse guérie. Ils résolurent tout d'une voix de faire au Médecin, si elle en revenoit, un présent en commun pour lequel chacun donna trois mois[2] de ses gages, et l'argent fut sur le champ consigné dans les mains de la Fanchon, les uns prêtant aux autres ce qui leur manquoit pour cela. Cet accord se fit avec tant d'empressement que Julie entendoit de son lit le bruit de leurs acclamations. Jugez de l'effet, dans le cœur d'une femme qui se sent mourir ! Elle me fit signe, et me dit à l'oreille : On m'a

1. La Copie personnelle donne « de crainte » avec cette note : « Je ne doute que quelque bel esprit ne remarque ici fort savamment que les yeux ne pétillent pas de crainte ; et il est sûr que la critique est très juste. »

2. La Copie personnelle donne « six mois ».

fait boire jusqu'à la lie la coupe amère et douce de la sensibilité.

Quand il fut question de se retirer, Mad^e. d'Orbe, qui partagea le lit de sa Cousine comme les deux nuits précédentes, fit appeller sa femme de chambre pour relayer cette nuit la Fanchon ; mais celle-ci s'indigna de cette proposition, plus même, ce me sembla, qu'elle n'eût fait si son mari ne fût pas arrivé. Mad^e. d'Orbe s'opiniâtra de son côté, et les deux femmes de chambre passèrent la nuit ensemble dans le cabinet. Je la passai dans la chambre voisine, et l'espoir avoit tellement ranimé le zèle, que ni par ordres ni par menaces je ne pus envoyer coucher un seul domestique. Ainsi toute la maison resta sur pied cette nuit avec une telle impatience qu'il y avoit peu de ses habitans qui n'eussent donné beaucoup de leur vie pour être à neuf heures du matin.

J'entendis durant la nuit quelques allées et venues qui ne m'allarmèrent pas : mais sur le matin que tout étoit tranquile, un bruit sourd frapa mon oreille. J'écoute, je crois distinguer des gémissemens. J'accours, j'entre, j'ouvre le rideau.... St. Preux !.... cher St. Preux !.... je vois les deux amies sans mouvement, et se tenant embrassées ; l'une évanouie, et l'autre expirante. Je m'écrie, je veux retarder ou recueillir son dernier soupir, je me précipite. Elle n'étoit plus.

Adorateur de Dieu, Julie n'étoit plus.... Je ne vous dirai pas ce qui se fit durant quelques heures. J'ignore ce que je devins moi-même. Revenu du premier saisissement je m'informai de Mad^e. d'Orbe. J'appris qu'il avoit falu la porter dans sa chambre, et même l'y renfermer : car elle rentroit à chaque instant dans celle de Julie, se jettoit sur son corps, le réchauffoit du sien, s'efforçoit de le ranimer, le pressoit, s'y colloit avec une espèce de rage, l'appelloit à grands cris de mille noms passionnés, et nourrissoit son désespoir de tous ces efforts inutiles.

En entrant, je la trouvai tout-à-fait hors de sens, ne voyant rien, n'entendant rien, ne connoissant personne, se roulant par la chambre en se tordant les mains et mor-

dant les pieds des chaises, murmurant d'une voix sourde quelques paroles extravagantes, puis poussant par longs intervalles des cris aigus qui faisoient tressaillir. Sa femme de chambre au pied de son lit consternée, épouvantée, immobile, n'osant souffler, cherchoit à se cacher d'elle, et trembloit de tout son corps. En effet, les convulsions dont elle étoit agitée avoient quelque chose d'effrayant. Je fis signe à la femme de chambre de se retirer ; car je craignois qu'un seul mot de consolation lâché mal à propos ne la mît en fureur.

Je n'essayai pas de lui parler ; elle ne m'eût point écouté, ni même entendu ; mais au bout de quelque tems la voyant épuisée de fatigue, je la pris et la portai dans un fauteuil. Je m'assis auprès d'elle, en lui tenant les mains ; j'ordonnai qu'on amenât les enfans, et les fis venir autour d'elle. Malheureusement, le premier qu'elle apperçut fut précisément la cause innocente de la mort de son amie. Cet aspect la fit frémir. Je vis ses traits s'altérer, ses regards s'en détourner avec une espèce d'horreur, et ses bras en contraction se roidir pour le repousser. Je tirai l'enfant à moi. Infortuné ! lui dis-je, pour avoir été trop cher à l'une tu deviens odieux à l'autre ; elles n'eurent pas en tout le même cœur. Ces mots l'irritèrent violemment et m'en attirèrent de très piquans. Ils ne laissèrent pourtant pas de faire impression. Elle prit l'enfant dans ses bras et s'efforça de le carresser ; ce fut en vain ; elle le rendit presque au même instant. Elle continue même à le voir avec moins de plaisir que l'autre, et je suis bien aise que ce ne soit pas celui-là qu'on a destiné à sa fille.

Gens sensibles, qu'eussiez-vous fait à ma place ? Ce que faisoit Mad^e. d'Orbe. Après avoir mis ordre aux enfans, à Mad^e. d'Orbe, aux funérailles de la seule personne que j'aye aimée, il falut monter à cheval et partir la mort dans le cœur pour la porter au plus déplorable père. Je le trouvai souffrant de sa chute, agité, troublé de l'accident de sa fille. Je le laissai accablé de douleur, de ces douleurs de vieillard, qu'on n'apperçoit pas au dehors, qui n'excitent ni gestes ni cris, mais qui tuent. Il n'y résistera jamais, j'en suis sûr, et je prévois de loin le dernier coup

qui manque au malheur de son ami [1]. Le lendemain je fis toute la diligence possible pour être de retour de bonne heure et rendre les derniers honneurs à la plus digne des femmes: Mais tout n'étoit pas dit encore. Il faloit qu'elle ressuscitât, pour me donner l'horreur de la perdre une seconde fois.

En approchant du logis, je vois un de mes gens accourir à perte d'haleine, et s'écrier d'aussi loin que je pus l'entendre; Monsieur, Monsieur, hâtez-vous; Madame n'est pas morte. Je ne compris rien à ce propos insensé: j'accours toutefois. Je vois la cour pleine de gens qui versoient des larmes de joye en donnant à grands cris des bénédictions à Madame de Wolmar. Je demande ce que c'est; tout le monde est dans le transport, personne ne peut me répondre: la tête avoit tourné à mes propres gens. Je monte à pas précipités dans l'appartement de Julie. Je trouve plus de vingt personnes à genoux autour de son lit, et les yeux fixés sur elle. Je m'approche; je la vois sur ce lit habillée et parée; le cœur me bat; je l'examine..... Hélas, elle étoit morte! Ce moment de fausse joye sitôt et si cruellement éteinte fut le plus amer de ma vie. Je ne suis pas colère: je me sentis vivement irrité. Je voulus savoir le fond de cette extravagante scène. Tout étoit déguisé, altéré, changé: j'eus toute la peine du monde à démêler la vérité. Enfin j'en vins à bout, et voici l'histoire du prodige.

Mon beau-père allarmé de l'accident qu'il avoit appris, et croyant pouvoir se passer de son Valet-de-chambre, l'avoit envoyé un peu avant mon arrivée auprès de lui savoir des nouvelles de sa fille. Le vieux domestique, fatigué du cheval, avoit pris un bateau, et traversant le lac pendant la nuit étoit arrivé à Clarens le matin même de mon retour. En arrivant il voit la consternation, il en apprend le sujet, il monte en gémissant à la chambre de Julie; il se met à genoux aux pieds de son lit, il la regarde, il pleure, il la contemple. Ah, ma bonne maîtresse! ah,

1. Cette phrase a été biffée par Rousseau dans la Copie personnelle.

que Dieu ne m'a-t-il pris au lieu de vous! moi qui suis vieux, qui ne tiens à rien, qui ne suis bon à rien, que fais-je sur la terre? Et vous qui étiez jeune, qui faisiez la gloire de votre famille, le bonheur de votre maison, l'espoir des malheureux;.... hélas quand je vous vis naître, étoit-ce pour vous voir mourir?....

Au milieu des exclamations que lui arrachoient son zèle et son bon cœur, les yeux toujours collés sur ce visage, il crut appercevoir un mouvement: son imagination se frape; il voit Julie tourner les yeux, le regarder, lui faire un signe de tête. Il se lève avec transport et court par toute la maison, en criant que Madame n'est pas morte, qu'elle l'a reconnu, qu'il en est sûr, qu'elle en reviendra. Il n'en falut pas davantage; tout le monde accourt, les voisins, les pauvres qui faisoient retentir l'air de leurs lamentations, tous s'écrient, elle n'est pas morte! Le bruit s'en répand et s'augmente: le peuple ami du merveilleux se prête avidement à la nouvelle; on la croit comme on la désire; chacun cherche à se faire fête en apuyant la crédulité commune. Bientôt la défunte n'avoit pas seulement fait signe, elle avoit agi, elle avoit parlé, et il y avoit vingt témoins oculaires de faits circonstanciés qui n'arrivèrent jamais[1].

Sitôt qu'on crut qu'elle vivoit encore, on fit mille efforts pour la ranimer; on s'empressoit autour d'elle, on lui parloit, on l'inondoit d'eaux spiritueuses, on touchoit si le pouls ne revenoit point. Ses femmes, indignées que le corps de leur maîtresse restât environné d'hommes dans un état si négligé, firent sortir tout le monde, et ne tar-

1. Cette argumentation sur les « témoins oculaires de faits circonstanciés qui n'arrivèrent jamais » était traditionnelle quand il s'agissait de discuter les miracles et remontait au moins jusqu'à Montaigne (Livre III, chap. II (*des Boiteux*). Et Rousseau s'en sert dans la *Profession de foi* lorsqu'il discute les preuves de la révélation. Dans une première rédaction de cette *Profession*, il comparait la croyance aux vampires et les témoignages sur les miracles: « il n'y eut jamais de fait plus juridiquement attesté que leur existence. Avec cela montrez-moi dans toute l'Europe un seul homme de sens qui croie aux Wampires et qui daignât seulement en aller vérifier la fausseté. »

dèrent pas à connoître combien on s'abusoit. Toutefois ne pouvant se résoudre à détruire une erreur si chère ; peut-être espérant encore elles-mêmes quelque évènement miraculeux, elles vêtirent le corps avec soin, et quoique sa garderobe leur eût été laissée, elles lui prodiguèrent la parure. Ensuite l'exposant sur un lit et laissant les rideaux ouverts, elles se remirent à la pleurer au milieu de la joye publique.

C'étoit au plus fort de cette fermentation que j'étois arrivé. Je reconnus bientôt qu'il étoit impossible de faire entendre raison à la multitude, que si je faisois fermer la porte et porter le corps à la sépulture il pourroit arriver du tumulte, que je passerois au moins pour un mari parricide qui faisoit enterrer sa femme en vie, et que je serois en horreur dans tout le pays. Je résolus d'attendre. Cependant après plus de trente six heures, par l'extrême chaleur qu'il faisoit, les chairs commençoient à se corrompre, et quoique le visage eût gardé ses traits et sa douceur, on y voyoit déjà quelques signes d'altération. Je le dis à Mad^e^. d'Orbe qui restoit demi-morte au chevet du lit. Elle n'avoit pas le bonheur d'être la dupe d'une illusion si grossière ; mais elle feignoit de s'y prêter pour avoir un prétexte d'être incessamment dans la chambre, d'y navrer son cœur à plaisir, de l'y repaître de ce mortel spectacle, de s'y rassasier de douleur.

Elle m'entendit, et prenant son parti sans rien dire, elle sortit de la chambre. Je la vis rentrer un moment après tenant un voile d'or brodé de perles que vous lui aviez apporté des Indes (*). Puis s'approchant du lit, elle baisa le voile, en couvrit en pleurant la face de son amie, et

(*) On voit assés que c'est le songe de St. Preux, dont Mad^e^. d'Orbe avoit l'imagination toujours pleine, qui lui suggère l'expédient de ce voile. Je crois que si l'on y regardoit de bien près, on trouveroit ce même rapport dans l'accomplissement de beaucoup de prédictions. L'événement n'est pas prédit parce qu'il arrivera ; mais il arrive parce qu'il a été prédit[1] (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Sur la croyance aux songes, voir l'*Introduction*, p. 107.

s'écria d'une voix éclatante. « Maudite soit l'indigne main « qui jamais lèvera ce voile ! maudit soit l'œil impie qui « verra ce visage défiguré ! » Cette action, ces mots frapèrent tellement les spectateurs, qu'aussi-tôt comme par une inspiration soudaine la même imprécation fut répétée par mille cris. Elle a fait tant d'impression sur tous nos gens et sur tout le peuple, que la défunte ayant été mise au cercueil dans ses habits et avec les plus grandes précautions, elle a été portée et inhumée dans cet état, sans qu'il se soit trouvé personne assés hardi pour toucher au voile (*).

Le sort du plus à plaindre est d'avoir encore à consoler les autres. C'est ce qui me reste à faire auprès de mon beau-père, de Mad^e. d'Orbe, des amis, des parens, des voisins, et de mes propres gens. Le reste n'est rien ; mais mon vieux ami ! mais Mad^e. d'Orbe ! il faut voir l'affliction de celle-ci pour juger de ce qu'elle ajoute à la mienne. Loin de me savoir gré de mes soins, elle me les reproche ; mes attentions l'irritent, ma froide tristesse l'aigrit ; il lui faut des regrets amers semblables aux siens, et sa douleur barbare voudroit voir tout le monde au désespoir. Ce qu'il y a de plus désolant est qu'on ne peut compter sur rien avec elle, et ce qui la soulage un moment la dépite un moment après. Tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle dit approche de la folie, et seroit risible pour des gens de sens-froid. J'ai beaucoup à souffrir ; je ne me rebuterai jamais. En servant ce qu'aima Julie, je crois l'honorer mieux que par des pleurs.

Un seul trait vous fera juger des autres. Je croyois avoir tout fait en engageant Claire à se conserver pour remplir les soins dont la chargea son amie. Exténuée d'agitations, d'abstinences, de veilles, elle sembloit enfin résolue à revenir sur elle-même, à recommencer sa vie ordinaire, à reprendre ses repas dans la salle à manger.

(*) Le peuple du pays de Vaud, quoique protestant, ne laisse pas d'être extrêmement superstitieux (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

La première fois qu'elle y vint je fis dîner les enfans dans leur chambre, ne voulant pas courir le hazard de cet essai devant eux : car le spectacle des passions violentes de toute espèce est un des plus dangereux qu'on puisse offrir aux enfans. Ces passions ont toujours dans leurs excès quelque chose de puérile qui les amuse, qui les séduit, et leur fait aimer ce qu'ils devroient craindre (*). Ils n'en avoient déjà que trop vu[2].

En entrant, elle jetta un coup d'œil sur la table et vit deux couverts. A l'instant elle s'assit sur la première chaise qu'elle trouva derrière elle, sans vouloir se mettre à table ni dire la raison de ce caprice. Je crus la deviner, et je fis mettre un troisième couvert à la place qu'occupoit ordinairement sa Cousine. Alors elle se laissa prendre par la main et mener à table sans résistance, rangeant sa robe avec soin, comme si elle eût craint d'embarrasser cette place vuide. A peine avoit-elle porté la première cuillerée de potage à sa bouche qu'elle la repose, et demande d'un ton brusque ce que faisoit là ce couvert, puisqu'il n'étoit point occupé? Je lui dis qu'elle avoit raison, et fis ôter le couvert. Elle essaya de manger, sans pouvoir en venir à bout. Peu-à-peu son cœur se gonfloit, sa respiration devenoit haute et ressembloit à des soupirs. Enfin elle se leva tout à coup de table, s'en retourna

(*) Voilà pourquoi nous aimons tous le théâtre, et plusieurs d'entre nous les romans[1] (*a*).

(*a*) La note est supprimée (Rey, 1763).

1. Point que Rousseau développait dans la *Lettre à d'Alembert* : « Il s'ensuit de ces premières observations que l'effet général du spectacle est... d'augmenter les inclinations naturelles et de donner une nouvelle énergie à toutes les passions, etc... » (*Œuvres*, t. I, p. 190 et suiv.). La note est ainsi conçue dans la Copie personnelle : « Voilà pourquoi nous aimons tous le théâtre, c'est que nous sommes tous des enfants. »

2. Rousseau a développé ce point dans l'*Emile* : « Les passions impétueuses produisent un grand effet sur l'enfant qui en est témoin, parce qu'elles ont des signes très sensibles qui le frappent et le forcent d'y faire attention, etc... » L'exemple pris dans l'*Emile* est d'ailleurs celui de la colère (*Œuvres*, t. II, p. 64).

dans sa chambre sans dire un seul mot ni rien écouter de tout ce que je voulus lui dire, et de toute la journée elle ne prit que du thé.

Le lendemain ce fut à recommencer. J'imaginai un moyen de la ramener à la raison par ses propres caprices, et d'amolir la dureté du désespoir par un sentiment plus doux. Vous savez que sa fille ressemble beaucoup à Madame de Wolmar. Elle se plaisoit à marquer cette ressemblance par des robes de même étoffe, et elle leur avoit apporté de Genève plusieurs ajustemens semblables, dont elles se paroient les mêmes jours. Je fis donc habiller Henriette le plus à l'imitation de Julie qu'il fut possible, et après l'avoir bien instruite, je lui fis occuper à table le troisième couvert, qu'on avoit mis comme la veille.

Claire au premier coup d'œil comprit mon intention ; elle en fut touchée ; elle me jetta un regard tendre et obligeant. Ce fut là le premier de mes soins auquel elle parut sensible, et j'augurai bien d'un expédient qui la disposoit à l'attendrissement.

Henriette, fière de représenter sa petite Maman, joua parfaitement son rolle, et si parfaitement que je vis pleurer les domestiques. Cependant elle donnoit toujours à sa mère le nom de Maman, et lui parloit avec le respect convenable. Mais enhardie par le succès, et par mon approbation qu'elle remarquoit fort bien, elle s'avisa de porter la main sur une cuillère et de dire dans une saillie ; Claire, veux-tu de cela ? Le geste et le ton de voix furent imités au point que sa mère en tressaillit. Un moment après elle part d'un grand éclat de rire, tend son assiette en disant, oui mon enfant, donne ; tu es charmante : et puis elle se mit à manger avec une avidité qui me surprit. En la considérant avec attention, je vis de l'égarement dans ses yeux, et dans son geste un mouvement plus brusque et plus décidé qu'à l'ordinaire. Je l'empêchai de manger davantage, et je fis bien ; car une heure après elle eut une violente indigestion qui l'eût infailliblement étouffée, si elle eût continué de manger. Dès ce moment, je résolus de supprimer tous ces jeux, qui pouvoient allumer son imagination au point qu'on n'en seroit

plus maître. Comme on guérit plus aisément de l'affliction que de la folie, il vaut mieux la laisser souffrir davantage, et ne pas exposer sa raison.

Voilà, mon cher, à peu près où nous en sommes. Depuis le retour du Baron, Claire monte chez lui tous les matins, soit tandis que j'y suis, soit quand j'en sors ; ils passent une heure ou deux ensemble, et les soins qu'elle lui rend facilitent uu peu ceux qu'on prend d'elle. D'ailleurs, elle commence à se rendre plus assidue auprès des enfans. Un des trois a été malade, précisément celui qu'elle aime le moins. Cet accident lui a fait sentir qu'il lui reste des pertes à faire, et lui a rendu le zèle de ses devoirs. Avec tout cela, elle n'est pas encore au point de la tristesse ; les larmes ne coulent pas encore ; on vous attend pour en répandre, c'est à vous de les essuyer. Vous devez m'entendre. Pensez au dernier conseil de Julie ; il est venu de moi le premier, et je le crois plus que jamais utile et sage. Venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Son père, son amie, son mari, ses enfans, tout vous attend, tout vous désire, vous êtes nécessaire à tous. Enfin, sans m'expliquer davantage, venez partager et guérir mes ennuis ; je vous devrai peut-être plus que personne[1].

LETTRE XII[2]

De Julie.

Cette Lettre étoit incluse dans la précédente.

Il faut renoncer à nos projets. Tout est changé, mon bon ami ; souffrons ce changement sans murmure ; il

1. Réticence précisée par ce que dit la lettre de Julie, p. 335 et note.

2. Avant la rédaction de cette lettre il y a, dans le Brouillon, deux pages d'ébauches confuses. Retenons-en qu'en se corrigeant Rousseau a voilé l'accent de passion. Voici l'une des phrases de ces ébauches :

vient d'une main plus sage que nous. Nous songions à nous réunir : cette réunion n'étoit pas bonne. C'est un bienfait du Ciel de l'avoir prévenue ; sans doute il prévient des malheurs.

Je me suis longtems fait illusion. Cette illusion me fut salutaire ; elle se détruit au moment que je n'en ai plus besoin. Vous m'avez cru guérie, et j'ai cru l'être. Rendons grâce à celui qui fit durer cette erreur autant qu'elle étoit utile ; qui sait si me voyant si près de l'abîme, la tête ne m'eût point tourné [1] ? Oui, j'eus beau vouloir étouffer le premier sentiment qui m'a fait vivre, il s'est concentré dans mon cœur. Il s'y réveille au moment qu'il n'est plus à craindre ; il me soutient quand mes forces m'abandonnent ; il me ranime quand je me meurs. Mon ami, je fais cet aveu sans honte ; ce sentiment resté malgré moi fut involontaire, il n'a rien coûté à mon innocence ; tout ce qui dépend de ma volonté fut pour mon devoir. Si le cœur qui n'en dépend pas fut pour vous, ce fut mon tourment et non pas mon crime. J'ai fait ce que j'ai dû faire ; la vertu me reste sans tache, et l'amour m'est resté sans remord.

J'ose m'honorer du passé ; mais qui m'eût pu répondre de l'avenir ? Un jour de plus, peut-être, et j'étois coupable ! Qu'étoit-ce de la vie entière passée avec vous ? Quels dangers j'ai courus sans le savoir ! A quels dangers plus grands j'alois être exposée ! Sans doute je sentois pour moi les craintes que je croyois sentir pour vous. Toutes les épreuves ont été faites, mais elles pouvoient trop revenir. N'ai-je pas assés vécu pour le bonheur et pour la vertu ? Que me restoit-il d'utile à tirer de la vie ? En me l'ôtant le Ciel ne m'ôte plus rien de regrétable, et met mon honneur à couvert. Mon ami, je pars au moment favorable ; contente de vous et de moi ; je pars avec joye, et ce départ n'a rien de cruel. Après tant de

---

« Ce déplorable cœur s'indigne d'un feu qu'il ne peut éteindre et je ne sais qui de mon mal ou de ma passion funeste me consume le plus cruellement. »

1. La phrase « qui sait si, me voyant... » est ajoutée en interligne dans la Copie personnelle.

sacrifices je compte pour peu celui qui me reste à faire : Ce n'est que mourir une fois de plus.

Je prévois vos douleurs, je les sens : vous restez à plaindre, je le sais trop ; et le sentiment de votre affliction est la plus grande peine que j'emporte avec moi ; mais voyez aussi que de consolations je vous laisse ! Que de soins à remplir envers celle qui vous fut chère vous font un devoir de vous conserver pour elle ! il vous reste à la servir dans la meilleure partie d'elle-même. Vous ne perdez de Julie que ce que vous en avez perdu depuis longtems. Tout ce qu'elle eut de meilleur vous reste. Venez vous réunir à sa famille. Que son cœur demeure au milieu de vous. Que tout ce qu'elle aima se rassemble pour lui donner un nouvel être. Vos soins, vos plaisirs, votre amitié, tout sera son ouvrage. Le nœud de votre union formé par elle la fera revivre ; elle ne mourra qu'avec le dernier de tous.

Songez qu'il vous reste une autre Julie et n'oubliez pas ce que vous lui devez. Chacun de vous va perdre la moitié de sa vie ; unissez-vous pour conserver l'autre ; c'est le seul moyen qui vous reste à tous deux de me survivre, en servant ma famille et mes enfans. Que ne puis-je inventer des nœuds plus étroits encore pour unir tout ce qui m'est cher ! Combien vous devez l'être l'un à l'autre ! Combien cette idée doit renforcer votre attachement mutuel ! Vos objections contre cet engagement vont être de nouvelles raisons pour le former. Comment pourrez-vous jamais vous parler de moi sans vous attendrir ensemble ? Non : Claire et Julie seront si bien confondues qu'il ne sera plus possible à votre cœur de les séparer. Le sien vous rendra tout ce que vous aurez senti pour son amie, elle en sera la confidente et l'objet : vous serez heureux par celle qui vous restera, sans cesser d'être fidelle à celle que vous aurez perdue, et après tant de regrets et de peines, avant que l'âge de vivre et d'aimer se passe, vous aurez brûlé d'un feu légitime et joui d'un bonheur innocent.

C'est dans ce chaste lien que vous pourrez sans distractions et sans craintes vous occuper des soins que je vous

laisse, et après lesquels vous ne serez plus en peine de dire quel bien vous aurez fait ici bas. Vous le savez, il existe un homme digne du bonheur auquel il ne sait pas aspirer. Cet homme est votre libérateur, le mari de l'amie qu'il vous a rendue. Seul, sans intérêt à la vie, sans attente de celle qui la suit, sans plaisir, sans consolation, sans espoir, il sera bientôt le plus infortuné des mortels. Vous lui devez les soins qu'il a pris de vous, et vous savez ce qui peut les rendre utiles. Souvenez-vous de ma lettre précédente. Passez vos jours avec lui. Que rien de ce qui m'aima ne le quitte. Il vous a rendu le goût de la vertu, montrez-lui-en l'objet et le prix. Soyez Chrétien pour l'engager à l'être. Le succès est plus près que vous ne pensez : Il a fait son devoir, je ferai le mien, faites le vôtre. Dieu est juste ; ma confiance ne me trompera pas[1].

---

1. L'espérance de cette conversion de Wolmar n'est pas une simple formule pour rendre moins cruelles la mort de Julie et la séparation. M. de Wolmar lui-même se sent moins ferme dans son athéisme (voir p. 332). Et si la conversion est reculée dans un avenir indécis elle n'en était pas moins certaine pour Rousseau : « Julie dévote, dit-il, est une leçon pour les philosophes, et Wolmar athée en est une pour les intolérants. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à Wolmar sur la fin du *roman* : mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin ; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvait souffrir un plus grand développement sans vouloir faire une capucinade » (Lettre à Vernes du 24 juin 1761. *Œuvres*, t. X, p. 261). Le sens de cette conversion a été indiqué très judicieusement par M. Masson (*La profession de foi de Jean-Jacques* (4^{bis}), pp. 40 et suiv., 65 et suiv.). Il faut seulement préciser, en se servant des dates qu'il a établies pour la première rédaction de la *Profession de foi* (son édition, pp. xxxvi et suiv.) et en se souvenant que la *Nouvelle Héloïse* a été achevée, non comme il le croit, fin 1758 mais au plus tard au début de 1758, *au moment où Rousseau composait la forme primitive de sa Profession*. Cette première rédaction, comme M. Masson l'a très fortement montré, tenait la balance à peu près égale entre les « philosophes » et les « intolérants », comme l'athéisme de Wolmar, même avec l'espérance lointaine d'une conversion qui pourra n'être qu'un vague théisme, fait équilibre à la piété de Julie. Mais de corrections en additions Rousseau fait de sa *Profession de foi* une attaque violente contre la « philosophie » et la réfutation directe des doctrines d'un Helvétius, d'un Diderot et des autres. Il finit par conclure que le « fanatisme » est moins dangereux

Je n'ai qu'un mot à vous dire sur mes enfans. Je sais quels soins va vous coûter leur éducation : mais je sais bien aussi que ces soins ne vous seront pas pénibles. Dans les momens de dégoût inséparables de cet emploi, dites vous, ils sont les enfans de Julie, il ne vous coûtera plus rien. M. de Wolmar vous remettra les observations que j'ai faites sur votre mémoire et sur le caractère de mes deux fils. Cet écrit n'est que commencé : Je ne vous le donne pas pour règle, je le soumets à vos lumières. N'en faites point des savans, faites en des hommes bienfaisans et justes. Parlez leur quelquefois de leur mère.... vous savez s'ils lui étoient chers.... dites à Marcellin qu'il ne m'en coûta pas de mourir pour lui. Dites à son frère que c'étoit pour lui que j'aimois la vie. Dites leur.... je me sens fatiguée. Il faut finir cette Lettre. En vous laissant mes enfans, je m'en sépare avec moins de peine; je crois rester avec eux.

Adieu, adieu, mon doux ami.... Hélas! j'achève de vivre comme j'ai commencé[1]. J'en dis trop, peut-être, en ce moment où le cœur ne déguise plus rien.... Eh pourquoi craindrois-je d'exprimer tout ce que je sens? Ce n'est plus moi qui te parle; je suis déjà dans les bras de la mort. Quand tu verras cette Lettre, les vers rongeront

---

que le matérialisme. Les espérances de Julie, la crise intérieure brièvement avouée par M. de Wolmar témoignent que même au moment où il composait la première rédaction de sa *Profession*, Rousseau choisissait entre la philosophie et la piété — ou plutôt sa piété. Mais le texte de cette première rédaction et son accord avec l'*Héloïse* qui s'achevait ou qui était achevée prouve aussi que Rousseau gardait quelques scrupules « philosophiques ». Il n'en avait plus, en juin 1761, quand il écrivait à Vernes et que la *Profession de foi*, prête pour l'impression, allait déclarer la guerre à ses anciens amis. Il pourra donc s'excuser d'avoir laissé les espérances et les promesses si vagues que Vernes ne les avait point vues, sous le prétexte littéraire et spécieux qu'il publiait un roman et non une pieuse « capucinade ». Il eut, je crois, des raisons plus sérieuses; c'est qu'il était en achevant l'*Héloïse* un peu moins du côté de ces « capucinades » qu'il ne le sera en achevant la *Profession*.

1. La phrase « Hélas! J'achève de vivre... » remplace celle que donne la Copie personnelle: « c'est par toi que je commençai de vivre; c'est par toi que je finis ».

le visage de ton amante, et son cœur où tu ne seras plus. Mais mon âme existeroit-elle sans toi, sans toi quelle félicité goûterois-je ? Non, je ne te quitte pas, je vais t'attendre. La vertu qui nous sépara sur la terre, nous unira dans le séjour éternel. Je meurs dans cette douce attente. Trop heureuse d'acheter au prix de ma vie le droit de t'aimer toujours sans crime, et de te le dire encore une fois.

LETTRE XIII

De Madame d'Orbe.

J'apprends que vous commencez à vous remettre assés pour qu'on puisse espérer de vous voir[1] bientôt ici. Il faut, mon ami, faire effort sur votre foiblesse; il faut tâcher de passer les monts avant que l'hyver achève de vous les fermer. Vous trouverez en ce pays l'air qui vous convient; vous n'y verrez que douleur et tristesse, et peut-être l'affliction commune sera-t-elle un soulagement pour la vôtre. La mienne pour s'exhaler a besoin de vous. Moi seule je ne puis ni pleurer, ni parler, ni me faire entendre. Wolmar m'entend et ne me répond pas. La douleur d'un père infortuné se concentre en lui-même; il n'en imagine pas une plus cruelle; il ne la fait ni voir ni sentir : il n'y a plus d'épanchement pour les vieillards. Mes enfans m'attendrissent et ne savent pas s'attendrir. Je suis seule au milieu de tout le monde. Un morne silence règne autour de moi. Dans mon stupide abatement je n'ai plus de commerce avec personne. Je n'ai qu'assés de force et de vie pour sentir les horreurs de la mort. O venez, vous qui partagez ma perte ! Venez par-

---

1. Féraud donne la règle suivante, conforme à l'usage de Rousseau : « *J'espère revenir* et non pas *de revenir*. Corn[eille]. Acad[émie]. Cependant quand espérer est à l'infinitif, il faut mettre DE devant l'infinitif qui suit : « Puis-je *espérer de l'obtenir*. » Ibid. »

tager mes douleurs : Venez nourir mon cœur de vos regrets ; venez l'abruver[1] de vos larmes. C'est la seule consolation que je puisse attendre ; c'est le seul plaisir qui me reste à goûter.

Mais avant que vous arriviez, et que j'apprenne votre avis sur un projet dont je sais qu'on vous a parlé, il est bon que vous sachiez le mien d'avance. Je suis ingénue et franche ; je ne veux rien vous dissimuler. J'ai eu de l'amour pour vous, je l'avoue ; peut-être en ai-je encore ; peut-être en aurai-je toujours ; je ne le sais ni ne le veux savoir. On s'en doute, je ne l'ignore pas ; je ne m'en fâche ni ne m'en soucie. Mais voici ce que j'ai à vous dire et que vous devez bien retenir. C'est qu'un homme qui fut aimé de Julie d'Etange et pourroit se résoudre à en épouser une autre[2], n'est à mes yeux qu'un indigne et un lâche que je tiendrois à déshonneur d'avoir pour ami ; et quant à moi, je vous déclare que tout homme, quel qu'il puisse être, qui désormais m'osera parler d'amour, ne m'en reparlera de sa vie.

Songez aux soins qui vous attendent, aux devoirs qui vous sont imposés, à celle à qui vous les avez promis. Ses enfans se forment et grandissent, son père se consume insensiblement ; son mari s'inquiète et s'agite ; il a beau faire, il ne peut la croire anéantie ; son cœur, malgré qu'il en ait, se révolte contre sa vaine raison. Il parle d'elle, il lui parle, il soupire. Je crois déjà voir s'accomplir les vœux qu'elle a faits tant de fois, et c'est à vous d'achever ce grand ouvrage. Quels motifs pour vous attirer ici l'un et l'autre ! Il est bien digne du généreux Edouard que nos malheurs ne lui aient pas fait changer de résolution.

Venez donc, chers et respectables amis, venez vous réunir à tout ce qui reste d'elle. Rassemblons tout ce qui lui fut cher. Que son esprit nous anime ; que son cœur joigne tous les nôtres ; vivons toujours sous ses yeux.

1. Voir l'*Introduction*, p. 160.

2. Le texte de Rey imprime « un autre », ce qui serait possible dans la grammaire du XVII^e^-XVIII^e^ s. Mais les deux Copies donnent « une autre ». Voir *l'Introduction*, p. 160.

J'aime à croire que du lieu qu'elle habite, du séjour de l'éternelle paix, cette âme encore aimante et sensible se plaît à revenir parmi nous, à retrouver ses amis pleins de sa mémoire, à les voir imiter ses vertus, à s'entendre honorer par eux, à les sentir embrasser sa tombe, et gémir en prononçant son nom. Non, elle n'a point quitté ces lieux qu'elle nous rendit si charmans. Ils sont encore tout remplis d'elle. Je la vois sur chaque objet, je la sens à chaque pas, à chaque instant du jour j'entens les accens de sa voix. C'est ici qu'elle a vécu; c'est ici que repose sa cendre.... la moitié de sa cendre. Deux fois la semaine, en allant au Temple.... j'apperçois.... j'apperçois le lieu triste et respectable.... beauté, c'est donc là ton dernier azile[1]!.... confiance, amitié, vertus, plaisirs, folâtres jeux, la terre a tout englouti[2].... je me sens entraînée. .. j'approche en frissonant.... je crains de fouler cette terre sacrée.... je crois la sentir palpiter et frémir sous mes pieds.... j'entens murmurer une voix plaintive!.... Claire, ô ma Claire, où es-tu? que fais tu loin de ton amie?.... son cercueil ne la contient pas toute entière.... il attend le reste de sa proye.... il ne l'attendra pas longtems (*).

(*) En achevant de relire ce recueil, je crois voir pourquoi l'intérêt, tout foible qu'il est, m'en est si agréable, et le sera, je pense, à tout lecteur d'un bon naturel. C'est qu'au moins ce foible intérêt est pur et sans mélange de peine; qu'il n'est point excité par des noirceurs, par des crimes, ni mêlé du tourment de haïr[3]. Je ne saurois concevoir quel plaisir on peut prendre à imaginer et composer le personage d'un Scélérat, à se mettre à sa place tandis qu'on le représente, à lui prêter l'éclat le plus imposant. Je plains beaucoup les auteurs de tant de tragédies pleines d'horreurs, lesquels passent leur vie à faire agir et parler des gens qu'on ne peut écouter ni voir sans

1. La 1re rédaction de la Copie personnelle était: « vertu! vertu! c'est donc là ton sanctuaire »; plusieurs rédactions biffées sont illisibles.

2. La phrase « confiance, amitié... » est ajoutée en interligne dans la Copie personnelle.

3. La 1re partie de la note (jusqu'à « tourment de haïr ») est ajoutée dans la Copie personnelle d'une écriture postérieure à celle de la copie. La 2e partie est ajoutée à la première, d'une écriture différente.

souffrir. Il me semble qu'on devroit gémir d'être condanné à un travail si cruel ; ceux qui s'en font un amusement doivent être bien dévorés du zèle de l'utilité publique. Pour moi, j'admire de bon cœur leurs talens et leurs beaux génies ; mais je remercie Dieu de ne me les avoir pas donnés [1].

1. Bien que Rousseau prenne soin de n'alléguer que la tragédie et qu'il ait fait de vifs éloges de Richardson dans la *Lettre à d'Alembert*, les *Confessions*, la *Correspondance* (*Œuvres*, t. I, p. 233 ; IX, 2 ; XII, 12) il était impossible au lecteur contemporain de ne pas songer ici au Lovelace de la *Clarisse* de Richardson.

SECONDE PRÉFACE

DE LA

NOUVELLE HÉLOÏSE[1].

N. Voilà votre Manuscrit. Je l'ai lu tout entier.

R. Tout entier? J'entends : vous comptez sur peu d'imitateurs?

N. *Vel duo, vel nemo.*

R. *Turpe et miserabile*[2] ! Mais je veux un jugement positif.

N. Je n'ose.

R. Tout est osé par ce seul mot. Expliquez-vous.

N. Mon jugement dépend de la réponse que vous m'allez faire. Cette correspondance est-elle réelle, ou si c'est une fiction?

R. Je ne vois point la conséquence. Pour dire si un livre est bon ou mauvais, qu'importe de savoir comment on l'a fait?

N. Il importe beaucoup pour celui-ci. Un portrait a toujours son prix, pourvu qu'il ressemble, quelqu'étrange que soit l'original. Mais dans un tableau d'imagination, toute figure humaine doit avoir les traits communs à l'homme, ou le tableau ne vaut rien. Tous deux supposés bons, il reste encore cette différence que le portrait intéresse peu de gens ; le tableau seul peut plaire au public[3].

---

1. Le commentaire des idées essentielles développées par Rousseau dans sa *Préface* se trouve dans mon Introduction (p. 5 et suiv. : *la Théorie du Roman*). Rappelons également que la 2e Préface était terminée en 1759, qu'elle fut publiée le 16 février 1761 et qu'il ne peut être question, par conséquent, d'y chercher une réponse aux critiques qui furent imprimées de la *Nouvelle Héloïse*.

2. Je n'ai pas trouvé l'origine de ces citations de Rousseau (si ce sont des citations).

3. Sur ce point voir la 1re Préface, t. II, p. 1, n. 1. Rousseau commence ici une discussion sur la vérité dans l'art. La discussion est

R. Je vous suis. Si ces lettres sont des portraits, ils n'intéressent point : si ce sont des tableaux, ils imitent mal. N'est-ce pas cela ?

N. Précisément.

R. Ainsi, j'arracherai toutes vos réponses avant que vous m'ayez répondu. Au reste, comme je ne puis satisfaire à votre question, il faut vous en passer pour résoudre la mienne. Mettez la chose au pis : ma Julie...

N. Oh ! si elle avoit existé !

R. Hé bien ?

N. Mais sûrement ce n'est qu'une fiction.

R. Supposez.

N. En ce cas, je ne connois rien de si maussade ; ces lettres ne sont point des lettres ; ce roman n'est point un roman ; les personnages sont des gens de l'autre monde.

R. J'en suis fâché pour celui-ci.

N. Consolez-vous ; les foux n'y manquent pas non plus ; mais les vôtres ne sont pas dans la nature.

R. Je pourrois... Non, je vois le détour que prend votre curiosité. Pourquoi décidez-vous ainsi ? Savez-vous jusqu'où les hommes diffèrent les uns des autres ; combien

---

banale à cette date. Pour tout ce qui touche au roman en particulier voir mon *Introduction*, p. 18 et suiv. Rousseau d'ailleurs la généralise. Mais ces généralités sont banales elles aussi. Il serait long d'énumérer tous ceux qui se sont demandé si l'art devait peindre « l'homme » ou « des hommes », toute la nature ou la nature choisie. Rappelons seulement les traités les plus lus, vers 1756. L'abbé Dubos dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* (1719) que Rousseau avait lues (*Œuvres*, t. I, p. 193) montre dans sa Section XII « qu'un poème nous intéresse en deux manières : comme étant un homme en général et comme étant un certain homme en particulier », L'abbé Batteux dans ses *Beaux-Arts réduits à un même principe* (1746), lus également par Rousseau (voir *Œuvres*, t. VII, p. 130) conclut que le principe de l'art est l'imitation, mais l'imitation de la « belle nature » et de « choses parfaites en elles-mêmes » (Voir notamment, ch. v, § 1 : Loi générale du goût). Je renvoie à mes articles de la *Revue d'histoire littéraire de la France. La Question des règles au XVIII^e siècle* (avril-juin 1914), au livre de M. A. Lombard sur l'abbé Dubos (Paris, Hachette, 1913), aux traités sur le Beau, discutés par Diderot dans son article *Beau* pour l'*Encyclopédie*.

les caractères sont opposés ; combien les mœurs, les préjugés varient selon les tems, les lieux, les âges ? Qui est-ce qui ose assigner des bornes précises à la Nature, et dire : voilà jusqu'où l'homme peut aller, et pas au-delà ?

N. Avec ce beau raisonnement les monstres inouïs, les géans, les pygmées, les chimères de toute espèce, tout pourroit être admis spécifiquement dans la Nature ; tout seroit défiguré, nous n'aurions plus de modèle commun. Je le répète, dans les tableaux de l'Humanité chacun doit reconnoître l'homme.

R. J'en conviens, pourvu qu'on sache aussi discerner ce qui fait les variétés de ce qui est essentiel à l'espèce. Que diriez-vous de ceux qui ne reconnoîtroient la nôtre que dans un habit à la Françoise ?

N. Que diriez-vous de celui qui, sans exprimer ni traits, ni taille, voudroit peindre une figure humaine, avec un voile pour vêtement ? N'auroit-on pas droit de lui demander où est l'homme ?

R. Ni traits, ni taille ! Êtes-vous juste ? Point de gens parfaits : voilà la chimère. Une jeune fille offensant la vertu qu'elle aime, et ramenée au devoir par l'horreur d'un plus grand crime ; une amie trop facile, punie enfin par son propre cœur de l'excès de son indulgence ; un jeune homme honnête et sensible, plein de foiblesse et de beaux discours ; un vieux Gentilhomme entêté de sa noblesse, sacrifiant tout à l'opinion ; un Anglois généreux et brave, toujours passionné par sagesse, toujours raisonnant sans raison...

N. Un mari débonnaire et hospitalier empressé d'établir dans sa maison l'ancien amant de sa femme...

R. Je vous renvoie à l'inscription de l'estampe (*).

N. *Les belles âmes !...* Le beau mot !

R. O philosophie ! combien tu prends de peine à rétrécir les cœurs, à rendre les hommes petits[1].

(*) Voyez la septième estampe.

1. Sur cette critique de la « philosophie » voir la conclusion de la *Profession de foi du vicaire savoyard* et les notes de M. Masson (son édition (4ter), pp. 445 et suivantes).

N. L'esprit romanesque les aggrandit et les trompe. Mais revenons. Les deux amies?... Qu'en dites-vous?... Et cette conversion subite au temple?... la grâce, sans doute?...

R. Monsieur!...

N. Une femme chrétienne, une dévote qui n'apprend point le catéchisme à ses enfans; qui meurt sans vouloir prier Dieu; dont la mort cependant édifie un pasteur, et convertit un athée!... Oh!...

R. Monsieur!...

N. Quant à l'intérêt, il est pour tout le monde; il est nul. Pas une mauvaise action; pas un méchant homme qui fasse craindre pour les bons[1]; des événemens si naturels, si simples qu'ils le sont trop; rien d'inopiné; point de coups de théâtre. Tout est prévu long-tems d'avance; tout arrive comme il est prévu. Est-ce la peine de tenir registre de ce que chacun peut voir tous les jours dans sa maison, ou dans celle de son voisin?

R. C'est-à-dire, qu'il vous faut des hommes communs et des événemens rares? Je crois que j'aimerois mieux le contraire. D'ailleurs, vous jugez ce que vous avez lu comme un roman. Ce n'en est point un; vous l'avez dit vous-même. C'est un recueil de lettres...

N. Qui ne sont point des lettres; je crois l'avoir dit aussi. Quel style épistolaire! Qu'il est guindé! Que d'exclamations! Que d'apprêts! Quelle emphase pour ne dire que des choses communes! Quels grands mots pour de petits raisonnemens! Rarement du sens, de la justesse; jamais ni finesse, ni force, ni profondeur. Une diction toujours dans les nues, et des pensées qui rampent toujours. Si vos personnages sont dans la Nature, avouez que leur style est peu naturel?

R. Je conviens que dans le point de vue où vous êtes, il doit vous paroître ainsi.

N. Comptez-vous que le public le verra d'un autre œil? et n'est-ce pas mon jugement que vous demandez?

R. C'est pour l'avoir plus au long que je vous réplique.

---

1. Point développé dans la note de la lettre 13, 6e partie, t. IV, p. 339.

Je vois que vous aimeriez mieux des lettres faites pour être imprimées.

N. Ce souhait paroît assez bien fondé pour celles qu'on donne à l'impression.

R. On ne verra donc jamais les hommes dans les livres que comme ils veulent se montrer ?

N. L'auteur, comme il veut s'y montrer; ceux qu'il dépeint, tels qu'ils sont. Mais cet avantage manque encore ici. Pas un portrait vigoureusement peint; pas un caractère assez bien marqué; nulle observation solide; aucune connoissance du monde. Qu'apprend-on dans la petite sphère de deux ou trois amans ou amis toujours occupés d'eux seuls ?

R. On apprend à aimer l'Humanité. Dans les grandes sociétés on n'apprend qu'à haïr les hommes[1].

Votre jugement est sévère; celui du public doit l'être encore plus. Sans le taxer d'injustice, je veux vous dire à mon tour de quel œil je vois ces lettres; moins pour excuser les défauts que vous y blâmez, que pour en trouver la source.

Dans la retraite on a d'autres manières de voir et de sentir que dans le commerce du monde; les passions, autrement modifiées, ont aussi d'autres expressions : l'imagination toujours frappée des mêmes objets, s'en affecte plus vivement. Ce petit nombre d'images revient toujours, se mêle à toutes les idées, et leur donne ce tour bisarre et peu varié qu'on remarque dans les discours des solitaires. S'ensuit-il de là que leur langage soit fort énergique ? Point du tout; il n'est qu'extraordinaire. Ce n'est que dans le monde qu'on apprend à parler avec énergie : premièrement, parce qu'il faut toujours dire autrement et

1. Le commentaire de ce passage se trouve dans la lettre 17 de la 2e partie où Saint-Preux fait le tableau de la haute société parisienne, dans les lettres de la 4e et de la 5e partie où il leur oppose la « petite sphère » du château de Clarens, et dans les discussions (Voir la *Correspondance* de 1757) où Rousseau avait revendiqué contre Diderot, Mme d'Epinay et les autres, son droit à demeurer dans la solitude de l'*Ermitage*, notamment à propos de la fameuse phrase du *Fils naturel* : « il n'y a que le méchant qui soit seul ».

mieux que les autres; et puis, que forcé d'affirmer à chaque instant ce qu'on ne croit pas, d'exprimer des sentimens qu'on n'a point, on cherche à donner à ce qu'on dit un tour persuasif qui supplée à la persuasion intérieure. Croyez-vous que les gens vraiment passionnés aient ces manières de parler vives, fortes, coloriées[1], que vous admirez dans vos drames et dans vos romans? Non; la passion pleine d'elle-même s'exprime avec plus d'abondance que de force; elle ne songe pas même à persuader; elle ne soupçonne pas qu'on puisse douter d'elle. Quand elle dit ce qu'elle sent, c'est moins pour l'exposer aux autres que pour se soulager. On peint plus vivement l'amour dans les grandes villes; l'y sent-on mieux que dans les hameaux?

N. C'est-à-dire que la foiblesse du langage prouve la force du sentiment?

R. Quelquefois du moins elle en montre la vérité. Lisez une lettre d'amour faite par un auteur dans son cabinet, par un bel-esprit qui veut briller: pour peu qu'il ait de feu dans la tête, sa lettre va, comme on dit, brûler le papier; la chaleur n'ira pas plus loin. Vous serez enchanté, même agité, peut-être; mais d'une agitation passagère et sèche, qui ne vous laissera que des mots pour tout souvenir. Au contraire, une lettre que l'amour a réellement dictée, une lettre d'un amant vraiment passionné, sera lâche, diffuse, toute en longueurs, en désordre, en répétitions. Son cœur, plein d'un sentiment qui déborde, redit toujours la même chose, et n'a jamais achevé de dire; comme une source vive qui coule sans cesse et ne s'épuise jamais. Rien de saillant, rien de remarquable; on ne retient ni mots, ni tours, ni phrases; on n'admire rien, l'on n'est frappé de rien. Cependant on se sent l'âme attendrie; on se sent ému sans savoir pourquoi. Si la force

1. Dès le XVIIe siècle on établissait la différence entre *colorier* qui ne s'employait qu'au sens propre et *colorer* qui pouvait s'employer au figuré. La distinction est maintenue par le *Dict. de l'Académie* (1762) et celui de Féraud : « *Colorier* ne se dit qu'au propre; *colorer* s'emploie aussi au figuré... » Il semble bien que l'emploi soit particulier à Rousseau.

du sentiment ne nous frappe pas, sa vérité nous touche ; et c'est ainsi que le cœur sait parler au cœur. Mais ceux qui ne sentent rien, ceux qui n'ont que le jargon paré des passions, ne connoissent point ces sortes de beautés, et les méprisent.

N. J'attends.

R. Fort bien. Dans cette dernière espèce de lettres, si les pensées sont communes, le style pourtant n'est pas familier, et ne doit pas l'être. L'amour n'est qu'illusion ; il se fait, pour ainsi dire, un autre Univers ; il s'entoure d'objets qui ne sont point, ou auxquels lui seul a donné l'être ; et comme il rend tous ses sentimens en images, son langage est toujours figuré. Mais ces figures sont sans justesse et sans suite ; son éloquence est dans son désordre ; il prouve d'autant plus qu'il raisonne moins. L'enthousiasme est le dernier degré de la passion. Quand elle est à son comble, elle voit son objet parfait, elle en fait alors son idole ; elle le place dans le ciel ; et comme l'enthousiasme de la dévotion emprunte le langage de l'amour, l'enthousiasme de l'amour emprunte aussi le langage de la dévotion. Il ne voit plus que le paradis, les anges, les vertus des saints, les délices du séjour céleste. Dans ces transports, entouré de si hautes images, en parlera-t-il en termes rampans ? Se résoudra-t-il d'abaisser, d'avilir ses idées par des expressions vulgaires ? N'élèvera t-il pas son style ? Ne lui donnera-t-il pas de la noblesse, de la dignité ? Que parlez-vous de lettres, de style épistolaire ? En écrivant à ce qu'on aime, il est bien question de cela ! Ce ne sont plus des lettres que l'on écrit, ce sont des hymnes[1].

N. Citoyen, voyons votre pouls.

R. Non : voyez l'hyver sur ma tête. Il est un âge pour l'expérience ; un autre pour le souvenir. Le sentiment s'éteint à la fin ; mais l'âme sensible demeure toujours.

Je reviens à nos lettres. Si vous les lisez comme l'ouvrage d'un auteur qui veut plaire, ou qui se pique d'écrire, elles

1. Rousseau a commenté ce passage en racontant dans ses *Confessions* le délire où il écrivait la *Nouvelle Héloïse* (Voir mon *Introduction*, p. 78).

sont détestables. Mais prenez-les pour ce qu'elles sont, et jugez-les dans leur espèce. Deux ou trois jeunes gens simples, mais sensibles, s'entretiennent entr'eux des intérêts de leurs cœurs. Ils ne songent point à briller aux yeux les uns des autres. Ils se connoissent et s'aiment trop mutuellement pour que l'amour-propre ait plus rien à faire entr'eux. Ils sont enfans, penseront-ils en hommes? Ils sont étrangers, écriront-ils correctement? Ils sont solitaires, connoîtront-ils le monde et la société? Pleins du seul sentiment qui les occupe, ils sont dans le délire, et pensent philosopher : voulez vous qu'ils sachent observer, juger, réfléchir? Ils ne savent rien de tout cela. Ils savent aimer; ils rapportent tout à leur passion. L'importance qu'ils donnent à leurs folles idées, est-elle moins amusante que tout l'esprit qu'ils pourroient étaler? Ils parlent de tout; ils se trompent sur tout; ils ne font rien connoître qu'eux; mais en se faisant connoître, ils se font aimer : leurs erreurs valent mieux que le savoir des sages : leurs cœurs honnêtes portent par-tout, jusques dans leurs fautes, les préjugés de la vertu, toujours confiante et toujours trahie. Rien ne les entend, rien ne leur répond, tout les détrompe. Ils se refusent aux vérités décourageantes : ne trouvant nulle part ce qu'ils sentent, ils se replient sur eux-mêmes; ils se détachent du reste de l'Univers; et créant entr'eux un petit monde différent du nôtre, ils y forment un spectacle véritablement nouveau.

N. Je conviens qu'un homme de vingt ans et des filles de dix-huit, ne doivent pas, quoiqu'instruits, parler en philosophes, même en pensant l'être. J'avoue encore, (et cette différence ne m'a pas échappé), que ces filles deviennent des femmes de mérite, et ce jeune homme un meilleur observateur. Je ne fais point de comparaison entre le commencement et la fin de l'ouvrage. Les détails de la vie domestique effacent les fautes du premier âge : la chaste épouse, la femme sensée, la digne mère de famille font oublier la coupable amante. Mais cela même est un sujet de critique : la fin du recueil rend le commencement d'autant plus répréhensible; on diroit que ce sont deux livres différens que les mêmes personnes ne doivent pas

lire. Ayant à montrer des gens raisonnables, pourquoi les prendre avant qu'ils le soient devenus ? Les jeux d'enfans, qui précèdent les leçons de la sagesse, empêchent de les attendre ; le mal scandalise, avant que le bien puisse édifier ; enfin le lecteur indigné se rebute, et quitte le livre au moment d'en tirer du profit.

R. Je pense, au contraire, que la fin de ce recueil seroit superflue aux lecteurs rebutés du commencement, et que ce même commencement doit être agréable à ceux pour qui la fin peut être utile. Ainsi, ceux qui n'achèveront pas le livre, ne perdront rien, puisqu'il ne leur est pas propre ; et ceux qui peuvent en profiter ne l'auroient pas lu, s'il eût commencé plus gravement. Pour rendre utile ce qu'on veut dire, il faut d'abord se faire écouter de ceux qui doivent en faire usage.

J'ai changé de moyen, mais non pas d'objet. Quand j'ai tâché de parler aux hommes, on ne m'a point entendu ; peut-être en parlant aux enfans me ferai-je mieux entendre ; et les enfans ne goûtent pas mieux la raison nue, que les remèdes mal déguisés.

Cosi all' egro fanciul porgiamo aspersi
Di soave licor gl' orli del vaso ;
Succhi amari ingannato in tanto ei beve,
E dall' inganno suo vita riceve[1].

N. J'ai peur que vous ne vous trompiez encore ; ils suceront les bords du vase, et ne boiront point la liqueur.

R. Alors ce ne sera plus ma faute ; j'aurai fait de mon mieux pour la faire passer.

Mes jeunes gens sont aimables ; mais pour les aimer à trente ans, il faut les avoir connus à vingt. Il faut avoir vécu long-tems avec eux pour s'y plaire ; et ce n'est qu'après avoir déploré leurs fautes, qu'on vient à goûter

1. Vers du début du ch. 1 de la *Jérusalem délivrée* du Tasse : « C'est ainsi que pour faire prendre une médecine à un enfant qui se trouve mal, l'on a de coutume de lui frotter le bord de la coupe de quelque douce liqueur. Lui cependant avale cet amer breuvage et reçoit sa guérison de la tromperie qu'on lui a faite » (tr. Baudouin). Rappelons que ce passage n'est qu'une imitation de Lucrèce.

leurs vertus. Leurs lettres n'intéressent pas tout d'un coup, mais peu-à-peu elles attachent; on ne peut ni les prendre, ni les quitter. La grâce et la facilité n'y sont pas, ni la raison, ni l'esprit, ni l'éloquence; le sentiment y est; il se communique au cœur par degrés, et lui seul, à la fin, supplée à tout. C'est une longue romance, dont les couplets, pris à part, n'ont rien qui touche, mais dont la suite produit à la fin son effet. Voilà ce que j'éprouve en les lisant: dites-moi si vous sentez la même chose.

N. Non. Je conçois pourtant cet effet par rapport à vous. Si vous êtes l'auteur, l'effet est tout simple. Si vous ne l'êtes pas, je le conçois encore. Un homme qui vit dans le monde ne peut s'accoutumer aux idées extravagantes, au *pathos* affecté, au déraisonnement continuel de vos bonnes gens. Un solitaire peut les goûter; vous en avez dit la raison vous-même. Mais avant que de publier ce manuscrit, songez que le public n'est pas composé d'hermites. Tout ce qui pourroit arriver de plus heureux, seroit qu'on prît votre petit bonhomme pour un Céladon, votre Édouard pour un Don Quichotte, vos Caillettes pour deux Astrées, et qu'on s'en amusât comme d'autant de vrais fous. Mais les longues folies n'amusent guères: il faut écrire comme Cervantes, pour faire lire six volumes de visions.

R. La raison qui vous feroit supprimer cet ouvrage, m'encourage à le publier.

N. Quoi! la certitude de n'être point lu?

R. Un peu de patience, et vous allez m'entendre.

En matière de morale, il n'y a point, selon moi, de lecture utile aux gens du monde. Premièrement, parce que la multitude des livres nouveaux qu'ils parcourent, et qui disent tour-à-tour le pour et le contre, détruit l'effet de l'un par l'autre, et rend le tout comme non avenu. Les livres choisis qu'on relit ne font point d'effet encore: s'ils soutiennent les maximes du monde, ils sont superflus; et s'ils les combattent, ils sont inutiles. Ils trouvent ceux qui les lisent liés aux vices de la société par des chaînes qu'ils ne peuvent rompre. L'homme du monde qui veut remuer un instant son âme pour la remettre dans l'ordre

moral, trouvant de toutes parts une résistance invincible, est toujours forcé de garder ou reprendre sa première situation. Je suis persuadé qu'il y a peu de gens bien nés qui n'aient fait cet essai, du moins une fois en leur vie; mais bien-tôt découragé d'un vain effort, on ne le répète plus, et l'on s'accoutume à regarder la morale des livres comme un babil de gens oisifs. Plus on s'éloigne des affaires, des grandes villes, des nombreuses sociétés, plus les obstacles diminuent. Il est un terme où ces obstacles cessent d'être invincibles, et c'est alors que les livres peuvent avoir quelque utilité. Quand on vit isolé, comme on ne se hâte pas de lire pour faire parade de ses lectures, on les varie moins, on les médite davantage; et comme elles ne trouvent pas un si grand contre-poids au-dehors, elles font beaucoup plus d'effet au-dedans. L'ennui, ce fléau de la solitude aussi bien que du grand monde, force de recourir aux livres amusans, seule ressource de qui vit seul et n'en a pas en lui-même. On lit beaucoup plus de romans dans les provinces qu'à Paris, on en lit plus dans les campagnes que dans les villes, et ils y font beaucoup plus d'impression : vous voyez pourquoi cela doit être[1].

Mais ces livres qui pourroient servir à la fois d'amusement, d'instruction, de consolation au campagnard, malheureux seulement parce qu'il pense l'être, ne semblent faits au contraire que pour le rebuter de son état, en étendant et fortifiant le préjugé qui le lui rend méprisable. Les

1. Il est difficile de juger exactement cette remarque de Rousseau qui n'avait pu d'ailleurs la vérifier que pour quelques villes ou campagnes de province (Annecy, Chambéry, Montpellier, Lyon). Notons pourtant que, dès son apparition, la *Nouvelle Héloïse* fut lue jusque dans les plus lointaines provinces, à Vrès, Hennebont, etc... comme le montrent les lettres des correspondants de Rousseau (voir mon *Introduction*, p. 235 et *Les admirateurs inconnus de la Nouvelle-Héloïse*, dans *Revue du Mois*, mai 1909). Notons également qu'un certain nombre des romans dont je donne la bibliographie ne sont pas imprimés (ou censés imprimés) comme le sont, à peu près sans exception, tous les autres livres, à Paris, La Haye, Amsterdam, Utrecht, Londres, Genève, Berlin, etc..., mais à Nancy, Rouen, Lyon, Lille, Rennes, Dijon, etc..., alors même qu'ils sont inoffensifs et n'avaient pas à dissimuler le lieu d'impression (ils donnent d'ailleurs souvent le nom de l'imprimeur provincial).

gens du bel-air, les femmes à la mode, les grands, les militaires ; voilà les acteurs de tous vos romans. Le rafinement du goût des villes, les maximes de la cour, l'appareil du luxe, la morale épicurienne ; voilà les leçons qu'ils prêchent et les préceptes qu'ils donnent. Le coloris de leurs fausses vertus ternit l'éclat des véritables ; le manège des procédés est substitué aux devoirs réels ; les beaux discours font dédaigner les belles actions, et la simplicité des bonnes mœurs passe pour grossièreté.

Quel effet produiront de pareils tableaux sur un gentilhomme de campagne, qui voit railler la franchise avec laquelle il reçoit ses hôtes, et traiter de brutale orgie la joie qu'il fait régner dans son canton ; sur sa femme, qui apprend que les soins d'une mère de famille sont au dessous des dames de son rang, sur sa fille, à qui les airs contournés et le jargon de la ville font dédaigner l'honnête et rustique voisin qu'elle eût épousé ? Tous de concert ne voulant plus être des manans, se dégoûtent de leur village, abandonnent leur vieux château, qui bien-tôt devient masure, et vont dans la capitale, où, le père, avec sa croix de Saint-Louis, de seigneur qu'il étoit, devient valet ou chevalier d'industrie ; la mère établit un brelan ; la fille attire les joueurs ; et souvent tous trois, après avoir mené une vie infâme, meurent de misère et déshonorés[1].

1. On trouvera un chapitre sur les Gentilshommes campagnards dans la littérature dans le livre de P. de Vaissière : *Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France*. Paris, Perrin, 1903 (ch. III). M. de Vaissière y étudie un grand nombre de satires, comédies, farces, dirigées contre ces gentilshommes. Mais il faut noter qu'elles sont presque toutes écrites et jouées au XVII^e siècle (Molière, Poisson, Hauteroche, Maucroix, Perrault, Bussy-Rabutin). Au XVIII^e siècle, on ne trouve guère, avant 1750, qu'une farce de Voltaire, *le comte de Boursoufle*, publiée seulement au XIX^e siècle et la comédie d'Hauteroche, *les Nobles de province* ; après 1750 le *Voyage dans le Finistère* de Cambry (1793) et la *Vie de mon père* de Restif de la Bretonne où Restif et Cambry constatent la misère des hobereaux de province beaucoup plus qu'ils ne la raillent. J'ai montré dans mon *Sentiment de la nature en France* (pp. 192 et suiv., 305 et suiv.) qu'un certain nombre de romans entre 1750 et 1770 témoignent d'un mépris plus ou moins avoué pour la vie rustique. Mais ils sont peu connus et assez peu nombreux pour se perdre dans la masse des autres romans et pour ne pas con-

Les auteurs, les gens de lettres, les philosophes ne cessent de crier que, pour remplir ses devoirs de citoyen, pour servir ses semblables, il faut habiter les grandes villes ; selon eux fuir Paris, c'est haïr le genre-humain ; le peuple de la campagne est nul à leurs yeux ; à les entendre on croiroit qu'il n'y a des hommes qu'où il y a des pensions, des académies et des dîners.

De proche en proche la même pente entraîne tous les états. Les contes, les romans, les pièces de théâtre, tout tire sur les provinciaux ; tout tourne en dérision la simplicité des mœurs rustiques ; tout prêche les manières et les plaisirs du grand monde : c'est une honte de ne les pas connoître ; c'est un malheur de ne les pas goûter. Qui sait de combien de filoux et de filles publiques l'attrait de ces plaisirs imaginaires peuple Paris de jour en jour ? Ainsi, les préjugés et l'opinion renforçant l'effet des systèmes politiques[1], amoncèlent, entassent les habitans de chaque pays sur quelques points du territoire, laissant tout le reste en friche et désert : ainsi, pour faire briller les capitales, se dépeuplent les nations ; et ce frivole éclat qui frappe les yeux des sots, fait courir l'Europe à grands pas vers sa ruine. Il importe au bonheur des hommes, qu'on tâche d'arrêter ce torrent de maximes empoisonnées. C'est le métier des prédicateurs de nous crier, *soyez bons et sages,* sans beaucoup s'inquiéter du succès de leurs discours ; le citoyen qui s'en inquiette ne doit point nous crier sottement, *soyez bons,* mais nous faire aimer l'état qui nous porte à l'être.

N. Un moment : reprenez haleine. J'aime les vues

---

tredire cet engouement pour la vie rurale que j'ai étudié dans mon *Introduction,* p. 63).

1. Brève allusion à toutes les discussions qui se poursuivaient entre ceux qui comme Mandeville, Melon, etc... (les *mercantilistes* ou *néo-mercantilistes*) pensaient que la prospérité d'un état tenait à son commerce et à son industrie ou même à son luxe, donc à sa vie urbaine et les physiocrates pour qui toute richesse venait de la terre et toute prospérité de la vie rurale (Voir A. Morize, *L'Apologie du luxe au XVIII^e siècle.* Paris, Didier, 1909, in-12 ; Weulersse, *Le mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770.* Paris, 1910, et mon *Introduction,* p. 63).

utiles ; et je vous ai si bien suivi dans celle-ci, que je crois pouvoir pérorer pour vous.

Il est clair, selon votre raisonnement, que pour donner aux ouvrages d'imagination la seule utilité qu'ils puissent avoir, il faudroit les diriger vers un but opposé à celui que leurs auteurs se proposent ; éloigner toutes les choses d'institution ; ramener tout à la Nature ; donner aux hommes l'amour d'une vie égale et simple ; les guérir des fantaisies de l'opinion ; leur rendre le goût des vrais plaisirs ; leur faire aimer la solitude et la paix ; les tenir à quelque distance les uns des autres ; et au-lieu de les exciter à s'entasser dans les villes, les porter à s'étendre également sur le territoire pour le vivifier de toutes parts. Je comprends encore qu'il ne s'agit pas de faire des Daphnis, des Sylvandres, des pasteurs d'Arcadie, des bergers du Lignon, d'illustres paysans cultivant leurs champs de leurs propres mains, et philosophant sur la Nature, ni d'autres pareils êtres romanesques qui ne peuvent exister que dans les livres : mais de montrer aux gens aisés que la vie rustique et l'agriculture ont des plaisirs qu'ils ne savent pas connoître ; que ces plaisirs sont moins insipides, moins grossiers qu'ils ne pensent ; qu'il y peut régner du goût, du choix, de la délicatesse ; qu'un homme de mérite qui voudroit se retirer à la campagne avec sa famille, et devenir lui-même son propre fermier, y pourroit couler une vie aussi douce qu'au milieu des amusemens des villes ; qu'une ménagère des champs peut être une femme charmante, aussi pleine de grâces, et de grâces plus touchantes que toutes les petites maîtresses ; qu'enfin les plus doux sentimens du cœur y peuvent animer une société plus agréablement que le langage apprêté des cercles, où nos rires mordans et satyriques sont le triste supplément de la gaieté qu'on n'y connoît plus. Est-ce bien cela ?

R. C'est cela même. A quoi j'ajouterai seulement une réflexion. L'on se plaint que les romans troublent les têtes : je le crois bien. En montrant sans cesse à ceux qui les lisent les prétendus charmes d'un état qui n'est pas le leur, ils les séduisent, ils leur font prendre leur état en dédain, et en faire un échange imaginaire contre celui

qu'on leur fait aimer. Voulant être ce qu'on n'est pas, on parvient à se croire autre chose que ce qu'on est, et voilà comment on devient fou. Si les romans n'offroient à leurs lecteurs que des tableaux d'objets qui les environnent, que des devoirs qu'ils peuvent remplir, que des plaisirs de leur condition, les romans ne les rendroient point fous, ils les rendroient sages. Il faut que les écrits faits pour les solitaires parlent la langue des solitaires : pour les instruire, il faut qu'ils leur plaisent, qu'ils les intéressent ; il faut qu'ils les attachent à leur état, en le leur rendant agréable. Ils doivent combattre et détruire les maximes des grandes sociétés ; ils doivent les montrer fausses et méprisables, c'est-à-dire, telles qu'elles sont. A tous ces titres un roman, s'il est bien fait, au moins s'il est utile, doit être sifflé, haï, décrié par les gens à la mode, comme un livre plat, extravagant, ridicule ; et voilà, Monsieur, comment la folie du monde est sagesse.

N. Votre conclusion se tire d'elle-même. On ne peut mieux prévoir sa chute, ni s'apprêter à tomber plus fièrement. Il me reste une seule difficulté. Les provinciaux, vous le savez, ne lisent que sur notre parole : il ne leur parvient que ce que nous leur envoyons[1]. Un livre destiné pour les solitaires, est d'abord jugé par les gens du monde ; si ceux-ci le rebutent, les autres ne le lisent point. Répondez.

R. La réponse est facile. Vous parlez des beaux-esprits de province ; et moi je parle des vrais campagnards. Vous avez, vous autres qui brillez dans la capitale, des préjugés dont il faut vous guérir : vous croyez donner le

1. La réflexion est importante. Il est difficile d'en vérifier avec précision l'exactitude puisqu'il n'existe pas, sauf exceptions, d'études sur les livres imprimés en province au XVIII^e siècle. Notons pourtant que les journaux les plus répandus en province, ceux qui annonçaient, analysaient et jugeaient les livres étaient le *Mercure de France* et les *Annonces, affiches et avis divers*, dites *Affiche de province* (fondées en 1752), tous deux imprimés et rédigés à Paris. Vers 1760 il existait bien, dans un certain nombre de grandes villes, des *Affiches*, dont l'histoire n'est pas connue, mais qui semblent avoir été, le plus souvent, plus ou moins étroitement rattachées à l'*Affiche de province* ou inspirées par elle.

ton à toute la France, et les trois quarts de la France ne savent pas que vous existez. Les livres qui tombent à Paris, font la fortune des Libraires de Province.

N. Pourquoi voulez-vous les enrichir aux dépens des nôtres ?

R. Raillez. Moi, je persiste. Quand on aspire à la gloire, il faut se faire lire à Paris ; quand on veut être utile, il faut se faire lire en province. Combien d'honnêtes gens passent leur vie dans des campagnes éloignées à cultiver le patrimoine de leurs pères, où ils se regardent comme exilés par une fortune étroite ! Durant les longues nuits d'hyver, dépourvus de société, ils emploient la soirée à lire au coin de leur feu les livres amusans qui leur tombent sous la main. Dans leur simplicité grossière, ils ne se piquent ni de littérature, ni de bel-esprit ; ils lisent pour se désennuyer, et non pour s'instruire ; les livres de morale et de philosophie sont pour eux comme n'existant pas : on en feroit en vain pour leur usage ; ils ne leur parviendroient jamais. Cependant, loin de leur rien offrir de convenable à leur situation, vos romans ne servent qu'à la leur rendre encore plus amère. Ils changent leur retraite en un désert affreux, et pour quelques heures de distraction qu'ils leur donnent, ils leur préparent des mois de mal-aise et de vains regrets. Pourquoi n'oserois-je supposer que, par quelque heureux hasard, ce livre, comme tant d'autres plus mauvais encore, pourra tomber dans les mains de ces habitans des champs, et que l'image des plaisirs d'un état tout semblable au leur, le leur rendra plus supportable ? J'aime à me figurer deux époux lisant ce recueil ensemble, y puisant un nouveau courage pour supporter leurs travaux communs, et peut-être de nouvelles vues pour les rendre utiles. Comment pourroient-ils y contempler le tableau d'un ménage heureux, sans vouloir imiter un si doux modèle ? Comment s'attendriront-ils sur le charme de l'union conjugale, même privé de celui de l'amour, sans que la leur se resserre et s'affermisse ? En quittant leur lecture, ils ne seront ni attristés de leur état, ni rebutés de leurs soins. Au contraire, tout semblera prendre autour d'eux une face plus riante ; leurs devoirs s'ennobliront à

leurs yeux ; ils reprendront le goût des plaisirs de la Nature : ses vrais sentimens renaîtront dans leurs cœurs, et en voyant le bonheur à leur portée, ils apprendront à le goûter. Ils rempliront les mêmes fonctions ; mais ils les rempliront avec une autre âme, et feront, en vrais patriarches, ce qu'ils faisoient en paysans.

N. Jusqu'ici tout va fort bien. Les maris, les femmes, les mères de famille... Mais les filles ; n'en dites-vous rien ?

R. Non. Une honnête fille ne lit point de livres d'amour. Que celle qui lira celui-ci, malgré son titre, ne se plaigne point du mal qu'il lui aura fait : elle ment. Le mal étoit fait d'avance ; elle n'a plus rien à risquer.

N. A merveille ! Auteurs érotiques, venez à l'école : vous voilà tous justifiés.

R. Oui, s'ils le sont par leur propre cœur et par l'objet de leurs écrits.

N. L'êtes-vous aux mêmes conditions ?

R. Je suis trop fier pour répondre à cela ; mais Julie s'étoit fait une règle pour juger les livres : si vous la trouvez bonne, servez-vous-en pour juger celui-ci.

On a voulu rendre la lecture des romans utile à la Jeunesse[1]. Je ne connois point de projet plus insensé. C'est commencer par mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes. D'après cette folle idée, au-lieu de diriger vers son objet la morale de ces sortes d'ouvrages, on adresse toujours cette morale aux jeunes filles (*), sans songer que les jeunes filles n'ont point de part aux désordres dont on se plaint. En général, leur conduite est régulière, quoique leurs cœurs soient corrompus. Elles obéissent à leurs mères, en attendant qu'elles puissent les imiter. Quand les femmes feront leur devoir, soyez sûr que les filles ne manqueront point au leur.

(*) Ceci ne regarde que les modernes romans anglois.

1. La phrase peut désigner, outre les romans anglais nommés plus bas, ceux qu'on trouvera à ma Bibliographie, p. 352 (Roman moralisant). Ils étaient peu nombreux et Rousseau a pu en lire ou feuilleter quelques-uns, ceux de l'abbé Bridard de la Garde, de Mme Leprince de Beaumont, de Mme de Villeneuve, plusieurs fois réédités.

N. L'observation vous est contraire en ce point. Il semble qu'il faut toujours au sexe un tems de libertinage, ou dans un état, ou dans l'autre. C'est un mauvais levain qui fermente tôt ou tard. Chez les peuples qui ont des mœurs, les filles sont faciles et les femmes sévères[1] : c'est le contraire chez ceux qui n'en ont pas. Les premiers n'ont égard qu'au délit, et les autres qu'au scandale. Il ne s'agit que d'être à l'abri des preuves; le crime est compté pour rien.

R. A l'envisager par ses suites, on n'en jugeroit pas ainsi. Mais soyons justes envers les femmes; la cause de leur désordre est moins en elles, que dans nos mauvaises institutions.

Depuis que tous les sentimens de la Nature sont étouffés par l'extrême inégalité, c'est de l'inique despotisme des pères que viennent les vices et les malheurs des enfans; c'est dans des nœuds forcés et mal assortis que, victimes de l'avarice ou de la vanité des parens, de jeunes femmes effacent, par un désordre dont elles font gloire, le scandale de leur première honnêteté. Voulez-vous donc remédier au mal : remontez à sa source. S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer, et cela dépend absolument des pères et mères. Mais ce n'est point ainsi qu'on dirige les instructions; vos lâches auteurs ne prêchent jamais que ceux qu'on opprime; et la morale des livres

---

1. Rousseau songe peut-être, ici, à Genève dont il a vanté les mœurs dans la *Lettre à d'Alembert* et la lettre 5 de la 6e partie de la *Nouvelle Héloïse*. Il n'y dit pas que les filles sont faciles; mais elles l'étaient, sans doute, relativement. Voir dans l'ouvrage de M. Ritter (*La famille et la jeunesse de J. J. Rousseau* [8]) les aventures de Jacques Bernard, grand-père de Rousseau, celles, d'ailleurs, assez innocentes, de Suzanne Bernard, sa mère, que le Consistoire réprimande pour recevoir des visites de M. Sarasin, se déguiser en paysanne afin d'assister à des farces de charlatans; celle de sa tante Théodora Rousseau qui « anticipa » de sept mois sur son mariage. Sans doute Rousseau n'a pas connu ces histoires de famille. Mais elles n'étaient pas exceptionnelles. J'ai indiqué d'après M. Dubois-Melly, p. 209, n. 1, que, même dans la bourgeoisie, les enlèvements de jeunes filles étaient fréquents.

sera toujours vaine, parce qu'elle n'est que l'art de faire sa cour au plus fort[1].

N. Assurément la vôtre n'est pas servile, mais à force d'être libre, ne l'est-elle point trop ? Est-ce assez qu'elle aille à la source du mal ? Ne craignez-vous point qu'elle en fasse ?

R. Du mal ? A qui ? Dans des tems d'épidémie et de contagion, quand tout est atteint dès l'enfance, faut-il empêcher le débit des drogues bonnes aux malades, sous prétexte qu'elles pourroient nuire aux gens sains ? Monsieur, nous pensons si différemment sur ce point, que, si l'on pouvoit espérer quelque succès pour ces lettres, je suis très-persuadé qu'elles feroient plus de bien qu'un meilleur livre.

N. Il est vrai que vous avez une excellente prêcheuse. Je suis charmé de vous voir raccommodé avec les femmes : j'étois fâché que vous leur défendissiez de nous faire des sermons (*).

(*) Voyez la lettre de M. d'Alembert sur les spectacles, *p.* 81, première édition.

---

1. Cet « inique despotisme » des pères était en effet fréquent, et même de règle au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Voir ce que dit La Bruyère dans son chapitre *De quelques usages*, le théâtre de Molière, l'anecdote des fiançailles de Mlle de Bourbonne, à douze ans, avec un homme qui est « vieux et laid » et qu'on lui présente au parloir du couvent (L. Perey, *La Princesse Hélène de Ligne*. Paris, Lévy, 1867), l'histoire de M. de la Bédoyère citée par Rousseau (t. II, p. 359 et n. 2), les faits cités par M. Ducros (*Le XVIII^e^ siècle*) ou M. Baumal (*Le Féminisme au temps de Molière*. Paris, 1924), etc... Toutefois Rousseau exagère en parlant des « lâches auteurs » qui s'associeraient à cette tyrannie. Depuis La Bruyère les protestations contre ces mariages imposés sont très fréquentes. Si Montesquieu semble bien les défendre (Voir *Esprit des lois*, livre 23, chapitre XIV), le théâtre de Marivaux ne nous montre guère que des parents indulgents et des enfants décidés à n'en faire qu'à leur tête (voir surtout *le Préjugé vaincu* et l'*École des Mères*) ; Nivelle de la Chaussée prend parti pour la jeunesse et pour l'amour contre les parents qui veulent imposer des mariages avantageux et qui ne sont d'ailleurs pas fort obstinés (*L'École des Mères*, *La Gouvernante*). Voltaire est d'accord avec la Chaussée (*L'Enfant prodigue*). M. d'Ormesson, le « père de famille » de Diderot est désespéré quand il doit s'opposer à l'amour de son fils pour celle que l'on croit une ouvrière sans fortune, etc...

R. Vous êtes pressant; il faut me taire : je ne suis ni assez fou, ni assez sage pour avoir toujours raison. Laissons cet os à ronger à la Critique.

N. Bénignement : de peur qu'elle n'en manque. Mais n'eût-on sur tout le reste rien à dire à tout autre, comment passer au sévère censeur des spectacles les situations vives et les sentimens passionnés dont tout ce recueil est rempli? Montrez-moi une scène de théâtre qui forme un tableau pareil à ceux du bosquet de Clarens (*) et du cabinet de toilette? Relisez la lettre sur les spectacles; relisez ce recueil... Soyez conséquent, ou quittez vos principes... Que voulez-vous qu'on pense?

R. Je veux, Monsieur, qu'un Critique soit conséquent lui-même, et qu'il ne juge qu'après avoir examiné. Relisez mieux l'écrit que vous venez de citer; relisez aussi la préface de Narcisse, vous y verrez la réponse à l'inconséquence que vous me reprochez. Les étourdis qui prétendent en trouver dans le devin du village, en trouveront sans doute bien plus ici. Ils feront leur métier : mais vous...!

N. Je me rappelle deux passages (**)... Vous estimez peu vos contemporains.

R. Monsieur, je suis aussi leur contemporain. O que ne suis-je né dans un siècle où je dûsse jeter ce recueil au feu!

N. Vous outrez, à votre ordinaire; mais jusqu'à certain point, vos maximes sont assez justes. Par exemple, si votre Héloïse eût été toujours sage, elle instruiroit beaucoup moins; car à qui serviroit-elle de modèle? C'est dans les siècles les plus dépravés qu'on aime les leçons de la morale la plus parfaite. Cela dispense de les pratiquer; et l'on contente à peu de frais, par une lecture oisive, un reste de goût pour la vertu.

R. Sublimes auteurs, rabaissez un peu vos modèles, si vous voulez qu'on cherche à les imiter. A qui vantez-vous la pureté qu'on n'a point souillée? Eh! parlez-nous

(*) On prononce *Claran*.

(**) Préface de Narcisse, *pag.* 28 *et* 32. Lettre à M. d'Alembert, *pag.* 223, 224.

de celle qu'on peut recouvrer; peut-être au moins quelqu'un pourra vous entendre.

N. Votre jeune homme a déjà fait ces réflexions : mais n'importe; on ne vous fera pas moins un crime d'avoir dit ce qu'on fait, pour montrer ensuite ce qu'on devroit faire. Sans compter, qu'inspirer l'amour aux filles et la réserve aux femmes, c'est renverser l'ordre établi, et ramener toute cette petite morale que la philosophie a proscrite[1]. Quoi que vous en puissiez dire, l'amour dans les filles est indécent et scandaleux; et il n'y a qu'un mari qui puisse autoriser un amant. Quelle étrange maladresse que d'être indulgent pour des filles qui ne doivent point vous lire, et sévère pour les femmes qui vous jugeront ! Croyez-moi, si vous avez peur de réussir, tranquillisez-vous : vos mesures sont trop bien prises pour vous laisser craindre un pareil affront. Quoi qu'il en soit, je vous garderai le secret; ne soyez imprudent qu'à demi. Si vous croyez donner un livre utile, à la bonne heure; mais gardez-vous de l'avouer.

R. De l'avouer, Monsieur ! Un honnête homme se cache-t-il, quand il parle au public ? Ose-t-il imprimer ce qu'il n'oseroit reconnoître ? Je suis l'éditeur de ce livre, et je m'y nommerai comme éditeur.

N. Vous vous y nommerez ? Vous ?

R. Moi-même.

---

1. Par « philosophie » il est difficile de croire que Rousseau ait voulu désigner les ouvrages des Encyclopédistes. Ils n'ont jamais prétendu proscrire une morale inspirant « l'amour aux filles et la réserve aux femmes » Ils ont été matérialistes et athées à l'occasion et toute la conclusion de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* sera dirigée contre leur matérialisme. Mais ce matérialisme n'a rien à voir, directement, avec la fidélité conjugale. J'ai montré (t. II, p. 154, n. 1) qu'ils n'ont même pas discuté la pudeur, comme Rousseau les en accuse. Mais les conversations de salon ou de table pouvaient être plus audacieuses que les livres, comme ce fut le cas pour la pudeur. Et les adversaires de la philosophie tenaient pour philosophes tous les *fats*, *roués* ou *petits-maîtres* qui ne croyaient pas à la vertu des femmes et prétendaient d'ailleurs raisonner leur mépris pour elles. Les héros des *Bijoux Indiscrets* ou de Duclos se piquent, à l'occasion, de « philosophie » ou de « système » (Duclos, *Mémoires sur les Mœurs de ce siècle* (21), *Œuvres*, t. II, p. 121).

N. Quoi ! Vous y mettrez votre nom ?

R. Oui, Monsieur.

N. Votre vrai nom ? *Jean-Jacques ROUSSEAU,* en toutes lettres ?

R. *Jean-Jacques Rousseau,* en toutes lettres.

N. Vous n'y pensez pas ! Que dira-t-on de vous[1] ?

R. Ce qu'on voudra. Je me nomme à la tête de ce recueil, non pour me l'approprier ; mais pour en répondre. S'il y a du mal, qu'on me l'impute ; s'il y a du bien, je n'entends point m'en faire honneur. Si l'on trouve le livre mauvais en lui-même, c'est une raison de plus pour y mettre mon nom. Je ne veux point passer pour meilleur que je ne suis.

N. Etes-vous content de cette réponse ?

R. Oui, dans des tems où il n'est possible à personne d'être bon.

N. Et les belles âmes, les oubliez-vous ?

R. La Nature les fit ; vos institutions les gâtent.

N. A la tête d'un livre d'amour, on lira ces mots : *par J. J. Rousseau, Citoyen de Genève !*

R. *Citoyen de Genève !* Non pas cela. Je ne profane point le nom de ma patrie ; je ne le mets qu'aux écrits que je crois lui pouvoir faire honneur.

N. Vous portez vous-même un nom qui n'est pas sans honneur, et vous avez aussi quelque chose à perdre. Vous donnez un livre foible et plat qui vous fera tort. Je voudrois vous en empêcher ; mais si vous en faites la sottise, j'approuve que vous la fassiez hautement et franchement. Cela, du moins, sera dans votre caractère.

---

1. On sait que l'habitude était de publier beaucoup d'ouvrages, même quand ils étaient inoffensifs, sans nom d'auteur ou sous un pseudonyme. Les premières éditions des romans de Prévost sont anonymes ; Mme Riccoboni venait de publier anonymement l'*Histoire de M. le marquis de Cressi* ; sous un pseudonyme les *Lettres de mistress Fanny Butler,* etc... Pour la *Nouvelle Héloïse* il y avait en effet du courage à répondre du recueil, puisque bien des passages — que Malhesherbes fera supprimer dans l'édition de Paris — pouvaient inquiéter l'autorité. L'acharnement qu'on mettra à poursuivre l'*Emile* viendra en grande partie de ce que l'ouvrage avait paru sous le nom de Rousseau.

Mais, à propos, mettrez-vous aussi votre devise à ce livre ?

R. Mon libraire m'a déjà fait cette plaisanterie, et je l'ai trouvé si bonne, que j'ai promis de lui en faire honneur[1]. Non, Monsieur, je ne mettrai point ma devise à ce livre ; mais je ne la quitterai pas pour cela, et je m'effraie moins que jamais de l'avoir prise. Souvenez-vous que je songeois à faire imprimer ces lettres quand j'écrivois contre les spectacles, et que le soin d'excuser un de ces écrits ne m'a point fait altérer la vérité dans l'autre. Je me suis accusé d'avance plus fortement peut-être que personne ne m'accusera. Celui qui préfère la vérité à sa gloire, peut espérer de la préférer à sa vie. Vous voulez qu'on soit toujours conséquent, je doute que cela soit possible à l'homme ; mais ce qui lui est possible, est d'être toujours vrai : voilà ce que je veux tâcher d'être.

N. Quand je vous demande si vous êtes l'auteur de ces lettres, pourquoi donc éludez-vous ma question ?

R. Pour cela même que je ne veux pas dire un mensonge.

N. Mais vous refusez aussi de dire la vérité.

R. C'est encore lui rendre honneur que de déclarer qu'on la veut taire : vous auriez meilleur marché d'un homme qui voudroit mentir. D'ailleurs les gens de goût se trompent-ils sur la plume des auteurs ? Comment osez-vous faire une question que c'est à vous de résoudre ?

N. Je la résoudrois bien pour quelques lettres ; elles sont certainement de vous ; mais je ne vous reconnois plus dans les autres, et je doute qu'on se puisse contrefaire à

---

1. Ce passage est confirmé par la Lettre à Rey du 24 avril 1760 : « Je ne suis pas d'avis que vous orniez de ma devise le frontispice de ce roman. Je ne vois pas trop ce qu'elle ferait là, et d'ailleurs il me paraît de mauvais goût que le titre d'un livre de cette espèce soit bigarré de latin, de français et d'italien. Au reste je trouve la plaisanterie si bonne que j'aurai soin de vous en faire honneur dans le public en temps et lieu... » (24 avril 1760. Bosscha (11), p. 89). Rey, d'ailleurs, était aussi têtu que Rousseau était quinteux. Il fit graver une vignette ou cartouche encadrant la devise de Jean-Jacques qui dut s'y opposer « formellement », à deux reprises, en lui suggérant de remplacer, dans ce cartouche, le *vitam impendere vero* par l'épigraphe de Pétrarque ; ce que fit Rey (Bosscha, pp. 103, 106).

ce point. La Nature, qui n'a pas peur qu'on la méconnoisse, change souvent d'apparence, et souvent l'art se décèle en voulant être plus naturel qu'elle : c'est le grogneur de la fable, qui rend la voix de l'animal mieux que l'animal même[1]. Ce recueil est plein de choses d'une maladresse que le dernier barbouilleur eût évitée. Les déclamations, les répétitions, les contradictions, les éternelles rabâcheries ; où est l'homme, capable de mieux faire, qui pourroit se résoudre à faire si mal ? Où est celui qui auroit laissé la choquante proposition que ce fou d'Edouard fait à Julie[2] ? Où est celui qui n'auroit pas corrigé le ridicule du petit bon-homme[3], qui, voulant toujours mourir, a soin d'en avertir tout le monde, et finit par se porter toujours bien ? Où est celui qui n'eût pas commencé par se dire : il faut marquer avec soin les caractères ; il faut exactement varier les styles ? Infailliblement, avec ce projet, il auroit mieux fait que la Nature.

J'observe que dans une société très-intime, les styles se rapprochent ainsi que les caractères, et que les amis, confondant leurs âmes, confondent aussi leurs manières de penser, de sentir, et de dire. Cette Julie, telle qu'elle est, doit être une créature enchanteresse ; tout ce qui l'approche doit lui ressembler ; tout doit devenir Julie autour d'elle ; tous ses amis ne doivent avoir qu'un ton ; mais ces choses se sentent, et ne s'imaginent pas. Quand elles s'imagineroient, l'inventeur n'oseroit les mettre en pratique. Il ne lui faut que des traits qui frappent la multitude ; ce qui redevient simple à force de finesse, ne lui convient plus.

---

1. Souvenir d'une anecdote racontée par Plutarque (*Symposiaques*, Question 1). Un nommé Parménon imitait parfaitement le cri du pourceau. Il fut défié par un concurrent qui cacha un jeune porc sous son vêtement et le fit crier ; les auditeurs, chargés de décider, déclarèrent que l'imitation de Parménon était la plus parfaite.

2. Dans la lettre 3 de la 2e partie où il lui offre de partir en Angleterre pour y épouser Saint-Preux et s'installer dans une terre qu'il leur donnera.

3. « On dit quelquefois en plaisantant et en parlant d'un enfant : *le petit bonhomme* » (*Dict.* de Féraud). C'était déjà le sens actuel. Rousseau veut donc railler la jeunesse d'âge et de caractère de Saint-Preux.

Or, c'est-là qu'est le sceau de la vérité ; c'est-là qu'un œil attentif cherche et retrouve la Nature.

R. Hé bien ! vous concluez donc ?

N. Je ne conclus pas ; je doute et je ne saurois vous dire combien ce doute m'a tourmenté durant la lecture de ces lettres. Certainement, si tout cela n'est que fiction, vous avez fait un mauvais livre : mais dites que ces deux femmes ont existé ; et je relis ce recueil tous les ans, jusqu'à la fin de ma vie.

R. Eh ! qu'importe qu'elles aient existé ? Vous les chercheriez en vain sur la terre. Elles ne sont plus.

N. Elles ne sont plus ? Elles furent donc ?

R. Cette conclusion est conditionnelle : si elles furent, elles ne sont plus.

N. Entre nous, convenez que ces petites subtilités sont plus déterminantes qu'embarrassantes.

R. Elles sont ce que vous les forcez d'être, pour ne point me trahir ni mentir.

N. Ma foi, vous aurez beau faire, on vous devinera malgré vous. Ne voyez-vous pas que votre épigraphe seule dit tout ?

R. Je crois qu'elle ne dit rien sur le fait en question : car qui peut savoir si j'ai trouvé cette épigraphe dans le manuscrit, ou si c'est moi qui l'y ai mise ? Qui peut dire, si je ne suis point dans le même doute où vous êtes ; si tout cet air de mystère n'est pas peut-être une feinte pour vous cacher ma propre ignorance sur ce que vous voulez savoir ?

N. Mais enfin, vous connoissez les lieux ? Vous avez été à Vevai ; dans le pays de Vaud ?

R. Plusieurs fois[1] ; et je vous déclare que je n'y ai point ouï parler du Baron d'Etange ni de sa fille. Le nom de M. de Wolmar n'y est pas même connu. J'ai été à Clarens : je n'y ai rien vu de semblable à la maison décrite dans ces lettres[2]. J'y ai passé, revenant d'Italie, l'année même

1. Trois fois au moins : quand il s'établit professeur de musique à Lausanne ; quand il revint de Venise par le Simplon ; dans la promenade autour du lac qu'il fit avec ses amis genevois pendant son séjour à Genève en 1754.

2. Sur l'importance de cette phrase voir mon *Introduction*, Appen-

de l'évènement funeste; et l'on n'y pleuroit ni Julie de Wolmar, ni rien qui lui ressemblât, que je sache. Enfin, autant que je puis me rappeller la situation du pays, j'ai remarqué dans ces lettres, des transpositions de lieux et des erreurs de topographie[1]; soit que l'auteur n'en sût pas davantage, soit qu'il voulût dépayser ses lecteurs. C'est-là tout ce que vous apprendrez de moi sur ce point, et soyez sûr que d'autres ne m'arracheront pas ce que j'aurai refusé de vous dire.

N. Tout le monde aura la même curiosité que moi. Si vous publiez cet ouvrage, dites donc au public ce que vous m'avez dit. Faites plus; écrivez cette conversation pour toute préface : les éclaircissemens nécessaires y sont tous.

R. Vous avez raison : elle vaut mieux que ce que j'aurois dit de mon chef. Au reste, ces sortes d'apologies ne réussissent guères.

N. Non, quand on voit que l'auteur s'y ménage; mais j'ai pris soin qu'on ne trouvât pas ce défaut dans celle-ci. Seulement, je vous conseille d'en transposer les rôles. Feignez que c'est moi qui vous presse de publier ce recueil, et que vous vous en défendez. Donnez-vous les objections, et à moi les réponses. Cela sera plus modeste, et fera un meilleur effet.

R. Cela sera-t-il aussi dans le caractère dont vous m'avez loué ci-devant?

N. Non; je vous tendois un piège. Laissez les choses comme elles sont.

---

dice I, t. I, p. 309. Sur la date impliquée par la phrase suivante, voir l'Appendice II, p. 315.

1. En réalité il n'y en a pas qu'un lecteur contemporain puisse discerner.

SUJETS D'ESTAMPES[1]

La plupart de ces Sujets sont détaillés pour les faire entendre, beaucoup plus qu'ils ne peuvent l'être dans l'exécution : car pour rendre heureusement un dessein, l'Artiste ne doit pas le voir tel qu'il sera sur son papier, mais tel qu'il est dans la nature. Le crayon ne distingue pas une blonde d'une brune, mais l'imagination qui le guide doit les distinguer. Le burin marque mal les clairs et les ombres, si le Graveur n'imagine aussi les couleurs. De même dans les figures en mouvement, il faut voir ce qui précède et ce qui suit, et donner au tems de l'action une certaine latitude ; sans quoi l'on ne saisira jamais bien l'unité

1. L'histoire des estampes de la *Nouvelle Héloïse* a été parfaitement faite par M. A. François dans la Préface de *Le premier baiser de l'amour ou Jean-Jacques Rousseau inspirateur d'estampes* (Genève, éditions Sonor, Paris, G. Crès, 1920) d'après, surtout, les lettres à Coindet qu'il a publiées dans les *Annales J. J. Rousseau* (t. XIV) ; je me contente de la résumer. Dès 1757 Rousseau pense à huit estampes ; mais Rey hésite car il craint qu'elles ne coûtent fort cher. Coindet, ami de Rousseau, se charge des démarches auprès de Boucher pour qu'il dessine douze estampes. Le prix payé serait d'une centaine de louis. Rey refuse de les donner. On se passera donc de Rey. Les estampes sont commandées à Gravelot, à des conditions que nous ignorons. Rousseau en surveille le dessin avec des précautions et scrupules méticuleux. Il envoie à Coindet, pour qu'il les transmette à Gravelot, des observations et critiques souvent fort acerbes, dont Gravelot n'a pas toujours tenu compte. et dont je donnerai ce qui est intéressant. Comme les estampes furent achevées trop tardivement pour être insérées dans l'édition de Rey elles furent cédées, moyennant 150 louis au libraire Duchesne qui les mit en vente avec les *Sujets d'estampes*. Rey fit établir, pour son édition, une contrefaçon des estampes par Frankendaal et Folkema.

Coindet avait fait une copie de la *Description des Estampes*, qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de Genève (Mf 204). Elle présente d'assez nombreuses variantes. M. A. François a bien voulu les collationner pour nous. Nous signalons celles qui nous semblent les plus intéressantes.

du moment qu'il faut exprimer. L'habileté de l'Artiste consiste à faire imaginer au Spectateur beaucoup de choses qui ne sont pas sur la planche ; et cela dépend d'un heureux choix de circonstances, dont celles qu'il rend font supposer celles qu'il ne rend pas. On ne sauroit donc entrer dans un trop grand détail quand on veut exposer des Sujets d'Estampes, et qu'on est absolument ignorant dans l'art. Au reste, il est aisé de comprendre que ceci n'avoit pas été écrit pour le Public ; mais en donnant séparément les estampes, on a cru devoir y joindre l'explication[1].

Quatre ou cinq personnages reviennent dans toutes les planches, et en composent à peu près toutes les figures. Il faudroit tâcher de les distinguer par leur air et par le goût de leur vêtement, ensorte qu'on les reconnût toujours.

1. Julie est la Figure principale. Blonde, une physionomie douce, tendre, modeste, enchanteresse. Des grâces naturelles sans la moindre affectation : une élégante simplicité, même un peu de négligence dans son vêtement, mais qui lui sied mieux qu'un air plus arrangé : peu d'ornemens, toujours du goût ; la gorge couverte en fille modeste, et non pas en dévote.

2. Claire ou la Cousine. Une brune piquante ; l'air plus fin, plus éveillé, plus gai ; d'une parure un peu plus ornée, et visant presque à la coquetterie[2] ; mais toujours pourtant de la modestie et de la bienséance. Jamais de panier ni à l'une ni à l'autre[3].

3. S[t]. Preux ou l'ami. Un jeune homme d'une figure ordinaire ; rien de distingué ; seulement une physionomie

1. Tout ce début manque dans la copie Coindet.

2. La copie Coindet donnait « la gorge couverte un peu moins soigneusement » au lieu de « et visant presque à la coquetterie ».

3. « *Panier*... Cette mode grotesque... n'est pas encore passée ; elle tombe. On va aujourd'hui en ville et au spectacle sans panier » (*Encyclopédie*, 1765).

sensible et intéressante. L'habillement très-simple : une contenance assez timide[1], même un peu embarrassé de sa personne quand il est de sang-froid ; mais bouillant et emporté dans la passion.

4. Le Baron d'Etange ou le père : il ne paroît qu'une fois, et l'on dira comment il doit être[2].

5. Milord Edouard ou l'Anglois. Un air de grandeur qui vient de l'âme plus que du rang ; l'empreinte du courage et de la vertu, mais un peu de rudesse et d'âpreté dans les traits. Un maintien grave et stoïque sous lequel il cache avec peine une extrême sensibilité[3]. La parure à l'Angloise, et d'un grand Seigneur sans faste[4]. S'il étoit possible d'ajouter à tout cela le port un peu spadassin, il n'y auroit pas de mal.

6. M. de Wolmar, le mari de Julie. Un air froid et posé. Rien de faux ni de contraint ; peu de geste, beaucoup d'esprit, l'œil assez fin ; étudiant les gens sans affectation.

Tels doivent être à peu près les caractères des Figures. Je passe aux sujets des Planches.

---

1. Au lieu de « assez timide » la copie Coindet donne « modeste ».

2. Ces lignes sur le baron d'Etange manquent dans la copie Coindet.

3. La copie Coindet donne seulement « la sensibilité de son âme ».

4. L'abbé Leblanc avait consacré une de ses lettres (lettre 4) à « l'usage ridicule des Anglais qui s'habillent comme leurs domestiques ». Il maintient ses remarques dans l'édition revue de 1758. Milord Edouard ne tombe pas évidemment dans cet excès ; mais à part l'absence de « faste » il est difficile de déterminer ce qu'est cette parure à l'anglaise. Les gravures ne le laissent pas discerner.

PREMIÈRE ESTAMPE[1]

Tome I. *Lettre* XIV. *pag.* 87.

Le lieu de la Scène est un bosquet. Julie vient de donner à son ami un baiser *cosi saporito,* qu'elle en tombe dans une espèce de défaillance. On la voit dans un état de langueur se pancher, se laisser couler sur les bras de sa Cousine, et celle-ci la recevoir avec un empressement qui ne l'empêche pas de sourire en regardant du coin de l'œil son ami. Le jeune homme a les deux bras étendus vers Julie; de l'un, il vient de l'embrasser, et l'autre s'avance pour la soutenir: son chapeau est à terre. Un ravissement, un transport très-vif de plaisir et d'allarmes doit régner dans son geste et sur son visage. Julie doit se pâmer et non s'évanouir. Tout le tableau doit respirer une ivresse de volupté qu'une certaine modestie rende encore plus touchante.

Inscription *de la* 1re. *Planche.*

Le premier baiser de l'amour.

1. Correction de Rousseau probablement pour cette 1re estampe (ou la 6e, ou la 7e): « Je me trompais, cher Coindet, et vous aviez raison; ce n'est pas l'œil gauche de Julie qui est trop grand; c'est le droit qui est trop petit. Toutefois j'aimerais mieux, ce me semble, que le gauche fût moins ouvert et plus fendu; mais j'aimerois mieux surtout qu'on ne touchât plus à rien que de s'exposer à gâter quelque chose; car à un petit coup près qu'il faut donner à l'œil droit, l'estampe peut fort bien rester comme elle est » (Lettre de janvier 1761. *Annales J. J. Rousseau* (19), t. XIV, p. 37). Il ne semble pas que la correction ait été faite.

DEUXIÈME ESTAMPE

Tom. I. *Lettre* LX. *pag.* 343.

Le lieu de la Scène est une chambre fort simple. Cinq personnages remplissent l'Estampe. Milord Edouard sans épée, et appuyé sur une canne, se met à genoux devant l'Ami, qui est assis à côté d'une table sur laquelle sont son épée et son chapeau, avec un livre plus près de lui. La posture humble de l'Anglois ne doit rien avoir de honteux ni de timide; au contraire, il règne sur son visage une fierté sans arrogance, une hauteur de courage; non pour braver celui devant lequel il s'humilie, mais à cause de l'honneur qu'il se rend à lui-même de faire une belle action par un motif de justice et non de crainte. L'Ami, surpris, troublé de voir l'Anglois à ses pieds, cherche à le relever avec beaucoup d'inquiétude et un air très-confus. Les trois Spectateurs, tous en épée, marquent l'étonnement et l'admiration, chacun par une attitude différente. L'esprit de ce sujet est que le personnage qui est à genoux imprime du respect aux autres, et qu'ils semblent tous à genoux devant lui.

Inscription *de la* 2^e^. *Planche.*

L'héroïsme de la valeur.

TROISIÈME ESTAMPE

Tome II. *Lettre* X. *pag.* 79.

Le lieu est une chambre de cabaret, dont la porte ouverte, donne dans une autre chambre. Sur une table, auprès du feu, devant laquelle est assis Milord Edouard en robe de chambre, sont deux bougies, quelques lettres ouvertes,

et un pacquet encore fermé. Edouard tient de la main droite une lettre qu'il baisse[1] de surprise, en voyant entrer le jeune homme. Celui-ci encore habillé, a le chapeau enfoncé sur les yeux, tient son épée d'une main, et de l'autre, montre à l'Anglois d'un air emporté et menaçant la sienne, qui est sur un fauteuil à côté de lui. L'Anglois fait de la main gauche un geste de dédain froid et marqué. Il regarde en même tems l'étourdi d'un air de compassion propre à le faire rentrer en lui-même ; et l'on doit remarquer en effet dans son attitude que ce regard commence à le décontenancer.

Inscription *de la* 3^e^ *Planche.*

Ah jeune Homme ! à ton Bienfaiteur !

QUATRIÈME ESTAMPE[2]

Tome II. *Lettre* XXVI. *pag.* 294.

La Scène est dans la rue devant une maison de mauvaise[3] apparence. Près de la porte ouverte, un laquais éclaire avec deux flambeaux de table. Un fiacre est à quelques pas de-là ; le cocher tient la portière ouverte, et un jeune homme s'avance pour y monter. Ce jeune homme est S^t^. Preux sortant d'un lieu de débauche dans une attitude qui marque le remord, la tristesse, et l'abatement.

1. La copie Coindet donne « qu'il laisse tomber ».

2. A propos de l'épreuve de cette quatrième estampe, Rousseau avait envoyé à Coindet ces observations : « Très bien, mais la fille doit avoir l'air immodeste et non pas nu. Elle pourrait avoir des fleurs et une aigrette à ses cheveux et quelque colifichet de collier autour du cou, qui ne lui couvrirait pas la gorge. Il faut donner à ces sortes de fille les parures chiffonnières qui les distinguent » (A. François, *op. cit.*, p. 16). Dans la gravure définitive Gravelot a mis un nœud de ruban autour du cou de la fille, mais ses cheveux sont simplement frisés, sans fleurs ni aigrette.

3. La copie Coindet donne « médiocre ».

Une des habitantes de cette maison l'a reconduit jusques dans la rue ; et dans ses adieux on voit la joye, l'impudence, et l'air d'une personne qui se félicite d'avoir triomphé de lui. Accablé de douleur et de honte il ne fait pas même attention à elle. Aux fenêtres sont de jeunes Officiers avec deux ou trois compagnes de celle qui est en bas. Ils battent des mains et applaudissent d'un air railleur en voyant passer le jeune homme qui ne les regarde ni ne les écoute. Il doit régner une immodestie dans le maintien des femmes et un désordre dans leur ajustement, qui ne laisse pas douter un moment de ce qu'elles sont, et qui fasse mieux sortir la tristesse du principal personnage.

Inscription *de la 4^e^. Planche.*

La honte et les remords vengent l'amour outragé.

CINQUIÈME ESTAMPE[1]

Tome III. *Lettre* XIV. *pag.* 76.

La Scène se passe de nuit, et représente la chambre de Julie, dans le désordre où est ordinairement celle d'une personne malade. Julie est dans son lit avec la petite vérole ; elle a le transport. Ses rideaux fermés, étoient entre-ouverts pour le passage de son bras, qui est en dehors ; mais sentant baiser sa main, de l'autre elle ouvre brusquement le rideau, et reconnoissant son ami, elle paroît surprise, agitée, transportée de joye, et prête à s'élancer vers lui. L'amant, à genoux près du lit, tient la main de Julie, qu'il vient de saisir, et la baise avec un

1. Dans la copie Çoindet cette estampe est classée comme sixième et inversement la sixième comme cinquième. C'est probablement une erreur, car il est difficile de supposer qu'à la date où Rousseau rédigeait la description de ces estampes (au plus tôt en 1758) la scène de *la Force paternelle* précédait dans le roman celle de l'*Inoculation de l'amour*.

emportement de douleur et d'amour dans lequel on voit, non-seulement qu'il ne craint pas la communication du venin, mais qu'il la désire. A l'instant Claire, un bougeoir à la main, remarquant le mouvement de Julie, prend le jeune homme par le bras, et l'arrachant du lieu où il est, l'entraîne hors de la chambre. Une femme-de-chambre, un peu âgée, s'avance en même tems au chevet de Julie pour la retenir. Il faut qu'on remarque dans tous les personnages une action très-vive, et bien prise dans l'unité du moment.

Inscription *de la* 5^e^. *Planche.*

L'inoculation de l'amour[1].

SIXIÈME ESTAMPE

Tome III. *Lettre* XVIII. *pag.* 117.

La Scène se passe dans la chambre du Baron d'Etange, père de Julie. Julie est assise, et près de sa chaise est un fauteuil vuide : son père qui l'occupoit est à genoux devant elle, lui serrant les mains, versant des larmes, et dans une attitude suppliante et pathétique. Le trouble, l'agitation, la douleur sont dans les yeux de Julie. On voit, à un certain air de lassitude, qu'elle a fait tous ses efforts pour relever son père ou se dégager ; mais n'en pouvant venir à bout, elle laisse pancher sa tête sur le dos de sa chaise, comme une personne prête à se trouver mal ; tandis que ses deux mains en avant portent encore sur les bras de son père. Le Baron doit avoir une physionomie vénérable, une chevelure blanche, le port militaire, et,

1. Coindet avait écrit à Rousseau pour le prévenir qu'on donnait de ce titre une interprétation ironique et déshonnête. Rousseau répondit qu'il fallait supprimer l'estampe ou lui suggérer un autre titre puisque lui ne trouvait rien. Le titre fut maintenu (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. XIV, pp. 58, 59).

quoique suppliant, quelque chose de noble et de fier dans le maintien.

Inscription *de la* 6^e^. *Planche.*

La force paternelle.

SEPTIÈME ESTAMPE[1]

Tome IV. *Lettre* VI. *pag.* 59.

La Scène se passe dans l'avenue d'une maison de campagne, quelques pas au-delà de la grille, devant laquelle on voit en dehors une chaise arrêtée, une malle derrière, et un Postillon. Comme l'ordonnance de cette estampe est très simple, et demande pourtant une grande expression, il la faut expliquer.

L'ami de Julie revient d'un voyage de long cours ; et, quoique le mari sache qu'avant son mariage cet ami a été amant favorisé, il prend une telle confiance dans la vertu de tous deux, qu'il invite lui-même le jeune homme à venir dans sa maison. Le moment de son arrivée est le sujet de l'Estampe. Julie vient de l'embrasser, et le prenant par la main le présente à son mari, qui s'avance pour l'embrasser à son tour. M. de Wolmar, naturellement froid et posé, doit avoir l'air ouvert, presque riant, un regard serein qui invite à la confiance.

Le jeune homme, en habit de voyage, s'approche avec un air de respect dans lequel on démêle, à la vérité, un

---

1. Remarque de Rousseau à Coindet au sujet de l'esquisse de cette estampe : « Saint-Preux est très bien. Souvenez-vous que le regard de M. de Wolmar doit être froid et fin. Le visage de Julie me paraît trop allongé et bien éloigné de la grâce et de l'air touchant et pénétré qu'il doit avoir [il ne semble pas que la correction ait été faite] » (A. François, *op. cit.*, p. 15).

peu de contrainte et de confusion, mais non pas une gêne pénible ni un embarras suspect. Pour Julie, on voit sur son visage et dans son maintien un caractère[1] d'innocence et de candeur qui montre en cet instant toute la pureté de son âme. Elle doit regarder son mari avec une assurance modeste où se peignent l'attendrissement et la reconnoissance que lui donne un si grand témoignage d'estime, et le sentiment qu'elle en est digne.

Inscription *de la 7e. Planche.*

La confiance des belles âmes.

HUITIÈME ESTAMPE[2]

Tome IV. *Lettre* XVII. *pag.* 323.

Le paysage est ici ce qui demande le plus d'exactitude. Je ne puis mieux le représenter qu'en transcrivant le passage où il est décrit.

---

1. Au lieu de ce début de phrase la copie Coindet donne : « Surtout il ne faut rien épargner pour donner à Julie un air intéressant d'innocence... »

2. Au sujet de l'esquisse de cette estampe Rousseau écrit à Coindet : « Mme de Wolmar est très bien, mais Saint-Preux est trop penché. Il devrait être droit, au moyen de quoi le bras dont la main pose sur le rocher serait tendu. Sa main ne doit qu'y poser au lieu qu'il s'y appuie. Cela lui donne je ne sais quoi d'ignoble dans le maintien [Gravelot n'a pas fait la correction].

« Les inscriptions ne doivent pas être si hautes ; car comment a-t-il pu atteindre là pour les graver ? Elles doivent former des lignes plus longues, mais plus fines et presque imperceptibles [ici Rousseau a dessiné des lignes imperceptibles — il est difficile de voir si la correction a été faite]. Le chiffre de Julie est un J. et un E. on pourrait l'y entrevoir dans quelque coin. [La correction a été faite.]

« Le Jura paraît une montagne isolée, au lieu que c'est un couronnement et une chaîne de hautes montagnes qui doit comme environner le tableau dans l'éloignement [la correction n'a pas été faite] » (A. François, *op. cit.*, p. 15).

Nous y arrivâmes après une demie heure de marche, par quelques sentiers ombragés et tortueux qui montoient insensiblement entre les rochers, et n'avoient rien de plus incommode que la longueur du chemin. Ce lieu solitaire formoit un réduit sauvage et désert, plein de ces sortes de beautés qui ne touchent que les âmes sensibles, et paroissent horribles aux autres. Un torrent formé par la fonte des neiges, rouloit à cent pas de nous une eau bourbeuse, et charrioit avec fracas du limon, du sable et des pierres. Derrière nous, une chaîne de roches inaccessibles séparoit l'esplanade où nous étions de cette partie des Alpes qu'on nomme les Glacières, *parce que d'énormes sommets de glace qui s'accroissent incessamment, les couvrent depuis le commencement du monde. Des forêts de noirs sapins nous ombrageoient tristement à droite; un grand bois de chênes étoit à gauche au-delà du torrent; et, presque à pic au-dessous de nous, cette immense plaine d'eau que le lac forme au sein des montagnes nous séparoit des riches côtes du pays de Vaud, dont le spectacle étoit couronné par la cime du majestueux Jura.*

Au milieu de ces grands et superbes objets, le petit terrain où nous étions étaloit les charmes d'un séjour riant et champêtre. Quelques ruisseaux filtroient à travers les rochers, et rouloient sur la verdure en filets de cristal. Quelques arbres fruitiers sauvages enracinés dans les hauteurs panchoient leurs têtes sur les nôtres. La terre humide étoit couverte d'herbe et de fleurs. En comparant un si doux réduit aux objets qui l'environnoient, il sembloit que ce lieu désert dût être l'asyle de deux amans échappés seuls au bouleversement de la nature.

Il faut ajouter à cette description que deux quartiers de rocher tombés du haut et pouvant servir de table et de siège doivent être presque au bord de l'esplanade; que dans la perspective des côtes du pays de Vaud qu'on voit dans l'éloignement, on distingue sur le rivage des villes de distance en distance, et qu'il est nécessaire au moins qu'on en apperçoive une vis-à-vis de l'esplanade ci-dessus décrite.

C'est sur cette esplanade que sont Julie et son Ami ; les deux seuls personnages de l'Estampe. L'Ami posant une main sur l'un des deux quartiers lui montre de l'autre main et d'un peu loin des caractères gravés sur les rochers des environs. Il lui parle en même tems avec feu ; on lit dans les yeux de Julie l'attendrissement que lui causent ses discours et les objets qu'il lui rappelle ; mais on y lit aussi que la vertu préside, et ne craint rien de ces dangereux souvenirs[1].

Il y a un intervalle de dix ans entre la première Estampe et celle-ci, et dans cet intervalle Julie est devenue femme et mère : mais il est dit qu'étant fille, elle laissoit dans son ajustement un peu de négligence qui la rendoit plus touchante ; et qu'étant femme elle se paroit avec plus de soin. C'est ainsi qu'elle doit être dans la Planche septième ; mais dans celle-ci, elle est sans parure, et en robe du matin.

Inscription *de la* 8^e^ *Planche.*

Les monumens des anciennes amours.

NEUVIÈME ESTAMPE[2]

Tome V *Lettre* III. *page* 99.

Un salon : sept figures. Au fond vers la gauche une table à thé couverte de trois tasses, la théière, le pot à

1. La copie Coindet donne (au lieu de la phrase « mais on y lit aussi.,. ») : « Il faudrait qu'on pût remarquer sur l'un et l'autre visage et surtout sur celui de Julie... » Rousseau a renoncé à mettre la vertu sur *l'un et l'autre visage.*

2. Corrections de Rousseau pour l'esquisse de cette planche : « Saint-Preux a le dos trop tourné vers les enfants, ce qui fait qu'il ne peut les regarder sans retourner la tête ; son siège fait un angle aigu avec celui de M. de Wolmar, au lieu qu'il doit faire équerre, comme celui de la Fanchon du côté opposé ; il importe que tous les spectateurs paraissent dans une attitude stable, et comme en contemplation [la correction du siège n'a pas été faite].

« Celui des deux garçons qui montre les images à l'autre doit être

sucre, etc. Autour de la table sont, dans le fond et en face, M. de Wolmar, à sa droite en tournant, l'Ami tenant la gazette ; en sorte que l'un et l'autre voyent tout ce qui se passe dans la chambre.

A droite aussi dans le fond, Madame de Wolmar assise tenant de la broderie ; sa femme-de-chambre assise à côté d'elle et faisant de la dentelle ; son oreiller est appuyé sur une chaise plus petite. Cette femme-de-chambre, la même dont il est parlé ci-après, Planche onzième, est plus jeune que celle de la Planche sixième[1].

Sur le devant, à sept ou huit pas des uns et des autres, est une autre petite table couverte d'un livre d'Estampes que parcourent deux petits garçons. L'aîné, tout occupé des figures, les montre au cadet ; mais celui-ci compte furtivement des onchets[2] qu'il tient sous la table cachés par un des côtés du livre. Une petite fille de huit ans, leur aînée, s'est levée de la chaise qui est devant la femme-de-chambre, et s'avance lestement sur la pointe des pieds vers les deux garçons. Elle parle d'un petit ton d'autorité, en montrant de loin la figure du livre, et tenant un ouvrage à l'aiguille de l'autre main.

Madame de Wolmar doit paroître avoir suspendu son travail pour contempler le manège des enfans : les hommes

---

en culottes et me paraît devoir être celui qui est en face du spectateur. Au moyen de quoi le livre doit être ouvert en sens contraire, en sorte que le petit bonhomme en jaquette[1] tienne les onchets sous la partie de la couverture qui est relevée de son côté et l'autre partie est à plat. Il résultera de là encore un autre avantage, c'est que la petite fille verra bien mieux dans le livre » [ces corrections ont été faites] (A. François, *op. cit.*, p. 15). Dans une autre lettre Rousseau ajoute : « Je crois me rappeler que dans le neuvième dessin la tête d'Henriette est proportionnellement plus grosse qu'elle ne doit être, et son visage fort grand. Je sais que les enfants ont la tête grosse, mais cette disproportion diminue en grandissant. Il est bon qu'Henriette ait un visage mignon » [correction juste, qui n'a pas été faite] (A. François, p. 19).

1. La phrase « Cette femme de chambre, etc... » manque dans la copie Coindet.

2. V. la n. 2, p. 58.

---

1. La jaquette était « une robe que portent les petits garçons avant qu'on leur donne le haut de chausses » (*Dict.* de Féraud, 1787).

ont de même suspendu leur lecture pour contempler à la fois Madame de Wolmar et les trois enfans. La femme-de-chambre est à son ouvrage.

Un air fort occupé dans les enfans ; un air de contemplation rêveuse et douce dans les trois spectateurs. La mère surtout doit paroître dans une extase délicieuse.

Inscription *de la* 9e *Planche.*

La matinée à l'Angloise.

DIXIÈME ESTAMPE[1]

Tome V. *Lettre* IX. *page* 256.

Une chambre de cabaret. Le moment, vers la fin de la nuit. Le crépuscule[2] commence à montrer quelques objets ; mais l'obscurité permet à peine qu'on les distingue.

L'ami qu'un rêve pénible vient d'agiter, s'est jetté à bas de son lit, et a pris sa robe-de-chambre à la hâte. Il erre avec un air d'effroi, cherchant à écarter de la main des objets fantastiques dont il paroît épouvanté. Il tâtonne pour trouver la porte. La noirceur de l'estampe, l'attitude expressive du personnage, son visage effaré doivent faire un effet lugubre et donner aux regardans une impression de terreur.

Inscription *de la* 10e *Planche.*

Où veux-tu fuir ? Le Phantôme est dans ton cœur.

---

1. Correction proposée par Rousseau : « L'estampe des Fantômes serait admirable, quand les blancs seront obscurcis, si le visage de Saint-Preux avait un peu plus de caractère et l'air moins jeune » [Il est difficile de savoir si la correction a été exécutée] (A. François, *op. cit.*, p. 18). La même remarque avait été faite dans une lettre du 25 janvier (*Annales J. J. Rousseau* (19), t. XIV, p. 45).

2. « *Crépuscule*... Il signifie aussi le temps qui est depuis la fin de la nuit jusqu'au lever du soleil » (*Dict. de l'Académie*, 1762).

ONZIÈME ESTAMPE[1]

Tome VI. *Lettre* XI. *page* 19.

La scène est dans un salon. Vers la cheminée, où il y a du feu, est une table de jeu à laquelle sont, contre le mur, M. de Wolmar qu'on voit en face, et vis-à-vis, S^t^. Preux, dont on voit le corps de profil, parce que sa chaise est un peu dérangée ; mais dont on ne voit la tête que par derrière, parce qu'il la retourne vers M. de Wolmar.

Par terre est un échiquier renversé dont les pièces sont éparses. Claire, d'un air moitié suppliant, moitié railleur, présente au jeune homme la joue, pour y appliquer un soufflet ou un baiser, à son choix, en punition du coup qu'elle vient de faire. Ce coup est indiqué par une raquette qu'elle tient pendante d'une main, tandis qu'elle avance l'autre main sur le bras du jeune homme pour lui faire retourner la tête qu'il baisse et qu'il détourne d'un air boudeur. Pour que le coup ait pu se faire sans grand fracas, il faut un de ces petits échiquiers de maroquin qui se ferment comme des livres, et le représenter à moitié ouvert contre un des pieds de la table.

---

1. Remarques de Rousseau sur l'esquisse de cette estampe : « Je suis fort raccommodé avec l'échiquier ; c'est une fort jolie estampe. Il y a pourtant encore au visage de Claire je ne sais quoi qui pourrait être mieux et la Fanchon a encore trop l'air Dame-Ragonde. Sa coiffe, nouée sous le cou, fait un bourrelet qu'on n'entend pas trop ; la chair de son cou ressemble à du linge ; on dirait qu'elle a une guimpe ; j'aimerais bien mieux que son mouchoir fût croisé, etc... [les corrections n'ont pas été faites]. J'aurais bien aussi quelque chose à dire sur la gorge de Claire que, malgré le jour, je trouve trop fadement blanche...

« Je reviens sur l'échiquier et je trouve que les aiguilles de la pendule ne sont pas placées avec esprit. Il est nuit ou trop matin, l'hiver, pour jouer à l'heure qu'elles montrent. La petite aiguille doit être environ sur trois heures et demie, et la grande environ sur vingt ou trente minutes » [La correction a été faite].

Sur le devant[1] est une autre personne qu'on reconnoît, au tablier, pour la femme-de-chambre; à côté d'elle est la raquette sur une chaise. Elle tient d'une main le volant élevé, et de l'autre elle fait semblant d'en raccommoder les plumes; mais elle regarde à travers en souriant, la scène qui se passe vers la cheminée.

M. de Wolmar un bras passé sur le dos de la chaise, comme pour contempler plus commodément, fait signe du doigt à la femme-de-chambre de ne pas troubler la scène par un éclat de rire.

Inscription *de la* 11^e^ *Planche.*

Claire, Claire! Les enfans chantent la nuit quand ils ont peur.

DOUZIÈME ESTAMPE[2]

Tome VI. *Lettre* XI. *page* 288.

Une chambre à coucher dans laquelle on remarque de l'élégance, mais simple et sans luxe; des pots de fleurs

---

1. La copie Coindet donne « Au fond du salon ».

2. Remarques de Rousseau pour l'esquisse de cette estampe: « Plus je regarde la dernière estampe, plus je la trouve ignoble, et c'est le plus grand défaut qu'elle puisse avoir. Il faudrait dans les figures de Claire et de Wolmar une certaine noblesse de maintien qui les distinguât du peuple qui est dans la chambre, et au contraire Wolmar semble un vieux apothicaire et Claire une grosse jouffiue de servante qui tient un torchon. Il faut absolument remédier à cela, et si cela ne se peut, j'aimerais mieux supprimer l'estampe. Voici là-dessus quelques idées.

« Le voile doit être beaucoup plus ample et plus long. On doit juger de sa finesse par la forme des plis, et de sa richesse par la broderie qui paraît autour. Il est dit que c'est un voile d'or brodé de perles apporté des Indes; vous m'avouerez que celui de l'estampe n'est qu'une véritable panosse [mot genevois et vaudois qui signifie « torchon » — il ne semble pas que la correction ait été faite]. Il me semble qu'avec un peu d'adresse il ne serait pas impossible de cacher en tout ou en partie le visage de la morte par quelques replis flottants du même voile, et

sur la cheminée. Les rideaux du lit sont à moitié ouverts et rattachés. Julie, morte, y paroît habillée et même parée. Il y a du peuple dans la chambre, hommes et femmes, les plus proches du lit sont à genoux, les autres debout, quelques-uns joignant les mains. Tous regardent le corps d'un air touché mais attentif; comme cherchant encore quelque signe de vie.

Claire est debout auprès du lit, le visage élevé vers le Ciel, et les yeux en pleurs. Elle est dans l'attitude de quelqu'un qui parle avec véhémence. Elle tient des deux mains un riche voile en broderie, qu'elle vient de baiser, et dont elle va couvrir la face de son amie.

On distingue au pied du lit M. de Wolmar debout dans l'attitude d'un homme triste et même inquiet, mais toujours grave et modéré[1].

Dans cette dernière Estampe la figure de Claire tenant

---

sûrement cette finesse de l'art n'échapperait pas aux spectateurs [Coindet répond : « Le voile sera plus grand mais il ne pourra pas cacher le visage de « Julie »].

« Claire n'a pas la taille assez fine : son visage est trop plein (Rousseau dira le 25 janvier « la bouche est trop ronde ». *Annales*, t. XIV, p. 45). On n'est pas ainsi dans une profonde affection, surtout après beaucoup de fatigues et d'insomnies. Elle devrait être dans un déshabillé très négligé à la vérité ; mais pourtant qui sentît sa dame et l'on ne voit rien de cela. Il faut ajouter au moins quelque manière de garniture à sa robe ou à sa jupe, et lui donner des manchettes plus longues et plus plissées qu'à la femme qui est à côté [Il ne semble pas que ces corrections aient été faites].

« [En note] Je ne puis m'empêcher d'ajouter que si les plis de la robe tombaient moins perpendiculairement et qu'ils descendissent un peu plus de biais du devant en arrière, cela seul ferait supposer une robe plus traînante et donnerait à l'habillement beaucoup plus de noblesse et de grâce [Même remarque].

« L'habit de M. de Wolmar est si large, quoique boutonné, qu'il paraît un habit pris à la friperie. Il faut déboutonner l'habit en sorte que les basques soient plus en arrière, ou bien le rendre plus juste-au-corps [même remarque]. La morte elle-même ressemble à une ravaudeuse. La richesse de l'ameublement tranche ridiculement avec la bassesse des personnages; on ne les croira jamais faits pour habiter cette chambre-là. Cette estampe devrait avoir je ne sais quel air de merveilleux, de féerie. Elle a précisément l'opposé » (A. François, *op. cit.*, p. 16).

1. Tout ce qui suit manque dans la copie Coindet.

le voile est importante et difficile à rendre. L'habillement françois ne laisse pas assez de décence à la négligence et au dérangement. Je me représente une robe à peigner très-simple, arrêtée avec une épingle sur la poitrine, et pour éviter l'air mesquin, flotant et traînant un peu plus qu'une robe ordinaire. Un fichu tout uni noué sur la gorge avec peu de soin ; une boucle ou touffe de cheveux échappée de la coeffure et pendante sur l'épaule. Enfin, un désordre dans toute la personne qui peigne la profonde affliction sans malpropreté[1], et qui soit touchant, non risible.

Dans tout autre tems, Claire n'est que jolie ; mais il faut que ses larmes la rendent belle, et sur-tout que la véhémence de la douleur soit relevée par une noblesse d'attitude qui ajoute au pathétique.

Cette Planche est sans Inscription.

N. B. *La nouvelle Préface ou Entretien sur* les Romans, *se vend séparément*[2].

---

1. Rappelons qu'aux XVII^e^ et XVIII^e^ s. *malpropre* avait simplement le sens de *dépourvu d'élégance*.

2. Sur ces publications séparées voir l'*Introduction*, p. 184.

LES AMOURS DE MILORD ÉDOUARD BOMSTON[1]

Les bizarres aventures de milord Édouard à Rome étoient trop romanesques pour pouvoir être mêlées avec

---

1. Voici ce que dit Rousseau des *Amours* dans ses *Confessions* (Œuvres, t. VIII, p. 376):

« A propos de cet exemplaire manuscrit de l'*Héloïse* que voulut avoir Mme de Luxembourg, je dois dire ici ce que j'imaginai pour lui donner quelque avantage marqué qui le distinguât de tout autre. J'avais écrit à part les aventures de milord Édouard, et j'avais balancé longtemps à les insérer, soit en entier, soit par extrait, dans cet ouvrage, où elles me paroissaient manquer. Je me déterminai enfin à les retrancher tout à fait, parce que, n'étant pas du ton de tout le reste, elles en auraient gâté la touchante simplicité. J'eus une autre raison bien plus forte, quand je connus Mme de Luxembourg : c'est qu'il y avait dans ces aventures une marquise romaine d'un caractère très-odieux, dont quelques traits, sans lui être applicables, auraient pu lui être appliqués par ceux qui ne la connaissaient que de réputation, Je me félicitai donc beaucoup du parti que j'avais pris, et m'y conformai. Mais, dans l'ardent désir d'enrichir son exemplaire de quelque chose qui ne fût dans aucun autre, n'allai-je pas songer à ces malheureuses aventures, et former le projet d'en faire l'extrait pour l'y ajouter ? Projet insensé, dont on ne peut expliquer l'extravagance que par l'aveugle fatalité qui m'entraînait à ma perte !

Quos vult perdere, Jupiter dementat.

« J'eus la stupidité de faire cet extrait avec bien du soin, bien du travail, et de lui envoyer ce morceau comme la plus belle chose du monde, en la prévenant toutefois, comme il était vrai, que j'avais brûlé l'original, que l'extrait était pour elle seule, et ne serait jamais vu de personne, à moins qu'elle ne le montrât elle-même : ce qui, loin de lui prouver ma prudence et ma discrétion, comme je croyois faire, n'était que l'avertir du jugement que je portais moi-même sur l'application des traits dont elle aurait pu s'offenser. Mon imbécillité fut telle, que je ne doutais pas qu'elle ne fût enchantée de mon procédé. Elle ne me fit pas là-dessus les grands complimens que j'en attendais, et jamais, à ma très-grande surprise, elle ne me parla du cahier que je lui avois envoyé. Pour moi, toujours charmé de ma conduite dans cette affaire, ce ne fut que longtemps après que je jugeai, sur d'autres indices, de l'effet qu'elle avoit produit. »

Les Amours ont été imprimées, pour la première fois, dans l'édition

celles de Julie sans en gâter la simplicité. Je me contenterai donc d'en extraire et abréger ici ce qui sert à l'intelligence de deux ou trois lettres où il en est question.

Milord Édouard, dans ses tournées d'Italie, avoit fait connoissance à Rome avec une femme de qualité, Napolitaine, dont il ne tarda pas à devenir fortement amoureux : elle, de son côté, conçut pour lui une passion violente qui la dévora le reste de sa vie, et finit par la mettre au tombeau. Cet homme, âpre et peu galant, mais ardent et sensible, extrême et grand en tout, ne pouvoit guère inspirer ni sentir d'attachement médiocre.

Les principes stoïques de ce vertueux Anglois inquiétoient la marquise. Elle prit le parti de se faire passer pour veuve durant l'absence de son mari ; ce qui lui fut aisé, parce qu'ils étoient tous deux étrangers à Rome, et que le marquis servoit dans les troupes de l'empereur. L'amoureux Edouard ne tarda pas à parler de mariage. La marquise allégua la différence de religion et d'autres prétextes.

---

de Genève 1780, d'après une copie que le marquis de Girardin avait fait établir sur le manuscrit donné par Rousseau à Mme de Luxembourg, copie qui est aujourd'hui à la Bibliothèque de Neuchâtel (n° 7913). J'imprime le texte de ce manuscrit, déformé en plusieurs passages par les éditions courantes. Le marquis de Girardin a inscrit sur la copie la note suivante :

« Cette copie a été faite devant moi sur le manuscrit original et unique de la main de l'auteur ; lequel manuscrit est entre les mains de Made la Maréchale de Luxembourg qui a bien voulu me le confier et il n'a pas sorti un instant de sous mes yeux, et de mes mains que pour le remettre moi-même entre celles de Made la Maréchale où il est actuellement. La présente copie a été collationée et corrigée par moi. Ainsi on doit la regarder comme aussi véritable et aussi authentique que le manuscrit même de l'auteur. A Paris ce huit février mil sept cent soixante et dix-neuf.

« R. L. Gerardin.

« N. B. J'ai souligné et marqué d'une croix à la marge en crayon rouge cette phrase *s'il n'eût pas trouvé la place prise*, parce qu'elle a vraisemblablement échapé à l'auteur dans la chaleur de la composition. Elle est trop triviale pour que l'auteur l'eût laissée lorqu'il eut revu son manuscrit, et il me semble qu'il seroit plus honête d'y substituer celle cy *s'il n'eût pas trouvé son cœur engagé*, ou telle autre de ce genre. »

Enfin, ils lièrent ensemble un commerce intime et libre, jusqu'à ce qu'Édouard ayant découvert que le mari vivoit, voulut rompre avec elle, après l'avoir accablée des plus vifs reproches, outré de se trouver coupable, sans le savoir, d'un crime qu'il avoit en horreur.

La marquise, femme sans principes, mais adroite et pleine de charmes, n'épargna rien pour le retenir et en vint à bout. Le commerce adultère fut supprimé, mais les liaisons continuèrent. Tout indigne qu'elle étoit d'aimer, elle aimoit pourtant : il fallut consentir à voir sans fruit un homme adoré qu'elle ne pouvoit conserver autrement ; et cette barrière volontaire irritant l'amour des deux côtés, il en devint plus ardent par la contrainte. La marquise ne négligea pas les soins qui pouvoient faire oublier à son amant ses résolutions : elle étoit séduisante et belle. Tout fut inutile : l'Anglois resta ferme ; sa grande âme étoit à l'épreuve. La première de ses passions étoit la vertu : il eût sacrifié sa vie à sa maîtresse, et sa maîtresse à son devoir. Une fois la séduction devint trop pressante : le moyen qu'il alloit prendre pour s'en délivrer retint la marquise et rendit vains tous ses piéges. Ce n'est point parce que nous sommes foibles, mais parce que nous sommes lâches, que nos sens nous subjuguent toujours. Quiconque craint moins la mort que le crime n'est jamais forcé d'être criminel.

Il y a peu de ces âmes fortes qui entraînent les autres et les élèvent à leur sphère ; mais il y en a. Celle d'Édouard étoit de ce nombre. La marquise espéroit le gagner ; c'étoit lui qui la gagnoit insensiblement. Quand les leçons de la vertu prenoient dans sa bouche les accens de l'amour, il la touchoit, il la faisoit pleurer ; ses feux sacrés animoient cette âme rampante ; un sentiment de justice et d'honneur y portoit son charme étranger ; le vrai beau commençoit à lui plaire : si le méchant pouvoit changer de nature, le cœur de la marquise en auroit changé.

L'amour seul profita de ces émotions légères ; il en acquit plus de délicatesse. Elle commença d'aimer avec générosité : avec un tempérament ardent et dans un climat

où les sens ont tant d'empire, elle oublia ses plaisirs pour songer à ceux de son amant, et ne pouvant les partager, elle voulut au moins qu'il les tînt d'elle. Telle fut de sa part l'interprétation favorable d'une démarche où son caractère et celui d'Édouard, qu'elle connoissoit bien, pouvoient faire trouver un raffinement de séduction.

Elle n'épargna ni soins ni dépense pour faire chercher dans tout Rome une jeune personne facile et sûre : on la trouva, non sans peine. Un soir, après un entretien fort tendre, elle la lui présenta. « Disposez-en, lui dit-elle avec un sourire ; qu'elle jouisse du prix de mon amour ; mais qu'elle soit la seule : c'est assez pour moi si quelquefois auprès d'elle vous songez à la main dont vous la tenez. » Elle voulut sortir, Édouard la retint. « Arrêtez, lui dit-il ; si vous me croyez assez lâche pour profiter de votre offre dans votre propre maison, le sacrifice n'est pas d'un grand prix et je ne vaux pas la peine d'être beaucoup regretté. — Puisque vous ne devez pas être à moi, je souhaite, dit la marquise, que vous ne soyez à personne ; mais si l'amour doit perdre ses droits, souffrez au moins qu'il en dispose. Pourquoi mon bienfait vous est-il à charge ? avez-vous peur d'être un ingrat ? » Alors elle l'obligea d'accepter l'adresse de Laure (c'étoit le nom de la jeune personne), et lui fit jurer qu'il s'abstiendroit de tout autre commerce. Il dut être touché, il le fut. Sa reconnoissance lui donna plus de peine à contenir que son amour : et ce fut le piége le plus dangereux que la marquise lui ait tendu de sa vie.

Extrême en tout ainsi que son amant, elle fit souper Laure avec elle, et lui prodigua ses caresses, comme pour jouir avec plus de pompe du plus grand sacrifice que l'amour ait jamais fait. Édouard pénétré se livroit à ses transports ; son âme émue et sensible s'exhaloit dans ses regards, dans ses gestes ; il ne disoit pas un mot qui ne fût l'expression de la passion la plus vive. Laure étoit charmante ; à peine la regardoit-il. Elle n'imita pas cette indifférence : elle regardoit et voyoit, dans le vrai tableau de l'amour, un objet tout nouveau pour elle.

Après le souper la marquise renvoya Laure, et resta

seule avec son amant. Elle avoit compté sur les dangers de ce tête-à-tête ; elle ne s'étoit pas trompée en cela : mais comptant qu'il y succomberoit, elle se trompa : toute son adresse ne fit que rendre le triomphe de la vertu plus éclatant et plus douloureux à l'un et à l'autre. C'est à cette soirée que se rapporte, à la fin de la quatrième partie de la Julie, l'admiration de Saint-Preux pour la force de son ami.

Édouard étoit vertueux, mais homme : il avoit toute la simplicité du véritable honneur, et rien de ces fausses bienséances qu'on lui substitue, et dont les gens du monde font si grand cas. Après plusieurs jours passés dans les mêmes transports près de la marquise, il sentit augmenter le péril ; et prêt à se laisser vaincre, il aima mieux manquer de délicatesse que de vertu : il fut voir Laure.

Elle tressaillit à sa vue. Il la trouva triste ; il entreprit de l'égayer, et ne crut pas avoir besoin de beaucoup de soins pour y réussir. Cela ne lui fut pas si facile qu'il l'avoit cru. Ses caresses furent mal reçues, ses offres furent rejetées d'un air qu'on ne prend point en disputant ce qu'on veut accorder.

Un accueil aussi ridicule ne le rebuta pas, il l'irrita. Devoit-il des égards d'enfant à une fille de cet ordre ? Il usa sans ménagement de ses droits. Laure, malgré ses cris, ses pleurs, sa résistance, se sentant vaincue, fait un effort, s'élance à l'autre extrémité de la chambre, et lui crie d'une voix animée : « Tuez-moi si vous voulez ; jamais vous ne me toucherez vivante. » Le geste, le regard, le ton, n'étoient pas équivoques. Édouard, dans un étonnement qu'on ne peut concevoir, se calme, la prend par la main, la fait rasseoir, s'assied à côté d'elle, et la regardant sans parler, attend froidement le dénoûment de cette comédie.

Elle ne disoit rien ; elle avoit les yeux baissés ; sa respiration étoit inégale, son cœur palpitoit ; et tout marquoit en elle une agitation extraordinaire. Édouard rompit enfin le silence pour lui demander ce que signifioit cette étrange scène. « Me serois-je trompé ? lui dit-il ; ne seriez-vous point Lauretta Pisana ? — Plût à Dieu ! dit-elle

d'une voix tremblante. — Quoi donc ! reprit-il avec un sourire moqueur, auriez-vous par hasard changé de métier? — Non, dit Laure ; je suis toujours la même : on ne revient plus de l'état où je suis. » Il trouva dans ce tour de phrase, et dans l'accent dont il fut prononcé, quelque chose de si extraordinaire, qu'il ne savoit plus que penser, et qu'il crut que cette fille étoit devenue folle. Il continua : « Pourquoi donc, charmante Laure, ai-je seul l'exclusion ? Dites-moi ce qui m'attire votre haine. — Ma haine ! s'écria-t-elle d'un ton plus vif. Je n'ai point aimé ceux que j'ai reçus : je puis souffrir tout le monde hors vous seul. — Mais pourquoi cela ? Laure, expliquez-vous mieux, je ne vous entends point. — Eh ! m'entends-je moi-même ? Tout ce que je sais, c'est que vous ne me toucherez jamais.... Non, s'écria-t-elle encore avec emportement, jamais vous ne me toucherez. En me sentant dans vos bras, je songerois que vous n'y tenez qu'une fille publique et j'en mourrois de rage. »

Elle s'animoit en parlant. Édouard aperçut dans ses yeux des signes de douleur et de désespoir qui l'attendrirent. Il prit avec elle des manières moins méprisantes, un ton plus honnête et plus caressant. Elle se cachoit le visage, elle évitoit ses regards. Il lui prit la main d'un air affectueux. A peine elle sentit cette main qu'elle y porta la bouche, et la pressa de ses lèvres en poussant des sanglots et versant des torrens de larmes.

Ce langage, quoique assez clair, n'étoit pas précis. Édouard ne l'amena qu'avec peine à lui parler plus nettement. La pudeur éteinte étoit revenue avec l'amour, et Laure n'avoit jamais prodigué sa personne avec tant de honte qu'elle en eut d'avouer qu'elle aimoit.

A peine cet amour étoit-il né qu'il étoit déjà dans toute sa force. Laure étoit vive et sensible, assez belle pour faire une passion, assez tendre pour la partager ; mais, vendue par d'indignes parens dès sa première jeunesse, ses charmes, souillés par la débauche, avoient perdu leur empire. Au sein des honteux plaisirs, l'amour fuyoit devant elle ; de malheureux corrupteurs ne pouvoient ni le sentir ni l'inspirer. Les corps combustibles ne brûlent

point d'eux-mêmes : qu'une étincelle approche, et tout part. Ainsi prit feu le cœur de Laure aux transports de ceux d'Édouard et de la marquise. A ce nouveau langage elle sentit un frémissement délicieux : elle prêtoit une oreille attentive ; ses avides regards ne laissoient rien échapper. La flamme humide qui sortoit des yeux de l'amant pénétroit par les siens jusqu'au fond de son cœur ; un sang plus brûlant couroit dans ses veines ; la voix d'Édouard avoit un accent qui l'agitoit ; le sentiment lui sembloit peint dans tous ses gestes ; tous ses traits, animés par la passion, la lui faisoient ressentir. Ainsi la première image de l'amour lui fit aimer l'objet qui la lui avoit offerte. S'il n'eût rien senti pour une autre, peut-être n'eût-elle rien senti pour lui.

Toute cette agitation la suivit chez elle. Le trouble de l'amour naissant est toujours doux. Son premier mouvement fut de se livrer à ce nouveau charme ; le second fut d'ouvrir les yeux sur elle. Pour la première fois de sa vie, elle vit son état ; elle en eut horreur. Tout ce qui nourrit l'espérance et les désirs des amans se tournoit en désespoir dans son âme. La possession de ce qu'elle aimoit n'offroit à ses yeux que l'opprobre d'une abjecte et vile créature, à laquelle on prodigue son mépris avec ses caresses ; dans le prix d'un amour heureux, elle ne vit que l'infâme prostitution. Ses tourmens les plus insupportables lui venoient ainsi de ses propres désirs. Plus il lui étoit aisé de les satisfaire, plus son sort lui sembloit affreux : sans honneur, sans espoir, sans ressources, elle ne connut l'amour que pour en regretter les délices. Ainsi commencèrent ses longues peines, et finit son bonheur d'un moment.

La passion naissante qui l'humilioit à ses propres yeux l'élevoit à ceux d'Édouard. La voyant capable d'aimer, il ne la méprisa plus. Mais quelles consolations pouvoit-elle attendre de lui ? quel sentiment pouvoit-il lui marquer, si ce n'est le foible intérêt qu'un cœur honnête, qui n'est pas libre, peut prendre à un objet de pitié qui n'a plus d'honneur qu'assez pour sentir sa honte ?

Il la consola comme il put, et promit de la venir revoir.

Il ne lui dit pas un mot de son état, pas même pour l'exhorter d'en sortir. Que servoit d'augmenter l'effroi qu'elle en avoit, puisque cet effroi même la faisoit désespérer d'elle? Un seul mot sur un tel sujet tiroit à conséquence, et sembloit la rapprocher de lui : c'étoit ce qui ne pouvoit jamais être. Le plus grand malheur des métiers infâmes est qu'on ne gagne rien à les quitter.

Après une seconde visite, Édouard, n'oubliant pas la magnificence angloise, lui envoya un cabinet de laque et plusieurs bijoux d'Angleterre. Elle lui renvoya le tout avec ce billet :

« J'ai perdu le droit de refuser des présens ; j'ose pourtant vous renvoyer le vôtre : car peut-être n'aviez-vous pas dessein d'en faire un signe de mépris. Si vous le renvoyez encore, il faudra que je l'accepte : mais vous avez une bien cruelle générosité. »

Édouard fut frappé de ce billet : il le trouvoit à la fois humble et fier. Sans sortir de la bassesse de son état, Laure y montroit une sorte de dignité. C'étoit presque effacer son opprobre à force de s'en avilir. Il avoit cessé d'avoir du mépris pour elle ; il commença de l'estimer. Il continua de la voir sans plus parler de présent ; et, s'il ne s'honora pas d'être aimé d'elle, il ne put s'empêcher de s'en applaudir.

Il ne cacha pas ses visites à la marquise : il n'avoit nulle raison de les lui cacher ; et c'eût été de sa part une ingratitude. Elle en voulut savoir davantage. Il jura qu'il n'avoit point touché Laure.

Sa modération eut un effet tout contraire à celui qu'il en attendoit. « Quoi ! s'écria la marquise en fureur, vous la voyez et ne la touchez point ! Qu'allez-vous donc faire chez elle ? » Alors s'éveilla cette jalousie infernale qui la fit cent fois attenter à la vie de l'un et de l'autre, et la consuma de rage jusqu'au moment de sa mort.

D'autres circonstances achevèrent d'allumer cette passion furieuse, et rendirent cette femme à son vrai caractère. J'ai déjà remarqué que, dans son intègre probité, Édouard manquoit de délicatesse. Il fit à la marquise le même présent que lui avoit renvoyé Laure. Elle l'accepta,

non par avarice, mais parce qu'ils étoient sur le pied de s'en faire l'un à l'autre ; échange auquel, à la vérité, la marquise ne perdoit pas. Malheureusement elle vint à savoir la première destination de ce présent, et comment il lui étoit revenu. Je n'ai pas besoin de dire qu'à l'instant tout fut brisé et jeté par les fenêtres. Qu'on juge de ce que dut sentir en pareil cas une maîtresse jalouse et une femme de qualité.

Cependant, plus Laure sentoit sa honte, moins elle tentoit de s'en délivrer : elle y restoit par désespoir ; et le dédain qu'elle avoit pour elle-même rejaillissoit sur ses corrupteurs. Elle n'étoit pas fière : quel droit eût-elle eu de l'être? mais un profond sentiment d'ignominie qu'on voudroit en vain repousser, l'affreuse tristesse de l'opprobre qui se sent et ne peut se fuir, l'indignation d'un cœur qui s'honore encore et se sent à jamais déshonoré ; tout versoit le remords et l'ennui sur des plaisirs abhorrés par l'amour. Un respect étranger à ces âmes viles leur faisoit oublier le ton de la débauche ; un trouble involontaire empoisonnoit leurs transports ; et, touchés du sort de leur victime, ils s'en retournoient pleurant sur elle et rougissant d'eux.

La douleur la consumoit. Édouard, qui peu à peu la prenoit en amitié, vit qu'elle n'étoit que trop affligée, et qu'il falloit plutôt la ranimer que l'abattre. Il la voyoit, c'étoit déjà beaucoup pour la consoler. Ses entretiens firent plus, ils l'encouragèrent ; ses discours élevés et grands rendoient à son âme accablée le ressort qu'elle avoit perdu. Quel effet ne faisoient-ils point, partant d'une bouche aimée et pénétrant un cœur bien né que le sort livroit à la honte, mais que la nature avoit fait pour l'honnêteté ! C'est dans ce cœur qu'ils trouvoient de la prise et qu'ils portoient avec fruit les leçons de la vertu.

Par ces soins bienfaisans, il la fit enfin mieux penser d'elle. « S'il n'y a de flétrissure éternelle que celle d'un cœur corrompu, je sens en moi de quoi pouvoir effacer ma honte : je serai toujours méprisée, mais je ne mériterai plus de l'être, je ne me mépriserai plus. Échappée à l'horreur du vice, celle du mépris m'en sera moins amère. Eh !

que m'importent les dédains de toute la terre, quand Édouard m'estimera ? Qu'il voie son ouvrage et qu'il s'y complaise : seul il me dédommagera de tout. Quand l'honneur n'y gagneroit rien, du moins l'amour y gagnera. Oui, donnons au cœur qu'il enflamme une habitation plus pure. Sentiment délicieux ! je ne profanerai plus tes transports. Je ne puis être heureuse, je ne le serai jamais, je le sais. Hélas ! je suis indigne des caresses de l'amour ; mais je n'en souffrirai jamais d'autres. »

Son état étoit trop violent pour pouvoir durer ; mais quand elle tenta d'en sortir, elle y trouva des difficultés qu'elle n'avoit pas prévues. Elle éprouva que celle qui renonce au droit sur sa personne ne le recouvre pas comme il lui plaît, et que l'honneur est une sauvegarde civile qui laisse bien foibles ceux qui l'ont perdu. Elle ne trouva d'autre parti pour se retirer de l'oppression que d'aller brusquement se jeter dans un couvent, et d'abandonner sa maison presque au pillage ; car elle vivoit dans une opulence commune à ses pareilles, surtout en Italie, quand l'âge et la figure les font valoir. Elle n'avoit rien dit à Bomston de son projet, trouvant une sorte de bassesse à en parler avant l'exécution. Quand elle fut dans son asile, elle le lui marqua par un billet, le priant de la protéger contre les gens puissans qui s'intéressoient à son désordre et que sa retraite alloit offenser. Il courut chez elle assez tôt pour sauver ses effets. Quoique étranger dans Rome, un grand seigneur considéré, riche, et plaidant avec force la cause de l'honnêteté, y trouva bientôt assez de crédit pour la maintenir dans son couvent, et même l'y faire jouir d'une pension que lui avoit laissée le cardinal auquel ses parens l'avoient vendue.

Il fut la voir. Elle étoit belle ; elle aimoit ; elle étoit pénitente ; elle lui devoit tout ce qu'elle alloit être. Que de titres pour toucher un cœur comme le sien ! Il vint plein de tous les sentimens qui peuvent porter au bien les cœurs sensibles ; il n'y manquoit que celui qui pouvoit la rendre heureuse et qui ne dépendoit pas de lui. Jamais elle n'en avoit tant espéré ; elle étoit transportée ; elle se sentoit déjà dans l'état auquel on remonte si rarement. Elle

disoit : « Je suis honnête ; un homme vertueux s'intéresse à moi : amour, je ne regrette plus les pleurs, les soupirs que tu me coûtes ; tu m'as déjà payée de tout. Tu fis ma force, et tu fais ma récompense ; en me faisant aimer mes devoirs, tu deviens le premier de tous. Ce bonheur[1] n'étoit réservé qu'à moi seule. C'est l'amour qui m'élève et m'honore ; c'est lui qui m'arrache au crime, à l'opprobre ; il ne peut plus sortir de mon cœur qu'avec la vertu. O Édouard ! quand je redeviendrai méprisable j'aurai cessé de t'aimer. »

Cette retraite fit du bruit. Les âmes basses, qui jugent des autres par elles-mêmes, ne purent imaginer qu'Édouard n'eût mis à cette affaire que de l'intérêt et de l'honnêteté. Laure étoit trop aimable pour que les soins qu'un homme prenoit d'elle ne fussent pas toujours suspects. La marquise, qui avoit ses espions, fut instruite de tout la première ; et ses emportemens, qu'elle ne put contenir, achevèrent de divulguer son intrigue. Le bruit en parvint au marquis jusqu'à Vienne ; et l'hiver suivant il vint à Rome chercher un coup d'épée pour rétablir son honneur, qui n'y gagna rien.

Ainsi commencèrent ces doubles liaisons qui, dans un pays comme l'Italie, exposèrent Édouard à mille périls de toute espèce, tantôt de la part d'un militaire outragé, tantôt de la part d'une femme jalouse et vindicative, tantôt de la part de ceux qui s'étoient attachés à Laure, et que sa perte mit en fureur. Liaisons bizarres s'il en fut jamais, qui, l'environnant de périls sans utilité, le partageoient entre deux maîtresses passionnées, sans en pouvoir posséder aucune ; refusé de la courtisane qu'il n'aimoit pas, refusant l'honnête femme qu'il adoroit ; toujours vertueux, il est vrai, mais croyant toujours servir la sagesse en n'écoutant que ses passions.

Il n'est pas aisé de dire quelle espèce de sympathie pouvoit unir deux caractères si opposés que ceux d'Édouard

---

1. Le texte de la Copie de Neuchâtel porte : « Quel bonheur.... » Le texte traditionnel que nous donnons est évidemment plus satisfaisant.

et de la marquise ; mais, malgré la différence de leurs principes, ils ne purent jamais se détacher parfaitement l'un de l'autre. On peut juger du désespoir de cette femme emportée quand elle crut s'être donné une rivale, et quelle rivale ! par son imprudente générosité. Les reproches, les dédains, les outrages, les menaces, les tendres caresses, tout fut employé tour à tour pour détacher Édouard de cet indigne commerce, où jamais elle ne put croire que son cœur n'eût point de part. Il demeura ferme ; il l'avoit promis. Laure avoit borné son espérance et son bonheur à le voir quelquefois. Sa vertu naissante avoit besoin d'appui ; elle tenoit à celui qui l'avoit fait naître : c'étoit à lui de la soutenir. Voilà ce qu'il disoit à la marquise, à lui-même, et peut-être ne se disoit-il pas tout. Où est l'homme assez sévère pour fuir les regards d'un objet charmant qui ne lui demande que de se laisser aimer ? où est celui dont les larmes de deux beaux yeux n'enflent pas un peu le cœur honnête ? où est l'homme bienfaisant dont l'utile amour-propre n'aime pas à jouir du fruit de ses soins ? Il avoit rendu Laure trop estimable pour ne faire que l'estimer.

La marquise, n'ayant pu obtenir qu'il cessât de voir cette infortunée, devint furieuse. Sans avoir le courage de rompre avec lui, elle le prit dans une espèce d'horreur. Elle frémissoit en voyant entrer son carrosse ; le bruit de ses pas en montant l'escalier la faisoit palpiter d'effroi. Elle étoit prête à se trouver mal à sa vue. Elle avoit le cœur serré tant qu'il restoit auprès d'elle ; quand il partoit, elle l'accabloit d'imprécations : sitôt qu'elle ne le voyoit plus, elle pleuroit de rage : elle ne parloit que de vengeance ; son dépit sanguinaire ne lui dictoit que des projets dignes d'elle. Elle fit plusieurs fois attaquer Édouard sortant du couvent de Laure ; elle lui tendit des pièges à elle-même pour l'en faire sortir et l'enlever. Tout cela ne put le guérir. Il retournoit le lendemain chez celle qui l'avoit voulu faire assassiner la veille ; et, toujours avec son chimérique projet de la rendre à la raison, il exposait la sienne, et nourrissoit sa foiblesse du zèle de sa vertu.

Au bout de quelques mois, le marquis, mal guéri de

sa blessure, mourut en Allemagne, peut-être de douleur de la mauvaise conduite de sa femme. Cet événement, qui devoit rapprocher Édouard de la marquise, ne servit qu'à l'en éloigner encore plus. Il lui trouva tant d'empressement à mettre à profit sa liberté récouvrée, qu'il frémit de s'en prévaloir. Le seul doute si la blessure du marquis n'avoit point contribué à sa mort effraya son cœur et fit taire ses désirs. Il se disoit : « Les droits d'un époux meurent avec lui pour tout autre ; mais pour son meurtrier ils lui survivent et deviennent inviolables. Quand l'humanité, la vertu, les lois, ne prescriroient rien sur ce point, la raison seule ne nous dit-elle pas que les plaisirs attachés à la reproduction des hommes ne doivent point être le prix de leur sang ? sans quoi les moyens destinés à nous donner la vie seroient des sources de mort, et le genre humain périroit par les soins qui doivent le conserver. »

Il passa plusieurs années ainsi partagé entre deux maîtresses ; flottant sans cesse de l'une à l'autre ; souvent voulant renoncer à toutes deux et n'en pouvant quitter aucune ; repoussé par cent raisons, rappelé par mille sentimens, et chaque jour plus serré dans ses liens par ses vains efforts pour les rompre ; cédant tantôt au penchant et tantôt au devoir ; allant de Londres à Rome et de Rome à Londres, sans pouvoir se fixer nulle part ; toujours ardent, vif, passionné, jamais foible ni coupable, et fort de son âme grande et belle quand il pensoit ne l'être que de sa raison ; enfin tous les jours méditant des folies, et tous les jours revenant à lui prêt à briser ses indignes fers. C'est dans ces premiers momens de dégoût qu'il faillit s'attacher à Julie ; et il paroît sûr qu'il l'eût fait s'il n'eût pas trouvé la place prise.

Cependant la marquise perdoit toujours du terrain par ses vices ; Laure en gagnoit par ses vertus. Au surplus la constance étoit égale des deux côtés ; mais le mérite n'étoit pas le même, et la marquise, avilie, dégradée par tant de crimes, finit par donner à son amour sans espoir les supplémens que n'avoit pu supporter celui de Laure. A chaque voyage, Bomston trouvoit à celle-ci de nouvelles perfections : elle avoit appris l'anglois, elle savoit par cœur tout

ce qu'il lui avoit conseillé de lire ; elle s'instruisoit dans toutes les connoissances qu'il paroissoit aimer ; elle cherchoit à mouler son âme sur la sienne ; et ce qu'il y restoit de son fonds ne la déparoit pas. Elle étoit encore dans l'âge où la beauté croît avec les années. La marquise étoit dans celui où elle ne fait plus que décliner ; et, quoiqu'elle eût ce ton du sentiment qui plaît et qui touche, qu'elle parlât d'humanité, de fidélité, de vertus, avec grâce, tout cela devenoit ridicule par sa conduite, et sa réputation démentoit tous ces beaux discours. Édouard la connoissoit trop pour en espérer plus rien : il s'en détachoit insensiblement sans pouvoir s'en détacher tout à fait ; il s'approchoit toujours de l'indifférence sans pouvoir jamais y arriver ; son cœur le rappeloit sans cesse chez la marquise ; ses pieds l'y portoient sans qu'il y songeât. Un homme sensible n'oublie jamais, quoi qu'il fasse, l'intimité dans laquelle ils avaient vécu. A force d'intrigues, de ruses, de noirceurs, elle parvint enfin à s'en faire mépriser ; mais il la méprisa sans cesser de la plaindre, sans pouvoir jamais oublier ce qu'elle avoit fait pour lui ni ce qu'il avoit senti pour elle.

Ainsi dominé par ses habitudes encore plus que par ses penchans, Édouard ne pouvoit rompre les attachemens qui l'attiroient à Rome. Les douceurs d'un ménage heureux lui firent désirer d'en établir un semblable avant de vieillir. Quelquefois il se taxoit d'injustice, d'ingratitude même envers la marquise, et n'imputoit qu'à sa passion les vices de son caractère ; quelquefois il oublioit le premier état de Laure, et son cœur franchissoit sans y songer la barrière qui le séparoit d'elle. Toujours cherchant dans sa raison des excuses à son penchant, il se fit de son dernier voyage un motif pour éprouver son ami, sans songer qu'il exposait lui-même à une épreuve dans laquelle il auroit succombé sans lui.

Le succès de cette entreprise et le dénoûment des scènes qui s'y rapportent sont détaillés dans la douzième lettre de la cinquième partie, et dans la troisième de la sixième, de manière à n'avoir plus rien d'obscur à la suite de l'abrégé précédent. Édouard, aimé de deux maîtresses sans en posséder aucune, paroît d'abord dans une situation risible :

mais sa vertu lui donnoit en lui-même une jouissance plus douce que celle de la beauté, et qui ne s'épuise pas comme elle. Plus heureux des plaisirs qu'il se refusoit que le voluptueux n'est de ceux qu'il goûte, il aima plus longtemps, resta libre, et jouit mieux de la vie que ceux qui l'usent. Aveugles que nous sommes, nous la passons tous à courir après nos chimères. Eh ! ne saurons-nous jamais que, de toutes les folies des hommes, il n'y a que celles du juste qui le rendent heureux ?

TABLE

DES LETTRES ET MATIÈRES

contenues dans la *Nouvelle Héloïse* [1].

Pages.

PREMIÈRE PARTIE

LETTRE PREMIÈRE, à Julie.

Son Maître d'études, devenu amoureux d'elle, lui témoigne les sentimens les plus tendres. Il lui reproche le ton de cérémonie en particulier, et le ton familier devant tout le monde. . . . . . II, 5

LETTRE II, à Julie.

L'innocente familiarité de Julie devant tout le monde avec son Maître d'études, retranchée; plaintes de celui-ci à cet égard. . . . . . II, 10

LETTRE III, à Julie.

Son Amant s'aperçoit du trouble qu'il lui cause, et veut s'éloigner pour toujours. . . . . . II, 12

Premier BILLET de Julie.

Elle permet à son Amant de rester, et de quel ton. . II, 14

RÉPONSE.

L'Amant persiste à vouloir partir. . . . . . II, 14

Second BILLET de Julie.

Elle insiste sur ce que son Amant ne parte point. . II, 15

---

1. Je rappelle que la première édition, que je reproduis, ne comporte pas de Table. L'édition Duchesne de 1764 donne la table ci-jointe, qui n'est pas de Rousseau. Mais dans l'exemplaire annoté Duchesne-Coindet, Rousseau déclare qu'on peut l'utiliser.

Toutefois l'édition Duchesne a supprimé la division en parties et numéroté les lettres par volumes. J'ai donc modifié cette numérotation et rétabli celle de la première édition.

Réponse.

Désespoir de l'Amant. . . . . . II, 15

Troisième Billet de Julie.

Ses allarmes sur les jours de son Amant. Elle lui ordonne d'attendre. . . . . . II, 15

Lettre IV, de Julie.

Aveu de sa flamme. Ses remords. Elle conjure son Amant d'user de générosité à son égard. . . . . . II, 16

Lettre V, à Julie.

Transports de son Amant ; ses protestations du respect le plus inviolable. . . . . . II, 19

Lettre VI, de Julie à Claire.

Julie presse le retour de Claire, sa cousine, auprès d'elle, et lui fait entrevoir qu'elle aime. . . . . . II, 21

Lettre VII. Réponse.

Allarmes de Claire sur l'état du cœur de sa cousine, à qui elle annonce son retour prochain. . . . . . II, 23

Lettre VIII, à Julie.

Son Amant lui reproche la santé et la tranquilité qu'elle a recouvrées, les précautions qu'elle prend contre lui, et ne veut plus refuser de la fortune les occasions que Julie n'aura pu lui ôter. . . . . . II, 27

Lettre IX, de Julie.

Elle se plaint des torts de son Amant, lui explique la cause de ses premières allarmes, et celle de l'état présent de son cœur, l'invite à s'en tenir au plaisir délicieux d'aimer purement. Ses pressentimens sur l'avenir. . . . . . II, 30

Lettre X, à Julie.

Impression que la belle âme de Julie fait sur son Amant. Contradictions qu'il éprouve dans les sentiments qu'elle lui inspire. . . . . . II, 34

Lettre XI, de Julie.

Renouvellement de tendresse pour son Amant, et en même tems d'attachement à son devoir. Elle lui représente combien il est important pour tous deux qu'il s'en remette à elle du soin de leur destin commun. . . . . . II, 37

Lettre XII, à Julie.

Son Amant acquiesce à ce qu'elle exige de lui. Nouveau

plan d'études qu'il lui propose, et qui amène plusieurs observations critiques. . . . . . II, 40

Lettre XIII, de Julie.

Satisfaite de la pureté des sentimens de son Amant, elle lui témoigne qu'elle ne désespère pas de pouvoir le rendre heureux un jour ; lui annonce le retour de son père, et le prévient sur une surprise qu'elle veut lui faire dans un bosquet... . . . . . II, 51

Lettre XIV, à Julie.

État violent de l'Amant de Julie. Effet d'un baiser qu'il a reçu d'elle dans le bosquet. . . . . . II, 55

Lettre XV, de Julie.

Elle exige que son Amant s'absente pour un tems, et lui fait tenir de l'argent pour aller dans sa patrie, afin de vaquer à ses affaires. . . . . . II, 57

Lettre XVI, Réponse.

L'Amant obéit, et par un motif de fierté lui renvoie son argent. . . . . . II, 59

Lettre XVII. Réplique.

Indignation de Julie sur le refus de son Amant. Elle lui fait tenir le double de la première somme. . . . . . II, 60

Lettre XVIII, à Julie.

Son Amant reçoit la somme et part. . . . . . II, 62

Lettre XIX, à Julie.

Quelques jours après son arrivée dans sa patrie, l'Amant de Julie lui demande de le rappeler, et lui témoigne son inquiétude sur le sort d'une première lettre qu'il lui a écrite.. II, 63

Lettre XX, de Julie.

Elle tranquilise son Amant sur ses inquiétudes par rapport au retard des réponses à ses lettres. Arrivée du père de Julie. Rappel de son Amant différé. . . . . . II, 66

Lettre XXI, à Julie

La sensibilité de Julie pour son père louée par son Amant. Il regrette néanmoins de ne pas posséder son cœur tout entier.. . . . . . II, 68

Lettre XXII, de Julie.

Étonnement de son père sur les connoissances et les talens qu'il lui voit. Il est informé de la roture et de la fierté du Maître. Julie fait part de ces choses à son Amant, pour lui laisser le tems d'y réfléchir. . . . . . II, 72

Lettre XXIII, à Julie.

Description des montagnes du Valais. Mœurs des habitans. Portrait des Valaisanes. L'Amant de Julie ne voit qu'elle partout. . . . . . II, 75

Lettre XXIV, à Julie.

Son Amant lui répond sur le paiement proposé des soins qu'il a pris de son éducation. Différence entre la position où ils sont tous deux par rapport à leurs amours, et celle où se trouvoient Héloïse et Abélard. . . . . . II, 88

Lettre XXV, de Julie.

Son espérance se flétrit tous les jours ; elle est accablée du poids de l'absence. . . . . . II, 92

Billet.

L'Amant de Julie s'approche du lieu où elle habite, et l'avertit de l'asyle qu'il s'est choisi. . . . . . II, 95

Lettre XXVI, à Julie.

Situation cruelle de son Amant. Du haut de sa retraite, il a continuellement les yeux fixés sur elle. Il lui propose de fuir avec lui. . . . . . II, 95

Lettre XXVII, de Claire.

Julie à l'extrémité ; effet de la proposition de son Amant. Claire le rappelle. . . . . . II, 103

Lettre XXVIII, de Julie à Claire.

Julie se plaint de l'absence de Claire ; de son père qui veut la marier à un de ses amis ; et ne répond plus d'elle-même. . . . . . II, 104

Lettre XXIX, de Julie à Claire.

Julie perd son innocence. Ses remords. Elle ne trouve plus de ressource que dans sa cousine. . . . . . II, 105

Lettre XXX. Réponse.

Claire tâche de calmer le désespoir de Julie, et lui jure une amitié inviolable. . . . . . II, 108

Lettre XXXI, à Julie.

L'Amant de Julie, qui l'a surprise fondante en larmes, lui reproche son repentir. . . . . . II, 112

Lettre XXXII. Réponse.

Julie regrette moins d'avoir donné trop à l'Amour, que de l'avoir privé de son plus grand charme. Elle conseille à son

Amant, à qui elle apprend les soupçons de sa mère, de feindre des affaires qui l'empêchent de continuer à l'instruire, et l'informera des moyens qu'elle imagine d'avoir d'autres occasions de se voir tous deux. . . . . . II, 115

LETTRE XXXIII, de Julie.

Peu satisfaite de la contrainte des rendez-vous publics, dont elle craint d'ailleurs que la dissipation n'affoiblisse les feux de son Amant, elle l'invite à reprendre avec elle la vie solitaire et paisible dont elle l'a tiré. Projet qu'elle lui cache, et sur lequel elle lui défend de l'interroger. . II, 118

LETTRE XXXIV. Réponse.

L'Amant de Julie, pour la rassurer sur la diversion dont elle lui a parlé, lui détaille tout ce qui s'est fait autour d'elle dans l'assemblée où il l'a vue, et promet de garder le silence qu'elle lui a imposé. Il refuse le grade de Capitaine au service du Roi de Sardaigne, et par quels motifs. . II, 121

LETTRE XXXV, de Julie.

De la justification de son Amant, Julie prend occasion de traiter de la jalousie. Fût-il Amant volage, elle ne le croira jamais ami trompeur. Elle doit souper avec lui chez le père de Claire. Ce qui se passera après le souper. . . . II, 125

LETTRE XXXVI, de Julie.

Les parens de Julie obligés de s'absenter, elle sera déposée chez le père de sa cousine. Arrangement qu'elle prend pour voir son Amant en liberté. . . . . . II, 131

LETTRE XXXVII, de Julie.

Départ des parens de Julie. État de son cœur dans cette circonstance . . . . . II, 134

LETTRE XXXVIII, à Julie.

Témoin de la tendre amitié des deux cousines, l'Amant de Julie sent redoubler son amour. Son impatience de se trouver au chalet, rendez-vous champêtre que Julie lui a assigné.. II, 135

LETTRE XXXIX, de Julie.

Elle dit à son Amant de partir sur l'heure pour aller demander le congé de Claude Anet, jeune garçon qui s'est engagé pour payer les loyers de sa maîtresse, qu'elle protégeoit auprès de sa mère . . . . . II, 139

LETTRE XL, de Fanchon Regard à Julie.

Elle implore le secours de Julie pour avoir le congé de son Amant. Sentiments nobles et vertueux de cette fille. II, 141

Lettre XLI. Réponse.

Julie promet à Fanchon Regard, maitresse de Claude Anet, de s'employer pour son Amant. . . . . . II, 143

Lettre XLII, à Julie.

Son Amant part pour avoir le congé de Claude Anet. II, 144

Lettre XLIII, à Julie.

Générosité du Capitaine de Claude Anet. L'Amant de Julie lui demande un rendez-vous au chalet avant le retour de la maman. . . . . . II, 144

Lettre XLIV, de Julie.

Retour précipité de sa mère. Avantages qui résultent du voyage qu'a fait l'Amant de Julie pour avoir le congé de Claude Anet. Julie lui annonce l'arrivée de Mylord Édouard Bomston, dont il est connu. Ce qu'elle pense de cet étranger. . . II, 146

Lettre XLV, de Julie.

Où, et comment l'Amant de Julie a fait connoissance avec Mylord Édouard, dont il fait le portrait. Il reproche à sa maitresse de penser en femme sur cet Anglois, et la somme du rendez-vous au chalet. . . . . . II, 149

Lettre XLVI, de Julie.

Elle annonce à son Amant le mariage de Fanchon Regard, et lui fait entendre que le tumulte de la noce peut suppléer au mystère du chalet. Elle répond au reproche que son Amant lui a fait par rapport à Mylord Édouard. Différence morale des sexes. Souper pour le lendemain, où Julie et son Amant doivent se trouver avec Mylord Édouard. . . II, 152

Lettre XLVII, à Julie.

Son Amant craint que Mylord Édouard ne devienne son époux. Rendez-vous de Musique. . . . . . II, 157

Lettre XLVIII, à Julie.

Réflexions sur la Musique Françoise et sur la Musique Italienne. . . . . . II, 159

Lettre XLIX, de Julie.

Elle calme les craintes de son Amant, en l'assurant qu'il n'est point question de mariage entr'elle et Mylord Édouard. II, 167

Lettre L, de Julie.

Reproche qu'elle fait à son Amant de ce qu'échauffé de vin au sortir d'un long repas, il lui a tenu des discours grossiers, accompagnés de manières indécentes. . . . . II, 170

LETTRE LI. Réponse.

L'Amant de Julie, étonné de son forfait, renonce au vin pour la vie. . . . . . II, 174

LETTRE LII, de Julie.

Elle badine son Amant sur le serment qu'il a fait de ne plus boire de vin, lui pardonne, et le relève de son vœu. II, 176

LETTRE LIII, de Julie.

La noce de Fanchon, qui devoit se faire à Clarens, se fera à la ville ; ce qui déconcerte les projets de Julie et de son Amant. Julie lui propose un rendez-vous nocturne, au risque d'y périr tous deux. . . . . . II, 180

LETTRE LIV, à Julie.

L'Amant de Julie dans le cabinet de sa Maitresse. Ses transports, en l'attendant. . . . . . II, 182

LETTRE LV, à Julie.

Sentimens d'amour chez l'Amant de Julie plus paisibles, mais plus affectueux et plus multipliés après qu'avant la jouissance. . . . . . II, 184

LETTRE LVI, de Claire à Julie.

Démêlé de l'Amant de Julie avec Mylord Édouard. Julie en est l'occasion. Duel proposé. Claire, qui apprend cette aventure à sa cousine, lui conseille d'écarter son Amant pour prévenir tout soupçon. Elle ajoute qu'il faut commencer par vuider l'affaire de Mylord Édouard, et par quels motifs. II, 187

LETTRE LVII, de Julie.

Raisons de Julie pour dissuader son Amant de se battre avec Mylord Edouard, fondées principalement sur le soin qu'il doit prendre de la réputation de son Amante, sur la notion de l'honneur réel et de la véritable valeur. . . II, 190

LETTRE LVIII, de Julie à Mylord Édouard.

Elle lui avoue qu'elle a un Amant maître de son cœur et de sa personne. Elle en fait l'éloge, et jure qu'elle ne lui survivra pas. . . . . . II, 204

LETTRE LIX, de M. d'Orbe à Julie.

Il lui rend compte de la réponse de Mylord Édouard, après la lecture de sa lettre. . . . . . II, 205

LETTRE LX, à Julie.

Réparation de Mylord Édouard. Jusqu'à quel point il porte l'humanité et la générosité. . . . . . II, 206

Lettre LXI, de Julie.

Ses sentimens de reconnoissance pour Mylord Édouard. II, 212

Lettre LXII, de Claire à Julie.

Mylord Édouard propose au père de Julie de la marier avec son Maître d'études, dont il vante le mérite. Le père est révolté de cette proposition. Réflexions de Mylord Édouard sur la noblesse. Claire informe sa cousine de l'éclat que l'affaire de son Amant a fait par la ville, et la conjure de l'éloigner. . . . . . II, 213

Lettre LXIII, de Julie à Claire.

Emportement du père de Julie contre sa femme et sa fille, et par quel motif. Suites. Regrets du père. Il déclare à sa fille qu'il n'acceptera jamais pour gendre un homme tel que son Maître d'études, et lui défend de le voir et de lui parler de sa vie. Impression que cet ordre fait sur le cœur de Julie; elle remet à sa cousine le soin d'éloigner son Amant. . . . . . II, 222

Lettre LXIV, de Claire à M. d'Orbe.

Elle l'instruit de ce qu'il faut d'abord faire pour préparer le départ de l'Amant de Julie. . . . . . II, 229

Lettre LXV, de Claire à Julie.

Détail des mesures prises avec M. d'Orbe et Mylord Édouard pour le départ de l'Amant de Julie. Arrivée de cet Amant chez Claire, qui lui annonce la nécessité de s'éloigner. Ce qui se passe dans son cœur. Son départ. . . . . II, 232

DEUXIÈME PARTIE

Lettre première, à Julie.

Reproches que lui fait son Amant en proie aux peines de l'absence. . . . . . II, 243

Lettre II, de Mylord Édouard à Claire.

Il l'informe du trouble de l'Amant de Julie, et promet de ne point le quitter qu'il ne le voye dans un état sur lequel il puisse compter. . . . . . II, 247

Fragmens joints à la lettre précédente.

L'Amant de Julie se plaint que l'amour et l'amitié le séparent de tout ce qu'il aime. Il soupçonne qu'on lui a conseillé de l'éloigner. . . . . . II, 254

Lettre III, de Mylord Édouard à Julie.

Il lui propose de passer en Angleterre avec son Amant pour l'épouser, et leur offre une terre qu'il a dans le Duché d'Yorck. . . . . . II, 255

Lettre IV, de Julie à Claire.

Perplexités de Julie incertaine si elle acceptera, ou non, la proposition de Mylord Édouard ; elle demande conseil à son amie. . . . . . II, 260

Lettre V. Réponse.

Claire témoigne à Julie le plus inviolable attachement, et l'assure qu'elle la suivra partout, sans lui conseiller néanmoins d'abandonner la maison paternelle. . . . . II, 263

Billet de Julie à Claire.

Julie remercie sa cousine du conseil qu'elle a cru entrevoir dans la lettre précédente. . . . . . II, 270

Lettre VI, de Julie à Mylord Édouard.

Refus de la proposition qu'il lui a faite. . . . . II, 270

Lettre VII, de Julie.

Elle relève le courage abattu de son Amant, et lui peint vivement l'injustice de ses reproches. Sa crainte de contracter des nœuds abhorrés, et peut-être inévitables. . . II, 274

Lettre VIII, de Claire.

Elle reproche à l'Amant de Julie son ton grondeur et ses mécontentemens, et lui avoue qu'elle a engagé sa cousine à l'éloigner, et à refuser les offres de Mylord Édouard. . . II, 280

Lettre IX, de Mylord Édouard à Julie.

L'Amant de Julie plus raisonnable. Départ de Mylord Édouard pour Rome. Il doit à son retour reprendre son ami à Paris, l'emmener en Angleterre, et dans quelles vues. II, 282

Lettre X, à Claire.

Soupçons de l'Amant de Julie contre Mylord Édouard. Suites. Éclaircissement. Son repentir. Son inquiétude causée par quelques mots d'une lettre de Julie. . . . . . II, 284

Lettre XI, de Julie.

Elle exhorte son Amant à faire usage de ses talens dans la carrière qu'il va courir, à n'abandonner jamais la vertu et à n'oublier jamais son Amante ; elle ajoute qu'elle ne l'épousera point sans le consentement du Baron d'Étange, mais qu'elle ne sera point à un autre sans le sien. . . II, 290

LETTRE XII, à Julie.

Son Amant lui annonce son départ. . . . . . II, 300

LETTRE XIII, à Julie.

Arrivée de son Amant à Paris. Il lui jure une confiance éternelle, et l'informe de la générosité de Mylord Édouard à son égard. . . . . . II, 301

LETTRE XIV, à Julie.

Entrée de son Amant dans le monde. Fausses amitiés. Idée du ton des conversations à la mode. Contraste entre les discours et les actions. . . . . . II, 305

LETTRE XV, de Julie.

Critique de la lettre précédente. Prochain mariage de Claire. . . . . . II, 315

LETTRE XVI, à Julie.

Son Amant répond à la critique de sa dernière lettre. Où, et comment il faut étudier un peuple. Le sentiment de ses peines, consolation dans l'absence. . . . . . II, 321

LETTRE XVII, à Julie.

Son Amant tout-à-fait dans le torrent du monde. Difficultés de l'étude du monde. Soupers priés. Visites. Spectacles. II, 329

LETTRE XVIII, de Julie.

Elle informe son Amant du mariage de Claire ; prend avec lui des mesures pour continuer leur correspondance par une autre voie que celle de sa cousine ; fait l'éloge des François, se plaint de ce qu'il ne lui dit rien des Parisiennes ; invite son ami à faire usage de ses talents à Paris ; lui annonce l'arrivée de deux épouseurs, et la meilleure santé de Madame d'Etange. . . . . . II, 349

LETTRE XIX, à Julie.

Motifs de la franchise de son Amant vis-à-vis des Parisiens. Par quelle raison il préfère l'Angleterre à la France pour y faire valoir ses talens. . . . . . II, 358

LETTRE XX, de Julie.

Elle envoie son portrait à son Amant, et lui annonce le départ des deux épouseurs. . . . . . II, 361

LETTRE XXI, à Julie.

Son Amant lui fait le portrait des Parisiennes. . . . II, 362

LETTRE XXII, à Julie.

Transports de l'Amant de Julie à la vue du portrait de sa Maitresse. . . . . . II, 384

Lettre XXIII, de l'Amant de Julie à Madame d'Orbe.

Description critique de l'Opéra de Paris. . . . . II, 387

Lettre XXIV, de Julie.

Elle informe son Amant de la manière dont elle s'y est prise pour avoir le portrait qu'elle lui a envoyé. . . II, 399

Lettre XXV, à Julie.

Critique de son portrait. Son Amant le fait réformer. II, 400

Lettre XXVI, à Julie.

Son Amant conduit sans le savoir chez des femmes du monde. Suites. Aveu de son crime. Ses regrets. . . II, 405

Lettre XXVII, de Julie.

Elle reproche à son Amant ses sociétés et sa mauvaise honte, comme les premières causes de sa faute ; lui conseille de remplir sa fonction d'observateur parmi les bourgeois, et même le bas peuple ; se plaint de la différence entre les relations frivoles qu'il lui envoie, et celles beaucoup meilleures qu'il adresse à M. d'Orbe.. . . . . II, 410

Lettre XXVIII, de Julie.

Les lettres de son Amant surprises par sa mère. . II, 422

TROISIÈME PARTIE

Lettre première, de Madame d'Orbe.

Elle annonce à l'Amant de Julie la maladie de Madame d'Étange, l'accablement de sa fille, et l'engage à renoncer à Julie.. . . . . III, 1

Lettre II, de l'Amant de Julie à Madame d'Étange.

Promesse de rompre tout commerce avec Julie.. . III, 5

Lettre III, de l'Amant de Julie à Madame d'Orbe, en lui envoyant la lettre précédente.

Il lui reproche l'engagement qu'elle lui a fait prendre de renoncer à Julie. . . . . . III, 7

Lettre IV, de Madame d'Orbe à l'Amant de Julie.

Elle lui apprend l'effet de sa lettre sur le cœur de Madame d'Étange.. . . . . III, 8

Lettre V, de Julie à son Amant.

Mort de Madame d'Étange. Désespoir de Julie. Son trouble en disant adieu pour jamais à son Amant.. . III, 10

Lettre VI, de l'Amant de Julie à Madame d'Orbe.

Il lui témoigne combien il ressent vivement les peines de Julie, et la recommande à son amitié. Ses inquiétudes sur la véritable cause de la mort de Madame d'Étange. . . . III, 13

Lettre VII. Réponse.

Madame d'Orbe félicite l'Amant de Julie du sacrifice qu'il a fait ; cherche à le consoler de la perte de son Amante, et dissipe ses inquiétudes sur la cause de la mort de Madame d'Étange. . . . . . III, 16

Lettre VIII, de Mylord Édouard à l'Amant de Julie.

Il lui reproche de l'oublier ; le soupçonne de vouloir cesser de vivre, et l'accuse d'ingratitude. . . . . . III, 22

Lettre IX. Réponse.

L'Amant de Julie rassure Mylord Édouard sur ses craintes. . . . . . III, 24

Billet de Julie,

Elle demande à son Amant de lui rendre sa liberté. III, 24

Lettre X, du Baron d'Étange, dans laquelle étoit le précédent billet.

Reproches et menaces à l'Amant de sa fille. . . . III, 24

Lettre XI. Réponse.

L'Amant de Julie brave les menaces du Baron d'Étange, et lui reproche sa barbarie. . . . . . III, 25

Billet inclus dans la seconde lettre.

L'Amant de Julie lui rend le droit de disposer de sa main. . . . . . III, 27

Lettre XII, de Julie.

Son désespoir de se voir sur le point d'être séparée à jamais de son Amant. Sa maladie. . . . . . III, 27

Lettre XIII, de Julie à Madame d'Orbe.

Elle lui reproche les soins qu'elle a pris pour la rappeler à la vie. Prétendu rêve qui lui fait craindre que son Amant ne soit plus. . . . . . III, 28

Lettre XIV. Réponse.

Explication du prétendu rêve de Julie. Arrivée subite de son Amant. Il s'inocule volontairement en lui baisant la main. Son départ. Il tombe malade en chemin. Sa guérison. Son retour à Paris avec Mylord Édouard. . . . . III, 31

LETTRE XV, de Julie.

Nouveaux témoignages de tendresse pour son Amant. Elle est cependant résolue à obéir à son père. . . . . III, 36

LETTRE XVI. Réponse.

Transports d'amour et de fureur de l'Amant de Julie. Maximes honteuses aussitôt rétractées qu'avancées. Il suivra Mylord Édouard en Angleterre, et projette de se dérober tous les ans, et de se rendre secrettement près de son Amante. . . . . . III, 38

LETTRE XVII, de Madame d'Orbe à l'Amant de Julie.

Elle lui apprend le mariage de Julie. . . . . III, 43

LETTRE XVIII, de Julie à son ami.

Récapitulation de leurs Amours. Vues de Julie dans ses rendez-vous. Sa grossesse. Ses espérances évanouies. Comment sa mère fut informée de tout. Elle proteste à son père qu'elle n'épousera jamais M. de Wolmar. Quels moyens son père emploie pour vaincre sa fermeté. Elle se laisse mener à l'Église. Changement total de son cœur. Réfutation solide des sophismes qui tendent à disculper l'adultère. Elle engage celui qui fut son Amant à s'en tenir, comme elle fait, aux sentimens d'une amitié fidelle, et lui demande son consentement pour avouer à son époux sa conduite passée. III, 44

LETTRE XIX. Réponse.

Sentimens d'admiration et de fureur chez l'Ami de Julie. Il s'informe d'elle si elle est heureuse, et la dissuade de faire l'aveu qu'elle médite. . . . . . III, 78

LETTRE XX, de Julie.

Son bonheur avec M. de Wolmar, dont elle dépeint à son Ami le caractère. Ce qui suffit entre deux Époux pour vivre heureux. Par quelle considération elle ne fera pas l'aveu qu'elle méditoit. Elle rompt tout commerce avec son Ami : lui permet de lui donner de ses nouvelles par Madame d'Orbe dans les occasions intéressantes, et lui dit adieu pour toujours. . . . . . III, 83

LETTRE XXI, de l'Amant de Julie à Milord Édouard.

Ennuyé de la vie, il cherche à justifier le suicide. . III, 95

LETTRE XXII. Réponse.

Mylord Édouard réfute avec force les raisons alléguées par l'Amant de Julie pour autoriser le suicide. . . . III, 110

LETTRE XXIII, de Mylord Édouard à l'Amant de Julie.

Il propose à son ami de chercher le repos de l'âme dans l'agitation d'une vie active. . . . . . III, 119

Lettre XXIV. Réponse.

Résignation de l'Amant de Julie aux volontés de Mylord Édouard. . . . . . III, 121

Lettre XXV, de Mylord Édouard à l'Amant de Julie.

Il a tout disposé pour l'embarquement de son ami, en qualité d'Ingénieur sur un vaisseau d'une Escadre Angloise. III, 121

Lettre XXVI, de l'Amant de Julie à Madame d'Orbe.

Tendres adieux à Mde d'Orbe et à Mde de Wolmar. III, 123

QUATRIÈME PARTIE

Lettre première, de Mde de Wolmar à Mde d'Orbe.

Elle presse le retour de sa Cousine. . . . . . III, 125

Lettre II. Réponse de Mde d'Orbe à Mde de Wolmar.

Projet de Mde d'Orbe, devenue veuve, d'unir un jour sa fille au fils aîné de Mde de Wolmar. . . . . . III, 133

Lettre III, de l'Amant de Julie à Mde d'Orbe.

Il lui annonce son retour. . . . . . III, 142

Lettre IV, de M. de Wolmar à l'Amant de Julie.

Il lui apprend que sa femme vient de lui ouvrir son cœur sur ses égaremens passés, et il lui offre sa maison. . III, 152

Lettre V, de Mde d'Orbe à l'Amant de Julie.
Dans cette Lettre étoit incluse la précédente.

Mde d'Orbe joint son invitation à celle de M. et de Mde de Wolmar.. . . . . . III, 153

Lettre VI, de Saint-Preux à Mylord Édouard.

Réception que M. et Mde de Wolmar font à St-Preux. III, 154

Lettre VII, de Mde de Wolmar à Mde d'Orbe.

Elle l'instruit de l'état de son cœur, de la conduite de Saint-Preux, de la bonne opinion de M. de Wolmar pour son nouvel hôte, et de sa sécurité sur la vertu de sa femme. III, 165

Lettre VIII. Réponse de Mde d'Orbe à Mde de Wolmar.

Elle lui représente le danger qu'il pourroit y avoir à prendre son mari pour confident.. . . . . . III, 172

Lettre IX, de Mde d'Orbe à Mde de Wolmar.

Elle lui renvoie St.-Preux, dont elle loue les façons. III, 176

LETTRE X, de St.-Preux à Mylord Édouard.

Il lui détaille la sage économie qui régne dans la maison de M. de Wolmar. . . . . . III, 183

LETTRE XI, de St.-Preux à Mylord Édouard.

Description d'une agréable solitude. . . . . . III, 223

LETTRE XII, de Mde de Wolmar à Mde d'Orbe.

Caractère de M. de Wolmar, instruit même avant son mariage de tout ce qui s'est passé entre sa femme et Saint-Preux. . . . . . III, 247

LETTRE XIII. Réponse de Mde d'Orbe à Mde de Wolmar.

Elle dissipe les allarmes de sa Cousine au sujet de Saint-Preux. . . . . . III, 260

LETTRE XIV, de M. de Wolmar à Mde d'Orbe.

Il lui annonce son départ, et l'instruit du projet qu'il a de confier l'éducation de ses enfans à St.-Preux. . . . III, 269

LETTRE XV, de Saint Preux à Mylord Édouard.

Affliction de Mde de Wolmar. Secret fatal qu'elle révèle à Saint-Preux. . . . . . III, 275

LETTRE XVI, de Mde de Wolmar à son mari.

Elle lui reproche de jouir durement de la vertu de sa femme. . . . . . III, 277

LETTRE XVII, de Saint-Preux à Mylord Édouard.

Danger que courent Mde de Wolmar et St.-Preux sur le lac de Genève. Ils parviennent à prendre terre. Ils se rembarquent pour revenir à Clarens. Horrible tentation de Saint-Preux. . . . . . III, 278

CINQUIÈME PARTIE

LETTRE PREMIÈRE, de Mylord Édouard à Saint-Preux.

Conseils et reproches. Éloge d'Abauzit, citoyen de Genève. Retour prochain de Mylord Edouard. . . . . . IV, 1

LETTRE II, de Saint-Preux à Mylord Édouard.

Il assure à son ami qu'il a recouvré la paix de l'âme ; lui fait un détail de la vie privée de M. et de Mde de Wolmar. . . . . . IV, 6

LETTRE III, de Saint-Preux à Mylord Édouard.

Douceurs du recueillement dans une assemblée d'amis. IV, 54

Lettre IV, de Mylord Edouard à Saint Preux.

Il lui demande l'explication des chagrins secrets de Madame de Wolmar, desquels Saint-Preux lui avoit parlé dans une lettre qui n'a pas été reçue. . . . . . IV, 98

Lettre V, de Saint-Preux à Mylord Edouard.

Incrédulité de M. de Wolmar, cause des chagrins secrets de Julie.. . . . . IV, 100

Lettre VI, de Saint-Preux à Mylord Edouard.

Arrivée de Madame d'Orbe avec sa fille chez M. de Wolmar. Transports et fêtes à l'occasion de cette réunion. IV, 119

Lettre VII, de Saint-Preux à Mylord Edouard.

Ordre et gaieté qui règnent chez M. de Wolmar dans le tems des vendanges. Le Baron d'Etange et Saint-Preux sincèrement réconciliés. . . . . . IV, 126

Lettre VIII, de Saint-Preux à M. de Wolmar.

Saint-Preux parti avec Mylord Edouard pour Rome. Il témoigne à M. de Wolmar la joie où il est d'avoir appris qu'il lui destine l'éducation de ses enfans. . . . . IV, 142

Lettre IX, de Saint-Preux à Madame d'Orbe.

Il lui rend compte de la première journée de son voyage. Nouvelles foiblesses de son cœur. Songe funeste. Mylord Edouard le ramène à Clarens pour le guérir de ses craintes chimériques. Sûr que Julie est en bonne santé, Saint-Preux repart sans la voir. . . . . . IV, 145

Lettre X, de Madame d'Orbe à Saint-Preux.

Elle lui reproche de ne s'être pas montré aux deux cousines. Impression que fait sur Claire le rêve de Saint-Preux. IV, 153

Lettre XI, de M. de Wolmar à Saint-Preux.

Il le plaisante sur son rêve, et lui fait quelques légers reproches sur le ressouvenir de ses anciennes amours.. IV, 155

Lettre XII, de Saint-Preux à M. de Wolmar.

Anciennes amours de Mylord Edouard, motif de son voyage à Rome. Dans quel dessein il a emmené avec lui Saint-Preux. Celui-ci ne souffrira pas que son ami fasse un mariage indécent ; il demande à ce sujet conseil à M. de Wolmar, et lui recommande le secret. . . . . . IV, 157

Lettre XIII, de Madame de Wolmar à Madame d'Orbe.

Elle a pénétré les secrets sentimens de sa cousine pour Saint-Preux ; lui représente le danger qu'elle peut courir avec lui, et lui conseille de l'épouser. . . . . . IV, 161

Lettre XIV, d'Henriette à sa mère.

Elle lui témoigne l'ennui où son absence a mis tout le monde ; lui demande des présens pour son petit mali, et ne s'oublie pas elle-même. . . . . . IV, 175

SIXIÈME PARTIE

Lettre première, de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar.

Elle lui apprend son arrivée à Lausanne, où elle l'invite de venir pour la noce de son frère. . . . . . IV, 179

Lettre II, de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar.

Elle instruit sa cousine de ses sentimens pour Saint-Preux. Sa gaieté la mettra toujours à l'abri de tout danger. Ses raisons pour rester veuve. . . . . . IV, 180

Lettre III, de Mylord Edouard à M. de Wolmar.

Il lui apprend l'heureux dénouement de ses aventures, effet de la sage conduite de Saint-Preux. Il accepte les offres que lui a fait M. de Wolmar, de venir passer à Clarens le reste de ses jours. . . . . . IV, 194

Lettre IV, de M. de Wolmar à Mylord Edouard.

Il l'invite de nouveau à venir partager, lui et Saint-Preux, le bonheur de sa maison. . . . . . IV, 202

Lettre V, de Madame d'Orbe à Madame de Wolmar.

Caractère, goûts et mœurs des habitans de Genève. IV, 205

Lettre VI, de Madame de Wolmar à Saint-Preux.

Elle lui fait part du dessein qu'elle a de le marier avec Madame d'Orbe ; lui donne des conseils relatifs à ce projet, et combat ses maximes sur la prière et sur la liberté. . IV, 218

Lettre VII, de Saint-Preux à Madame de Wolmar.

Il se refuse au projet formé par Madame de Wolmar, de l'unir à Madame d'Orbe, et par quels motifs. Il défend son sentiment sur la prière et sur la liberté. . . . . . IV, 231

Lettre VIII, de Madame de Wolmar à Saint-Preux.

Elle lui fait des reproches dictés par l'amitié, et à quelle occasion. Douceurs du désir, charme de l'illusion. Dévotion de Julie, et quelle... Ses allarmes par rapport à l'incrédulité de son mari, calmées, et par quelles raisons. Elle informe Saint-Preux d'une partie qu'elle doit faire à Chillon avec sa famille. Funeste pressentiment. . . . . . IV, 255

Lettre IX, de Fanchon Anet à Saint-Preux.

Madame de Wolmar se précipite dans l'eau, où elle voit tomber un de ses enfans. . . . . . IV, 280

Lettre X, à Saint-Preux, commencée par Madame d'Orbe, et achevée par M. de Wolmar.

Mort de Julie. . . . . . IV, 282

Lettre XI, de M. de Wolmar à Saint-Preux.

Détail circonstancié de la maladie de Madame de Wolmar. Ses divers entretiens avec sa famille et avec un Ministre, sur les objets les plus importans. Retour de Claude Anet. Tranquilité d'âme de Julie au sein de la mort. Elle expire entre les bras de sa cousine. On la croit faussement rendue à la vie, et à quelle occasion. Comment le rêve de Saint-Preux est en quelque sorte accompli. Consternation de toute la maison. Désespoir de Claire. . . . . . IV, 282

Lettre XII, de Julie à Saint-Preux : cette lettre étoit incluse dans la précédente.

Julie regarde sa mort comme un bienfait du ciel, et par quel motif. Elle engage de nouveau Saint-Preux à épouser Madame d'Orbe, et le charge de l'éducation de ses enfans. Derniers adieux. . . . . . IV, 332

Lettre XIII, de Madame d'Orbe à Saint-Preux.

Elle lui fait l'aveu de ses sentimens pour lui, et lui déclare en même tems qu'elle veut toujours rester libre. Elle lui représente l'importance des devoirs dont il est chargé ; lui annonce chez M. de Wolmar des dispositions prochaines à abjurer son incrédulité ; l'invite, lui et Mylord Edouard, à se réunir au plutôt à la famille de Julie. Vive peinture de l'amitié la plus tendre, et de la plus amère douleur. . IV, 337

Deuxième préface. . . . . IV, 341

Sujets des estampes . . . . . IV, 367

Les amours de Milord Édouard . . . . . IV, 385

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

843.56 J9 1925 V04
a39001 008025606b
843.56
J9

Stechert-Hafner
Inc.
31 E. 10 St.
New York 3